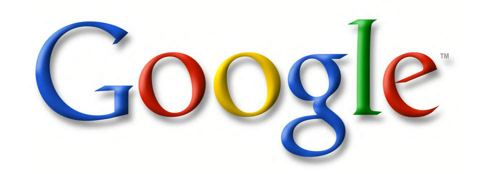
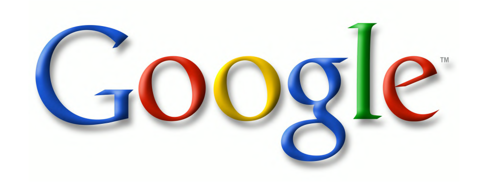
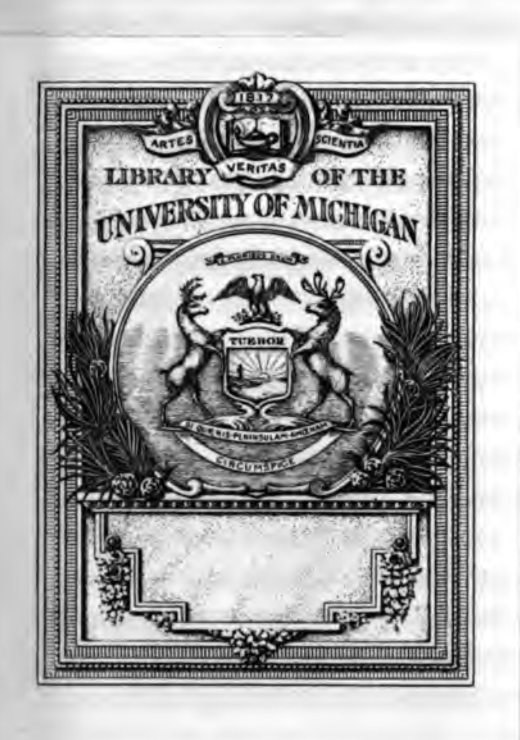
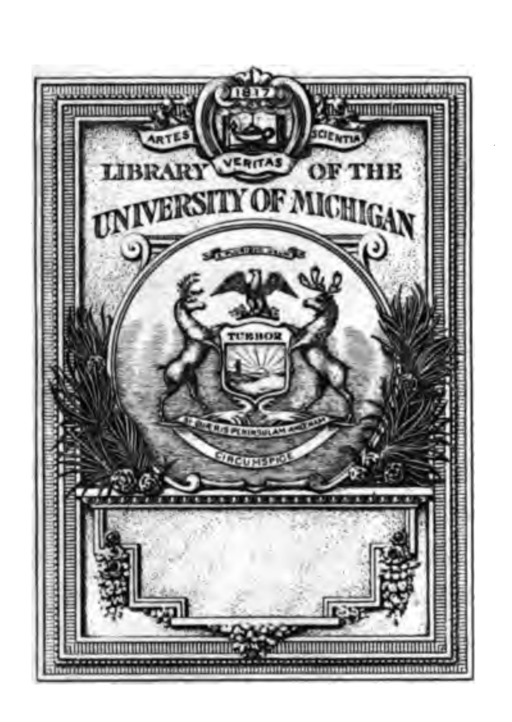







1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



IMPRIMERIE DE A. HENRY,
Rue Gît-le-Cœur, 8.

HENRI DE FRANCE

OU

HISTOIRE

DES BOURBONS DE LA BRANCHE AINÉE

PENDANT QUINZE ANS D'EXIL

1830—1845

PAR M. ALFRED NETTEMENT

Quindecim annos, grande mortalis
ævi spatium.
(TACITE.)

I

PARIS

DE SIGNY ET DUBEY, ÉDITEURS
25, RUE GUÉNÉGAUD

DENTU, LIBRAIRE, Palais-Royal.
LAGNY FRÈRES, LIBR. 1, Rue Bourbon-le-Château.

1845

AVIS DES ÉDITEURS

C'est aux royalistes de France que nous offrons cet ouvrage, en les remerciant de l'accueil qu'ils ont fait à la *Vie de Marie-Thérèse*.

Une histoire a paru, dans ces derniers temps, avec un grand succès dû, en partie à l'intérêt du sujet, en partie au talent de l'auteur; tout le monde en connaît le titre : c'est l'*Histoire de dix ans de règne*, par M. Louis Blanc.

M. Alfred Nettement a cru qu'il y avait une autre histoire à écrire en face de celle-là, l'*Histoire de quinze ans d'exil*.

Retracer aux royalistes les destinées des Bourbons de la branche aînée pendant cet espace de temps, faire vivre les princes exilés devant leurs amis et leurs adversaires; hélas! vivre et mourir, car, sur les trois générations royales qui sortirent de France, il y a maintenant quinze ans, il en est deux qui dorment dans les caveaux des franciscains de Goritz; faire grandir Henri de France devant son pays, le montrer enfant, adolescent, puis homme, initier les lecteurs à toutes les émotions, à toutes les douleurs, et aussi à toutes les consolations qui ont retenti dans l'exil; les conduire à Lulworth, Holy-Rood, Prague, Goritz, Kirchberg, Forsdhorff, comme aussi, en 1832, dans le Midi et en Vendée, et, plus tard, à Gratz et Brunsée; mettre la France à portée de suivre, sur la terre étrangère, ceux qui ont vécu en exil les yeux toujours attachés sur la France, tel est le but que l'auteur s'est marqué.

Il ne nous appartient pas de prononcer,

sur ce livre que nous offrons au public, un jugement que le public seul doit porter. Mais l'auteur veut que nous disions que, dans aucune page, il n'a oublié les devoirs que lui imposait ce titre d'Histoire qu'il donnait à son nouvel ouvrage, qu'il a cherché à s'entourer des documents les plus complets, des renseignements les plus exacts, et que, résolu à être avant tout véridique, il s'est tenu partout en garde contre la plus excusable de toutes les flatteries, celle qui brûle son encens désintéressé sur les autels de l'exil et du malheur.

Le chevalier de SIGNY.

P.-N. DUBEY.



INTRODUCTION.

Le titre de ce livre en indique l'objet et le but; ce n'est ni une apologie, ni un panégyrique, c'est une histoire. Dans cette histoire, l'auteur n'a cherché nulle part l'occasion d'exciter les passions; il l'a au contraire évitée partout où elle s'offrait d'elle-même. S'il fait cette observation, ce n'est point pour solliciter l'indulgence de l'ordre de choses établi; il reconnait n'y avoir aucun droit, et il ajoute qu'il n'y a aucune prétention. Il a évité le terrain des passions, parce qu'il croit que ce terrain est mauvais pour l'intérêt de ce pays, mauvais par conséquent pour les idées qu'il défend, et qui, dans sa conviction, contiennent seules la solution du problème qui pèse sur la France.

Selon lui, ce n'est pas aux passions de cette société, c'est à sa raison qu'il faut en appeler pour qu'elle avise à préserver sa grandeur menacée, sa liberté compromise, son influence morale et politique décréditée, sa probité même

entamée par les progrès toujours croissants de la corruption.

Il n'a donc eu nulle part l'intention d'exciter la guerre civile, quoiqu'il ait exposé la situation du sein de laquelle elle est sortie en 1832, les mobiles qui agissaient sur ceux qui l'ont faite, les passions qui enflammaient les esprits et les cœurs à cette époque. Quoiqu'il soit fermement convaincu que, dans le temps où nous sommes, il n'y ait, pour un parti politique, qu'un moyen de succès, c'est de s'absorber, pour ainsi dire, dans les intérêts généraux, et de se dépouiller de tout ce qu'il a de particulier, en en appelant sans cesse à la France consultée, il était nécessaire de raconter les choses telles qu'elles se sont passées, de peindre les sentiments tels qu'ils ont été éprouvés, de rapporter les paroles telles qu'elles ont été dites. L'expédition de Madame la duchesse de Berry, le voyage de 1833 à Prague, ne sont plus que de l'histoire. A ce titre, comme M. Janvier le faisait très-bien observer dans un discours, c'est plus qu'un droit pour les historiens contemporains de retracer fidèlement ces évènements et de conserver les documents qui s'y rattachent, c'est un devoir. Comme le ridicule est mortel en France, il ne se trouvera personne pour accuser un historien qui, ayant à peindre une situation prescrite, retrace la prise d'armes de 1832 avec sa vive et ardente physionomie, de vouloir la renouveler en 1845. La même raison empêchera qu'on l'accuse de faire dater le règne de Henri de France de 1833, parce qu'il rapporte les paroles de ceux qui



allèrent inaugurer sa majorité politique à cette époque. Les récits de l'histoire n'ont point cette puissance rétroactive, et les faits sont ce qu'ils sont. En outre, nous déclarons de bien bon cœur que nous reconnaissons que les douze années de règne qui se sont écoulées depuis 1833, n'appartiennent en aucune façon au prince dont nous avons redit l'histoire. A chacun son droit, à chacun la responsabilité de ses œuvres.

Si l'on veut savoir maintenant pourquoi ce livre paraît aujourd'hui, pourquoi il n'a pas paru il y a quelques années, ou pourquoi l'auteur n'a pas attendu à une autre époque pour l'écrire, voici sa réponse : plus tôt, il serait venu trop tôt; il y avait des passions trop émues, il y avait une longue expérience à faire ; plus tard, il viendrait peut-être trop tard. Quand on n'écrit pas avec l'unique pensée de divertir le public, ce qu'on appelle de nos jours faire de l'art pour l'art, il importe que chaque livre soit un acte, c'est-à-dire qu'il soit de nature à produire, à l'instant où il paraît, un effet utile, à accélérer le mouvement des idées. Il ne faut pas faire des livres de circonstance, mais il faut toujours faire un livre avec à-propos. Celui-ci vient-il à son heure ? l'auteur croit pouvoir répondre affirmativement. Quinze années ont usé bien des passions, fait tomber bien des haines. On veut savoir, on veut connaître, on veut s'éclairer sur les hommes et les choses; il n'y a plus guère de parti pris sur rien, pour ou contre personne. Le moment a paru bien choisi à l'auteur pour venir raconter une histoire peu connue, l'histoire de quinze ans d'exil. Ce qu'ont fait, ce

qu'ont pensé, ce qu'ont éprouvé, pendant ces quinze ans, les princes dont l'histoire se confondait naguère avec notre histoire, ce qu'ils étaient, ce qu'est aujourd'hui l'unique rejeton de la race de Louis XIV, ce qu'il a fait ou dit dans telle circonstance, ce qu'il a dans le cœur, ce qu'il a dans l'esprit, voilà le sujet, le plan, le but de cet ouvrage; ouvrage historique s'il en fut, car l'auteur n'a pas articulé un fait sans être convaincu de sa réalité, et, sans prétendre avoir été à l'abri de l'erreur, il peut se rendre le témoignage qu'il a su se mettre en garde contre cet esprit de mensonge qu'on appelle l'esprit de parti.

Un auteur de ce temps à écrit l'*Histoire de dix ans de règne:* pour avoir une idée complète du temps où nous vivons, peut-être croira-t-on devoir lire l'*Histoire de quinze ans d'exil*. Pour les cœurs justes, c'est une pièce nécessaire qui fait partie du dossier d'un grand procès politique; pour les esprits curieux, c'est un document qui a son intérêt; pour les esprits prévoyants, c'est un renseignement utile à compulser.

En se renfermant dans les limites de l'impartialité et de la modération, l'auteur a rempli un devoir. La générosité sied bien aux vainqueurs; et vraiment, quand on examine le changement que ces quinze années ont introduit dans la situation des diverses opinions politiques, on découvre que ce qui avait été pris pour une défaite, devait en réalité devenir une victoire.

Royalistes, vous savez ce qu'étaient vos adversaires, il y

a quinze ans, dans ce pays. Ils étaient tout, car ces habiles diseurs de belles paroles avaient persuadé à l'opinion publique qu'ils étaient les défenseurs des intérêts nationaux. S'agissait-il d'économie? ils vous faisaient passer pour les déprédateurs de la fortune publique, et les dévorateurs du festin annuel du milliard. S'agissait-il de liberté? ils poussaient mille cris jusqu'au ciel pour se plaindre de vos tyrannies, ils vous faisaient maudire comme les suppôts du privilège et les complices du despotisme, dont ils étaient, disaient-ils, les irréconciliables adversaires. S'agissait-il de gloire? ils appelaient le régime monarchique une halte dans la boue, et vous accablaient de leurs projets de triomphe, en projetant sur vous l'ombre de leurs futurs lauriers. Foy, Casimir Périer, Manuel, Salverte, étaient les rois de cette époque, car ils étaient les rois des esprits, et ils ne nous avaient abandonné que les faits qui devaient vous échapper bientôt. Dans ce temps-là, M. Barthe lui-même était un grand citoyen, et vous regardait du haut de sa gloire, de son austérité et de sa vertu.

Quant à vous, tout se fondait dans vos mains; rien ne vous réussissait, pas même le succès. Lorsque vous donniez une immense prospérité financière à la France, on vous accusait de vouloir la corrompre dans une nouvelle Capoue. Lorsque vous diminuiez les impôts, on vous accusait de diminuer le nombre des électeurs. Lorsque vous faisiez succéder à la dictature de l'Empereur des libertés inconnues depuis deux siècles et inespérées, ceux-là mêmes qui

avaient empêché ces libertés d'être complètes et fondées sur une base indestructible, s'en servaient comme d'un levier pour vous abattre. Alliez-vous en Espagne pour accomplir une œuvre sous laquelle avait succombé le génie de Napoléon ? c'était, disait-on, pour obéir à l'Europe. Vous ne reculiez pas à la pensée de soutenir une guerre contre cette gigantesque Angleterre qui avait accablé l'Empire? on vous appelait les satellites de l'empereur Alexandre. Malgré tous les pronostics de défaite, vous parveniez à vaincre en Afrique : on déshonorait la victoire entre vos bras. La gloire elle-même, ce talisman si puissant dans le pays des nobles cœurs et des longues épées, la gloire avait perdu son prestige sur la terre de Bayard, de Henri IV, de Crillon, de Jean-Bart et de Duguesclin. Le canon qui annonçait la conquête d'Alger laissait les cœurs froids, les ames sans élan, les imaginations sans poésie, et bientôt le canon de l'insurrection allait élever la voix pour lui répondre.

Ah ! c'est alors qu'il fallait pleurer sur la cause monarchique, pleurer sur un principe condamné à mourir, sur un drapeau que le vent du succès déployait sans que les peuples vinssent s'abriter à son ombre, sur un soleil qui brillait sans qu'on vint se réchauffer à ses rayons. Royalistes, c'est alors qu'il fallait pleurer sur vous. Car alors le doute entrait dans les plus fières intelligences et dans les plus nobles ames. Mon Dieu ! serait-il vrai ? nous serions-nous donc trompés ? nos principes seraient-ils contraires à la gloire, au bonheur, à la liberté de ce pays ? Sommes-nous

un obstacle aux grandeurs de notre belle France? un passé tenace et rebelle qui s'obstine à barricader les voies de l'avenir? Mon Dieu! serait-il vrai? Est-ce pour un souvenir seulement que sont morts Lescure, Cathelineau, La Rochejaquelein, Bonchamps, Charette? et ceux que nous avons honorés comme des martyrs ne sont-ils que les victimes de leurs illusions, et le jouet d'un fanatisme insensé? Nobles paysans de l'Ouest que nous avons tant de fois salués de la pensée, dans l'histoire, comme les champions de Dieu, ce n'était donc pas pour la cause de la vérité que vous avez versé le plus pur de votre sang? O vous, nos pères, qui avez cru mourir pour la cause de Dieu et du roi, vous n'êtes donc morts que pour des idoles? Vendée, noble vierge des batailles, Jeanne-d'Arc aux proportions colossales, il faudrait donc renverser le monument que nous vous avons élevé au plus profond de notre cœur? Prisonniers, exilés, proscrits, condamnés à mort, héros et héroïnes, votre peine était juste; martyrs, vous n'étiez que des coupables; échafaud de Louis XVI, vous n'étiez donc pas un autel!

Vraiment, ce doute était horrible! Les intelligences s'éteignaient dans ces angoisses inexprimables, les cœurs cessaient de battre dans l'agonie de cette incertitude, et les ames ébranlées ne savaient plus où était la vérité, où était l'erreur. Il fallait une grande épreuve, une épreuve qui dégageât les principes du vrai de l'alliage d'erreur à l'aide duquel on les combattait, et qui montrât à la France où étaient ses amis, où étaient ses ennemis. L'épreuve est venue, elle a

été longue, car voici quinze ans qu'elle dure; la lumière s'est faite. Royalistes, où en sont vos adversaires, où en êtes-vous?

Ces hommes qui sont là courbés sous leur impuissance, ces trembleurs éternels qui ont fait, de la peur, une politique, et de la paralysie, une situation ; ces hommes-liges de l'Europe, agenouillés à l'ombre des traités de 1815, contre lesquels ils protestaient naguère, les déserteurs de la Pologne et de la Belgique, les fuyards de la question d'Orient, les tributaires de Pritchard dans la question de Taïti, ce sont vos adversaires, les mêmes hommes dont les discours belliqueux nous promettaient de faire refleurir tous les lauriers de notre histoire; les mêmes hommes qui criaient à la Restauration : Vous êtes une halte dans la boue. Est-il une humiliation qui leur manque? Écoutez M. Thiers s'excusant à la tribune d'avoir eu la pensée de faire prévaloir en Orient la politique française, en disant qu'il connaissait trop bien l'impuissance de la révolution et ses devoirs, pour ne pas reculer au moment du péril. Écoutez M. Guizot taxant M. Thiers de témérité ! Écoutez-les tous deux, délibérant sur la question de savoir si la France sera moins déshonorée en cachant dans l'isolement ou en recommençant à montrer dans les conseils de l'Europe son visage, sur lequel lord Palmerston a levé une main hardie. Rappelez-vous ces séances inouïes où, par trois fois, le courage français a été désavoué à Taïti, et où l'on a humilié notre dignité nationale aux pieds d'une reine de Sauvages protégée par l'Angleterre. Les concessions, l'impuissance, la retraite, l'isole-

ment, la fuite, les désaveux, voilà donc l'effet de tant et de si magnifiques promesses! C'est ainsi que les vociférateurs de l'opposition de quinze ans devaient remplir les conditions de leur programme de gloire! Royalistes, ne les cherchez pas vers ces frontières dont ils vous enseignaient jadis si éloquemment le chemin; cherchez-les aux portes de Paris, derrière des monceaux de terre; cherchez les héros de 1830 faisant reculer jusqu'à la Seine les frontières de la France, qu'ils avaient promis de faire avancer au-delà du Rhin.

Ces hommes que vous voyez là-bas, creusant le gouffre sans fond du déficit et l'élargissant d'année en année, en ajoutant le désordre au désordre, les destructeurs de la fortune publique, les dévorateurs des finances de la France, ce sont encore vos adversaires. Que sont devenus ces merveilleux plans d'économie? Où trouver ce budget normal qui devait descendre au-dessous de 900 millions? Où sont ces nouvelles voies qui devaient s'ouvrir devant l'industrie et le commerce? Comment se sont réalisés ces dégrèvements et ces diminutions d'impôts dont il était question chaque jour? Les impôts augmentent, l'agiotage détrône le commerce et le jeu l'industrie, et les censeurs du budget d'un milliard demanderont bientôt deux milliards au pays. Royalistes, voilà le résultat des promesses de ceux qui accusaient votre administration d'incurie et de prodigalité: toutes les ressources disponibles dévorées, le présent écrasé sous le faix, l'avenir engagé, quinze années de paix, plus lourdes à nos

finances que quinze années de guerre, telles sont les conséquences du triomphe de vos adversaires.

Ces hommes que vous voyez là-bas défendant les lois de septembre comme leur palladium, demandant au despotisme un cadre pour un pouvoir sans système, ces complaisants de la dictature, ces souteneurs du monopole, ces tributaires de la corruption, ces adversaires du droit commun, ces constructeurs des bastilles, royalistes, ce sont vos adversaires, les mêmes hommes dont toutes les harangues retentissaient autrefois des grands mots d'indépendance et de liberté, les champions véhéments de la presse qu'ils cherchent à déshonorer en attendant qu'ils puissent l'étouffer. Est-ce assez de mécomptes, assez de palinodies? Écoutez ces maximes de corruption, ces paroles de servitude et de despotisme, proférées par des bouches qui annonçaient le retour des vertus républicaines de Sparte et de Rome. Quel langage et quel langage! Quelles maximes et quelles maximes! Quel culte de l'arbitraire et de la corruption, après tant de professions de foi d'austérité politique et de liberté!

La gloire, la probité politique, l'économie, la liberté, quatre belles paroles, mais quatre paroles que, seuls entre tous, les hommes qui ont sacrifié comme vous tous les intérêts particuliers aux intérêts généraux, ont le droit de prononcer. La gloire! qu'ils se lèvent donc, si l'Europe le leur permet, les bénéficiaires du mouvement de 1830 qui oseraient encore prononcer ce grand mot de gloire. Que nous jugions

enfin la hauteur de leur taille, car nous ne pouvons la juger, depuis quinze ans qu'ils vivent à genoux. L'économie ! Qui donc, parmi ces écornifleurs de la fortune publique, aurait cette insigne audace d'articuler le mot d'économie, qui, en présence d'un budget de 1,500 millions, n'est plus qu'une moquerie cynique jetée à la détresse de la France ? La liberté ! De quel front les hommes des lois de septembre et les embastilleurs viendraient-ils blasphémer ce mot sacré ? La probité ! Comment les théoriciens et les praticiens de la corruption oseraient-ils placer ce mot sur leurs lèvres?

Royalistes, vous avez le droit, au bout de ces quinze ans, de prononcer ces grandes paroles ; car, non-seulement vous êtes innocents de ce qui a été fait contre l'économie, la liberté, la probité publique et la gloire, mais vous êtes dégagés de la position fausse et mauvaise qui a entraîné les fautes qui vous sont devenues fatales. Vous n'êtes plus les hommes d'une charte octroyée, avec des libertés révocables et limitées à un petit nombre d'électeurs, vous êtes les hommes des droits imprescriptibles, des libertés générales, du droit commun, les hommes du parti français, les hommes de la France. Réjouissez-vous donc d'avoir été vaincus en 1830, car c'est votre défaite qui fait votre victoire, et vos idées, séparées de l'alliage qui les obcurcissait, brillent aujourd'hui de toute leur lumière. Ah ! le grand problème qui s'est agité pendant tant d'années, est aujourd'hui résolu. Il n'y a plus ni incertitude dans les esprits, ni doute dans les cœurs. Nos pères sont morts, et nous avons lutté et souffert pour une



noble et sainte cause. Le sang qui a coulé pour nos principes a coulé aussi pour la France. Épées vendéennes que 93 vit sortir du fourreau, c'est pour la France que vous avez été tirées ! Nobles esprits, cœurs généreux, vous tous qui vous êtes consacrés à la défense de nos principes, vous êtes justifiés devant l'histoire ! Echafaud de Louis XVI, vous étiez vraiment un autel ; Cathelineau, Lescure, Larochejaquelein, Bonchamps, Charette, et vous aussi Malesherbes, nous avons le droit de le dire au bout de ces quinze années, large sillon ouvert dans la vie d'un peuple, comme parle Tacite, vous êtes des martyrs !

Chaumont-sur-Loire, 15 août 1845.

ALFRED NETTEMENT.

MÉDITATION

1830.



LES VISIONS DE L'HISTOIRE.

L'homme s'agite et Dieu conduit! Où donc nous conduisez-vous, Seigneur?

Je méditais sur l'histoire de ce siècle, et voici ce que j'y vis.

Trois scènes se déroulèrent devant moi.

La première se passait aux Tuileries. On était au 20 mars 1811; le 20 mars, date remarquable dans les annales de l'Empire, et qui devait s'y retrouver encore une fois.

L'Empereur, au comble de ses vœux, envoyait le premier de ses pages au sénat, le second au corps municipal de Paris, pour leur annoncer la naissance du Roi de Rome. Des pages partaient aussi pour porter la même nouvelle au sénat d'Italie et aux corps municipaux de Milan et de Rome, car, dans ce temps, la France, comme ces torrents qui sortent de leurs lits, avait franchi, d'un côté les Alpes, et de l'autre le Rhin.

De toutes parts s'élançaient les courriers.

Le comte de Ségur, grand-maître des cérémonies, envoyait officiellement un message pour prévenir les ambassadeurs étrangers de ce grand évènement, qui semblait devoir consolider à jamais la dynastie napoléonienne sur le trône de France.

Le duc de Cadore expédiait des dépêches aux ambassadeurs français au-dehors, pour qu'ils eussent à faire connaître cette nouvelle à l'Europe.

Le comte de Montalivet écrivait aux départements; le duc de Feltre, à l'armée; le duc Decrès, aux villes maritimes; le duc de Neufchâtel, aux gouverneurs des contrées et aux commandants des places occupées par les armées françaises, colonies héroïques échelonnées sur toutes les routes du monde. D'un bout de l'Europe à l'autre, la grande voix du canon s'élevait et se répondait à elle-même, pour annoncer la naissance du rejeton de la race de guerre et de victoires.

Puis venaient les harangues enthousiastes.

Le 22 mars, l'Empereur étant sur son trône, entouré des princes de sa famille, des princes grands dignitaires, des grands-aigles et de toute sa cour, le sénat était introduit à l'audience de sa

majesté impériale et royale, et son président portait la parole en ces termes :

« Le sénat vient offrir à votre majesté ses vi-
« ves et respectueuses félicitations sur le grand
« évènement qui comble nos espérances, et as-
« sure le bonheur de nos derniers neveux. Vos
« peuples saluent, par d'unanimes acclamations,
« ce nouvel astre qui vient de se lever sur l'hori-
« zon de la France, et dont le premier rayon
« dissipe jusqu'aux dernières ténèbres de l'ave-
« nir. La Providence, Sire, qui a si visiblement
« conduit vos hautes destinées, en vous don-
« nant ce premier né de l'Empire, veut ap-
« prendre au monde qu'il naîtra de vous une
« race de héros, non moins durable que la gloire
« de votre nom et les institutions de votre
« génie. »

Et l'empereur, acceptant cet augure, répondait :

« Les grandes destinées de mon fils s'accom-
« pliront. Avec l'amour de la France tout lui de-
« viendra facile. »

Il ajoutait, en s'adressant au conseil d'État :

« J'ai ardemment désiré le fils que la Provi-
« dence vient de m'accorder. Mon fils vivra pour
« le bonheur et la gloire de la France. »

Le 9 juin de la même année, les cérémonies du

baptême se déployaient, avec leurs pompes et leur majesté, sous les voûtes antiques de Notre-Dame. Huissiers, hérauts d'armes, pages, maîtres des cérémonies, préfets du palais, écuyers, chambellans, grands-aigles, maréchaux, généraux, cavalerie, infanterie, se succédaient dans les longues files du cortège impérial qui reliait, comme une chaîne vivante, Notre-Dame aux Tuileries. Puis paraissait le roi de Rome porté par madame la comtesse de Montesquiou, sa gouvernante, et revêtu d'un manteau de tissu d'argent doublé d'hermine. Immédiatement après marchaient l'empereur et l'impératrice, sous un dais porté par des chanoines. L'or, les diamants, la soie, le velours, la pourpre, étincelaient au soleil, et jamais peut-être on n'avait vu tant de richesses rayonner avec tant de gloires dans le vieux sanctuaire.

Le soir, un banquet à l'Hôtel-de-ville servait à clore les fêtes dont cette illustre naissance avait donné le signal, et la décoration de la salle représentait, glorieux rapprochement, les armes des quarante-neuf bonnes villes, en commençant par Paris, Amsterdam et Rome ; car à cette époque, Rome et Amsterdam étaient, comme Paris, des villes françaises.

Tout cela était beau et grand ; les peuples, en se penchant vers ce berceau, admiraient ce jeune

front que Dieu semblait avoir formé pour porter la plus belle couronne de l'univers, et ils répétaient les chants du poète :

Reçois, royal enfant, les vœux de la patrie,
Qu'un laurier paternel ombrage ton berceau,
Que la gloire et les arts embellissant ta vie,
Consacrent à jamais le règne le plus beau.
Enfant chéri du ciel, attendu par la terre,
Promis à la postérité,
Puisses-tu, sous les yeux de ton auguste père,
Croître pour l'immortalité.
Bannissons la crainte importune,
Par un sort favorable en son cours entraîné,
Le vaisseau de l'Etat, de gloire environné,
Porte César et sa fortune.

Des trois candidats de l'avenir que leur destinée parut appeler à régner sur la France, celui-là était le premier. Il s'appelait en naissant le roi de Rome. Personne ne doutait de son avenir, et cependant, je crus voir un ange, auprès de son berceau, qui montrait, d'une main, le livre des destinées scellé de sept sceaux, et de l'autre, indiquant le ciel, semblait rappeler que l'avenir n'appartient qu'à Dieu.

. . . .

La seconde scène se passait, presqu'à la même époque, à Palerme. Le 3 septembre 1810, dans un palais moins fameux, loin des rivages de la

France, avec moins de pompe et d'éclat, mais avec autant de joie, une naissance était célébrée, un premier né venait réjouir les regards de M. le duc d'Orléans. Là, pas de courriers officiels, point de magnifiques ambassadeurs; une simple dépêche annonçait à un roi exilé la naissance d'un prince né dans l'exil, et portait à Hartwell la nouvelle que le roi XVIII avait un sujet de plus. L'enfant, né le jour de la sainte Rosalie, était tenu sur les fonts par le roi et la reine de Naples, et recevait les noms de Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Rosolin d'Orléans.

Chose étrange ! le prêtre qui le baptisa, songeant que la famille royale n'avait pas de rejetons, laissa échapper cette parole : *Je baptise peut-être un roi de France.*

Par contre, on rapporte que sa mère, qui l'aimait comme on aime un premier né, étant allée, peu de temps après sa naissance, consulter une religieuse qui passait pour une sainte, et la supplier de prier pour son enfant, celle-ci, après s'être recueillie, lui répondit en hochant tristement la tête : « Madame, vous serez cruellement éprouvée « comme mère. »

Plus tard, l'horoscope favorable devait revenir encore. Le duc de Berry, en passant la main dans les blonds cheveux de l'enfant, disait à son père :

« Peut-être n'aurai-je point d'enfant; en ce cas, « voici le roi de France. »

Un coin du voile de l'avenir, se relevant comme de lui-même devant le berceau de Palerme, je voyais les chances de l'enfant qui y reposait grandir avec lui, jusqu'à ce qu'enfin l'époque arrivât où, par un coup de tonnerre qui renversait l'une des branches de la maison de Bourbon et élevait l'autre, ces chances semblaient devenir des certitudes.

Les poètes, les politiques marquaient déjà la place de la couronne sur la tête de l'enfant né à Palerme, et ne permettaient à personne le doute sur l'avenir. Mais l'ange était encore là, montrant d'une main le livre des destinées fermé et scellé de sept sceaux, et de l'autre indiquant le ciel, comme pour rappeler que l'avenir n'appartient qu'à Dieu.

. . . .

Les royales Tuileries étaient témoins de la troisième scène. On était au 29 septembre 1820. Depuis le 13 février de la même année, les esprits étaient dans l'attente. La maison de Louis XIV aurait-elle été détruite sans retour par le coup de poignard qui, dans une nuit fatale, avait atteint le cœur de M. le duc de Berry, ou verrait-on sortir cette royale maison de ses ruines? La parole

du prince mourant était-elle une prophétie? Les uns doutaient, les autres affirmaient et se préparaient à célébrer l'évènement qui n'était pas accompli encore. Les villes du Midi envoyaient à l'avance des députations au prince qui n'était pas né. C'était une étrange assurance, et comme une foi dans la mission providentielle de la maison de Bourbon en France, et dans la mission de la France monarchique dans le monde. La duchesse de Berry communiquait ses certitudes maternelles à tous ceux à qui elle parlait. Elle avait eu, racontait-elle, un rêve qui avait, pour elle, le caractère d'une vision. « Elle était à l'Élysée, « elle tenait par la main ses deux enfants, sa « fille et le jeune prince qu'elle attendait. Alors « elle avait vu distinctement saint Louis qui vou« lait couvrir de son manteau royal MADEMOI« SELLE. Elle lui avait présenté son fils, et il avait « couronné ses enfants. »

Ce récit circulait de proche en proche, et, comme il arrive dans les occasions où la raison est impuissante à répondre à l'anxiété ou à la curiosité publique qui l'interrogent, on se plaisait à voir dans cette voix mystérieuse qui parlait à l'ame de la veuve et de la mère, la voix du ciel.

Enfin l'instant si impatiemment attendu arrivait. Le canon réveillait la ville endormie. Qu'a-

nonce-t-il ? La race de l'épée est-elle tombée en quenouille, ou va-t-elle revivre dans un descendant des vaillants et des forts ?

Tous écoutent, ceux-ci avec l'espoir du dévouement, d'autres avec les appréhensions de la haine ! Les respirations sont suspendues, les oreilles penchées vers cette grande voix qui, portée sur les ailes des vents, articule, à de longs intervalles, ce mot mystérieux dont, jusqu'à la treizième salve, personne ne peut dire le sens.

Le treizième coup retentit enfin, et des innombrables demeures où la grande nouvelle est attendue par les amis de la royauté, un cri d'amour et de reconnaissance s'élève vers Dieu : « Soyez « béni, mon Dieu, vous qui renversez et qui rele- « vez, qui ouvrez les tombeaux et qui en faites « sortir la vie, soyez béni ; car vous n'avez pas « voulu que cette race héroïque qui a illustré « tant de champs de bataille, et qui a si sou- « vent resplendi au soleil de la victoire, s'étei- « gnît dans une nuit obscure, sous un coup de « poignard, comme un voyageur attardé dans « l'ombre, et qui tombe dans l'embuscade d'un « assassin ! Soyez béni, vous qui avez conservé « Joas dans le temple, et qui, avec une si faible « étincelle, avez rallumé le flambeau de David « éteint ! Soyez béni, pour le rayon que vous avez

« daigné faire luire sur la famille de Louis XVI,
« qui, après tant d'années, vient de voir entrer,
« dans ses royales Tuileries, un hôte inaccoutu-
« mé, le bonheur. »

En même temps la nuit s'illuminait, comme si l'on voulait avancer le jour qui devait éclairer tant de joie. Quelle journée ! les inconnus se connaissent, les passants s'interrogent, les vieillards et les jeunes gens se félicitent; il n'y a qu'une ame, qu'un cœur, dans cette foule émue qui se presse sous les fenêtres par lesquelles on aperçoit la fille de Louis XVI tenant le fils du duc de Berry dans ses bras. Quelle journée ! la grande ville ordinairement si légère et si indifférente, n'a pu échapper à l'attendrissement dont elle se sent saisie. La nuit du 13 février et la nuit du 29 septembre, ces deux nuits si différentes, sont présentes à sa pensée : nuit de deuil et nuit de joie; nuit de mort et nuit de vie, nuit qui tue et nuit qui ressuscite !

Puis les grandes scènes de la journée se succèdent. Le vieux roi disant à la foule, du haut du balcon des Tuileries : « Mes amis, un enfant nous « est né, il vous aimera comme vous ont aimés « ceux de ma race ! » la mère si courageuse et si confiante, maintenant si fière et si heureuse, voulant elle-même présenter son fils à la foule ;

les vieux soldats saluant dans ce berceau le rejeton des victorieux ; la prière s'élançant dans les églises avec les accents joyeux du *Te Deum ;* le canon élevant sa grande voix ; les cris d'enthousiasme, la parole du nonce saluant l'enfant qui vient de naître, du nom d'enfant de l'Europe, Lamartine, le poète aux accents inspirés, l'appelant l'enfant du miracle, et Victor Hugo lui traçant un glorieux horoscope dans ces beaux vers :

Honneur au rejeton qui deviendra la tige !
Henri, nouveau Joas, sauvé par un prodige,
A l'ombre de l'autel croîtra vainqueur du sort ;
Un, jour de ses vertus notre France embellie,
A ses sœurs, comme Cornélie,
Dira : Voilà mon fils, c'est mon plus beau trésor.

Toutes ces images passaient et repassaient devant mes yeux ; mais, conservant dans ma mémoire le souvenir des paroles prononcées par l'ange, auprès des deux autres berceaux, je le cherchai auprès du berceau du 29 septembre. Je ne le rencontrai pas, mais je vis le livre des destinées fermé et scellé des sept sceaux, et, en entendant de tout côté le grand avenir promis à l'enfant qui venait de naître, et qui avait été promis à deux autres candidats de la destinée,

je répétais au fond de mon cœur : l'avenir est à Dieu !

L'homme s'agite et Dieu conduit ! Où donc nous conduisez-vous, Seigneur ?

DÉPART DES BOURBONS POUR L'EXIL.

I

LE DÉPART.

Le 16 août 1830, à deux heures de l'après-midi, deux vaisseaux américains, remorqués par un bateau à vapeur, sortaient du port de Cherbourg; un brick les suivait de près, comme un surveillant attaché à leurs traces; la mer était calme et belle, et bientôt la vapeur devint inutile, car une brise favorable enfla à demi les voiles du navire. Sur le rivage, une grande multitude se pressait derrière la grille circulaire qui sépare la ville du port; entre cette grille et la mer, c'est-à-dire sur la jetée, une garde nombreuse était rangée en bataille.

Au voyageur qui, arrivant en ce moment d'un autre hémisphère, aurait demandé l'explication du spectacle qu'il avait sous les yeux, voilà ce

2

qu'il aurait fallu répondre : Les deux vaisseaux qui sortaient du port étaient le *Great-Britain* et le *Charles-Carrol,* tous deux d'origine américaine, et ils appartenaient à un des Bonaparte ; leur commandant était le capitaine Dumont-d'Urville, déjà célèbre par ses voyages autour du monde. Les passagers qui étaient à bord du *Great-Britain,* c'étaient Charles X, M. le duc d'Angoulême, la fille de Louis XVI, MADAME, duchesse de Berry, Henry de France et MADEMOISELLE, c'est-à-dire tout ce qui restait de la race de Louis XIV, obligée de quitter la France à la suite de la révolution de juillet. Le brick qui les escortait était sous le commandement du capitaine Thibault, qui, c'est un historien contemporain (1) qui l'assure, avait reçu l'ordre de convoyer le *Great-Britain* et de le couler bas, si Charles X essayait d'y agir en maître, et de le faire virer de bord vers la France. Cette population, c'était celle de Cherbourg, qui venait contempler ce grand spectacle des choses humaines qui frappe les esprits et remue les cœurs ; ces gardes rangés en bataille, c'étaient les fidèles gardes-du-corps qui, de Saint-Cloud à Cherbourg, avaient suivi la royale famille, étape par étape, en faisant flotter leur drapeau sur le convoi de la monarchie !

(1) M. Louis Blanc, *Histoire de dix ans de règne.*

Ainsi, cette belle journée était une première journée d'exil.

Jusqu'à Cherbourg, en effet, on avait foulé le sol de la France; plus d'une fois le calice des amertumes avait été porté aux lèvres du roi et de la famille royale, dans ce triste itinéraire de Rambouillet à la mer ; mais il restait la lie, et on la but à Cherbourg. Tant que les choses n'avaient point été consommées, une espérance vague et indéterminée avait lui au cœur de la royale famille, comme une dernière étincelle dans un foyer éteint. Sans doute cette espérance avait diminué à mesure qu'on avançait, comme une lampe dont la lueur vacillante, pâlissant peu à peu, finit par mourir entièrement. A Maintenon, on avait licencié l'armée; à Dreux, on avait abandonné l'artillerie de la garde; à Carentan, l'approche d'une colonne mobile commandée par le général Hulot, qui ne faisait que suivre les ordres qui lui arrivaient de Paris, avait décidé Charles X, qui craignait pour la vie de son petit-fils, à abandonner la direction de la fin du voyage aux trois commissaires; à Valogne, les officiers des gardes du corps étaient allés, avec les plus anciens de chaque compagnie, remettre au roi les étendards. Scène de deuil et d'adieu! Tous ces officiers et vingt-quatre des plus anciens

gardes-du-corps par compagnie, formant un escadron, marchant quatre par quatre, les trompettes en tête, les quatre étendards sur la même ligne, s'acheminèrent en silence, la douleur peinte sur les visages, vers la demeure du roi. Le roi, selon le récit d'un témoin oculaire, était profondément ému; Madame la dauphine fondait en larmes; M. le dauphin paraissait résigné; MADAME, duchesse de Berry, calme comme si elle espérait un meilleur avenir; M. le duc de Bordeaux et MADEMOISELLE, affectueux pour ceux qu'ils reconnaissaient.

Mais, malgré ce qu'il y avait de triste dans cette scène, on n'était encore que sur le seuil de l'exil, et l'on avait pu croire que quelque évènement subit changerait encore la destinée de la maison royale. La Vendée n'était pas loin, la Vendée toujours fidèle; on traversait des provinces où, plus d'une fois sur la route, des témoignages de sympathie et de respect, semblables à ces fleurs qu'on dépose sur les tombeaux, étaient venus adoucir les royales adversités des princes voyageurs. Quoi de plus? on avait encore racine en France. En sortant de Cherbourg, on entrait dans l'exil.

Certes, pour les témoins de cette scène qui ne se laissèrent point dominer par l'influence haineuse de l'esprit de parti, ce dut être un dou-



loureux et lamentable spectacle que celui qu'offrit la jetée de Cherbourg, lorsque, devant ces gardes fidèles qui présentaient une dernière fois les armes, on vit passer le vieux roi, le dauphin son fils, la fille de Louis XVI, appuyée sur le bras de M. le comte de La Rochejaquelein; MADAME, duchesse de Berry, conduite par le baron de Charette; triste honneur, mais honneur mérité par la Vendée, deux fois représentée dans ces funérailles de la royauté; enfin Henri de France, porté par son gouverneur, et à quelques pas, sa sœur, MADEMOISELLE, celle à qui M. le duc de Berry avait dit quelques instants avant de mourir : « Mon « enfant, puissiez-vous être moins malheureuse « que ceux de votre famille! »

Aussi l'émotion fut-elle générale et profonde. Les commissaires du Gouvernement attendaient la famille royale à l'entrée du pont qui conduisait du port au paquebot. La population, qui s'était portée sur le passage du cortège, gardait le silence le plus profond. Ce silence des nombreux spectateurs, ces fanfares, derniers adieux d'une garde inutile, tout donnait à cette grande scène un appareil théâtral et lugubre.

Parmi tous ces Bourbons, il n'y avait que les deux enfants qui ne fussent qu'à l'apprentissage de l'exil. C'était pour la troisième fois que

Charles X, la fille de Louis XVI et M. le duc d'Angoulême, quittaient le rivage de la France pour aller chercher un asyle sur la terre étrangère, et MADAME, duchesse de Berry, avait connu elle-même, dans son enfance (1), la tristesse de ces départs forcés, qui enlèvent les rois à leur royaume, et la patrie aux princes fugitifs. Quelles ne furent point surtout les réflexions du roi Charles X, lorsque, du haut du tillac du *Great-Britain* qui s'enfonçait dans l'immensité des mers, il attacha, pour la dernière fois, ses regards sur ce beau royaume de France qu'il ne devait plus revoir, comme son âge le lui faisait dès lors pressentir ! A une autre époque, quarante ans plus tôt, lorsqu'il partait pour son premier exil, il était plein de jeunesse et d'espérance, et il se croyait à la veille de rentrer dans la patrie de ses aïeux, à la tête de cette ardente noblesse qui accourait de l'autre côté du Rhin pour se former en bataille. Mais en 1830, il était seul, les temps de l'émigration étaient passés, et c'était à peine si quelques serviteurs dévoués le reconduisaient jusqu'au lieu de son exil, en nourrissant presque tous la pensée d'un prompt retour. Qu'elles devaient être tristes

(1) Lorsque le roi et la reine de Naples eurent quitté cette ville pour se réfugier à Palerme, à l'approche des armées de la République française.

aussi les pensées de la fille de Louis XVI, qui, pour la troisième fois, sortait de cette France où elle avait espéré mourir. Bien des années auparavant, elle l'avait, il est vrai, quittée, en laissant derrière elle de chers et douloureux souvenirs; mais alors elle était à la fleur de l'âge, et quelque cruelles qu'eussent été ses épreuves, son passé était si court, et elle avait devant elle un si long avenir, que l'espoir éclairait comme malgré elle cette vaste carrière qui s'étendait devant ses pas. Tandis qu'en 1830, en voyant arriver ce dernier exil, elle devait craindre d'être arrivée à l'âge où l'on ne dit plus à son pays: *au revoir;* mais: *adieu!*

Charles X, la fille de Louis XVI et M. le duc d'Angoulême, voilà quels étaient les cœurs les plus cruellement brisés, quand vers trois ou quatre heures de l'après-midi, les vigies de Cherbourg cessèrent de signaler le *Great-Britain* et le *Charles-Carrol* à l'horizon, et que par conséquent les passagers de ces vaisseaux cessèrent d'apercevoir la terre de France. Quant aux enfants, ils échappaient à la douleur commune par l'ignorance et l'inexpérience de leur âge, que le changement amuse toujours, et qui compte les étapes de la route de l'exil par les fleurs cueillies sur les bords du chemin. D'ailleurs, alors même que la réflexion serait venue troubler leur paisible indif-

férence, la possibilité d'un retour de fortune dans ces longues années d'avenir qui, semblables à des plaines aux perspectives indéfinies, se déroulent à cette époque de la vie où l'on commence son pèlerinage, leur aurait bientôt rendu le courage. On appréhende moins le flux de la fortune, lorsqu'on sent que l'on a assez de temps devant soi pour en attendre le reflux.

MADAME, duchesse de Berry, était soutenue par un autre ordre de pensées; elle sortait évidemment de France sans avoir réussi à remplir un devoir qu'elle regardait comme sacré, et elle n'avait subi qu'à regret, à cette occasion, les ordres absolus du roi Charles X; mais en s'appuyant sur le bras du baron de Charette, elle avait cru sentir palpiter le cœur héroïque de la Vendée, et déjà un espoir secret naissait dans son ame et jetait sur sa figure, plus indignée qu'abattue, un reflet de confiance et d'audace qui contrastait avec la teinte uniforme de résignation douloureuse qui régnait autour d'elle.

Telles étaient les diverses impressions de cette colonie d'exilés qui s'éloignait des rivages de France, que plusieurs ne devaient plus revoir. On se dirigeait vers l'Angleterre, et le roi Charles X, avant de partir, avait écrit une lettre au roi de la Grande-Bretagne, afin de lui demander un asyle

pour lui et sa famille. Par une étrange ironie de la fortune, le monarque qui, deux mois auparavant, envoyait une puissante flotte planter le drapeau français sur les rivages de l'Algérie et les remparts du château de l'Empereur, et obligeait, par la fermeté de sa diplomatie, la flotte anglaise à s'éloigner de la Méditerranée pour laisser le passage libre à notre flotte, se trouvait dans la nécessité d'aller chercher un refuge sur le sol britannique. Ainsi, le régime monarchique de la Restauration se terminait comme le régime impérial, et le roi Charles X (ce sont les deux dénouements que nous comparons, et non les deux hommes) demandait, comme l'empereur Napoléon, à devenir l'hôte de l'Angleterre.

On craignit, pendant un moment, que l'ordre eût été donné au capitaine Dumont-d'Urville de conduire la famille royale en Amérique. Les dispositions qu'il avait montrées ne permettent point de douter qu'il eût accompli cet ordre avec la dernière rigueur, s'il lui eût été donné. Ce marin illustre, qui avait parcouru tant de parages et fait tant de découvertes, ne comprit pas assez que, de tous les naufrages qu'il avait eus sous les yeux, celui qu'il contemplait à bord du *Great-Britain* était le plus imposant et le plus digne de sympathie et de pitié ; il eut le malheur insigne de ne

pas témoigner assez de respect au malheur. Peut-être aussi fut-il comme étourdi par la grandeur et la soudaineté de cette catastrophe, qui faisait passer, en un moment, la branche aînée de la maison de Bourbon de la victoire à l'exil, et ne sut-il ni garder son sang-froid, ni se défendre d'un trouble involontaire, qui le jeta dans une agitation, fébrile et irrespectueuse devant les adversités royales, comme elle devait être fatalement indécise devant une autre catastrophe dans laquelle il devait disparaître avec tout ce qu'il aimait. Du reste, l'inquiétude qu'on avait eue sur la destination du navire ne se prolongea pas, et l'on fut bientôt en vue des côtes de l'Angleterre. Avant d'y arriver, on passa devant l'île de Whigt, dont l'aspect est enchanteur dans cette saison. Quelqu'un en fit la remarque devant la famille royale : « Cela ne vaut pas notre belle France, » reprit la duchesse de Berry en soupirant (1). Peu de temps après, c'est-à-dire le 23 août 1830, des bateaux à vapeur anglais accostèrent la flottille, et à huit heures du matin les Bourbons partaient sous pavillon anglais pour aller débarquer à Weymouth.

(1) Ces détails sont empruntés à une lettre de M. Lotin, lieutenant de vaisseau, embarqué à bord du *Great-Britain*, et appartenant à une opinion hostile à la famille royale.

II

COUP-D'OEIL RÉTROSPECTIF

Avant de séparer de l'histoire de France l'histoire des quinze années d'exil de la maison de Bourbon, il est nécessaire, pour l'intelligence de la suite de ce récit, d'exposer d'une manière sommaire les causes principales qui avaient amené l'évènement douloureusement étrange que nous venons de retracer, c'est-à-dire le départ de la race de Louis XIV, obligée de quitter tout entière ce beau royaume de France, taillé sur la carte du monde par l'épée, la diplomatie et les mariages des aïeux de ceux qu'on exilait.

A ne considérer que la surface des choses, ce dénouement de la Restauration peut paraître inexplicable. Les Bourbons étaient des princes hu-

mains et doux, habitués, par les traditions de leur famille, à rechercher la grandeur de la France comme leur grandeur propre. Leur politique étrangère, on l'a reconnu depuis, avait été irréprochable, à part les traités de 1815, fardeau que leur avait imposé le désastre de l'Empire. Mais depuis l'intervention en Espagne, qu'on peut regarder comme la résurrection de la France dans la politique générale, les affaires extérieures avaient été conduites avec fermeté et habileté, et dans la question hellénique, dans la question turco-russe, et enfin dans la question d'Alger, le cabinet des Tuileries avait fait sentir d'abord son influence, ensuite son ascendant. Au-dedans, les finances, ruinées par l'Empire, avaient été rétablies dans un état de prospérité jusque-là inouï. La propriété foncière, dégrevée de 80 millions d'impôt, respirait à l'aise dans le présent, et promettait d'immenses ressources à l'avenir, dans le cas où une guerre obligerait d'avoir recours à l'impôt foncier ; comme ces vastes futaies qu'on épargne dans les coupes, afin de léguer aux générations suivantes de précieuses et inestimables richesses pour les temps difficiles. Les revenus indirects, qui ne cessaient de croître, mettaient le budget dans un état admirable ; car il y avait un excédant considérable des recettes sur les dépen-

sus, excédant que le dernier ministre des finances de la Restauration (1) proposait d'appliquer au perfectionnement des routes et des voies terrestres et fluviales qui sillonnaient la France; de sorte que, sans aucun sacrifice nouveau, on allait accomplir ce qui depuis a exigé des sacrifices onéreux. Quant aux libertés, les écrivains les plus prévenus (2) reconnaissaient alors que jamais on n'avait joui d'autant de liberté en France que sous le régime de la Restauration. La presse et la tribune se développaient dans toute leur indépendance, et réalisaient le régime représentatif qui n'avait jamais existé que de nom sous la révolution, qui, tout en le proclamant, l'annihilait par les émeutes populaires ou par la terreur régnant du haut des échafauds, et sous l'Empire, qui, en en acceptant la forme, en détruisait toute l'efficacité au profit d'une dictature militaire qui avait l'air de proposer ce qu'elle ordonnait, et de demander ce qu'elle exigeait.

Comment put-il donc arriver que, sous un gouvernement doux et modéré, sous le règne d'un

(1) M. de Chabrol.

(2) Benjamin Constant, *Principes politiques*. Voici ses paroles : « Pour être fort contre ce qui est mal, soyons vrais pour ce « qui est bien ; reconnaissons qu'à aucune autre époque, sous aucun règne, sous aucune forme de gouvernement, la France n'a « été aussi libre qu'aujourd'hui. »

prince affable et rempli de bonne volonté, au milieu d'une prospérité peu commune, qui répandait le bien-être dans toutes les classes de la société, dans un état de liberté politique assez grand pour satisfaire les esprits les plus difficiles, surtout au sortir de l'Empire, dont le régime passait avec raison pour avoir été peu libéral; quand la situation de la France au-dehors était excellente, qu'elle avait le choix entre les alliances, et que la sienne était de tous côtés recherchée; qu'elle ne rencontrait en Europe qu'une puissance malveillante, l'Angleterre, et qu'elle était assurée, par la disposition des autres cabinets, d'avoir pour alliées toutes les marines du monde, lorsque cette malveillance, qu'elle avait fait reculer d'abord de l'autre côté des Pyrénées, ensuite sur la Méditerranée même, traversée par une flotte française qui transporta notre armée conquérante en Afrique, lèverait le masque, et donnerait à la France le droit de demander la revanche de Trafalgar et d'Aboukir; comment put-il arriver que, dans une situation si favorable, une querelle ait pu naître entre la société et le gouvernement, et s'envenimer au point d'amener la révolution de 1830, et de déterminer en trois jours la chute de la monarchie, sans que la victoire elle-même, si populaire en France, ait pu la préserver des foudres révolutionnaires?

Si cela paraît inexplicable à ceux qui ne considèrent que les effets, sans remonter aux causes, il n'en est pas de même pour ceux qui, portant leurs regards plus haut et plus loin, étudient à leur origine les deux mouvements qui, après avoir longtemps marché en sens opposés, produisirent, en se rencontrant, le choc électrique qui renversa la royauté française.

Une des causes latentes et la plus importante peut-être de l'instabilité de la Restauration, c'est qu'elle avait été accomplie à l'occasion d'une situation extérieure. Non que la branche aînée de la maison de Bourbon eût été imposée, comme on l'a dit, à la France par les étrangers; mais ce n'était pas le travail intérieur des idées et la conciliation des divers partis soumis à l'action bienfaisante du temps, qui avaient accompli, à cette époque dans les faits, une restauration longuement préparée dans les esprits; c'était une situation extérieure terrible, qui, tout-à-coup, sans préparation aucune, avait obligé la France à se jeter dans les bras de la race de Louis XIV, comme dans un naufrage on se précipite sur un radeau construit à la hate, sans considérer s'il a toutes les conditions de solidité et de durée nécessaires pour résister à l'action des eaux et des vents. Du jour au lendemain, la restauration fut impossible, puis

inévitable : après le grand naufrage de l'Empire, elle était la meilleure chance de paix pour la France ; c'était la combinaison qui ménageait le plus sa dignité, qui sauvait le plus de débris de cet immense désastre, et la plaçait dans les meilleures conditions vis-à-vis l'Europe triomphante qui occupait son territoire. La France, comme on l'a dit, paraissait imposante encore, lorsque, veuve de l'épée de Napoléon, elle se réfugiait au milieu des souvenirs de Louis XIV. Mais de la soudaineté de la situation qui rapprocha tout-à-coup la France de la maison de Bourbon, et du caractère impérieux de cette situation qui obligea de brusquer le rapprochement, il résulta un grave inconvénient. Les partis anciens restèrent entiers avec leurs idées exclusives, tout en acceptant une combinaison rendue nécessaire par le besoin immense de paix qui dominait le présent. On ne transigea point, et l'on supposa que l'on s'entendait bien plus qu'on ne s'entendit.

Du côté d'un grand nombre de membres de l'ancienne société française, en voyant les Bourbons revenus inévitablement pour ainsi dire, et par la force d'une situation extérieure, dont l'ascendant dominait toutes les considérations, on n'entrevit point qu'il était nécessaire de marquer d'une manière claire et précise dans quelles conditions

ils revenaient, et de chercher sous les débris que tant de révolutions avaient accumulés, ces droits respectifs des principes monarchiques et des libertés nationales, dont la définition nette et franche est la condition d'une bonne entente entre le gouvernement et la nation ; de même qu'entre des contrées limitrophes la délimitation exacte des frontières est la condition du bon voisinage. On se plut à faire tout dériver de la royauté, la liberté comme la paix, et l'on regarda comme un octroi et une concession bénévole, ce qui n'était au fond que la reconaissance d'un droit préexistant, et qui avait pu être violé en fait, mais jamais détruit en principe. Les princes exilés, à leur tour, ne rentrant point en France par l'effet d'une transaction intérieure, qui les aurait mis à portée d'apprécier l'état des esprits et des intérêts du pays, mais par la force irrésistible d'une situation extérieure qui rendait la race de Louis XIV nécessaire à la France, contre cette grande réaction européenne qui amenait tous les peuples coalisés à Paris, ne purent savoir quelles idées il fallait laisser sur la frontière de France, et en quoi il fallait modifier l'esprit qui avait dominé leurs conseils dans l'exil.

La révolution, de son côté, voyant dans quelles conditions s'opérait la restauration, resta en ar-

mes dans les articles de la Charte qui lui étaient favorables, à peu près comme les protestants se fortifiaient chaque fois que la paix venait à être signée, dans les places de sûreté qu'on leur accordait, parce qu'ils demeuraient convaincus que cette paix serait précaire et de peu de durée, et que bientôt on verrait se rallumer la guerre.

Il devait donc y avoir, une fois qu'on serait sorti des difficultés qui avaient un moment mis tout le monde d'accord, deux esprits en présence, l'ancien esprit royaliste qui mettait tout dans la royauté, et l'ancien esprit révolutionnaire qui mettait tout dans les assemblées et dans le peuple, sans qu'aucun des deux consentît à se dépouiller de ce qu'il avait de trop exclusif, et à reconnaître que, dans la lutte de 89, on était allé trop loin de l'un et de l'autre côté.

La séparation de la France en deux moitiés, et la constitution de ces deux partis qui devenaient chacun plus exclusif par le spectacle de ce qu'il y avait d'exclusif dans le parti contraire, était le péril le plus grave que pût courir la royauté : car, notre histoire est là pour le prouver, la place de roi de France a été une mauvaise place, toutes les fois que l'unité nationale a été suspendue. Ce titre de roi de France a quelque chose de trop large et de trop beau pour que la grande mission

qu'il indique puisse être réduite aux proportions du pouvoir et du rôle d'un chef de parti. Or, tant qu'une transaction n'intervenait point entre les deux grandes opinions qui avaient plus particulièrement défendu en France l'ordre monarchique et la liberté nationale, la royauté était placée sous la fatalité d'une situation qui l'entraînait à jouer ce rôle. La liberté, en se constituant en parti contre elle, devait, par une réaction inévitable, amener l'ordre monarchique à se constituer en parti sous elle; et, par une influence réciproque, les partisans d'un retour aux idées et à l'esprit politique de l'ancien régime, devaient provoquer chez leurs adversaires une réaction vers les idées et l'esprit révolutionnaires, de sorte que, s'il ne se trouvait pas des hommes assez habiles pour arrêter ce double mouvement, il était indiqué qu'on arriverait d'un côté à un ministère de cour expression de la volonté absolue du roi, de l'autre à une révolution.

On disait alors que la Charte était la transaction entre les deux esprits, l'esprit ancien et l'esprit nouveau; mais cette assertion manquait d'exactitude. La Charte n'avait point fait transiger les deux partis opposés, les deux prétentions rivales; elle les avait mis en présence: la prérogative absolue de la royauté, ou l'absolutisme royal,

se retrouvait dans l'article 14 ; la prérogative absolue des assemblées, ou la révolution, se trouvait dans le droit de refus d'impôt. Ce n'était donc pas la paix que la Charte avait consacrée, c'était la guerre qu'elle avait mise à l'état constitutionnel ; la Charte était, à proprement parler, un champ de bataille.

Le grand péril de la Restauration, c'était donc qu'elle avait l'air d'être faite, et qu'en réalité elle n'était point faite à l'intérieur, parce que c'était une situation extérieure qui l'avait amenée. Tout le travail des esprits et des intérêts qui précède ordinairement la reconstitution d'un pouvoir politique, était donc à opérer, et il est impossible de considérer, au point de vue où nous sommes placés aujourd'hui, l'histoire des quinze années de la Restauration, ces luttes incessantes des partis sur l'étendue des prérogatives parlementaire et royale, cette polémique ardente sur le véritable sens de la Charte, sur la portée de l'article 14, et sur celle de l'article qui attribuait aux Chambres le droit de voter, et par conséquent de refuser l'impôt, sans demeurer convaincu qu'on n'était d'accord sur rien en 1814, et qu'on s'était, des deux côtés, fait illusion sur une constitution qui donnait raison et par conséquent tort à tout le

monde, raison et tort à la royauté, raison et tort à la révolution.

Cette persuasion que la Charte avait tout fini et tout décidé, fut fatale en ce qu'elle empêcha qu'on fît des efforts pour s'entendre, et pour opérer la conciliation entre les deux esprits qui se trouvaient en présence. La tâche à accomplir consistait à séparer l'esprit monarchique de toute tendance au privilège et au pouvoir absolu, et à séparer l'esprit libéral de toute tendance à la révolution, afin qu'ils pussent se réunir et former l'esprit national, l'esprit français. Ce qui compliquait singulièrement cette tâche, c'est que les deux générations qui s'étaient trouvées en conflit en 1789, étaient encore en présence. Ceux qui avaient de vingt à vingt-cinq ans en 1789, avaient de quarante-cinq à cinquante ans en 1814, et par conséquent, dans les dernières années de la Restauration, ils étaient encore dans l'âge de l'activité politique. Il résultait de là, que les rancunes et les défiances du passé venaient augmenter les difficultés et envenimer les querelles du présent. Si l'on ajoute à tant de causes de périls, que les deux princes qui régnèrent pendant les quinze années de la Restauration, et surtout celui qui régna le dernier, avaient été les chefs de l'émigration armée, on comprendra toutes les appréhensions et toutes les terreurs accréditées

par les habiles et les perfides, réellement ressenties par les hommes sincères du parti adverse, surtout quand la force des choses eut amené les royalistes à se constituer à l'état de parti. La contre-Révolution et la Révolution, deux fantômes également redoutables, se provoquant mutuellement, poussaient les choses à l'extrême, et, au milieu des intérêts de la première Révolution alarmés pour la liberté, des intérêts de l'Empire alarmés pour l'égalité, des intérêts des anciennes classes nobiliaires alarmés pour la religion et la royauté, les passions s'échauffaient chaque jour, et la voix de la raison était, chaque jour, moins écoutée.

Nous ne prétendons pas dire que les difficultés étaient insurmontables, mais elles étaient très-grandes, et à cause de leur nombre et de leur étendue, et parce que les hommes qui se trouvaient en face de ces difficultés, n'étaient pas dans de bonnes conditions pour les résoudre. Peut-être la meilleure marche à suivre eût-elle été d'attendre que la lave des passions se refroidît, ce qui serait arrivé naturellement par l'extinction insensible des générations qui avaient été engagées dans les luttes ouvertes depuis 1789. Il fallait laisser disparaître la génération de la révolution et celle de l'émigration, et laisser grandir M. le duc de Bordeaux au milieu d'une génération nouvelle,



qui n'aurait point eu de préjugés contre lui, et contre laquelle il n'aurait point eu de préjugés. On l'avait appelé à sa naissance *Henri* et *Dieudonné*, ce qui prouvait qu'on avait eu l'instinct politique et religieux de cette situation; il fallait donc se laisser guider jusqu'au bout par ce sentiment, patienter avec les difficultés, au lieu de les brusquer, gagner du temps, laisser tomber les colères, travailler à élargir les bases de la royauté en France, en élargissant celles de la liberté, si on pouvait s'élever à la hauteur de cette conception : ce qui était difficile, il faut l'avouer, pour les hommes qui appartenaient à l'époque qui avait tant souffert de la révolution française. Mais, par-dessus tout, il fallait éviter, à tout prix, d'arriver à un choc, et mieux valait encore laisser la question indécise et suspendue, que d'essayer de la résoudre violemment; car le succès même n'eût pas été une solution, et l'on devait demeurer embarrassé de la victoire ou accablé sous le poids d'une défaite.

Malheureusement, la perception claire de cette situation manqua à ceux qui dirigèrent, dans les derniers temps, les conseils de la monarchie; et les terreurs redoublant dans les deux camps opposés, terreurs habilement exploitées par le parti qui poussait M. le duc d'Orléans au trône, la

royauté se jeta, par les ordonnances de juillet, dans la contre-révolution, pour échapper à la révolution qui lui paraissait imminente ; et l'opposition libérale recula jusque dans la révolution par les journées des 27, 28 et 29 juillet, et surtout par celle du 9 août, pour échapper aux images de contre-révolution qui se levaient devant elle.

La Restauration se trouva donc détruite parce que la situation extérieure qui avait déterminé son avènement n'existait plus, et parce qu'elle n'avait pu résoudre le problème de la situation intérieure. La Charte, comme ces canons chargés outre mesure, éclata. La liberté se sépara de nouveau de la royauté, et essaya une alliance nouvelle avec la révolution. La France rentra dans la carrière des épreuves politiques, les Bourbons rentrèrent dans la carrière des exils, et les royalistes qui n'avaient pas su séparer, d'une manière assez claire, le droit monarchique de l'absolutisme royal et du privilège, les libéraux qui n'avaient pas su séparer le droit national de la souveraineté populaire et des passions révolutionnaires, se trouvèrent jetés dans une situation nouvelle qui dure encore.

Il est remarquable que le roi Charles X eut l'intuition du véritable état des choses dans les derniers instants de la monarchie, et que, dans tou-

tes ses paroles et dans tous ses actes, il considéra évidemment M. le duc de Bordeaux comme pouvant seul apporter une solution aux difficultés si graves de la situation où se trouvaient la France et la royauté. Lors des abdications de Rambouillet, le vieux roi ne songea pas un moment à se donner M. le Dauphin pour successeur, et ce prince d'une si haute résignation n'eut pas lui-même l'idée de régner (1). La pensée de l'aïeul et celle de l'oncle allèrent droit à l'enfant, en franchissant les intermédiaires, et ce fut M. le duc de Bordeaux que le duc d'Orléans dut faire proclamer sous le nom de Henri V, d'après les actes d'abdication déposés aux archives.

La conviction du roi Charles X, à ce sujet,

(1) Chose remarquable ! Les avantages de cette combinaison avaient frappé ce prince, plein de résignation chrétienne, qui vient de mourir en exil. — « Ce n'est pas de ce jour, ce n'est pas de 1830, » disait-il au petit nombre de serviteurs qui l'entouraient, après la mort du roi Charles X, « que date ma pensée de placer l'avenir de ma famille sur la tête de Henri ; j'avais déjà réfléchi aux préventions qui s'élevaient contre moi, je les croyais injustes, mais je pensais qu'elles m'empêcheraient de remplir utilement mes devoirs Dès lors, il me semblait préférable, dans l'intérêt de la France, que la couronne passât sur la tête de celui que son âge mettait évidemment à l'abri de toute imputation. Aussi n'ai-je pas hésité à donner mon assentiment et ma signature à l'acte par lequel le roi mon père avait déclaré que la couronne passait sur le jeune front de Henri. »

Voir *Le comte de Marnes*, par M. de Montbel.

s'exprima de la manière la plus touchante dans les dernières paroles qu'il adressa aux officiers supérieurs des gardes-du-corps, lorsque ceux-ci vinrent lui remettre, à Valogne, les drapeaux de leurs compagnies. Il y eut des larmes dans tous les yeux lorsque le roi Charles X, après avoir reçu ces drapeaux, s'exprima ainsi : « Je reçois ces étendards ; ils sont sans tache. J'espère qu'un jour mon petit-fils vous les rendra de même. »

On retrouvait encore la même pensée de l'avenir de la monarchie rattaché à M. le duc de Bordeaux, dans l'ordre du jour remis à chaque garde en particulier dans cette même ville de Valogne : « Le roi, y était-il dit, voudrait pouvoir donner à « chacun de ses gardes-du-corps et à chacun de « messieurs les officiers et soldats qui l'ont ac- « compagné jusqu'à son vaisseau, une preuve de « l'attachement de son souverain ; mais les cir- « constances qui affligent le roi ne lui laissent « pas la possibilité d'écouter la voix de son « cœur. Privée des moyens de reconnaître une « fidélité si touchante, sa majesté s'est fait remet- « tre les contrôles de ses gardes-du-corps, de « même que l'état de MM. les officiers généraux « et autres, ainsi que des sous-officiers et soldats « qui l'ont suivie. Leurs noms, conservés par « M. le duc de Bordeaux, demeureront inscrits



« dans les archives de la famille royale, pour at-
« tester à jamais et les malheurs du roi et les
« consolations qu'il a trouvées dans un dévoue-
« ment si désintéressé. »

Ainsi la même pensée qui, avant même la naissance de M. le duc de Bordeaux, s'était manifestée d'une manière remarquable, revenait avec une insistance nouvelle au moment de la chute de la monarchie.

M. le duc de Berry était pour ainsi dire sorti des ombres de la mort qui commençaient à l'envelopper, afin d'annoncer sa venue, et il avait dit à la duchesse de Berry, qui s'agitait dans les convulsions de la douleur et du désespoir : « Ma femme, conservez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein ! » ce qui produisit, selon le témoignage de M. de Châteaubriand, qui assistait à cette douloureuse scène, une impression si vive, que toutes les physionomies parurent comme éclairées par un flambeau qui rayonnait tout-à-coup au milieu des ténèbres. Le roi Louis XVIII, debout au balcon des Tuileries, avait dit à la foule immense qui remplissait le jardin : « Mes amis, un enfant nous est né. » Le nonce, en se présentant à la tête du corps diplomatique devant le berceau, avait prononcé ces remarquables paroles : « Cet enfant est l'enfant de l'Europe. » La

tradition de la même pensée se continuait au moment de la révolution de 1830. Le roi Charles X, au milieu des ruines de la monarchie, se tournait vers cet enfant qui, avant même de naître, était l'espérance de sa race. A Rambouillet, il le désignait pour la couronne; à Valogne, quand l'avènement du 9 août était déjà accompli, il le montrait comme devant rendre un jour à l'armée les drapeaux qu'on venait de remettre au roi son aïeul; et c'était à son souvenir qu'il recommandait les noms des officiers, sous-officiers et soldats qui avaient suivi le roi jusqu'à Cherbourg.

Cette préoccupation est remarquable; mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que le roi Charles X n'était pas le seul dans l'esprit duquel elle se montrât. Un des commissaires chargés de reconduire les Bourbons de la branche aînée à Cherbourg, M. Odilon Barrot (1), dit au roi Charles X, qui hésitait à quitter Rambouillet : « Sire, « quels que soient les droits de votre petit-fils, « quelles que soient vos espérances d'avenir pour « lui, soyez bien convaincu que, dans l'intérêt

(1) Voir la lettre de M. Odillon Barrot à M. Sarrans jeune, publiée dans l'ouvrage intitulé *Louis-Philippe et la contre-révolution de 1830*. Nous citons textuellement les paroles de M. Odilon Barrot, telles qu'il les rapporte lui-même.

« même de ces espérances, vous devez éviter que « son nom ne soit souillé du sang français. » M. de Schonen disait également, en montrant le duc de Bordeaux pendant le chemin de Rambouillet à Cherbourg : « Et cet enfant! qui sait? »

Singulière coïncidence qui nous montre, dans des circonstances si différentes, dans des temps séparés par de longs intervalles, des esprits divers, placés dans des conditions toutes contraires, rattachant le nom de M. le duc de Bordeaux à une pensée d'avenir, et mettant toujours sur sa tête les espérances de la monarchie.

ARRIVÉE ET SÉJOUR DES BOURBONS

EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE.

I

LES BOURBONS A LULWORTH.

1830—1831.

L'Angleterre et le gouvernement anglais firent une réception peu bienveillante aux Bourbons de la branche aînée. Sur le rivage où ils débarquèrent on vit des drapeaux tricolores, et le cabinet anglais ne se montra d'abord à leur égard qu'à demi hospitalier. La joie de l'Angleterre, à la nouvelle de la révolution de Juillet, est caractéristique, et la conduite du gouvernement, dans cette circonstance, est d'autant plus remarquable, que c'étaient les tories qui conduisaient les affaires, et qu'ils devaient être défavorables aux principes démocratiques qui avaient triomphé dans les trois journées. Mais, comme on l'a dit avec rai-

son, il y a une chose que l'Angleterre veut avec autant de passion que son propre bien, c'est le mal de la France. Or, la chute de la Restauration, au moment où elle venait, par la conquête d'Alger, d'augmenter son influence dans la Méditerranée, et où ses bons rapports avec la Russie se changeaient en une alliance qui devait amener le remaniement des traités de 1815, était un évènement contraire à la puissance extérieure de notre pays; l'histoire diplomatique des quinze dernières années l'a prouvé jusqu'à l'évidence, et la clairvoyance politique des hommes d'État de l'Angleterre avait pu facilement s'élever jusqu'à la prévision d'un fait qui était dans la logique des choses. En effet, la France, sous le gouvernement royal, pouvait choisir à son gré entre tous les systèmes d'alliances; après les trois jours, elle se trouvait à peu près dans la même position qu'à l'époque des Cent-Jours, isolée en Europe, en face d'une coalition, sinon formée, du moins possible, et à laquelle l'Angleterre pouvait se réunir pour accabler notre pays, ou contre l'action de laquelle elle pouvait lui prêter, disons le mot, lui vendre la faveur onéreuse de sa neutralité.

Il n'était donc pas étonnant que l'Angleterre vît la catastrophe des Bourbons sans intérêt, et la révolution de 1830 avec joie. Deux mois seule-



ment avant cet évènement, notre ambassadeur à Londres, M. de Laval-Montmorency, quittant Londres par congé pour aller passer quelque temps en France, avait fait une visite d'adieu à lord Aberdeen, qui, après s'être plaint de nouveau, avec beaucoup d'amertume, de la conduite du cabinet des Tuileries, lui avait fait entendre que, dans les termes où se trouvaient les deux cabinets, il conservait peu d'espérance de le revoir, tant les choses lui paraissaient marcher vers une rupture, et tant la Restauration s'était par conséquent montrée fière et indépendante vis-à-vis de l'Angleterre! Le lendemain de la révolution de Juillet, un ambassadeur passait le détroit pour mettre la politique du nouvel ordre de choses à la discrétion du cabinet de Saint-James, et pour l'assurer qu'on sentait tellement le prix de l'alliance anglaise, qu'on le laissait maître de fixer le prix qu'il voudrait pour l'accorder. Ce contraste est si frappant, qu'il dispense de tout commentaire, et qu'il suffit pour faire mesurer la distance immense qui séparait la situation où se trouvait la France le 26 juillet, de celle où elle se trouva après les trois jours. Les ministres anglais de cette époque (c'étaient le duc de Wellington et sir Robert Peel) se montrèrent, en agissant comme ils agirent, Anglais avant d'être tories; c'est ce que répondait le duc de

Wellington à un ancien ministre de la Restauration, qui lui faisait observer, peu de temps après les évènements de Juillet, que le contre-coup de la révolution devait infailliblement renverser l'administration tory, et déterminer l'avènement d'un ministère whig. « Que voulez-vous, lui répondit-il, ils nous ont offert de si grands avantages pour l'Angleterre, que nous aurions été de mauvais citoyens si nous eussions repoussé leurs offres (1). »

Tandis que, par des motifs honorables pour eux, puisqu'ils attestaient la complète indépendance de leur diplomatie et la nationalité de leur politique, les Bourbons étaient reçus avec tant de froideur par le gouvernement anglais et la nation britannique, il se trouvait une famille catholique et jacobite qui se chargea d'exercer envers eux les devoirs de l'hospitalité anglaise, et de payer ainsi la dette de la race des Stuarts. Ce fut la famille Weld. Son chef, le cardinal Weld, fit offrir au roi Charles X le château de Lulworth, situé dans le Dorsetshire, non loin de la petite ville de Wareham.

Lulworth est une de ces belles résidences anglaises où l'aristocratie britannique, qui n'a pour

(1) Nous avons entendu rapporter cette conversation par le personnage même à qui le duc de Wellington adressa cette réponse.



ainsi dire qu'un pied à terre à Londres, déploie toutes ses magnificences et toutes ses grandeurs, comme si cette aristocratie terrienne sentait que sa force tient au sol, et que là où est le nerf de sa puissance, là doit être son principal établissement.

Le village de Lulworth est sur la côte du Dorsetshire, à quelques milles sud-ouest de la ville de Wareham. Le château est d'une architecture imposante et régulière ; ses tourelles dominent les bois et les cottages qui l'avoisinent, et on l'a comparé à la tête d'un géant posée sur le corps d'un enfant. Jacques Ier fut reçu au château de Lulworth, en 1615, pendant ses chasses dans l'île de Purbech. En 1668, Charles II le visita avec les ducs d'York et de Montmouth : le premier, après avoir fait monter le second sur l'échafaud, devait, on le sait, aller mourir en exil à Saint-Germain. En 1789, Georges III et trois princesses se rendirent par eau au château. Pendant la guerre civile, le château de Lulworth partagea le sort de tous les édifices de ce genre ; on enleva le fer et le plomb ; une grande partie de la boiserie fut même pillée par les troupes du parlement en 1643 et 1644. Tel était le château qui allait recevoir la famille royale, car Charles X avait accepté, du moins pour un temps, les offres du cardinal Weld.

Le roi Charles X, en touchant le rivage d'Angleterre, avait pris le nom de comte de Ponthieu, de même que madame la Dauphine avait pris le nom de comtesse de Marnes, qui lui rappelait quelques uns des plus doux instants qu'elle eût passés en France, dans une paisible et charmante solitude qui garde encore fidèlement son souvenir; et madame la duchesse de Berry, le nom de comtesse de Rosny, qui lui était cher, comme le château qu'elle habitait avec tant de prédilection. Il semblait que, pour se créer une touchante illusion, tous ces exilés eussent choisi le nom du lieu qui les rattachait par le lien le plus étroit à la France; et c'est ainsi que M. le duc de Bordeaux devait s'appeler plus tard le comte de Chambord.

Lorsque la famille royale, après avoir traversé les vertes allées qui serpentent sur une pelouse immense, fut arrivée au perron élevé par lequel on monte au vestibule de Lulworth, elle trouva sur le seuil deux cents personnes à la tête desquelles se tenait sir Joseph Weld, qui avait voulu introduire lui-même les augustes hôtes dans l'antique demeure de ses pères. Leur devise, partout inscrite sur leur château, semblait souhaiter la bien venue aux exilés. *Nil sine numine,* « Rien n'arrive sans la volonté de la providence, » telle

était cette devise profondément chrétienne, qui, dans son éloquence concise, semblait à la fois offrir une consolation dans le présent, une espérance pour l'avenir, à ce grand et inexprimable malheur qui venait s'abriter un moment sous le toit hospitalier des Weld.

Les premiers instants passés sur la terre étran gère furent profondément tristes; la royale colonie n'était pas encore acclimatée dans l'exil. Madame la duchesse de Berry, dont le caractère vif et l'esprit moins abattu, parce qu'elle entrevoyait dès lors la possibilité de reposer la question qu'elle ne croyait pas irrévocablement jugée, auraient pu jeter quelques rayons sur ces premières et sombres journées, n'avait pas accompagné tout d'abord ses parents à Lulworth ; elle était demeurée quelque temps dans l'île de Wight. L'aspect de cet intérieur avait quelque chose de monotone; les heures y marchaient lentement et péniblement; ses nouveaux habitants étaient encore comme sous l'influence de la catastrophe si subite et si imprévue qui avait frappé la royauté en juillet; ils éprouvaient cet engourdissement que ressentent les personnes à côté desquelles la foudre est tombée, lorsque, sortant de leur évanouissement, elles reviennent peu à peu à la vie. Les principaux Français qui avaient suivi la famille royale

étaient, sur le *Great-Britain* : M. le duc de Luxembourg, capitaine des gardes, M. le baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux, M. Barrande, M. Bougon, médecin, Madame de Gontaut, gouvernante de MADEMOISELLE, M. de Barbançois, M. de la Villatte, M. le comte Ogherty ; et sur le *Charles Carrol* : M. de Melinge, M. le vicomte de Talon, M. le marquis de la Salle, M. Gaston de Bouillé, M. le duc Armand de Polignac, M. Kingtzinger, M. de la Rue, M. le comte de Brissac, M. de Maupas, M. Alfred de Damas, Madame la comtesse de Sainte-Maure, M. et Madame de Charette.

Chaque soir le roi faisait son whist, M. le Dauphin jouait au billard, les princesses travaillaient autour d'une grande table devant laquelle étaient assis les deux enfants; on faisait quelques promenades au-dehors, on causait, on lisait les journaux qui étaient attendus avec une grande impatience, et qui plus tard animèrent un peu la vie de Lulworth parce qu'ils apportaient des nouvelles de France. On commentait ces nouvelles avec un intérêt facile à comprendre, car les évènements ne se firent pas longtemps attendre. La révolution, qui était sortie avec tant de violence des rives qui la contenaient, avait peine à rentrer dans son lit. Une lutte de trois jours n'avait point suffi à satisfaire l'immense agitation des esprits ; leur



élan, encore dans toute sa force, cherchait un champ ou il pût s'étendre. Les premières émeutes qui grondèrent dans Paris, la mort du duc de Bourbon enveloppée de redoutables ténèbres, la nouvelle de l'arrestation de MM. de Polignac, de Peyronnet, Chantelauze et Guernon-Ranville, vinrent retentir dans la paisible solitude de Lulworth et en troubler le morne repos. On comprend l'intérêt que prenait le roi et la famille royale au sort des personnes dont la tête était placée sous le coup d'une double menace : les arrêts de la justice politique qui a quelquefois l'implacable cruauté de la peur, et le ressentiment de la population, qui, profondément irritée du sang versé pendant les trois jours, semblait disposée à substituer les arrêts sommaires de la place publique aux lenteurs de la procédure. D'autres fois, comme il arrive à ceux qui ont éprouvé un grand malheur, on refaisait le plan de la bataille perdue, on indiquait les fautes commises et les torts qu'il eût fallu éviter; quelques uns insistaient même sur les partis énergiques qu'on aurait pu prendre dans le naufrage de la monarchie ; c'était l'opinion qui allait appeler aux armes la Vendée, qui commençait à se dessiner. Mais ces échappées étaient rares, car les conversations de ce genre déplaisaient au roi Charles X. Il conservait, sur la terre

étrangère, la conviction que tout ce qu'il était possible de faire pour prévenir ou pour arrêter la révolution, avait été fait, et il traitait la pensée d'une retraite sur la Loire comme une chimère. Un jour qu'un officier général soutenait l'opinion contraire, à Lulworth, devant M. le Dauphin, qui se tenait avec lui dans l'embrasure d'une croisée, le roi Charles X l'entendit et l'interrompit en lui disant sévèrement : « Taisez-vous, ce sont de mauvais propos que vous tenez là. » Ce qui rendait le roi Charles X si contraire à ce sentiment, c'est l'idée du sang qu'il aurait fallu verser pour recommencer sur la Loire la lutte qui avait eu une si funeste issue à Paris, et c'était là le motif qui l'avait décidé à repousser toutes les ouvertures qu'on lui avait faites lorsqu'il n'avait pas encore quitté le sol de la France.

Au milieu de ses tristesses, la famille royale trouvait cependant de grandes consolations dans les preuves de dévouement si nombreuses et si touchantes qu'elle recevait, et dans cette haute et solennelle manifestation des royalistes de France en faveur du principe monarchique qui venait de recevoir une lésion si profonde par les évènements de 1830. Maintenant que la chaleur des passions est tombée, et que la partialité politique, qui fausse tour-à-tour le jugement de toutes les opinions, a

perdu quelque chose de cette âpreté que lui donne l'émotion d'une lutte récente, les honnêtes gens de toutes les opinions le reconnaîtront sans peine, ce fut un beau spectacle que celui qu'offrirent à cet époque tant d'hommes de cœur qui brisèrent leur carrière, pour marquer leur haute désapprobation de l'atteinte qui venait d'être portée aux lois fondamentales de la monarchie. Qu'on partage ou non leur opinion sur cette atteinte, là n'est point la question; on n'en doit pas moins proclamer que ce fut un fait honorable pour le parti royaliste, honorable pour la France entière, que ce généreux empressement avec lequel ces hommes de tous les âges, de toutes les classes, les uns appartenant à l'ancienne société française, les uns datant de l'Empire, quelques uns plus jeunes encore, renoncèrent aux positions avantageuses qu'ils occupaient, préférèrent leurs convictions politiques à leurs intérêts, et rentrèrent dans la vie privée au moment où la royauté partait pour l'exil. Ces magistrats qui descendaient de leurs sièges, ces administrateurs qui abandonnaient leurs fonctions, ces diplomates qui abdiquaient leur mission, ces officiers qui brisaient leur épée, les uns dans tout l'éclat de leur carrière, et d'autres, sacrifice plus grand encore ! à l'entrée même de leur vie, et lorsque l'avenir s'étendait devant eux avec toutes les richesses de



leurs espérances, ces professeurs qui quittaient leur chaire, toute cette élite d'esprits élevés et de nobles cœurs, s'honoraient eux-mêmes, honoraient leur parti, honoraient la France, en montrant cette vertu politique devant laquelle disparaissent toutes les considérations de l'intérêt privé, qui prend ses raisons d'agir dans le sanctuaire de la conscience, et qui fait la force et le nerf des nations chez qui elle règne.

Ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette manifestation, c'est qu'elle n'était point circonscrite dans les classes qu'on regardait comme plus étroitement unies à l'ancienne dynastie par leur origine (1). Parmi ceux qui suivaient cette ligne de conduite, on comptait quelques uns des noms les plus éclatants de l'Empire, entre autres celui du brave général de Latour-Maubourg, trophée vivant que les boulets ennemis avaient consacré en le touchant, et dont la conduite, devant l'émeute qui voulait désarmer les invalides, avait été si courageuse et si ferme. En apprenant les détails de cette belle conduite à Lulworth, où elle était

(1) Témoin la belle lettre de Richepanse, fils d'un général de la République, au maréchal Gérard : « Né et bercé dans les trois cou« leurs, je ne puis les haïr; mais quinze années, l'Espagne où j'ai « gagné le grade de capitaine avec mon sabre, m'ont rappelé que « le drapeau de Henri IV n'est pas plus conscrit que celui de la « révolution. »

venue rejoindre sa famille. Madame la duchesse de Berry s'écria vivement : « Moi je savais bien « qu'il se conduirait ainsi ; je l'aime depuis « 1816! » C'était à cette époque aussi que le nom de M. le comte de Kergorlay retentissait à Lulworth, avec tout l'éclat que lui donnait la fermeté bretonne de sa lettre à la Chambre des Pairs. Doué d'un de ces caractères de résistance et d'énergie qui se raidissent contre la difficulté et que la providence semble avoir taillés dans le granit celtique pour lutter contre les obstacles des mauvais jours, ce Spartiate né en Bretagne ne voulait tenir aucun compte de ce qu'on était convenu d'appeler les faits accomplis. Ce fut une curieuse et intéressante chose que de voir cette probité tenace aux prises avec la dextérité de M. Pasquier, le Jean des habiletés du régime nouveau, qui employa autant d'expédients et d'échappatoires pour éluder le débat solennel auquel aspirait M. de Kergorlay, que celui-ci put mettre de persistance à obtenir le procès qu'on lui refusait. La dextérité de M. Pasquier fut vaincue, et la persistance de M. de Kergorlay l'emporta ; il fallut saisir et déférer à la Chambre des Pairs sa lettre de démission, publiée dans deux journaux, la *Gazette de France* et la *Quotidienne*. L'honorable accusé justifia les paroles incriminées en les ag-

Il est facile de concevoir quelle impression tous ces faits produisaient dans le salon de Lulworth, car les yeux de la famille royale ne cessaient point d'être attachés sur la France. Les membres de cette royale colonie, jetés dans cette demeure hospitalière, ressemblaient à des naufragés qui, du rivage où le flot les a poussés, contemplent avec tristesse les suites de la catastrophe dont ils ont été les premières victimes. De rares moments de bonheur venaient, comme ces rayons qui s'échappent quelquefois entre les nuages, réjouir par intervalles les journées froides et monotones de l'exil; c'était lorsque des voyageurs, arrivant de France, apportaient à Lulworth les souvenirs de la patrie.

Un des premiers visiteurs des adversités de la maison de Bourbon, dont le nom rappelait à la fois au frère et à la fille de Louis XVI un grand malheur et un grand dévouement (1), racontait ainsi, à la date du 7 octobre 1830, son voyage à Lulworth : « Charles X avait permis que je me « trouvasse à onze heures dans le salon où la fa- « mille royale devait se réunir avant la messe, « et j'y étais; et tous venaient à moi, et tous m'a- « dressaient des paroles bienveillantes. M. le duc

(1) M. de Sèze.

« de Bordeaux me dit : — *Je suis bien aise de* « *vous voir en mémoire de votre père.* — Ah ! oui, « c'est en mémoire de mon père ! Je ne suis rien « par moi-même, je suis tout par lui et je m'en « félicite. C'est une gloire si douce que celle d'un « père ! On en jouit sans embarras, on en est « fier sans cesser d'être modeste. » Après avoir raconté que le roi Charles X le retint à dîner, le comte de Sèze poursuit ainsi : « Avant six heures, « j'étais de retour à Lulworth et installé dans le « salon. A table, Charles X était placé entre ses « petits enfants. J'eus le bonheur d'être appelé « auprès de madame la Dauphine. Que le dîner « fut triste pour moi ! Madame la Dauphine me « raconta ses derniers malheurs, son départ, je « dirai presque sa fuite de Dijon, et cette route « si longue de deux jours sans nouvelle du roi ni « de monseigneur le Dauphin. Le seul épisode « consolant de ce voyage avait été la rencontre de « M. le duc de Chartres, qui lui avait offert ses « services et ceux de son régiment avec l'empres- « sement le plus vif et qui paraissait le plus vrai. « La princesse en avait été touchée. Puis elle me « dit le départ de Rambouillet, l'arrivée de Cher- « bourg, et l'embarquement sur un bâtiment « américain. Cette dernière circonstance l'avait « effrayée, et ses craintes devaient être affreuses

« si elle savait le mot qu'on attribue à M. de La-
« fayette. On assure qu'à son dernier voyage aux
« États-Unis, M. de Lafayette dit aux Américains
« en les quittant : « *Je ne vous verrai plus sans*
« *doute, mais je vous enverrai bientôt la famille*
« *royale de France.* » J'ai été interrogé à Lulworth
« sur tout ce que je savais. Avec quelle recon-
« naissance on parlait des amis qui se sont mon-
« trés fidèles ! Comme madame la Dauphine se
« rappelait tous ses bons voisins de Villeneuve-
« l'Étang ! Le courage de M. de Kergorlay fut cé-
« lébré, et M. de Latour-Maubourg obtint un suf-
« frage bien flatteur, car MADAME, toujours vive,
« s'écria : « Je savais bien qu'il se conduirait
« ainsi ! Moi, je l'aime depuis 1816. »

En arrivant à Lulworth, on avait concentré l'éducation de M. le duc de Bordeaux dans les mains d'un homme qui, en France, n'était chargé que de lui enseigner une seule branche des connaissances humaines; cet homme était M. Barrande, ancien élève de l'école Polytechnique, d'un caractère froid, d'un esprit net et positif, et d'une instruction profonde et variée. Il y avait un avantage évident pour la direction de l'éducation de M. le duc de Bordeaux dans cette concentration qui prévenait les tiraillements qui résultent de la multiplicité des influences : c'était un des bien-



faits de l'exil. Depuis que la famille royale était établie à Lulworth, on avait repris cette éducation un moment suspendue, et qui cependant ne suivit son cours régulier qu'un peu plus tard.

Toutes les pensées et toutes les espérances de la branche aînée étaient venues se reposer sur cette jeune et blonde tête d'enfant. Il n'y eut qu'une fête pendant tout le séjour des Bourbons à Lulworth, ce fut le 29 septembre. C'était la première fois qu'on célébrait dans l'exil l'anniversaire du jour où Louis XVIII avait dit à la foule immense qui encombrait le jardin des Tuileries : « Mes amis, « un enfant nous est né. »

Hélas ! le souvenir des fêtes de la patrie gâta cette première fête de l'exil. On se rappelait involontairement le concours nombreux de visiteurs qui se présentait à Saint-Cloud à pareil jour, pour offrir ses hommages à la famille royale, et célébrer avec elle la miraculeuse naissance de M. le duc de Bordeaux. Parmi ces visiteurs, un des plus empressés occupait en ce moment le trône de France, et un grand nombre de ceux qui rivalisaient avec lui d'enthousiasme et de dévouement, avaient transporté des Tuileries au Palais-Royal leur fidélité nomade, toujours prête à déserter les autels du malheur pour aller s'asseoir aux banquets de la prospérité. Ces blessures, aujourd'hui cicatrisées

par le temps, étaient alors saignantes dans le cœur des Bourbons de la branche aînée. Ils souffraient autant d'avoir été déçus dans la confiance qu'ils avaient mise dans la famille d'Orléans, que d'avoir perdu la couronne, et ce n'étaient point les coups de leurs adversaires qui leur avaient été le plus sensibles, c'étaient les coups de ceux qui se disaient leurs amis.

Bien peu de temps après cette journée qui jeta un peu de mouvement et de vie au milieu de la morne solitude du château hospitalier des Weld, le roi Charles X songea à quitter Lulworth. Outre qu'on était un peu à l'étroit dans cette résidence, le roi ne voulait point abuser de la généreuse hospitalité de la famille jacobite. Ce fut alors que le gouvernement anglais, ayant été instruit des dispositions du roi et de sa famille, lui fit offrir le château d'Holy-Rood à Édimbourg, offre qui n'avait rien qui pût compromettre le cabinet de Saint-James avec le cabinet du Palais-Royal, car Édimbourg allait encore éloigner la maison de Bourbon de la France, et M. le prince de Talleyrand, nouvel ambassadeur de la royauté d'août, insistait pour obtenir ce résultat.

Ce fut vers la mi-octobre 1830 que le roi Charles X quitta Lulworth, se rendant à Poole, où il s'embarqua avec M. le duc de Bordeaux pour



l'Ecosse ; M. le Dauphin et madame la Dauphine, avec MADEMOISELLE, prirent le chemin par terre. C'est alors que M. le duc de Bordeaux répondit à sa sœur qui lui faisait observer qu'allant par mer il ne verrait rien : « Je préfère mon voyage au vôtre, car j'apercevrai la France. »

Avant la fin d'octobre 1830, toute la famille royale était établie à Holy-Rood, à l'exception de MADAME, duchesse de Berry, qui, par des raisons particulières et qui, ainsi qu'on le verra plus tard, se rattachaient à la politique, résida quelque temps à Londres et à Bath.

II

LES BOURBONS A HOLY-ROOD.

1831—1832.

Le palais d'Holy-Rood, qui, lorsqu'on l'aperçoit pour la première fois à la clarté douteuse de la lune, avec ses créneaux et ses hautes murailles, produit l'effet d'une prison, s'élève à l'une des extrémités d'Édimbourg, et n'est séparé que par une place du sale et sombre faubourg de la Canongate. Il est situé sur un terrain bas, dominé de tous côtés par des montagnes. Celle qui le commande, à gauche, est couronnée d'édifices élégants et pittoresques, et entourée comme d'une ceinture de maisons neuves qui se détachent des flancs de la montagne par leur blancheur. C'est dans une de ces maisons que s'établit madame la Dauphine;

une autre fut occupée par madame la duchesse de Berry pendant son séjour à Édimbourg. Malgré sa vaste étendue, le palais des Stuarts ne pouvait contenir qu'une partie des Bourbons exilés; la portion des appartements restée habitable était très-restreinte, et ce ne fut que dans la façade opposée à la porte d'entrée, et qui est entièrement moderne, qu'on put trouver un logement pour Charles X et le duc de Bordeaux; MADEMOISELLE s'établit avec la duchesse de Gontaut à droite de la porte d'entrée.

Holy-Rood, dont Jacques V, roi d'Écosse(1), jeta les premières fondations, mais qui ne fut entièrement terminé que sous Charles II, n'est guère plus intérieurement qu'une ruine, mais une ruine majestueuse et vraiment royale. On y visite encore les appartements de Marie Stuart avec leurs gothiques tentures et leurs meubles vermoulus par le temps, et l'ombre charmante et plaintive de la reine d'Écosse semble errer sous les lambris noircis par les années de cette longue et vaste galerie de cent cinquante pieds de long sur soixante-douze de large, toute tapissée des portraits des rois d'Écosse jusqu'à Fergus; c'est dans cette galerie que se réunissent les pairs écossais

(1) En 1528.

pour choisir les douze d'entre eux qui doivent les représenter au parlement britannique. Ces rois, muets témoins d'un glorieux passé, attachant leurs regards sur le visiteur dont les pas indiscrets troublent le silence solennel de leur demeure, jettent je ne sais quel trouble dans son ame ; on dirait voir l'assemblée des siècles faisant la haie pour regarder passer, avec une ineffable ironie, le présent qui, après avoir fait un peu plus, un peu moins de bruit, va se perdre dans le silence éternel du tombeau. La vie et le mouvement conviennent mal à ce séjour d'immobilité et de mort, palais d'une royauté qui n'est plus, s'élevant dans la capitale d'un royaume qui n'est plus qu'une province, de sorte que toute sa splendeur n'est qu'une splendeur de reflet, toute sa grandeur qu'une grandeur de souvenir. Au-dehors, le palais d'Holy-Rood, comme ces organisations vigoureuses qui, malgré les lésions intérieures, conservent l'apparence de la force, offre encore l'image de la solidité et de la durée. L'édifice est de forme quadrangulaire ; quatre tours flanquent sa façade ; les armes des rois d'Écosse surmontent et décorent la porte d'entrée ; une cour carrée, entourée d'un portique, occupe le milieu de l'édifice.

Pendant la première révolution déjà, le roi Charles X avait habité le palais d'Holy-Rood ; c'é-

tait donc pour la seconde fois que sa destinée voyageuse venait heurter celle des Stuarts. Du reste, les tristesses de ce monument se mariaient avec celles de l'exil, et le vieux palais d'Holy-Rood, qui pleurait ses rois, convenait assez bien, comme séjour, aux Bourbons qui pleuraient leur patrie. Il y avait de mélancoliques rapprochements entre ces deux histoires si pleines de larmes et de douleurs, qui, à deux siècles de distance, venaient se rencontrer; et c'était un assez beau spectacle que les Stuarts se levant à demi sur leurs tombeaux pour faire honneur aux princes qui les visitaient, et pour rendre, dans leur morne et sombre palais, aux petits-fils de Louis XIV, l'hospitalité de Saint-Germain. Le souvenir de ces adversités qui, jusqu'à la révolution de France, n'avaient point d'égales sous le soleil, Marie Stuart, Charles Ier, Jacques II, noms tristes et douloureux, adoucissaient l'amertume de la position du frère et de la fille de Louis XVI, en leur rappelant que ce n'était point la première fois que la majesté royale avait été violée, « que les reines avaient été vues « pleurant comme de simples femmes, et que l'on « s'était étonné de la quantité de larmes que con« tenaient les yeux des rois. » Quant au jeune enfant qui arrivait à Édimbourg à la suite de ses parents, le séjour d'Holy-Rood n'était pas non plus

mauvais pour lui ; le génie des Stuarts qui réside dans ces lieux solitaires, se leva triste et morne devant l'héritier de la maison de Bourbon, pour lui indiquer du doigt les routes à éviter et les écueils sinistres où les monarchies venaient échouer sans retour. Le malheur de ces princes brilla devant lui comme un fanal allumé sur le rivage, et, plus tard, quand les années eurent mûri son intelligence, il médita plus d'une fois sur les impressions qui, tombant avec les ombres de la nuit, descendaient sur son jeune front du haut des sombres voûtes du vieux palais d'Holy-Rood.

Tant que la famille royale était demeurée à Lulworth, elle avait été, par suite de l'incertitude de la durée de son séjour dans ces lieux, pour ainsi dire campée dans son exil; à Édimbourg elle s'y établit, car elle arriva dans cette ville avec la pensée d'y fixer, du moins pour un temps assez long, sa résidence. Le roi, M. le duc d'Angoulême et madame la Dauphine, y formèrent des habitudes; le roi se promenait à pied deux heures par jour, et montait à cheval une ou deux fois par semaine avec madame la Dauphine; les magnifiques carrosses des Tuileries avaient été remplacés par une simple voiture de remise louée au mois, et Mademoiselle prenait des chevaux à la demi-journée quand elle voulait sortir.

Dans les premiers moments du départ de la branche aînée, on avait parlé de sommes immenses emportées par elle dans l'exil. C'était, on le voit, une erreur à ajouter à tant d'autres erreurs; les prospérités des Bourbons avaient été royalement prodigues; ils avaient toujours eu la pensée que les rois devaient administrer leurs finances particulières à la manière du soleil, qui ne pompe les eaux des fleuves et de la mer que pour les rendre à la terre en rosée et en pluie. C'est ainsi que, dans les dernières années de la Restauration, le duc d'Angoulême répondait à un ministre qui lui demandait, à la fin du mois de décembre, un secours pour une commune : « Monsieur, j'en suis fâché, il faudra revenir. Je me suis fait une loi de rendre à la France, chaque année, ce que je reçois d'elle. L'année finit aujourd'hui, mon revenu a fini avec l'année, et j'ai donné ce matin tout ce qui me restait; revenez demain (1). » Avec de semblables principes d'administration, on ne thésaurise guère; aussi les Bourbons de la branche aînée avaient-ils agi comme s'ils croyaient perdre tout ce qu'ils ne donnaient pas.

La révolution de 1830 les prit au dépourvu; c'est à peine s'ils emportèrent 250 mille francs

(1) Ce fait a été révélé dans une lettre de l'honorable M. Hyde de Neuville.

en quittant la France ; et si on avait saisi leurs biens particuliers, qui étaient peu considérables (1), ils eussent été réduits à l'aumône sur la terre étrangère. Ajoutons que cette généreuse confiance qui fit négliger à la maison de Bourbon de faire des économies, tenait au principe même sur lequel reposait leur gouvernement. Un homme plein de sens (2) l'a fait observer : les princes qui, sortant des rangs de la foule, sont portés au trône par les évènements, conservent toujours quelque inquiétude dans leur union avec l'État, et l'on vit le plus illustre sans contredit d'entre eux, Bonaparte, poursuivi de cette idée, lorsque la loi qui réglait les rapports du domaine privé avec le domaine de la couronne fut discutée, prévoir involontairement l'éventualité d'une situation où il cesserait d'occuper le trône, et se préparer pour cette circonstance une opulente retraite. Rien de pareil chez la maison de Bourbon. On reconnaît, à la manière dont ils agissent, qu'ils regardent leur mariage avec l'État, pour nous servir d'une expression du roi Henri IV, comme saint et indissoluble, et qu'ils ne prévoient jamais le cas où

(1) Ils se montaient à dix mille hectares de bois, situés dans sept départements : Vienne, Deux-Sèvres, Cher, Haute-Marne, Marne, Vosges, Ardennes. (Voir *le Moniteur* du 18 février 1831, Rapport de M. Thil sur la liquidation de l'ancienne liste civile.)

(2) M. Hennequin.

il pourrait être rompu. Les révolutions elles-mêmes, malgré tant d'enseignements réitérés, les laissent dans leur généreuse incrédulité à cet égard, et l'exil de 1830 les trouva aussi pauvres en économies que l'émigration de 93.

A Holy-Rood comme à Lulworth, l'uniformité de la vie des exilés n'était guère rompue que par l'intérêt qu'excitaient les nouvelles qui arrivaient de France, et la joie qu'apportaient avec eux les royalistes persévérants qui venaient saluer les adversités des Bourbons de la branche aînée, dans le palais des Stuarts. Ce nouvel exil avait brisé l'ame de madame la Dauphine; elle n'était pas au nombre des personnes qui conservaient des espérances prochaines; sa vue, exercée par le malheur, lui faisait apercevoir les longues années d'épreuves qui devaient encore se dérouler devant elle; elle souffrait son exil tout entier à chaque instant de son exil. Tous les Français qui venaient à Holy-Rood, demeuraient aussi frappés de son douloureux abattement que de son infatigable amour pour la France, et de ses inépuisables vertus de pardon envers les moins excusables de ses ennemis. Un voyageur qui était allé déjà visiter les Bourbons à Lulworth (1), et qui vint les revoir en 1831

(1) Le comte de Sèze; le vicomte de Nugent vint quelque temps après, ainsi que le comte de Mangin-Fondragon et plusieurs autres.

à Holy-Rood, écrivait ce qui suit à ce sujet : « Assis autour d'une table ronde, pendant le jeu de Charles X et de M. le Dauphin, nous causions, je pourrais dire familièrement, avec madame la Dauphine. Elle nous demandait des détails sur tous ses amis ; c'est ainsi qu'elle les appelle. Il y avait des noms qu'elle ne pouvait prononcer sans larmes; puis, quand la conversation tombait sur des personnes et sur des actes qu'il était impossible de ne pas blâmer, elle se taisait et ne pleurait plus. L'attachement l'attendrit plus que l'abandon ne l'affecte; serait-ce qu'après une si cruelle expérience, on n'est plus surpris que de la fidélité? Madame la Dauphine avait ce soir-là, auprès d'elle, une foule de journaux français ou étrangers. « Vous voyez là des journaux anglais, me dit-elle, « et ce sont des artic-les de France que je lis et que « je cherche. — Mais, Madame, lui dis-je, la « France!..... — Qu'importe, me répondit- « elle, c'est là que sont tous mes souvenirs, tous « mes regrets ; c'est là qu'est tout mon cœur. »

« Elle sanglotait en parlant ainsi, et nous pleurions silencieusement auprès d'elle. J'avais cru jusqu'ici que madame la Dauphine, assaillie par tant de malheurs, ressemblait à un de ces chênes battus par l'orage qui se fortifient dans la tempête; je m'étais trompé, c'est plutôt un chêne déraciné



qui languit et qui meurt loin de sa terre natale. »

Il importe de ne pas l'oublier, lorsque madame la Dauphine exprimait ces sentiments pour la France, la proposition Baude (1) avait été prise en considération, puis votée par la Chambre des députés, et la salle du Palais-Bourbon retentissait des discours où l'on discutait les moyens les plus propres à tenir à jamais éloignés « l'ex-roi « Charles X, ses descendants et les alliés de ses « descendants, bannis à perpétuité du territoire « français, et déclarés incapables d'y acquérir, à « titre onéreux ou gratuit, aucun bien, comme « d'y jouir d'aucune rente ni pension, » et à les forcer « à vendre, dans le délai de six mois, « tous les biens qu'ils posséderaient en France. » On voulait que cette race antique ne conservât plus un seul pouce de terrain dans ce royaume qui était l'œuvre de sa politique et de ses victoires. Les paroles les plus haineuses, les expressions les plus dures contre les Bourbons de la branche aînée, se succédaient dans nos assemblées délibérantes, à l'occasion de cette proposition qui semblait avoir réveillé les inimitiés assoupies et rallumé les passions éteintes.

Mais dans les Chambres et hors les Chambres

(1) La proposition Baude est du 15 mars 1831.

de nobles voix retentirent à cette occasion, et elles arrivèrent jusqu'au cœur des exilés, qui se consolèrent d'avoir été aussi cruellement attaqués, en apprenant de quelle manière ils étaient défendus.

« — Il y a quelque chose de puéril dans cette pensée de l'homme qui prétend enchaîner l'avenir à ses lois, s'écriait M. Berryer. Mais qui sanctionnera une pareille proposition? Le cousin de la duchesse de Berry et du duc de Bordeaux? Allez, allez, les lois de condamnation et de proscription ont toujours été de mauvaises garanties. Que le gouvernement s'occupe plutôt de dissiper les craintes de l'avenir, et de nous assurer l'ordre, la gloire et la liberté. »

C'est à l'occasion de la même loi que le duc de Fitz-James prononçait ces belles paroles : « C'est une triste passion que la haine, d'autant plus triste qu'un des caractères distinctifs de cette maladie de l'humanité, est de ne jamais trouver satisfaction dans les succès qu'elle obtient. C'est une loi de haine et de vengeance qu'on vous propose, une loi qui rappelle celle qui supprima l'anniversaire du 21 janvier, en alléguant que la seule lecture du pardon eût été une infraction au pardon lui-même. L'exclusion de la branche aînée est un fait accompli. Il durera autant que Dieu lui per-



mettra de durer, pas une minute au-delà. De deux choses l'une, ou l'exil de cet enfant doit être éternel, ou la France le replacera sur le trône de ses pères. Dans le premier cas, ce ne sera pas la loi proposée qui cimentera sa condamnation, ce sera la liberté, la paix, le bonheur dont le gouvernement qui a succédé à la branche aînée aura fait jouir la France. Dans la seconde proposition, comme il ne pourra jamais être rappelé que par la force des choses, par une loi unanime de salut qui sortirait de toutes les bouches, une telle puissance est irrésistible, et votre loi serait alors entraînée par le torrent qui en a déjà englouti tant d'autres. Ah! messieurs les ministres, assurez au pays son existence de demain, si vous le pouvez, et ne faites pas de l'éternité (1)! »

Vives et poignantes paroles, auxquelles M. le marquis de Dreux-Brézé ajoutait plus tard cette éloquente apostrophe : « Si vous bannissez à jamais les Bourbons et leur postérité, renvoyez-leur donc tout ce que vous en avez reçu; ne retenez pas cet héritage de gloire et de biens qu'ils vous ont laissé! Que dis-je! faites ouvrir les tombeaux de leurs ancêtres, et renvoyez-leur les ossements des fondateurs de vos libertés, des conquérants de

(1) Séance de la Chambre des Pairs du 9 décembre 1830.

votre territoire, des sages créateurs de votre législation. »

Une de ces voix surtout, dont les accents sont toujours allés haut et loin dans ce pays, faisait entendre des interpellations qui produisaient une impression profonde : « A entendre les déclamations de cette heure, écrivait M. de Châteaubriand, il semble que les exilés d'Édimbourg soient les plus petits compagnons du monde et qu'ils ne fassent faute nulle part. Il ne manque aujourd'hui au présent que le passé ; c'est peu de chose ! Comme si les siècles ne se servaient pas de base les uns aux autres, et que le dernier arrivé pût se tenir en l'air ! Comment se fait-il donc que, par le déplacement d'un seul homme à Saint-Cloud, il ait fallu prêter trente millions au commerce, vendre pour deux cents millions de bois de l'État, augmenter les perceptions de 55 centimes sur le principal de la contribution foncière, et de 50 centimes sur le principal de la contribution des patentes? Jamais sacre royal aura-t-il coûté aussi cher que notre inauguration républicaine? Notre vanité aura beau se choquer des souvenirs, gratter les fleurs-de-lys, proscrire les noms et les personnes, cette famille, héritière de mille années, a laissé en se retirant un vide immense, on le sent partout. En parcourant l'espace qui sépare la tour du

Temple du château d'Édimbourg, je trouverai autant de calamités entassées qu'il y a de siècles accumulés sur une noble race. Une femme de douleur a été surtout chargée du fardeau le plus lourd, comme la plus forte; il n'y a cœur qui ne se brise à son souvenir; ses souffrances sont montées si haut, qu'elles sont devenues une des grandeurs de la France. »

Belles et hautes paroles qui n'empêchèrent rien, car la passion politique n'a ni oreille pour entendre, ni intelligence pour juger, ni cœur pour sentir; mais paroles qui devaient rester comme une protestation éloquente dans la mémoire de la France, pour en sortir le jour où la raison publique et la justice nationale reprendraient le dessus (1).

Nous avons dû rappeler la proposition Baude, qui se rattache à l'histoire de l'exil de la branche

(1) Quatorze ans plus tard, un vote de la Chambre renvoyait au Ministre de l'intérieur, sur le rapport de l'honorable M. Crémieux, une pétition qui demandait que les portes de la France fussent ouvertes à Madame la Dauphine et à MADEMOISELLE. Interpellé par plusieurs membres ministériels au sortir de la Chambre, M. Crémieux répondit à l'un d'eux qui lui disait : « Mais que voulez-vous donc, Monsieur ? » — « Je veux, Monsieur, que lorsque la fille de Louis XVI et la fille du duc de Berry paraîtront dans nos rues, nous marchions devant elles chapeau bas, pour apprendre à tous le respect que l'on doit à l'innocence et à la vertu unies au malheur. Je veux que la fille de Louis XVI

aînée, puisqu'elle acheva de fixer la position des Bourbons exilés, en complétant ainsi la révolution de 1830. Ils furent déclarés bannis à perpétuité, incapables d'acquérir et de continuer à posséder, et il leur fut enjoint de vendre, dans le délai de six mois, à partir de la promulgation de la loi, les biens qu'ils se trouveraient posséder en France.

Peu de temps après la promulgation de cette loi, on vit arriver à Holy-Rood un homme qui venait d'acquérir de nouveaux titres à l'intérêt des exilés, c'était le vicomte de Conny. Les royalistes de France se trouvaient à cette époque dans une situation difficile, et sur laquelle il importe de donner des explications sommaires; car les résultats de cette situation retentissaient douloureusement dans les entretiens de la petite colonie d'Holy-Rood.

La révolution de 1830 n'avait pas rompu les liens d'attachement qui unissaient un grand nombre de Français à la branche aînée, et, comme il arrive pour les ames élevées, les injures et les rigueurs auxquelles ils voyaient les objets de leur affection en butte, redoublaient au contraire leurs

jouisse de la seule consolation que la France puisse lui donner, celle d'entendre la messe tous les jours rue d'Anjou, devant l'autel qui s'élève au-dessus des restes de son père, de sa mère, de son frère et de sa tante. »



marques de respect et de sympathie, comme s'ils eussent voulu adoucir, par ces hommages et ces témoignages d'amour, l'amertume qui devait inonder l'ame des exilés. Ils mettaient donc une certaine ostentation dans la manifestation de leurs sentiments; et, par une réaction facile à comprendre, plus le parti révolutionnaire abreuvait les Bourbons d'outrages, plus les royalistes saisissaient les occasions de montrer leur respect et leur dévouement aux petits-fils de Louis XIV. Un gouvernement qui aurait eu des vues élevées, aurait compris qu'il y avait quelque chose d'inévitable dans cet état des esprits, et qu'il fallait, au lieu d'entreprendre de changer des dispositions qui échappaient à son action politique, gouverner assez bien les affaires générales de la France pour rendre ces dispositions impuissantes et inactives. Qu'il y eût, au milieu de tant d'intérêts froissés par la révolution de 1830 et d'idées contraires au nouvel établissement, des esprits vifs et impétueux qui fussent prêts à accueillir les moyens les plus courts, et par conséquent les moyens violents, pour arriver à le détruire, cela est trop vraisemblable pour ne pas être vrai. Cependant, quoique leur nombre fût assez grand, c'était là l'exception et non la règle, et un gouvernement habile et fort eût évité, avec un soin tout particulier, de leur

donner un prétexte. Mais tout ce qui était général se trouvait au-dessus des forces du gouvernement, ou plutôt, à cette époque, il n'y avait pas de gouvernement, le pouvoir était tombé dans la rue.

Lorsque le premier anniversaire du 13 février revint après la révolution de 1830, un grand nombre de royalistes de Paris voulurent faire dire, dans les églises de la capitale, des messes de commémoration pour cet anniversaire. Il est probable, on ne saurait en disconvenir, que la pensée de ceux qui demandaient ces services se reportait du tombeau du père au berceau du fils, et que le 29 septembre se liait, dans leur esprit, au 13 février. Mais il ne pouvait pas en être autrement, c'était une difficulté inhérente à la situation, il fallait donc l'accepter; on ne pouvait pas faire qu'il n'y eût pas de royalistes en France parce que la révolution de Juillet avait éclaté. Du moment qu'il y avait des royalistes, on était logiquement amené à souffrir qu'ils priassent pour le duc de Berry et même pour le duc de Bordeaux. La politique et la médecine qui s'attaquent aux symptômes, sont une mauvaise médecine et une pauvre politique; la grande politique et la grande médecine vont droit aux principes du mal. La grande politique, dans cette occasion, eût consisté à ne donner aucuns griefs généraux aux royalistes; car les partis ne



sont dangereux que par la confusion qui s'établit entre leurs intérêts particuliers et les intérêts publics. Jamais une messe n'a renversé un gouvernement qui donne de belles et grandes destinées à la nation à la tête de laquelle il est placé. Le nouveau gouvernement, faute de pouvoir faire de la grande politique, se jeta dans la petite; il interdit les messes noires pour le 13 février. L'effet de cette mesure fut d'exciter une juste et profonde irritation dans le cœur des hommes de la droite. Or, par un malentendu ou par une négligence, la défense de dire des messes anniversaires n'arriva point au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; il y eut donc là une messe à laquelle les royalistes, devant qui toutes les autres églises se fermaient, accoururent. Grâce à la mesure, l'affluence fut plus grande, puisqu'on se réunit sur un seul point; par suite de l'indignation qu'elle avait excitée, la manifestation de sentiments fut plus vive : on parla plus tard d'une lithographie du duc de Bordeaux attachée avec une épingle au drap qui couvrait le catafalque, mais le fait n'a jamais été bien éclairci. Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque le service fut terminé, le bruit se répandit que le duc de Bordeaux avait été proclamé à Saint-Germain-l'Auxerrois, et qu'alors commencèrent des scènes à jamais déplorables.

La portion la plus violente du parti révolutionnaire, trouvant là un prétexte d'émeute, le saisit. Bientôt aussi toute cette tourbe de la population, malfaiteurs en rupture de ban, forçats libérés et repris de justice, qui se remue dans les fanges de la grande ville, se précipita dans le mouvement avec une fougue et une fureur inouïes (1). Les trois journées de Juillet avaient été faites contre la royauté; les trois journées de février furent faites contre Dieu. Les croix qui dominent les églises, les églises elles-mêmes, furent l'objet d'attaques et de dévastations dont le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois avait donné le signal; l'émeute visita une seconde fois l'Archevêché, déjà dévasté, et courut jusqu'à Conflans, en poussant des cris de mort contre l'archevêque, qu'on accusait d'avoir été l'instigateur du service de Saint-Germain-l'Auxerrois, et qui fut contraint d'épargner, par une prompte fuite, un crime de plus aux auteurs de ces violences.

Bientôt on apprit à Holy-Rood les détails de ces journées pendant lesquelles les symboles du christianisme, les monuments des arts, les propriétés

(1) « Remontons courageusement à la cause des émeutes. Dans ces journées, un grand nombre de forçats libérés et de voleurs se sont portés à l'Archevêché. » (Discours de M. Baude, préfet de police, dans la séance du 19 février 1831.)

d'une classe de citoyens furent en proie à des actes de vandalisme que le gouvernement fut obligé de subir, ce qui était pis en politique que s'il les avait ordonnés. Quelque chose de plus encore; il s'était fait perturbateur et iconoclaste à la suite, et marchait, pour ainsi dire, derrière l'émeute pour légaliser ses excès. Il contribua, en effet, à faire descendre les croix du faîte des églises, et il ordonna qu'on voilât les crucifix dans les tribunaux, sans doute pour punir Dieu d'avoir reçu les prières qu'on lui offrait pour le duc de Berry, et pour lui apprendre à obéir désormais au juste-milieu.

Sans parler des émotions douloureuses qu'éprouvèrent les exilés en leur qualité de princes très-chrétiens, en lisant le récit de ces excès, une raison de famille vint augmenter la part qu'ils prenaient à la douleur de tous les catholiques de France. Une pierre, surmontée d'une croix, avait été placée à la Conciergerie dans la chambre où la reine avait versé les dernières larmes qu'elle versa devant Dieu avant d'aller rejoindre le roi Louis XVI, en passant par l'échafaud. Sur cette pierre était gravée la lettre pleine d'une mansuétude ineffable, dans laquelle, suivant le précepte et l'exemple du Dieu qui était son seul consolateur, elle pardonna, avant d'aller à la mort, à ceux

qui l'avaient offensée, et pria pour ses bourreaux. Ce monument, cette lettre gravée au pied de la croix, tout fut détruit par les ordres de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur (1), à l'occasion des troubles de février. On ne saurait dire combien ces réactions, à la fois impies et impolitiques, contre les souvenirs les plus chers et les tombeaux les plus sacrés, inspirèrent d'indignation dans le parti royaliste. Le ministère y mit le comble, en ordonnant des arrestations et des visites domiciliaires à Paris, dans toutes les province de France. Les provinces de l'Ouest surtout furent privilégiées dans ces mesures de persécution qui, en semant partout des germes de mécontentement,

(1) M. le vicomte de Conny écrivait, à cette époque, à M. de Montalivet, dans une lettre publiée par les journaux. « Au milieu « de nos trop sanglantes discordes, une reine confiée à la foi fran- « çaise périt sur l'échafaud où était tombé le roi martyr ; tout ce « que l'ame peut souffrir de douleur, elle l'a ressenti ; vivante, « elle fut arrachée à tout ce qu'elle aima sur la terre, et enfermée « dans un tombeau : ce tombeau fut la Conciergerie. En expiation « de tant de crimes, après plus de vingt ans, une pierre surmon- « tée de la croix fut placée là où la reine de France avait tant souf- « fert, là où elle avait pardonné à ses bourreaux, là où, en pré- « sence de l'échafaud, elle avait écrit cette lettre, monument « éternel d'admiration et de douleur. Eh bien ! ce monument, cette « lettre gravée au pied de la croix, tout a été détruit par vos or- « dres, Monsieur. Ah ! que je vous plains ! vous avez désormais « une place dans l'histoire d'une reine dont la mémoire ne pé- « rira jamais. »

préparaient les esprits à des manifestations violentes; car la passion est comme la flamme, qui se communique à tout ce qu'elle touche.

C'est en sortant de la Conciergerie, où il avait écrit à M. de Montalivet une lettre pleine d'élévation, au sujet de la profanation commise dans cette prison consacrée par la présence de la reine, que M. de Conny se rendit à Holy-Rood avec ses deux fils. Quand il entra dans le cabinet du roi, il le trouva assis et tenant un livre à la main. Par un mouvement involontaire, les yeux du vicomte de Conny se portèrent sur le livre que lisait le roi : c'était une histoire de la chute des Stuarts. Tableau plein d'enseignements sur les vicissitudes des choses humaines : le petit-fils de Louis XIV, exilé et proscrit lui-même, lisant l'histoire de la chute de la maison des Stuarts dans le vieux château d'Holy-Rood ! M. de Conny n'avait pas revu le roi depuis Trianon, où il s'était rendu le 30 juillet 1830 pour offrir à la monarchie expirante ses derniers services. Il avait raconté, dans un écrit alors récemment publié (1), l'entretien qu'il avait

(1) Voici la relation complète de cette conversation. Nous l'empruntons à un écrit de M. le vicomte de Conny, qui parut en 1832 sous ce titre : *De l'avenir de la France.* « Je raconterai ici une conversation que j'eus avec le roi. Je partis dans la nuit du vendredi au samedi, de Paris pour Saint-Cloud ; j'étais à pied. J'y arrivai de très-bonne heure. Tout était calme dans les Champs-Élysées, dans l'avenue de

eu avec le roi, et le conseil hardi qu'il lui avait donné sans pouvoir le déterminer à le suivre. Le

Neuilly, dans le bois de Boulogne; ce fut seulement à Boulogne que je rencontrai deux à trois cents hommes qui avaient pris part aux combats de Paris; ils arrivaient à Boulogne par la route de Passy, et se disposaient à marcher sur Saint-Cloud.

« Les habitants de Boulogne furent à leur rencontre aux cris de : Vive la Charte ! Ce fut le seul cri qui fut prononcé. Cette troupe fit une station à Boulogne; les habitants leur offrirent des liqueurs. Je dépassai cette colonne, et il me fut facile de reconnaître qu'elle n'était forte que de trois cents hommes au plus. J'arrivai sur le pont de Saint-Cloud, où la garde royale avait placé une barricade; reconnu par l'officier-général de service, je franchis la barricade, et, traversant rapidement l'avenue où étaient rassemblées beaucoup de troupes, je courus au château.

« Le roi, Madame la duchesse de Berry et M. le duc de Bordeaux venaient de partir pour Versailles. M. le Dauphin était resté seul à Saint-Cloud; je fus introduit dans son cabinet. Le prince me demanda avec une vive anxiété des nouvelles de la situation de Paris : « Je n'en ai pas depuis vingt-quatre heures, » s'écria-t-il. J'exprimai au prince tout l'étonnement que j'éprouvais. « Comment se fait-il, lui dis-je, que de cette immense administration de Paris, il ne soit arrivé aucune communication, et que vous ne soyez pas instruit de quart d'heure en quart d'heure de ce qui se passe ? — Et M. de Mortemart, me dit le prince, il a donc été arrêté ? car je ne reçois pas de ses nouvelles. » J'expliquai rapidement au prince la situation de Paris, et je lui dis que j'avais hâte de voir le roi.—« Vous avez raison, me dit le prince, partez sans perdre de temps, vous le trouverez à Trianon. — Monseigneur, lui dis-je en le quittant, il est probable que dans quelques instants Saint-Cloud sera attaqué; j'ai rencontré à Boulogne une colonne d'insurgés qui marche dans cette direction, mais elle n'est forte que de trois cents hommes; si donc il entre dans les calculs militaires de défendre Saint-Cloud, on repoussera facilement une colonne aussi faible. »



roi mit la conversation sur ce passage de l'écrit de M. de Conny, et lui dit qu'il se rappelait à mer-

« Déjà le bruit s'était répandu à Saint-Cloud que des colonnes nombreuses étaient en marche de Paris sur ce point Je répétai à tout le monde que j'arrivais à l'instant de Paris, et que j'avais la certitude qu'une seule colonne était en marche, et qu'elle était à peine forte de trois cents hommes.

« Je courus à Versailles. La ville était calme, les marchés approvisionnés comme à l'ordinaire; les habitants n'avaient point arboré la cocarde tricolore. La garde royale, les gardes-du corps, plusieurs régiments de ligne étaient échelonnés de Saint-Cloud à Versailles.

« J'arrivai à Trianon ; je fus à l'instant introduit dans le cabinet du roi. La plus profonde douleur était empreinte sur les traits de l'auguste vieillard; mais, il faut le dire, cette douleur n'avait point le caractère de l'abattement. Je rendis compte au roi de la situation de Paris, et je me servis de ces expressions : « Si j'ai bien observé, on remarque dans Paris, depuis vingt-quatre heures, un caractère de stupeur ; cette population ressemble à un malade qui aurait éprouvé une violente contraction, et qui, après la crise, tombe dans une espèce d'abattement. Ne pensez pas, Sire, que comme aux journées des 5 et 6 octobre, cette population marche sur Versailles; dans la situation des choses, les masses ont une sombre inquiétude. Les cris de vive Napoléon ! Vive la charte ! Vive la république ! sont tour-à-tour proférés avec une incohérence qui atteste le désordre des esprits. On ne veut point de la république; le souvenir de ses crimes et de ses malheurs frappe d'épouvante la partie même du commerce de Paris qui a suivi de ses vœux ceux qui ont combattu, et qui, hier, s'est si follement réjouie des événements. Vous pouvez être certain , Sire , qu'entre votre gouvernement et la république, le choix n'est pas douteux ; non-seulement la France, mais Paris même ne subira pas le joug de la république. Cependant, une circonstance redoutable vient aggraver la position terrible dans laquelle nous nous trouvons ; nous avons devant nous

[illegible] détails de cette conversation, et [illegible] avait trouvé très-fidèlement rappelés

[illegible] danger. Le nom de M. le duc d'Orléans est à peine, il est [illegible] dans les groupes, il n'excite aucune sympathie dans [illegible] diverses classes du peuple; mais il est certain que quelques députés influents du côté gauche et du centre gauche, ont résolu d'appeler ce prince au trône. Chaque minute voit ce parti se fortifier; les amours-propres froissés, d'ardentes et ambitieuses vanités se hâtent de s'y rallier; c'est là qu'est le danger, mais il est grave; le moment presse; chaque minute perdue est irréparable. Comment se fait-il, Sire, que dans les conjonctures terribles où se trouve la monarchie, M le duc d'Orléans ne soit point accouru près de Votre Majesté? — Je le crois encore à Saint-Leu, me dit le roi Mais mon cousin n'accéderait point aux propositions qui lui seraient faites: le souvenir de son père est présent à sa pensée; son fils nous est attaché. « J'osai interrompre le roi dans cet instant. « Sire, lui dis-je, la place de M. le duc d'Orléans, celle de son fils sont auprès de vous; c'est depuis trois jours qu'ils devraient y être, pour confondre, par leur présence, les factieux qui se servent de ce nom, et pour apprendre à l'Europe qu'ils ne sont point leurs complices. C'est près de vous, Sire, que leurs serments les appellent; c'est en défendant le trône qu'ils doivent mourir, et puisqu'ils n'y sont pas venus, Sire, que la force les y contraigne. Ordonnez, Sire, que des gardes aillent les chercher à Saint-Leu, à Neuilly, partout où ils seront; qu'ils soient à l'instant même amenés près de vous; vous serez obéi: je viens de traverser votre garde elle le demande à grands cris. Ordonnez-le, Sire, mais ordonnez-le à l'instant; dans quelques minutes il ne sera plus temps. »

« Le roi était profondément ému, son esprit était vivement combattu; un instant je pus croire qu'il allait céder à ce conseil. « Ordonnez-le, Sire, lui répétai-je, et vous rentrerez dans Paris; vous y rentrerez avec des concessions sans nul doute, mais avec des concessions qui n'ébranleront pas l'autorité royale, et qui ne

dans son livre. Le fidèle royaliste s'était étonné, à Trianon, de ne pas trouver la famille d'Orléans

porteront point atteinte à l'honneur de la couronne; Sire, vous rentrerez dans Paris avec le drapeau blanc. — Oui sans doute, reprit le roi avec une noble vivacité, avec le drapeau blanc, et jamais autrement. »

« Ces dernières paroles étaient à peine prononcées, que la porte du cabinet s'ouvre; un officier entre avec précipitation : « Sire, dit-il, les troupes ont évacué Saint-Cloud; les insurgés l'occupent, ils marchent sur Versailles; ils sont au nombre de plusieurs mille. »

« Le roi se retourne vers moi, et m'adressant la parole avec vivacité : « Mais vous m'avez dit qu'une colonne de trois cents hommes seulement marchait sur Saint-Cloud. — Oui, Sire, lui répondis-je, j'affirme que je n'ai vu à Boulogne qu'une colonne à peine de trois cents hommes; j'affirme que, dans la situation où est Paris, j'ai l'entière conviction qu'il ne sera point sorti par d'autres barrières un nombre d'insurgés de quelque importance, et je le répète encore, il n'y avait à Boulogne que trois cents hommes. » Je prononçai ces derniers mots avec véhémence; l'émotion que je ressentais était vive, car j'étais profondément convaincu qu'une résolution forte pouvait encore sauver la monarchie, et je voyais que le roi allait être trompé, dans ce dernier instant, par des bruits mensongers.

« Le roi, livré à une profonde douleur, était tourmenté par la plus cruelle irrésolution. Je sortis de son cabinet; je rencontrai dans la galerie et les salons une foule de personnes en proie à l'anxiété la plus vive; la consternation était peinte ur leurs traits. Je répétai à tous ce que j'avais dit au roi. Mais bientôt l'agitation devient extrême : le bruit se répand tout-à-coup que dix mille hommes marchent sur Versailles; quelques minutes après ce n'est plus dix mille hommes, c'est quinze mille, c'est vingt mille hommes avec du canon, qui, dans quelques minutes, vont assaillir la ville.

« Les souvenirs des journées sanglantes d'octobre se retracent

auprès du roi. Il savait que plusieurs membres influents de la gauche et du centre gauche voulaient appeler le duc d'Orléans au trône. — « C'est là qu'est le danger, s'était-il écrié en s'a- « dressant au roi; mais il est grave, le moment « presse; chaque minute perdue est irréparable. « Comment se fait-il, Sire, que dans les conjonc- « tures terribles où se trouve la monarchie, M. le « duc d'Orléans ne soit pas accouru auprès de « Votre Majesté? » Le roi avait répondu, avec une confiance qui naissait de l'estime qu'il avait pour M. le duc d'Orléans, et du souvenir des bontés dont ce prince avait été accablé par la branche aînée : « Je le crois encore à Saint-Leu ; « mais mon cousin n'accéderait point aux propo- « sitions qui lui seraient faites : le souvenir de « son père est présent à sa pensée ; son fils nous « est attaché. » C'est alors que le vicomte de

alors à tous les esprits, et viennent glacer d'effroi plus d'un homme de cœur disposé à mourir pour son roi, mais qui frémit à la pensée de lui donner le conseil de rester. Cependant plusieurs aides-de-camp du roi, plusieurs officiers généraux conservent, dans ces moments terribles, un calme plein d'énergie; mais leurs efforts sont impuissants; une espèce de terreur panique se répand de toutes parts. Vainement, au milieu de cet effroi, quelques hommes de cœur cherchent à combattre cette agitation; les accents de la frayeur étouffent leurs voix. Ils arrivent! ils arrivent! Tel est le mot avec lequel on ferme la bouche, avec lequel on répond à tout. »

Conny, interrompant le roi : « Sire, avait-il dit,
« la place de M. le duc d'Orléans, celle de son
« fils, sont auprès de vous ; c'est depuis trois jours
« qu'ils devraient y être, pour confondre par leur
« présence les factieux qui se servent de ce nom,
« et pour apprendre à l'Europe qu'ils ne sont
« point leurs complices. C'est près de vous, Sire,
« que leurs serments les appellent ; c'est en dé-
« fendant le trône qu'ils doivent mourir ; et puis-
« *qu'ils n'y sont point venus*, que la force les y
« contraigne. Ordonnez, Sire, que des gardes
« aillent les chercher à Saint-Leu, à Neuilly,
« partout où ils seront ; qu'ils soient à l'instant
« même amenés près de vous, vous serez obéi.
« Je viens de traverser votre garde, elle le de-
« mande à grands cris ; mais ordonnez à l'in-
« stant ; dans quelques minutes il ne sera plus
« temps. »

C'est ainsi que le roi exilé et un des serviteurs les plus fidèles de la royauté, revenaient mélancoliquement, à l'ombre du palais qui avait abrité les Stuarts, sur les dernières scènes de la monarchie française et sur un passé si récent, et qui cependant semblait déjà si éloigné ; car la grandeur des changements opérés dans un État, produit le même effet, sur l'esprit, que la longueur des années, et l'on croit rêver quelquefois quand on

vient à réfléchir qu'entre la royauté de la branche aînée et l'inauguration révolutionnaire de la branche cadette, il n'y eut que l'épaisseur de quelques jours. Le royaliste fidèle, qui arrivait de France, se rendait intérieurement le témoignage qu'il avait donné à Trianon, aux adversités des princes qu'il aimait, le meilleur conseil qui pût leur être donné, et l'asyle lointain où il venait visiter son vieux roi, prêtait trop d'autorité à ses paroles et démontrait trop hautement la justesse de ses prévisions, pour qu'il ne se refusât pas le triste avantage de rappeler inutilement qu'il ne s'était point trompé. Le vieux roi, de son côté, en s'avouant tout bas qu'il avait mal jugé les hommes et les choses, se consolait en repassant au fond de son cœur les motifs de sa confiance, et il préférait son exil, tout triste qu'il fût, et sa condition de roi malheureux et proscrit, aux prospérités de ceux en qui il avait mis une confiance si profonde et si douloureusement trompée.

Lorsqu'on arrivait à Holy-Rood, il y avait deux choses qui frappaient également, mais d'une manière toute différente : c'était la visite que l'on faisait au roi Charles X, et celle que l'on faisait à Henri de France et à sa sœur. D'un côté, toutes les émotions du souvenir ; de l'autre, toutes celles de l'espérance. Avec le frère de Louis XVI, on

parlait involontairement du passé, et l'on sortait de ces entretiens l'ame pénétrée et triste, et à peu près avec les mêmes émotions de cœur et les mêmes dispositions d'esprit que l'on rapporte de ces lieux funèbres et sacrés où reposent les restes de ceux qui nous sont chers. Mais lorsqu'on voyait les deux enfants, avec leur vivacité si française, s'épanouissant à la vie et égayant cette sombre solitude, comme ces frais bouquets de giroflée dont le vent a apporté la graine et qui fleurissent aux fentes des vieux murs, il était impossible de ne point concevoir des pensées riantes comme l'espérance, et de ne pas songer à l'avenir.

Quand il arrivait quelque voyageur du beau pays de France à Édimbourg, il s'enquérait toujours naturellement, avec une vive sollicitude, de l'éducation de M. le duc de Bordeaux, et la famille royale avait voulu que toute satisfaction fût donnée à ceux qui désireraient être initiés aux études qu'on faisait suivre au jeune prince. M. le vicomte de Conny, après avoir vu le roi Charles X, s'empressa donc d'aller visiter Henri de France, et voici comment il racontait, au retour de son voyage qui remonte au mois d'avril 1832, ses impressions à la vue du jeune exilé :

« On annonça au prince que des Français étaient avides de le voir; mes deux fils m'accom-

pagnaient. Il courut à nous et nous donna la main avec une grâce charmante. « — Vous arrivez de France, » nous dit-il, « et vous allez bientôt y retourner. Qu'on est heureux d'habiter la France! » Tous ses souvenirs, toutes ses pensées sont à la France; dans ses études comme dans ses jeux, le nom de France est toujours sur ses lèvres. Les deux circonstances que Henri se plut surtout à rappeler, furent une visite à l'école de Saint-Cyr et à l'artillerie de Vincennes. Il savait les noms d'une foule d'élèves de Saint-Cyr; mon fils avait eu l'honneur d'être élève de cette école, et le prince resta des heures entières à se rappeler avec lui tous les souvenirs de ce beau bataillon de Saint-Cyr, que, quelques jours après sa visite, il avait retrouvé à Saint-Cloud marchant à la défense du trône; puis il nous rappela dans tous ses détails le tir d'artillerie de Vincennes et le nombre des heures qu'il avait passées au polygone.

« Dans ses études de dessin on retrouve encore la pensée qui domine son ame; ce sont toujours des vues de France, des souvenirs de son pays, que son crayon aime à retracer; puis des têtes de guerriers, des chevaux, des armures, des camps, des batailles. « Je vous donnerai, » me dit-il, « un de mes dessins: c'est un grenadier de la garde. » Il ouvrit alors un portefeuille qui en

contenait plusieurs. « Voyez, me disait-il, qu'ils étaient beaux ces grenadiers! que je les aimais et combien ils m'aimaient aussi! » Puis, avec une vivacité à nul autre pareille, il me nommait tous les régiments de la garde, les noms des chefs, des officiers, et d'un grand nombre de soldats. Un jour qu'il avait causé longuement avec moi de cette garde fidèle, il se lève, et, m'entraînant au bout du salon, il me montre un chien qui aussitôt le couvre de caresses que Henri lui rendait avec usure. — « Savez-vous pourquoi j'aime tant ce chien?...
« C'est un officier du troisième de la garde qui « me l'a donné. C'était le chien du régiment; à « l'heure de la parade, dès qu'il entendait le tam- « bour, il descendait et accompagnait les grena- « diers. Il restera toujours avec moi. »

« Une fois il me disait: « J'ai été heureux ce « matin! J'allais au manège; en traversant la rue « ou vous habitez, j'ai rencontré un régiment, et « la musique à joué *vive Henri IV!* Ne l'avez « vous pas remarqué? Je me suis cru en France. »

« Une autre fois il me demandait si j'avais visité l'arsenal de Londres? — « Oui, lui répon- « dis-je, mais si un jour Votre Altesse Royale y va, « elle éprouvera un vif sentiment de douleur en « y voyant deux canons français. — Des ca- « nons français! — Oui, Monseigneur, deux ca-

« nons qui nous furent enlevés à la bataille de « Crécy. — Je ne veux pas les voir ! je n'irai pas « à l'arsenal de Londres. Mais s'il y avait guerre, « et si les Anglais amenaient nos canons sur le « champ de bataille, nous les reprendrions ; n'est-« ce pas, Monsieur, que nous les reprendrions? »

« Voilà l'enfant qu'on a banni à dix ans de son pays ! le fils de France est devenu l'enfant de l'exil; ceux qui l'ont proscrit ont pu briser le diadême sur son front, mais il est un don du ciel qu'ils ne lui raviront jamais : ce cœur français qu'il a reçu avec le jour, il le conservera tant qu'une goutte de sang battra dans ses veines (1). »

Telles étaient les impressions qu'on recevait de l'enfance de M. le duc de Bordeaux, qui avait alors douze ans.

Deux fils de M. de Conny l'accompagnaient, on l'a vu, dans son voyage à Holy-Rood. L'un d'eux, M. Léopold de Conny, racontait, à son retour, d'une manière si vive et si animée, la leçon de manége du prince à la quelle il assista, qu'il semble que le tableau qu'il décrit est encore sous les yeux du lecteur.

« Dès que le jeune prince fut entré dans la salle du manége, on lui amena un cheval qui avait

(1) *Les Bourbons*, par le vicomte de Conny.

une selle anglaise sans étriers. Il enjamba son cheval avec une agilité qui nous charma. Son regard était vif et animé; on eût dit qu'il allait passer en revue des bataillons français.

« La leçon commença.

« L'écuyer, M. Ogerthy, avait rarement besoin de reprendre son élève, qui paraissait vivement désirer d'obtenir les suffrages des spectateurs, qui tous étaient français.

« Lorsque le prince voulut faire entrer son cheval dans les piliers, il eut une vive résistance à vaincre; le cheval se cabrait, se jetait par côté, mais ne put parvenir à désarçonner son intrépide cavalier. Nous remarquâmes que les traits du prince s'animaient de plus en plus; ses yeux se remplirent de feu : il était impatient de sortir vainqueur de cette lutte. Il en vint à bout; après quelques instants d'une résistance opiniâtre, le cheval fut forcé de céder; il entra dans les piliers. La joie se peignit alors sur la figure du jeune prince, et nous applaudîmes à son adresse autant qu'à sa persévérance.

« Le premier cheval était à peine sorti, qu'on en amena un autre; celui-là était fort et vigoureux : Monseigneur devait le monter pour franchir les barrières. L'écuyer ne laissa pas reposer le jeune prince un seul instant; Henri ne fit, pour

ainsi dire, que passer d'un cheval à un autre; toutefois, il ne paraissait nullement fatigué.

« Lorsque l'écuyer annonça qu'il fallait faire sauter le cheval, quelque émotion parut sur la figure du prince : c'était la première fois qu'il allait franchir une barrière haute de quatre pieds. Je m'approchai de lui dans cet instant : « — Est-« ce que, par hasard, Henri de France aurait « peur? » lui dis-je. « — Peur! reprit vivement « le prince; moi peur! Je n'ai jamais connu ce « mot-là. » Et, pour me prouver qu'il disait vrai, il tourna bride, lança son cheval au galop et escalada la barricade.

« J'ai dit que le prince n'avait point d'étriers; il fut un instant ébranlé sur sa selle, mais il eut bientôt repris l'équilibre. Son cheval continua sa course, arriva et passa une seconde fois sur la barrière. « — Eh bien! Monsieur, » me dit le prince, « croyez-vous que j'aie peur? »

C'est ainsi que chaque voyageur français rapportait d'Holy-Rood de vives émotions et de touchants souvenirs, et se hâtait de les communiquer, en arrivant, à ceux de ses coreligionnaires politiques qui, moins heureux, n'avaient pu aller visiter le lointain exil des petits-fils de Louis XIV. Par un résultat aussi étrange qu'imprévu de cet exil, l'éducation de Henri de France

se trouvait plus en vue à Holy-Rood que s'il avait été élevé aux royales Tuileries, et grâce à cet éloignement qui semblait devoir, au premier abord, étendre un voile entre lui et les regards des Français, le vœu exprimé par la Constituante, qui voulait qu'il y eût tous les ans un rapport présenté au pays sur l'éducation du Dauphin, se trouvait à peu près rempli pour le jeune prince exilé. Il avait cette vive et ardente curiosité qui, dans un âge aussi tendre, est un bon signe, parce qu'elle annonce l'amour de connaître. Déjà, à Saint-Cloud, il montrait un penchant déclaré pour les récits, surtout pour les récits de guerre, et nous avons entendu raconter par un de ses narrateurs, auquel il témoignait une juste et vive prédilection (1), avec quelle joie il saluait le dénouement des belles chroniques de la Bretagne, qui montrait le drapeau blanc détrônant le drapeau anglais sur quelque vieille tourelle. A Holy-Rood, il rencontra un merveilleux conteur d'histoires dans un apôtre. C'était l'abbé Dubois, qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les contrées les plus reculées de l'Inde à catéchiser les Sauvages. Le saint et vénérable missionnaire ouvrait les trésors de ses souvenirs devant l'héritier

(1) M. le vicomte Joseph Walsh.



de cette race royale qui a tant fait pour propager le catholicisme jusqu'aux extrémités du monde, et ce n'était qu'avec peine, quand l'heure du repas arrivait, qu'on parvenait à arracher le jeune auditeur à ces récits attachants qui l'introduisaient dans un monde où tout était nouveau pour lui. Souvent aussi ces beaux récits s'interrompaient pour faire place à des enseignements plus graves. Depuis que la famille royale était établie à Holy-Rood, on préparait le jeune prince à cet acte si solennel qui initie l'homme au plus beau et au plus grand mystère du catholicisme : le 2 février avait été choisi pour la première communion de M. le duc de Bordeaux. Ce n'était point par une rencontre fortuite qu'on avait désigné une époque si voisine de l'anniversaire de l'évènement qui avait rendu Henri orphelin avant sa naissance. Jusque-là le roi Charles X avait trouvé son petit-fils trop jeune pour permettre qu'on lui racontât ce tragique et douloureux évènement, tant il craignait que, dans ce cœur qui s'ouvrait à la vie, il ne se glissât quelque prévention contre la France, lorsque l'enfant apprendrait que c'était la main d'un Français qui l'avait rendu orphelin. Ce ne fut donc qu'à l'époque de sa première communion qu'on apprit à M. le duc de Bordeaux comment avait péri son père.

Un Français qui se trouvait le 3 février à Holy-Rood, raconte en ces termes cette touchante cérémonie à laquelle il assista :

« La veille de ce jour solennel, le jeune prince est descendu le soir chez son grand-père, et là, à genoux, il a reçu une des plus touchantes bénédictions qui aient jamais été données. Son oncle et sa tante le bénissaient en même temps. Au milieu de leur émotion, on a entendu nos infortunés princes répéter à plusieurs reprises : *Prie bien, prie surtout pour la France*. C'était un spectacle bien fait pour émouvoir que les larmes et les vœux de toute cette famille française à deux cents lieues de la France, que cet orphelin à genoux devant son aïeul détrôné, et aux pieds de la fille de Louis XVI, si grande et si malheureuse, qui l'exhortait à prier Dieu pour sa patrie.

« Il faudrait un volume pour raconter toutes les paroles et toutes les circonstances touchantes de cette soirée et de la journée qui l'a suivie. Cet enfant bien-aimé du ciel, en tout temps supérieur à son âge, s'est élevé, au moment solennel, au-dessus de lui-même par ses pensées, son langage, ses manières, et par les démonstrations d'une piété douce et tendre qui n'ôtait rien à la vivacité de la plus aimable enfance. Quand le pontife a tenu l'hostie consacrée dans ses mains, il a



adressé au jeune prince une courte exhortation qui se terminait ainsi : « Fils de saint Louis, puisse la main de Dieu vous conduire ! » C'est à peu près le mot adressé à Louis XVI ; seulement, en le prononçant, celui qui exhortait le saint roi regardait le ciel, et celui qui admettait son petit-neveu à la table sainte, regardait la terre où il voyait une longue et difficile carrière s'ouvrir devant lui.

La cérémonie terminée, toute la famille réunie attendait l'heureux enfant : tous l'ont tendrement serré sur leur cœur. Après le déjeuner, le roi a fait appeler chez lui le jeune duc et ses maîtres ; il a remercié ceux-ci de leurs soins et de leur dévouement ; puis, il a adressé à son petit-fils des avis paternels avec un accent plein de noblesse et de sensibilité : « Tes destinées, mon cher enfant, « lui a-t-il dit, peuvent être bien grandes, tes de-« voirs bien difficiles ; si jamais tu sens le poids « des tribulations et des peines inséparables de ta « condition, la pensée du 2 février te donnera des « forces. » Le jeune prince, profondément touché, a baisé la main de son aïeul. Quelqu'un lui ayant alors demandé ce qu'il voulait faire dire aux personnes qui avaient prié pour lui en France dans cette circonstance solennelle de sa vie : « Je veux, répondit Henri, qu'elles sachent que j'en suis reconnaissant, et que je ne les ai pas oubliées

devant Dieu. Si mes prières sont exaucées, Dieu bénira la France. »

Ce n'est guère qu'à Holy-Rood qu'on avait pu reprendre d'une manière un peu suivie l'éducation du frère et de la sœur. A Lulworth, le coup qui avait frappé la famille royale était trop récent, et l'on était encore sous l'influence de l'agitation fébrile qui suit les grandes catastrophes L'éducation de M. le duc de Bordeaux avait été, on l'a dit, concentrée dans les mains de M. Barrande, ancien élève de l'école Polytechnique, et homme d'une haute intelligence et d'une instruction variée et profonde. Quoi qu'il entre dans le plan de ce livre de grouper dans une exposition particulière tous les faits relatifs à l'éducation du duc de Bordeaux, il paraît cependant convenable de donner ici, d'après M. d'Hardivilliers, qui enseignait alors le dessin au jeune prince, l'emploi d'une de ses journées.

A six heures, en hiver comme en été, Henri, après avoir prié le Dieu de saint Louis pour sa famille et pour la France, prépare son masque et ses fleurets et fait assaut avec un ancien grenadier à cheval de la garde, qui, comme tant d'autres, lui est resté fidèle, mais qui, plus heureux, a pu le suivre. Il y a plaisir à le voir frapper le parquet à pieds redoublés, et développer cette souplesse qui



lui donne de grands avantages dans tous les exercices du corps. De sept à neuf, leçons de latin, de géographie et d'allemand, interrompues par un seul quart d'heure de récréation employé au déjeuner. Grâce à la méthode du maître et aux dispositions de l'élève, Henri avait, dès 1831, fait dans toutes ces études de grands progrès. Il décomposait les mots allemands, et surtout il en découvrait les racines avec promptitude; et, quoiqu'il menât de front l'étude de trois langues, l'allemand, le latin et l'anglais, on n'apercevait pas la moindre confusion dans son esprit. A neuf heures arrive le moment impatiemment désiré, d'aller embrasser sa famille; mais cette réunion ne dure jamais plus d'une demi-heure.

A dix heures le dessin; pour sujets, des points de vue de France ou des scènes militaires. L'amour de son pays et des soldats, voilà les deux passions dominantes de Henri : on les retrouve partout. Des revues, des combats, des bivouacs, ce sont les images qu'il se plaît à retracer. Combien de fois on a vu sa jeune main chercher à se souvenir des traits et des uniformes de ces grenadiers dont il partageait les jeux à Bagatelle, ou dont il admirait la marche militaire au Champ-de-Mars. Mais quelle est cette douce voix qui annonce la franchise et la gaieté? Il est onze heures,



Henri a reconnu la voix de sa sœur ; il court au-devant d'elle, l'embrasse et la ramène dans sa salle d'étude, où elle vient prendre avec lui la leçon d'histoire. Une noble émulation se fait remarquer chez ces jeunes concurrents ; Louise sait beaucoup déjà, mais Henri surprend tous ceux qui assistent à cette leçon, tant ses connaissances en histoire sont remarquables pour son âge.

Une mémoire prodigieuse, une grande facilité à classer, à rapprocher les faits, une plus grande à les énoncer, voilà ce que remarquent ceux qui ont assisté à ces leçons.

De midi à deux heures, dîner, et le plus souvent excursion au-dehors. A deux heures, leçon d'équitation ; c'est là un des exercices que Henri aime le plus, et il s'y livre avec une ardeur et un courage qui ont effrayé quelquefois ceux qui venaient le visiter.

A l'équitation succèdent les exercices gymnastiques. Dans les temps de prospérité, alors que Henri grandissait au milieu des hommages, des vœux et des espérances, on avait construit au Trocadéro l'appareil nécessaire pour les exercices. Rien de ce qui est utile au développement des forces physiques n'avait été oublié, et là, au milieu de ses jeunes compagnons, Henri montrait déjà une vigueur et une adresse remarquables. Aujour-

d'hui, quoique les arts et l'industrie ne rivalisent plus de zèle pour concourir à son éducation, Henri n'en continue pas moins ces utiles jeux. Un arbre remplace l'appareil compliqué, un ruisseau sert aux exercices du saut; un arc, un livre, ont remplacé des prix d'une plus grande valeur (1). Ici, comme à Saint-Cloud, Henri remporte presque toujours l'avantage sur ses jeunes concurrents (2).

« Puis vient le tir au pistolet; le jeune prince y était d'une adresse remarquable dès l'âge de onze ans; c'était, après l'exercice du cheval, celui pour lequel il montrait le plus d'ardeur. Un jeune Anglais qui visitait Henri en 1831 (3), racontait que M. de La Villate, à cette époque, était souvent obligé de l'entraîner quand le moment de se retirer était arrivé : « Encore un petit coup, mon bon La Villate, s'écriait-il en le caressant, et ce sera le dernier si je ne le manque pas..... Le voilà manqué. On ne peut pas finir comme ça,

(1) « Je suis curieux, disait-il la première fois à son gouverneur, de savoir quelle espèce de prix vous pourrez me donner ici? — Monseigneur, lui répondit M. de Damas, les triomphateurs à Rome ne recevaient qu'une couronne de feuillage. — Oui, répliqua Henri avec vivacité, mais les villes abattaient leurs murailles pour les recevoir. »

(2) *Une journée d'un jeune exilé*, par M. d'Hardivilliers; *Deux voyages à Holy-Rood.*

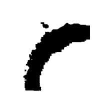
(3) Fallon, *Voyage à Holy-Rood.*

c'est impossible; tenez, encore celui-ci, à coup sûr je ne le manquerai pas. » Et il ne manquait pas, et alors il sortait rayonnant de joie.

L'heure du goûter arrive au milieu de ces amusements; mais le repas est bientôt terminé, et l'on regagne le palais, où deux leçons, l'une d'allemand, l'autre d'histoire, vont clore les études de la journée.

Sept heures sonnent, Henri se retrouve au sein de sa famille réunie; c'est l'heure du repas du soir. Adoucir la tristesse de sa famille par sa gaieté, s'entretenir de la France, quêter pour les pauvres qu'il y a laissés, et pour ceux qui sont plus près de lui et qui font souvent appel aux vertus aumônières des petits-fils de saint Louis, dont l'exil même est généreux (1); disputer à sa sœur le bonheur de faire oublier un moment par ses tendres caresses, à son aïeul vénérable, au dauphin son oncle, et à la fille de Louis XVI, les amertumes de leur position, voilà l'emploi de la dernière heure de la journée d'Henri. Alors un rayon de

(1) « J'eus la curiosité, en passant un jour dans la Canongate, de demander à une vieille femme, assise devant sa porte, si elle connaissait le duc de Bordeaux. « Je n'ai jamais vu, me répondit-elle avec l'élan du cœur, de plus gentil petit garçon. Il est bon pour les pauvres gens; il ne garderait pas un shelling quand quelqu'un en a besoin. Ce sera bien tant pis pour nos pauvres le jour où il nous quittera. » (FALLON.)



joie vient éclairer d'une lumière inaccoutumée le front du vieux monarque ordinairement incliné dans ses tristes pensées. En voyant s'épanouir la vive intelligence de son petit-fils, en apprenant de la bouche de M. Barrande ses progrès rapides, en lisant dans cette ame pure et limpide comme un de ces beaux lacs d'Écosse si transparents, que le régard découvre les plus petites herbes qui végètent au fond de son lit, et en ne voyant s'y lever que de généreux sentiments et de nobles pensées, le monarque dépossédé trouvait qu'il avait encore des actions de grâces à rendre à la Providence au sein de son exil; ses mains s'étendaient pour bénir le fils et la fille du duc de Berry, qui lui donnaient de si douces joies; il se plaisait à se répéter à lui-même que la France saurait un jour ce que valait son Henri, et la noble famille, consolée par cette pensée, allait chercher un repos plus tranquille que celui qu'on trouvait à la même heure dans plus d'un palais magnifique, où l'on revoyait peut-être dans ses songes la figure pâle et triste de ceux qu'on était venu si souvent y saluer.

C'est ainsi que se succédaient les journées d'Holy-Rood; elles étaient calmes et mélancoliques, mais cette mélancolie avait sa douceur. D'ailleurs cette paix profonde n'était pas sans avantage pour l'éducation de Henri. Ce n'est pas

sans raison qu'on isole les enfants du tumulte des affaires, à l'ombre des vieux cloîtres et des monastères antiques, pour les initier aux connaissances humaines, de même qu'on place les plants encore trop jeunes à l'abri des vents et du soleil. L'éducation a besoin de silence et de recueillement, et il importe que les bruits du monde ne viennent pas retentir trop souvent dans les asyles où l'on cultive les idées naissantes et les sentiments tendres et naïfs de ceux qui seront un jour des hommes. Ainsi l'éloignement forcé de la maison royale, et les adversités de sa race, profitaient, à un certain point de vue, au petit-fils de Louis XIV. Ce qu'il y aurait pu avoir de trop monotone dans la vie d'Holy-Rood pour une vive intelligence d'enfant, se trouvait compensé par le mouvement qu'apportaient dans la solitude royale les visiteurs arrivant de France, et par les courses que le jeune prince faisait souvent au-dehors. Ces excursions, qui avaient ordinairement pour but une raison d'étude ou de curiosité historiques, se terminaient presque toujours par un acte de charité. Le fils du Béarnais était pauvre; à son arrivée en Angleterre, la rente que lui faisait le roi Charles X cessa d'être exactement payée; cependant on lui remettait, de temps à autre, des sommes peu considérables, et c'était, pour la famille royale,



une nouvelle manière de donner à ceux qui avaient faim, car les mains de Henri de Bourbon étaient toujours ouvertes pour soulager l'infortune. Avant même de quitter Lulworth, il avait commencé ces bienfaisantes promenades. C'est ainsi qu'ayant visité les prisons de Dorchester, il y trouva de pauvres contrebandiers français dont la position le toucha ; il leur donna le peu qu'il avait, et il insista tellement pour qu'on fît les démarches nécessaires à leur mise en liberté, qu'il fallut céder à son désir. Banni lui-même, il trouvait je ne sais quelle consolation à rendre à ces exilés leur patrie. Combien de fois, à Édimbourg, des matelots français naufragés trouvèrent-ils assistance auprès du jeune habitant du vieux palais d'Holy-Rood! Quand il n'avait plus rien à donner, il quêtait pour eux. Ces braves gens s'en retournaient attendris et pensifs, méditant sans doute, dans leur simplicité, sur ce secret dessein de la Providence, qui avait placé dans la capitale de l'Écosse le naufragé des révolutions pour adoucir les naufrages de la mer.

Il faut distinguer de ces excursions fréquentes, le voyage que fit le jeune prince dans le beau et romantique pays des Highlanders, qui a trouvé en Walter-Scott son Homère, et où plane encore la grande ombre de Montrose, en éternisant le sou-



venir des longues luttes soutenues par la loyauté écossaise pour la royauté des Stuarts. Ce fut par une matinée du mois de juillet 1832, qu'il quitta le château d'Holy-Rood, accompagné de M. le baron de Damas et de MM. Barrande, La Villate et d'Hardivilliers, en s'acheminant vers les comtés de l'Est. Le premier souvenir historique que le jeune prince rencontra sur son passage, fut celui de Marie Stuart. Les ruines imposantes du château de Lochwen lui rappelèrent la longue et cruelle captivité de cette reine douloureuse, et le lamentable dénouement par lequel cette captivité se termina; et ce souvenir sinistre dut éveiller dans son cœur une crainte filiale, car il y avait, à cette époque, ailleurs qu'en Écosse, des châteaux forts dont les portes pouvaient, d'un moment à l'autre, se refermer sur une princesse prisonnière (1). Il traversa ensuite Kinross, Perth, Scone, l'ancienne résidence des rois d'Écosse, et il arriva à Dunkeld, l'antique capitale de la vieille Calédonie. Il était à peu de distance de cette ville, lorsque les sons lointains de la cornemuse nationale se firent entendre. C'étaient les Highlanders qui descendaient de la montagne, vêtus de leur costume pittoresque, la tête couverte d'une toque ornée de plumes, leurs

(1) Déjà, à cette époque, les événements de 1832 avaient eu lieu, et la prise d'armes avait échoué.

plaids aux diverses couleurs attachés sur les épaules, et portant à leur ceinture la redoutable claymore. A leur tête marchait un vieillard vénérable, Mac-Grégor, dont la figure mâle et majestueuse rappelait les vieux bardes qui chantaient dans le palais de Fingal. Il se passa alors une scène touchante, dont voici l'explication telle que nous la trouvons dans le récit d'un des voyageurs (1), et dans une des revues les plus accréditées de l'Écosse (2). Le vieux Mac-Grégor avait rencontré le prince qui admirait les cascades qui tombent dans les environs de Dunkeld avec un poétique mugissement, et que tous les étrangers vont visiter; sa physionomie l'avait frappé, et il avait demandé son nom à une personne de sa suite. Aussitôt qu'il avait su qu'il avait devant les yeux l'héritier de cette grande race des Bourbons dont le nom a retenti dans tous les coins de l'univers, et ce nouvel hôte de l'Écosse dont le séjour à Édimbourg était déjà connu dans les hautes terres, il s'était empressé de courir à une assemblée de Highlanders qui se tenait près de là en vertu d'anciens usages. Il leur avait alors fait part de sa rencontre, en leur proposant d'honorer, en la personne de Henri de France, la race du plus ancien et du plus

(1) M. d'Hardivilliers a écrit le *Voyage aux Highlands*.
(2) *La Revue d'Édimbourg*.

fidèle allié de l'Écosse. Cette proposition avait été accueillie avec un applaudissement universel. En songeant à la conformité de la destinée du jeune voyageur qui visitait leurs montagnes, avec celle des princes pour lesquels les Highlanders avaient tiré leur redoutable claymore et versé les dernières gouttes de sang qui ont protesté, en Angleterre, devant Dieu et devant les hommes, contre l'usurpation du trône des Stuarts, ces montagnards s'étaient sentis saisis d'une émotion involontaire, et ils avaient décidé qu'une députation serait immédiatement envoyée au jeune et illustre étranger pour l'inviter à honorer leur réunion de sa présence : c'était cette députation qu'il avait rencontrée. Henri de France se rendit à leur désir, et bientôt il entra dans la salle, introduit par Mac-Grégor. Alors ce fut un cri général d'enthousiasme et d'allégresse. Sur plus d'un de ces mâles visages on vit paraître une larme furtive. A l'aspect de cet éclatant exemple des vicissitudes humaines, les petits-neveux des compagnons du Prétendant s'étaient rappelé leurs Stuarts. Celui qui présidait à la réunion prit un pot rempli de wisky, et en versa dans un gobelet ; chacun y but à son tour, suivant l'usage antique de l'hospitalité écossaise, et quand le jeune exilé l'approcha de ses lèvres, un tonnerre d'applaudissements et un concert de vœux



pour le succès de toutes ses entreprises s'éleva jusqu'au ciel. Ensuite le jeune prince assista aux jeux homériques des Highlanders, qui se disputèrent le prix de la course, celui du jet, qui consistait à lancer le plus loin possible de lourdes pierres, et celui de la cornemuse. Quand ces jeux furent terminés, on le reconduisit avec des acclamations, et le prince leur disait, en pressant leurs fortes mains étendues vers lui : « Adieu ! Je ne pourrai « plus, désormais, oublier l'Écosse. Les marques « d'affection que vous m'avez données, ont gravé « son souvenir au plus profond de mon cœur. »

Peu de temps après, le jeune prince visitait la grotte de Fingal, située dans l'île de Staffa, une des Hébrides, qui regarde le comté d'Inverness, et il admirait les colonnes basaltiques et les merveilleuses cascades de cette grotte célèbre, où la réalité surpasse tout ce que l'imagination la plus riche a pu rêver sur le palais d'Amphytrite et les mystérieuses retraites des Ondines, et dans laquelle le visiteur, entouré partout de napes d'eaux qui scintillent à la lumière des torches des guides, et bercé par le bruit lointain des torrents qui précipitent leur cours souterrain en suivant la route qu'une invisible main leur a tracée, se croit sans cesse au moment de voir apparaître le Génie des eaux, dont il a violé le sanctuaire.

Mais le lendemain, le souvenir de toutes ces beautés de la nature s'effaçait dans le cœur de Henri de France, devant de plus puissantes émotions. Le comté d'Inverness, où il se trouvait, renferme le champ de bataille de Culloden. Culloden, un de ces lieux sinistres où les dynasties trouvent leur tombeau ; Culloden, où la fortune des Stuarts jeta une vive et dernière lueur, avant de s'éteindre pour jamais! Ce fut donc là que ce brave et généreux prince Édouard, après avoir gagné les batailles de Preston-Pans et de Falkirk, après s'être avancé jusqu'à Derby, à trente lieues seulement de Londres, vit périr toutes ses espérances et toutes celles de sa maison devant le duc de Cumberland. Chose remarquable : deux victoires n'avaient pu affermir la domination du Prétendant en Écosse, une seule rencontre malheureuse, dans laquelle les montagnards combattirent à peine, perdit sa cause sans retour dans les trois royaumes. Après cela, il fallut fuir, errer de retraite en retraite devant un ennemi implacable qui avait soif de son sang, qui mettait sa tête à prix, qui érigeait en crime l'hospitalité donnée à cette tête proscrite, le morceau de pain accordé à sa faim, le verre d'eau qui désaltérait sa soif, le baume qui coulait sur ses blessures. Il fallut prendre tous les déguisements, souffrir

toutes les privations et toutes les fatigues, s'ensevelir au fond des cavernes les plus profondes, se cacher dans les marais, errer d'ile en ile, invoquer la pitié de ses adversaires, et, quelque chose de plus cruel encore, compromettre le dévouement de ses amis ; apprendre un jour, dans une de ses cachettes, que le brave colonel du régiment de Manchester, Townley, avait été traîné sur la claie avec huit officiers, dans la plaine de Kingsinton près de Londres, et que ces fidèles royalistes avaient été pendus, puis que le bourreau leur avait arraché le cœur et leur en avait battu les joues, après quoi leurs corps avaient été coupés par quartiers ; apprendre le lendemain que trois pairs écossais, lord Balmerino, lord Kilmarnock, et lord Cromarty, avaient été condamnés à mort et que les deux premiers avaient été exécutés ; qu'à York dix partisans des Stuarts, dix à Carlisle et quarante-sept à Londres, étaient montés sur l'échafaud. Encore n'était-ce là que le prélude des vengeances implacables de la dynastie hanovrienne. Les soldats et les sous-officiers furent décimés, et ceux qui n'amenèrent pas le billet de mort, furent déportés aux colonies. Cent personnes furent livrées à la main du bourreau dans la même année ; lord Derventwater, le frère de celui qui, condamné en 1715, avait eu la tête tranchée à Londres

pour la même cause, voulut que son fils encore enfant montât sur son échafaud et qui lui dit : *Soyez couvert de mon sang, et apprenez à mourir pour vos rois;* lord Derwentwater mourut avec autant de fermeté que son aîné; et lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans, fermant cette longue liste de victimes, montra, en plaçant sa tête sur le billot avec une inaltérable fermeté, que la source des morts héroïques n'est pas dans la chaleur du sang, mais dans la tranquillité de l'ame et dans la force du cœur.

Quel sujet de réflexions, non pas pour le prince trop jeune encore, mais pour ceux qui l'accompagnaient dans cette visite rendue aux champs funèbres de Culloden ! Et lorsque, plus tard, Henri de France, un peu plus avancé dans la vie, revint sur ces souvenirs, avec quelle éloquence le dénouement funeste de l'entreprise du prince Édouard ne l'avertit-il pas que le courage personnel d'un prince et le dévouement héroïque d'une ou deux provinces fidèles, ne suffisent pas pour faire les restaurations ! Certes, il est difficile de supposer dans un prétendant un courage plus admirable et des talents militaires plus brillants que dans le prince Édouard, et d'imaginer dans ses partisans plus de vaillance et de dévouement que dans ces intrépides Highlanders qui vainquirent

à Preston-Pans et à Falkirk. Cependant ce courage, cette habileté militaire, cette vaillance et ce dévouement ne purent changer la fortune. Les victoires même demeurèrent impuissantes et stériles.

C'est que le prince Édouard pouvait vaincre avec ses Highlanders, mais qu'il ne pouvait pas triompher, parce que, par malheur, la cause des Stuarts ne ralliait pas la majorité des intérêts dans les trois royaumes. Or, il n'y a de possibles que les restaurations nationales, qui donnent satisfaction aux intérêts généraux, et qui, par suite, sont accomplies ou acceptées par eux. Une restauration écossaise et une restauration de parti ne pouvait prévaloir en Angleterre; il aurait fallu que les jacobites, par une habile transformation, se fondissent peu à peu dans un parti national, et que leur politique eût pu suivre des voies assez larges pour que personne n'eût eu à redouter le retour des Stuarts.

Ce sera là le sens éternel de la bataille de Culloden dans l'histoire. Elle apparaîtra sombre et plaintive à tous les princes qui voudront reconquérir leur trône perdu sans avoir réussi à résoudre d'avance, dans les esprits, les difficultés soulevées par le retour de l'ancien gouvernement, et qui viendraient brusquer dans les faits une restauration qui n'est opérée ni dans les intérêts, ni dans les idées; elle leur apparaîtra et leur dira



d'avance leurs destinées. Les restaurations durables sont quelquefois déclarées sur le champ de bataille, mais toujours elles s'opèrent dans la politique ; voilà pourquoi tant de courage et de dévouement demeurèrent inutiles à Culloden, pourquoi le beau caractère du prince, et l'héroïsme de ses partisans ne le conduisirent à rien, pourquoi deux batailles gagnées ne purent sauver sa cause, et qu'un seul échec la perdit. Rien n'avait été fait en politique pour que les victoires du prince Édouard devinssent fécondes, elles demeurèrent stériles (1).

(1) Pour se convaincre que la situation des esprits (et c'était la faute des circonstances autant que celle des hommes) rendait à cette époque la restauration impossible, il suffit de se reporter aux articles que publiaient les journaux du temps, et qui obtenaient créance dans presque toute l'Angleterre :

« A présent, disait-on, nos gazettes nous apprennent, tantôt « qu'on a porté à la banque les trésors enlevés aux vaisseaux français « et espagnols, tantôt que nous avons rasé Porto-Bello, tantôt que « nous avons pris Louisbourg, et que nous sommes maîtres du « commerce. Voici ce que nos gazettes diront sous la domination « du Prétendant : Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés « de Londres par des montagnards et par des moines. Plusieurs « maisons ont été brûlées, et plusieurs citoyens massacrés.

« Le 4, la maison du Sud et la maison des Indes ont été changées « en couvents.

« Le 20, on a mis en prison six membres du parlement.

« Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre aux Français.

« Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, et on a passé un nou- « vel acte pour brûler les hérétiques.

« Le 29, le P. Poignardini, jésuite italien, a été nommé garde du « sceau privé. »

La voiture de M. le duc de Bordeaux roulait lentement sur ces champs funèbres marqués par ce grand et triste souvenir. On apercevait à peu de distance la ville d'Inverness, vers les murs de laquelle l'armée du prince Edouard s'enfuit avec une précipitation qui serait incompréhensible, s'il n'y avait pas dans les armées comme dans les masses un instinct secret qui les avertit quand une cause est perdue, et qui leur ôte le courage avec l'espérance. La Ness, que le prince Édouard passa à la nage pour échapper à la poursuite de ses ennemis, roulait près de là ses eaux, en réfléchissant les rayons d'un soleil de juillet. Henri de France descendit de voiture pour contempler de plus près ces lieux où se décida l'avenir de deux dynasties. Un jeune montagnard lui offrit deux balles qui avaient été trouvées à une assez grande profondeur dans la terre; le prince les emporta comme une relique du champ de bataille de Culloden, et, en donnant une larme à l'homme de cœur qu'elles avaient frappé peut-être, il songea que peu de mois auparavant on mourait ailleurs qu'en Écosse pour la cause d'un autre exilé, et il se dit que le dévouement d'un Montrose ou d'un Lescure, qui se creuse un tombeau aux pieds du malheur, a droit aux sympathies des nobles ames comme les services d'un Monk, qui change le

bâton de pèlerin en sceptre, et rend la patrie au banni, la couronne au dépossédé.

En quittant le champ de bataille de Culloden, Henri de France s'arrêta un moment au château de Balladrum, résidence des Stewart, où il fut reçu avec une noble courtoisie. Quand il quitta cette demeure hospitalière, les misses Stewart lui présentèrent avec beaucoup de grâce un bouquet emblématique, où le lys de France, le chardon d'Écosse et la rose d'Angleterre étaient réunis; beau et doux rêve de jeune fille que la poésie tolère mais que la politique ne saurait accepter; la rose d'Angleterre fleurit seule, et toute fleur périt dans son voisinage, car elle prend tous les sucs de la terre, tous les rayons du soleil, et toutes les rosées du ciel.

Bientôt après les voyageurs, quittant le comté d'Inverness, qui avait été comme le sanctuaire de la fidélité écossaise à l'époque de l'entreprise du prince Édouard, et le centre des forces stuartistes, entrèrent dans le comté d'Argyle. Dans une des premières hôtelleries qu'il rencontra sur sa route, et qu'on appelait *Tynderum*, Henri de France fut frappé, en entrant dans le salon, de l'aspect de trois gravures. La première représentait une jeune fille prodiguant ses soins, dans une prison, à deux femmes majestueuses et encore dans l'éclat

de la beauté. Henri de France reconnut aussitôt la prison du Temple, et put dire : « C'est ma « tante. » La seconde représentait les adieux d'un prisonnier, qu'une troupe d'hommes en carmagnoles et en bonnets rouges arrachait à sa famille, et qui avait déjà sur le front le sceau de son martyre. Une nouvelle exclamation s'échappa des lèvres de Henri : « C'est mon grand-oncle. » Une troisième gravure se trouvait encore dans cette hôtellerie; elle représentait un mourant entouré de sa famille éplorée, et dont le sang s'échappait par une large blessure. Cette fois Henri ne put retenir ses larmes, c'étaient les derniers moments du duc de Berry. Singulier hasard qui plaçait ainsi, dans une hôtellerie écossaise, trois souvenirs de famille pour le jeune voyageur, trois scènes d'un deuil domestique, ou plutôt résultat naturel de la grandeur de cette race, dont les adversités comme les gloires remplissent l'univers.

Dans le reste du voyage, ce furent surtout les beautés naturelles des lieux qu'on parcourait, qui attirèrent l'attention des voyageurs qui se dirigeaient vers le lac Asve, en traversant les belles vallées de Glenorch, et en côtoyant les rives verdoyantes de l'Orchy. Dans une promenade sur ce lac, le prince rencontra une de ces bonnes fortu-



nes de charité qui ne manquent guère à ceux qui les cherchent; la barque avançait lentement sur les eaux, en laissant derrière elle un sillon qui s'effaçait bientôt pour jamais, comme les traces que nous laissons derrière nous en marchant dans la vie. Le paysage était beau, mais mort; c'était une de ces majestueuses scènes de la nature endormie dans le calme et dans la paix, qui ont jeté sur les méditations de Lamartine un de leurs immortels reflets. La barque qui glissait sur les eaux, en portant des voyageurs que le silence de la nature avait gagnés, et un filet de fumée qui, comme une faible haleine, s'échappait d'une chétive chaumière assise sur un rocher, voilà les seules images qui, dans toute l'étendue d'une vaste perspective, rappelassent la vie. La barque se dirigea naturellement vers cette habitation, et Henri, qui courait d'un pas agile devant les autres voyageurs, y entra le premier. Il y trouva un montagnard étendu depuis dix ans sur un lit de douleur, et qui paraissait toucher à la fin de sa vie. Son histoire était courte, simple et triste: il se nommait Mac-Antyre; un jour qu'il revenait fatigué et couvert de sueur, un orage l'avait surpris sur le Ben-Cruacham; le frisson avait fait trembler ses membres glacés, et, depuis, il avait souffert d'intolérables douleurs, sans retrouver la santé ni le mouvement.

Tout ému de la triste situation du montagnard, chez qui la misère était entrée en même temps que la maladie, Henri demanda à M. de Damas sa bourse ; il avait envoyé lui-même, quelques jours auparavant, le peu d'argent qu'il avait à des Français. Pendant qu'il remettait à la femme du moribond quelques pièces d'or, un montagnard qui s'était trouvé à la réunion des Highlanders, le jour où le prince y avait été reçu, survint, le reconnut, avertit Mac-Antyre et sa femme qu'ils avaient sous leur humble toit un hôte que les plus fiers lords de l'Écosse tiendraient à honneur de recevoir dans leurs châteaux, et leur nomma le prince français. La cabane était si sombre, qu'on y voyait à peine ; le Highlander dit à la pauvre Écossaise d'allumer la lampe et de l'approcher du lit, afin que le mourant pût voir le fils des rois qui était venu visiter sa dernière heure. Mac-Antyre tira du lit sa main décharnée, et la tendit au jeune enfant, qui la serra dans les siennes, comme s'il eût voulu lui communiquer la vie qui courait dans ses veines. Ensuite on apporta un peu de whisky et le seul gobelet qu'il y eût dans la chaumière ; tout le monde y but à la ronde, et le vase passa des lèvres fraîches et pures de l'enfant royal, à celles du Highlander mourant. Que manque-t-il à cette scène pour émouvoir le cœur et frapper l'esprit ? Un

Walter-Scott pour la peindre, ou un Ossian pour la chanter.

Henri sortit de cette chaumière suivi des bénédictions de ceux qui l'habitaient. Bientôt après il termina son voyage. Inverary, le chef-lieu du comté d'Argyle, le golfe de Fine qui creuse aux eaux dans les terres une carrière de près de 60 milles de profondeur sur 5 de largeur, ce qui l'a fait quelquefois confondre avec les lacs; le Lomond, qui est le plus vaste des lacs de l'Écosse; les ruines du château de Botsweld, furent les derniers points que visitèrent les voyageurs. On proposa à Henri de France d'écrire son nom sur ces ruines avec la pointe d'un couteau; il l'y écrivit en effet. Que de révolutions et de naufrages politiques n'avait-il pas fallu pour que le petit fils de Louis XIV, exilé et proscrit, vînt écrire son nom sur les ruines du château de Botsweld!

C'est au retour de ce voyage dans les Highlands que le gouverneur de Henri de France (1) consignait (août 1832), dans une lettre confidentielle, les détails suivants :

« Son corps se développe de la manière la plus satisfaisante; il a grandi et s'est fortifié : ce n'est plus (août 1832) un enfant maigre comme au-

(1) M. le baron de Damas.

trefois ; ses épaules sont bien ouvertes; ses traits, qui se sont développés, sont fort distingués ; son regard est toujours arrêté, sa tête est droite, et il n'y a plus de trace de cette timidité que je n'aimais pas. L'expression de sa physionomie marque les mouvements extérieurs de son ame. Il est toujours mis à merveille ; son ton et ses manières le feraient distinguer parmi des milliers d'enfants, même plus grands, plus forts et plus jolis que lui, comme par exemple les enfants du duc de Guiche, qui sont certainement charmants. Comme il a onze ans et demi, et qu'il est très-avancé, il faut bien que je lui parle de beaucoup de choses dont il n'était pas question autrefois ; mais pour ces sortes d'entretiens, je suis seul avec lui ; je ne finis que lorsqu'il m'a bien compris et qu'il peut se former une opinion propre. Vous sentez que je ne juge que les choses, que je ne détermine que les devoirs ; j'évite tout jugement contre les personnes et même sur les personnes : je manquerais tout-à-fait mon but s'il se formait en lui des préventions contre qui que ce soit. Je veux des jugements solides sur les choses, le reste viendra de lui-même. Lorsqu'il me parle de faits qui ne sont pas encore accomplis, je renvoie la conversation à une époque où il me sera possible de les lui exposer dans leur ensemble,



et je lui explique la cause de ce retard. Lorsqu'il y a une nécessité absolue d'exprimer une pensée sur quelqu'un, j'ajoute qu'à son âge il ne faut regarder ce que l'on dit des personnes que comme des renseignements particuliers qu'il devra vérifier un jour; que jusque-là il doit s'abstenir d'exprimer aucun jugement personnel. Les leçons d'histoire viennent à l'appui, et même toutes les autres; car Barrande est un homme précieux, et l'abbé de Moligny remplit ses devoirs à ravir. »

Peu de temps après le retour du duc de Bordeaux, la famille royale quitta Holy-Rood et les trois royaumes; les évènements qui venaient de se passer en France, les suites qu'ils pouvaient avoir, faisaient regarder aux Bourbons de la branche aînée la prolongation de leur séjour en Angleterre comme peu politique. Ils acceptèrent donc l'asyle que l'empereur d'Autriche leur offrit dans ses États. Quand la nouvelle du départ de la famille royale se répandit, les regrets furent universels à Édimbourg. L'exil des Bourbons avait été généreux et aumônier, et les pauvres avaient appris à bénir leur séjour dans la capitale de l'Écosse; on aurait pu croire, depuis qu'ils habitaient le palais d'Holy-Rood, que cette race, dont Bossuet a dit qu'elle croyait perdre tout ce qu'elle ne donnait pas, y était revenue. On s'était habitué à saluer le vieux

roi, la fille de Louis XVI, Mademoiselle, charmant printemps qui brillait dans sa fleur, et Henri de France surtout, pour qui les Écossais éprouvaient une sympathie naturelle qui éclatait dans toutes les occasions, dont ils avaient vu, avec un sentiment de fierté, la constitution se fortifier sous l'influence de leur climat, et l'intelligence et le corps se développer parmi eux, comme ces plantes qui, rencontrant loin des lieux où elles sont nées un terrain qui leur est favorable, prennent de rapides accroissements. Il semblait que l'exil des Bourbons avait pris possession du palais des Stuarts, et l'on croyait qu'Édimbourg avait pris possession de leur exil. Le vieux palais d'Holy-Rood allait redevenir désert, et il ne serait plus hanté désormais que par des souvenirs. On ne verrait plus par les rues ce beau et noble enfant, dont la bonté si franche, l'esprit si vif et si naturel (1), charmaient tous ceux qui le voyaient, et *qui savait déjà donner en Bourbon;* c'était l'expression dont les journaux du pays se servaient. Les magistrats municipaux, le lord-maire en tête, vinrent présenter au roi, le 20 septembre 1832, une adresse au nom de tous les habitants. Après avoir témoigné au vieux roi les vifs regrets qu'é-

(1) *The Scots man*, journal publié à Édimbourg.



prouvait toute la ville d'Édimbourg en voyant la famille royale s'éloigner de ces murs où les adversités des Bourbons n'avaient rencontré que des cœurs sympathiques, les Écossais le remerciaient de la charité inépuisable grâce à laquelle les pauvres d'Édimbourg avaient été secourus et consolés au milieu d'une saison rigoureuse et des atteintes d'un fléau destructeur (1). Ils ajoutaient qu'ils rendaient grâce au roi d'avoir choisi, pour premier asyle, l'Écosse, cette ancienne et naturelle alliée de la France. « Ce qui double le prix de cette préférence, » continuaient les députés de la ville d'Édimbourg, « c'est qu'elle nous a été accordée par un prince dont les vertus privées sont plus éminentes que le rang, et dont les hautes qualités, faites pour honorer un sceptre, répandent autour de l'adversité cette dignité calme et cette patience magnanime, qui inspirent l'admiration et commandent le respect. » L'adresse se terminait par des paroles plus vives et plus douces encore à l'oreille de Charles X : « Sire, disaient les magistrats municipaux d'Édimbourg, nos vœux les plus tendres et les plus sincères accompagneront votre Majesté et sa famille, au bonheur de laquelle nous ne cesserons de porter le plus vif intérêt.

(1) Le choléra avait fait en 1832 de grands ravages à Édimbourg.



Nous espérons, nous sommes sûrs que des jours plus heureux luiront dans l'avenir pour ce jeune prince, en qui se développent déjà les germes de qualités et de vertus dignes d'un descendant de saint Louis et d'une dynastie qui remonte à quatorze siècles (1). »

(1) Nous croyons devoir reproduire textuellement l'article du *Caledonian Mercury* relatif au départ des Bourbons, et l'adresse de la ville d'Édimbourg au roi Charles X :

« Voilà Holy-Rood privé de la présence des augustes hôtes qui l'occupaient depuis deux ans; leurs pas ne réveilleront plus les échos de ses voûtes solitaires. L'asyle des princes infortunés est vide de nouveau. Quelles qu'aient pu être les véritables causes de leur départ, il est certain que les princes français ont éprouvé le plus grand regret en quittant l'Écosse, et il n'est pas moins certain aussi que si leur conduite a été de nature à leur concilier l'estime universelle, leur départ a été accompagné de toutes les circonstances qui pouvaient prouver le regret qu'elle excitait. Dans cette pénible occasion, des personnes de toutes les classes se sont efforcées à l'envi de donner à ces illustres exilés toutes les marques de respect. En effet, la conduite de cette famille n'a cessé d'être admirable. En observant strictement les formes de sa religion, elle a fait voir qu'elle en connaissait aussi le véritable esprit : sa charité a été à la fois active et immense, et accompagnée du désir évident d'éviter tout ce qui pouvait ressembler à la parade ou à l'ostentation. Elle a porté des secours efficaces à la cause de l'éducation, surtout dans la classe de la société qui a le plus besoin d'instruction. Elle semblait ne rechercher que le plaisir de faire le bien, et semblait se plaindre quand la renommée publiait ses bienfaits. Faut-il s'étonner, d'après cela, que de pareilles vertus, jointes aux manières les plus aimables, à la plus parfaite bonté de cœur, à la plus grande simplicité de caractère, aux mœurs les plus pures et à l'affabilité la plus flatteuse envers tous ceux avec qui elle avait oc-

Le vieux roi fut profondément touché de ces hommages, et son émotion devint plus vive en-

casion de s'entretenir, l'ait fait chérir de tout le monde, et ait produit sur tous les cœurs l'impression la plus profonde!

« Aussitôt que l'époque du départ des augustes exilés eut été définitivement fixée, le lord-prévôt et les magistrats se rendirent à Holy-Rood, pour exprimer, au nom de la corporation de la ville d'Édimbourg, le regret qu'elle éprouvait de l'annonce d'un pareil évènement, ainsi que le profond respect dont elle était pénétrée pour Charles X ainsi que pour tous les membres de sa famille. Des adresses, des résolutions et d'autres témoignages de respect furent présentés en grand nombre dans la journée de samedi; mais comme ce n'étaient là que des démonstrations en quelque sorte individuelles, diverses personnes jugèrent qu'une expression plus générale des sentiments publics serait non-seulement agréable à la famille royale, mais encore très-convenable de la part des habitants d'Édimbourg.

« Une adresse au nom de tous les habitants fut donc rédigée lundi, et un grand nombre de personnes des plus respectables se présentèrent immédiatement pour la signer. Mais il fut décidé en définitive que cette adresse ne serait signée que par le lord-prévôt au nom des habitants; et celui-ci ayant pris les ordres du château, il fut résolu qu'elle serait présentée mardi à huit heures du matin. En conséquence, à huit heures moins un quart, un cortège de dix voitures partit de devant l'Université sur le Calton-hill et se rendit à Holy-Rood, et la députation fut sur-le-champ admise dans le salon de réception et présentée à Charles X par le duc de Blacas. Cette députation se composait des personnes suivantes : le très-honorable lord-prévôt, le colonel Mac-Donnell, le colonel George Mac-Donnell, John Robinson, écuyer, secrétaire de la société royale, John Menzies, écuyer, de Pitfoddels, William Forbes, écuyer-avocat, James Grieve, écuyer d'ordre, Charles Gordon, écuyer, secrétaire de la société des Montagnes, John Mac-Wirther, écuyer, docteur en médecine, James Brown, docteur ès-lois, avocat, etc., etc. Le lord-prévôt prononça pour lors le discours suivant :



core, lorsqu'au sortir du château d'Holy-Rood, il trouva toute la population d'Édimbourg et des

« Sire, nous, le lord-prévôt et une députation des plus notables « citoyens d'Édimbourg, demandons respectueusement la permis- « sion de présenter à Votre Majesté une adresse exprimant le « sentiment universel des habitants à l'occasion du départ de Vo- « tre Majesté de cette ville. Nous pouvons assurer à Votre Majesté « qu'elle a été rédigée avec un sentiment de profond regret de « votre départ, de sincères sympathies pour vos malheurs, et avec « l'espoir que la Providence, dans sa sagesse, permettra que Votre « Majesté vive pour voir des jours plus prospères. Nous demandons « aussi la permission d'exprimer notre reconnaissance pour vos « actes sans nombre de bienfaisance, de bonté et de charité, qui « ont fait sur tous nos cœurs une impression profonde et du- « rable, et nous rendront à jamais cher le souvenir de votre séjour « parmi nous. Si jamais Votre Majesté, ou quelque autre mem- « bre de votre famille, revenait dans notre ville, ce souvenir est ga- « rant de l'accueil qu'il y trouverait. Je prierai maintenant le doc- « teur Brown de lire l'adresse dont je viens de parler, et je « répéterai qu'en la rédigeant, je me suis efforcé d'exprimer les « sentiments unanimes de tous les habitants de cette capitale, et « j'ose me flatter que Votre Majesté daignera l'agréer dans cette « occasion douloureuse. »

« L'adresse était de la teneur suivante :

A SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE CHARLES X.

« Nous, soussignés, tant en notre nom qu'en celui de tous les « citoyens d'Édimbourg, dont nous avons tout lieu de croire que « les sentiments s'accordent avec les nôtres, demandons la permis- « sion d'approcher respectueusement de Votre Majesté, dans cette « occasion, afin de faire connaître le profond respect dont nous « sommes pénétrés pour Votre Majesté personnellement, et pour « les autres membres de votre illustre famille ; et en particulier « afin d'exprimer nos sincères regrets à l'idée du prochain départ



environs, qui était accourue de vingt lieues à la ronde, s'empressant sur son passage et le saluant

« de Votre Majesté, du Dauphin, du duc de Bordeaux et du reste « de la famille royale. Deux fois, dans des circonstances peut-être « sans exemple dans l'histoire, Votre Majesté, en choisissant Édimbourg comme un lieu de séjour et de retraite momentanée, a « fait la démarche la plus flatteuse pour le caractère national de « notre pays, qui a été longtemps l'allié naturel de la France. Nous « sentons jusqu'à quel point cette démarche devient plus précieuse « encore, quand cette préférence nous est accordée par un prince « dont les vertus privées sont plus brillantes encore que son rang « n'est élevé, et en qui se trouvent unies les hautes qualités qui « ajoutent de l'éclat à une couronne, et répandent autour de l'adversité cette dignité calme et cette patience magnanime, qui inspirent ce respect affectueux et cette admiration que les grands « obtiennent rarement aux jours de leur pouvoir. Pendant le temps « que Votre Majesté a résidé parmi nous dans cette dernière occasion, la conduite de Votre Majesté et celle de chacun des membres de votre illustre famille, a été telle qu'elle n'a pu qu'ajouter « aux sentiments d'estime et de respect que Votre Majesté nous « avait déjà inspirés lors de son précédent séjour, et surtout « aux droits qu'elle avait acquis à notre reconnaissance. La « bienfaisance infatigable de Votre Majesté a soulagé et consolé « nos pauvres à l'époque d'une cruelle épreuve, alors qu'une contagion mortelle désolait leurs demeures ; grâce au séjour de Votre Majesté dans cette capitale, les classes industrieuses de notre « population ont vu prospérer leurs travaux et leur profession ; la « généreuse protection que Votre Majesté a accordée à l'éducation « publique et à la religion a été infiniment utile à toutes deux ; enfin les vertus aimables et modestes dont la conduite de Votre « Majesté et celle de toute sa royale famille nous ont donné un si « bel exemple, leur ont non-seulement assuré la première place « dans notre respectueuse estime, mais ont doublé les regrets que « nous éprouvons à la pensée d'un départ malheureusement si peu-

de ses acclamations. Au port de Leith, où il s'embarqua avec M. le duc de Bordeaux et M. le Dau-

« chain. En attendant, nos meilleurs, nos plus tendres vœux accom-
« pagneront Votre Majesté et sa famille, au bonheur et à la prospé-
« rité desquelles nous prendrons toujours le plus vif intérêt. Nous
« espérons, nous comptons qu'un jour plus heureux luira dans l'a-
« venir pour ce jeune prince en qui déjà se développent les ger-
« mes de vertus et de qualités du cœur et de l'esprit dignes d'un
« descendant de saint Louis et d'une dynastie de rois qui remonte
« à quatorze siècles.

« C'est avec les sentiments d'un sincère regret que nous of-
« frons à Votre Majesté et à toute sa famille nos respectueux
« adieux.

« Signé, au nom de tous les habitants : JOHN LEARMONTH,
lord-prévôt. »

« Pendant la lecture de cette adresse, Charles X paraissait fort ému, des larmes brillaient dans ses yeux, et S. A. R. le duc d'Angoulême ne l'était pas moins. Sa Majesté répondit à peu près dans les termes suivants :

« Messieurs, je vous fais mes sincères remerciements des senti-
« ments que vous venez d'exprimer pour moi et pour ma famille.
« L'accueil que vous m'avez fait restera gravé dans mon cœur et ne
« s'en effacera jamais. Soyez sûr que je conserverai ceci (en pres-
« sant l'adresse contre son cœur) tant que je vivrai, comme un
« souvenir précieux pour moi et pour ma famille de l'intérêt que
« nous a témoigné le peuple d'Édimbourg. »

Le roi ajouta qu'il avait de la difficulté à parler anglais, mais il assura à ces messieurs de la députation qu'il était *bien touché* des marques d'attachement qu'on venait de lui donner. Le ton dont il parlait faisait bien connaître que ses paroles partaient du cœur. Il serra ensuite, de la manière la plus cordiale, la main au lord-prévôt et aux autres membres de la députation. Un d'eux ne pouvant résister à son émotion, mit un genou en terre et baisa la main du vieux roi. Quand la députation se fut retirée, le roi, le duc d'Angoulême, le

phin, l'affluence était immense, et cent mille voix firent monter jusqu'au ciel le cri de *God save the king*, tandis que l'aïeul et le petit-fils quittaient le rivage pour monter sur l'*United-Kingdom*. Ce bâtiment avait été frété par la roi, fatigué d'attendre la réponse du cabinet anglais, auquel il avait demandé un vaisseau de l'État pour se rendre en Allemagne, et qui, sans refuser d'une manière positive d'accéder au désir de Charles X, avait mis une lenteur calculée à donner les ordres, de sorte que lorsque le vaisseau anglais *the Lightening*, capitaine Ellen, arriva, l'*United-Kingdom* était déjà dans l'Elbe (1). Le mauvais vouloir de l'Angleterre contre les Bourbons de la branche aînée perçait jusqu'au bout, et les accompagnait sur la côte de Leith où s'effectuait leur départ, comme il les avait accueillis le jour de leur arrivée sur la côte d'Angleterre. .

duc de Bordeaux et leur suite se rendirent dans l'appartement qui avait été disposé en oratoire et chapelle, où la messe fut célébrée par le révérend W. Gillis, desservant de la chapelle catholique d'Édimbourg. Un grand nombre d'habitants distingués de la ville, des deux sexes, s'y étaient rendus avec le désir de prendre part au dernier acte de dévotion de cette famille infortunée. Le service terminé, Charles X et son fils, en se retirant, saluèrent de la manière la plus aimable toutes les personnes qu'ils reconnurent, et plusieurs dames fondirent en larmes en les quittant. »

(1) Voir les journaux anglais du 20 au 28 septembre 1832, dans lesquels la conduite du ministère anglais de cette époque est signalée et expliquée.

Madame la Dauphine et MADEMOISELLE, prenant une autre route que le roi Charles X, M. le duc d'Angoulême et M. le duc de Bordeaux, visitèrent Londres avant de se rendre sur le continent.

La fille de Louis XVI trouva là de vénérables débris de la première émigration, qui avaient vu ses premiers exils et qui semblaient être demeurés sur la terre étrangère pour qu'elle rencontrât des visages français à son entrée dans la capitale des trois royaumes. Quelques unes des nobles dames qui la visitèrent alors, avaient été présentées à son auguste mère Marie-Antoinette dans les splendeurs de Versailles (1). Comme ces plantes voyageuses que le courant des eaux apporte, et qui prennent racine sur les rivages étrangers vers lesquels elles ont été poussées, elles n'avaient point abandonné la terre où elles avaient trouvé un asyle pendant les premières tourmentes de la révolution, et, pleines de défiance dans

(1) Au nombre de ces dames on comptait madame la marquise de Tourville, alors vivante, et madame la vicomtesse de Buffevent, dont la perte récente afflige sa famille et ses amis, deux de ces femmes telles que l'ancienne société française en produisait, et qui réunissaient la sainteté de la vertu et la solidité de l'esprit aux grâces charmantes de leur sexe, qui, changeant d'expression avec l'âge, sans disparaître, se retiraient dans l'esprit et le cœur de ces saintes et aimables douairières dont le type menace de s'effacer parmi nous.



la solidité de l'établissement monarchique de 1814, elles avaient continué leur exil, de peur d'avoir à le recommencer bientôt.

Ainsi les dates de deuil s'accumulaient, et les débris des naufrages politiques venaient se confondre sur les mêmes rivages. Hartwell, Lulworth, Holy-Rood, 1808, 1814, 1830, que de souvenirs, et quels tristes souvenirs dans la pensée de la fille de Louis XVI ! Elle alla s'agenouiller et prier avec MADEMOISELLE dans la chapelle que les Français émigrés avaient bâtie, à l'époque de la première révolution, en économisant sur leur misère, et dans laquelle le roi Louis XVIII, tous les princes de la branche aînée, tous ceux de la branche cadette et la plupart des évêques de France, s'étaient trouvés réunis (1). Madame la Dauphine initiait sa nièce à la douleur, comme elle y avait été initiée elle-même par sa tante madame Élisabeth. La jeune princesse put se souvenir, en se recueillant devant l'autel de la chapelle de King-Street, que ce même autel avait reçu les vœux et les prières de M. le duc de Berry, ce père si tendre qu'elle avait si peu connu, et dont les lèvres mourantes déposèrent sur son front enfantin, avec les caresses qu'il lui destinait, celles qu'y devait venir chercher

(1) La chapelle de King-Street, Little-George-Street, est située en face d'étables et d'écuries.

un jour l'enfant du 29 septembre encore caché dans le sein de sa mère, et qui sentit plus tard les baisers paternels se réchauffer sous sa bouche qui pressait le front de sa sœur. Pendant que la Dauphine assistait à l'office divin, le directeur de la chapelle se tenait debout derrière elle en qualité de chapelain ; c'était M. de la Porte, un de ces saints prêtres de la première émigration, qui avait assisté au premier naufrage de la monarchie, et qui venait, récemment encore, de défendre contre les empiètements du nouveau pouvoir la maison de prière que l'émigration avait fondée, et de maintenir au-dessus de la chaire d'où descendait la parole de vie, cette fleur-de-lys qui s'élevait à la fois comme un souvenir et comme une espérance.

LA DUCHESSE DE BERRY APRÈS 1830.

ANGLETERRE. — ÉCOSSE. — ITALIE.
DÉBARQUEMENT A MARSEILLE. — VENDÉE.

10

[redacted]



I

LA DUCHESSE DE BERRY APRÈS 1830.

Le nom de la duchesse de Berry n'a presque pas été prononcé jusqu'ici dans cette histoire; c'est que la destinée de cette princesse se trouva, après les journées de 1830, profondément séparée de celle du reste de la branche aînée. Trois situations différentes se dessinaient dans la famille royale exilée. Charles X, c'était le passé avec ses souvenirs et ses regrets; Henri de France, l'avenir avec ses espérances; madame la duchesse de Berry, le présent avec ses préoccupations, ses sollicitudes et son action immédiate sur les faits.

Il ne s'agit pas ici de considérer les choses au point de vue légal, mais au point de vue politique. Une dynastie de tant de siècles ne tombe pas sans espoir de retour. On peut déclarer qu'elle a cessé de régner et qu'elle est à jamais déchue; mais il

arrive presqu'inévitablement qu'elle essaie, à l'aide de ses partisans, d'en appeler de cet arrêt à la victoire. On discuterait longtemps et sans utilité aucune sur la moralité des actes de ce genre, parce que la solution dépend du principe d'après lequel on les juge, et qu'il faudrait d'abord se mettre d'accord sur ce principe. Charles Édouard, aux yeux des Highlanders qui tiraient à sa voix leurs redoutables claymores, était le prince légitime qui venait rétablir la royauté véritable détruite en Angleterre par l'usurpation de Guillaume. Aux yeux des partisans de la maison hanovrienne, il était un perturbateur et un factieux qui venait compromettre l'existence des intérêts créés ou garantis par la révolution de 1688. Qu'est-il aux yeux de l'histoire? Un homme de cœur, représentant d'un principe antique, qui venait offrir la bataille à une dynastie nouvelle, et qui n'admettait point comme irrévocablement perdue une cause qui comptait encore de vaillants défenseurs et qui s'appuyait sur son épée. Quel est, nous ne dirons pas le jacobite, mais le partisan héréditaire de la dynastie de 1688, qui jugerait autrement aujourd'hui le Prétendant?

C'est là la différence de l'histoire et de la politique; celle-ci se passionne parce qu'elle a des intérêts et des haines, l'autre juge. Il ne faut pas

perdre de vue ces considérations au moment d'entrer dans l'exposition des évènements auxquels madame la duchesse de Berry prit une si grande part après la révolution de 1830, et qui vont nous entraîner loin des tristes et mornes solitudes où le passé de la maison de Bourbon s'achevait dans l'exercice de toutes les vertus de résignation, et où grandissait lentement son avenir, pour nous jeter, avec la princesse qui représentait son présent, au milieu du choc des intérêts, sur l'arène brûlante des passions politiques, et dans cette sanglante mêlée des hommes et des faits où se font et se défont les dynasties, et où quelquefois les couronnes tombées se relèvent.

Pendant les trois journées même, la duchesse de Berry avait laissé apercevoir une vive tendance à se jeter au milieu des évènements. Le roi Charles X, en envoyant les abdications de Rambouillet au duc d'Orléans, avait chargé la personne qui devait les lui remettre, d'avertir son cousin « qu'on lui conduirait bientôt Henri, pour qu'il avisât à le faire proclamer et reconnaître. » MADAME, qui venait de descendre chez le roi, lui déclara, sans hésiter, qu'elle voulait suivre son Henri. Bientôt un courrier vint en toute hâte du Palais-Royal, avec la nouvelle du refus positif que faisait M. le duc d'Orléans de recevoir le jeune prince. On



ajoutait à Rambouillet que la proposition du roi avait jeté le lieutenant-général dans une grande perplexité, et que la duchesse sa femme l'en avait fait sortir en lui disant : « Ne recevez pas cet enfant; s'il meurt de maladie, on dira que c'est vous qui l'avez tué. »

Quand arriva le courrier du Palais-Royal, la Dauphine prit le jeune Henri entre ses bras et s'écria : « Nous le gardons donc, ce cher enfant ! » La sœur du dauphin du Temple se souvenait de son frère ; elle savait ce que font les révolutions des enfants-rois qu'on leur confie. Quant à Madame la duchesse de Berry, qui, malgré le refus de M. le duc d'Orléans, voulait aller se jeter dans Paris aveo son fils, et dont la calèche, attelée de six chevaux de poste, resta attelée depuis midi jusqu'à six heures dans la cour du Palais, elle pleura en contre-mandant, sur l'injonction formelle du roi, l'ordre du départ. Dès lors les deux nuances de l'exil se dessinaient : Madame la duchesse de Berry pleurait en renonçant à l'idée d'aller à Paris avec son fils; Madame la Dauphine pleurait à la pensée de l'y laisser.

Ce contraste devait se retrouver sur la terre étrangère. Entre le règne du roi Charles X qui finissait, et celui de M. le duc de Bordeaux qui, dans l'espoir secret des partisans de la légitimité, devait



dominer l'avenir, il y avait place pour une régence. Un grand rôle politique s'offrait donc de lui-même à la duchesse de Berry : les anciennes lois du royaume ne l'instituaient pas régente d'une manière absolue, car d'après ces lois, ce n'est pas le droit de naissance qui fait les régents ou régentes ; mais si elles ne l'imposaient pas, du moins elles l'indiquaient. Elle crut donc avoir, comme mère, une mission à remplir ; comme princesse, un grand rôle à jouer. Quoi d'étonnant qu'elle mît de l'empressement à accepter l'un et de l'activité à se préparer à l'autre ? Jeune, ardente, d'un caractère vif et qui ne craignait point de regarder le péril en face, elle se trouvait encore excitée par des circonstances particulières qui achèvent d'expliquer sa conduite.

Si la royauté avait été renversée en 1830 après avoir épuisé tous ses moyens de résistance, la duchesse de Berry aurait été plus disposée à regarder sa cause comme dépourvue de toute chance, du moins pour longtemps. Mais la Restauration avait abandonné la partie plutôt qu'elle ne l'avait perdue. Sa chute s'était composée d'une suite d'évacuations arrachées à la surprise d'un pouvoir que tout étonnait parce qu'il n'avait rien su prévoir, et ce n'était pas à la force qu'elle avait cédé. L'évacuation du Louvre et des Tuileries l'avait

conduite à Saint-Cloud ; l'évacuation de Saint-Cloud à Rambouillet, celle de Rambouillet à Cherbourg. Elle avait péri les mains pleines encore de ressources dont elle ne s'était pas servie. On pouvait attribuer les évènements de Paris à l'absence de troupes assez nombreuses, et, parmi les combattants de Juillet, ceux qui ont jugé les choses de sang froid avouent que, devant une armée de cinquante mille hommes, les trois journées eussent été militairement impossibles; ce qui, du reste, n'implique point le succès définitif des ordonnances. A Saint-Cloud et à Rambouillet, on avait une artillerie formidable, et une cavalerie qui aurait dispersé, presque sans coup férir, les bandes audacieuses mais mal organisées qu'on avait envoyées de Paris, peut-être avec l'espoir qu'un bien petit nombre de ceux qui les composaient rentreraient dans la ville. Plus loin, on avait encore la ressource de se jeter dans la Vendée. Rien de tout cela n'avait été tenté. Il en résultait que la duchesse de Berry et les royalistes les plus ardents, persuadés que la monarchie n'était tombée que sous la fatalité des fautes de ceux qui auraient dû la défendre, demeuraient convaincus qu'elle pourrait être rétablie avec de la résolution et de l'habileté, et l'abandon de la politique qui avait conduit le roi Charles X à sa chute.

La jeunesse de la duchesse de Berry, son caractère français, la conformité de ses goûts avec les goûts de la nation, tout donnait un motif d'espoir. Elle appartenait, par la date de sa naissance, à la génération nouvelle; elle était généralement aimée; la régence d'une femme promettait aux ambitions pressées de se produire un champ libre où elles pourraient développer leur essor : que de raisons pour croire que les obstacles s'aplaniraient sous les pas de la mère du duc de Bordeaux!

Des considérations plus pressantes encore concouraient à entraîner Madame la duchesse de Berry sur le territoire français. Dans l'année qui précéda la révolution de Juillet, elle avait fait un voyage dans l'Ouest et le Midi de la France, et elle avait rapporté de ces provinces la conviction profonde que, si jamais la mauvaise fortune de la monarchie l'obligeait à faire un appel au dévouement vendéen et méridional, cet appel serait entendu. Quelque chose de plus : les Vendéens lui avaient fait prendre l'engagement d'honneur de recourir à leur antique fidélité, si la révolution levait encore une fois son drapeau; et, dans les scènes toutes brûlantes d'enthousiasme du voyage de 1828, où les vieux mousquets de la grande guerre de 93 avaient reparu, et où le drapeau blanc avait été planté jusque sur les cimetières, afin que les morts fus-

sent à l'honneur comme ils avaient été à la peine, des serments mutuels avaient été échangés en présence de ces tombeaux héroïques, et l'on s'était donné solennellement rendez-vous sur les champs de bataille de la Vendée, illustrés par les grands noms de Cathelineau, Lescure, Charette et La Rochejaquelein (1). MADAME était fermement réso-

(1) Les adversaires politiques de la duchesse de Berry eux-mêmes ont reconnu l'influence du voyage de 1828 sur l'expédition de 1832, témoin ce passage de la biographie de la duchesse, par MM. Sarrut et Saint-Edme, écrivains républicains :

« A La Grange, elle fut reçue par le marquis de Goulaine, qui « lui fit passer en revue une divison de plusieurs milliers d'hom- « mes, et eut la galanterie de faire placer sur la table de nuit une « lampe avec cette devise, aussi délicate que chevaleresque : *Re- « posez-vous, la Vendée veille*. Au château presque royal de Ser- « rant, elle fut reçue par M. de Walsh Serrant, qui lui fit passer « deux mille hommes en revue ; à Touboureau, par le marquis de « la Bretesche, qui lui fit passer en revue une division de quatre « mille soldats, commandée par les officiers de l'ancienne division « de Montfaucon ; à Vezin, par la baronne de Vezin et le baron son « fils. Les paroisses de l'ancienne division de Séger vinrent défiler « devant elle, et le comte Louis de Bourmont chanta une chanson « militaire qui finissait ainsi :

Ah ! si jamais une secte abhorrée
Renverse encore le sceptre de nos rois ;
Ah ! pense à nous, reviens dans la Vendée,
Amène Henri, nous défendrons ses droits !

« A Saint-Aubin, elle fut reçue par le comte et la comtesse de « La Rochejaquelein, elle passa en revue une division de cinq « mille hommes. Ces détails expliquent l'expédition de 1832.

« La princesse avait trouvé près de quarante mille hommes sous « les armes dans ces provinces, et elle avait donné formellement

lue à tenir sa parole. Elle savait combien on avait reproché à ceux de sa maison leur absence pendant les guerres de la Vendée; peut-être même ces lignes de l'histoire de M. Thiers sur Charles X attendant à l'Ile-Dieu un moment favorable pour débarquer sur les côtes des provinces de l'Ouest, lui étaient-elles tombées sous les yeux : « Il est vrai, disait l'historien de la Révolution, « que les nouveaux débarqués auraient eu ensuite « de rudes combats à livrer, qu'il leur aurait « fallu courir les chances que Stofflet, Charette « couraient depuis trois ans, qu'il eût fallu se « disperser peut-être devant l'ennemi, fuir comme « des partisans, se cacher dans les bois, se cacher « encore, et courir enfin le danger d'être pris ou « fusillé ! Les trônes sont à ce prix. Il n'y a rien « d'indigne à chouaner dans les bois de la Bre- « tagne, dans les marais et les bruyères de la « Vendée. Un prince sorti de cette retraite pour « remonter sur le trône de ses pères, n'eût pas « été moins glorieux que Gustave Wasa sorti « des mines de la Dalécarlie (1). » Tous les périls décrits par M. Thiers, MADAME allait les ac-

« sa parole aux Vendéens de venir, en cas de malheur, leur rap- « peler la promesse qu'ils lui faisaient de mourir pour défendre la « cause de son fils. »

(1) *Histoire de la Révolution*, par M. Thiers.

cepter. Elle trouvait, comme l'historien de la Révolution française, « qu'il n'y a rien d'indigne à « chouaner dans les bois de la Bretagne et dans « les marais et les bruyères de la Vendée, » pour faire remonter son fils au trône de ses pères.

Tels étaient les motifs généraux qui, dès le lendemain de la révolution de 1830, donnaient un grand caractère de probabilité à l'intervention de la duchesse de Berry dans les affaires de France. Aussi ne séjourna-t-elle que peu de temps, et à des intervalles éloignés, dans les résidences habitées par le reste de la famille royale. Elle ne fit que paraître à Lulworth, et passa seulement une partie de l'hiver de 1831 à Édimbourg. La vie lourde et monotone de l'exil pesait à son activité naturelle, qui redoublait encore au contact des pensées qui remplissaient son esprit. Elle ne pouvait se résigner au bannissement, et elle était préparée à tous les dangers, plutôt que de souscrire à la déchéance éternelle de sa race, et à la ruine des espérances qui reposaient sur la tête de son fils. Elle habita donc successivement, après Édimbourg, Bath, puis Londres même, afin de se rapprocher du centre des nombreuses correspondances qu'elle entretenait, et qui se rattachaient à l'entreprise qu'elle méditait.

Pendant son séjour en Angleterre, MADAME

mena la vie tout à la fois la plus simple et la plus active. Trois personnes formaient toute sa maison à Bath et à Londres ; c'étaient Madame de Podenas et MM. de Mesnard et de Brissac. Son temps était exclusivement consacré à suivre ses correspondances, et à recevoir les royalistes qui préparaient le mouvement et qui venaient se mettre en rapport avec elle, lui communiquer des renseignements sur la situation des provinces, et recevoir ses ordres. Tout s'organisait en effet dans le Midi et dans l'Ouest pour une prise d'armes; des hommes dévoués parcouraient la France, des chefs étaient nommés, on faisait des amas de poudre, on réunissait des ressources de tout genre pour être prêt au premier signal.

La duchesse de Berry hésita longtemps entre les propositions diverses qui lui furent faites. Les uns l'excitaient à débarquer sur la côte du Morbihan, où elle trouverait une population robuste et forte, animée par le souvenir du brave Cadoudal, dont la famille, héritière des traditions de courage et d'énergique fidélité, exerçait une influence considérable sur l'esprit de tous les paysans; une députation composée des hommes les plus influents du Morbihan, vint formellement inviter la duchesse de Berry à se rendre dans cette province, en la lui représentant comme organisée. La mère de Henri

de France avait déjà frété un navire pour se rendre à cet appel, lorsque de nouvelles propositions la déterminèrent à changer de plan. D'autres personnes, en effet, lui désignèrent les provinces méridionales, où la présence de la duchesse deviendrait, disait-on, l'étincelle qui met le feu au baril de poudre. On comptait sur l'enthousiasme de ces populations, dans le caractère desquelles le soleil brûlant qui les éclaire semble avoir mis quelque chose de la chaleur de ses rayons. En outre, dans le Midi on aurait les villes, dans l'Ouest on n'aurait que la campagne; et, pour l'effet moral, qui exerce une si grande influence au début de ces sortes d'entreprises, Marseille et Toulon, qu'on espérait enlever par un coup de main, pesaient d'un tout autre poids que les bruyères de la Bretagne et les bocages de la Vendée. Enfin on comptait, et on avait, disait-on, de fortes raisons de compter que la mémoire de la conquête d'Alger et que la présence du général qui avait conquis cette ville, auraient non-seulement une action morale sur l'opinion publique dans ces provinces appelées surtout à profiter de cette victoire, mais une action directe sur l'armée. Pourquoi l'histoire ne le diraitelle pas? des intelligences nombreuses avaient été nouées : tant d'officiers qui avaient brisé leur épée en 1830, servaient naturellement d'intermédiaires.

Les promesses arrivaient de tous côtés; des régiments devaient, disait-on, se rallier au drapeau blanc, et le succès paraissait infaillible. Le soulèvement venant à réussir dans deux ou trois grandes villes, s'étendait en un instant comme l'étincelle électrique à toutes les provinces méridionales; en même temps, on allumait la traînée de poudre de l'Ouest, et les Gouvernements européens, dont Madame la duchesse de Berry n'avait pas voulu accepter l'appui matériel, mais qui l'avaient presque tous fait assurer que l'appui moral que peut donner la reconnaissance des cabinets ne lui manquerait pas, dès qu'elle aurait frappé un grand coup sur un des points du territoire français, devaient être plus disposés à prendre une détermination de cette importance, quand ils verraient MADAME déjà maîtresse de points aussi importants que Toulon et Marseille (1).

(1) M. Gisquet, qui, préfet de police à cette époque, était à portée de connaître bien des secrets, dit dans ses *Mémoires* (tome II, pag. 128) : « On ne peut mettre en doute l'assistance que l'Espa« gne, la Sardaigne, la Hollande, le Portugal et quelques autres « princes d'Italie donnaient à la mère de Henri de France, avant « l'insurrection. Si MADAME eût eu des succès dans l'Ouest ou le « Midi, nul doute que l'Europe ne l'eût secondée. » Cela est parfaitement exact, si M. Gisquet entend parler d'une assistance morale, la seule que la princesse voulût accepter; et, à la tête des puissances qui étaient le mieux disposées pour MADAME, il faut placer la Russie.

Ces considérations déterminèrent la duchesse de Berry à choisir pour point de débarquement le littoral du Midi, et cette détermination la décida à quitter l'Angleterre le 17 juin 1831, pour se rendre en Italie sur le rivage qui regarde la côte où elle avait l'intention de débarquer. Elle passa en Hollande, remonta le Rhin depuis Rotterdam jusqu'à Mayence, traversa une partie de l'Allemagne, le Tyrol, la Lombardie, et vint à Gênes d'où elle se rendit à Sestri, petite ville située à deux lieues de Gênes et dans les États du roi de Sardaigne. Dans le cours de ce voyage, elle traversa Cologne, et eut la curiosité d'aller visiter la maison où mourut Marie de Médicis, exilée par son fils Louis XIII : au moment de risquer sa tête pour rendre la couronne au sien, elle pouvait, sans avoir à redouter un triste retour vers sa propre situation, contempler les lieux où la veuve de Henri IV mourut presque abandonnée, après avoir si longtemps troublé le règne de son ancien pupille, devenu, depuis qu'il était émancipé, le pupille plus obéissant encore de ce tuteur de génie qu'on appelait Richelieu.

La duchesse, qui voyageait sous le nom de comtesse de Sagana, ne fut reconnue qu'à Gênes, quoiqu'elle eût une suite assez nombreuse et qu'elle prît peu de soin pour se déguiser ; encore



ce ne fut point la police italienne qui la découvrit. M. Decazes, consul de France à Gênes, et qui avait reçu de son Gouvernement des ordres pressants de surveillance, avec les moyens d'organiser une police consulaire, eut l'honneur de cette découverte. La présence d'un grand nombre de Français de distinction qui voyageaient en Italie sous des noms supposés, avec des passeports pris à des ambassades étrangères, lui donna l'éveil; et, comme il apprit bientôt après qu'il y avait à l'hôtel de Malte un grand nombre de personnes qui, toutes sous des noms espagnols, anglais, russes et allemands, ne parlaient que français, il poussa plus loin les investigations, découvrit le véritable nom de la comtesse de Sagana, et en référa à son Gouvernement. Aussitôt la diplomatie du Palais-Royal fit les représentations les plus pressantes au cabinet de Turin, et Madame la duchesse de Berry fut obligée de quitter la Sardaigne; elle résolut alors de consacrer les derniers beaux jours de l'automne qui s'avançait, à faire le voyage de Naples, qu'elle n'avait pas revu depuis le jour où elle l'avait quitté pour aller débarquer sur la côte de France, où l'attendait, à cette époque, un glorieux hyménée, et où elle allait chercher, quinze ans plus tard, des dangers, des fatigues et des épreuves de toute espèce, et peut-être la mort même.

En se rendant auprès de son frère, elle traversa Rome, où elle séjourna pendant trois semaines ; mais elle garda le plus strict incognito; quoiqu'elle reçût quelques grands seigneurs napolitains et siciliens qui étaient dans l'intimité de la famille royale (1), elle refusa les honneurs que le pape voulait lui faire rendre, et consentit seulement à être reçue par lui dans une petite chapelle.

Ce fut pendant ce séjour à Rome que le pape lui recommanda un juif allemand, nouvellement converti, qui portait le nom de Simon Deutz, et auquel le pape accordait quelque intérêt à cause de son beau-frère, M. Drack, qui jouissait à juste titre de l'estime de Sa Sainteté. C'est ainsi que les évènements se rattachent les uns aux autres par des liens invisibles, et que les causes en apparence les plus indifférentes produisent quelquefois des catastrophes. Qui peut lire dans le grand livre de l'enchaînement des causes et des conséquences,

(1) Voici ce qu'on lit dans la Biographie de Madame la duchesse de Berry par MM. Sarrut et Saint-Edme.

« Nous devons signaler sa rencontre avec le comte de Luchesi-« Palli, qui la vit assiduement, et dîna plusieurs fois à sa table, soit « à l'aller, soit au retour. C'était le fils du vice-roi de Sicile, l'hé-« ritier d'une des plus grandes maisons du royaume de Naples. « Dans son enfance, il avait joué souvent avec Marie-Caroline, et « le souvenir de ces relations du premier âge, toujours si puissant, « ne s'était pas perdu. »

sinon celui qui l'écrit pour des raisons de lui seul connues? Il faut toujours en revenir à cet aveu de l'impuissance humaine: « Pendant que l'homme s'agite, Dieu conduit. »

La duchesse de Berry ne demeura guère que quinze jours à Naples. Les royalistes français qui l'entouraient à Gênes, avaient fait les plus grands efforts pour la décider à renoncer à ce voyage, dans la crainte que la tendresse et les soins dont allait l'entourer sa famille n'ébranlassent sa résolution. Mais la duchesse de Berry, qui était sûre de sa fermeté, avait résisté à cet esprit de tyrannie qui prétendait la mettre en surveillance. Elle était partie pour Naples, sans céder aux appréhensions politiques qui voulaient la retenir loin de sa famille; elle revint de Naples sans avoir cédé aux tendres obsessions de sa famille, qui aurait voulu la retenir loin des amis politiques qui allaient la jeter et se jeter avec elle dans une de ces entreprises hasardeuses dont on n'aperçoit guère les difficultés que lorsqu'on y est engagé, parce que la nécessité du secret oblige à ne rien approfondir, et à juger les hommes sur l'apparence, les choses à la surface.

En quittant Naples, Madame se rendit directement à Massa, petite ville située à une lieue de la mer, et appartenant au duc de Modène, qui,

n'ayant pas reconnu le gouvernement d'août, n'avait aucun agent diplomatique du Palais-Royal accrédité auprès de sa personne, ce qui mettait la duchesse de Berry et les Français accourus en Italie pour se concerter avec elle, à l'abri de cette surveillance de police qui les avait gênés ailleurs. La duchesse de Berry, qui, en arrivant à Massa, était descendue dans la petite auberge de cette ville, dut bientôt, sur la pressante invitation du duc de Modène, aller habiter le palais ducal, jolie miniature du château de Versailles, encadrée dans une allée de beaux orangers plantés en pleine terre. La princesse désignait sous le nom de *la Caserne* l'auberge où elle était d'abord descendue; c'était là, en effet, que se trouvaient rassemblés d'anciens officiers de cette belle garde royale, l'exemple et l'honneur de l'armée, et des Vendéens accourus pour rappeler à la duchesse de Berry ses promesses de 1828. Quelques femmes appartenant aux classes élevées de la société, ajoutaient, par cette chaleur d'ame naturelle à leur sexe, à l'élan de cette réunion de cœurs ardents et de têtes enflammées, et jetaient sur les conversations auxquelles tous prenaient part, l'éclat de leur esprit et les grâces de leurs personnes. L'impatience et la vivacité françaises étaient en majorité à la table d'hôte de M. François: c'était l'hôtellier de Massa;

et, avec cette singulière puissance de perspective qui est propre aux émigrés et aux exilés de tous les pays, on voyait la situation à travers des verres qui grossissaient les moyens de succès et amoindrissaient les obstacles. La duchesse de Berry, dont le caractère n'avait point passé jusqu'à ce moment pour manquer de résolution et de vivacité, s'étonnait quelquefois d'avoir à réprimer les vives sailliesdu dévouement un peu trop empressé de plusieurs de ses amis, qui l'accusaient d'une circonspection et d'une lenteur qui n'étaient pas cependant les traits les plus saillants de son caractère. Je ne sais quelle humeur légère et critique emportait quelquefois quelques uns de ces hommes, assez sincèrement dévoués pour risquer leur vie; c'était l'esprit de la Fronde mis au service de la monarchie. Tous les moyens étaient employés pour décider MADAME à hâter le moment de l'expédition. Les uns lui peignaient la triste situation de ses amis, qui, arrêtés pendant qu'ils remplissaient les missions que la princesse leur avait confiées, languissaient dans les prisons du juste-milieu; et, à chaque arrestation nouvelle, il se trouvait quelqu'un pour répéter : « MADAME doit s'attendre à voir tous les royalistes ainsi arrêtés, tant qu'elle ne voudra pas partager les dangers auxquels ils s'exposent pour elle. » D'au-



tres, qui étaient assez intrépides pour braver cent fois la mort, ne pouvaient cacher à la princesse qu'ils étaient sans force contre les ennuis de l'exil. Dans une circonstance où MADAME disait, en se rappelant une date: « Depuis que nous sommes en émigration..., » quelqu'un, qui s'était trop compromis pour pouvoir rentrer en France, interrompit avec brusquerie: « Nous ne sommes « pas en émigration, car l'émigration est un éloi- « gnement volontaire, tandis que nous, nous « sommes chassés de notre pays. » MADAME reprit avec un mélange de dignité et de douceur: « Vous avez raison, je me suis trompée. Je n'aurais jamais volontairement quitté la France, je suis en exil. »

Mais ces appels continuels au courage de la duchesse de Berry, produisaient une vive impression sur elle, d'autant plus qu'ils étaient motivés par la plupart des lettres qui arrivaient de France, et qu'ils trouvaient un écho dans son propre cœur, naturellement tourné vers les entreprises périlleuses et hardies.

Ce serait ici le moment d'exposer les motifs qui excitaient une fraction du parti royaliste, en France, à tenter l'œuvre difficile d'une restauration accomplie par la force des armes; mais comme ce sujet ne se rattache que d'une manière

indirecte à l'histoire de la branche aînée pendant les quinze ans d'exil, nous ne dirons que ce qu'il est absolument nécessaire de dire pour l'intelligence de ce récit.

Quelques unes des considérations qui avaient agi sur l'esprit de la duchesse de Berry, agissaient sur l'esprit des partisans d'une prise d'armes. Eux aussi avaient été frappés de la manière dont la monarchie était tombée, des chances qui lui restaient et qu'elle n'avait pas jouées à Saint-Cloud, à Rambouillet, derrière la Loire, où elle aurait trouvé la Vendée. Ce regret contenait en germe une espérance. En outre, il ne faut point oublier que tous ces valeureux officiers qui avaient brisé leur épée, tous ces hommes dans la force de l'âge qui avaient renoncé à leur carrière, se trouvaient, relativement, dans la même position que madame la duchesse de Berry; c'était la génération du présent, qui ne voulait pas accepter une révolution qui lui fermait toutes les issues et la réduisait à des regrets dont la stérilité ne convient pas à la force, ou à des espérances lointaines, aliment faible et incertain dédaigné par l'âge de l'activité. Entre les regrets et les espérances, il y avait place pour l'action, et une fraction assez nombreuse du parti royaliste aspirait à s'y jeter, parce que là seulement elle trouvait l'emploi de son activité;

tandis qu'une autre fraction, qui était restée écrasée sous le coup de foudre des trois journées, se consacrait, avec une loyale mais inutile fidélité, au culte des regrets et des souvenirs, et qu'une troisième fraction, qui trouvait un aliment suffisant à son activité au parlement ou dans la presse, ajournait ses espérances et préférait arriver au but qu'elle s'était marqué, par le progrès pacifique et légal de l'opinion, ou la revendication des droits de tous.

Peut-être ces trois nuances n'étaient-elles pas, à l'origine, aussi tranchées que nous les représentons; mais elles existaient du moins en germe, et elles achevèrent de se dessiner en présence des évènements. Quoi qu'il en fût, la fraction qui inclinait à une prise d'armes immédiate était sur le premier plan du tableau, dans les temps qui suivirent la révolution de Juillet. D'abord, elle se composait, en général, des hommes les plus actifs et les plus jeunes de l'opinion royaliste A cette époque, la droite n'était que tolérée à la tribune, et il y avait un grand éloignement pour ses journaux, qu'on rendait responsables des fautes de la Restauration, parce que tous s'étaient trouvés mêlés aux luttes qui avaient abouti à la révolution de 1830. Les chances de succès que pouvaient donner la tribune et la presse, paraissaient donc tellement éloignées, que les esprits vifs et les caractères impatients se

trouvaient naturellement disposés à choisir une voie plus directe et plus courte. Ajoutez à cela que les railleries dont la révolution avait été si prodigue sur le courage royaliste chaque jour révoqué en doute, à cause de la rapidité des évènements, qui précisément avait empêché ce courage de se déployer, poussaient à bout de fiers et jeunes dévouements, affamés de périls, et déterminés à réhabiliter leur cause dans leur sang.

La situation intérieure et extérieure de la France achevait de les engager à précipiter la prise d'armes. Débordé au-dedans par les passions démocratiques, le nouveau pouvoir était humilié au dehors par les gouvernements étrangers, et semblait pris entre deux périls, l'anarchie républicaine et l'invasion européenne. Il paraissait à la fois patriotique et habile aux hommes du mouvement royaliste, de prévenir l'une et d'épargner l'autre à la France. Ils ne désiraient point, mais ils prévoyaient la guerre étrangère, et ils croyaient à la guerre intérieure ; et, si l'on se reporte à une situation dont le souvenir déjà éloigné s'est effacé d'un grand nombre de mémoires, on avouera que l'ensemble des faits au-dedans et au-dehors n'était pas de nature à modifier leur jugement.

Dans ce temps-là, le problème de la guerre générale, enfermé peut-être dans la question hol-

lando-belge, n'était pas résolu ; et il y avait au-dessus de la citadelle d'Anvers un nuage noir qui pouvait contenir le germe d'une conflagration universelle.

Ancône (1) montrait le drapeau tricolore en Italie en face du drapeau autrichien, et Varsovie, qui palpitait encore dans les serres de l'aigle moscovite, excitait, par le souvenir de la propagande révolutionnaire qu'avait exercée le cabinet du Palais-Royal, le cabinet de Saint-Pétersbourg à prendre sa revanche. A côté de cette situation extérieure, un des partisans du régime actuel, qui, à l'heure même où nous écrivons cette histoire, est assis dans les conseils de la royauté d'août, exposait en ces termes (2) l'ensemble de la situation intérieure, qui faisait naître les espérances des royalistes du mouvement, et qui encourageait celles de la duchesse de Berry.

« Cette femme, cette mère, disait M. de Sal-
« vandy, a entendu les mécontentements de la
« France royaliste, de la France religieuse, de la
« France propriétaire, comme, sur le rocher de
« l'île d'Elbe, Napoléon entendait les soupirs de
« ses vétérans. Elle a compté les intérêts froissés,

(1) Ancône fut occupé en 1831.

(2) M. de Salvandy, dans la brochure intitulée *Paris, Nantes et la Session.*

« les principes méconnus, les alarmes excitées
« jusqu'au sein de l'opinion constitutionnelle.
« Elle a vu tous les mécomptes de cette foule de
« serviteurs et d'amis de la monarchie antique,
« qui ont été frappés les uns après les autres ; le
« grand seigneur dans ses charges, le pair du
« royaume dans sa dignité, le fonctionnaire dans
« ses emplois, l'officier dans la croix de Saint-
« Louis, dont la Restauration avait payé son sang
« versé à Austerlitz. Dans l'exil, l'oreille est frap-
« pée de toutes les plaintes, l'ame est saisie de
« tous les griefs, l'espérance s'éveille à tous les
« désespoirs! Un autre spectacle la frappe en
« même temps. Elle voit, pendant deux années
« consécutives, la sédition, les désordres, l'anar-
« chie, sous tous les prétextes, sous toutes les for-
« mes, épouvanter de leur audace toutes les cités
« de la France, ces fléaux renaître sans cesse
« d'eux-mêmes, braver le pouvoir et les lois, dé-
« soler le commerce et l'industrie, insulter enfin
« de toutes parts à la raison, à la paix, à la for-
« tune, à la gloire d'un grand peuple; *et comme*
« *elle porte dans son giron un principe d'ordre*, elle
« se croit dès lors armée de l'ordre tout entier.
« Si elle juge le moment venu d'offrir sa panacée
« réparatrice à la France fatiguée, qui accuserons-
« nous le plus haut avec justice, sa méprise et sa

« confiance, ou bien nos misères et le parti qui « les a faites? »

En présence d'une situation ainsi caractérisée par un adversaire politique, il est facile de se faire une idée de la vivacité des lettres que recevait MADAME, et de la chaleur des instances de ses partisans. On n'omettait rien pour la convaincre. L'esprit de l'armée était, lui disait-on, incertain et chancelant. Un premier succès déterminerait des défections, et une fois qu'un régiment aurait passé au drapeau blanc, tout serait dit : or, on croyait être assuré de plusieurs régiments. La chance était bonne, il fallait la jouer. La duchesse de Berry ne devait pas perdre une considération de vue : c'est que plus la crise se prolongerait, plus la situation de la France deviendrait mauvaise. N'était-il pas plus national de prévenir ce malheur par un coup hardi, avant qu'épuisé de sacrifices et désorganisé par la prolongation de cette crise fatale à ses finances et à sa grandeur, le royaume se trouvât dans un état de faiblesse et d'infériorité politique d'où il serait long à sortir?

Telle était la substance de presque toutes les lettres qui arrivaient à Massa, et l'insistance des royalistes qui pressaient la princesse de venir prendre la direction du mouvement armé, allait quelquefois jusqu'à l'insulte. « Vous n'avez pas lu,

s'écrie un des hommes qui prit la part la plus active au soulèvement de l'Ouest, et obtint la haute confiance de la duchesse de Berry (1), « les mille « protestations qui furent prodiguées à la mère de « Henri de France. Vous n'avez pas lu les re- « proches sanglants qu'on lui adressa avant « qu'elle se décidât à poser le pied sur le sol de « la France. *Chaque jour,* lui disait-on, *que vous « dérobez à la patrie, est un vol que vous faites à « l'héritage de votre fils.* »

C'est à la même époque que M. de Sesmaisons, à qui son titre de pair de France, sa position comme habitant le pays, et son âge qui devait le mettre plus à l'abri des illusions, donnaient une autorité particulière, écrivait à MADAME : « Que votre Al- « tesse Royale vienne dans la Vendée, et elle verra « que mon ventre, quoique européen par la gros- « seur, ne m'empêchera pas de sauter les haies « et les fossés. »

Ainsi, tout se réunissait pour accroître l'empire des mobiles qui entraînaient la duchesse de Berry à mener à fin l'entreprise qu'elle méditait. Les excitations de ses amis, le jugement que portaient ses adversaires sur la situation, l'honneur et la fidélité royalistes blessés du soupçon jeté sur le

(1) M. le baron de Charette, dans la brochure intitulée : *Quelques mots sur les événements de 1832.*

courage des défenseurs de la royauté, la position de la France au-dedans et au-dehors, les fautes du gouvernement, les violences du parti républicain, tout conspirait, avec la hardiesse naturelle de son caractère, à l'entraîner sur ce rivage de France où elle était attendue par des hommes de courage et de dévouement.

La duchesse de Berry désirait mettre dans cet acte de hardiesse autant de prudence qu'il pouvait en comporter, et surtout choisir avec maturité entre les plans innombrables et les conseils incohérents et contradictoires qui lui arrivaient chaque jour de France; car, par un résulat malheureux de la position des princes exilés, faute d'avoir un ministère régulièrement institué, il arrive qu'ils ont autant de ministres que de partisans, et que tout le monde veut conduire, sous prétexte d'être prêt à les suivre. Terrible maladie à guérir, que celle où l'on a affaire à tant de médecins! Elle avait donc appelé à Massa quelques personnes dont les lumières pouvaient la guider dans ce dédale, et qui, sans titre officiel, formaient auprès d'elle une espèce de conseil. C'est ainsi qu'on vit à Massa M. le marquis de Pastoret, le dernier chancelier de la Restauration, dont la grande expérience était connue; M. le comte de Kergorlay, dont la fermeté bretonne venait de jeter un si vif éclat; M. le

vicomte de Saint-Priest, ancien ambassadeur à Madrid, qui, par un rare assemblage, surtout dans ce siècle, avait dans l'esprit tous les tempéraments d'un diplomate fin et habile, et, dans le cœur, la résolution d'un homme d'épée (1); le comte de Bourmont, que la conquête d'Alger avait fait maréchal, et le duc des Cars, qui parut un moment à Massa, mais qui bientôt rentra en France, où il pensait pouvoir rendre plus de services à la cause commune. Le roi Charles X était représenté auprès de madame la duchesse de Berry par le duc de Blacas, et ce dernier avait fait entrer dans le conseil de MADAME, M. Billaud, ancien procureur du roi, qui, à l'époque de la révolution de Juillet, s'était montré hostile au nouveau gouvernement.

Il importe d'indiquer ici la position de la duchesse de Berry vis-à-vis du roi Charles X. Le roi, on a déjà pu le voir dans cette histoire, croyait peu à la possibilité d'un succès tenté par la force des armes, et sa conduite l'avait prouvé dans l'itinéraire de Saint-Cloud à Cherbourg. Il est donc indiqué que, dans son for intérieur, il eût préféré que MADAME renonçât à son entreprise. Cependant, un sentiment d'équité qu'il poussait très-loin et qui était la règle de ses actions, ne lui avait pas

(1) Le vicomte de Saint-Priest avait commandé avec distinction une brigade en Espagne lors de l'expédition de 1823.

permis de méconnaître le droit qu'avait MADAME, comme mère, comme princesse de la maison de Bourbon, et comme représentant, par suite de la double abdication de Rambouillet, le présent de la branche aînée, de juger elle-même sa position, et de tenter en France, à ses risques et périls, le rétablissement du trône de son fils pendant sa minorité. Nous parlons au point de vue monarchique, et l'on comprend que Charles X, dont nous analysons ici les sentiments, ne pouvait considérer les choses au point de vue révolutionnaire. Le duc de Blacas représentait donc tout à la fois auprès de MADAME, l'acquiescement du roi à l'entreprise de 1832, et ses répugnances intimes, et, il faut le dire, naturelles contre cette entreprise, puisqu'il ne croyait pas au succès. C'était le duc de Blacas qui était le dépositaire des pouvoirs du roi et des actes qui nommaient la duchesse de Berry régente de France, pour le cas où elle parviendrait à entrer dans le royaume; le roi avait signé ces actes et ces pouvoirs avant de quitter Édimbourg, et les avait remis alors au duc de Blacas, venu pour prendre ses derniers ordres. Ils ne devaient avoir de valeur qu'une fois que l'on serait sur le sol français, le roi Charles X ayant le désir de demeurer le chef de sa famille dans l'exil.



Comme cela arrive inévitablement, la préoccupation qui dominait l'esprit du roi s'était réflétée jusque dans les actes qui instituaient la duchesse de Berry régente de France, et dans les prescriptions dont ces actes étaient accompagnés. A cette préoccupation s'était mêlé un peu de défiance qu'expliquaient la jeunesse de la duchesse de Berry rapprochée de l'âge avancé du roi, et la nouveauté du rôle qu'elle allait jouer, rôle en désaccord avec une vie consacrée jusque-là aux plaisirs, aux arts, à l'exercice d'un patronage généreux envers les artistes, et d'une généreuse charité, mais qui avait dû nécessairement demeurer étrangère aux affaires. Cette nuance de défiance et d'appréhension s'était révélée dans les pouvoirs dont M. de Blacas était porteur. Le roi avait entouré la régence de la duchesse de Berry d'un grand luxe de précautions destinées à lui faire éviter les fautes, mais qui, comme toutes les barrières, dans les entreprises difficiles et aléatoires, devenaient des obstacles de plus. Ainsi, il avait indiqué à l'avance le cercle dans lequel devait se choisir le conseil de régence appelé à entourer la duchesse de Berry, et il avait désigné le duc de Blacas pour être à la fois le président du conseil de régence et le ministre des affaires étrangères, président du conseil des ministres.

Quand les pouvoirs donnés par le roi eurent été produits, et ils ne le furent pas sans difficulté par le duc de Blacas, qui alléguait l'ordre qu'il avait reçu de ne faire usage de ses pouvoirs qu'en France, les personnes qui formaient le conseil de MADAME furent unanimes sur l'impossibilité où l'on serait de rien tenter si l'on se présentait les mains liées d'avance, et en ajoutant aux difficultés naturelles de l'entreprise, les difficultés qui naîtraient de dispositions mal combinées. Or, si le dévouement du duc de Blacas à la maison de Bourbon était incontestable, il n'était pas moins évident qu'il était peu politique, au moment où la plus grande partie des espérances de succès reposaient sur la popularité de madame la duchesse de Berry, et sur l'absence de tout précédent politique dont les opinions adverses pussent se faire une arme contre elle, de mettre, à côté de son nom, le nom impopulaire du duc de Blacas, qui, à l'époque de la première Restauration, avait été mêlé d'une manière irritante aux affaires. Si le nom du prince de Polignac, malgré ses vertus personnelles, avait été, pour les Bourbons, comme l'avant-coureur du départ, le nom du duc de Blacas n'était pas un nom de retour. En outre, par l'accumulation des fonctions qu'on réunissait en ses mains, on paralysait l'action de la duchesse de Berry, qui devait être

pleine et entière dans une entreprise où l'imprévu tiendrait nécessairement une si grande place. Par le même motif, ces désignations faites à l'avance de certains noms parmi lesquels la duchesse de Berry devait choisir les membres du conseil de régence, avec l'assentiment du duc de Blacas, avaient le grave inconvénient de circonscrire l'action de la régente, et de lui ôter l'une de ses plus grandes ressources, c'est-à-dire la libre disposition des honneurs et des emplois, à l'aide de laquelle elle pouvait provoquer, puis récompenser les services.

Telles furent en substance les observations présentées par les membres du conseil de MADAME ; et si le sentiment qui avait dicté les précautions de Charles X était naturel, si l'on conçoit facilement qu'il attachait beaucoup de prix à placer auprès de la duchesse de Berry l'homme en qui il avait le plus de confiance, il faut reconnaître aussi que les observations des conseillers de la duchesse de Berry étaient pleines de justesse. Ils disaient avec raison qu'en nommant la mère de Henri V régente, le roi lui avait reconnu tous les pouvoirs nécessaires pour accomplir sa mission; qu'elle devait agir et qu'elle agissait dans la plénitude de sa liberté, et que, pour eux, jamais ils ne consentiraient à s'embarquer dans une entreprise déjà semée de tant d'obstacles, s'il n'était pas admis

en principe que la duchesse de Berry pourrait agir selon les circonstances, sans être arrêtée par aucune barrière.

Ce conflit s'envenima comme tous les conflits : des paroles assez vives furent échangées. On en vint enfin à poser un ultimatum qui rendait la retraite de M. le duc de Blacas nécessaire; car tous les conseillers de la princesse déclaraient qu'ils se retireraient s'il demeurait auprès d'elle. Le duc de Blacas comprit qu'il devait partir pour ne pas ajouter, par sa présence, une difficulté de plus aux difficultés déjà si nombreuses et si grandes qu'allait rencontrer la duchesse de Berry, et il accepta une mission qu'elle lui donna auprès du roi Charles X, pour motiver son départ. La princesse avait montré, dans toute cette affaire, une présence d'esprit remarquable, et une de ces fermetés tempérées, rares surtout chez les personnes de son sexe. Tout en évitant de blesser le roi son beau-père, qui avait une haute confiance dans le duc de Blacas, elle avait refusé d'accepter une régence sans liberté, dominée par un personnage politique qui n'avait pas la confiance de la France, et dont le nom seul était un obstacle au succès de son entreprise.

Le moment marqué pour l'accomplissement de cette œuvre si périlleuse approchait, lorsqu'un



homme dont le passage fut alors à peine remarqué, arriva à Massa ; il se nommait Simon Deutz. Il avait été, comme on l'a vu, recommandé à la duchesse de Berry par le pape ; en outre, la maréchale de Bourmont, qu'il avait accompagnée de Londres en Suisse, où elle se rendait avec ses filles, avait été satisfaite de ses soins pendant le voyage. Il arrivait donc à Massa sous des auspices favorables, et il affichait pour la cause de Madame la duchesse de Berry un zèle qui acheva de disposer les esprits en sa faveur. Il dîna à la table de la princesse, et comme il se rendait à Lisbonne et de là à Madrid, il se chargea des lettres de la duchesse de Berry pour sa famille.

A cette époque, l'expédition était déjà résolue. Depuis le départ du duc de Blacas, les tiraillements avaient cessé, et le conseil de la duchesse de Berry marchait comme un seul homme. Dans les premiers jours du mois d'avril 1832, on arrêta les dernières mesures à prendre pour entrer en France.

Ce fut sur ces entrefaites que la nouvelle effrayante de l'arrivée du choléra-morbus à Paris vint surprendre la duchesse de Berry à Massa. Quels que fussent les nouveaux périls que le fléau pût ajouter aux périls qui attendaient MADAME, elle ne songea pas un moment à retarder son départ.

On était au 5 avril 1832; elle écrivit immédiatement à M. de Châteaubriand, et lui envoya douze mille francs qu'elle le chargeait d'offrir en son nom aux pauvres de la capitale. Le préfet de la Seine, à qui l'illustre fondé de pouvoir de la duchesse de Berry fit part de sa mission, répondit, après deux jours de silence, par une lettre délibérée en conseil des ministres, et qui se bornait à ce petit nombre de mots : « Je regrette de ne pou« voir accepter, au nom de la ville de Paris, les « douze mille francs que vous m'avez fait l'hon« neur de m'adresser. Dans l'origine des fonds « que vous offrez, on verrait, sous une bienfai« sance apparente, une combinaison politique « contre laquelle la population parisienne protes« terait tout entière par son refus. »

Sur les douze maires auprès desquels M. de Chateaubriand fit la même démarche, huit obéirent aux ordres qu'ils avaient reçus, en n'acceptant pas l'offrande de la princesse exilée; quatre d'entre eux seulement l'acceptèrent. L'argent n'en alla pas moins aux misères que la petite-fille de saint Louis avait voulu secourir, et l'on eut de plus à subir ces amères paroles tombées de la plume indignée de M. de Chateaubriand : « Le gouver« nement tremble devant l'aumône d'une femme; « qu'a-t-on fait à cette femme qui s'avise de pen-

« ser à nos douleurs? On ne l'a que bannie, dé« pouillée, proscrite, bien qu'innocente des or« donnances; on n'a enlevé que la couronne à « son fils, en le condamnant, à l'âge de dix ans, à « errer orphelin sur la terre étrangère. Et cette « ingrate veuve, si bien traitée par le poignard de « Louvel et la quasi-légitimité, a l'audace d'en« voyer, du fond de son exil, 12,000 francs à des « Français attaqués d'une maladie cruelle; elle « ose se proposer de donner un peu de pain et « des couvertures de laine à de pauvres mères « affamées et nues! Qui ne se sentirait saisi d'in« dignation à un tel crime? Toute la population « de Paris ne va-t-elle pas se lever dans le mou« vement d'un noble dédain, mêlé d'une ver« tueuse colère, et se barricader de nouveau con« tre une lettre de change payable à vue aux « pauvres? — *Mais l'acte de bienfaisance de madame « la duchesse de Berry ne devait-il pas être secret? « L'ostentation du bienfait n'en trahit-elle pas le « but caché?* Si l'acte eût été secret, on eût dit à « l'instant que la mère du duc de Bordeaux fai« sait répandre de l'argent parmi les cholériques « pour exciter dans les hôpitaux une insurrec« tion d'agonisants, pour marcher à l'assaut des « Tuileries, linceul déployé, sous le drapeau de « la mort. Les 12,000 francs se seraient méta-

« morphosés en douze millions. Ce qu'a fait ma-« dame la duchesse de Berry est français ; la pre-« mière fois que la mère du duc de Bordeaux « fait entendre sa voix depuis qu'elle est bannie, « c'est pour offrir quelques secours à des infortu-« nés. — *Néanmoins, n'est-il pas évident que, sous une « commisération apparente, se cache une pensée po-« litique?* Non, cette pensée n'est pas entrée dans « le cœur de la duchesse de Berry, ce ne sont pas « douze mille francs pris sur sa propre indigence « et destinés à secourir d'autres indigents, qui « ajouteraient un droit de plus à ses droits. Si « c'est à moi que l'accusation s'adresse, je l'ac-« cepte. Sous le rapport politique, le don serait « encore de très-bonne guerre, et deviendrait une « réponse convenable à l'ordonnance signée der-« nièrement aux Tuileries (1). »

(1) C'était la loi du bannissement de la branche aînée, signée peu de jours auparavant aux Tuileries. Le duc de Fitz-James écrivait au *Rénovateur* au sujet de cette sanction : « Ah ! lorsqu'à « Londres, en 1801, présent, ainsi que plusieurs autres Français « appelés à cette solennelle entrevue, je vis le prince (le duc « d'Orléans) à demi agenouillé devant son royal cousin, implorer « son pardon, en lui redemandant ce beau nom de Bourbon na-« guère abjuré, et celui-ci tendre une main affectueuse, gage d'une « réconciliation sincère, du moins de sa part, qui m'eût dit alors « que c'était de là que devait partir l'arrêt d'une proscription nou-« velle, et que le Bourbon réhabilité trouverait en lui le courage « de signer un tel acte ! »

La vive et poignante brochure de M. Chateaubriand se répandait dans la France entière, et produisait une impression profonde. Les précautions du nouveau pouvoir tournaient ainsi contre lui. On appréciait sévèrement cette fin de non recevoir opposée à l'humanité, et cette prudence cruelle d'un gouvernement qui, au lieu de considérer ce que les douze mille francs de la duchesse de Berry auraient fait de bien aux malades, calculait le mal qu'ils ne lui auraient pas fait. Les rapprochements les plus malveillants se présentaient à la mémoire des partis opposés au gouvernement établi, et c'est ainsi qu'il se rencontrait des éruditions malicieuses pour rappeler que ce genre de politique n'était pas nouveau dans la famille d'Orléans. Pendant la peste de Marseille, en effet, le pape Clément XI, après avoir épuisé toutes les aumônes spirituelles en faveur des victimes du fléau, voulut y joindre le secours effectif de trois mille charges de blé; mais quelque mésintelligence régnait à cette époque entre le Palais-Royal et le Saint-Siége, et Lafitteau (c'était le chargé d'affaires du régent d'Orléans à Rome), *soupçonnant*, ce sont ses termes qui avaient une merveilleuse analogie avec ceux de la lettre écrite par le préfet de la Seine à M. de Chateaubriand, *que cette offrande fastueusement annoncée n'avait d'autre but*

que d'accuser le gouvernement du régent, d'humilier la France et de décréditer l'abbé Dubois, employa tous ses efforts à retenir dans les ports d'Italie les bâtiments frétés par le pape.

Tous les esprits étaient sous l'impression de cette vive polémique à laquelle le pouvoir dirigé par la peur, cette mauvaise conseillère, avait maladroitement donné naissance par son refus, lorsque madame la duchesse de Berry, qui avait déjà marqué le jour de son départ, écrivit, à la date du 13 avril 1832, aux chefs du mouvement pour leur annoncer son arrivée (1). Le 21 du même mois, elle partait sur le bateau à vapeur le *Carlo-Alberto,* qu'elle avait frété pour cet objet; peu de jours après elle relâchait à Nice, mais pour se remettre en mer, et le lendemain, le 28 avril, elle était dans les eaux de Marseille.

(1) Voici la teneur de cette lettre écrite en chiffres, et avec de l'encre sympathique :

« Je ferai savoir à Nantes, à Angers, à Rennes et à Lyon, que je « suis en France. Préparez-vous à prendre les armes aussitôt que « vous aurez reçu cet avis, et comptez que vous le recevrez proba- « blement du 2 au 3 mai prochain ; si les courriers ne pouvaient « passer, le bruit public vous instruirait de mon arrivée, et vous « feriez prendre les armes sans retard. »

II

LA DUCHESSE DE BERRY DANS LE MIDI.

A treize ans de distance, nous nous rappelons encore avec une vive émotion l'effet que produisit à Paris cette merveilleuse nouvelle : « MADAME est arrivée à Marseille, » suivie de cette autre nouvelle qui contrista tous nos cœurs : « MADAME est arrêtée, » et à laquelle succéda bientôt cette troisième nouvelle qui produisit en nous une joie aussi vive qu'avait été la tristesse : « Ce n'est pas MADAME qui est arrêtée, elle a passé entre les doigts du juste-milieu. »

Il existait alors une jeune génération dont l'enfance s'était écoulée sous la Restauration, et qui entrait dans les plus belles années de la jeunesse, à l'ombre de la conquête d'Alger : c'étaient les hom-

mes qui sont aujourd'hui entre leur trente-cinquième et quarantième année, c'est-à-dire dans le milieu de la vie, et qui avaient à cette époque de vingt à vingt-cinq ans. Quinze ans d'opposition n'avaient pas encore passé sur nos têtes sans affaiblir nos convictions, mais en remplaçant, chez plusieurs, l'ardeur des sentiments par la gravité de la raison politique. Nous n'avions pas laissé à toutes les ronces du chemin nos belles illusions et nos espérances dorées des rayons de la poésie, qui habitent toujours les cœurs de vingt ans. Quand la nouvelle, arrivée de Marseille sur les ailes du télégraphe, se répandit dans Paris, quel est le cœur qui ne battît plus vite, la main qui ne tremblât d'émotion en serrant la poignée d'une épée, ou la plume, qui devenait, elle aussi, une arme, et conduisait, en ce temps-là, devant les conseils de guerre comme l'épée?

Tout ce qu'on racontait de l'entreprise de la duchesse Berry redoublait cette émotion, et plus l'entreprise semblait hardie et téméraire, plus elle plaisait aux jeunes imaginations qui ont soif de l'imprévu et de l'héroïque, et à qui l'invraisemblable plaît toujours un peu plus que le vraisemblable, un peu moins que l'impossible. Elle avait donc osé, la jeune femme, mettre son pied d'enfant dans la large trace qu'avait laissée le pied

de l'Empereur à son retour de l'île d'Elbe. Elle n'avait craint ni les obstacles, ni les périls; elle avait mesuré d'un œil intrépide la distance qui sépare la côte de Provence des murs de Paris, et elle répondait à l'acte qui venait de la proscrire, elle et toute sa race, en disant : « Me voici. »

Il y avait du courage dans l'action de Marie-Caroline, et c'était ce courage qui séduisait et subjuguait nos ames. Les amis du pouvoir, qui énuméraient à loisir toutes les difficultés de l'entreprise, l'impuissance des moyens, la témérité de l'attaque, ne s'apercevaient pas qu'ils révélaient ce qu'il aurait fallu taire. Marseille nous consolait de Rambouillet; Marseille jetait un peu de poésie dans le prosaïsme de cette histoire, dont les pages ternes et monotones se succédaient en nous jetant de si tristes impressions. Depuis deux ans qu'on nous étouffait, qu'on nous assassinait de prudence, comment ne pas être ravi de voir une saillie de courage, et d'admirer à son aise un acte d'audace et de témérité, ne fût-ce que pour se rafraîchir le cœur, et pour ne pas oublier complètement que l'on était Français? Aussi, quelles ironies poignantes, quelles vives apostrophes, dans les conversations, dans les feuilles périodiques, dans les brochures! — Oui, disait-on, Madame la duchesse de Berry est téméraire, elle est Française jusqu'à

avoir les défauts de la France. Beau défaut que la témérité ! défaut héroïque et plus national cent fois que la prudence, qualité dont la perfectibilité descend chez vous, gens du milieu, jusqu'à la peur. Et alors les interpellations redoublaient, les apostrophes devenaient plus vives et plus dures, et comme les hommes du pouvoir parlaient de donner une leçon à Madame la duchesse de Berry : « — Par pitié pour vous-mêmes, leur criait-on, hommes à la politique efféminée, un peu plus de respect pour cette femme d'une audace si virile ! Si vous ne voulez pas exciter la risée, ne parlez plus de lui donner des leçons, parlez d'en recevoir ; elle a montré qu'elle était capable de vous donner des leçons de courage ; vous ne pourriez lui en donner que de couardise, et celles-là seraient stériles : les docteurs ès-peur ne feraient rien d'une pareille écolière. »

Puis, des pensées d'un ordre plus grave se présentaient aux esprits. Que n'aurait pas fait MADAME avec ce grand courage, si elle avait été à la tête de nos affaires, comme cela pouvait arriver ; si, au lieu de changer l'insurrection de juillet en révolution, on eût accepté, en 1830, le règne de Henri V avec la régence de sa mère? — « Hommes du milieu, disait-on, mettez un moment à votre place cette femme que vous insultez, et livrez les

ressources que vous avez et qui lui manquent, au courage qui ne lui manque pas ! Croyez-vous que ce fier caractère qui seul, sans autre appui que son énergie, sans autre allié que quelques épées, sans autre patrimoine que sa royale indigence, vient vous défier, vous qui avez tout, tandis que lui n'a rien ; croyez vous que si ce fier caractère disposait de ces finances immenses que vous dilapidez, de cette belle et glorieuse armée que vous tenez l'arme au bras, croyez vous que si la royale *aventurière* du *Carlo-Alberto* était où vous êtes, nous serions, comme aujourd'hui, la fable et la risée de l'Europe, qu'on osât parler de nous chasser d'Ancône, et que les Popilius de la diplomatie se permissent de tracer, sur la carte, ces lignes insolentes de frontières qui ne font autorité que là où, pour les biffer, il ne se trouve point une épée ? Il s'agit de savoir ce que ferait la duchesse de Berry avec la France, ses armées, ses trésors, sa fortune, sa gloire, toutes choses dont vous disposez et dont vous ne faites rien. Laissez-lui le même courage, ce courage aventurier comme vous le nommez, et dites-nous si, en lui donnant la France pour second dans ses aventures, nous ne retrouverions point, sur la carte d'Europe, notre place si grande naguère, et qui, grâce à vous, s'amoindrit chaque jour? »

Ainsi disait-on, et telle était la vivacité des émotions et la chaleur des sentiments qui animaient les cœurs. On s'enthousiasmait, on s'irritait, on admirait, on s'indignait; les passions les plus vives de notre nature étaient en jeu ; on vivait enfin. Il n'y avait pas jusqu'à la disparition de la duchesse de Berry, si surprenante, si merveilleuse, si inexplicable, après l'arrestation du *Carlo Alberto*, sans qu'on sût où elle était et comment elle avait échappé, légère et rapide, à tant de mains ouvertes pour la saisir, qui n'augmentât l'étonnement de tous et l'enthousiasme de ses partisans. Il y avait quelque chose de vif, de spirituel, d'imprévu dans toutes ses allures, qui offrait ce tour qui plaît aux imaginations françaises. Où était-elle? qu'allait-elle faire? où allait-elle apparaître? C'était ici, c'était là; comme on ne savait rien de précis, c'était partout.

Il importe de retracer, au moins d'une manière sommaire, les évènements qui excitaient des émotions si vives; et pour cela, il faut aller retrouver le *Carlo-Alberto* dans les eaux de Marseille où nous l'avons laissé.

Le 28 avril 1832, un peu avant minuit, Marie-Caroline quittait le navire qui l'avait amenée sur la côte de France, avec six personnes qui s'étaient associées à sa périlleuse entreprise, et descendait

sur un bateau de pêcheur qui, depuis plusieurs nuits, se rendait à un point convenu. La mer était grosse et la nuit sombre ; le transbordement ne s'opéra point sans péril. Il fallut, sur cette barque ouverte et ballottée en tous sens par les vagues agitées qui couvraient à chaque instant les passagers d'une poussière humide et glacée, se diriger vers le rivage de France. Encore dut-on prendre un long détour, parce qu'un feu allumé sur la côte la plus prochaine et la plus facile, et qu'on distingua de loin à la teinte rougeâtre qu'il donnait aux nuages, fit craindre la présence d'un poste de douaniers. La côte sur laquelle on aborda, après une navigation de près de trois heures, était hérissée de rochers, et d'un abord si difficile, qu'elle aurait fait hésiter les plus hardis contrebandiers. Marie-Caroline, qui n'avait laissé échapper ni un mouvement d'inquiétude, ni une plainte (1), quoiqu'elle souffrît beaucoup du mal de mer que les secousses de la frêle embarcation, qui dansait comme une coquille de noix sur les vagues houleuses, augmentaient encore, escalada, avec une vigueur et une hardiesse peu communes, cette pente rocailleuse et presqu'à pic qu'elle trouvait à son

(1) Voir le récit du général Dermoncourt, dans *la Vendée et Madame*.

arrivée, comme une image de ce que son entreprise avait de laborieux et de difficile (1).

(1) Un écrivain républicain, M. Sarrut, ancien rédacteur en chef de *la Tribune*, donne sur le voyage de Madame la duchesse de Berry dans les provinces méridionales en 1828, et sur son ascension au Viguemale, des détails qui expliquent et confirment les détails qu'on vient de lire.

« Ce fut, dit M. Germain Sarrut (*Biographie des hommes du* « *jour*), dans la plus difficile de toutes ces ascensions, qui an- « nonçait dès lors tout ce qu'il y avait de force dans ce corps en « apparence si frêle, quand il était soutenu par une volonté ar- « rêtée, que madame la duchesse de Berry eut le bonheur de sau- « ver la vie d'un homme. Elle avait voulu monter au Viguemale, « l'un des pics les plus élevés des Pyrénées-Orientales, qui lance sa « triple tête couronnée de neige à 3,350 mètres au-dessus du ni- « veau de la mer. Elle atteignait cette cime presque inaccessible, « où prend sa source l'un des nombreux torrents (gaves) qui « arrosent ces riches montagnes. Comme l'heure s'avançait, on « donna le signal du départ, afin d'arriver à Cauterets avant la « nuit, et les guides recommandaient de hâter le pas, lorsqu'on « vint avertir la princesse qu'un jeune homme qui était parti de « Cauterets en même temps qu'elle, venait de tomber évanoui sur « un rocher. La duchesse, malgré tout ce que les guides lui ré- « pétèrent sur les dangers graves qu'elle courait en s'attardant, « fit à l'instant arrêter la marche, et ordonna qu'on portât des « secours à M. Porcheron, c'était son nom, et qu'on attendît qu'il « fût en état de suivre la caravane. Pour faire cette bonne action, « elle s'était exposée à des dangers sérieux. Il fallut, sur le revers « de la montagne, passer plusieurs glaciers, et quand on arriva à « Cauterets il était nuit close. Si les personnes qui ont visité depuis « deux ans les Pyrénées (ceci était écrit en 1841), trouvaient quel- « que exagération dans ce récit, je répondrai par ce peu de mots : « J'y étais, et j'ai admiré, moi, habitué aux courses et aux fati- « gues de la montagne, l'intrépidité de la princesse. Les guides et



A peine eut-on touché la terre de France, qu'il fallut se mettre en route et supporter de nouvelles fatigues, car on était à trois lieues de l'endroit où Marie-Caroline devait attendre la nouvelle du mouvement de Marseille, trois lieues qu'il fallut faire par des sentiers à peine indiqués, à travers des bois et des rochers. Un ancien officier de la garde royale, M. de Bonrecueil, qui attendait MADAME depuis plusieurs nuits, lui servit de guide et la conduisit à la petite maison d'un garde-chasse, située à plusieurs lieues de Marseille, dans un endroit solitaire et sauvage. On était parti au crépuscule, il faisait grand jour quand on arriva ; la duchesse et ses compagnons étaient brisés par la fatigue. Elle envoya aussitôt un exprès au chef des royalistes de Marseille, et reçut la réponse dans la soirée; cette réponse était courte mais satisfaisante : *Félicitations sur l'heureuse arrivée; Marseille fera son mouvement demain à la pointe du jour.*

En lisant ce billet dont le laconisme promet-

« tous les hommes du pays ne pouvaient comprendre, nous ne di-
« sons pas son courage, mais son audace, son imprudence et sa
« force physique. Il y avait réellement de la poésie ossianique dans
« ces excursions, pour lesquelles l'autorité locale n'avait pas fait
« tracer à grands renforts de bras des sentiers *officiels*, ainsi que
« cela s'est niaisement pratiqué il y a deux ans, pour deux voya
« geurs princiers, le duc et la duchesse d'Orléans. »

tait tant, Marie-Caroline sentit son cœur s'ouvrir à l'espérance. Il fallait, pensa-t-elle, que toutes les mesures eussent été bien prises, pour que, aussitôt son arrivée connue, tout se trouvât prêt. Elle ajouta que, « sans doute, on s'était assuré de l'esprit des troupes, et qu'ainsi il n'y aurait pas de sang répandu. » Puis, comme dans les correspondances qui arrivaient régulièrement du Midi à Massa, les principales villes méridionales étaient réprésentées comme devant faire presque simultanément leur mouvement, Marie-Caroline songea aux divisions si profondes des populations catholiques et protestantes de Nîmes, et, craignant un massacre : « Je me rendrai sans tarder à Nîmes, s'écria-t-elle en marchant à grands pas ; j'ordonnerai à l'évêque de sortir avec tout son clergé. Nous irons nous jeter entre les protestants et les catholiques, car je veux protection à tous et non massacre. »

Malgré ses fatigues, la princesse dormit peu ; elle était dans la fièvre de l'attente, et son impatience dévorait les heures. Entre elle et cet avenir si laborieusement préparé, qu'y avait-il? l'espace d'une nuit. Cette nuit, qui lui semblait si lente à courir, une fois terminée, elle allait savoir le secret de cette destinée qu'elle était venue chercher de si loin. Il y avait peut-être un trône pour son

fils au bout de cette aiguille que son œil suivait sur le cadran. La nuit se termina. Comme le mouvement devait éclater au point du jour, la duchesse devait connaître son sort à dix heures, et plus elle repassait dans son esprit le nombre des personnes qui coopéraient à l'entreprise, l'enthousiasme royaliste de Marseille, échauffé encore par la conquête d'Alger dont cette ville tirait de si grands avantages, les intelligences si nombreuses et si importantes que l'on avait nouées, plus elle croyait au succès. Chaque bruit qu'elle entendait lui semblait le bruit des pas de chevaux qu'on lui amenait pour entrer dans Marseille. Dix heures sonnèrent, puis onze heures, puis midi, puis une heure; rien n'avait encore paru. Marie-Caroline séchait d'impatience, et cette attente prolongée devenait un supplice horrible. Enfin deux messagers se présentèrent avec ce laconique billet: « *Le mouvement a manqué; il faut sortir de France.* »

Marie-Caroline tombait du haut de ses espérances, comme dans ces rêves où, le sol manquant tout-à-coup sous les pieds, on est précipité au fond d'un abime; son courage ne lui faillit cependant pas. « Sortir de France, dit-elle, c'est ce qui ne « m'est pas prouvé. Je vais y penser; mais ce qui « est urgent, c'est de sortir d'ici, tant pour notre « sûreté que pour ne pas compromettre ces bra-

« ves gens. On peut avoir suivi les messagers à « leur départ de Marseille. » Elle fit aussitôt donner vingt-cinq louis au garde-chasse dans la maisonnette duquel elle avait passé la nuit et qui les refusait en pleurant, et se mit en route pour s'éloigner de cette demeure où elle avait fait de si beaux rêves, si cruellement dissipés par l'évènement.

Le récit détaillé des causes qui firent avorter le mouvement de Marseille, n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. Nous nous contenterons d'indiquer une raison générale qui rend le succès de ces sortes d'entreprises très-difficile, et une raison particulière qui contribua singulièrement à faire échouer celle-ci.

La raison générale, c'est la difficulté de concerter secrètement un mouvement de cette nature, devant un gouvernement qui a l'immense avantage de pouvoir agir publiquement. En effet, de deux choses l'une : ou l'on ne cache pas assez le secret, et l'on est découvert ; ou on le cache trop, et alors on est mal organisé, parce qu'en échange de demi-confidences, on s'est contenté de demi-promesses, et qu'on grossit de bonne foi sa liste d'une foule de conspirateurs imaginaires qui manquent au signal lorsque vient l'heure du péril. Ce n'est pas tout, en outre, d'avoir pour soi les masses

dans une ville, il faut qu'un de ces évènements qui sont à la multitude ce que le vent est aux vagues, les mette en mouvement ; car on ne peut faire confidence d'une entreprise de ce genre à toute la population, et, d'un autre côté, on ne peut emporter la difficulté au pas de course qu'avec le concours de la population. La raison particulière qui semble avoir achevé d'étouffer le mouvement de Marseille dans son germe, c'est la singulière heure qui fut choisie par les directeurs de l'insurrection. La remarque en a été faite : les insurrections ne sont pas si matinales, et c'est chose bizarre que de tenter un mouvement de place publique à l'heure où les places publiques sont vides, et où l'on n'y rencontre que la police et la troupe qu'il faut vaincre ou étonner, au lieu de la population sur laquelle on peut compter. Le reste s'explique de soi-même. Quelles que fussent les intelligences qu'on pût avoir dans les troupes, c'est un fait reconnu qu'à moins de circonstances particulières, telles que l'ascendant extraordinaire d'un homme, comme cela était arrivé au retour de Napoléon, jamais une troupe armée, quelles que soient ses dispositions, ne passe à un drapeau qui ne se présente point entouré de forces imposantes.

Tous les revers s'enchaînèrent donc les uns aux

autres. Comme on avait agi avec un grand secret, on s'était mal compté; comme on s'était mal compté, ceux qui coopérèrent au mouvement furent en trop petit nombre ; comme l'on commença à agir de trop bonne heure, leur faiblesse numérique parut, et la population qui ne savait rien ne leur vint pas en aide ; comme la manifestation ne fut pas assez importante, ceux-mêmes qui, dans la troupe, s'étaient engagés, hésitèrent, puis furent emportés dans le mouvement de ceux qui défendirent leur poste et leurs armes. Les royalistes qui essayèrent d'agir se trouvèrent pris comme dans un filet, et Marseille apprit, en se réveillant, qu'il y avait eu une restauration essayée et manquée pendant son sommeil.

Cependant Marie-Caroline s'était éloignée dans la soirée même de la maison hospitalière où elle avait passé sa première nuit. Tous les partis qu'elle pouvait prendre offraient des difficultés et des périls. Demeurer dans le Midi, après l'alerte donnée, c'était courir des dangers inutiles ; car, après l'échec des royalistes à Marseille, il était indiqué qu'aucune des villes secondaires des provinces méridionales ne bougerait. Dans ces sortes d'entreprises, l'influence d'un premier succès ou d'un premier revers est presque décisive, par l'élan qu'elle donne ou le découragement où elle jette.

Quitter la France, ce n'était point chose aisée, car toute la côte était gardée à vue, et il fallait gagner la frontière en traversant une étendue considérable de pays. Marie-Caroline s'arrêta au parti le plus hardi et le plus fier, et résolut de ne point sortir de France et d'aller se jeter dans la Vendée. Soutenue par le sentiment d'une grande résolution prise, elle marchait avec courage, suivie de ses compagnons de voyage, et guidée au milieu des ténèbres d'une nuit sombre, par un royaliste de la province, M. de Bonrecueil. Après cinq heures de marche forcée, on se trouva dans une espèce de désert, semé de roches granitiques, au milieu desquelles s'élevaient çà et là quelques oliviers rabougris, et où toute trace de sentiers avait disparu. M. de Bonrecueil avoua qu'il s'était égaré au milieu de cette nuit, si noire qu'à peine voyait-on où l'on mettait le pied. Pendant qu'il allait à la découverte pour se procurer une voiture, Marie-Caroline, excédée de fatigues, s'enveloppa d'un manteau et se coucha à terre; elle y dormit d'un profond sommeil, mais elle se réveilla glacée; heureusement on découvrit, à quelques pas de là, une cabane où les bergers se retirent quelquefois pendant l'orage; on y alluma un feu de bruyère, et Marie-Caroline, un peu réchauffée, monta dans le cabriolet à trois places que M. de Bonrecueil s'é-

tait procuré, et donna rendez-vous à ses compagnons de voyage au château de ce dernier, où elle devait trouver plusieurs royalistes influents du pays.

Dans ce trajet, elle devait s'arrêter chez un homme dévoué, qui pouvait lui donner des renseignements précieux ; il était absent. M. de Bonrecueil dit à MADAME que le frère de ce légitimiste demeurait à peu de distance, mais qu'il professait des opinions tout-à-fait opposées, bien qu'homme d'honneur et incapable de commettre une lâcheté. Alors Marie-Caroline déclara qu'elle voulait être conduite chez lui à l'instant. « Monsieur, lui dit-elle en l'abordant, vous êtes républicain? Mais pour une proscrite, il n'y a pas d'opinion ; je suis la duchesse de Berry. » On trouve une démarche à peu près semblable dans la vie de Charles-Édouard, se dérobant à la poursuite des soldats du duc de Cumberland, après la bataille de Culloden : Stuarts et Bourbons eurent la même confiance dans la loyauté d'un adversaire politique, et, disons-le à l'honneur de la nature humaine, cette confiance ne fut pas trompée. Le républicain à qui MADAME confiait ainsi son secret et sa vie, la reçut avec autant d'empressement que de respect, et, durant les quelques heures qu'elle demeura sous son toit, elle put se croire chez un

ami. Marie-Caroline repartit bientôt en se dirigeant vers le château de M. de Bonrecueil; elle y arriva au milieu de la nuit dans une voiture à quatre places que son guide s'était procurée, et après avoir couru un assez grand danger à une descente rapide, par suite de l'impétuosité d'un cheval qu'il était devenu impossible de maîtriser.

Ce fut sous le toit hospitalier de M. de Bonrecueil, où elle resta quelques jours pour donner à ses compagnons de voyage le temps de la rejoindre, que Marie-Caroline déclara la résolution qu'elle avait prise de se rendre en Vendée. « Si je « sortais de France sans aller dans la Vendée, « dit-elle, ces braves populations qui ont donné « tant de preuves de dévouement à ma famille ne « me le pardonneraient pas, et je mériterais, plus « que mes parents, les reproches qui leur ont été « faits tant de fois. J'ai promis aux Vendéens, il « y a quatre ans, de venir au milieu d'eux en cas « de malheur; je suis en France, je n'en sortirai « pas sans tenir ma promesse. » Les personnes qui assistaient à cette réunion ne cachèrent point à la duchesse de Berry les dangers de l'entreprise. « Dieu et saint Anne (1) m'aideront, ré-

(1) Saint Anne d'Auray, à la chapelle de laquelle les Vendéens vont en pèlerinage.

pondit-elle ; j'ai passé une bonne nuit, je suis reposée, et je veux partir ce soir. »

Alors commença le voyage hardi qui jeta un ridicule ineffaçable sur cette police, dont les yeux clignotants ne voient que dans les ténèbres et semblent incapables d'apercevoir ceux qui se montrent au grand jour. MADAME entreprit de traverser la France dans une calèche, avec des chevaux de poste, accompagnée de trois amis dévoués, MM. de Mesnard, de Lorges et de Villeneuve. Un passeport que ce dernier avait pris pour lui et sa femme servit à la princesse, qui se sépara du reste de ses amis, qui la suivaient depuis Massa ; elle leur laissait ce mot pour adieu : « Messieurs, en Vendée ! »

On courut jour et nuit, et l'on traversa Nîmes, Montpellier, Narbonne et Carcassonne ; c'était le même itinéraire qu'avait suivi, quatre ans auparavant, la duchesse de Berry, lorsqu'elle visitait les provinces méridionales, au milieu du concours empressé des populations qui saluaient sa présence de leurs acclamations. A Toulouse, la princesse fut reconnue par un royaliste qui faisait partie d'un groupe assez nombreux de curieux qui entourèrent la voiture au moment où elle relaya. Ce royaliste suivit M. de Lorges dans un magasin de modes, où celui-ci était entré pour acheter à

MADAME un chapeau qui lui couvrît un peu plus la figure; il le reconnut à l'éclat des lumières, malgré son déguisement, et lui demanda où allait la duchesse. — « En Vendée. — Mais la Vendée est pleine de troupes. — Parlez à MADAME. » Au moment ou la voiture partait, le royaliste toulousain monta sur le siège avec M. de Lorges. Une fois sorti de la ville, il se pencha vers la princesse, fort étonnée de le voir, et insista de la manière la plus vive pour qu'elle acceptât un asyle chez lui, à Toulouse, au lieu d'aller se jeter dans la Vendée, qui était pleine de soldats. — « La Vendée est pleine de soldats! interrompit Marie-Caroline; eh bien! tant mieux. Je connais « beaucoup de ceux qui étaient dans la garde, « ils me connaissent aussi, ils ne tireront pas « sur moi. Je suis venue en France pour préserver le pays de la honte d'une invasion étrangère; les Vendéens ont ma promesse, je la « tiendrai. Maintenant que je suis en France, j'ai « brûlé mes vaisseaux, et l'on aura de la peine « à m'en faire sortir. »

Moissac, Agen, sur la route de Bordeaux, puis Bergerac, Sainte-Foy, Libourne et Blaye, à partir de l'endroit où elle quitta cette route, tel fut l'itinéraire de Marie-Caroline, qui traversa la Saintonge de château en château, en excitant l'enthou-

siasme de ses partisans, et en échappant au danger à force de le braver. Arrivée au château de M. de Dampière, situé à Plassac, en Saintonge, à trente lieues de marche des provinces de l'Ouest, Marie-Caroline, prenant le titre de régente, envoya trois billets aux principaux chefs pour les avertir de sa présence.

Voici le premier : « Malgré l'échec que nous « venons d'éprouver, je suis loin de regarder « notre cause comme perdue. J'ai toujours la « même confiance dans notre bon droit. Mon « intention est qu'on plaide incessamment ; j'en- « gage donc mes avocats à se tenir prêts à plaider « au premier jour. » Le second billet appelait un autre chef auprès de Marie-Caroline ; le troisième demandait pour elle un asyle où elle pût attendre le jour où le mouvement éclaterait.

Elle écrivait à la même époque à M. de Charette les lignes suivantes : *Je pense que vous êtes très-inquiet, ayant dû apprendre mon accident. J'ai été endommagée, contusionnée, mais non brisée. Cela ne m'empêchera pas de faire route. Bientôt, je l'espère, je serai au milieu de vous. Préparez toutes choses* (1).

Marie-Caroline apprit du chef vendéen qu'elle avait mandé auprès d'elle et qui accourut à sa voix,

(1) Journal militaire d'un chef de l'Ouest.

que le maréchal de Bourmont n'avait point encore paru dans l'Ouest. Ainsi, l'ame de l'expédition était absente. La duchesse de Berry, quoique vivement contrariée de ce contre-temps, crut, d'après les renseignements que lui avait donnés le chef vendéen qu'elle avait appelé, et la correspondance de plusieurs capitaines de paroisses, que l'échec de Marseille ne serait pas un obstacle insurmontable à une levée générale; et comme tous les rapports lui annonçaient que les troupes étaient dispersées en petits cantonnements, elle pensa qu'il fallait saisir cette occasion favorable qu'on ne retrouverait plus; il était indiqué que, par un mouvement rapide, on pourrait enlever tous ces cantonnements et les rallier ou les désarmer. Elle donna donc l'ordre de la prise d'armes pour le 24 mai.

Des proclamations qui indiquaient les vues du gouvernement de Marie-Caroline étaient en même temps distribuées; le passage suivant, emprunté au plus étendu et au plus complet de ces documents politiques, indiquera suffisamment quelles étaient ces vues. « Il est temps de replacer sur « leurs antiques bases ces sages libertés dont vous « avez hérité de vos pères. Réformer les abus de « la centralisation, reconstituer les communes « qui durent leur premier affranchissement à

« Louis-le-Gros, rétablir, avec les modifications
« que le temps a rendues nécessaires, des assem-
« blées provinciales, plus aptes à juger des besoins
« des localités, diminuer ou supprimer les impôts
« les plus vexatoires, accorder à l'enseignement
« toute la liberté compatible avec l'ordre et les
« bonnes mœurs; faire respecter, dans la religion
« catholique, la religion de l'État, tout en main-
« tenant scrupuleusement la liberté de conscience;
« consacrer de nouveau les bases fondamentales
« de notre ancien droit public, le libre vote de
« l'impôt et le concours de la nation aux actes
« législatifs; c'est le but que se propose le gou-
« vernement de notre jeune roi, et pour lequel
« nous rechercherons les lumières de tous les
« hommes éclairés et consciencieux. »

Précédée de ces manifestes, Marie-Caroline quitta, dans la nuit du 15 au 16 mai, le château de Plassac, et partit dans la voiture du marquis et de la marquise de Dampière, qui l'accompagnaient ainsi que le comte de Mesnard, et le comte de Lorge qui était assis sur le siège. Elle traversa en courant la poste la plus grande partie de la Vendée, occupée cependant par de nombreux détachements qui stationnaient sur la route : on ne demanda à Madame son passeport qu'à Bourbon-Vendée; elle montra celui de la comtesse Alban

de Villeneuve-Bargemont et passa sans difficulté. Ce fut au château de la Preuille, appartenant au colonel de Nacquart, et situé sur la route de Nantes à Bourbon, à un tiers de lieue à peu près dans les terres, entre Montaigu et Aigrefeuille, qu'elle trouva le baron de Charette. MADAME devait arriver de nuit ; on ne l'attendait plus, quand le fouet des postillons annonça sa voiture. M. de Nacquart, chef de la division de Montaigu, avait à sa table plusieurs de ses officiers; il courut au perron avec sa fille pour recevoir MADAME ; mais, dans sa préoccupation, il la fit entrer dans la salle à manger où elle fut reconnue par tous les convives : l'inconvénient n'était pas grave, car on était en Vendée. La princesse voulut même que son hôte allât dire à tous ces Vendéens qu'elle n'avait pas d'incognito pour eux, et qu'elle serait allée leur dire elle-même la joie qu'elle éprouvait de se trouver au milieu de ses amis, si l'on n'avait pas pensé qu'elle devait prendre quelques précautions à cause des gens de service. Au bout d'une heure, la voiture qui avait amené MADAME repartait pour Nantes, en emportant à sa place Madame de Nacquart, revêtue de ses habits ; M. Guibourg avait remplacé M. de Mesnard, qui demeurait aussi à la Preuille.

III

MARIE-CAROLINE EN VENDÉE.

Marie-Caroline allait s'engager dans l'intérieur des terres; elle allait prouver qu'elle trouvait, comme M. Thiers, qu'il n'y a rien d'indigne à chouaner dans les bois de la Bretagne, dans les marais et les bruyères de la Vendée; que la vie de partisans, avec ses fatigues, ses dangers, de tous les instants, ses nuits sans sommeil, ses jours sans sécurité, n'avait rien qui fût au-dessus de son courage et de sa résolution. Elle quitta ses habits de femme, revêtit le costume d'un demi-paysan, se donna à elle-même le nom de Petit-Pierre, et se montra prête à partager les périls de ses amis.

Ne croyez-vous pas lire la chronique de Boscobel sur le roi Charles II? « Aussitôt on coupa les « cheveux du roi, on lui noircit les mains, on

« mit ses habits en terre; il en prit un de paysan
« en échange. On mena le roi dans le bois, et il
« se trouva seul dans un lieu inconnu. »

La première course de Marie-Caroline fut heureuse; elle arriva sans accident au Mortier, résidence de M. Emmanuel Guignard, qui lui avait servi de guide; sa seconde course faillit être la dernière. Le Mortier, situé sur la route de La Rochelle à Nantes, étant trop en vue, il fut décidé que Marie-Caroline se rendrait à Bellecourt, situé dans la commune de Montbert. La prudence ne permettait de faire ces courses que de nuit; la nuit était fort noire, et il fallait passer une petite rivière qu'on nomme dans le pays *Le Moine,* et qui n'est pas navigable. On ne pouvait la traverser que sur les ruines d'un petit pont de pierre, dont les piliers seuls étaient demeurés debout. Comme presque tous les cours d'eau du Bocage, celui-ci est fort encaissé, et dans cet endroit les approches de l'ancienne chaussée sont hérissées de ronces et d'épines. Marie-Caroline, conduite par le Normand, ancien soldat vendéen, et soutenue par le baron de Charette, arriva jusqu'à la premiere pierre. Le baron de Charette, un pied sur cette pierre et l'autre sur la seconde, enleva la princesse avec l'aide du guide, et c'est ainsi qu'elle sauta de pilier en pilier On était aux

deux tiers de ce périlleux passage, quand le pied du guide vint à glisser ; il entraîna Marie-Caroline, qui tomba la tête la première dans l'eau et disparut. Le baron de Charette, qui avait été renversé de l'autre côté, s'élança à la nage dans la direction où l'on entendait l'eau s'agiter, et fut assez heureux pour saisir un des pieds de la princesse, et, aidé de M. Guignard et du guide, il la ramena au bord. Le premier mot de Marie-Caroline en revenant à elle, fut celui-ci : « Les chouans en « ont bien vu d'autre, n'est-ce pas ? Aujourd'hui « je vois l'eau; demain, il faut l'espérer, ce sera « le feu (1). »

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et il y a surtout longtemps qu'il a éclairé tous les genres de malheur. Ici, l'histoire de Marie-Caroline en Vendée coudoie encore celle de Charles II en Ecosse, et la chronique écossaise, réveillée par la chronique vendéenne, reprend d'elle-même la parole. « C'était Pendrill, paysan catholique et métayer de la ferme (des *White Ladies*) des Dames-Blanches, qui s'était chargé de conduire le roi. La nuit était si noire qu'à deux pas de Richard, il ne pouvait l'apercevoir; il le suivait guidé par le bruit de son haut-de-chausse qui était de cuir. »

(1) *Journal d'un chef militaire.*



C'est ainsi que MADAME, prouvant qu'il y a dans le cœur d'une princesse de la maison de Bourbon autant de courage que dans celui d'un Stuart, fit l'apprentissage de la vie qu'elle allait mener en Vendée. Elle trouva à Bellecourt des serviteurs dévoués, MM. Le Romain, de Monti de Rezé et Prévost de Saint-Marc ; leur émotion fut grande, et l'étonnement des deux derniers, qui ignoraient la présence de MADAME dans la Vendée, fut aussi grand que leur émotion. On prépara à la hâte un lit à la princesse fatiguée de sa course et de sa chute ; c'était celui où, dix-sept ans auparavant, le brave et chevaleresque comte de Suzannet fut transporté mourant après l'affaire de la Roche-Servière.

Pour se rendre compte des marches et des contre-marches qu'on faisait faire à Marie-Caroline dans les communes qui avoisinent Nantes, il importe de ne pas oublier que la princesse était, à toutes les heures du jour et de la nuit, en péril, et qu'au premier avis, à la moindre alerte, il fallait se hâter de lui chercher un nouvel asyle pour dérouter l'autorité, dont l'attention pouvait avoir été éveillée par un indice. Voilà comment s'expliquent les allées et les venues de MADAME. Aujourd'hui à Bellecourt ; le lendemain, pendant que le fidèle Corniet, ce Pendrill vendéen, déroute la

gendarmerie, elle frappera, au milieu de la nuit, à la porte du Vendéen Déniaud, ancien soldat de Charette, fermier de la Chaimare, dans la paroisse de Géneston. A ce seul mot : « Ce sont des chouans, » la porte s'ouvre, l'hôte se lève, il veut faire lever ses enfants pour donner leurs lits. Marie-Caroline refuse et ne veut accepter qu'un peu de paille dans l'étable, malgré les instances du Vendéen, qui lui disait en serrant ses mains délicates dans des poignets de fer : « Mon petit Monsieur, vous êtes chez moi, il faut m'obéir, il faut accepter mon lit. » Au bruit de cette contestation amicale, des têtes s'avancèrent entre les rideaux mal joints, et l'on voyait sur ces figures à demi éveillées, la curiosité et l'inquiétude se peindre à la lueur vacillante que jetait un feu de racines qui commençait à s'éteindre. Mais ce mot : « Ce sont des chouans, » suffisait à tous, et le lendemain, quand la princesse, qui avait passé la nuit dans l'étable, mangea avec appetit des œufs durs, du pain noir, et une gamelle de soupe aux choux verts, nourriture particulière au pays, que l'on servit, faute de table, sur une barrique, les enfants venaient jouer avec elle comme avec un ami. Cette scène d'intérieur d'une chaumière vendéenne, se retrouvait dans toutes les chaumières à la porte desquelles frappait MADAME.

Rarement savait-on qui elle était ; on ne demandait pas même à le savoir, on la recevait comme un chouan : chouan, dans le Bocage, veut dire proscrit. Nous lisons dans les relations de la tentative que fit le prince Édouard en Écosse, « qu'après la bataille de Culloden, il trouva un asyle dans la tribu de Morar, qui lui était affectionnée ; » la tribu de Morar, pour Marie-Caroline, ce fut toute la Vendée.

La duchesse de Berry apprit à la Chaimare, par M. Le Romain, l'arrivée du maréchal de Bourmont à Angers ; il y était entré le 17, et le lendemain il devait être à Nantes. Aussitôt Marie-Caroline lui manda de se rendre auprès d'elle. Elle-même quitta la Chaimare pour se diriger vers la Lauvardière, métairie appartenant aux La Roberie. M. Hyacinthe de La Roberie lui servit de guide, et, dans la nuit du 18 au 19, la princesse, après avoir traversé les endroits les plus marécageux, tantôt appuyée sur M. de La Roberie, tantôt portée par lui, arriva dans cette résidence, qu'elle quitta bientôt pour se rendre au Meslier, chez M. de La Roche-Saint André, après être demeurée vingt-quatre heures au Magasin, chez M. et Madame Goizel, près de Saint-Étienne-de-Corcoué. Elle avait traversé des localités occupées par des

cantonnements militaires, en échappant à des périls sans cesse renaissants.

Le Meslier était une petite maison isolée, située à une heure de la commune de Légé, à laquelle il se rattache, et à la même distance de la Roche-Servière et de Luc, et, par conséquent, en dehors des routes frayées. Comme son propriétaire ne l'habitait qu'à l'époque des vendanges, les cantonnements militaires de ces trois villages n'étendaient point leur surveillance sur cette masure perdue dans les terres. Deux étages en tout, au premier une chambre à alcôve et deux greniers, la même distribution au rez-de-chaussée, habité par deux paysans, Charlot et Ploquin, et une fille de basse-cour, Rosette; pour monter au premier étage, un escalier non couvert, construit en dehors de la maison, et donnant sur une cour fermée; de l'autre côté un jardin non clos de murs, plus loin une vigne : voilà le Meslier.

Ce fut dans cette petite masure, devenue sa royale résidence, que Marie-Caroline éprouva une des plus grandes douleurs qu'elle eût encore ressenties. Pour expliquer l'obstacle contre lequel Madame vint se heurter, à la veille de la prise d'armes (on était arrivé au 22 mai), il est nécessaire de prendre les choses d'un peu plus haut.

Depuis que la princesse s'était arrêtée à la pensée d'entrer en France par le côté du Midi, l'insurrection de l'Ouest n'avait été traitée que comme une question subsidiaire; naturellement, le signal devait partir de Marseille, où se trouvait Marie-Caroline. C'est donc dans ces termes que le baron de Charette avait dû présenter la question devant les chefs vendéens, réunis au nombre de douze à la Fetelière; et la dépêche de Massa, qu'il leur communiqua, indiquait trois cas qui motiveraient une prise d'armes en Vendée : un succès à Marseille, la proclamation de la république à Paris, ou une guerre d'invasion, à l'annonce de laquelle il faudrait se hâter d'arborer le drapeau blanc dans l'Ouest, pour l'opposer à une coalition disposée à entamer le royaume de Louis XIV. Comme le succès du mouvement de Marseille paraissait infaillible, on n'avait pas hésité à présenter ainsi la question; et, présentée dans ces termes, elle avait été unanimement résolue dans le même sens, et la prise d'armes avait été arrêtée.

Il advenait un fait en dehors de ces prévisions; l'insurrection du Midi avait échoué, et Marie-Caroline était dans la Vendée. Il s'ensuivit qu'au lieu de rencontrer cette unanimité de résolution si nécessaire au succès de l'entreprise, elle rencontra chez plusieurs chefs une tendance à dé-

libérer de nouveau sur une question qui leur paraissait nouvelle, puisqu'elle sortait des trois éventualités posées par les dépêches de Massa. En d'autres termes, on faisait en présence de MADAME ce qu'on aurait fait en son absence, si elle avait choisi pour point de débarquement le littoral de la Bretagne, au lieu de prendre celui du Midi ; on délibérait sur l'opportunité de la prise d'armes, et, tandis que les uns disaient que la présence de MADAME en Vendée ôtait toute incertitude et qu'il ne restait plus qu'à vaincre ou à mourir à sa voix, d'autres pensaient que cette opportunité n'existait pas. Ainsi, la délibération se mêlait à l'action et l'arrêtait.

C'était un coup terrible pour les espérances de Marie-Caroline. La Vendée unie était capable de grandes choses; la Vendée divisée perdait toute sa force, d'autant plus qu'on allait consumer un temps précieux en délibération, et que si la présence de la duchesse de Berry venait à être connue pendant tous ces pourparlers, la meilleure chance qu'on avait, celle de surprendre le Gouvernement avant qu'il fût sur ses gardes, s'évanouissait aussitôt. Marie-Caroline combattit avec beaucoup de vivacité les raisons qui lui furent données pour la décider à contre-mander la prise d'armes, soit dans une lettre où le marquis de Coislin, d'ailleurs



décidé à obéir à ses ordres, développait les considérations qui militaient en faveur de ce parti, soit dans une conférence qu'elle eut au Meslier, chez M. de la Roche-Saint-André, avec MM. de Goulaine, de Tingui et Benjamin de Goyer, qui représentaient le troisième corps.

Ce qu'il y avait de pis dans la situation, c'est qu'on pouvait alléguer des raisons plausibles pour appuyer l'une et l'autre des opinions qui étaient en présence, ce qui faisait qu'aucun des deux partis n'entraînait l'autre. Or, mieux eût valu pour Marie-Caroline que la Vendée eût été tout entière contre le mouvement, ou tout entière pour le mouvement : dans le premier cas, elle n'aurait plus eu qu'à songer à sa sûreté personnelle ; dans le second, elle aurait eu du moins toutes les chances qu'elle pouvait avoir dans la périlleuse et difficile partie qu'elle était venue jouer.

Les chefs contraires à la prise d'armes faisaient des observations vraies, quand ils disaient qu'aucune des trois éventualités prévues dans la dépêche de Massa, le succès à Marseille, la république à Paris ou l'invasion aux frontières, ne s'était réalisée. Il était également exact que l'absence de ces trois éventualités rendait l'entreprise de la duchesse de Berry plus hasardeuse, et qu'on devait rencontrer moins de dispositions à un sou-

lèvement, que si l'on s'était trouvé dans les circonstances prévues et indiquées. Les partisans de cette opinion n'avaient pas non plus beaucoup de peine à montrer les difficultés; elles étaient grandes, en effet. L'infériorité de la Vendée en face d'un gouvernement qui disposait des ressources de toute la France, la rareté des munitions qu'on avait été obligé de se procurer avec des précautions infinies, les défauts inévitables d'une organisation ébauchée clandestinement devant un pouvoir qui pouvait agir au grand jour, une armée de cinquante mille hommes dans l'Ouest qui pouvait être grossie, le refroidissement qu'avait dû jeter dans les esprits l'échec de Marseille, les conséquences d'une levée de boucliers inutile, le prestige moral et militaire de la Vendée anéanti, et, si la guerre générale sortait de la question hollando-belge, comme cela paraissait indiqué, nulle force dans l'Ouest qui pût se lever et se présenter, le drapeau blanc à la main, derrière Marie-Caroline, pour arrêter la coalition victorieuse et lui fermer le chemin de la France; voilà en substance les motifs qu'on faisait valoir pour décider la duchesse de Berry à abandonner son projet.

Mais si ces raisons avaient de la valeur, les chefs de l'Ouest qui demandaient que la prise d'armes eût lieu, apportaient à l'appui de leur



opinion des motifs puissants qui étaient de nature à produire une plus vive impression sur Marie-Caroline. Il n'y avait pas lieu à délibérer sous les armes; la mère de Henri V une fois dans l'Ouest, c'était à elle de commander comme régente, et il ne restait plus qu'une chose à faire, obéir. D'ailleurs on calomniait le pays quand on le représentait comme n'étant pas prêt à se lever; les chances de succès étaient grandes, si tout le monde faisait son devoir : il suffisait de ne pas paralyser l'élan des paysans, qui n'aurait pas besoin d'être excité. Les cinquante mille hommes dont on parlait n'appartenaient qu'à demi au pouvoir. On avait de nombreuses intelligences; qu'on obtînt un succès, et on aurait pour soi un grand nombre de ces soldats : or, l'éparpillement des forces militaires dans l'Ouest rendait ce succès non-seulement possible, mais facile. En se levant avec rapidité, on désarmerait ou l'on rallierait au drapeau blanc tous ces cantonnements dispersés ; au lieu d'un péril insurmontable, il y avait donc là des armes, des munitions, des soldats. En outre, c'était mal raisonner que de représenter la Vendée comme devant se trouver isolée devant toutes les forces du Gouvernement. La prise d'armes des provinces de l'Ouest deviendrait le signal d'une insurrection dans le Midi; les lettres que Madame

recevait des villes méridionales ne permettaient pas d'en douter; l'échauffourée de Marseille n'avait pas détruit l'organisation royaliste, et les partisans de Henri V dans ces provinces étaient impatients de prendre leur revanche. Il n'y avait donc qu'une chose de changée : c'est la Vendée qui allait donner le signal au lieu de le recevoir. Quant à la guerre étrangère, si on l'attendait, on serait encore accusé d'avoir spéculé sur les malheurs et les revers de la France. Il serait plus généreux et plus habile de la prévenir et de l'empêcher. Enfin, si des obstacles, des difficultés, des périls, devaient se présenter devant les royalistes, le Gouvernement qu'ils attaquaient n'était-il donc pas aussi dans une position difficile? Il y avait dans l'air des signes qui annonçaient un mouvement républicain à Paris; il était indiqué que, dans l'état où étaient les esprits, un mouvement royaliste dans l'Ouest ferait éclater le mouvement républicain qu'on prévoyait dans la capitale, tout aussi certainement qu'un mouvement républicain à Paris amènerait un soulèvement dans l'Ouest. Il fallait donc se hâter et profiter de l'imprévoyance du pouvoir, qui n'était pas sur ses gardes, et saisir une occasion qu'on ne retrouverait plus. Quant à l'anéantissement du prestige militaire et moral de la Vendée, qu'on faisait appréhender comme



devant être le résultat naturel d'un échec, quelle idée aurait-on de la Vendée, quelle idée aurait-elle d'elle-même, si on venait à savoir que Marie-Caroline de France, fidèle à la promesse qu'elle avait faite en 1828, était venue à travers tant d'obstacles et de périls, se jeter dans les provinces de l'Ouest, sans trouver personne qui s'armât pour sa cause, et que la Vendée, oublieuse des serments de 1828, avait manqué à une princesse de la maison de Bourbon qui ne lui manquait pas?

Ces considérations l'emportèrent dans l'esprit de Marie-Caroline sur les considérations opposées. Elle écrivait, dans sa réponse au marquis de Coislin, à la date du 18 mai : « Je regarderais ma « cause à jamais perdue si j'étais obligée de fuir « de ce pays, et j'y serais naturellement amenée « si une prise d'armes n'avait lieu immédiate- « ment. Je n'aurais donc d'autre ressource que « d'aller gémir loin de la France pour avoir trop « compté sur les promesses de ceux envers les- « quels j'ai tout bravé pour tenir les miennes. »

A cette lettre était annexé l'ordre de prendre les armes, daté de la Saintonge, 15 mai 1832 : « D'après les rapports qui m'ont été adressés sur « les provinces de l'Ouest et du Midi, mes inten- « tions sont qu'on prenne les armes le 24 de ce

« mois. J'ai fait partout connaître mes intentions
« à cet égard, et les transmets aujourd'hui à mes
« provinces de l'Ouest. »

Dans la conférence qui eut lieu au Meslier, le 18 mai, car les chefs opposés au mouvement croyaient être trop sûrs de l'impossibilité du succès pour céder aux injonctions de MADAME, elle répondit avec une force et une vivacité remarquables à leurs objections. M. le baron de Charette a publié le récit qui lui fut fait de cette conférence par Marie-Caroline elle-même. Voici ce récit :

« Ils sont venus au nombre de quatre, me dit
« S. A. R., me représenter le pays sous des cou-
« leurs bien sombres; à les entendre, je l'aurais
« vu en voie de républicanisme. Je n'en ai rien
« cru, et j'ai parlé des dispositions si différentes,
« des ressources en armes, en munitions, dont
« on m'avait entretenue peu de jours avant que
« je quittasse Massa. J'ai cité les personnes qui
« m'avaient écrit; j'en avais mille à citer. Ma mé-
« moire ne s'étant pas trouvée en défaut, ils ont
« abandonné ce thème, et ils m'ont dit : *M. de*
« *Charette est le seul qui désire la guerre civile; la*
« *Vendée et la Bretagne la repoussent*. J'ai répondu
« qu'ils étaient dans l'erreur, que les généraux
« en chef de la rive gauche et de la rive droite

« faisaient leur devoir, que je venais de recevoir
« une lettre de M. de la Roche-Macé, qu'il lève-
« rait sa division comme un régiment; que cette
« division avait une très-grande importance à
« cause de ses rapports avec Nantes, dont un des
« faubourgs se trouvait sous son commandement,
« et où il comptait bon nombre de partisans.
« Alors M. de Goulaine prit la parole et me donna
« l'assurance que plusieurs officiers généraux
« avaient pris l'engagement de ne pas communi-
« quer l'ordre, qu'il était personnellement con-
« vaincu que le général en chef de la rive gauche,
« comte Charles d'Autichamp, ne donnerait pas
« l'ordre du soulèvement. Je demandai sur-le-
« champ à ces messieurs s'ils pourraient l'affir-
« mer. Ils me répondirent tous qu'ils en étaient
« sûrs; que M. d'Autichamp comprenait trop bien
« les intérêts de son pays pour qu'il en fût autre-
« ment. J'avais pris soin, ajoute toujours MADAME,
« de les laisser s'engager. Alors, tirant de ma po-
« che l'ordre du soulèvement qui vous était
« adressé par M. d'Autichamp, je le lus à haute
« voix, après quoi ils purent se convaincre par
« eux-mêmes de l'authenticité de l'ordre. »

« Un démenti si formel donné à leurs asser-
« tions, les découragea un instant; cependant ils
« persistèrent à dire que la Vendée ne se lèverait

« pas. M. de Goulaine ajouta que quelques chefs « de division étaient réunis à La Grange dans le « but de protester contre tout mouvement armé. « Alors, je leur dis qu'il était trop tard pour don- « ner un contre-ordre ; que ce serait vouloir « porter le coup le plus funeste à l'intérêt de la « cause ; qu'il était de toute impossibilité de faire « parvenir à temps, sur toute la surface de l'Ouest, « l'avis de surseoir ; que cet avis trouverait en « armes les divisions qui étaient le plus éloignées ; « que ce serait les sacrifier. »

Marie-Caroline persistait donc dans la résolution de faire prendre les armes aux royalistes de l'Ouest, et une considération puissante venait la confirmer dans cette décision. C'était la crainte qu'un contre-ordre arrivant trop tard aux divisions éloignées, elles se levassent seules et fussent écrasées. Mais on ne peut dissimuler que la duchesse de Berry se trouvait déçue dans l'Ouest comme dans le Midi. Au lieu de rencontrer l'unanimité de 1828, elle rencontrait la division. On discutait ses ordres au lieu de les suivre ; cinq chefs de division déclaraient qu'ils n'ordonneraient point la prise d'armes, quoiqu'elle en eût donné le signal. Il n'y avait donc plus d'unité dans la direction, d'ensemble dans les démarches, de certitude dans une autorité contestée. Outre les

périls qu'on avait en face de soi, l'anarchie se répandait dans les rangs. Sans doute on mettait en avant des motifs graves, des raisons respectables; on alléguait des périls réels; mais Marie-Caroline n'avait-elle pas eu aussi des périls à courir pour venir du Midi se jeter dans l'Ouest, et ces périls l'avaient-ils arrêtée? Où étaient les promesses de 1828? Il y avait eu un rendez-vous pris entre MADAME et la Vendée. MADAME se trouvait au rendez-vous; la Vendée y manquerait-elle? La princesse eût compris l'hésitation si elle avait été encore à Edimbourg ou à Massa; mais, par sa présence dans l'Ouest, l'action avait commencé; comment délibérait-on lorsqu'il fallait agir?

C'était là le fond des sentiments qui se remuaient dans le cœur de Marie-Caroline. Malgré ces obstacles nouveaux et imprévus, elle ne se désespéra pas cependant. Après tout, ceux qui lui faisaient ces objections étaient dévoués à sa cause. Par quelle considération étaient-ils arrêtés? Par la conviction que le succès était impossible. Que fallait-il pour rallier la Vendée entière à son drapeau? un succès. Elle trouverait donc tout dans le succès: l'unité de son parti, l'ascendant de son autorité, et l'accession d'une grande partie des forces militaires répandues dans l'Ouest à son drapeau. Or, même avec les moyens d'action qui

lui restaient, un succès était possible. Il fallait donc se hâter de réussir. Quelqu'un l'a dit avec une brièveté spirituelle et pleine de sens : rien ne réussit comme le succès.

La prise d'armes demeura donc marquée au 24 mai ; mais, entre le 18 et le 24, des évènements intervinrent qui portèrent un dernier coup aux chances déjà si amoindries de l'entreprise de la duchesse de Berry. La première condition du succès dans de semblables tentatives, c'est de trouver les forces du parti sur lequel on s'appuie compactes et unies ; car il y a une illusion d'optique presque inévitable dans l'exil, qui fait qu'on s'exagère déjà un peu ses moyens d'action, et qu'on atténue ceux du gouvernement que l'on veut attaquer. La duchesse de Berry, en venant en France, y avait apporté la confiance qu'elle y entrait comme le chef du parti royaliste, et que tout le monde la suivrait ; cette confiance, qui venait de rencontrer un si grave mécompte au sein de la Vendée même, devait achever de se dissiper au contact des faits, et MADAME allait se heurter contre un obstacle qu'elle n'avait pas fait entrer dans ses calculs, le défaut complet d'unité du parti royaliste, obstacle qui, ajouté aux difficultés inhérentes à son entreprise, la rendait non plus seulement ardue et périlleuse, mais impossible.

On a vu, au commencement de ce livre, qu'au moment du départ de la branche aînée, les royalistes se trouvèrent divisés à peu près en trois classes : ceux qui, accablés par la catastrophe de Juillet, n'avaient pour le principe monarchique que des regrets sans espérances, et qui se consacraient au culte du passé et à une sorte de dévotion purement contemplative pour ce qui n'était plus, jointe à un éloignement prononcé pour la révolution, sentiments sincères mais sans action dans la politique; ceux qui étaient décidés à en appeler à leur épée de l'arrêt que Charles X leur paraissait avoir trop facilement accepté à Rambouillet, et sur la route de Rambouillet à Cherbourg; ceux enfin qui pensaient que la restauration de la branche aînée était une question d'assemblée générale, et que la tribune et la presse étaient les moyens véritables de préparer cette restauration. Marie-Caroline se trouvait en présence de ces trois nuances, en mettant le pied sur le sol français. Les royalistes qui n'avaient que des souvenirs sans espérances, ne pouvaient lui être d'un grand secours; retirés de la scène, ils contemplaient l'action sans s'y mêler. Les royalistes de l'action armée venaient de se diviser sur la question d'opportunité, lorsqu'elle avait ordonné la prise d'armes, ce qui avait mis la discorde et la confusion

dans le noyau même sur lequel elle comptait le plus. Restaient les royalistes qui croyaient les moyens moraux plus puissants que les moyens matériels ; ceux-là venant aussi à la traverse des projets de Marie-Caroline, allaient achever de ruiner ses espérances.

C'était là un écueil presque inévitable de la situation. Quand on est entré dans une voie, c'est qu'on la croit bonne ; on est donc disposé à entraîner le mouvement général dans sa sphère, et à arrêter tout mouvement qui diffère de celui qu'on a adopté, et par conséquent lui crée des obstacles. Or, il est impossible de le nier, l'entreprise armée de Marie-Caroline dans l'Ouest devenait un obstacle sérieux à la ligne de ceux qui voulaient faire prévaloir les principes royalistes en suivant une voie pacifique et légale, et en employant seulement la tribune et la presse. Parmi ces personnes, dont quelques unes appartenaient aux deux Chambres, il y en avait aussi qui étaient effrayées des difficultés qu'offrirait le lendemain d'une restauration, et qui pensaient que le travail des idées n'était pas assez avancé pour qu'on pût tenter quelque chose dans les faits. Dans l'état d'éparpillement où étaient les esprits, après une épreuve si courte qu'elle n'avait pu suffire ni à l'éducation du parti royaliste ni à celle de la

France, comment gouverner quand on n'était d'accord sur rien, et que les préventions d'une grande portion du pays contre les royalistes étaient entières? Ne se retrouverait-on pas dans la fausse position où la Restauration avait péri? N'aurait-on pas devant soi la fatalité des mêmes fautes? Que deviendrait la royauté rentrée aux Tuileries par un retour à l'île d'Elbe, quand le pays serait revenu de sa surprise?

Ces considérations étaient graves; mais pour la duchesse de Berry, engagée dans son entreprise, elles venaient bien tard. C'était plus encore le tort de la situation que celui des hommes; il eût été nécessaire qu'avant que l'expédition de 1832 fût tentée, il y eût eu une grande et solennelle délibération dans le parti qui empêchât un commencement d'exécution si l'entreprise était jugée impraticable ou plus nuisible qu'utile; et l'on ne pouvait, d'un autre côté, sans folie, songer à provoquer une délibération de ce genre dans le parti royaliste, car c'eût été livrer le secret de l'expédition. La délibération qui n'avait pas précédé l'action, coïncidait donc avec elle et allait l'entraver.

Cette nuance importante de l'opinion royaliste opposée à l'action armée, envoya en effet M. Ber-

ryer en Vendée, avec la mission de décider la duchesse de Berry à quitter les provinces de l'Ouest. A peine la princesse sortait-elle de la conférence pénible qu'elle avait eue au Meslier avec plusieurs des chefs militaires de la Vendée, qu'elle eut à soutenir une lutte plus difficile, car elle se trouva en face du plus grand orateur de nos assemblées délibérantes. Mais, avant même d'arriver au Meslier, le parti qui envoyait M. Berryer dans l'Ouest avait porté le dernier coup aux chances que conservait l'entreprise à main armée de Marie-Caroline. M. Berryer, qui ne put la rencontrer que le 22 mai, avait trouvé à Nantes le maréchal de Bourmont, qui, après avoir surmonté les plus grandes difficultés, était enfin parvenu à pénétrer dans la Vendée : il lui avait exposé sa mission, l'espérance fondée qu'il avait de déterminer MADAME à renoncer à ses projets, et, en insistant sur les conséquences irréparables qui résulteraient de la prise d'armes, dont MADAME ne pourrait plus révoquer l'ordre quand bien même elle sortirait convaincue de la conférence qui allait avoir lieu, il obtint du maréchal de Bourmont un contre-ordre qui fut signé le 22 mai à midi, et dont voici la teneur : « Retardez de quelques jours l'exécu-« tion des ordres que vous avez reçus pour le 24

« de ce mois, et que rien d'ostensible ne soit fait « avant de nouveaux avis; mais continuez à vous « préparer. »

Rien de plus naturel que le désir exprimé par M. Berryer, que la prise d'armes fût suspendue jusqu'au moment où il aurait exposé à Madame les graves objections que des hommes éminents du parti royaliste avaient contre son entreprise; rien de plus facile à comprendre que la déférence de M. de Bourmont à ce désir, car il croyait mettre seulement la duchesse de Berry à portée d'apprécier ces objections, et de prendre un parti définitif en connaissance de cause. Cependant, comme on le verra, ce contre-ordre décidait tout. C'est là la fatalité des situations, où tout dépend d'un instant, et où l'on ne peut réussir que par surprise. La fuite de l'à-propos est irréparable, et l'on perd souvent tout avec un moment perdu.

Ce fut une scène remplie d'un intérêt peu commun et pleine de vives et dramatiques émotions, que celle qui se passa au Meslier, quand M. Berryer s'y présenta. Il était parti de Paris le 20 mai et était arrivé à Nantes le 22; aussitôt après avoir vu le maréchal de Bourmont, et l'avoir décidé à expédier le contre-ordre, il monta dans un cabriolet rustique, et se mit en route, sans savoir le nom du lieu où il allait, certain seulement que le guide

silencieux dont le cheval trottait à une certaine distance en avant de sa voiture, le conduisait vers la duchesse de Berry. La marche fut longue, et par trois fois M. Berryer changea de guide. Parti en voiture, il dut cheminer à pied, puis monter à cheval, et chaque fois montrer ses papiers et déclarer son nom. Le dernier de ces guides était un chef vendéen. On cheminait avec précaution, en se gardant militairement, et les deux voyageurs étaient précédés et suivis par deux éclaireurs à cheval qui, se tenant à cent pas de distance, empêchaient qu'ils pussent être surpris, ni en tête ni en queue.

De temps à autre, on entendait un cri perçant qui avait quelque rapport avec celui des oiseaux de nuit; alors un cri parfaitement semblable, mais dont le son arrivait aux voyageurs plus faible, parce qu'il était plus éloigné, semblait répondre, et lorsqu'ils tournaient les yeux, ils apercevaient à la lucarne de quelqu'une des chaumières qui bordaient la route, une tête immobile; c'était celle d'un paysan qui, après avoir répondu à la question de leurs guides, les regardait passer. C'est ainsi que la police royaliste était organisée dans l'Ouest, police plus clairvoyante et mieux avisée que celle du milieu, et dont le dévouement faisait seul les frais. Quand c'étaient des amis qui pas-

saient, on les avertissait, par ce cri particulier, que la route était libre; si elle ne l'était pas, le silence devenait un avertissement muet. C'est ainsi que M. Berryer et ses guides, prévenus à temps, arrêtèrent leurs chevaux dans le chemin creux et couvert d'ombrage où ils cheminaient, et attendirent en silence, tandis qu'une patrouille dont les baïonnettes s'apercevaient encore à la tombée du jour, passait sur le talus qui dominait ce chemin. Étaient-ce des soldats? les paysans sortaient par une porte de derrière, couraient avertir, par des chemins de traverse, les rassemblements de la présence des troupes; de sorte qu'un quart d'heure avant leur arrivée tout avait disparu.

Il était plus de dix heures et demie quand M. Berryer arriva au Meslier, dans la métairie de M. La Roche-Saint-André. Quatre jours seulement s'étaient écoulés depuis la conférence que la duchesse de Berry avait eue avec M. de Goulaine et ses amis.

Elle était couchée et endormie. M. Berryer eut à déclarer son nom à une vieille femme qui lui ouvrit la porte; elle était accompagnée d'un jeune et robuste gars, armé d'un bâton : c'était la garnison de la place qu'occupait la régente de France. Dix minutes après son arrivée dans la métairie, M. Berryer, qui était resté à se chauffer

dans une salle basse éclairée par une chandelle de résine, fut introduit. MADAME était couchée sur un lit de bois blanc grossièrement équarri; sa tête était couverte d'une de ces coiffes que portent les femmes du pays; sur elle un tartan écossais à carreaux verts et rouges; pour tout meuble, une table couverte de papiers, sur ces papiers deux paires de pistolets, sur une chaise un costume de paysan et une perruque brune, déguisement ordinaire de la princesse.

La conversation s'engagea aussitôt. M. Berryer mit sous les yeux de Marie-Caroline la note du comité de Paris; elle se résumait dans une double prière adressée à la princesse : quitter la France, donner l'ordre aux chefs vendéens de remettre l'épée dans le fourreau. Cette pièce ne portait point de signatures. La lecture qu'en fit Marie Caroline produisit sur elle une douloureuse impression, et, après quelques paroles où la vivacité de cette impression se refléta : « Monsieur, dit« elle à M. Berryer, retournez à ceux qui vous « ont envoyé, et dites-leur que la régente de « France ne peut faire droit à une demande qui « n'a reçu aucune signature. » Le silence que garda M. Berryer lui ayant donné le temps de se remettre, elle reprit la parole en énumérant les motifs qui l'avaient décidée à tenter son entre-



prise, en invoquant les lettres de tant de royalistes influents qui l'avaient appelée; elle parla des intelligences qu'elle avait nouées, des chances de succès qui lui restaient encore, puis elle ajouta : « Mes amis de Paris ne peuvent connaître l'état de « ce pays; ils ne le savent que par des personnes « opposées au mouvement. Croyez-moi, Monsieur « Berryer, ce n'est pas à cent lieues que l'on peut « juger de l'opportunité d'un soulèvement. Les « choses se fussent mieux passées dans les premiè- « res guerres, si Paris n'eût pas voulu donner « une direction aux provinces de l'Ouest. Voyez- « vous, Monsieur Berryer, l'exemple du duc de « Bourbon est toujours devant mes yeux. Si, en « 1815, il n'eût consulté que son grand cœur et « celui de la majeure partie de ses amis; si, en « un mot, il se fût mis à la tête de la Vendée, au « lieu de prêter l'oreille à cette politique men- « teuse dont on entoure sans cesse les princes, « bien des malheurs eussent été évités, de funes- « tes divisions ne se fussent pas mises parmi les « chefs, et la France n'eût pas vu une seconde « invasion. Savez-vous ce qu'il en coûterait à « cette France, si les alliés y rentraient une troi- « sième fois? Son partage sans doute. A cette pen- « sée, tout mon sang de Française et de mère se « révolte, et je vous donne ma parole que jamais

« mon fils ne règnera, s'il devait acheter le trône
« de France par la cession d'une province, d'une
« forteresse, d'une maison, d'une chaumière
« comme celle où la régente de France vous re-
« çoit en ce moment (1). »

La conférence se prolongea pendant la plus grande partie de la nuit; c'était comme un duel dans lequel aucun des deux adversaires ne laissait échapper le plus petit de ses avantages : les témoins demeuraient silencieux et ne prenaient aucune part à la conférence; mais la duchesse de Berry suffisait à tout. Quand M. Berryer avait fait ressortir toutes les raisons qui devaient la décider à partir, elle déduisait avec la plus grande force les raisons qui l'encourageaient à demeurer en Vendée, et parmi ces raisons, il y en avait une qui paraissait exercer une grande influence sur son esprit, c'était le souvenir des reproches adressés aux princes de sa maison. Le duc de Bourbon n'arrivant dans les Cent-Jours que pour partir, et, à l'époque de la première révolution, Monsieur le comte d'Artois, retenu à l'Ile-Dieu, lui revenaient sans cesse à l'esprit; elle était pénétrée de la pensée qu'elle avait la revanche de la maison de Bourbon à prendre. En outre, elle avait le sentiment du

(1) Ces paroles ont été conservées par le baron de Charette, qui assistait à la conférence.



préjugé défavorable sous le coup duquel le parti royaliste était resté depuis Rambouillet, et quelque chose lui disait, répétait-elle, qu'il fallait que les épées fussent tirées, afin qu'on vît que le sang de Henri IV ne s'était pas refroidi dans les veines de ses descendants, et que les royalistes étaient des hommes de cœur. Du reste, elle exposait avec une grande netteté les éléments de succès qui lui restaient, même après le contre-ordre qui avait dû nuire à sa cause, et se montrait décidée à en appeler à Dieu et à l'épée de ses amis.

M. Berryer revint une dernière fois à la charge, et la princesse, épuisée plutôt que vaincue, finit par admettre l'idée de quitter la Vendée; mais sans s'engager cependant d'une manière formelle; car lorsque M. Berryer la quitta, il dit : « Si « MADAME se décide à partir, je lui offre toujours « mes services; je serai à Nantes jusqu'à tel jour, « et jusqu'à tel autre à La Rochelle. » Il était quatre heures du matin, il y avait cinq heures que la conférence durait. MADAME dit à M. de Mesnard : « Je vais ruminer tout cela ; dormir, « si je puis, et demain je serai décidée. » M. Berryer, frappé des ressources d'intelligence et de caractère que la duchesse de Berry avait déployées dans cette nuit où de si grands intérêts avaient été discutés, disait au baron de Charette avec lequel il

avait quitté le Meslier pour se rendre au château de la Grange, chez le marquis de Goulaine : « Il y a dans la tête et le cœur de cette princesse de quoi faire vingt rois. »

Le lendemain, en effet, Marie-Caroline était décidée, et le meunier Sorin, qui la devait conduire au Magasin chez M. Goizel, si elle se résignait à partir, portait le 23 mai à M. de Charette une lettre qui lui annonçait ainsi la résolution de Madame : « Mon cher Charette, je reste parmi « vous, j'écris à Berryer ma détermination ; l'au- « tre lettre est pour le maréchal, je lui donne « l'ordre de se rendre immédiatement auprès de « moi. Je reste, attendu que ma présence a com- « promis un grand nombre de mes fidèles servi- « teurs; il y aurait lâcheté à moi de les aban- « donner. D'ailleurs, j'espère que malgré ce mal- « heureux contre-ordre, Dieu nous donnera la « victoire. »

Le sort en était donc jeté, on allait prendre les armes. Le maréchal de Bourmont, conduit par M. de Puysieux, arriva au Meslier dans la soirée du 23 mai ; le baron de Charette y vint de son côté; on arrêta que le soulèvement aurait lieu dans la nuit du 3 au 4 juin, et des ordres furent expédiés à toutes les divisions. Mais dans cet intervalle du 24 mai au 4 juin, les conséquences du

contre-ordre se produisirent; plusieurs divisions auxquelles il n'était point parvenu en temps utile dans la Bretagne, le Maine et le Poitou, se levèrent le 24 mai, et furent écrasées. M. de Courson de la Belle-Issue, le comte de Pontfarcy, MM. de Tilly, Bouteloup, de Bordigné et Gaulier, virent ainsi leurs corps dissous; c'étaient autant d'auxiliaires qui allaient manquer à la prise d'armes générale du 4 juin. Dans le haut Poitou, il y eut un commencement de soulèvement aussitôt réprimé. Des arrestations eurent lieu dans le troisième corps; mais ce n'était encore que le prélude de désastres plus irréparables.

Tant d'allées et venues avaient donné l'éveil à l'autorité. Le 26 mai, surlendemain du jour indiqué primitivement par la duchesse pour la prise d'armes, le général Dermoncourt écrivait au lieutenant-colonel Panis que : « Le disséminement des troupes faisant l'objet de la convoitise des royalistes, il fallait avoir les yeux tournés vers les cantonnements. » A la date du 27 mai, trois jours après le 24, le maréchal Soult écrivait au commandant militaire du département des Deux-Sèvres : « Je compte que le général Solignac « aura ordonné la réunion des détachements assez « faibles pour que leur morcellement les exposât « aux attaques des bandes qui se sont renfor-

« cées. » Dans cette même journée du 27 mai, trois jours après celui où l'insurrection aurait éclaté si le contre-ordre n'avait pas été expédié, Cathelineau était assassiné par suite d'une visite domiciliaire, faite au château de la Chaperonière. Le fils du saint de l'Anjou était avec le marquis de Civrac et M. Maurisset dans une cachette; il entendit le lieutenant Reigner ordonner à ses soldats de fusiller le fermier Guenhut, qui avait refusé de livrer ses hôtes; alors Cathelineau, ne pouvant voir de sang-froid la mort de ce noble paysan qui demeurait inébranlable et muet, leva la trappe, et se présentant le premier: « Ne tirez pas, dit-il, nous sommes sans armes. » Le lieutenant Reigner, pour toute réponse, saisit le fusil d'un de ses soldats, ajusta Cathelineau et l'étendit raide mort. M. de Civrac et Maurisset furent couverts de son sang. La mort de Cathelineau était une perte irréparable dans l'Anjou, où l'influence de son nom, de sa vertu et de son courage était immense. Enfin, le 28 mai, quatre jours après le 24, le général Dermoncourt partait de Nantes, dans la soirée, à la tête d'un détachement, chargé d'un mandat d'amener contre le sous-intendant militaire de Laubépin et le lieutenant-colonel son frère, qui résidaient à la Chaslière. Trois grenadiers qui étaient entrés dans le cellier du château,

en rapportèrent trois bouteilles remplies de papiers. C'était le plan de campagne des royalistes de l'Ouest, de Paris et du Midi, la correspondance de MADAME avec les principaux chefs de l'insurrection, sans parler de plusieurs ordres imprimés qui marquaient la prise d'armes pour la nuit du 3 au 4 juin. La visite domiciliaire qu'on fit, le 30 mai, au château de Carheil, appartenant au marquis de Coislin, amena des découvertes qui confirmèrent et complétèrent celles qu'on avait faites à la Chaslière.

Ainsi, tous les évènements qui devaient détruire les dernières chances de Marie-Caroline en Vendée, eurent lieu du 24 au 30 mai, c'est-à-dire pendant le délai qui résulta du contre-ordre. La Bretagne, le Poitou, le Maine, ne l'ayant pas reçu à temps, firent sur plusieurs points leur mouvement, et se trouvèrent mis hors de combat avant le jour marqué. L'ordre de concentrer les cantonnements, la découverte du plan des insurgés, et de l'organisation vendéenne, la certitude de la présence de la duchesse de Berry dans l'Ouest, la connaissance exacte du jour où le soulèvement éclaterait, la mort de Cathelineau, la compression des soulèvements partiels du Maine, de l'Anjou et de la Bretagne, toutes ces complications qui modifièrent d'une manière si grave la situation de

MADAME et celle des royalistes, intervinrent postérieurement au jour où l'on devait d'abord prendre les armes. Le Gouvernement avait dès lors, outre la supériorité numérique, tous les avantages de son côté. Au lieu d'être surpris, il allait surprendre; au lieu d'être attaqué, c'était lui qui attaquerait; il connaissait tous les détails de l'organisation vendéenne et royaliste, et la présence de la duchesse; il possédait le secret du complot comme s'il y était entré, et agissait à coup sûr, car il savait le jour et l'heure où l'on se lèverait. Pour comble de malheur, Marie-Caroline ne devait apprendre que le 2 juin au soir que tous ses secrets étaient dans les mains du Gouvernement, qui, après les visites domiciliaires de la Chaslière et de Carheil, avait observé le plus profond silence, et avait attendu presqu'au 2 juin pour opérer la concentration des cantonnements. Marie-Caroline eut un instant la pensée d'envoyer un nouveau contre-ordre, mais il n'était plus temps, sur le plus grand nombre de points il serait arrivé trop tard, et ceux qui ne l'auraient pas reçu auraient eu le droit de se regarder comme sacrifiés. Elle crut qu'il ne restait plus qu'à braver ensemble les périls de la situation que l'on avait acceptée, et, s'abandonnant à la volonté du ciel, avec la confiance qu'au moins elle pourrait mou-

rir sur cette terre de Vendée, où l'espoir de rétablir la fortune de son fils l'avait amenée, elle déclara formellement au baron de Charette que, s'il parvenait à rassembler quinze cents hommes sur un point quelconque, sans l'en avertir pour qu'elle vînt se mettre à leur tête, elle ne le lui pardonnerait de sa vie.

Dès qu'on avait été à la veille de la prise d'armes, c'est-à-dire le 31 mai, la duchesse de Berry avait quitté le Meslier sans espoir de retour, et pour se rapprocher du centre des premières opérations. On vient de le voir, elle voulait, si les rassemblements étaient assez nombreux, se mettre à leur tête et courir les mêmes chances que ses amis. Elle était accompagnée de Mademoiselle Eulalie de Kersabiec, qui, depuis deux jours, était venue la rejoindre au Meslier. Marie-Caroline, portant comme on l'a dit le déguisement d'un demi-paysan, s'était donné le nom de Petit-Pierre; elle donna à Mademoiselle Eulalie de Kersabiec, revêtue d'un costume analogue, le nom de Petit-Paul. Il était onze heures du soir quand la caravane, que dirigeait le baron de Charette, quitta le Meslier. MADAME était à cheval en croupe derrière le Vendéen Simaillot, Mademoiselle de Kersabiec derrière M. de Mesnard. Quand on fut au moment de s'engager dans la

forêt de la Roche-Servière, le cheval de M. Mesnard et de Mademoiselle de Kersabiec, conduit par son maître le meunier Sorin, prit la tête de la petite caravane; à quelque distance, le cheval de MADAME, guidé par le baron de Charette : un domestique du Meslier, nommé Charlot, formait l'arrière-garde. En avant et en arrière, des éclaireurs devaient avertir, par un signal convenu, de l'approche du danger.

La nuit était devenue si profonde, qu'on ne voyait pas à un pas devant soi. Le cheval de Marie-Caroline s'écarta insensiblement du sentier que suivait l'autre cheval, et se trouva devant un de ces ruisseaux si communs dans le Bocage. Avant que Simaillot eût le temps de l'arrêter, il prit son élan pour franchir l'obstacle; mais, avec son double fardeau, il ne put arriver à l'autre bord. Le bruit de la chute d'un corps dans l'eau retentissant au milieu du silence de la forêt, remplit d'effroi la petite caravane. On apprit bientôt par Marie-Caroline, qui, ébranlée sans être effrayée, flattait de la main sa monture, que le cheval ne s'était point abattu dans cette espèce de saut périlleux. Cependant, comme on faisait une halte de quelques instants, MADAME descendit de cheval pour voir, disait-elle en souriant, si elle ne s'était rien cassé. A peine sortait-on de la forêt de



la Roche-Servière, que le cheval de Mademoiselle de Kersabiec eut aussi un accident; il s'abattit, et, en se relevant, il atteignit la jeune Vendéenne d'un coup de pied dans la poitrine. La marche se trouva ralentie, car le cheval s'était donné un effort, et Petit-Paul fut contraint de continuer la route à pied. En même temps, M. de Choulot, que la duchesse de Berry avait envoyé dans les Cours du Nord, et qui la poursuivait depuis longtemps de métairie en métairie, étant parvenu, par un singulier hasard, à rejoindre la petite caravane, leur faisait perdre encore un peu de temps. C'était un étrange spectacle que cette audience diplomatique donnée au milieu des ténèbres de la nuit, à quelques pas des grands arbres de la forêt de la Roche-Servière. L'ambassadeur marchait en rendant compte de sa mission à la princesse, qui l'écoutait en poursuivant sa route, car il était nécessaire de se hâter. Par un malentendu, on était parti un peu plus tard qu'on ne l'aurait dû, et MM. de La Roberie, qui attendaient MADAME au moulin Guérin pour la conduire à Louvardière, pouvaient s'être éloignés en ne la voyant pas venir le jour indiqué.

C'était en effet ce qui était arrivé. Quand on donna le signal convenu, personne ne répondit. La situation était critique, car le canton où l'on se trouvait était sillonné par des détachements de

troupes de ligne. Après une courte délibération, on se réfugia au Magasin, qui appartenait au beau-frère de M. de La Roberie, et le baron de Charette envoya un exprès à ce dernier pour l'avertir du lieu où se trouvait MADAME, et le prier d'envoyer deux de ses filles au Magasin, afin que la princesse, accompagnée de l'une et portant les vêtements de l'autre, pût se rendre, à l'aide de ce déguisement, soit à Louvardière, soit à Mouchetière, résidence de la famille de La Roberie. C'est en effet ce qui eut lieu. Avant la tombée du jour, MADAME et Mademoiselle Pauline de la Roberie, montées sur le même cheval, passèrent sans accident au milieu de plusieurs détachements; il y eut même un officier qui, croyant reconnaître Mademoiselle Luce de la Roberie, salua MADAME. A peine commençait-elle à prendre un peu de repos dans cette maison hospitalière où ses compagnons étaient parvenus à se rendre à la faveur de la nuit, qu'on dut la quitter. Il était deux heures du matin; une patrouille avait rôdé autour de la maison; on remarquait, disaient les émissaires, un mouvement inusité dans les cantonnements; c'était là à peu près l'histoire de toutes les journées et de toutes les nuits de MADAME, depuis qu'elle était dans l'Ouest. Il fallut partir, en laissant Mademoiselle de Kersabiec en proie à une fièvre brûlante. Une heure plus

tard, on était chez M. de La Haye, au moulin Étienne. Marie-Caroline y trouva MM. Le Romain et Prévost, et fit venir M. de Coëtus, qui, bien qu'opposé au mouvement, au succès duquel il ne croyait pas, dit simplement à Marie-Caroline : « Je vous suivrai, » parole fidèlement tenue.

Le moulin Étienne, où les chefs du mouvement venaient concerter leurs dernières mesures, était sans doute un séjour dangereux pour la princesse; mais une garde invisible veillait aux alentours; c'étaient la fidélité et la vigilance vendéennes. Il avait suffi de dire: « Veillez à la sûreté du moulin Étienne; » ce n'étaient point quelques hommes, c'était tout un pays qui veillait. « Le 29 septembre, dit Voltaire, en racontant la touchante histoire des malheurs du prince Édouard, le prince arriva par des chemins détournés et au travers de mille périls nouveaux au lieu où il était attendu; ce qui est étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'est que les Anglais ne furent avertis, ni du débarquement, ni du séjour, ni du départ des vaisseaux que la France envoyait pour le sauver. »

Ce fut à ce moulin Étienne que Marie-Caroline apprit la ruine à peu près complète de son entreprise, car ce fut là qu'elle sut les découvertes que le pouvoir avait faites au château de la Chaslière.

Sa douleur fut profonde, elle s'écria : « C'est le dernier coup porté à mes espérances ; mon fils ne saura jamais toutes les angoisses et les larmes de sa mère. » Quelle que fût sa douleur, elle ne pouvait plus rien changer, on l'a vu, à ce qui avait été décidé. On était dans la nuit du 2 juin, les contre-ordres ne seraient point arrivés à temps. Ce fut la mort dans l'ame qu'elle quitta le lendemain le moulin Étienne, pour aller s'établir dans une petite métairie isolée et située très-avant dans les terres, qu'on appelait dans le pays la *Brosse*, et qui était occupée par les trois frères Jeanneau, comme fermiers de madame Rédoi de Nantes, à qui la métairie appartenait. On attendit encore la soirée pour partir ; il y aurait eu trop peu de sûreté à voyager le jour. A dix heures, Marie-Caroline se mit en marche avec MM. de Charette, Hyacinthe de La Roberie, de Mesnard, Le Romain, de Rezé et de la Chevasnerie. M. de La Roberie père attendait avec un bateau la princesse, sur les bords de la Boulogne ; il lui fit traverser cette petite rivière, sur l'autre bord de laquelle devaient se trouver des guides qui n'arrivèrent point à l'heure fixée. Marie-Caroline, épuisée par tant de fatigues, et par des inquiétudes plus cruelles encore, qu'elle était obligée de cacher à ses amis pour ne pas leur ôter le courage dont ils allaient avoir tant de be-

soin, s'étendit un moment sur la mousse à l'ombre d'un chêne séculaire qui la couvrait de ses gigantesques rameaux, et, la tête appuyée sur une valise, elle sembla sommeiller; la lune qui brillait en ce moment au ciel, éclairait de ses pâles rayons ce mélancolique tableau, et se reflétait sur les mâles figures des Vendéens qui, prêts à tirer l'épée, entouraient respectueusement cette princesse, comme autrefois les Highlanders, leur prince Édouard, en songeant à la bataille du lendemain, ou mieux encore comme l'intrépide colonel Carlisle, quand il contemplait le roi Charles II, qui, épuisé de fatigue, s'abandonnait à un invincible sommeil sur le chêne de Boscobel, pendant que son ami veillait sur lui.

C'était l'heure où, deux années seulement auparavant, commençaient ces splendides et poétiques soirées dont Madame était la reine; ce jour-là même, dans bien des salons à Paris, des femmes tranquillement assises, étalaient les prestiges de leur beauté et les magnificences de leurs parures. Et, pendant ce temps-là, il y avait une femme dans un coin de la Vendée, qui, passant les rivières à gué, supportant le froid des nuits, dormant sur la terre nue, bravait les périls, les fatigues et la souffrance; et pourtant cette femme était née pour être reine.

Quand Marie-Caroline rouvrit les yeux, elle remarqua la préoccupation de ses amis; et, voulant les empêcher de lire dans sa pensée, et les arracher au cours de leurs propres idées, elle dit, en affectant une gaieté qui était loin de son cœur, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur ses compagnons armés et déguisés : « Convenons, messieurs, que nous ressemblons plutôt à une bande de voleurs qu'à d'honnêtes gens. » On se remit aussitôt en marche, et bientôt on arriva au lieu où Marie-Caroline devait attendre les nouvelles du premier rassemblement. Là, MM. de Charette, Le Romain et de Rezé la quittèrent et se dirigèrent en toute hâte vers Montbert, où ils avaient donné rendez-vous à leurs amis. On était alors dans la journée du 3 juin, et c'était dans la nuit que devait commencer le mouvement. Les derniers mots de Marie-Caroline en se séparant de M. de Charette et de ses amis, furent ceux-ci : Courage et espoir!

Le courage ne devait pas manquer; mais tout espoir avait disparu. La bataille était perdue avant que d'être livrée. Ces quinze cents hommes que Marie-Caroline demandait pour se montrer sur le champ de bataille, on ne put les réunir nulle part; à mesure que les royalistes se montrèrent sur un point, ils furent cernés par des forces supérieures. On

combattit pour l'ancien renom vendéen, plutôt que pour la victoire. Que pouvaient quelques centaines d'hommes réunis en Anjou avec MM. Louis de Bourmont et de la Beraudière, un peu plus loin avec MM. du Doré et de la Vincendière; en Bretagne, avec M. de La Roche-Macé, et dans le Bocage, à Montbert, avec M. de Charette, ou à Maisdeu, avec M. de Puysieux; à Machecoul, avec MM. de Cornulier et de La Roberie; et cette cavalerie de huit hommes conduite par M. le comte de Lorge, contre les forces considérables dont le Gouvernement disposait? Combattre courageusement, comme l'on combat en France sous tous les drapeaux : c'est ce qu'on fit au Chêne, à la Pénissière, en Anjou, en Bretagne, partout; les Kersabiec, les Bourmont, les Rezé, les La Roberie, les Coëtus, les Mesnard, les Puysieux, les Cornulier, les Prévost, les de La Haye, maintinrent le vieux renom du courage vendéen, et les paysans soutinrent l'égalité des Français devant le péril. Mourir pour défendre son drapeau, c'est ce que firent d'Hanache, brave officier de la garde, qui portait le drapeau de la compagnie nantaise; Bonrecueil, qui avait suivi MADAME depuis le Midi; Trégomain, venu des Landes de la Bretagne avec son frère; Bascher, l'ancien officier; Graimeau, Thalé de Saint-Philbert, Guillebaut, paysan de Saint-Lermine.

Parmi les victimes de ces douloureuses journées, il faut compter une jeune fille. La nuit du 4 au 5 juin était à peine écoulée, lorsque des cris de désespoir vinrent frapper l'oreille de M. de Charette ; c'était M. de La Roberie qui demandait en pleurant vengeance. Sa fille, mademoiselle Céline de la Roberie, âgée de seize ans, au moment où elle se précipitait pour écarter de la poitrine de son frère, jeune enfant de dix ans, le fusil d'un des soldats qui venaient d'envahir la Mouchetière, résidence de sa famille, avait reçu presque à bout portant un coup de feu qui l'abattit morte aux pieds de l'enfant qu'elle avait voulu sauver : triste résultat des luttes civiles, qui mêlent presque toujours des crimes aux combats, et qui permettent aux natures violentes et atroces de déshonorer leurs armes en les trempant dans le sang des femmes et des enfants.

Après avoir soutenu plus ou moins l'effort d'adversaires auxquels il n'était pas possible de résister, il fallut licencier tous les corps qu'on était parvenu à lever. M. de La Roche-Macé sur la rive droite de la Loire, M. Louis de Bourmont en Anjou, comme M. de Charette après le combat du Chêne dans le Bocage, demeurèrent bientôt convaincus que c'était le seul parti à prendre. Toutes les communications des diverses bandes étaient

coupées ; après quelques engagements plus ou moins brillants, quelques faits d'armes où éclata le courage français, on se trouvait accablé par des forces supérieures, et obligé de s'éparpiller pour ne pas être cerné. Soutenir des duels heureux dans une bataille perdue d'avance, voilà tout ce qu'on pouvait faire, et c'est aussi tout ce qu'on fit : les royalistes ne triomphèrent pas, le triomphe était impossible, mais on ne demanda plus s'ils savaient mourir.

Le fait d'armes de la Pénissière fut un de ces merveilleux duels. Le combat de Mazagran, si célèbre et si justement célèbre dans ces derniers temps, est, comme fait militaire, au-dessous. Personne ne contestera la raison que nous allons en donner : les assiégés du blockausde Mazagran n'avaient devant eux que des Arabes ; les quarante-deux Vendéens qui, sous le commandement de M. de Girardin, défendirent contre plus de mille hommes, pendant neuf heures, la Pénissière, avec un incendie sur la tête et un autre sous les pieds, et qi, au lieu de se rendre, sortirent les armes à la main, et percèrent la ligne des assiégeants, avaient devant eux les meilleurs soldats de l Europe, des soldats français, vingt fois plus nombreux que la faible garnison. Il y eut un moment solennel et touchant dans cette rude bataille, ce

fut celui où le sol enflammé manquant sous les pieds des assiégés, et la toiture enflammée menaçant de s'écrouler sur leurs têtes, on résolut, dans un conseil qui n'interrompit point le combat, d'évacuer la place. Huit hommes se dévouèrent pour continuer la fusillade pendant la sortie; l'un des deux chefs, c'étaient les deux frères, se dévoua avec eux, et embrassa son frère, qu'il ne devait plus revoir. Alors trente Vendéens, le clairon en tête, sortirent en bon ordre, traversèrent au pas de course la ligne des assiégeants, et franchirent la haie, tandis que la fusillade des huit qui s'étaient dévoués protégeait leur retraite. Une grêle de balles salua leur sortie, deux tombèrent morts; le chef, blessé mortellement, alla expirer auprès de la haie; le clairon reçut trois balles, et ne cessa ni de sonner la charge, ni de marcher. Un moment après, les progrès de l'incendie forcèrent les huit hommes qui étaient demeurés dans le bâtiment assiégé, à se réfugier dans une espèce d'enfoncement formé par un retrait de mur. Ils venaient de s'y entasser, quand le plancher tomba avec un fracas épouvantable; d'immenses jets de flammes s'élevèrent en tournoyant vers le ciel, et la fusillade qui venait de l'intérieur ayant cessé, les assiégeants crurent que les assiégés étaient demeurés ensevelis sous les décombres enflammés.

Ils saluèrent donc par un grand cri le dernier soupir de la Pénissière, et s'éloignèrent du champ de bataille, où un grand nombre des leurs avaient péri.

Bientôt après, le silence régnait dans ces lieux, un instant auparavant retentissant du bruit de la mousqueterie et des clameurs des combattants, et la Pénissière brûlait et fumait au sein de la nuit obscure, comme un flambeau oublié. Seulement, qui aurait attaché les regards sur la métairie, à la lueur rougeâtre de l'incendie, aurait vu huit hommes qui, se laissant glisser le long des murailles, arrivaient à terre, se dirigeaient d'un pas rapide et avec précaution vers la haie que la petite garnison avait franchie, et disparaissaient bientôt comme des ombres. C'étaient les huit Vendéens qui, préservés contre la chute des solives enflammées par le retrait du mur, sortaient de la fournaise où on les croyait engloutis, en rendant grâce à Dieu qui leur avait conservé la vie.

Pendant tous ces engagements, la duchesse de Berry, l'ame navrée de la perte de ses meilleurs défenseurs, était demeurée à la Brosse, où M. de Charette l'avait laissée, la veille du combat du Chêne, en lui promettant de lui envoyer un exprès pour l'avertir, s'il parvenait à réunir quinze

cents combattants. Après avoir licencié sa petite troupe, le chef vendéen courut à la Brosse ; voici, selon son propre témoignage, la première parole que lui adressa la princesse : « Robert Bruce ne monta sur le trône d'Écosse qu'après avoir été vaincu sept fois ; j'aurai autant de constance que lui (1). » Madame avait auprès d'elle Mademoiselle Eulalie de Kersabiec, MM. de Mesnard, de Brissac, de la Chevasuerie; et, au moment où M. de Charette arriva, elle aidait Mademoiselle Eulalie de Kersabiec à panser M. Bruneau de la Souchais, blessé au combat du Chêne. A peine M. de Charette entrait-il à la Brosse, qu'on eut une alerte ; c'était une patrouille qui passait. Il fallut quitter à la hâte la maison, et aller se blottir dans un fossé profond où l'on avait de l'eau jusqu'à mi-jambe. Une haie d'épines qui s'arrondissait au-dessus, abritait les royalistes et la princesse, inquiète surtout du blessé qui tremblait la fièvre.

Comme on était exposé à chaque instant à des alertes semblables, la duchesse de Berry voulut demeurer jusqu'au soir dans son humide retraite.

Ce fut dans ce fossé qu'on délibéra sur une question grave : dans quel asyle se retirerait

(1) *Journal militaire d'un chef de l'Ouest.*

MADAME ? Sa présence dans le Bocage n'avait plus d'objet immédiat depuis que l'issue des affaires du Chêne, Maisdon, la Caraterie, Riaillié, la Pénissière, avait rendu, du moins pour le moment, toute prise d'armes impossible. La vie de partisan qu'elle menait depuis un mois, ses courses à la fois fatigantes et périlleuses à travers un pays entrecoupé de cours d'eau, dans des champs séparés par des haies, dans des chemins défoncés par les bœufs, et où les patrouilles n'osaient s'aventurer parce que les hommes y enfonçaient jusqu'aux genoux et les chevaux jusqu'aux jarrets ; tout cela n'avait plus de but. En errant ainsi de commune en commune, elle exposait ceux qui la conduisaient, ceux qui la recevaient, et elle s'exposait elle-même à une arrestation presque certaine; car le Gouvernement avait couvert la Vendée de colonnes qui parcouraient le pays en tous sens, et, après les journées de juin à Paris, il s'était investi d'une dictature qui ajoutait tous les moyens extra-légaux aux ressources légales dont il disposait déjà. Marie-Caroline termina la délibération en déclarant qu'elle entrerait à Nantes(1);

(1) Nantes n'étant pas en général favorable à l'opinion royaliste, on pensait que la présence de la duchesse de Berry dans cette ville ne serait pas soupçonnée parce qu'elle n'était pas probable.

et elle rendit inutile toute discussion sur la manière dont elle exécuterait ce projet, en ajoutant qu'elle était décidée à y entrer seule avec Mademoiselle de Kersabiec, sous des habits de paysanne.

Lorsque la nuit fut venue, on se rendit au Tréjet, maison appartenant à madame Vassal, et située dans le village de la Haute-Menantie, paroisse de Saint-Martin. Tous les amis de la princesse la quittèrent alors pour ne pas attirer l'attention. Le Tréjet est à trois lieues de Nantes; le lendemain, Marie-Caroline en partit à la pointe du jour, avec Mademoiselle de Kersabiec et deux femmes de campagne, Mariette Doré et Françoise Pouvreau. Lorsqu'elle eut marché pendant quelque temps, elle commença à souffrir de vives douleurs aux pieds : on n'avait pu lui donner, à la ferme du Tréjet, que des souliers beaucoup trop grands et en cuir très-dur; cette chaussure grossière entamait ses pieds délicats, habitués à la soie et au velours. Marie-Caroline eut bientôt pris son parti; elle s'assit sur le bord du chemin, se déchaussa; et comme la blancheur de ses pieds aurait pu la trahir, elle prit soin, comme elle l'a souvent raconté depuis, « de les promener pendant quelque « temps dans l'eau de fumier, » pour leur donner ce qu'on pourrait appeler la couleur locale.

L'instant critique de l'entreprise de MADAME devait être le passage du pont Pirmil. Ce point était sévèrement gardé, et la surveillance de la police y était encore plus active que partout ailleurs. Cependant, il n'y avait pas d'autre issue pour entrer dans la ville que ce pont, qui, reliant les deux rives entre elles, sert de communication entre Nantes et la Vendée. Mariette Doré se présenta la première; elle fut fouillée, et on lui demanda d'où elle était. MADAME se présenta aussitôt après; un commis de la douane voulut savoir si son panier contenait quelque objet de contrebande, la princesse répondit : « Nenni, Monsieur, » et tendit son panier. La vivacité de son mouvement fit remonter sa manche; on vit la blancheur de son bras, qui pouvait éveiller les soupçons. Mademoiselle de Kersabiec éprouva un de ces moments d'angoisses qui durent un siècle. Ce fut un éclair, la princesse rejoignait déjà en courant Mariette Doré, et Mademoiselle de Kersabiec et Françoise Pouvreau les suivant de près, entraient un moment après dans la ville de Nantes. Alors les deux paysannes vendéennes quittèrent la princesse et allèrent s'agenouiller dans une église, pour prier Dieu de la protéger jusqu'au bout dans sa course périlleuse.

IV

LA DUCHESSE DE BERRY A NANTES.

Après être demeurée trois jours dans la maison où elle avait été reçue à son arrivée à Nantes, la duchesse de Berry alla s'établir chez les demoiselles Duguigny, amies de la famille Kersabiec, et profondément dévouées à la même cause. Leur maison, d'une exposition agréable et qui domine les jardins du château, le cours de la Loire, et, au-delà, les plaines qu'elle arrose, était située rue Haute-du-Château, n° 3. La princesse s'installa dans une mansarde, au troisième; là se trouvait une cachette qui remontait aux mauvais jours de la première révolution; elle était pratiquée derrière la cheminée établie dans un angle, et on y pénétrait par la plaque qui s'ouvrait au moyen d'un ressort.



La vie de Madame la duchesse de Berry se trouva tout-à-coup complètement changée. A une fatigante activité succéda une immobilité complète et plus fatigante encore. Combien de fois ne regretta-t-elle pas ces courses continuelles qui, en épuisant son corps, endormaient au moins les insomnies de sa pensée? Devenue captive du soin qu'on prenait de sa liberté, craignant non-seulement de se compromettre, mais de compromettre avec elle les personnes qui lui donnaient l'hospitalité, présente par l'imagination partout à la fois, en Vendée, dans le Midi, en Europe, et renfermée dans une chambre de quelques pieds carrés, Marie-Caroline éprouvait des tortures morales intolérables. « Ah! mon fils ne saura jamais ce qu'il « me coûte, répétait-elle souvent; les dangers « que j'ai courus ne sont rien. Je voudrais encore « être dans les forêts de la Vendée, plutôt que de « faire ce métier. Ah! mon Henri, ma chère « Louise, que font-ils maintenant? Pensent-ils à « moi? »

Le travail auquel la princesse se livrait était immense, et la correspondance qu'elle entretenait avec toutes les parties de la France, l'obligeait à avoir sans cesse la plume à la main. Souvent les courriers devaient emporter vingt ou trente lettres; Marie-Caroline travaillait alors du matin

au soir, et, comme elle se servait d'encre blanche, ce travail lui était très-pénible; elle avait jusqu'à vingt-quatre chiffres différents qu'elle employait avec la même facilité; en outre, pour ne pas compromettre ses correspondants en gardant leur écriture, elle transcrivait presque toutes les dépêches importantes qu'elle recevait. Le nombre de lettres qu'elle écrivit dans la petite mansarde de la rue du Château, ne s'éleva pas à moins de neuf cents. Mais ce qui nuisait plus encore à sa santé que ce travail opiniâtre et cette immobilité forcée, c'était l'inquiétude si vive et si poignante que lui causait le sort de ses amis. Dans le Midi, dans l'Ouest, à Paris, les cours d'assises et les conseils de guerre achevaient la victoire du Gouvernement de Juillet. Marie-Caroline aurait donné sa vie pour sauver celle des royalistes qui s'étaient montrés si peu ménagers de la leur, quand il s'était agi de répondre à son appel. Le deuil des familles compromises pour elle lui pesait comme un remords, et elle avait jusque sous ses yeux le spectacle de ce deuil.

Le chef de la famille de Kersabiec, arrêté après la prise d'armes, allait passer devant un conseil de guerre, et le général Solignac n'avait point caché aux filles de l'accusé que le pouvoir l'avait choisi comme un des chefs de l'insurrection, pour



faire un exemple en sa personne. On crut, dans la famille de Kersabiec, qu'une lettre de MADAME à sa tante, la reine des Français, pourrait faire obtenir à M. de Kersabiec et à ses compagnons d'infortune, au moins une juridiction moins rigoureuse. Quand Marie-Caroline sut qu'elle pouvait faire quelque chose pour une famille qui avait tant fait pour elle, voici la lettre qu'elle écrivit :

« Quelles que soient les conséquences qui peuvent résulter pour moi de la position dans laquelle je me suis mise, en remplissant mes devoirs de mère, je ne vous parlerai jamais de mon intérêt, Madame. Mais des braves se sont compromis pour la cause de mon fils; je ne saurais me refuser à tenter pour les sauver ce qui peut honorablement se faire.

« Je prie donc ma tante, son bon cœur et sa religion me sont connus, d'employer tout son crédit pour intéresser en leur faveur. Le porteur de cette lettre donnera des détails sur leur situation; il dira, entre autres, que les juges qu'on leur donne sont des hommes contre lesquels ils se sont battus.

« Malgré la différence actuelle de nos situations, un volcan est aussi sous vos pas, Madame, vous le savez. J'ai connu vos terreurs bien naturelles, à une époque où j'étais en sûreté, et je n'y ai pas

été insensible. Dieu seul connaît ce qu'il nous destine, et peut-être un jour me saurez-vous gré d'avoir pris confiance dans votre bonté, et de vous avoir fourni l'occasion d'en faire usage envers mes amis malheureux. Croyez à ma reconnaissance.

« Je vous souhaite le bonheur, Madame : car j'ai trop bonne opinion de vous pour croire qu'il soit possible que vous soyez heureuse dans votre situation. »

Ce fut M. de la Chevasnerie qui porta cette lettre, espoir d'une famille si cruellement éprouvée. Cet espoir était mal fondé. Quand M. de la Chevasnerie arriva à Saint-Cloud, et demanda à être reçu par la reine des Français, en annonçant qu'il avait une lettre de madame la duchesse de Berry à lui remettre, il y eut comme une panique dans l'antichambre, et les dames d'honneur et les aides-de-camp eurent peur de son courage.

Après quelques pourparlers, Marie-Amélie refusa de recevoir le messager et de lire la lettre; il est vrai que M. de Montalivet, qui était venu communiquer cette résolution à M. de la Chevasnerie, la lut pour elle, car la lettre était ouverte, et celui qui l'apportait consentit volontiers à ce que le ministre en prît connaissance. Après quoi, le messager de MADAME se retirant, sans paraître s'aperce-

voir de l'étonnement qu'excitait son audacieuse tranquillité, pria, avec un imperturbable sang-froid, M. de Montalivet de prendre son adresse, et lui dit qu'il attendrait la réponse de la reine des Français pendant quatre jours. Son attente fut vaine, la réponse ne vint pas; le bon cœur et la religion de la reine des Français ne crurent pas devoir s'exercer envers les amis malheureux de sa nièce.

Il peut sembler, au premier abord, étonnant que madame la duchesse de Berry, après les revers essuyés par ses amis, n'ait pas pris la résolution de quitter l'Ouest; on lui en offrit les moyens, et un vaisseau croisa longtemps en vue de la côte. Ce fut la princesse qui refusa de partir. « Je ne « mettrai pas ma tête à couvert, répondit-elle, « quand celle de mes amis est sous la main du « bourreau. D'ailleurs, j'ai renoué ma corres- « pondance sur plusieurs points de la France; « j'ai écrit aux souverains de l'Europe; j'ai mandé « auprès de moi des hommes considérables « du parti royaliste, je ne peux m'éloigner sans « connaître préalablement l'opinion de ceux que « j'ai consultés. »

La première idée de la princesse, c'est qu'elle avait compromis trop d'intérêts pour les abandonner ; la seconde, c'est qu'elle pouvait encore avoir une grande mission à remplir, en raison de

la situation extérieure qui s'aggravait de jour en jour.

C'est en appelant l'attention de ses amis sur cette situation si grave à cette époque, que la duchesse de Berry motiva, avec leur approbation, la prolongation de son séjour en France, deux mois après son entrée à Nantes, c'est-à-dire au mois d'août. Plus le temps marchait, plus les affaires extérieures se compliquaient, et la tenacité du roi Guillaume semblait devoir mettre prochainement le feu à l'Europe. Marie-Caroline voyait ainsi apparaître la possibilité d'une guerre d'invasion contre la France; car il semblait difficile qu'une armée française allât assiéger Anvers, en passant pour ainsi dire à une portée de canon de l'armée prussienne, sans qu'il y eût une collision que les traités de 1815 devaient bientôt changer en conflagration générale. Dans cette lutte, la France, demeurée seule contre toute l'Europe, pouvait éprouver des revers; n'était-ce pas le cas de rester dans les provinces de l'Ouest pour lui ménager une dernière ressource, et de se tenir prête à rallier la France royaliste autour du drapeau blanc, pour marcher à la frontière et arrêter l'ennemi vainqueur? C'était là, du moins, la pensée, c'était là le plan de la duchesse de Berry; et ce fut le véritable motif de son opi-

niâtreté à ne point quitter la France. C'était surtout pour prévenir une guerre d'invasion qu'elle était venue; le mauvais succès de la prise d'armes l'obligeait à se réduire à l'arrêter.

Ajoutons qu'il était arrivé à la princesse ce qui arrive à tous ceux qui sont depuis longtemps dans une situation périlleuse : elle s'était habituée à vivre avec le danger; et, après avoir si longtemps échappé à toutes les recherches, elle croyait qu'elle ne pouvait être découverte, parce que, pendant plusieurs mois, elle ne l'avait pas été.

Le Gouvernement, remarquant qu'il n'y avait plus d'allées et de venues dans les campagnes, et sachant, par ses envoyés au-dehors, que la duchesse de Berry n'avait paru sur aucun point de l'Europe, avait fini par en conclure qu'elle était à Nantes, et plus de deux mille visites domiciliaires pratiquées en quelques mois dans cette ville, disaient assez haut l'importance qu'il attachait à la capture de Marie-Caroline. On n'avait rien ménagé : vers le mois d'octobre, la police avait fait, avant le lever du soleil, une descente dans le couvent de la Visitation, dont Madame de la Ferronnays était la supérieure, et tandis que cinq cents hommes de troupes de ligne cernaient militairement le couvent, les religieuses, à qui on avait à peine laissé le temps de se lever, avaient été réunies

dans un parloir, et les agents de l'autorité tenant le registre matricule à la main, avaient vérifié l'exactitude des signalements; en outre on avait levé jusqu'aux parquets et sondé jusqu'aux murailles pour trouver la duchesse de Berry. Mais les précautions les plus minutieuses. prises par les amis de la princesse, avaient dérouté jusque-là la police. Mesdemoiselles Duguigny avaient même eu soin de ne pas augmenter leur ordinaire, de peur que ce fait ne fût remarqué par les marchands de la ville. Peu de personnes savaient le secret de la retraite de la duchesse, et ces personnes étaient de celles que la police ne peut deviner, attendu que les aboutissants lui manquent; la police est toute-puissante contre les scélérats, et elle se dirige avec une dextérité merveilleuse dans les lieux bas et ténébreux hantés par les criminels, parce qu'elle n'a pas besoin de beaucoup chercher pour trouver, parmi eux, des pilotes qui connaissent ces côtes mal famées; mais, comme ces oiseaux de la nuit qu'éblouit la lumière du jour, elle ne va plus qu'à tâtons quand elle se trouve en face d'un parti d'hommes de cœur, parce qu'il n'y a là personne qui puisse la conduire.

Le Gouvernement de Juillet cherchait depuis longtemps en vain le traître qui devait le mettre sur la trace de cette noble proie. La Vendée est



une terre sainte et pure, la félonie et la déloyauté, ces plantes vénéneuses, ne sauraient s'acclimater sur ce sol, où l'on aime comme l'on hait à cœur ouvert. Tant que le secret de la princesse ne dépendit que des habitants du pays, il fut impénétrable. Prêtres et laïques, paysans, bourgeois et nobles, l'avaient reçue tour-à-tour sous leur toit hospitalier, sans songer au péril qu'ils couraient en lui offrant un asyle; et les plus indigents n'avaient pas été tentés par la riche récompense qu'il était facile de gagner en la livrant aux agents du pouvoir. Quelque haut qu'on élève le tarif, le sang d'un Bourbon demeure sans prix dans la contrée où tant de gens ont versé leur sang pour les Bourbons : il n'y a pas, d'ailleurs, de Gouvernement assez riche pour payer une lâcheté en Vendée, et, quand on a besoin d'y machiner une trahison, il faut amener le traître avec soi.

C'est ce qu'on fit. Par un malheur attaché aux entreprises aventureuses comme celle que tentait Madame la duchesse de Berry en débarquant en France, il se trouve toujours, à côté des hommes véritablement dévoués, des hommes d'intrigues pour spéculer sur les tentatives dont le succès promet de leur ouvrir des voies à la fortune, et qui deviennent, à leurs yeux, des espèces de lote ries où ils prennent un numéro, sans conviction

et sans affection politiques, et seulement parce que ce numéro peut gagner.

Tels avaient été les motifs qui avaient guidé un des visiteurs que l'on a vu s'arrêter à Massa ; il s'appelait Simon Deutz. Converti du judaïsme au catholicisme, sa conversion n'avait pas été sincère, de même que son retour du catholicisme au judaïsme, qui eut lieu plus tard, semble n'avoir été qu'un faux semblant. Il n'y a pas de religion qui consacre la félonie et la lâcheté, et ceux qui ont toutes les religions selon les circonstances, n'en ont aucune. A l'idée de la riche récompense promise à celui qui livrerait MADAME, le vice originel de la race judaïque, cette cupidité que les Juifs les plus honnêtes ont souvent avoué n'avoir que difficilement vaincue, se remua au fond du cœur de cet homme; il alla s'offrir. D'abord mis en rapport avec M. de Montalivet, puis avec M. Thiers, il fut agréé; on l'envoya à Nantes en même temps qu'un nouveau préfet, M. Duval, qui dut mettre à sa disposition tous les moyens d'action qui lui seraient nécessaires.

Deutz, qui voyageait sous le nom de fantaisie de baron de Gonzagues, se trouvait dans des conditions favorables pour accomplir son œuvre de trahison; il avait montré de l'intelligence et du zèle dans les missions qui lui avaient été confiées

par le pape, qui l'avait recommandé à MADAME ; il était le beau-frère d'un homme honorable ; les lettres dont la princesse l'avait chargé pour sa sœur la reine Christine, avaient été fidèlement remises, et, dans les réponses, on avait loué le dévouement que Deutz faisait paraître pour la duchesse de Berry. Cependant il éprouva beaucoup de difficultés à parvenir auprès de la princesse. Madame de La Ferronnays, à laquelle il s'adressa, se renferma dans une réserve prudente. Chose triste à dire! pour vaincre cette défiance, le fourbe communiait presque tous les jours dans la chapelle du couvent de la Visitation, et renouvelait ainsi le crime de Judas, le patron et le modèle de tous les traîtres, pour s'ouvrir des voies vers une nouvelle trahison!

Ce qui augmentait les difficultés qu'éprouvait Deutz pour arriver jusqu'à MADAME, c'était le nom de baron de Gonzagues qu'il avait pris, et sous lequel elle ne le connaissait pas. Enfin, on lui demanda son portefeuille, qu'il livra avec quelque hésitation. Trois jours après, M. Duguigny entrait chez lui avec un billet qui lui commandait de suivre le porteur, chargé de le conduire dans un endroit où il recevrait les ordres de MADAME. Deutz fut ainsi conduit chez Mesdemoiselles Duguigny ; mais on le fit attendre une demi-heure, et, quand la duchesse de Berry entra, il put croire,

d'après ses souliers poudreux, qu'elle venait de faire une longue course. Il lui rendit compte, avec beaucoup d'intelligence, des résultats de son voyage. Quand il eut exposé les résultats de sa mission, MADAME le pria de demeurer quelques instants, pendant qu'elle s'éloignerait. Il approuva hautement ses précautions, et, s'agenouillant devant la princesse, il baisa le bas de sa robe avec les démonstrations du plus vif attendrissement et du plus profond respect, et en versant même des larmes. Était-ce l'occasion de la livrer qu'il pleurait?

Cette occasion était en effet pour ce jour-là perdue, le coup avait manqué. Dans l'incertitude où était Deutz sur le lieu qu'habitait Marie-Caroline, qu pouvait n'avoir été qu'en visite rue Haute-du-Château, c'eût été donner l'éveil que de requérir l'investissement de la maison. On différa donc, et le lendemain Deutz demandait une nouvelle audience, en alléguant que l'émotion où l'avait jeté la présence de MADAME, lui avait fait oublier une affaire de la plus haute importance, et de laquelle il ne pouvait pas traiter par écrit. Il y eut quelque hésitation de la part de la duchesse, non qu'elle se défiât de Deutz, elle croyait être sûre de lui, mais elle craignait qu'il ne fût suivi. Enfin, on lui indiqua un rendez-vous pour le 6 novembre, à cinq heures de l'après-midi.



Cette fois, les précautions qu'on avait prises à la première entrevue furent négligées, Deutz fut introduit en arrivant, et rien n'annonçait que la princesse vînt du dehors; il en conclut qu'elle habitait cette maison même. Pendant la conférence, une lettre arriva, elle était écrite à l'encre blanche, et quand M. de Mesnard eut fait revenir les caractères, la duchesse lut tout haut l'avis qui lui était donné, « de prendre toute sorte de précau-« tions, attendu que MADAME était trahie par une « personne en qui elle avait toute confiance. » — « Ne serait-ce point par vous, Deutz? » dit la princesse en souriant. Ce fut une occasion pour Deutz de parler avec chaleur de son dévouement; après quoi il sortit et alla la livrer. Il ne doutait plus que la maison de Mesdemoiselles Duguigny fût le séjour habituel de la princesse; car, en passant près de la salle à manger, dont la porte était ouverte, il avait compté sept couverts. Or, il savait que Mesdemoiselles Duguigny étaient ordinairement seules dans la maison; il était donc clair que MADAME allait se mettre à table.

Toutes les précautions étaient prises depuis le matin. En peu de temps, la maison fut investie par une colonne de douze cents hommes, qui s'établit militairement, de manière à fermer toutes les issues. Il était six heures du soir, et la nuit fa-

cilitait les approches. Cependant, comme il faisait clair de lune, M. Guibourg, en s'approchant de la fenêtre, vit reluire les baïonnettes ; il s'écria en se rejetant en arrière : « MADAME, sauvez-vous. » On monta rapidement l'escalier, et en un clin-d'œil on arriva à la cachette que l'on avait souvent essayée, et où l'on tenait par rang de taille ; M. de Mesnard entra le premier, madame la duchesse de Berry la dernière ; elle dit à mademoiselle Stylite de Kersabiec qui se défendait de passer avant elle : « Stylite, en bonne stratégie, quand on effectue une retraite, le général marche le dernier. » La porte de la cachette se refermait, quand les soldats ouvrirent la porte de la maison qui donne sur la rue.

Les commissaires de police étaient entrés le pistolet au poing, comme s'il s'agissait d'un assaut. Les recherches commencèrent avec une activité inouïe. Mesdemoiselles Duguigny, pleines de sang froid, se mirent à table, et ne fournirent aucun indice ; madame de Charette, qui s'était donnée pour une demoiselle de Kersabiec, fut reconduite avec mademoiselle Céleste de Kersabiec dans sa famille prétendue. Deux humbles Vendéennes, l'une Charlotte Moreau, femme de chambre de mesdemoiselles Duguigny, l'autre Marie Bossy, leur cuisinière, furent arrêtées et conduites à la caserne de gendarmerie ; on employa tout,

les menaces, les promesses, la vue de grosses sommes en or étalées sous leurs yeux, pour les faire parler ; ce fut en vain. Le Gouvernement de Juillet se trouva trop pauvre, avec tous ses trésors, pour acheter l'honneur de deux servantes vendéennes.

Le préfet, M. Maurice Duval, qui conduisait cette campagne de police, ne comptant plus que sur l'activité et la sévérité de ses recherches, résolut alors d'arriver coûte que coûte à son but. La visite domiciliaire se changea en démolition. On leva les parquets, on sonda les murailles à coups de marteau et de hache ; les maçons et les sapeurs envahirent les maisons voisines pour y faire les mêmes recherches, et il arriva un moment où l'on frappa avec une telle force le mur contigu à la cachette, que des morceaux de plâtre tombèrent sur les captifs. Ils entendaient le fracas des marteaux, et les malédictions que proféraient les soldats et les ouvriers, fatigués de ces longues et inutiles recherches. — « Nous allons être mis en pièces, dit tristement madame la duchesse de Berry ; ah ! mes pauvres enfants ! » Puis, s'adressant à ses compagnons : « C'est cependant pour moi que vous vous trouvez dans cette affreuse position. »

La position était affreuse en effet. La nuit était tout-à-fait venue; un givre froid et glacial tombait, à travers le toit, sur la tête de la duchesse et

sur ses compagnons, en proie à une inquiétude mortelle. On avait fait plusieurs fois du feu dans la cheminée; alors la plaque devenait brûlante, et une chaleur intolérable succédant à un froid excessif, il avait fallu déranger une ardoise pour ne pas étouffer, et chacun approchait successivement sa bouche de cette ouverture, pour échanger une haleine de feu contre l'air extérieur.

Debout depuis plusieurs heures, les captifs entendaient les propos de ceux qui les cherchaient; les uns parlaient de démolir la maison, d'autres de l'incendier, les plus raisonnables de l'occuper militairement, personne de la quitter. « Nous attendrons, répétèrent plus d'une fois les officiers, que les vivres soient épuisés, s'ils en ont. » On eut cependant un moment d'espoir, quand l'autorité fit retirer les travailleurs fatigués pour leur donner un peu de repos. Mais toutes les pièces demeurèrent occupées par des soldats. Il était sept heures du matin, et il y avait treize heures à peu près que MADAME et ses compagnons étaient enfermés. Comme elle n'avait pas laissé échapper une une seule plainte, personne ne se plaignait. M. de Mesnard, pour qui sa grande taille était un supplice de plus, dit alors à ses compagnons : « Je sens mes jambes défaillir; si je me trouvais mal, je ferais du bruit en tombant. Tâchez de vous

arranger pour me laisser asseoir. Alors on se mettra sur moi comme on pourra. » C'est ce qui eut lieu.

Trois heures s'écoulèrent encore, et cette agonie avait duré seize heures, quand arriva l'incident qui contraignit les captifs à y mettre un terme. Les deux gendarmes postés dans la mansarde, éprouvèrent les atteintes du froid, et allumèrent un grand feu pour se chauffer. La plaque devint rouge, et la robe de la duchesse de Berry prit feu par deux fois ; elle éteignit les flammes avec ses mains, au prix de deux brûlures dont elle devait longtemps conserver la trace. Mais le feu s'étant ralenti pendant le sommeil des gendarmes, ceux-ci, en se réveillant, y jetèrent une grande quantité de tourbe et des brasses de journaux qui étaient sous une table. Ce nouveau genre de combustible produisit une fumée épaisse qui, pénétrant bientôt dans la cachette, menaça d'asphyxie ceux qui y étaient enfermés. Ce ne fut que lorsqu'un plus long séjour dans cette fournaise enfumée devint impossible, que Marie-Caroline, après avoir entendu les observations de ses amis, accueillit la proposition de se rendre : c'était une étrange délibération que celle-là, tenue dans une atmosphère de feu par des captifs qui, depuis seize heures, n'avaient ni bu ni mangé. La plaque, ordinairement

facile à ouvrir, ayant été dilatée par le feu, ne cédait plus à la pression ; il fallut que M. Guibourg l'ébranlât à coups de pied. Les gendarmes entendirent le bruit et demandèrent : « Qui est là ? » Mademoiselle de Kersabiec répondit : « Nous allons ouvrir ; nous nous rendons ; ôtez le feu. » Au même instant, un nouveau coup de pied abattit la plaque. Les gendarmes s'étaient hâtés d'ôter le feu et de s'élancer au secours de ceux qui les appelaient. « Le premier objet qui s'offrit à leur vue, dit le général Dermoncourt, fut une femme défaillante, se traînant péniblement sur un foyer mal éteint. Un d'eux, qui avait vu Madame à Dieppe, affable pour tous, chérie de tous, entourée de tant d'hommages, la reconnut dans ce misérable état et s'écria : *Quoi ! c'est vous, Madame la Duchesse?* Vivement touchée du son de cette voix amie, la duchesse lui répondit en se relevant : « Vous êtes Français et militaire ; je me fie à votre honneur. » Il était alors neuf heures du matin ; il y avait seize heures que durait cette longue agonie.

Aussitôt sortie, Madame demanda le général Dermoncourt, et, dès qu'il entra, elle alla vivement à lui et lui dit : « Général, je me rends à vous, et me remets à votre loyauté. » Le général, comme tous ceux qui portaient l'épée, traita Ma-



DAME avec autant de courtoisie que de respect, et lui répondit : « MADAME, V. A. R. est sous la sauvegarde de l'honneur français. » La princesse était pâle, ses cheveux en désordre et coupés comme ceux d'un homme, se hérissaient à demi sur sa tête nue; sa simple robe de couleur brune était sillonnée de plusieurs brûlures. En s'asséyant sur la chaise vers laquelle la conduisit M. Dermoncourt : « Je n'ai rien à me reprocher, « dit-elle d'une voix brève et accentuée, j'ai « rempli les devoirs d'une mère, pour recon- « quérir l'héritage d'un fils. » Quand le comte d'Erlon entra, il témoigna à MADAME le même respect et les mêmes égards que le général Dermoncourt lui avait témoignés; mais M. Maurice Duval, préfet de la Loire-Inférieure, en agit tout autrement : il avait, en entrant, le chapeau sur la tête, et c'est à peine s'il le souleva en y portant la main; puis, ayant attentivement considéré MADAME : « Ah! oui, dit-il, c'est bien elle! » Et il sortit. La duchesse de Berry demanda avec assez de vivacité quel était cet homme. Lorsqu'on lui eût nommé le préfet, elle voulut savoir s'il avait servi sous la Restauration. On l'assura du contraire. — « Tant mieux, reprit-elle alors, j'en suis bien aise pour la Restauration. »

Bientôt on annonça à la duchesse qu'il fallait

quitter la maison où elle venait d'être prise, pour se rendre au château de Nantes. Elle accepta le bras du général Dermoncourt pour descendre l'escalier, et lui dit, en passant devant la mansarde et en montrant du doigt la cachette dont la porte était restée ouverte : « Ah! général, si vous ne « m'aviez pas fait une guerre à la saint Laurent, « ce qui, par parenthèse, est au-dessous de la gé- « nérosité militaire, vous ne me tiendriez pas « sous votre bras, à l'heure qu'il est. » Il fallut marcher à pied entre les soldats qui faisaient la haie à partir de la maison de Mesdemoiselles Duguigny jusqu'au château; heureusement le trajet était court, et l'on arriva au bout de quelques instants. Toute la population de Nantes, accourue au bruit de l'évènement, se pressait derrière la double haie que formaient les soldats, et contemplait ce spectacle avec les sentiments les plus divers. Ce fut au château seulement que MADAME, qui n'avait pas mangé depuis trente-six heures, prit pour la première fois quelques aliments. Dans une position aussi triste, elle n'avait point songé à elle-même, toutes ses paroles avaient été pour ses compagnons d'infortune, dont elle avait demandé à ne pas être séparée.



V

CAPTIVITÉ DE LA DUCHESSE DE BERRY.

Le séjour de la duchesse de Berry au château de Nantes ne se prolongea point longtemps. Le château de Blaye avait été désigné comme le lieu où devait être enfermée la prisonnière. Le 9 novembre 1832, elle s'embarquait à bord de la *Capricieuse*, à quatre heures du matin, et, après avoir été retenue deux jours en rade par les vents contraires, elle fit voile le 11. Le voyage dura huit jours : la mer était mauvaise, l'équipage inexpérimenté, et le navire, qui était un petit brick de guerre, résistait avec quelque difficulté à la violence de la mer ; le capitaine, M. Leblanc, ne cacha point son inquiétude. Mais ce fut surtout lorsqu'on arriva en vue de la rivière de Bordeaux, que

cette inquiétude augmenta. Le vent étant tout-à-fait contraire, il fallut descendre dans le canot de la *Capricieuse* pour rejoindre le bateau à vapeur le *Bordelais*, qui, ne comprenant pas le signal que lui fit le capitaine Leblanc, exécuta une fausse manœuvre, ce qui augmenta la distance que le canot avait à parcourir. Cependant le temps se gâtait : la mer devenait houleuse, et, un grain survenant, de grosses vagues commençaient à rouler sur la frêle embarcation à bord de laquelle étaient la duchesse de Berry, mademoiselle de Kersabiec, M. de Mesnard, M. de Chousserie, son aide-de-camp, et le capitaine Leblanc.

L'anxiété du capitaine était visible; il pressait les rameurs, suivait tous les mouvements du gouvernail, et son agitation dénotait la gravité de la situation. Mademoiselle de Kersabiec, peu familiarisée avec les périls de la mer, ne put s'empêcher d'exprimer à haute voix ses craintes : « Prenez donc exemple sur MADAME, » lui dit avec quelque impatience M. Leblanc, en lui montrant la princesse demeurée calme et silencieuse. La côte de France devenait inhospitalière pour la duchesse de Berry : le transbordement était pénible et périlleux, et elle eut presque autant de difficultés à arriver à Blaye où l'attendait une prison, qu'à toucher la terre de Marseille, où elle

croyait voir se relever le trône de son fils. Quand le canot fut arrivé auprès du *Bordelais*, les vagues étaient tellement agitées, que tantôt elles portaient la frêle embarcation jusqu'au niveau du pont, tantôt elles la faisaient redescendre au bas de l'échelle du bord. Le capitaine saisit le mouvement d'ascension pour jeter la duchesse de Berry dans les bras des matelots du *Bordelais*, en criant : « Sauvez la princesse. » Les autres passagers parvinrent aussi à passer sur le bateau à vapeur, et l'on cingla vers Blaye.

La nouvelle de l'arrestation de MADAME produisit une émotion profonde ; la prime offerte à la trahison de celui qui la livra excita un dégoût universel. Le courage qu'elle avait montré pendant cette agonie de seize heures endurée dans la cachette de le rue Haute-du-Château, la dignité et le sang-froid qui ne l'avaient point abandonnée depuis son arrestation, ses paroles toutes françaises, son malheur si grand et sa résolution au niveau de son malheur, tout se trouvait réuni pour remuer les cœurs et frapper profondément les intelligences.

De toute part les hommages lui vinrent. M. de Chateaubriand lui écrivait, de Genève, la lettre suivante, qui ne précéda l'arrivée de cet homme illustre à Paris que de quelques jours.

« Vous me trouverez bien téméraire de venir
« vous importuner dans un pareil moment pour
« vous supplier de m'accorder une grâce, der-
« nière ambition de ma vie : je désirerais ardem-
« ment être choisi par vous au nombre de vos
« défenseurs. Je n'ai aucun titre personnel à la
« haute faveur que je sollicite auprès de vos gran-
« deurs nouvelles ; mais j'ose la demander en mé-
« moire d'un prince dont vous daignâtes me nom-
« mer l'historien ; je l'espère encore comme le
« prix du sang de ma famille. Mon frère eut la
« gloire de mourir avec son illustre aïeul, M. de
« Malesherbes, défenseur de Louis XVI, le même
« jour, à la même heure, pour la même cause et
« sur le même échafaud. »

M. Janvier, quoiqu'il n'appartînt pas aux opinions légitimistes, terminait ainsi une lettre dans laquelle il réclamait le même honneur :

« Mon libéralisme s'incline d'admiration de-
« vant votre courage de femme et votre dévoue-
« ment de mère. Je n'exalterai pas seulement en
« vous le prestige des têtes couronnées, je glori-
« fierai ce qui est grand et saint au-dessus des
« misères de la politique : l'héroïsme du senti-
« ment et de la volonté. »

En même temps, Mesdemoiselles Duguigny demandaient, du fond de la prison où elles avaient

été conduites, à être admises une dernière fois auprès de MADAME, pour la remercier de la grâce qu'elle leur avait faite de choisir leur maison, grâce qui les conduisait devant la cour d'assises; et Charlotte Moreau, dans un post-scriptum touchant, suppliait qu'on lui accordât la même faveur, « si MADAME n'en trouvait pas indigne une « pauvre femme de chambre qui l'avait servie de « tout son cœur. »

Il est beau d'être aimée ainsi, et de tels dévouements, s'ils honorent ceux qui les éprouvent, honorent aussi ceux qui les inspirent. Les indifférents et les adversaires de la branche aînée rendirent eux-mêmes justice à la duchesse de Berry. Un décoré de Juillet écrivit à la *Quotidienne*, pour féliciter la France de ce que Deutz n'était pas Français. M. de Talleyrand, avec ce talent qu'il avait de résumer les situations dans un mot, dit tout haut : « La duchesse de Berry est toute la poésie de l'époque. »

Ce mot disait les choses comme elles étaient. La poésie, à cette époque, était à Blaye, elle était dans les rudes et difficiles sentiers du Bocage, au pied de la croix où l'on prie, au milieu des flammes du château de la Pénissière, et la glorieuse milice de l'intelligence choisissait pour écrire ses iliades, non la page brillante d'un programme de

fête, mais la triste feuille d'un écrou. Tandis que Béranger se taisait, triste et découragé, et que M. Casimir Delavigne se renfermait lui-même dans le silence, malgré ses liens avec la famille d'Orléans, les Lamartine, les Soumet, les Guiraud, les Beauchêne, les Saint-Valery, partageaient les respects de Chateaubriand pour les nouvelles grandeurs de MADAME; et M. Victor Hugo, dans une de ses plus belles pièces, dévouait à une immortalité de honte le juif qui l'avait livrée. Toute bouche qui chantait livrait ses chants aux brises qui soufflaient vers Blaye. En même temps, de nombreuses adresses étaient signées pour demander la délivrance de MADAME; de simples individus, des familles, des communes entières, prenaient part à ce mouvement, et une nombreuse députation de jeunes gens allait féliciter M. de Chateaubriand, cité à comparaître en cour d'assises pour s'être écrié dans une de ses puissantes brochures : « Madame, votre fils est mon roi. » Ceux qui honoraient ainsi la duchesse de Berry, n'avaient pas même la consolation de penser que leurs hommages parviendraient sous ses yeux; les portes inflexibles de Blaye ne laissaient passer ni témoignages de sympathie, ni louanges, et le Gouvernement avait fait une solitude autour de la prisonnière. Plus l'émotion était générale, plus

on remarqua la conduite de la famille d'Orléans, qui, le jour même où l'on apprit à Paris la nouvelle de l'arrestation de MADAME, assista en loge à l'Opéra, à une représentation extraordinaire. On trouva généralement que c'était là une grande et difficile victoire remportée sur les sentiments de famille, que les positions politiques ne dominent pas toujours à ce point, et cela fit honneur à l'impassibilité du Palais-Royal.

Il y a deux époques bien distinctes dans la vie de Madame la duchesse de Berry à Blaye, celle qui s'écoula pendant que M. de Chousserie demeura gouverneur du château, celle qui s'écoula pendant le gouvernement de M. Bugeaud. Le premier, tout en se conformant aux ordres rigoureux qu'il recevait de Paris, adoucit, autant qu'il put, par ses égards, la position si malheureuse de la princesse. C'était sans doute pour MADAME un supplice bien cruel, que de voir la France à travers les barreaux d'une fenêtre grillée et d'avoir l'œil sur le sol de la patrie, les pieds attachés au plancher d'une prison, et cet exil intérieur qui avait vue sur la France, redoublait ses douleurs. Sans doute aussi l'immobilité à laquelle elle se trouvait de nouveau condamnée, pesait à son activité. Les natures vives et les hardis caractères ont besoin d'un air libre et d'un vaste horizon; et quand

le haut des cheminées; le télégraphe, jouant de nouveau, enjoignait d'élever une palissade de douze pieds de haut autour de la maison où était enfermée la princesse. Pendant la nuit, une ceinture de sentinelles était placée entre la palissade et la maison, une autre rangée de sentinelles veillait en dehors de la palissade, et les consignes étaient si sévères, que la princesse n'ayant pas obtempéré assez vite à l'ordre qu'on lui donnait un soir de fermer sa croisée, le factionnaire cria : « Je vais tirer. » MADAME ouvrit la fenêtre plus grande encore et s'y présenta, et le soldat, violant la consigne militaire pour obéir à celle de l'honneur et de l'humanité, ne tira point sur elle. La duchesse de Berry aimait à se promener sur les remparts, du haut desquels elle pouvait, à l'aide d'une longue vue, distinguer les habitants de Blaye et de Bordeaux, qui se rendaient dans une prairie située au bas du glacis, et d'où l'on pouvait apercevoir la prisonnière. C'est ainsi que MADAME avait reconnu une de ses premières femmes de chambre, Madame de Wathaire, venue de Paris pour offrir ses services à la princesse captive, mais qui n'avait pu obtenir accès dans la citadelle. Le télégraphe transmit aux autorités de Blaye l'ordre d'interdire à la population l'entrée de la prairie, toutes les fois que MADAME se trouvait sur les remparts; mais

la princesse aima mieux renoncer à sa promenade favorite, que de priver les habitants de Blaye et de Bordeaux de la leur.

Ce sont là de ces piqûres qui, rappelant sans cesse aux captifs leur captivité, sont douloureusement ressenties par leur cœur déjà ulcéré. Mais des épreuves plus cruelles étaient réservées à la princesse. Quand elle sut que, sur toute la surface de la France, ses amis, compromis par sa venue, comparaissaient devant les cours d'assises, lorsqu'elle vit la justice pénétrer dans les murs mêmes de Blaye, pour venir s'emparer, sous ses yeux, de ses compagnons d'infortune, et lui enlever mademoiselle de Kersabiec, que réclamaient les assises de Nantes, et M. de Mesnard, revendiqué par les assises de Montbrison, alors sa patience commença à s'épuiser, elle demanda hautement des juges; et dans une lettre écrite au maréchal Soult, alors président du conseil, elle disait : « Vous devez vous en souvenir, monsieur le Maréchal, lorsque vous fûtes rappelé à la Cour, après en avoir été exilé en 1815, « et qu'on vous eut rendu votre rang et vos grades, « vous vous présentâtes chez mon malheureux « mari, le plus franc des hommes, qui vous dit : « *Monsieur le maréchal, je suis bien aise de vous voir* « *ici. Si j'eusse été maître, vous y seriez depuis* « *longtemps, ou vous seriez fusillé*. Vous répondîtes

« tes : *Monseigneur a raison. Aussi n'ai-je pas cessé « de demander des juges.* Monsieur le maréchal, « c'est aussi ce que je sollicite. »

Ce n'était point là l'affaire du Gouvernement. Lorsque, dans la séance du 6 janvier 1833, M. Sapey présenta son rapport sur les nombreuses pétitions pour la mise en liberté de la prisonnière, la discussion s'ouvrit naturellement sur la conduite que devait tenir le pouvoir à l'égard de la duchesse de Berry, et le ministère repoussa vivement l'idée de lui faire son procès. M. Thiers dit, en propres termes, que : « Pour conduire la « duchesse de Berry devant des juges, il faudrait « au moins soixante à quatre-vingt mille hommes « échelonnés sur la route, » et M. de Broglie, amplifiant encore cette thèse, et faisant monter avec lui la peur à la tribune, dit à la chambre émue : « Voyez-vous accourir, de toutes les extrémités de « la France, les ennemis du Gouvernement? Ce « n'est ni par cents, ni par mille qu'il faudra les « compter, c'est par centaines de mille. Avez vous « vu, lors du jugement des ministres, Paris tout « entier sous les armes? Et bien vous n'avez rien « vu. Vous avez vu les désordres de Lyon; vous « n'avez rien vu. Vous avez vu les scènes du mois « de juin, vous n'avez rien vu. »

On n'accorda donc pas à madame la duchesse

de Berry les juges qu'elle demandait ; sa captivité se prolongea et devint plus étroite, jusqu'à ce que le Gouvernement eût trouvé un autre dénouement pour y mettre un terme. M. de Brissac et madame la comtesse d'Hautefort étaient venus remplacer à Blaye, auprès de MADAME, M. de Mesnard et mademoiselle de Kersabiec, chargés par la princesse d'avertir M. Hennequin que, si on lui donnait les juges qu'elle réclamait, elle comptait sur l'illustre avocat pour la défendre. Le courage de Marie-Caroline, si ferme devant le péril, devait finir par succomber devant la captivité ; elle ne trouvait de consolation que dans la prière. Il y avait un psaume qu'elle répétait chaque matin avec une grande dévotion ; c'était le psaume 139me, qui commence ainsi : « Arrachez-moi, Seigneur, au pouvoir du méchant, délivrez-moi de l'homme inique ; » et qui finit par ces mots : « Je sais que le Seigneur prendra en main la cause de l'opprimé. » Ce qui la jetait dans le désespoir, c'était de ne pas voir de terme à cette captivité forcée qui, venant s'ajouter à la captivité volontaire qu'elle s'était imposée dans la maison de mesdemoiselles Duguigny, la tenait depuis tant de mois dans une immobilité contraire à sa nature. Les journées de Blaye étaient longues et pesantes. L'ame de MADAME, ployée par la captivité, tombait dans la mélancolie : « C'est

« pourtant, disait-elle un jour, une triste situation « que celle d'une femme qui possédait de tout et « qui n'a plus rien, d'une mère qui voit élever un « mur d'airain entre elle et ses enfants. Je suis pro- « bablement la seule personne détenue qui réclame « inutilement la protection des lois dans un pays « civilisé. Si pour moi, comme pour les autres, « la justice suivait son cours, je saurais de quel « tribunal je ressors, le délit dont on m'accuse, « je connaîtrais le sort qui m'est réservé. Tout « cela doit occuper un prisonnier, lui causer des « terreurs quand il est criminel, lui donner de « l'espérance alors qu'il n'a rien à se reprocher. « Mais pour moi, rien de tout cela n'existe. Une « prison bien close, et nulle issue pour en sortir! « Je ne m'entendrai point accuser, mais aussi « personne n'entendra ma justification, et Dieu « seul connaît le terme de ma captivité. Dieu sait « aussi mon innocence, et cette conviction suffit « à mon repos. Sa toute-puissance voit déjà le « jour où je serai soulagée, et cela met mon ame « plus en paix que ne l'est certainement celle de « mes oppresseurs. »

Des vexations de toute sorte et un espionage incessant, vinrent encore irriter son impatience. Il semblait qu'on se fît une étude de la réduire au désespoir, et le nouveau gouverneur de la citadelle

de Blaye, M. Bugeaud, qu'on avait envoyé pour remplir une mission spéciale, plutôt au niveau d'un grand dévouement dynastique, qu'à la hauteur d'un sentiment élevé de l'honneur militaire, donnait toute licence aux hommes de police que M. de Chousserie avait retenus dans de justes bornes.

C'est que le Gouvernement, qui avait appris par ces derniers qu'il avait plu à Madame la duchesse de Berry, pendant qu'elle était au-dehors, de modifier gravement, non sa position politique, mais sa situation privée, car les mariages morganatiques n'ont aucune influence sur la position officielle des princes, le Gouvernement avait résolu d'abuser de cette découverte et de contraindre la duchesse de Berry à déclarer publiquement un mariage secret. Que des obsessions et des persécutions de tous genres aient été employées pour obtenir ce résultat, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, car il existe des lettres où la prisonnière déclare que « des vexations, l'ordre positif de la laisser seule avec des espions, l'ont contrainte à faire une déclaration qui la fait mourir. » N'est-ce pas Marie-Stuart disant dans le château de Lochleven, pendant qu'une main de fer s'appuyait sur son bras : « Mylord, je signerai ces actes avec la liberté qu'on me laisse ici. »

La duchesse de Berry signa donc la déclaration du 22 février 1833, et le Gouvernement, au lieu de la réserver seulement comme une arme contre la princesse, si elle tentait quelque chose de nouveau, ce qui était la plus grande concession qu'on pût faire à la politique, arracha cette pièce au secret des archives domestiques, pour la faire insérer publiquement au *Moniteur*.

La moralité de ce procédé fut appréciée par toutes les opinions avec la même sévérité, et l'honneur français protesta par la voix de tous les partis contre cet oubli des liens du sang et contre cette publicité étrange donnée aux circonstances les plus intimes de la vie privée. Madame la duchesse de Berry ne résista qu'avec peine à ce coup qu'elle n'avait pas attendu. Toute sa correspondance à cette époque peint les angoisses d'un cœur brisé. — « Si je reste ici j'en mourrai. — Ah ! que je voudrais être hors d'ici, — j'étouffe. » Telles sont les exclamations de douleur qui échappent à chaque instant à son désespoir. Chaque fois que son affliction devenait trop vive, ses compagnons de captivité ramenaient sa pensée sur Henri de France et sur MADEMOISELLE. « Que font-ils à « présent ? disait-elle un matin. Quoique libres, « ils sont aussi malheureux que moi. Je ne crains « rien, parce que mes enfants sont en sûreté. La



« Providence les marqua de son sceau, elle ne les « abandonnera pas. » Puis, sa douleur reprenant le dessus, elle écrivait : « Mon ame a pu « s'élever jusqu'à désirer la gloire, et je me suis « senti le courage de tout faire pour en acquérir; « mais ce sentiment ne m'a été inspiré que par « mon amour pour mes enfants et pour la France « que j'aimais malgré tous les malheurs que j'y ai « éprouvés, que j'aime encore et à laquelle je sou- « haite tout le bonheur auquel j'aurais tant voulu « contribuer. Que veut-on désormais que je fasse? « j'ai tout entrepris et je n'ai réussi à rien. J'en « suis la victime et j'ai à gémir aussi sur le sort de « ceux qui se sont attachés à ma mauvaise fortune. « Je suis née malheureuse ; peut-être que mon fils « et la France auront plus de chances de bonheur « quand je ne ferai plus que des vœux. Cette lon- « gue détention, l'isolement, le malheur ont brisé « mon cœur. Je crois même que je n'aurai plus « le courage que vous avez admiré quelquefois. »

C'est en ces termes touchants que s'exhalaient les tristesses mortelles de la prisonnière de Blaye. Sa captivité se prolongea pendant quelques mois encore ; elle ne recouvra la liberté que le 8 juin 1833. On l'avait détenue sans jugement; ce fut sans jugement aussi qu'on ouvrit les portes de sa prison ; et quand un membre de la Chambre in-

terpella le ministère sur cette violation des lois, M. Thiers se leva, et après avoir déclaré que « l'arrestation, la détention, la mise en liberté, tout avait été illégal, » il invoqua la doctrine de la nécessité; un ordre du jour lui donna raison.

Pendant que le nom de MADAME retentissait ainsi encore une fois au milieu des orages parlementaires, le vaisseau qui emportait Marie-Caroline vers Palerme, où s'étaient écoulées les premières années de sa vie, s'éloignait déjà des rivages de France. Le 7 juin elle écrivait ses adieux à la France: « Je remercie les Français, disait-elle « dans cette pièce, des nombreux témoignages « qu'ils m'ont donnés, mon cœur n'en perdra « jamais le souvenir. Je prie tous ceux qu'on a « persécutés à cause de mon fils ou de moi, « ceux qui m'avaient offert des conseils dont on « m'a privée malgré ma triste situation, et ceux « qui ont réclamé au nom de la France et du « mien contre la séquestration et les souffrances « morales qui étouffaient jusqu'à mes plaintes, « de recevoir l'assurance que je n'oublierai jamais « leur affection ni les peines qu'ils ont endurées. « Quel que soit l'avenir que la Providence réserve « à mon fils, aimer la France, consacrer à ré- « parer ses malheurs ses soins et sa vie, désirer « qu'elle soit heureuse s'il n'était pas chargé

« lui-même de faire son bonheur, tels seront,
« dans tous les temps, ses sentiments et ses vœux,
« tels seront toujours aussi les miens. »

Le 8 juin 1833, MADAME s'embarquait sur le bateau à vapeur le *Bordelais*, et elle trouvait à bord le marquis et la marquise de Dampière avec leur fille, le marquis de Barbançois, le vicomte de Mesnard, le comte Louis de Calvimont, et quelques autres personnes dont M. Bugeaud avait autorisé l'admission, et qui conduisirent la princesse jusqu'à l'*Agathe*. Des barques montées par des royalistes bordelais entourèrent le bateau à vapeur et le suivirent quelque temps. Au moment où l'on allait accoster l'*Agathe*, quelqu'un dit à la princesse qu'elle devait quitter avec plaisir des lieux où elle avait tant souffert. Elle répondit : « La citadelle, « oui ! mais la France, non. »

M. le prince et madame la princesse de Beauffremont, M. le comte de Mesnard pour l'accompagner, M. l'abbé Sabbatier comme aumonier, M. Mesniel comme médecin, madame Hansler et mademoiselle Lebeschu pour le service, étaient les seules personnes qui eussent été autorisées à s'embarquer sur l'*Agathe* avec MADAME. Il faut nommer à part M. Bugeaud, qui s'était donné l'étrange mission de reconduire sa prisonnière jusqu'à Palerme, fantaisie qui lui réussit peu, car

tout l'équipage, officiers comme matelots, ne prirent pas beaucoup de peine pour cacher les sentiments que sa conduite inspirait. Quant à la princesse, qui renaissait à la vie en renaissant à la liberté, elle tira une vengeance bien indulgente des torts de M. Bugeaud envers elle : un jour que le gouverneur de Blaye, sans avoir l'air de s'adresser à la princesse, développait le plan d'un voyage qu'il avait l'intention de faire en Sicile, il s'interrompit tout-à-coup, en faisant observer qu'on racontait de terribles choses sur le peu de sûreté des routes. Cette observation était présentée sous la forme d'une question. Personne n'y répondait; ce que voyant madame la duchesse de Berry, qui travaillait avec madame la princesse de Beauffremont sur l'arrière, elle releva sa tête baissée sur un ouvrage en tapisserie, et, du ton le plus sérieux : « La police des routes est parfaitement faite en « Sicile, répondit-elle; mais je ne conseillerai pas « à quelqu'un qui se serait conduit de manière à « craindre une vengeance particulière, de mettre « le pied à Palerme. La vie d'un homme y tient « à rien, et moyennant un ducat, on est sûr de « ne plus entendre parler de celui dont on veut « se débarrasser. » Le coup avait porté; le lendemain, un des officiers abordait la princesse en lui disant : « Ah ! madame, qu'avez-vous fait, le gé-



néral Bugeaud a pris votre plaisanterie tellement au sérieux, qu'il renonce au voyage de Sicile. » Bientôt après, on était en vue de Palerme, où une réception royale attendait madame la duchesse de Berry, que l'*Agathe* salua de vingt-trois coups de canon, lorsqu'elle eut quitté son bord.

Ainsi se terminait l'entreprise commencée par MADAME en 1832. Pour la juger au point de vue des principes, il faut se rappeler ce que disait M. Thiers des princes qui ne craignent point de chouaner et de coucher sur la dure, comme Charette, ou qui sortent, comme Gustave Wasa, des mines de la Dalécarlie pour aller régner. Pour la juger au point de vue politique, il faut se rappeler l'exposé de la situation de la France présenté par M. de Salvandy. Pour la juger au point de vue militaire, il faut lire cette phrase du général Dermoncourt : « Si Marie-Louise lui eût ressemblé, nous n'aurions pas eu les Cosaques à Paris. Si Marie-Caroline avait pu seulement rassembler cinq ou six mille hommes, et quarante jours plus tôt cela était très-possible, ses amis et ses ennemis qui hésitaient se fussent décidés, et peut-être ne dirait-on pas aujourd'hui que son entreprise était une folie. »

Ajoutons que, quand bien même Marie-Caroline eût réussi, la question n'eût pas été en-

20



core décidée. Une restauration n'est pas une œuvre si facile, qu'elle puisse s'établir d'une manière solide par un coup de main. Il fallait savoir si les circonstances qui avaient produit la révolution avaient tellement changé ; si le désenchantement était assez grand, le mécontentement des intérêts assez vif, le discrédit des hommes et des idées qui avaient triomphé, assez éclatant, et les préventions soulevées contre les hommes et les idées monarchiques, assez complètement détruites, pour qu'il y eût place pour une restauration ; ce qui est plus que douteux. Dans ces sortes de situations, c'est peu de vaincre le péril de la journée, si l'on n'est pas en position de résoudre les problèmes du lendemain. Mais, de même qu'un succès militaire de la duchesse de Berry n'eût pas tranché la question politique, l'échec qu'elle éprouva n'empêcha pas que son entreprise eût un résultat moral. Les adversaires mêmes de la princesse reconnurent que le sang héroïque de Henri IV n'avait pu se refroidir en passant par ses veines, et ils durent admettre que son entreprise, malgré son peu de succès, avait eu au moins l'effet de faire taire ces accusations de pusillanimité qui s'étaient élevées contre les royalistes, après le triomphe si rapide de la révolution sur la monarchie. On put empêcher les combattants du Chêne



et de la Pénissière de vaincre, on ne put les empêcher de mourir; or, c'est quelque chose, dans un pays, qu'une opinion pour laquelle on meurt. Disons-le, tout en déplorant la plus triste des guerres, la guerre civile, l'opinion royaliste, en sortant de cette épreuve toute couverte du sang de Cathelineau, de d'Hanache, Trégomain, Bonrecueil, Tascher, Bonnechose, n'entendit plus reproduire les insultes qui avaient suivi la défaite des trois jours.

LES BOURBONS EN ALLEMAGNE.



LES BOURBONS A PRAGUE.

1832—1834.

Au moment où l'on arrêtait MADAME, duchesse de Berry, à Nantes, Henri de France, conduit par le vieux roi Charles X, et MADEMOISELLE, conduite par M. le duc et madame la duchesse d'Angoulême, étaient arrivés en Autriche (1).

Tous les souverains dont la famille exilée avait traversé les États, s'étaient inclinés devant cette auguste infortune, et les plus grands respects lui avaient été rendus. On peut jalouser en Europe la primauté d'honneur de la maison de France; mais la présence de ces aînés de la grande famille des rois fait taire ces sentiments, et ne laisse place qu'à un respectueux intérêt. La haute résignation du vieux monarque

(1) Madame la Dauphine arriva à Vienne le 8 octobre 1832.

et de son fils, les douloureuses émotions de Madame la dauphine, écrites sur sa noble figure, quand elle entra à Vienne dans ces mêmes appartements qu'elle avait habités trente-trois ans auparavant, lorsqu'au sortir du Temple elle était venue, deux fois orpheline, chercher un asyle auprès de la famille de sa mère; la grâce animée et touchante de MADEMOISELLE, la vivacité de Henri de Bourbon, son intelligence précoce et son goût pour les études militaires; tout conspirait à augmenter l'intérêt qui s'attache naturellement aux princes proscrits et malheureux. A ces cinquante années de vicissitudes qui ont promené la destinée des Bourbons d'épreuve en épreuve, ils ont gagné une grande et belle science, la science du malheur; nul ne porte plus haut l'adversité, et l'on dirait qu'ils se sont fait comme une nouvelle majesté de leurs infortunes.

Après quelques hésitations sur le lieu où la famille royale fixerait son séjour, le roi Charles X, qui avait eu un moment la pensée de louer le château d'Austerlitz, propriété du prince de Kaunitz, finit par accepter le château de Prague, que l'empereur s'était hâté de mettre à sa disposition, en attendant qu'il trouvât une résidence particulière. Le roi partit le premier pour Prague, et laissa à Vienne madame la Dauphine, qui, le jour de l'an-



niversaire du 16 octobre, pria pour sa mère, la reine-martyre, dans la même tribune où Marie-Antoinette, alors archiduchesse d'Autriche, avait prié. Le 25 octobre 1832, le roi arrivait à Prague et y trouvait le duc de Fitz-James, qui l'y avait précédé, et qui était venu lui apporter l'hommage d'un pieux dévouement et de sa respectueuse tendresse qui remontait aux jours de la première émigration. Le 27, madame la Dauphine entrait dans la même ville; ainsi, au mois de novembre 1832, la famille royale toute entière était établie à Prague.

« C'est de la place du Hradshin, dit un des voyageurs de 1833 (1), qu'il faut contempler la ville de Prague ; les dômes et les clochers des églises, la vieille ville avec ses tourelles élancées, le pont et ses trente-deux statues, les îles verdoyantes qui se baignent dans la Moldau, le Laurenzberg entouré de remparts crénelés, tout cela forme un admirable panorama. J'ai vu Naples, Édimbourg et Messine, et je n'hésite point à dire que Prague est un des lieux les plus pittoresques et les plus poétiques qu'il y ait au monde. » Prague, qui eut deux fondateurs (car à la vieille ville, fondée en 759, Charles II ajouta la ville neuve en 1348), est

(1) Le vicomte de Nugent.

une cité grande encore dans le présent, après avoir été plus grande dans l'histoire. Elle compte cent vingt-cinq mille habitants. On y trouve de vastes ressources pour l'étude, une université fameuse, qui, quoiqu'un peu déchue de son ancienne splendeur, réunit beaucoup d'étudiants encore; des bibliothèques, les belles galeries de tableaux des palais Nostitz et Kinski, une école d'artillerie, l'observatoire de Tycho-Brahé; sous les murailles de la ville, les souvenirs des campements du grand Fréderic et d'un mémorable siège soutenu par les Français.

Ce n'est point par une vaine curiosité pour les notions statistiques que nous rappelons ces détails; c'est une opinion commune que les lieux où s'écoulent nos premières années, exercent sur notre caractère et sur notre intelligence une influence réelle, et cette opinion ne manque pas de justesse quand on ne l'exagère pas jusqu'à prêter à l'influence des lieux un caractère de fatalité impérieuse. Il y a tant de vérité dans cette remarque sur l'influence des lieux, qu'on voit souvent les hommes les plus éminents s'éprendre d'une véritable tendresse pour la beauté muette et inanimée d'un paysage; et c'est ainsi qu'il y avait, non loin de Cologne, un lac que l'empereur Charlemagne ne pouvait regarder sans pleurer. Il

n'est donc pas sans intérêt de faire connaître les lieux où s'écoulèrent, pour l'enfance de Henri de Bourbon, les premières années de l'exil.

Prague est une ville de luttes et de guerres; c'est là où commencèrent les terribles guerres des hussites, qui désolèrent, pendant dix-sept ans, la Bohême et la plus grande partie de l'Allemagne, à la suite de la mort de Jean Huss, brûlé en 1417, après le concile de Constance. Dans la guerre de trente ans, cette ville joua encore un grand rôle, et dans la guerre de succession (1742), notre Chevert s'y illustra en soutenant, pour les intérêts de l'empereur Charles III, notre allié, un siège demeuré célèbre dans les fastes de la guerre. Dans la guerre de sept ans, il y eut une bataille sous les murs de cette ville entre les Autrichiens et les Prussiens, qui la bombardèrent sans pouvoir la prendre. Prague est demeurée debout comme un vieux soldat couvert de nobles cicatrices; ses murailles si souvent assiégées portent la trace des boulets; la cathédrale elle-même, située dans une des vastes cours du palais, aussi vastes que des places publiques, a été endommagée par le dernier bombardement, et l'on montre les autels où les prêtres ont été atteints par les projectiles pendant qu'ils célébraient les saints mystères.

Une des merveilles de Prague, c'est le pont cé-

lèbre qui étend, comme de grands bras, ses seize arches sur les eaux de la Moldau, et rapproche deux rives éloignées l'une de l'autre de plus de dix-sept cents pieds (1). C'est du haut de ce pont que saint Jean Népomucène, le patron de la Bohême, fut précipité dans le fleuve et périt martyr du secret de la confession, pour n'avoir pas voulu révéler à l'empereur Wenceslas, qui avait des doutes sur la fidélité de l'impératrice Jeanne, les aveux que le saint prêtre n'avait reçus que sous le sceau du sacrement. Une plaque de marbre indique la place où le pied du serviteur de Dieu a, pour la dernière fois, touché la terre, et chaque passant se signe en arrivant à cet endroit consacré par la dernière empreinte du martyr. Des deux côtés du pont, théâtre de cet acte d'héroïsme chrétien, s'élèvent deux rangées de statues : c'est le calvaire avec le Christ, ce sont des groupes d'anges et d'archanges, ce sont de saints évêques et des religieux, Népomucène en tête, qui étendent leurs mains sur le front des passants, et semblent appeler sur eux les bénédictions d'en haut, comme pour indiquer que là où un homme souffre pour la cause de la vérité et de la justice, le ciel descend tout entier. Au calvaire du pont de Prague se rattache un souvenir :

(1) Nous empruntons une partie de ces détails au *Voyage à Prague et à Léoben* de M. le vicomte Walsh.



dans une émotion populaire, les Juifs, qui étaient nombreux à Prague, arrachèrent la croix et la jetèrent dans le fleuve. A la suite de cette profanation, ils furent bannis de la ville, et n'y rentrèrent, de longues années après, que sous la condition de faire sculpter une nouvelle croix par un habile artiste, et de remplacer la couronne d'épine et les clous de fer par une couronne d'or et des clous de même métal. Il semblait qu'on forçât ainsi les Juifs à immoler l'or, leur idole, au vrai Dieu.

On montre aussi à Prague deux vieilles tours historiques : Daleborka ou la tour blanche, Mitrulka ou la tour noire. La première était la prison réservée aux grands personnages ; ceux qui entraient dans la seconde laissaient l'espoir à la porte, car ils étaient condamnés à y mourir de faim. Cependant un prisonnier échappa à la loi commune. Au bout de deux mois, il vivait encore, nourri par l'ingénieuse tendresse de sa femme, devenue un archer assez habile pour envoyer, chaque nuit, plusieurs flèches, auxquelles étaient attachées autant de bouchées de nourriture, droit à l'étroite lucarne indiquée par la lampe que le prisonnier faisait briller à l'entrée de cette ouverture. Ainsi des instruments de mort lui apportaient la vie ! Le plus beau livre écrit de la main de l'homme, puisque l'Évangile ne l'est pas, l'*Imitation,* ne l'a

pas dit en vain : « Rien n'est impossible à l'amour. » Il traverse les espaces, il soulève les montagnes, il change les pierres en aliments, il est plus fort que la mort.

Les Bourbons exilés occupèrent à Prague le royal palais du Hradschin, qui fut restauré et fini par Marie-Thérèse, sur un dessin de Barrosty. Ainsi, à Prague, Madame la Dauphine était, pour ainsi dire, chez son illustre aïeule, la grande Marie-Thérèse. Pendant l'été, la famille royale habitait Buschtirhad, triste et solitaire résidence située dans un pays morne et desolé (1), à cinq heures à peu près de Prague. Le noble palais du Hradschin est le géant des résidences royales ; on n'y compte pas moins de quatre cents appartements; il est assis sur les hauteurs de la ville comme un roi sur un trône, et domine Prague tout entier, qui s'étend par étages, semblables à autant de degrés qui conduisent au Hradschin.

Il n'y avait pas un an encore que la famille royale était établie dans cette résidence, et quelques mois à peine que Madame la duchesse de Berry avait recouvré sa liberté, lorsque la solitude

(1) Le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld, aujourd'hui duc de Doudeauville, a donné, dans une brochure publiée à son retour de Prague, une description remarquable de cette contrée habitée en grande partie par des mineurs.



de Hradschin fut tout-à-coup peuplée par une nombreuse affluence de Français, accourus pour saluer le petit-fils de Louis XIV, le jour où il entrait dans sa treizième année. Il ne servirait à rien de chercher à obscurcir des choses si claires : il y avait dans cette sollicitude une pensée politique. La majorité des rois de France était fixée, par les anciennes lois de la monarchie, à leur treizième année, et il serait inutile de nier que ce fut le souvenir de cette loi qui décida plusieurs centaines de Français à venir à la fois, à cinq cents lieues de leur pays, visiter l'exil de la branche aînée des Bourbons. Nul doute que, dans cette manifestation, il n'y eût quelque chose d'hostile à la dynastie nouvelle; mais ce sont de ces hostilités inévitables qu'on ne peut prévenir sans sortir des termes de la loi, parce qu'ici la pensée politique agit à l'abri d'un droit commun et général. Il y a, pour un gouvernement, deux positions : une position de violence et d'arbitraire dans laquelle il empêche tout ce qui lui déplaît; mais cette position n'est pas sûre, parce qu'elle amène des représailles, et d'ailleurs on n'est pas toujours maître de la prendre; une position déterminée par des règles tracées d'avance, et dans laquelle le gouvernement est obligé de tolérer les attaques qui ne sortent point des termes d'une espèce de gymnastique

légale, et les hostilités qui prennent une forme régulière, position moins agréable, mais cependant plus sûre. C'était celle qui, par la force des choses, était imposée au nouveau pouvoir.

Il fit ce qu'il put dans ces limites pour entraver la manifestation qui allait avoir lieu; il sortit même des limites qui lui étaient tracées, pour susciter des tracasseries de tout genre aux voyageurs ; il obtint du Gouvernement autrichien qu'un assez grand nombre d'entre eux fussent ramenés aux frontières. Ainsi à Francfort, à Munich, les chargés d'affaires du Palais-Royal refusèrent les visas nécessaires ; à Pilsen et à Wall-München, il y en eut aussi de retenus, comme aussi à Mayence et à Égra. Mais le Gouvernement de Juillet ne fit rien au-delà ; s'il diminua le nombre des voyageurs, il ne put empêcher le voyage : c'était un acte de malveillance, un fait désagréable pour le pouvoir, mais après tout ce n'était pas une conspiration, et il aurait fallu découvrir les caractères d'une conspiration pour motiver les rigueurs de la loi. Dans plusieurs provinces, les royalistes s'étaient réunis pour choisir quelques uns d'entre eux, chargés de faire, au nom de tous, un voyage que tous ne pouvaient pas faire à cause de sa longueur et des grandes dépenses qu'il entraînait. Partout où l'on put saisir la trace d'une délibéra-

tion, on verbalisa, on fit des visites domiciliaires, et l'on cita les délinquants à comparaître en justice. C'est ainsi qu'en Anjou MM. Auguste Myonnet, négociant, Burolleau, avocat, Alfred Hébert, Henri de Maquillé et Louis de Quatrebarbes, qui avaient réuni les suffrages et qui s'étaient adjoint M. Pineault, vieux débris des anciennes guerres de l'Ouest et compagnon d'armes de Charette et de Henri de La Rochejaquelein, décoré de neuf blessures, ne purent parvenir que jusqu'à Strasbourg, où on les arrêta comme conspirateurs ; ce qui donna le moyen de les traîner, à travers tous les degrés de juridiction et les lenteurs de la procédure, jusqu'à ce qu'on ne fût plus en temps utile pour arriver à Prague.

En Allemagne, les voyageurs devaient encore éprouver quelques désagréments, résultats de la complication des positions et plus encore des malentendus qu'il était assez difficile d'éviter. C'était, en général, la portion la plus vive et la plus enthousiaste de l'opinion royaliste, qui avait fait le voyage de Prague, conçu à la chaleur des émotions que les évènements de 1832 avaient laissées dans les ames. Dans cette brillante jeunesse, les têtes étaient ardentes, et l'on appréhendait quelque coup d'éclat de leur part, à la manière des cavaliers, leurs prédécesseurs en fidélité, mais

aussi, du moins on le croyait, en vivacité politique. Il faut indiquer d'une manière nette et précise la cause de ces craintes. Le roi Charles X et son fils Louis-Antoine avaient abdiqué à Rambouillet, sans esprit de retour, et ils ne songeaient point à retirer cette abdication ; seulement voulaient-ils, d'abord pour maintenir l'irresponsabilité morale de Henri de France, ensuite pour rendre les rapports de l'exil avec les cabinets plus aisés, conserver, sur la terre étrangère, un titre qui leur semblait inséparable de celui de chefs de la famille de Bourbon. C'était une royauté de l'exil qui renonçait d'avance à toutes les chances que pouvait contenir l'avenir, et qui abandonnait volontiers ces chances à l'enfant royal couronné de toutes les espérances comme de toutes les tendresses de son aïeul et de son oncle. Soit que cette position n'eût pas été assez clairement expliquée, soit qu'elle n'eût pas été assez bien comprise, on craignait à Prague que les jeunes Français venus pour saluer Henri de France, le jour où il entrait dans sa treizième année, n'entreprissent de changer, par leurs démonstrations, ces arrangements particuliers de l'exil. De leur côté, un assez grand nombre de ces jeunes hommes dont plusieurs avaient pris une part active aux évènements de 1832, — il y avait parmi les visiteurs de Prague des Vendéens



dont les blessures n'étaient pas fermées, et jusqu'à huit coutumaces qui avaient dérobé par la fuite leurs têtes à un arrêt de mort, — un assez grand nombre voyaient avec une certaine défiance la manière dont étaient distribués les rôles politiques dans l'exil, et supposaient, aux arrangements qu'on avait pris, de tout autres motifs que les motifs réels. Il leur semblait qu'on voulait revenir sur des faits accomplis et que les tombes, ouvertes naguère dans le Bocage, rendaient plus incontestables encore, car on ne pouvait plus changer le cri qu'on avait placé sur les lèvres des combattants du Chêne et de la Pénissière, et il y avait, en faveur du nom répété alors par toutes les bouches, quelque chose d'irrévocable comme la mort. Au fond de ces craintes mutuelles, il y avait, on le voit, un malentendu; ce malentendu suffit pour jeter, dans les premiers instants, de la froideur entre quelques uns des serviteurs les plus éminents de l'exil et les jeunes Français qui étaient venus de si loin pour saluer Henri de France le jour où il entrait dans sa treizième année. Quelques uns des voyageurs trouvèrent même moins de facilités dans leurs voyage, qu'ils n'en auraient trouvées sans cette circonstance.

Cependant le voyage de Prague triompha de toutes ces difficultés et de tous ces obstacles. Ils avaient tant d'élan et tant de vivacité française,

les jeunes pèlerins qui traversaient, de toute la vitesse de leurs chevaux de poste, Francfort, Mayence, Carlsbad, en se dirigeant vers la capitale de la Bohême! Ce n'était point pour eux que le mot *impossible,* rayé de notre dictionnaire, pouvait redevenir français. Ils allaient, ils allaient, échappant, la plupart par la rapidité de leur course, aux obstacles semés sur leur route, échauffant la froideur germanique par leur chaleur française, communiquant quelques étincelles de la flamme de leur enthousiasme aux indifférents eux-mêmes. Vifs, spirituels, généreux, ils parlaient si bien de leur amour pour celui qu'ils allaient chercher au fond de la Bohême; ils étaient si intéressants, quand ils racontaient les derniers évènements de la Vendée, au milieu desquels bon nombre d'entre eux avaient joué un rôle attesté par des blessures reçues par-devant, et il y avait quelque chose de si poétique et de si chevaleresque d'ailleurs dans ce sentiment de fidélité qui amenait de si loin un si grand nombre des représentants des premières familles de France aux pieds de l'exil et du malheur! C'était la poésie qui passait, la poésie si rare dans cette époque de prosaïsme et de calcul; et l'Allemagne, qui aime les poètes, se mettait partout aux fenêtres pour voir passer cette poésie. Bien souvent on interrogeait les voyageurs sur celui qu'ils allaient

voir, et sur cette Vendée qu'ils venaient de quitter, et, à leurs récits, l'enthousiasme, ce sentiment électrique, rejaillissait de leur cœur dans le cœur de ceux qui les écoutaient. Plus d'une fois même, on vit l'hôtesse commander à ses filles, blondes et douces créatures aux yeux bleus, d'apporter elles-mêmes, sur la nappe bien blanche, une bouteille de vin du Rhin prise dans le caveau réservé, avec quelques uns de ces gâteaux que les Allemands appellent *farinage*, afin de porter la santé si chère aux jeunes voyageurs, et souvent les fronts se découvraient au bruit de ce nom si court et qui contient tant de choses : la Vendée (1)! C'est là la destinée des nations qui agissent, au milieu des nations immobiles, et particulièrement la destinée de la France au milieu de l'Europe : elle fournit un aliment aux sentiments et aux idées; car elle est comme la scène du vaste théâtre des choses humaines : c'est donc vers elle que se tournent les cœurs pour sentir, les yeux pour voir, et les oreilles pour écouter.

Dire les émotions de ces jeunes hommes quand ils approchèrent du vieux roi Charles X, rendu plus vénérable par son malheur, de Madame la Dauphine qui, du haut de tous les souvenirs de

(1) Voir le *Voyage à Prague et à Léoben* par M. le vicomte Walsh.



sa vie si exercée par l'adversité et si remplie de vertu, leur apparaissait comme une sainte, est chose difficile. Ceux qui avaient eu le bonheur d'être reçus en audience particulière par le vieux monarque, racontaient à leurs compagnons leur bonheur et aussi leurs émotions douloureuses ; car ils avaient remarqué que la tête de Charles X, naguère encore si droite, s'était penchée sous le poids de trois années d'exil. Et puis, la comparaison de la simplicité, presque du dénuement du château de Buschtirhad, avec les magnificences des Tuileries, les ronces et les épines qui croissaient sur les avenues de cette demeure, comme l'oubli et l'ingratitude sous le pas des bannis, le silence profond, la morne solitude qui environnaient cette résidence, et l'aspect désolé d'un paysage qui attristait encore la pensée, déjà grave et solennelle, de ceux qui allaient visiter ces majestés tombées, il y avait dans cet ensemble quelque chose qui serrait le cœur.

On sortait de chez le vieux roi ému et pensif, comme lorsqu'on vient de visiter une noble et grande ruine ; mais on se sentait renaître à la vie et à l'espoir auprès de Mademoiselle, dont madame la duchesse de Gontaut continuait avec un grand succès l'éducation. Elle était si charmante et si vive, la petite princesse, comme l'appelaient



les pèlerins de Prague; elle avait l'esprit et le cœur si ouverts, la parole si française, ses quatorze ans rayonnaient de tant de grâces et de tant d'intelligence, elle savait si bien faire les honneurs de l'exil, si bien parler de sa mère dont elle redisait le courage, de son frère qu'elle aimait d'une amitié si tendre et dont elle exprimait les sentiments avec tant de chaleur et d'à-propos, elle était si déterminée à plaire à tous ces Français venus de si loin, qu'elle plaisait à tous. Elle savait d'un mot calmer un mécontentement prêt à naître, fermer une de ces blessures de cœur qui font tant de mal, car le dévouement et la fidélité ont leurs susceptibilités comme tous les amours; elle avait le secret de ces riens charmants qui sont sans prix pour ceux qui ont gardé, au fond de leur ame, le vieil amour des Français pour les princes de la maison de Bourbon, comme on garde un trésor héréditaire; de ces prévenances qui partent du cœur et qui vont au cœur. C'était son goûter, gaiement partagé avec un des voyageurs qui, attendant depuis longtemps son tour d'audience à Buschtirhad, n'avait pas mangé depuis le matin (1); c'était sa promenade contremandée quand elle avait chez elle quelques Français, ou l'ordre donné d'arrêter sa

(1) Le vicomte Édouard Walsh.



voiture quand elle apercevait des Français sous cette longue avenue de pommiers, sorte d'avenue normande transplantée en Allemagne, et qui conduisait de Prague à Buschtirhad, et une demi-heure de familière causerie dans un des champs qui bordent la route ; c'étaient les noms de ceux qui avaient souffert pour la cause royaliste, répétés avec cet accent qui paie mieux les services que toutes les récompenses, parce qu'en France, dans ce pays de noble désintéressement, on aime mieux être apprécié que rémunéré, et que c'est avec une monnaie d'honneur, qui passe avant les métaux les plus précieux, que nos rois ont fait faire toutes ces grandes actions dont nos histoires sont remplies.

Lorsque les jeunes Français réunis à Prague, se rencontraient le soir à celle des hôtelleries de la ville qu'ils avaient décorée du nom de *Café de Paris*, ou au glacier le plus en vogue qu'ils appelaient Tortoni (1), car il faut que les Français retrouvent partout la France, chacun avait quelque histoire à raconter de MADEMOISELLE, et le nom de Louise de France était doux à toutes les oreilles et à tous les

(1) On voyait là de braves officiers de la garde royale comme M. Louis Payra, et des royalistes de toutes les provinces, comme le marquis de Miramont, le comte de Vaublanc, le baron de Vivier, M. de Janville, de Triqueville, de Charnacé, etc, etc.



cœurs. Avec tant de grâces, un esprit si vif, elle avait les vertus aumônières de sa race, et elle mettait, dans l'exercice de ces vertus, quelque chose du caractère prompt et prime-sautier qu'elle tenait de sa mère.

« Savez-vous ce qui lui est arrivé, peu de temps
« avant notre arrivée, à notre charmante petite
« princesse? Dans une de ses promenades du ma-
« tin avec mademoiselle Le Vachon, elle rencontra
« un assez grand nombre de paysans qui entou-
« raient un brancard. — Qu'y a-t-il donc? — Une
« vieille et respectable femme, la centenaire de la
« contrée, qui vient de se casser la jambe. Ainsi
« disent ceux qui l'entourent, et leurs fronts se
« découvrent, et leurs rangs s'ouvrent pour lais-
« ser arriver le beau et royal printemps, venu du
« tant beau pays de France, vers la pauvre infirme
« chargée du poids de cent sept hivers. De con-
« solantes paroles murmurées en allemand par
« cet ange à demi penché, tombent, comme une
« douce rosée, sur le cœur de celle qui souffre, et
« puis Louise de France s'envole, légère comme les
« abeilles, en criant : « M. Bougon ! M. Bougon ! »
« Allez où Louise de France vous appelle, M. Bou-
« gon, fidèle serviteur, qui, depuis la nuit du 13
« février, êtes attaché à nos Bourbons par des liens
« indissolubles ; là où cette douce voix vous



« mande, il y a du bien à faire, et quand cette « blanche main levée vous fait signe de loin , « c'est qu'il y a une douleur à soulager, une bles- « sure à guérir. Pendant que M. Bougon court aus- « si vite qu'il peut courir, Louise de France court « aussi. Ce n'est pas tout que les soins d'un médecin, « il faut un lit à la centenaire. MADEMOISELLE n'est « pas embarrassée pour si peu; elle court à son lit, « en ôte un matelas, et, tout en courant, elle « met de moitié dans sa bonne action son frère, « qui apporte aussi son matelas pour que le lit « soit complet. Ainsi faisait saint Martin, quand « il partageait son manteau avec ce pauvre, sous « les traits duquel Jésus-Christ lui-même s'était « présenté à lui. Comme les voilà heureux les « deux enfants ! Les voyez-vous tout rouges de fa- « tigue, mais plus encore de bonheur, porter leur « fardeau à la centenaire? Et le vieux roi Charles X, « qui d'une fenêtre du château voit tout ce remue- « ménage, demande en souriant quelle nouvelle « idée a passé par la tête de ses enfants; et « quand on lui a redit cette touchante aventure, « deux larmes, mais des larmes bien douces, « qui emportent avec elles toute l'amertume des « larmes de l'exil, tombent de ses yeux, et le « roi très-chrétien remercie Dieu, dans son ame, « de ce que les vertus de saint Louis tiennent

« mieux au cœur de ses héritiers, que la cou-
« ronne de saint Louis sur leur tête ; il bénit
« Henri et Louise, et il croit bénir la France en
« souhaitant que l'avenir réalise les souhaits qu'il
« exprimait dans ses adieux à la garde royale, à
« la fin du triste voyage de Rambouillet. »

Tels étaient les récits que l'on faisait le soir, autour du punch à la flamme pétillante, qui dardait ses rayons en reflets bleuâtres, sur les nobles et vives figures des jeunes Français, essuyant furtivement une larme qui coulait à l'idée de celle qu'avait versée le vieux roi. Puis, on racontait les histoires qu'on avait entendu redire, ou les traits dont on avait été témoin, et qui pouvaient faire espérer que Henri, une fois homme, aurait les qualités qu'on souhaitait le plus trouver en lui. Il n'aimait pas la flatterie; car un des jeunes voyageurs, appelé à jouer au billard avec lui, commettant des maladresses calculées, et s'arrangeant pour perdre, Henri avait interrompu tout-à-coup la partie, en disant : « Je ne joue pas avec les flatteurs. » Un jour, en voyant passer un régiment de hussards à la suite des funérailles du prince de Lichtenstein, gouverneur militaire de la Bohême, il s'était écrié : « Regardez donc leur uniforme, comme il ressemble aux uniformes français ! Oh ! si c'étaient

des Français, je sauterais par la fenêtre pour aller plus vite à eux. »

Je vous laisse à penser si l'on ménageait, à la suite de ces récits, les toasts, et si le nom de Louise et de Henri de France étaient répétés par toutes les bouches, et retentissaient au fond de tous ces jeunes cœurs. L'émotion, l'attendrissement, le dévouement, l'amour, la joie, l'admiration, rendaient tous les orateurs éloquents, l'enthousiasme était inépuisable et coulait à pleins bords comme le punch; on eût dit voir un de ces joyeux banquets où les cavaliers buvaient, du temps de Cromwell, au jeune homme de l'autre côté de l'eau. C'étaient des exclamations, des cris interrompus, des frémissements; les paroles ne s'attendaient pas et jaillissaient ensemble au cliquetis des verres et au choc électrique des sentiments et des idées, et l'enthousiasme auquel chaque nouveau récit fournissait un aliment, se rallumait, comme le liquide enflammé qui jette de plus vifs rayons à mesure qu'on verse le rhum qui nourrit la flamme. Maintenant, pour compléter ce tableau, figurez-vous, en face de cette réunion vraiment française, quelques Allemands graves et silencieux, attardés auprès de leurs pots de bierre, et suivant méthodiquement du regard la fumée de leurs

pipes, s'élevant lentement dans les airs. La bierre en face du punch, c'était bien l'Allemagne en face de la France!

Cette vive et brillante jeunesse qui se plaignait déjà de ce que l'inflexible ponctualité qui, distribuant toutes les heures de la journée de Henri de France entre les diverses études dont se composait le cours d'éducation qu'il suivait, ne lui laissait que de rares et de rapides moments à donner aux Français affamés de sa vue, et que sa cordiale vivacité et son intelligence ravissaient, eut bientôt une autre et plus difficile épreuve à subir. On venait à Prague pour faire une manifestation, et il était convenu que cette manifestation aurait lieu le 29 septembre, lorsque tout-à-coup, la surveille du jour fixé, le bruit se répandit que la duchesse de Berry, qui se rendait à Prague, étant tombée malade en route, Charles X allait partir avec M. le duc de Bordeaux et MADEMOISELLE, pour aller au-devant d'elle. Ici la défiance réciproque qu'avait fait naître, entre les visiteurs de Prague et quelques uns des plus fidèles serviteurs des Bourbons exilés, le malentendu dont nous avons parlé, devint plus vive. Les plus impatients crurent qu'on voulait éluder une parole donnée, et il y eut un moment d'irritation prononcée chez les uns, et de douleur profonde chez les autres. Mais, après quelques pour-

parlers, tout s'arrangea, et il fut convenu que M. le duc de Bordeaux, différant son départ, réunirait tous les Français dans la matinée du 27 septembre, au château de Buschtirhad, et que Madame la Dauphine, qui allait au devant de Madame la duchesse de Berry, n'emmènerait avec elle que Mademoiselle.

Le 27 septembre 1833, dès huit heures du matin, un grand nombre de voitures roulaient sous l'avenue de pommiers qui conduit de Prague à Buschtirhad. La route, ordinairement si triste, était vive et animée; il y avait des rencontres imprévues, car beaucoup de voyageurs, arrivés à l'instant même, se hâtaient de prendre la direction de Buschtirhad pour assister à la scène qui allait s'y passer. Parmi ces nouveaux venus, on citait le prince et la jeune et grâcieuse princesse de Beauffremont, qui, se souvenant, à sa manière, que les Montmorency, ses aïeux, avaient toujours porté l'épée des Bourbons, avait demandé avec tant de noblesse â aller chercher dans sa prison la duchesse de Berry, qu'elle accompagnait naguère au milieu des splendeurs des Tuileries.

A onze heures, l'assemblée réunie à Buschtirhad se composait de plusieurs centaines de personnes, venues de tous les points de la France, de Cambray comme de Bayonne, de Dieppe comme de

Lyon, de la Bretagne comme du Languedoc, de Paris comme de Marseille. Onze pairs de France, cinq lieutenants généraux, trois maréchaux-de-camp, quatre colonels, trente-huit officiers de divers grades, en faisaient partie. On y remarquait aussi un ancien député, un ancien préfet et les deux sous-préfets de son département, un jeune secrétaire-général, le directeur d'un journal de Paris, trois directeurs de gazettes de province, trois étudiants de l'école de droit de Paris, un étudiant de l'école de Toulouse, un élève de l'école de Rennes, un élève de l'école de médecine de Paris, trois anciens élèves de l'école Polytechnique, un ouvrier de Bordeaux, un ouvrier de Paris, un curé de campagne, un membre de l'académie des sciences et trois artistes. Parmi les assistants, il y en avait huit que l'on se montrait avec une vive sympathie; nous voulons parler des huit condamnés à mort.

A midi, M. de Damas, gouverneur de M. le duc de Bordeaux, fit prévenir les Français réunis chez M. de La Villatte, que le prince allait les recevoir, et, s'avançant à leur rencontre, il les introduisit lui-même chez son royal élève. Le prince était debout, vêtu d'une redingote de velours vert; une fraise à la Henri IV accompagnait l'ovale de son visage, dont on trouve la ressemblance fidèle dans le portrait que dessina, à cette époque, Grévedon.

Ceux qui l'avaient vu à Holy-Rood, le trouvèrent grandi, embelli et fortifié; ceux qui ne l'avaient pas vu depuis Rambouillet et Cherbourg, le reconnurent à peine. tant le climat d'Écosse avait exercé une influence heureuse sur son développement physique. Un front haut et remarquablement pur, un nez légèrement aquilin, un regard doux et brillant, un son de voix vibrant et sonore quand il parla, voilà ce qui frappa dans son extérieur. L'émotion était générale, et il était visible que Henri la partageait: la rougeur qui colorait son visage, l'éclat de ses regards, annonçaient assez que le sang du noble enfant circulait plus promptement dans ses veines, et que son cœur battait plus vite. Alors ces Français venus de si loin, formèrent le demi-cercle autour du petit-fils de Henri IV, on fit silence, et M. Edouard Walsh, qui avait été chargé de porter la parole, s'exprima ainsi :

« Légitimistes français, vos jeunes compa-« triotes, nous venons au jour de votre majorité, « vous assurer de notre dévouement et vous pré-« senter nos hommages.

« Daignez recevoir nos vœux, qui se confon-« dent avec ceux que nous formons pour la « France. Dans tout ce qui peut contribuer à son « affranchissement et à son bonheur, vous ne « sauriez être séparé d'elle. Appelé à relever sa

« destinée, sûr de toujours la comprendre, elle « vous devra ce qu'elle a dû à un plus glorieux « ancêtre, et vous serez, ainsi que vous l'avez « promis vous-même, l'Henri IV second de la « France (1). »

Le jeune prince répondit :

« Je travaille de toutes mes forces à me rendre « digne des devoirs importants que ma naissance « m'impose et que vous venez de me rappeler; « c'est, je crois, le plus sûr moyen de reconnaître « les sentiments que vous venez de m'exprimer « au nom de nos jeunes compatriotes. Je ne serai « heureux que quand il me sera permis d'unir « mes efforts aux vôtres et aux leurs pour l'af- « franchissement de notre commune patrie.

« Soyez-en persuadés, messieurs, je sais ap- « précier les motifs qui ont inspiré votre démar- « che, et que vous venez de me rappeler; il me « sera doux de conserver vos noms, et plus en- « core de vous montrer un jour que je n'en ai pas « perdu le souvenir. »

(1) Nous nous croyons, au point de vue légal, d'autant plus autorisé à reproduire ces pièces, que treize ans se sont écoulés depuis que ces discours ont été prononcés, et qu'ils sont devenus purement et simplement des documents historiques, comme les proclamations de la duchesse de Berry, que nous avons également reproduites en retraçant la prise d'armes de 1832. En outre, comme l'a très-bien dit un des amis les plus intelligents du gouvernement ac-

Aussitôt un cri qui indiquait le sens de la manifestation qui venait d'avoir lieu, ébranla la voûte du château de Buschtirhad. L'émotion était universelle et profonde. Ceux qui avaient quelques souvenirs de la patrie absente à présenter au jeune prince, s'avancèrent successivement en dehors du cercle. M. de Philibeaucourt lui offrit une médaille d'or frappée pour perpétuer le souvenir de cette journée, le vicomte de Nugent lui attacha, au nom des royalistes de Paris, une paire d'éperons d'or sur lesquels étaient gravés ces mots : *France ! en avant ! en avant !* Le vicomte Edouard Walsh présenta, au nom des royalistes de l'arrondissement de Dieppe, une belle statue en ivoire de Henri IV avec Sully à ses pieds, œuvre remarquable de M. Blard; M. de Mey une épée d'or et une aigrette; puis vinrent d'autres présents offerts au nom de plusieurs villes de France. Quand ces offrandes eurent été déposées devant le prince, il se mêla aux groupes

tuel, M. Jânvier, député de Montauban et conseiller d'État, en défendant la *Gazette de France*, qui avait reproduit ces pièces en 1833 même : « Interdire la publication d'événements réels, ce ne « serait pas seulement attenter à la liberté de la presse, mais à la « vérité de l'histoire. Où puisera-t-elle ses matériaux sur les révo- « lutions qui ont agité ces quarante dernières années ? » Le verdict du jury consacra cette doctrine : il y a donc, en sa faveur, force de chose jugée; et, comme nous l'avons dit, elle est bien autrement incontestable treize ans après l'événement.

qui s'étaient formés dans la salle, et l'on applaudit à quelques paroles naturelles et sans apprêt qui exprimaient la reconnaissance du fils pour ceux qui avaient souffert et exposé leur vie à la voix de la mère. Bientôt après, on vint l'avertir que M. de Chateaubriand, qui venait d'arriver à Buschtirhad, se présentait pour le voir; alors il dit aux Français qui l'entouraient : « Au revoir, messieurs, « voilà qu'il m'arrive quelqu'un que vous aimez « tous, un ami de ma mère, M. de Chateaubriand; « vous ne m'en voudrez pas de vous quitter pour « courir à lui. » En achevant ces paroles, le royal enfant, s'élançant rapidement vers l'escalier, se mit à courir avec la vivacité de son âge au-devant de l'illustre écrivain dont son grand-oncle Louis XVIII avait dit : « Son livre m'a valu une armée. » C'était un touchant et poétique spectacle que celui qu'offrait aux Français réunis dans les salons du vieux château, M. de Chateaubriand inclinant son front plein de pensées vers ce doux et riant visage d'enfant. Les Français qui avaient assisté à cette scène, se retirèrent lentement, en emportant les vives et douces émotions qu'elle avait laissées dans leur cœur. Formés en groupes nombreux et animés dans les avenues du château de Buschtirhad, dont les ronces et les épines disparaissaient, ce jour-là, sous les pas de ceux qui étaient



venus de si loin peupler la solitude et fouler les sentiers déserts et abandonnés de l'exil, ils se communiquaient encore leurs impressions, lorsque Henri, qui, après être resté quelques moments avec M. de Chateaubriand et le prince et la princesse de Beauffremont, était monté à cheval, passa devant eux. Un long vivat, répété par toutes les bouches de ces Français, le salua ; il répondit en découvrant son front : Vive la France ! C'était un adieu. Quelques minutes après, toutes les voitures roulaient sur la route de Prague. Le paysage du château de Buschtirhad, si animé un instant auparavant, avait retrouvé son caractère de tristesse et de désolation, et la solitude et le silence, ces tristes gardiens de l'exil, reprenaient leur empire un moment suspendu.

M. de Chateaubriand a raconté lui-même les impressions qu'il éprouva dans le voyage de Bohême. Qui oserait écrire après Chateaubriand, ou peindre après Raphaël? « La dernière fois que je « vis les proscrits de Rambouillet, a-t-il dit, c'était « à Buschtirhad, en Bohême ; Charles X était cou« ché, il avait la fièvre : on me fit entrer de nuit « dans sa chambre, une petite lampe brûlait sur la « cheminée ; je n'entendais, dans le silence des té« nèbres, que le trente-cinquième successeur de « Hugues-Capet. Mon vieux roi ! votre sommeil



« était pénible ; le temps et l'adversité, lourds cau-
« chemards, étaient assis sur votre poitrine. Un
« jeune homme s'approcherait du lit d'une jeune
« fille avec moins d'amour que je ne me sentis
« de respect en marchant d'un pied furtif vers
« votre couche solitaire. Du moins je n'étais pas
« un mauvais songe comme celui qui vous ré-
« veilla pour aller voir expirer votre fils ; je vous
« adressais intérieurement ces paroles que je n'au-
« rais pu prononcer tout haut sans fondre en lar-
« mes : — Le ciel vous garde de tout mal à venir !
« Dormez en paix, ces nuits avoisinant votre der-
« nier sommeil ! Assez longtemps vos vigiles ont
« été celles de la douleur; que ce lit de l'exil perde
« sa dureté, en attendant la visite de Dieu. Lui
« seul peut rendre légère à vos os la terre étran-
« gère. » — « Dans le refuge de Charles X, j'avais
« rencontré le frère et la sœur ; ils avaient l'air de
« deux petites gazelles cachées parmi des ruines.
« Pour trouver ces deux aimables enfants, le pèle-
« rin de la Terre-Sainte avait heurté avec son bâton
« et ses sandales poudreuses à la porte de l'étran-
« ger ; Blondel en vain chanta au pied de la tour
« d'Autriche ; il ne put rouvrir aux exilés les che-
« mins de la patrie. »

Ainsi chantait le poète, aussi fidèle, mais plus illustre et plus éloquent que Blondel.

Le voyage de Prague était terminé. Les Français avaient hâte de retourner dans leur pays; cependant un grand nombre d'entre eux voulurent se réunir encore avant de se séparer. Plusieurs banquets eurent lieu : à l'hôtel des Bains, où cent quatre-vingts Français se retrouvèrent réunis ; à l'hôtel des Trois-Tilleuls, où l'on comptait jusqu'à deux cent trente-sept convives. On y invita les condamnés à mort, pour leur faire plus d'honneur; ils étaient, on l'a dit, au nombre de huit; plus de trente autres, parmi les convives, avaient passé par les prisons du nouveau pouvoir. Il y avait, autour de ces tables, des vieux soldats qui avaient suivi le vieux drapeau tricolore depuis Marengo jusqu'à la Moskowa, glorieux legs que la monarchie avait reçu de l'Empire, et qu'elle avait conservé; des hommes d'épée comme le brave Louis Payra, des magistrats, des propriétaires, des négociants, des artistes, des hommes de parti hardis et déterminés, comme MM. de Figneroles, de Pontfarci, de Courson, de Girardin, Royer, de Grasse, Leroy, de Rezé, qui avaient sacrifié leur fortune et risqué leur tête; des grands noms noblement portés, comme ceux du prince de Beauffremont et du jeune duc de Rivière. Bientôt le vin de Bordeaux circula à plein verre, et des toasts furent proposés : aux Bourbons de la branche aînée par M. de Pigne-



roles, ancien député; à Henri de France, par M. Le Coulteux de Canteleu; au roi Charles X, par le duc de Rivière; à MADAME, par M. du Fougeray; au Dauphin et à la Dauphine, par MM. de la Bouillerie et Walsh; à MADEMOISELLE, par le vicomte de Nugent; aux condamnés royalistes, par M. de La Villate; à l'armée française, par M. de Bruc. Plus on avançait dans le repas, plus les cœurs s'échauffaient, et les têtes s'échauffaient avec les cœurs. Chateaubriand et le génie, la France et la gloire, La Villate et la fidélité, avaient successivement été salués, et le vin de Bordeaux coulait toujours. Un orchestre exécutait l'air de Henri IV (1), et, debout, pleins d'enthousiasme, tous ces jeunes hommes heurtaient leurs verres, confondaient leurs voix, saluaient de leurs acclamations les noms des princes qui leur étaient chers. Tout cela se faisait avec *cette furie française* qu'on retrouve dans la salle d'un banquet comme

(1) C'est en vain qu'on cherchait à se faire illusion et à oublier qu'on était sur la terre étrangère; ce triste souvenir revenait toujours. Pour entendre l'air national de *Vive Henri IV*, il avait fallu que deux jeunes Français le chantassent à mi-voix à cet orchestre allemand, pendant le tumulte des toasts, de sorte que l'orchestre épelait encore, en exécutant cet air, la leçon qu'il venait de recevoir quelques minutes auparavant. Nous tenons ce fait de la bouche du vicomte Edouard Walsh, qui fut un des professeurs de l'orchestre germanique.

sur un champ de bataille; on aimait, on chantait, on buvait, à cœur plein, à pleine voix, à plein verre; on allait de table en table échanger de chaleureux toasts, et l'on prolongeait à dessein ces scènes émouvantes; le lendemain, on devait partir!

Un certain nombre de Français demeurèrent cependant quelques jours encore à Prague, et y attendirent le retour de la famille royale (1); un plus petit nombre parvinrent jusqu'à Léoben, où MADAME, duchesse de Berry, se trouvait réunie à ses enfants et à sa famille. La police de Vienne refusait obstinément à tous les Français la permission de voyager sur cette route; mais il y avait des obstinations bretonnes capables de tenir tête à toutes les ténacités allemandes, et, si le caractère germa-

(1) Ce fut alors qu'une députation de Bordelais, composée d'hommes distingués appartenant à toutes les classes de la société, fut introduite près du jeune prince. Madame la Dauphine, à qui cette députation présenta d'abord ses hommages, la reçut avec cette bienveillance marquée que le souvenir de Bordeaux excite toujours dans son ame. Elle parla aux personnes dont elle était composée, de Henri de France avec tendresse et sollicitude. « Avez-vous vu votre « ancien duc? » leur demanda-t-elle avec l'accent le plus affectueux. Le duc de Bordeaux répondit au discours du chef de la députation; voici le début de cette réponse: « Dites à vos fidèles « compatriotes que de loin comme de près, mes premiers vœux « seront pour ma patrie; dites-leur que le nom de la ville que j'ai « reçu en naissant, ne cessera jamais d'avoir des droits à mon « attachement. »

nique est plus dur et plus fort, l'esprit français est plus vif et plus subtil. Quelques uns de ceux à qui on refusait des passeports s'en passèrent, et, grâce à la rapidité de leur course, parvinrent à Léoben sans être arrêtés. Habitués depuis trois années à lutter avec la police du juste-milieu, ils n'étaient pas à leur apprentissage de ressources et de ruses pour déconcerter la police allemande, plus sévère qu'ingénieuse. C'est ainsi que deux jeunes Français, se divisant les rôles, entraient, par une belle soirée d'octobre, à Léoben. Un des deux (1), en habit de voyage, était demeuré dans la voiture, dont le postillon avait reçu l'ordre de sonner du cor et de faire beaucoup de bruit pour attirer l'attention, tandis que l'autre (2) se glissait à pied dans la ville, en habit de salon. Le premier savait qu'il allait être arrêté, mais pendant qu'il bataillerait avec la police, le second devait parvenir jusqu'à MADAME, duchesse de Berry, et obtenir par son intervention un permis de séjour. Les choses se passèrent exactement comme les deux voyageurs l'avaient prévu. Celui qui était en voiture fut arrêté, le piéton pénétra sans coup férir dans la ville. Tandis que le premier expliquait, aussi mal que possible, comment il avait

(1) Le comte Alfred Walsh.
(2) Le vicomte Edouard Walsh.

pu se faire qu'un postillon amenât sa voiture de Vienne à Léoben avec un passeport de Vienne à Munich, le second rencontrait le vicomte de Saint-Priest ; le vicomte de Saint-Priest se hâtait d'avertir MADAME, et le roi Charles X, apprenant à table l'embarras des deux royalistes en contravention, leur faisait obtenir, avec l'amnistie du gouvernement autrichien, un permis de vingt-quatre heures de résidence à Léoben.

C'est ainsi qu'ils purent voir le soir Madame la duchesse de Berry, qui, entourée, quelques instants avant, de ses deux enfants, venait de retrouver un peu de bonheur après de si cruelles épreuves. Sa longue captivité lui avait laissé de la pâleur sur le visage, de la tristesse au fond de l'ame ; mais elle se ranima dans la soirée, en entendant redire l'impression qu'avait produite sur les Français son Henri dont elle était fière, et qu'elle retrouvait si tendre et si empressé auprès d'elle, ainsi que sa sœur. Elle parla avec orgueil de ses enfants, avec amour de la France, avec reconnaissance de la Vendée, avec affection de ceux qui l'avaient servie, avec de douloureux regrets de ceux qui étaient morts. Les noms de Cathelineau, Bonrecueil, Trégomain, Bascher, Bonnechose, d'Hanache, de La Roberie, vinrent se placer tristement sur ses lèvres; puis, tout-à-coup, retirant son bras de la console

sur laquelle elle était appuyée : « J'ignore les des « tins futurs de la France, dit-elle, mais je ne sais « qu'une chose que je vous charge de redire à « mes amis et à mes ennemis. Si jamais trois « baïonnettes étrangères se croisent contre la « France pour la partager, j'irai me mettre à « l'encontre et leur présenterai ma poitrine. »

Ainsi parlait Marie-Caroline, et peu à peu l'on s'était groupé autour d'elle. Les Français présents se disaient intérieurement que ce n'était pas une vaine parole, et qu'elle avait déjà fait ses preuves en présence du péril ; peu d'instants auparavant, ils avaient vu d'en bas, au balcon de la croisée, son fils et sa fille l'entourer de leur tendresse et de leurs soins, et tenant chacun une de ses mains qu'ils baisaient, comme s'ils avaient voulu la dédommager de ce qu'elle avait souffert, et Marie-Caroline, touchée jusqu'au fond de l'ame du dévouement de ses amis et des caresses de ses enfants, disait : Il y avait longtemps que je n'avais été aussi heureuse dans la même journée (1) !

Le lendemain de cette soirée, par une froide et triste matinée du mois d'octobre, les deux jeunes voyageurs qui avaient réussi à tromper la police autrichienne, descendaient l'escalier de

(1) Voir le voyage de M. le vicomte Walsh à Prague et à Léoben.

leur auberge pour partir. On entendait la cloche de l'église sonner une messe. Ils rencontrèrent sur le carré une femme qui sortait d'une des pauvres chambres de leur misérable hôtellerie, et qui, vêtue de deuil et enveloppée d'un schall noir jeté à la hâte sur ses épaules, semblait s'empresser de se rendre à l'appel de la prière. Leurs fronts s'inclinèrent profondément, et leurs yeux se mouillèrent. On était au 16 octobre, et c'était Madame la dauphine qui allait entendre une messe des morts pour l'anniversaire de la reine.

Tel fut ce voyage de Prague dont il ne faut point méconnaître le caractère. Malgré la chaleur de sentiments qu'apportèrent, dans cette démarche, ceux qui la firent, ce n'était point la reprise du mouvement de 1832, c'en était la fin. L'action armée avait joué sa chance, et cette chance était demeurée ensevelie sous les ruines du château de la Pénissière et avec les victimes du combat du Chêne. C'était surtout l'imminence de la guerre étrangère qui avait enfanté la guerre civile, parce que les royalistes de l'action armée ne pensaient pas que le Gouvernement fût dans les conditions nécessaires pour résister à une invasion, et qu'ils croyaient avoir un grand service à rendre au pays, en arrêtant l'ennemi sur la frontière devant le drapeau blanc déployé au nom de Henri V. Les évén-



tualités de guerre, en s'éloignant, comme elles s'éloignaient en effet par le dénouement pacifique de la question belge, emportèrent avec elles les éventualités de la guerre civile. L'évènement, cet arbitre qui, s'il n'est pas toujours le plus juste, est toujours le plus fort, avait prononcé contre la régence de Madame la duchesse de Berry et contre l'action armée. On entrait dans une situation nouvelle, situation de patience et de longue attente. Les principes de force ou de faiblesse que la révolution de 1830 portait en elle, allaient se développer au milieu du bruit des faits et de la lutte enflammée des intérêts et des passions, tandis que l'enfance de Henri de France se développerait dans le silence et la solitude de l'exil, jusqu'à ce que ce double développement eût atteint son dernier terme, en mettant une révolution consolidée ou moralement détruite par l'épreuve du temps, en face de l'enfant du 29 septembre devenu homme.

C'était l'instinct secret de cette situation toute d'avenir qui avait amené tant de Français à Prague pour l'époque solennelle du 29 septembre 1833 ; après un échec comme celui auquel avait abouti la prise d'armes de 1832, ils ne voulaient pas qu'on pût croire à leur découragement, à leur défaillance, à leur démission, et ils venaient à Prague renouveler, avec l'exil, leur bail de dévouement



et d'affection pour les années qui allaient suivre. Ce sentiment avait paru dans le discours adressé à Henri de France lors de la scène de Buschtürhad; on n'y parlait que d'avenir. C'était là le vrai sens du voyage de Prague, comme MADEMOISELLE avait donné aux royalistes qui le firent, leur véritable devise pour les temps où ils entraient, en leur rappelant souvent cette légende italienne qu'elle avait adoptée : *Speriamo,* et que tous les pèlerins de Prague firent graver sur un cachet comme un souvenir de leur voyage : *Speriamo, giacchè la speranza sola può sostenerci in vita.* Or, qu'est-ce que l'espérance? un regard détourné du présent et dirigé vers l'avenir.

Cela fut si bien compris en France, que, peu de mois après, lorsque le ministère déféra au jury la relation du voyage de Prague, comme contenant le double délit *d'attaque contre les droits que le roi des Français tient du vœu de la nation, et de provocation à la désobéissance aux lois,* le jury, comprenant, sur les explications de M. de Genoude, qui avait fait insérer cette relation dans la *Gazette de France*, et sur la belle plaidoirie de M. Janvier, que le voyage de Prague ne pouvait

(1) On peut lire ce remarquable procès dans les journaux judiciaires du temps, 25 mars 1834, ou dans la logique de la *Gazette de France*, page 357.



avoir pour effet des actes de renversement et de violence, renvoya les prévenus de la plainte.

« Les actes de conservation d'un principe, « avait dit M. de Genoude dans un remarqua- « ble discours, n'ont rien de contraire à l'intérêt « de la France. Ce n'est point là une agression, « mais une simple manifestation d'opinion. Il y « a plus, cette démarche avait encore un autre « motif : les actes de Rambouillet, enregistrés « aux deux Chambres, étaient regardés comme « nuls par quelques personnes, et l'on prêtait à « Charles X l'intention de revenir sur ces abdi- « cations acquises à la France. Il était important « que nul ne gardât aucun doute à cet égard ; il « n'y a plus de doute aujourd'hui. Si les roya- « listes avaient dit que Henri V pouvait former « un gouvernement, parce qu'il atteignait sa ma- « jorité de quatorze ans, qu'il pouvait défendre « de payer l'impôt et d'obéir au recrutement, « on comprendrait que leur démarche pût in- « quiéter le pouvoir; mais il n'a été dit rien de « pareil. Chez les anciens, il y avait des consuls, « c'est-à-dire des hommes prévoyants dont la vi- « gilance devait s'étendre sans cesse sur la sécu- « rité publique. Au milieu des dangers dont « nous sommes environnés, laissez des hommes « passionnés pour la France voir de loin les pé-



« rils, chercher les moyens de les conjurer, et « préparer un asyle où nous puissions tous échap- « per à la tempête. Si les navigateurs restés « dans le port, se font un devoir de donner aux « navigateurs qui vont en sortir, des renseigne- « ments sur les tempêtes, les pirates et les écueils, « comment trouver étrange que ceux qui ont « médité sur les révolutions politiques de leur « patrie, signalent aux pilotes qui conduisent « le vaisseau de l'Etat, les périls d'une mer fertile « en naufrages, et indiquent de loin, à ceux qui « sont au milieu de la tempête, la terre et le port « où l'on peut aborder ? Cet asyle, ce port, sont « pour nous la constitution qui est l'édifice so- « cial de la patrie, et cette constitution réside « tout entière dans deux principes : l'hérédité de « la couronne, et le consentement de l'impôt « par les contribuables. »

Après que M. de Genoude eut ainsi parlé, on entendit M. Janvier, dont les paroles doivent être d'autant plus soigneusement notées, qu'il n'appartenait pas aux opinions légitimistes, et qu'il devait plus tard tenir une place importante parmi les députés qui représentent à la Chambre les opinions les plus dévouées au nouveau pouvoir. Il avait défendu avec succès plusieurs des jeunes voyageurs de Prague, et avait prouvé, ce sont ses propres



paroles, que « c'était une dérision que de vouloir transformer en conspiration un chevaleresque pèlerinage. » Il partit de là pour établir que « ce serait une monstrueuse et absurde contradiction qu'il fût coupable de raconter ce qu'il n'avait pas été coupable d'accomplir. » Puis, se laissant aller à un de ces mouvements d'enthousiasme et de poésie qui, devant les cours d'assises de l'Ouest, avaient plus d'une fois ému les juges assis sur leurs siéges, en faveur des accusés politiques ses clients :

« Les puissances tombées, s'écria-t-il, ont des « prestiges pour des ames généreuses. Il leur « est difficile surtout de ne pas s'émouvoir pour « l'orphelin découronné en qui les infortunes de « sa famille prennent un si touchant caractère. « L'assassinat et l'exil, voilà les destinées dont « elle lui offre l'exemple. Sa vie commencée sous « les auspices de l'assassinat, est déjà dévouée « aux horreurs de l'exil. Royal enfant, je ne suis « point de ceux qui se sont prosternés avec ido- « lâtrie autour de ton berceau, qui ont mendié, « comme des faveurs, les naïfs bégaiements de « ton enfance, qui tombaient à genoux devant la « grâce qu'on dit dans ton sourire, et la rayon- « nante fierté qu'on dit aussi dans ton regard ; « j'ignore le dévouement des temps antiques, le

« dévouement aux personnes, et pourtant j'é-
« prouve pour toi un charme et presque un res-
« pect douloureux ; car enfin tu es le symbole
« d'un principe qui, pendant des siècles, a été
« cher à la France. C'est par lui qu'elle est de-
« venue la grande nation. Ce principe, inviolé
« depuis Hugues-Capet, s'est personnifié glorieu-
« sement dans Louis-le-Gros, Philippe-Auguste,
« dans saint Louis, Louis XII, François Ier,
« Henri IV, Louis XIV et Louis XVI. Tombé
« aujourd'hui dans un frêle enfant, il te marque
« parmi les hommes d'une mystérieuse consécra-
« tion, qu'on peut renier du bout des lèvres,
« mais qu'on reconnaît dans son cœur. Du reste,
« pourquoi se défendre d'une impression qui
« étonne à la surface du raisonnement, mais qui
« s'explique dans ses profondeurs? La philoso-
« phie de l'histoire, cette science nouvelle pour
« laquelle tous les esprits supérieurs sont en tra-
« vail, place au rang de ses maximes la vocation
« providentielle de certains peuples et de certains
« hommes. Une analogie nécessaire ne tendrait-
« elle pas à admettre la vocation de certaines
« familles chargées, elles aussi, de représenter
« et d'accomplir une idée dans le monde social?
« Nul ne possède le secret de l'avenir, nul ne sait
« ce qu'il réserve au jeune exilé de Buschtirhad,



« et c'est pourquoi tous le prédisent diversement, « suivant leurs haines ou leurs affections, leurs « craintes ou leurs espérances. Tandis que les « uns prédisent à l'enfant-roi la vie aventureuse de « l'héritier des Stuarts, ou la mort mélancolique « du fils de Napoléon, d'autres, dont la fidélité « soutient les espérances, sont accourus vers lui « pour solenniser l'anniversaire de sa virilité royale « et lui ont dit : « Henri, nous te saluons notre « roi ; nous venons de France, ne désespère pas « d'elle, elle ne désespère pas de toi. Henri, tu « règneras sur nous comme tes pères ont régné « sur nos pères ; mais attends, plutôt que de rap- « porter à ta patrie la guerre civile, ses fureurs et « ses désastres, plutôt surtout que de revenir précé- « dé d'un Cosaque dont l'ignoble pique brandirait « insolemment ta couronne déshonorée !....... « Attends, les années ne te manquent point, et « prépare-toi à te rendre digne de ton siècle et « de ton pays ; prépare-toi à résumer toutes les « gloires de tes aïeux sans imiter leurs fautes, « et tu perpétueras la monarchie en la trans- « formant, et la révolution elle-même, dans ce « qu'elle a de vrai, de grand, de beau, accepte- « ra ta légitimité. »

Ainsi se prolongeait le retentissement du voyage de Prague, et les échos de la cour d'assises ren-

voyaient à tous les points de France la voix éloquente d'un des amis les plus éclairés et les plus honorables du nouvel ordre de choses, assignant à ce voyage son véritable caractère. tel que, treize ans plus tard, cette histoire a dû le lui maintenir, sans chercher à exciter les passions politiques, mais en rappelant les émotions du passé.

FIN DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE

QUINZE ANS D'EXIL.

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
Rue Gît-le-Cœur, 8.

HENRI DE FRANCE

OU

HISTOIRE

DES BOURBONS DE LA BRANCHE AINÉE

PENDANT QUINZE ANS D'EXIL

1830—1845

PAR M. ALFRED NETTEMENT

Quindecim annos, grande mortalis
ævi spatium.
(TACITE.)

II.

PARIS

DE SIGNY ET DUBEY, ÉDITEURS
25, RUE GUÉNÉGAUD.

DENTU, LIBRAIRE, Palais-Royal.
LAGNY FRÈRES, LIB. 1, Rue Bourbon-le-Château.

1845

IMPRIMERIE DE A. HENRY,
Rue Gît-le-Cœur, 8.

HENRI DE FRANCE

OU

HISTOIRE

DES BOURBONS DE LA BRANCHE AINÉE

PENDANT QUINZE ANS D'EXIL

1830—1845

PAR M. ALFRED NETTEMENT

Quindecim annos, grande mortalis ævi spatium.
(TACITE.)

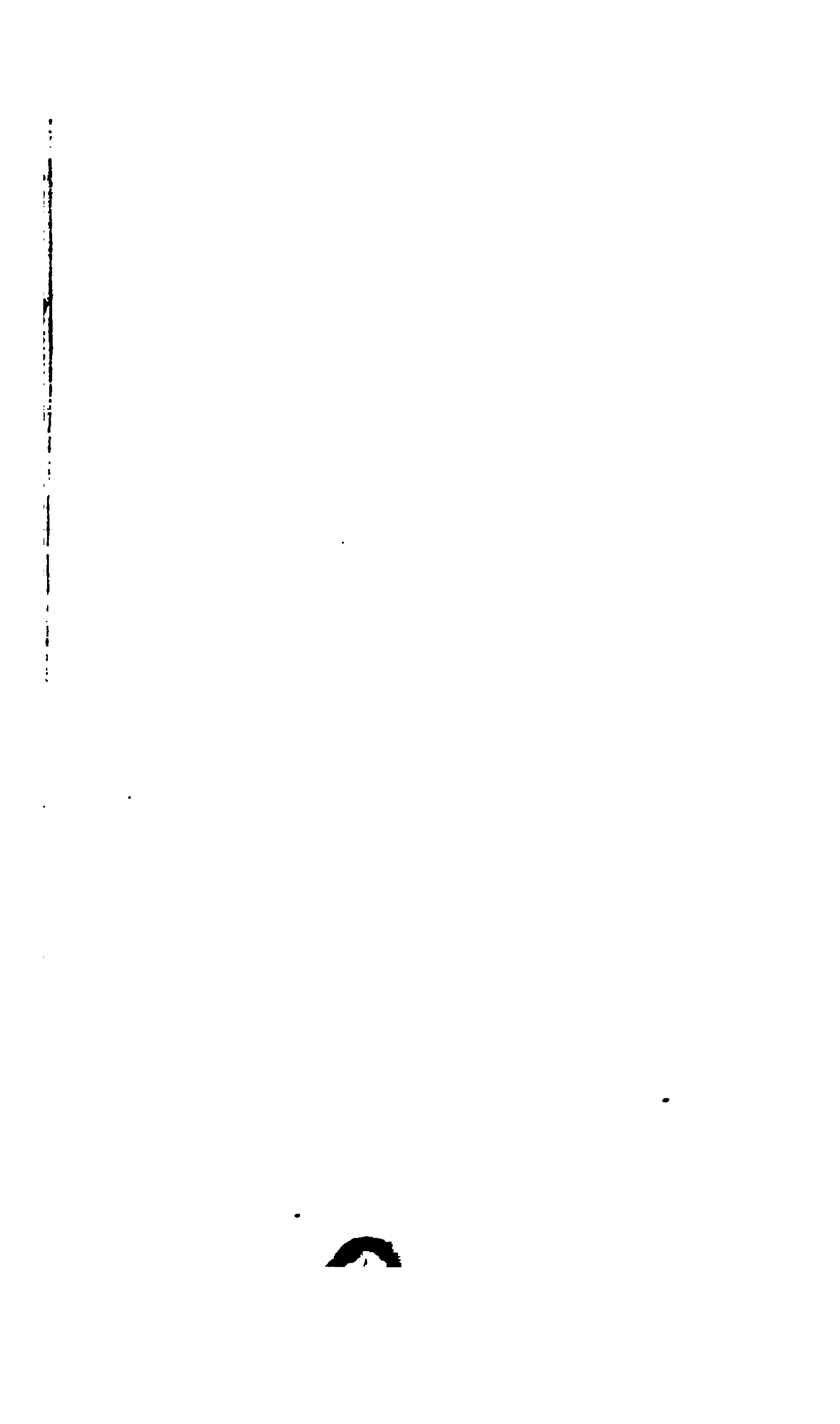
II.

PARIS

DE SIGNY ET DUBEY, ÉDITEURS
25, RUE GUÉNÉGAUD.

DENTU, LIBRAIRE, Palais-Royal. | LAGNY FRÈRES, LIB. 1, Rue Bourbon-le-Château.

1845



I

ÉDUCATION DE HENRI DE FRANCE.

Nous sortons du bruit et du mouvement pour entrer dans des années de silence et de repos. C'est ici le moment de dérouler le tableau de l'éducation de M. le duc de Bordeaux sous les regards des lecteurs ; car, une fois la chance des armes jouée et perdue, cette éducation occupe le présent des Bourbons exilés, et devient pour eux le seul espoir d'avenir. Nous avons préféré, dans cette exposition, l'ordre logique qui réunit et concentre tous les détails qui se rattachent au même sujet, à l'ordre chronologique qui nous eût contraint de les éparpiller dans un grand nombre de pages. Ainsi nous avertissons, une fois pour toutes, que c'est le tableau complet de l'éducation de Henri de France que nous allons retracer, de-

puis le jour où elle commença, jusqu'à celui où M. Frayssinous quitta l'Allemagne, après avoir mis la dernière main à son ouvrage.

Dans son éloge du Dauphin, Thomas, après avoir parlé de son éducation, ajoutait : « Il ne manque à tant d'enseignements que le sceau de l'adversité. » Le sceau de l'adversité ne manqua point à l'éducation de Henri de Bourbon. On avait réussi à préserver son enfance du poison de la flatterie ; mais il y avait une tâche plus difficile, c'était de préserver sa jeunesse de ce dangereux inconvénient de la prospérité. Il semble que la Providence se soit chargée d'y pourvoir, en mettant son éducation sous la protection de l'exil.

Lorsque l'on considère, à ce point de vue, les évènements, on y trouve des consolations imprévues, et l'on commence à moins regretter que les choses n'aient pas tourné autrement en 1830, alors que Charles X offrait, en partant, de laisser son petit-fils dans les mains des hommes qui allaient s'emparer du pouvoir. Supposez un moment, en effet, que Henri de France soit demeuré en 1830, son éducation était livrée aux ministres qui ont conduit d'une manière si déplorable, depuis cette époque, les affaires de notre pays, et qui ont gouverné par l'abandon de tous les principes, au moyen des honteuses pratiques de la corruption. Qui peut

répondre que, placée dans de pareilles mains, son intelligence n'aurait point été faussée, et que les heureuses qualités de son caractère ne seraient pas demeurées impuissantes ? On aurait pu l'empoisonner à l'intellectuel, comme on empoisonna le fils de Louis XVI au physique, et la noble fleur, privée d'air et de soleil, eût langui et se fût asphyxiée dans la mortelle atmosphère des mauvais principes. C'est alors que les ennemis de la monarchie auraient pu triompher à juste titre, et lever le front plus haut que le jour où ils s'emparèrent du Louvre majestueux et des magnifiques Tuileries ; car, cette fois, ils n'auraient pas seulement arboré leur drapeau dans les murailles froides et inanimées d'un palais désert, mais ils auraient implanté dans la tête et le cœur même du petit-fils de Louis XIV leurs principes et leurs idées. En même temps, tout ce qui s'est fait depuis 1830 aurait pu être fait sans lui et en son nom, pendant une longue minorité. C'est en son nom que la Pologne eût été excitée à prendre les armes, puis abandonnée ; l'Italie poussée à l'insurrection, puis délaissée ; la Belgique refusée et sacrifiée ; la fortune de la France mise aux ordres de l'Angleterre. Son exil ne fit peut-être que le dérober au double péril d'une éducation corruptrice et d'une responsabilité fatale.

Nous déroulerons le plan de l'éducation de Henri de France à un triple point de vue et de manière à faire saisir le développement physique, intellectuel et moral du jeune exilé. On l'a représenté longtemps, dans ce pays, comme un enfant maladif, cacochyme, gauche et empêché ; on a répété souvent qu'il avait été emprisonné plutôt que développé par un système d'éducation propre à étouffer l'intelligence la plus large et la plus haute; on a dit enfin qu'il avait été comme endormi dans ces défauts qui font vieillir les princes dans une longue enfance. Le tableau de son éducation jettera des lumières sur ces trois points.

Les bruits tendant à accréditer l'opinion que la santé de M. le duc de Bordeaux était chancelante et qu'il annonçait ne pas devoir atteindre l'âge d'homme, ces bruits, reproduits en diverses circonstances avec tant de persistance, dataient de loin. La branche aînée était encore aux Tuileries, qu'une influence occulte répandait, non-seulement en France, mais en Europe, des rumeurs malveillantes à ce sujet. Lorsque, en 1827, M. Canning fit un voyage à Paris, il était sous l'empire de cette préoccupation ; il croyait M. le duc de Bordeaux atteint d'une maladie scrofuleuse qui laissait peu d'espoir, et il ne cacha pas ses idées sur ce point. Le bruit en vint jusqu'au duc de Ri-



vière, qui, pour mettre le ministre anglais à portée de vérifier le degré d'exactitude du fait, l'invita à passer une soirée aux Tuileries, dans les appartements de M. le duc de Bordeaux. Le gouverneur avait donné pour consigne, à ceux qui habillaient le prince, de ne pas lui mettre de cravate, et de rabattre, aussi bas que possible, le col de sa chemise, pour qu'on pût voir à nu ce cou maculé, disait-on, par les plaies du scrofule. Lorsque M. Canning entra dans le salon et qu'il vint s'asseoir auprès de la table ronde autour de laquelle on se réunissait tous les soirs, soit pour converser, soit pour dessiner des batailles, amusement ordinaire du prince dès son premier âge, il ne put réprimer un mouvement de surprise. La pureté de la carnation et la netteté des lignes l'avaient frappé. Dans l'enfance de Henri de Bourbon, en effet, son physique offrait ce développement nerveux qui est regardé comme le type des bonnes races. Ce caractère de sa constitution se développa dans l'exil. Un jour, en Écosse, Henri et sa sœur, accompagnés de M. Barrande, jouaient dans un champ rempli de *tumulus*, dans lesquels on faisait des fouilles. Ils allaient, venaient, revenaient, roulaient le long de ces petites collines, et le fermier auquel appartenait le champ était là, debout et attentif, qui les contemplait.

M. Barrande lui demanda comment il trouvait les deux enfants. Alors celui-ci, avec ce coup d'œil exercé des *gentlemen farmers* de l'Angleterre, habitué à saisir le caractère de la race, si estimé des Anglais, lui répondit, de l'air d'un homme qui rend justice à un cheval de prix : « La petite princesse est charmante ; mais il y a plus de sang dans le prince. » Cette remarque, toute zoologique qu'elle puisse paraître, était juste en elle-même.

Les exercices auxquels l'enfance et la jeunesse d'Henri furent livrées. perfectionnèrent, sur ce point, l'ouvrage de la nature. Ce fut le baron de Damas qui introduisit dans son éducation la gymnastique, et, dès les premiers moments, le prince y surpassa tous les enfants de son âge. Avant la révolution de 1830, il était si léger à la course qu'il traversait en peu d'instants l'espace d'une demi-lieue, en laissant derrière lui le dévouement essoufflé de ceux qui, moins bons coureurs que bons courtisans, s'évertuaient à lui faire cortège. Plus tard, on le forma à l'exercice du cheval, et, grâce aux soins de M. Ogherty, il devint un écuyer consommé. Il passa par toutes les épreuves du manège, depuis les premiers rudiments de l'équitation jusqu'aux difficultés finales du sauteur en liberté. Bientôt ce fut un jeu pour lui que de sauter la barrière, monté sur un cheval sans selle et

les mains retenues derrière le dos par un bâton passé le long des reins et la jointure des deux bras. On voulut que l'escrime, comme tous les autres exercices du corps, lui devînt familière, et ce fut Bellavoine, l'ancien maître d'armes du régiment des grenadiers à cheval, qui lui donna des leçons. Habitué de bonne heure à nager, il se perfectionna, surtout en Allemagne, dans cet exercice ; sa dernière épreuve fut de se jeter tout habillé dans la Moldau et de la traverser à la nage. Arrivé à l'autre bord, la première parole du jeune prince, parole prononcée avec un accent de triomphe, fut celle-ci : « Maintenant, je pourrai sauver un homme. »

Il devient presque inutile de dire que le jeune prince, doué du physique et du tempérament dont nous avons parlé, livré aux exercices qui viennent d'être énumérés, et y ayant acquis une supériorité remarquable, ne fut jamais ni languissant, ni faible, ni souffreteux. Aussi les maladies chroniques qu'on lui prêta, furent-elles des inventions généreuses de certaines personnes, qui, prenant leurs désirs pour des réalités, affaiblissaient cette vigueur et alitaient cette santé.

Henri de Bourbon ayant obtenu du ciel, à un degré éminent, ce qui faisait l'objet de la seconde

partie du vœu des philosophes de l'antiquité (1), on put, dès l'origine, cultiver sans crainte son intelligence, car on n'avait point à redouter, comme il arrive chez certains enfants maladifs, que la lame usât le fourreau. On eut cependant un premier défaut à vaincre. L'enfant était d'une timidité extrême, et cette timidité, qui n'est qu'un défaut chez un simple particulier, peut devenir un vice chez un prince. Le moyen employé fut décisif : au lieu de faire travailler le royal élève dans l'isolement, on le fit travailler en public. Aux Tuileries, quiconque demandait à assister aux leçons, pair de France, député, fabricant, militaire, magistrat, tous étaient admis. Cette habitude s'élargit encore dans les diverses stations de l'exil : les Français qui visitèrent la famille royale furent successivement invités à assister aux leçons du jeune prince ; tous les étrangers de distinction qui en témoignèrent le désir, reçurent la même invitation : en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, cette règle fut invariablement suivie.

Voici comment M. le marquis de Cubières, qui, pendant un voyage à Prague, assista en janvier 1833 à une de ces leçons, rend compte de ce qu'il vit et de ce qu'il entendit.

(1) Mens sana in corpore sano.

« Nous nous rendîmes dans la salle de travail; « les seules personnes qui s'y trouvaient, étaient « Monseigneur, les deux jeunes de Guiche com-« pagnons de ses études, M. Barrande et moi. « M. Barrande m'invita à prendre un siège, lui-« même s'assit près d'une table, au bout de la-« quelle Monseigneur se plaça sur une chaise. « Comme il semblait disposé à de fréquentes dis-« tractions, son instituteur l'invita, d'un ton sévère « mais calme, à prendre une contenance plus re-« cueillie, et commença à l'interroger, en prenant « le XIIe siècle pour point de départ, et, pour « sujet, l'histoire générale; le jeune prince ra-« conta sommairement, avec les dates précises, « les faits saillants de cette époque en Angleterre, « en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. « Répondant à des questions d'un ordre plus élevé, « il expliqua comment, par quelles alliances, par « quelles lois de succession et de conquêtes, dans « ces différents pays, les couronnes passèrent « d'une famille ou d'une branche à une autre; « quels étaient les intérêts communs ou rivaux « des nations, les causes de guerre, les bases des « traités, les intrigues secrètes et la politique des « Cours. L'enfant royal satisfit presque toujours « aux interrogations de son instituteur, passant « sans le moindre embarras d'un pays à un au-

« tre, de la partie chronologique de l'histoire à
« sa partie raisonnée, se servant en général d'un
« langage simple, clair, concis. Son attention se
« relâchait-elle, laissait-il échapper une seule
« marque d'impatience, quelques mots, un re-
« gard de son instituteur le rappelaient à l'atten-
« tion, à la docilité. Si sa mémoire avait chancelé
« sur un point, si, pour rendre compte d'un évè-
« nement, il s'était servi de termes vagues ou ob-
« scurs, — « Recommencez, Monseigneur, lui
« disait M. Barrande, je n'ai pu bien vous com-
« prendre, traduisez mieux votre pensée. Point
« de verbiage inutile; de l'ordre, des faits, de la
« clarté. » Et le prince reprenait son récit en
« élaguant les détails oiseux, les mots parasites.
« Il semblait peu lui en coûter pour trouver de
« nouveaux tours de phrases, et un autre ordre
« de rédaction. Évidemment ce n'était pas une leçon
« apprise d'avance, peu ou point comprise de l'en-
« fant, qui l'aurait débitée à grands efforts de mé-
« moire. Non, le prince se rend parfaitement
« compte de ce qu'on lui a enseigné, il sait déjà
« beaucoup, et ce qu'il sait, il le sait bien. Je ne
« pouvais revenir de mon étonnement (1). »

Par suite de la publicité de ces leçons, le duc

(1) Cette lettre du marquis de Cubières est datée du mois de janvier 1833. Elle était adressée à M. Mennechet.

de Bordeaux contracta l'habitude, précieuse pour un prince, de travailler, de parler, de penser en public, et indépendamment des circonstances extérieures. Sa timidité, qui avait d'abord inspiré des craintes, disparut; bientôt le concours des témoins, loin de le gêner, l'excita et l'anima, et, comme il ambitionna l'approbation de ses auditeurs, cette publicité fut utile à ses études, au lieu de leur nuire. La même habitude contribua à donner de la spontanéité à son intelligence, et de la facilité à sa parole. Toutes les fois qu'il se rencontra parmi les assistants une personne assez instruite pour interroger le jeune prince, on lui laissa le choix des questions à poser; pour répondre à ces questions imprévues, il fallut donc que Henri de Bourbon s'habituât à réfléchir rapidement et à trouver avec facilité les mots pour exprimer ses pensées. C'était un système chez ceux qui prenaient part à l'éducation du jeune prince, que de dire aux personnes qui les questionnaient sur son aptitude : « Venez, interrogez, et jugez. » Au lieu de le louer, ils le montraient. Le pieux et savant évêque d'Hermopolis, surtout, ne faisait pas d'autre réponse.

Un jour que le comte d'Agout assistait à un de ces examens, on l'invita à poser une question au prince. — « Comment voulez-vous, répliqua-t-il, que j'interroge Monseigneur sur une question prise

au hasard? » Henri, jaloux de mériter l'approbation d'une personne qui venait de France, répondit vivement : « C'est égal, interrogez-moi sur ce que vous voudrez, M. d'Agout. »

Ce sentiment fut encore plus marqué, lors de la visite que M. de Chateaubriand fit à la famille royale en Allemagne, à Prague, en septembre 1833. Une indisposition du prince avait empêché l'illustre écrivain d'assister aux leçons, suspendues pendant plusieurs matinées; M. de Chateaubriand devait repartir le lendemain. Henri de Bourbon, qui voyait échapper avec peine cette occasion de donner une idée favorable de lui à un homme dont il connaissait le beau génie et la haute influence, avait formé à part lui un plan qu'il n'avait communiqué à personne et qu'il exécuta comme il l'avait formé. Le soir, quand on fut au salon, il s'approcha de M. de Chateaubriand, et lui témoigna le chagrin qu'il éprouvait de le voir repartir, sans l'avoir eu pour juge dans une de ses leçons du matin. Puis, il ajouta aussitôt, que, si M. de Chateaubriand voulait l'interroger sur le sujet de ses études à l'instant même, il était prêt à lui répondre. On se retira dans un coin du salon, et l'on improvisa cet examen. Spectacle touchant, pour ceux qui en furent témoins! l'auteur du *Génie du christianisme* interrogeant, au fond d'un

château d'Allemagne, le descendant des rois très-chrétiens. M. de Chateaubriand ne cacha point, en arrivant en France, la satisfaction mêlée de surprise que les réponses du jeune prince lui avaient fait éprouver. « Parmi les enfants extraordinaires que j'ai vus, dit-il, nul ne m'a autant étonné que M. le duc de Bordeaux. »

Quels étaient donc les sujets sur lesquels on interrogeait, dans ces occasions, le jeune prince? Quelles étaient les qualités d'esprit qui se révélaient dans ses réponses?

Depuis le premier jusqu'au dernier jour, on dirigea les études de Henri de Bourbon de manière à lui donner une teinture générale de ce qu'un prince doit seulement connaître, et une intelligence approfondie de ce qu'un prince doit savoir. Deux sciences furent surtout poussées très-loin dans ce cours d'études, l'art militaire et l'histoire.

L'histoire ne lui fut point présentée comme un recueil de faits et un tableau de dates; on l'accoutuma de bonne heure à en tirer des conclusions et à en apprécier l'esprit. Si l'histoire de France fut l'objet principal de ses études, on ne sacrifia point cependant l'histoire des contrées voisines, et on la lui fit étudier au point de vue de la politique française : le cœur en France, l'intelligence par-

tout, telle fut la ligne adoptée dans l'enseignement historique. Pour donner une idée de toutes les connaissances qu'embrasse ce mot, il faut dire que Henri saisit, à travers les différents âges de la monarchie, les destinées des grandes institutions nationales. C'est ainsi que, dans les dernières années de son éducation, il étudia les phases différentes du pouvoir royal, de manière à se faire une idée juste de ce qu'il devait y avoir de fixe dans le fond de cette institution, et de ce qu'il pouvait y avoir de variable dans les accessoires. Les études qu'il fit sur la royauté, on les lui fit faire aussi sur les progrès du tiers-état et la décroissance de la noblesse, qui est encore une des gloires du pays, après avoir été un pouvoir dans l'État; de sorte qu'il put se former sur ce sujet des idées positives et exemptes de toute illusion.

La méthode employée consistait à traiter verbalement ces questions devant le prince, puis à laisser mûrir dans sa tête les idées qu'on y avait mises, et qui devenaient les matériaux de ses propres réflexions. On remarqua, de bonne heure, dans ses réponses, la mémoire du jugement plutôt que celle de l'imagination. Il ne tirait jamais de l'histoire aucune comparaison oratoire, mais il en tirait des analogies politiques. La pente de son intelligence était, dès ses plus jeunes années,



d'aller droit au fait. Louise de Bourbon voltigeant autour des questions avant de s'y poser, ressemblait assez, dans son enfance, au papillon qui butine le suc des fleurs; tandis que Henri, mettant sans hésiter le doigt sur le nœud du problème, rappelait le jeune aiglon qui se précipite sur sa proie. Ce qui lui plaisait dans l'histoire, c'est sa solidité même. On essaya une fois de lui faire retourner une fable, sorte d'amplification oratoire en usage dans les collèges; cette étude lui déplut, et il fallut y renoncer. Cet esprit qui trouvait carrière dans une question historique, se sentait à la gêne dans des travaux qui n'étaient que des jeux.

C'est sans doute pour cela qu'il montra moins de dispositions pour les langues que pour le reste. Cependant on lui enseigna par principes le latin, l'allemand, l'italien et l'anglais. Quoique parlant ces trois dernières langues, il laissait souvent voir quelque répugnance à s'en servir. Quelqu'un lui en ayant fait un jour l'observation, il répondit : « Que voulez-vous ? je pense toujours au français. »

L'auteur latin pour lequel Henri montra de bonne heure la plus vive prédilection, ce fut César. Il était charmé de la clarté et de la précision des *Commentaires*, et il admirait cette luci-

dité de pensée et cette netteté de style qui rendaient toutes les opérations militaires, décrites par cet illustre Romain, compréhensibles pour son jeune lecteur. En allemand, le livre qu'il distingua tout d'abord, fut la *Guerre de Trente ans* de Schiller; Gustave-Adolphe devint, après cette lecture, son héros, et il ne pouvait se lasser d'admirer le récit de la bataille de Lutzen. En anglais, le poème héroïque de *Marmion*, par Walter-Scott, excita son enthousiasme.

Quand il commença à écrire lui-même, les qualités de son style furent la netteté, la fermeté et la concision. Il se servit des mots pour exprimer sa pensée, et non pour l'orner. Il y eut tout d'abord dans son intelligence quelque chose de grave qui le mit en garde contre ces décorations frivoles que les esprits plus brillants que solides étendent, comme des draperies, pour cacher la pauvreté de leurs idées. L'évêque d'Hermopolis, qui eut la plus large et la plus longue influence sur son éducation, puisqu'il demeura auprès du prince depuis sa treizième année jusqu'à sa dix-huitième, avait en littérature les principes les plus justes et les plus sains. A l'époque même où il était près du prince, il écrivait à un ami qui lui avait envoyé un livre de poésie où, à côté de beautés réelles, on trouvait les obscurités et les exagérations

de l'école moderne : « Notre langue, plus qu'une « autre, exige impérieusement une grande net« teté de pensée et d'expression. La clarté est, « dans le discours, ce que la lumière est dans « la nature. »

Nous avons dit quelques mots du penchant de l'enfance de Henri de Bourbon pour l'art militaire : son admiration pour les *Commentaires* de César, la *Guerre de Trente ans* de Schiller, et le *Marmion* de Walter-Scott, a dû faire penser que sa jeunesse hérita des goûts de son enfance et ne fit que les développer. Ce fut aussi ce qui arriva. Lorsqu'il était encore petit enfant, et qu'on voulait lui faire retenir le nom d'une localité, il suffisait de l'enchâsser dans le récit d'une bataille; le soir, il se plaisait, quoiqu'il n'eût encore reçu aucune notion de stratégie, à dessiner ce qu'il avait entendu raconter le matin : la position des deux armées, la place qu'occupait l'infanterie, celle où se tenait la cavalerie, les hauteurs où l'on avait établi les batteries, la réserve qui avait décidé la journée, il n'oubliait rien. Dès que son âge le permit, on satisfit ce penchant naturel du prince, en l'initiant à toutes les parties de l'art militaire. M. le colonel Mounier, ancien élève de l'école Polytechnique, et cousin de ce brave Rubi-

chon qui, dans la dernière année de la lutte de la Péninsule, fut tué en Espagne en combattant sous les drapeaux de Charles V, lui fit suivre un cours de stratégie. Les progrès de l'élève furent rapides sous cet excellent maître. Dans les dernières années de ses études, il démontrait scientifiquement un combat dans son ensemble et dans ses détails, saisissant avec précision et rapidité le faible et le fort d'un ordre de bataille, et la faute décisive d'une campagne.

Il fallait l'entendre, le soir, lorsqu'animant par la parole un de ses dessins de la journée, il commentait, au milieu de la famille royale attentive, la démonstration d'une de ces grandes mêlées qui décident du sort des empires ! Comme il marquait les positions, comme il analysait les forces, comme il appréciait les manœuvres, comme il blâmait les fautes de tactique, comme il devinait les inspirations militaires, comme il était maître de son belliqueux échiquier, comme il en faisait mouvoir toutes les pièces, comme, prenant tout-à-coup la place du général victorieux, il se mettait à la tête du corps qui devait décider de la journée, et précipitait sa marche à travers tous les obstacles, en criant : « En avant ! En avant ! » La duchesse de Berry, encore tout émue, disait,



en se rappelant une de ces soirées : « Sa voix avait une telle expression, que nous étions tous debout et prêts à le suivre. »

Non-seulement on lui fit étudier l'art militaire, mais on lui enseigna l'histoire. Dans une de ses leçons du matin, on lui posa à l'improviste la question suivante : « Tracer les différentes phases de l'organisation militaire en France, en indiquant les circonstances qui ont amené les modifications successives qu'elle a subies. »

Après avoir hésité un moment en face de ce sujet haut et large à effrayer une intelligence d'homme, le jeune prince se mit à l'œuvre, et, au bout d'une heure, il donna écrit de sa main, à un illustre général qui l'interrogeait et qui assistait à son travail, un précis substantiel de l'histoire de l'armée en France. Il distinguait quatre phases principales. Dans la première, époque de la conquête, la nation était une armée dont le roi était le général; l'inconvénient de cette forme, c'est que les révoltes militaires étaient des révolutions. Dans la seconde, l'armée conquérante s'étant partagée une partie du sol, le camp s'appliquait, pour ainsi dire, sur la terre conquise, et l'on voyait naître la féodalité militaire, c'est-à-dire l'organisation de la propriété en fiefs; la terre, prenant la place de la tente, devait, comme elle,

le service de guerre. Les inconvénients de cette forme se faisaient bientôt sentir. Ces tentes qui prenaient racine sur le sol, devenaient peu à peu indépendantes à la faveur des évènements politiques. Les hauts et puissants soldats de cette grande armée de propriétaires avaient trop de force pour avoir de la discipline. Les querelles du camp féodal étaient des guerres civiles, et les infractions à la discipline des révoltes. Ce furent ces inconvénients qui déterminèrent les rois à prendre des compagnies à solde et des capitaines à loyer. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir des dangers qu'entraînait ce remède. Ces compagnies et ces capitaines se vendant au plus offrant, du soir au matin on pouvait ne plus avoir d'armée; en outre, toutes les fois que la paix se concluait, ces compagnies continuaient la guerre pour leur compte, et les défenseurs du pays échangeaient le métier de soldats contre celui de brigands. C'est ce qui conduisit à la formation des armées régulières et nationales.

Nous faisons ici une exposition consciencieuse et exacte de l'éducation de Henri de France, sans rien ajouter à la vérité, sans en rien retrancher. Le sens et la substance de la réponse que nous venons de reproduire, appartiennent au jeune prince qui avait alors seize ans. Si un doute s'é-

levait, nous en appellerions au témoignage d'un illustre général français qui a assisté à cette leçon, et qui a dans les mains le manuscrit rédigé en sa présence par Henri de Bourbon.

On fit marcher concurremment avec ces études, celle des connaissances qui doivent compléter un cours d'éducation combiné de manière à mettre une intelligence au niveau de toutes les lumières du siècle. Il étudiait la grammaire générale, les sciences exactes sous M. Cauchy; on le rendit assez bon géographe pour appliquer toute l'histoire sur la carte, et saisir du même coup d'œil l'humanité dans l'espace et dans le temps. L'histoire naturelle, la botanique, la zoologie, la géologie, vinrent se rattacher comme des branches à l'étude de la géographie; en apprenant à distinguer les circonscriptions de la terre, il fut conduit à apprendre quelle est sa nature, quelles sont les lois qui la régissent, les climats qui règnent dans ses diverses zônes, les productions qu'elles enfantent, et la succession des vicissitudes du globe que nous habitons. Les arts ne furent pas oubliés, et on lui donna, d'après les conseils de Mgr. d'Hermopolis, une teinture de la musique. En un mot, le plan de son éducation fut calqué sur celui de ces fortes éducations princières du

XVIIᵉ siècle, qui faisaient dire à Bossuet du grand Condé : « Sa conversation était un charme, parce qu'il savait parler à chacun selon ses talents, et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux politiques de leurs négociations, mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avaient su découvrir, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce ; à l'artisan de ses inventions, et enfin aux savants de toute sorte de ce qu'ils avaient trouvé de plus merveilleux. »

L'évêque d'Hermopolis, qui eut une si grande part à l'éducation du jeune prince, puisqu'il dirigea ses études de 1833 à 1838, c'est-à-dire pendant les cinq années qui conduisirent Henri de France de l'adolescence à la jeunesse, a lui-même tracé, dans sa correspondance, les grandes lignes du plan qu'il suivit. — « Si l'on croit, écrivait-il « peu de jours avant son départ de Rodez, que je « vais entretenir le jeune prince dans la seule pen« sée qu'il doit régner un jour, on se trompe. Je « veux en faire avant tout un honnête homme, un « chrétien qui puisse et sache supporter la bonne « comme la mauvaise fortune. Je lui dirai : « Il « importe peu que vous soyez roi, Dieu seul en « décidera ; mais ce qui importe, c'est que, si vous



« n'êtes pas sur le trône, chacun voie et sente que « vous êtes digne d'y monter (1). » Tel fut le sens de l'éducation de M. le duc de Bordeaux; du matin au soir, ces paroles résonnèrent à son oreille. Dans une lettre adressée à madame la duchesse de Berry, M. Frayssinous disait encore : « Espérons que ce jeune prince tiendra ce qu'il promet; il y a, dans son ame et dans son esprit, de quoi faire un honnête homme, un chrétien sincère, et un grand prince (2). » Ce fut vers ces trois buts que ne cessa de marcher le vénérable précepteur.

Il ne chercha pas à faire de son élève un théologien, mais il lui donna toutes les raisons qu'il y a d'être chrétien, sans lui cacher aucune des raisons qui ont été alléguées par ceux qui ont voulu empêcher les hommes de l'être. L'obéissance raisonnable, voilà quel fut le mot de l'éducation religieuse du comte de Chambord. Le grand procès entre le catholicisme et le scepticisme fut débattu devant lui, sans vains déguisements, sans réticences trompeuses, et il fut mis à portée de juger de quel côté sont la vérité, la grandeur, les services rendus à l'humanité, aux sociétés, aux individus. Ensuite, on lui rendit la religion aimable par la pu-

(1) *Vie de M. Frayssinous*, par le baron Henrion.
(2) *Idem.*

reté et la mansuétude de sa doctrine, par l'assistance qu'elle prête à l'homme dans la vie, par la sérénité qu'elle verse dans l'esprit, et par les beaux sentiments dont elle remplit le cœur. En venant en Allemagne, l'évêque d'Hermopolis s'était marqué à lui-même un modèle ; ce modèle, c'était l'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon. Le saint évêque emprunta même à l'archevêque de Cambrai plusieurs de ses meilleures inspirations ; c'est ainsi qu'il fit un usage habituel des directions pour la conscience d'un roi (1).

(1) Voici quelques unes de ces directions :

I. « Un roi doit étudier sérieusement ce qu'on nomme le droit des « gens, aussi bien que les lois fondamentales et les coutumes qui « ont force de loi dans le royaume ; il doit savoir ce que c'est « que l'anarchie et ce que c'est que la puissance arbitraire, et ce « que c'est que la royauté réglée par les lois, milieu entre ces « deux extrémités. »

II. « Le bien des peuples ne doit être employé qu'à la vraie « utilité des peuples mêmes, et on doit retrancher, dans un « temps de pauvreté publique, toutes les charges qui ne sont pas « d'une absolue nécessité. »

III. « En ne comptant pour rien dans le choix des hommes la « vertu et les talents, c'est à tout un État que l'on fait une in- « justice irréparable. Le devoir d'un prince est de choisir pour « les premières places les premiers hommes. »

IV. « Chaque nation est obligée à veiller sans cesse pour prévenir « l'excessif agrandissement de chaque voisin, pour sa sûreté pro- « pre. Ainsi chaque prince est en droit et en obligation de prévenir « un accroissement de puissance qui jetterait son peuple dans un « danger prochain de servitude sans ressource. »



L'histoire, dans les dernières années de son éducation, lui fut présentée comme l'enchaînement logique des causes et des conséquences, et on lui montra de quelle manière les mauvais principes amènent toujours des résultats fâcheux. Ce furent surtout la religion, l'histoire et la philosophie, que se réserva l'évêque d'Hermopolis. « M. Trébuquet, un de nos premiers humanistes, « disait le savant évêque dans sa correspondan- « ce, sera chargé de l'éducation littéraire; moi, « je lui enseignerai la sagesse de tous les temps et « de tous les lieux, et le fond de l'homme étant « partout le même, malgré la diversité des climats, « l'éloignement des siècles et les degrés différents « des civilisations (1). »

La littérature lui fut expliquée comme reposant sur des principes permanents, qui ne sont rien moins que les axiômes de la raison humaine, consacrés par l'expérience des âges; et la comparaison des diverses littératures qu'on put faire devant lui, dans les dernières années de ses études, parce qu'il avait acquis, dans les premières,

V. « Un roi ignorant n'est qu'un demi-roi. Son ignorance le met « hors d'état de redresser ce qui est de travers. Son ignorance fait « plus de mal que sa corruption. »

Admirable religion qui commande aux princes tout ce que l'intérêt des peuples leur demande!

(1) *Vie de M. Frayssinous*, par le baron Henrion.

la connaissance de plusieurs langues, fut pour lui la meilleure démonstration de cette vérité. Mais ce fut surtout la littérature française, arrivée à sa perfection au dix-septième siècle, qu'on lui donna pour modèle, et dans laquelle on lui montra une des formes les plus belles de l'esprit humain. Le beau est la splendeur du vrai, le talent est une force qui doit toujours être employée au service de la vérité, tels furent les deux points de vue culminants de son éducation littéraire.

Il est difficile de parler du prince au moral, après avoir parlé de lui au physique et à l'intellectuel, sans tomber dans l'inconvénient que nous espérons avoir évité jusqu'ici, celui de substituer des louanges qui ne disent rien, parce qu'elles peuvent n'exprimer que les préventions favorables de celui qui les donne, aux faits, qui sont moins suspects et qui ne peuvent tromper parce qu'ils ne sont pas sujets à l'erreur. Nous serons donc très-réservés sur ce point, et nous ne dirons que ce qui est évident et ce qui a été mis hors de doute par des actes, ou par des paroles spontanément prononcées par le jeune prince.

Il montra de bonne heure un éloignement réel pour la flatterie, et un juste mépris pour les flatteurs. Son affection pour les caractères les plus francs, comme celui de M. de Chateaubriand, du

général Vincent, M. Barrande, M. La Villate, suffirait pour le prouver ; la manière dont il a toujours accueilli ceux qui ont essayé de le flatter, comme un officier qui faisait des manques de touche au billard pour le laisser gagner, et un jeune homme qui, malgré sa force sur l'escrime, avait le soin de retirer son fleuret quand le prince n'avait pas été assez prompt à la parade, peut donner une indication encore plus précise. Il doit peut-être cette qualité au soin qu'on prit de le faire élever avec plusieurs enfants (1), de manière à ce que son éducation eût les avantages de l'éducation publique, sans en avoir les inconvénients. Son caractère se forma par le frottement de ces caractères, car les condisciples qui partageaient ses études et ses jeux, étaient ses rivaux et non ses complaisants. Un jour que cette indépendance réciproque s'était exprimée par une dispute qui était allée jusqu'aux coups donnés et rendus, Henri qui, n'ayant pas eu le dernier, avait d'abord marqué de la colère, finit par dire : « Auguste est un bon camarade, il frappe bien. »

L'amour de la vérité provient à la fois chez Henri de France de la rectitude de l'esprit et de la pureté du cœur. Nous ne croyons pas nécessaire de dire

(1) Les fils du duc de Guiche, et celui du comte de Cossé-Brissac.

que le sentiment de l'avarice, ce vice lâche et bas, qui est une honte dans ce haut rang, lui fut toujours inconnu : il est né d'une race qui croit perdre tout ce qu'elle ne donne pas. Dès sa plus tendre enfance, il avait ce penchant ; le roi Charles X lui escomptait en argent les bons qu'il recevait de ses maîtres, et il habillait des vieillards avec cette rente qu'il réclamait avec insistance, dès qu'il l'avait gagnée. Son vénérable aïeul était obligé de désintéresser ce terrible créancier de huit ans, qui n'accordait ni trêve ni merci à son auguste débiteur, quand il s'agissait de ses pauvres. Le jeune homme conserva, les pauvres le savent, les inclinations de l'enfant.

A cette générosité, si naturelle chez les princes qu'il ne faut point les louer de ne pas avoir laissé souiller leur ame par les ordures de l'avarice, comme dit Bossuet, Henri de France joignit, de bonne heure, ce noble sentiment qu'on peut désigner par le beau nom d'humanité, en prenant cette expression dans son sens le plus large et le plus élevé. Peu de temps après que son éducation fut terminée, il arriva un jour, qu'étant à la promenade par un temps affreux, il rencontra, dans les environs de Kirchberg, le cercueil d'un pauvre, qu'un prêtre conduisait à sa dernière demeure, sans qu'un seul parent, un seul ami accompagnât sa



dépouille mortelle. Henri de France, qui était accompagné du comte de Montbel, se mit à la suite du convoi du pauvre, le suivit malgré la pluie qui tombait par torrents, s'agenouilla sur les bords de sa fosse, avec ce respect profond de l'humanité que le christianisme peut seul donner, et ne se retira que lorsque la dernière pelletée de terre fut tombée sur ce corps, qui avait contenu une ame capable de connaître et d'aimer Dieu.

On peut dire de l'amour de la gloire ce que nous avons dit de la générosité : c'est un sentiment si naturel aux princes et surtout aux princes de la maison de Bourbon, qu'il est presque inutile de dire qu'on le trouve dans le cœur de Henri de France. Dans l'avant-dernière année de son éducation, un jour qu'on parlait devant lui de Charles V allant se placer sous la tente de Zumalacarréguy : « Eh! bien, s'écria-t-il en redressant la tête, dira-t-on encore que les rois s'en vont? » Vers la même époque, sa mère lui avait envoyé un album in-folio, représentant les dernières campagnes d'Afrique; M. le duc d'Orléans y était représenté en uniforme de lieutenant-général, à la tête des troupes. Henri le montra avec un sentiment de jalousie aux personnes qui l'entouraient dans le salon de Kirchberg : « Qu'il est heureux de commander des Français sur un champ de ba-

taille! » leur dit-il. Quant au patriotisme, il était encore en Écosse et n'avait encore que douze ans, lorsque ayant entendu chanter la romance de M. de Chateaubriand, il demanda sur-le-champ qu'on lui fît un cachet avec cette devise : *Mon pays sera mes amours.* Plus tard, il adopta, pour maxime de conduite, cette phrase que tout le monde connaît : *Tout pour la France et par la France.*

Amour de la vérité, horreur de la flatterie, sens droit, cœur droit, humanité, amour de la gloire, patriotisme, telles étaient donc les principales qualités de cœur et d'esprit qui reluisaient dans Henri de France, à la fin de l'éducation dont nous venons de crayonner le tableau.

II

DES HOMMES QUI PRIRENT PART A L'ÉDUCATION

DE HENRI DE FRANCE.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'exposé du plan suivi dans l'éducation de M. le duc de Bordeaux, pour indiquer les différentes personnes qui furent appelées auprès de lui pendant le cours de cette éducation. Il est cependant utile de rechercher leurs noms, et de rappeler quelques uns de leurs précédents. Si l'influence des lieux est grande sur les jeunes esprits, celle des hommes est plus puissante encore.

La première personne à laquelle le roi avait songé pour lui confier la direction de l'éducation

de M. le duc de Bordeaux, avait été le duc Mathieu de Montmorency; la mort l'ayant frappé avant qu'il entrât en fonctions, Charles X désigna le duc de Rivière, auquel succéda, avant la révolution de 1830, le baron de Damas, qui remplit honorablement les fonctions de gouverneur jusqu'en 1833.

A cette époque, Monseigneur l'évêque d'Hermopolis vint prendre la direction de l'éducation de M. le duc de Bordeaux, et la conserva jusqu'au terme de ses études, c'est-à-dire jusqu'en 1838. Il est assez remarquable que celui qui avait tant contribué, au commencement de ce siècle, à ramener la jeunesse française à la religion de saint Louis, en dissipant les préventions et en éclairant les confusions, ait été appelé à remplir auprès du petit-fils de saint Louis, les fonctions que remplirent jadis Bossuet et Fénelon.

Il n'est pas sans intérêt d'entrer à ce sujet dans quelques détails peu connus ou oubliés. Les deux jésuites que Charles X avait appelés à Prague après le départ de M. Barrande, qui s'était retiré à cause d'un conflit de direction, n'avaient fait qu'y passer; le vieux roi, pour imposer silence aux préventions qui s'élevaient de toutes parts, résolut de confier l'éducation de son petit-fils au général de Latour-Maubourg et à M. Frayssinous. L'évêque d'Hermopolis avait une grande sagesse dans



les idées, de la modération dans le caractère, de la fermeté sans raideur. Les souvenirs qu'il avait laissés dans la chaire catholique, les services rendus aux générations contemporaines, cette expérience que donne la vieillesse, tout le désignait au choix du roi. Le 22 août 1833, il reçut à Rodez le message qui l'invitait à être précepteur du prince. Le roi Charles X lui disait dans une lettre autographe, que « ce n'était pas seulement une invi« tation, mais un ordre, et qu'il comptait sur lui « comme sur son serviteur le plus dévoué. » M. Frayssinous hésita : ce n'étaient point l'état fâcheux de sa santé ébranlée, un nouveau climat auquel il fallait se faire, un voyage de trois cents lieues, une nouvelle vie à laquelle il fallait se prêter dans un âge si avancé, qui causaient son hésitation; un motif plus élevé le tenait en suspens. « J'avais, » dit-il dans des notes manuscrites trouvées à sa mort, « un si profond sentiment de mon « incapacité pour une mission si importante et « si difficile, que la première question à examiner « me parut être celle de savoir si je pouvais ac« cepter en conscience. » Il se rendit à Paris pour y chercher des conseils auprès des esprits les plus élevés et des cœurs les plus droits qui étaient au nombre de ses amis. Leur avis fut unanime, il fallait partir. M. Frayssinous écrivit à l'abbé Tré-

buquet, son ami, et un de nos humanistes les plus distingués, la lettre suivante : « Mon cher ami, la « providence s'explique. Jusqu'ici votre destinée « est liée à la mienne, comme la mienne à la « vôtre. J'ai eu le temps d'examiner, de peser et « de faire peser le pour et le contre; je pars. « Je suis appelé d'une manière si extraordinaire « et si inattendue, je suis si pressé par l'opinion la « plus respectable d'aller en avant, que je me « livre : seul, je ne puis rien; avec vous, je me « sens capable de tout. Considérez la grandeur « de l'œuvre. » M. Trébuquet se rendit à l'appel de l'évêque d'Hermopolis, et le rejoignit à Prague.

Le premier acte que fit M. Frayssinous en arrivant, fut de refuser toute espèce d'honoraires. C'était un devoir qu'il voulait remplir et non une position avantageuse qu'il était venu chercher. Dans le temps où nous sommes, et en face de la scène politique que nous avons sous les yeux et sur laquelle les actions n'ont qu'un seul mobile, l'intérêt, n'est-ce pas quelque chose de beau et de touchant que ce roi dépossédé et banni, qui n'envoie pas des invitations, mais qui donne des ordres à ses serviteurs, et que cet évêque cassé par la vieillesse et la maladie, qui ne considère pas un moment les dangers du climat, la longueur de la route, les fatigues, mais qui recule



à la pensée de son incapacité à remplir une si grande tâche, et qui, dès que ses amis l'ont rassuré à ce sujet, part pour l'Allemagne, en mettant pour seule condition que son dévouement sera gratuit? Voilà les vertus françaises, voilà la France avec sa noblesse, sa générosité, son désintéressement. Pourquoi faut-il l'aller chercher en exil?

Comme la famille royale attachait un grand prix à ce qu'il y eût toujours un militaire auprès de M. le duc de Bordeaux, elle appela successivement, pendant le préceptorat de M. Frayssinous, plusieurs officiers dont les noms suivent.

M. le général de Latour-Maubourg fut désigné le premier, on l'a vu ; mais l'état fâcheux de sa santé ruinée par les fatigues de la guerre et les glorieuses blessures dont il était couvert, comme un drapeau vivant troué par les balles des ennemis de la France, l'empêchèrent, à son grand regret, de déférer au vœu de la famille royale. Ce choix prouva du moins quel était l'esprit qu'on voulait faire présider à l'éducation du jeune prince : aide-de-camp de Kléber, puis colonel à l'armée d'Égypte, blessé à la tête en défendant Alexandrie contre les Anglais, général de brigade à Austerlitz, et, après avoir fait les campagnes de Prusse et de Pologne, et avoir été blessé à Diepen, général de



division à la bataille d'Heidelberg, où il se couvrit de gloire, et blessé grièvement à la bataille de Friedland ; plus tard, en 1808, ayant en Espagne le commandement général de la cavalerie de l'armée du Midi, et se signalant à Cuença, à Santa-Marthe et à Villalba, au siége de Badajoz et à la bataille de Gebora ; si profondément respecté du reste à cause de son caractère qui rehaussait son courage, qu'au milieu de cette guerre acharnée il voyageait sans escorte ; en 1812, en Russie, où il fit des prodiges de valeur à Mojaïsk, puis à Dresde et à Leipsick, témoins de ses derniers faits d'armes : tel était l'homme que les Bourbons de la branche aînée avaient choisi pour le placer auprès de Henri de France, tel était le général de Latour-Maubourg. Ce fut à cette bataille de Leipsick qu'il eut une jambe emportée par un boulet de canon. Son valet de chambre, arrivant au moment où son maître venait d'être frappé, se livrait au désespoir. « Qu'as-tu donc à pleurer? lui dit le général Latour-Maubourg ; tu n'auras plus qu'une botte à cirer. »

M. de Latour-Maubourg ne pouvant se rendre à Prague, M. le général d'Hautpoul, son second aux Invalides et son ami, l'y remplaça. Ancien élève de l'école Polytechnique, M. d'Hautpoul entra au service à l'époque du camp de Boulo-



gne; il commandait l'artillerie à Wagram, c'était lui qui dirigeait la batterie infernale qui contribua puissamment au gain de la bataille d'Austerlitz.

Après M. d'Hautpoul, le roi Charles X appela M. de Bouillé, qui avait rempli avec beaucoup de distinction les fonctions de gouverneur de la Martinique; le général de Saint-Chamans, ancien colonel de l'Empire, et M. de Brissac, se succédèrent auprès du prince, dans les derniers mois du préceptorat de Monseigneur l'évêque d'Hermopolis. Ainsi, l'on peut dire que l'armée française eut toujours, auprès du petit-fils de Louis XIV, de glorieux représentants.

L'éducation de M. le duc de Bordeaux fut, on le voit, partagée entre deux grandes directions d'études, celle de M. Barrande, qui se prolongea jusque dans les derniers mois de 1833, c'est-à-dire tant que M. le baron de Damas conserva les fonctions de gouverneur; celle de M. Frayssinous, qui remplit les cinq années suivantes, et ne se termina qu'avec l'éducation du jeune prince. Dans le temps fort court qui s'écoula entre le départ de M. Barrande et l'appel fait à M. Frayssinous, deux jésuites avaient été attachés à l'éducation du prince, mais ils n'y restèrent qu'un mois; le cri d'alarme qui retentit en France parmi les royalistes qui craignaient le parti que les adver-

saires de la maison de Bourbon pourraient tirer de la présence de deux membres d'un ordre impopulaire dans notre pays, fut entendu, et le roi Charles X comprit le mot plein de justesse de l'empereur d'Autriche: « Il n'y a pas de bourgeois allemand qui ne pût faire élever ses enfants par les jésuites; l'empereur d'Autriche le pourrait aussi sans inconvénient, mais le roi de France ne le peut pas. »

Parmi les principaux professeurs qui prirent part à cette éducation sans être gouverneurs ni précepteurs, il faut donc citer en première ligne M. Barrande, qui, pendant la première période, réunit dans ses mains toutes les branches de l'enseignement, ce qui lui permit d'imprimer aux études du prince une unité d'impulsion précieuse. M. Barrande avait alors de trente à trente-cinq ans; c'était un homme de la génération nouvelle, élève distingué de l'école Polytechnique, d'un caractère ferme et sévère.

Quand il se retira, c'est-à-dire à la fin de 1833, il fut remplacé, pour toutes les études relatives à l'art militaire, par le colonel Mounier, qui avait à peu près le même âge, et qui avait servi avec distinction dans l'artillerie, après être également sorti de l'école Polytechnique.

M. Cauchy, membre de l'Institut de France, et



l'un des mathématiciens les plus distingués de l'Europe, vint, à la même époque, coopérer à l'éducation de M. le duc de Bordeaux.

M. de Montbel, ancien maire de Toulouse et ancien ministre de la Restauration, qui ne quitta point la famille royale dans ses divers exils, et qui avait joui d'une juste réputation comme administrateur, initia le royal élève à toutes les connaissances qui se rattachent à l'économie politique, quand l'âge du jeune prince permit de lui faire commencer cette étude; et lorsque son éducation proprement dite fut amenée à son terme, il continua à l'aider de ses conseils.

Parmi les personnes attachées au prince pendant son enfance, il faut citer M. La Villate, qui avait servi dans les grenadiers de la garde royale, à l'époque de la Restauration. C'était un brave et loyal officier, ce qu'on appelle en style militaire un grognard. Le prince lui montra, de bonne heure, une vive affection; si M. La Villatte n'eut point part à son éducation proprement dite, puisqu'il ne lui enseigna aucune branche des connaissances humaines, il exerça une action réelle sur son caractère, en lui faisant aimer la vérité dite hautement et quelquefois rudement, sans apprêt et sans art. Il existe une action de la vie de M. La Villatte qu'il est utile de raconter, parce

qu'elle fait connaître l'homme pour lequel l'enfance de M. le duc de Bordeaux éprouva un goût et un attrait dont sa jeunesse devait hériter. Le brave officier dont il est ici question, avait les cheveux entièrement blancs, quoiqu'il eût cinquante-cinq ans à peine au moment de la révolution de 1830. Ce n'était point l'âge qui avait ainsi blanchi sa tête ; il n'avait encore que seize ans lorsqu'il éprouva une grande révolution qui produisit ce changement en lui. On était en 93, et le père du jeune La Villatte avait été condamné à mort ; celui-ci mit tout en œuvre pour le sauver. Après avoir pénétré à prix d'or dans la geôle, il eut une longue lutte à soutenir pour déterminer le prisonnier à s'échapper sous ses vêtemens, et à le laisser prendre sa place. Vaincu par ses larmes et par ses instances, le père consentit enfin à profiter de ce noble dévouement, et partit avec la confiance que le tribunal révolutionnaire reculerait devant l'idée de faire monter à l'échafaud, sous les traits du jeune La Villate, la piété filiale elle-même. Quoiqu'on s'exposât à calomnier le tribunal révolutionnaire en le jugeant capable de pitié, le père de M. La Villate ne fut pas trompé dans son espoir ; on sursit du moins à l'exécution, et le 9 thermidor ayant amené la chute de Robespierre, la réaction qui suivit ouvrit la pri-



son et rendit le jeune La Villate à sa famille. Mais les émotions poignantes de cette nuit terrible, pendant laquelle il avait lutté contre les refus de son père, afin de le décider à devenir libre à sa place, et à lui laisser la sienne dans une prison et au pied d'un échafaud, avaient fait blanchir, en une nuit, ses cheveux, et ces heures d'angoisses et d'anxiété pendant lesquelles on vit des siècles, avaient ainsi marqué d'une manière indélébile, sur son front, la trace de leur passage.

Quand le cours des études de M. le duc de Bordeaux fut terminé, et que l'évêque d'Hermopolis le quitta, le duc de Lévis vint occuper, auprès du jeune prince, la première place. Le duc de Lévis appartenait à la génération qui est actuellement dans toute la force de la vie. Fils d'un homme célèbre par son esprit, et qui fit élever son fils au lycée Bonaparte, le duc de Lévis avait servi activement dans l'armée; il avait fait, en qualité de chef de bataillon, la campagne d'Espagne sous la Restauration, et il avait pris part, avec distinction, comme colonel du 54e, à la campagne de Morée.

En racontant aussi exactement que possible l'éducation de Henri de France, nous n'avons pu apprécier l'influence morale qu'exerça naturellement, sur cette éducation, la position toute particulière dans laquelle il se trouvait. Il faut se rap-

peler que, pendant que ses maîtres l'initiaient aux connaissances humaines, il assistait aux évènements contemporains qui, à mesure qu'il grandissait, devenaient pour lui le plus haut des enseignements. A côté du cours d'histoire qu'on lui faisait suivre, il y avait un autre cours d'histoire dont chaque année tournait la page vivante, et dans lequel il avait Dieu lui-même pour instituteur et pour maître. Sans qu'il fût responsable de rien, tout l'instruisait et le servait, même les fautes qu'avaient commises ses devanciers, même les revers qu'avaient essuyés ses amis. Sa mère, en levant l'étendard de la guerre en Vendée, ne réussit point à vaincre, il est vrai; mais, quelque jugement qu'on porte de sa tentative, elle réussit, par l'intrépidité qu'elle déploie, à arracher de la bouche même de ses adversaires, l'aveu qu'elle a du sang de Henri IV dans les veines, et qu'elle a dû communiquer, à l'enfant du 29 septembre, ce sang belliqueux, aussi vif et aussi généreux que lorsqu'il faisait battre le cœur du vainqueur d'Arques et d'Ivry. En outre, il recueille de cette entreprise un avantage : c'est que la bataille de Culloden de la maison de Bourbon est livrée avant qu'il ait atteint l'âge d'homme. Ainsi il se trouve averti qu'il y a quelque chose en dehors de la force des armes, et de plus fort que les armes, qui rend toutes les

tentatives militaires inutiles, quand la combinaison qu'on veut réaliser par les faits n'est pas d'avance acceptée par les esprits. Il apprend, par les obstacles que le parti royaliste rencontre en France, toute la puissance que l'esprit de liberté et d'égalité exerce dans ce pays, et la nécessité absolue de compter avec cet esprit. Il apprend en même temps, par les fautes de ceux qui gouvernent la France, fautes souvent inévitables dans la position donnée, toute la valeur du principe que la révolution de 1830 a cru devoir exiler. Ce n'est pas lui qui est responsable des luttes sanglantes de la République, des impossibilités du gouvernement parlementaire, des fautes du gouvernement personnel, de la corruption des hommes, de la confusion des choses, de l'anarchie des esprits, de l'immolation des intérêts nationaux à l'alliance anglaise. Mais toutes les phases de cette crise lui révèlent la puissance des principes une fois posés, et la faiblesse des hommes pour les combattre : chaque déception de ceux qui essaient de marcher au rebours des principes, instruit son exil; chacune des défaillances dont il est le lointain spectateur, vient porter la lumière dans son entendement. C'est ainsi qu'il apprend deux grandes choses, la première avec douleur, la seconde avec orgueil : ce que c'est qu'une révolution en France

lorsqu'elle amène au pouvoir des hommes qui veulent à la fois gouverner en dehors du principe qu'ils renversent et de celui qu'ils proclament, en recourant à la politique des habiletés et des expédients, et ce que c'est que la France de moins en Europe.

Si cette éducation, qui se poursuit loin de la France, ne l'empêche point de la connaître, elle ne l'empêche pas non plus de l'aimer. N'est-il pas le fils de Caroline de Bourbon, qui disait, en 1832, à M. Berryer : « J'emporterai mon fils dans les « montagnes de la Calabre, plutôt que de le voir « revenir en France dans les bras de l'étranger. » N'est-il pas le digne fils de ce duc de Berry qui, dans ses derniers moments, au lieu de regretter la couronne, murmurait à voix basse : « Il est bien triste de mourir de la main d'un Français. »

N'est-il pas élevé auprès de la fille de Louis XVI, au cœur de laquelle l'amour de la France est si naturel qu'il a résisté à tous les malheurs, de la fille de Louis XVI qui s'agenouille tous les jours sur les reliques du roi martyr, son père, afin de prier pour la terre où il mourut et qu'elle ne peut cesser d'aimer? Lui-même, encore enfant, n'a-t-il pas pris pour devise le refrain mélancolique de la chanson d'un exilé, composé par le génie de Chateaubriand sur la terre étrangère? N'a-t-il pas éludé

la dureté de la loi d'exil, en emportant son pays dans son cœur et dans sa pensée? La France ne-fut elle pas l'objet de ses méditations les plus intimes et de ses plus chers entretiens, pendant les années de son éducation, avec ceux qui l'entouraient comme avec ceux qui venaient le visiter; car il ne fut pas donné à l'herbe de croître sur les routes de son exil, grâce au dévouement de ceux qui vinrent parler au banni de la France, et qui revinrent parler à la France du banni? Pieux et touchants pèlerinages de la fidélité, qui entretinrent comme un flux et un reflux du pays à l'exil et de l'exil au pays, et firent, pour ainsi parler, respirer, chaque année, à Henri de Bourbon l'air de la France !

TROIS ANNÉES DE SÉJOUR A PRAGUE.

1833 — 1836

I

TROIS ANNÉES DE SÉJOUR A PRAGUE.

Le séjour de la famille royale à Prague dura trois ans et demi, et ces trois années s'écoulèrent d'une manière à la fois triste et paisible. Les progrès de l'éducation de Henri de France, l'arrivée des Français qui, comme le duc de Clermont-Tonnerre, le général d'Hautpoul, le général de Saint-Chamans, venaient chaque année visiter les Bourbons dans leur exil, la marche des évènements politiques qu'on semblait diriger d'un commun accord, en Europe, de manière à éteindre toutes les questions, voilà en substance quel était l'objet des préoccupations des princes exilés et de leurs entretiens habituels.

Tâchons de donner, d'après un serviteur des

Bourbons exilés (1), une idée de la vie qu'ils menaient au Hradshin.

Charles X, quoique dans un âge avancé, avait conservé une santé vigoureuse et quelques uns des avantages personnels qui avaient prêté tant d'attraits à sa jeunesse. L'ensemble de sa physionomie offrait un beau caractère, son regard et son sourire avaient quelque chose de bienveillant et de doux. Sa mise était soignée sans être recherchée : il portait ordinairement un simple habit bleu. Depuis qu'il était sorti de France, il avait renoncé à ces décorations brillantes, insignes de la puissance, qui conviennent peu à l'adversité et à l'exil. Ses habitudes étaient régulières. A neuf heures et demie, il entendait la messe, à dix heures la famille royale se réunissait dans son appartement; et les Français qui partageaient son exil s'asseyaient à la même table. Le déjeuner ne durait guère qu'un quart d'heure; on restait réuni jusqu'à onze heures dans le salon du roi. Après s'être entretenu pendant quelque temps avec un de ses serviteurs, le plus souvent avec le duc de Blacas, Charles X demeurait seul, lisait les journaux français; puis, quelquefois il écrivait, plus souvent il lisait des livres d'histoire,

(1) M. le comte de Montbel, aux intéressants écrits duquel nous avons fait de nombreux emprunts dans cette partie de notre ouvrage.



qui, en lui offrant le spectacle des vicissitudes du passé, l'aidaient, disait-il, à supporter les épreuves du présent. Quand le temps le permettait, il sortait seul à pied et faisait des promenades assez longues dans les environs; ces promenades solitaires alarmaient ses enfants, mais le roi n'aimait pas à être suivi; les habitants de Prague qui le reconnaissaient, se découvraient la tête sur son passage. Quelquefois il sortait avec Madame la dauphine. A quatre heures et demie, le roi et sa famille allaient assister à la prière du peuple et au salut. Hors de Prague, le vieux roi très-chrétien, se plaisait à se placer dans les mêmes bancs que le reste des fidèles, et à être confondu avec les plus humbles et les plus petits. A cinq heures et demie, la famille royale se rendait dans l'appartement de Charles X; bientôt après on servait un dîner abondant mais simple; le roi et les princes se montraient peu recherchés dans tout ce qui tenait à la vie matérielle.

Après le repas, on suivait le roi dans son salon. Madame la dauphine s'asseyait entourée de MADEMOISELLE et des dames; elles causaient en travaillant, le plus souvent pour les pauvres. Charles X, qui demeurait habituellement debout, se promenait en s'entretenant des évènements du jour ou des souvenirs du passé. C'était le moment où

le roi recevait les Français qui arrivaient à Prague pour visiter son exil ; presque toujours il mettait la conversation sur la France, et il aimait à interroger les personnes qui l'avaient récemment quittée, sur la situation du pays qu'il n'avait pas cessé d'aimer. Jamais dans les paroles du roi, on ne voyait percer un sentiment de rancune ou de colère contre ceux dont il avait à se plaindre. Si quelqu'un venait à s'exprimer avec trop de vivacité sur la famille d'Orléans, il éprouvait une contrainte visible. — « A Dieu seul, disait-il quelquefois dans ces occasions, il appartient de lire dans la conscience des hommes. Qui de nous d'ailleurs est exempt de fautes ? Nous aurons tous un compte à rendre devant le tribunal de Dieu, et mon espoir à moi-même se fonde sur la conscience d'avoir fait à la famille d'Orléans tout le bien que j'ai pu, et de n'avoir pas trouvé dans mon cœur, depuis 1830, une seule pensée de vengeance, un seul sentiment de haine contre elle. »

A huit heures, le roi faisait un rob de whist avec M. le dauphin : il était fort habile à ce jeu, et se laissait aller à quelques mouvements d'impatience, quand on y commettait des fautes, mais, un moment après, il témoignait ses regrets au partner qu'il avait repris de sa négligence. Pendant le jeu, Madame la dauphine invitait les



hommes à s'asseoir autour de sa table, et la conversation devenait plus générale et plus animée. A huit heures et demie, Henri de France et MADEMOISELLE se retiraient après avoir embrassé leur grand-père. Dès que la partie de whist était terminée, le dauphin prenait congé du roi en baisant respectueusement sa main, et Madame la dauphine se retirait aussi.

Alors le roi, qui restait debout, faisait asseoir les femmes. Quand il était sous le poids de quelque préoccupation douloureuse, ce qui n'arrivait que trop souvent, on le voyait se promener silencieusement autour du salon, enseveli dans ses réflexions ; puis, tout-à-coup, il revenait à lui comme un homme qui sort d'un rêve pénible, et allait offrir aux dames ses excuses sur ce qu'il appelait son impolitesse involontaire. Pendant un quart d'heure encore, il s'entretenait avec ses serviteurs, et presque toujours la conversation roulait sur la France ; après quoi il congédiait tout le monde, en disant souvent avec un sourire mélancolique : « Adieu, mes amis, encore un jour de passé ! » La journée était finie. M. de Blacas le suivait dans sa chambre pour l'entretenir de ses affaires et de ses correspondances ; et bientôt après le roi se mettait au lit, et tout rentrait dans le silence au Hradshin.



Ces affaires étaient surtout des affaires de charité. Charles X, lorsqu'il était sur le trône, regardait sa liste civile comme le patrimoine des pauvres, et disait souvent au baron de la Bouillerie, qui tenait beaucoup au paiement de la liste civile par douzième, afin d'arrêter la générosité du roi : « La Bouillerie, j'ai tout donné, il ne me reste pas même une pièce de vingt francs, et cependant il y a de pauvres gens qui souffrent. Prêtez-moi de votre argent pour les secourir, je vous le rendrai le mois prochain. » Charles X, à Prague, avait conservé ses habitudes aumônières, et il prenait sur son nécessaire de quoi donner avec noblesse et générosité.

Ainsi se passaient les journées à Prague : quelques voyages de Madame la dauphine avec Mademoiselle à Vienne, où elle était reçue avec cette déférence et ce respect que la famille impériale se plaisait à témoigner à la petite-fille de la grande Marie-Thérèse, dont les vertus et les malheurs sont montés aussi haut que la gloire de son aïeule; une ou deux visites aux eaux de Tœplitz ou de Carlsbad, nécessaires à la santé du roi Charles X et à celle de la fille de Louis XVI, que tant d'épreuves avaient altérée; telles étaient à peu près les seules diversions qui venaient varier la vie monotone de l'exil. Le roi, pendant le temps de son séjour à

Prague, reçut une visite qui le toucha profondément : ce fut celle du vieux roi de Saxe, qui vint le voir avec toute sa famille, et lui témoigna une affection et une reconnaissance pour les services rendus autrefois à la Saxe par Louis XVIII, qui était restée à l'épreuve du malheur et du temps. Ajoutons que, trois ou quatre fois chaque année, Charles X se rendait aux chasses auxquelles l'invitaient, avec un respectueux empressement, les princes de Rohan, de Schwartzemberg, de Fustemberg et quelques autres seigneurs bohêmes.

M. le duc de Bordeaux faisait aussi, de temps à autre, des excursions plus fréquentes mais moins longues. Il parcourait les environs de Prague ; et, à la fin de l'année 1835, au commencement de l'année 1836 surtout, il fit, sous la direction de M. Mounier, l'étude des champs de bataille qui entourent cette ville si souvent assiégée. Au commencement de cette dernière année, M. Mounier expliquait au prince les positions et les mouvements des deux armées autrichienne et prussienne dans la grande bataille qu'elles se livrèrent au dix-huitième siècle ; en entendant l'historien militaire rappeler, sur le lieu même où cette action avait eu lieu, le trait de ce maréchal qui, pour effacer une prévention défavorable du grand Frédéric, et prouver qu'il ne méritait pas les reproches que

le roi lui avait adressés, s'élança au plus fort de la mêlée et mourut glorieusement en enlevant plusieurs drapeaux, M. le duc de Bordeaux s'écria : « C'est une belle mort que celle-là. »

Parmi les visiteurs qui arrivèrent aux Bourbons pendant leur séjour à Prague, il en est un dont le nom et la présence causèrent une vive émotion au jeune prince ; c'était M. Berryer. La renommée avait fait retentir, de l'autre côté du Rhin, le bruit de la grande parole du célèbre orateur, et M. le duc de Bordeaux désirait vivement qu'il emportât de lui une impression favorable en France. Une indisposition assez grave ayant forcé M. Berryer de s'aliter en arrivant, il ne vit qu'un petit nombre de fois le prince qui, lorsque le voyageur français fut au moment de quitter Prague, lui exprima, en lui serrant affectueusement la main, le chagrin que lui avait fait éprouver sa maladie, et sa reconnaissance pour les services qu'il rendait aux intérêts de la France si éloquemment défendue. — « Je regrette que vous nous quittiez, « ajouta-t-il, mais je ne dois pas vous retenir. Je « comprends le bonheur qu'on éprouve à aller « revoir son pays. Adieu ! Je désire que vous « partiez content de moi, et que vous puissiez le « dire à vos amis. » Le jeune prince était ému, et M. Berryer, dont le talent doit ses plus be ll

inspirations à une vive sensibilité, ne l'était pas moins. Il répondit au duc de Bordeaux qu'il était heureux de son voyage, heureux de l'avoir entendu, heureux de l'avoir vu et de l'avoir étudié. « Je ne vous flatte point, je ne vous flatterai « jamais : écoutez les leçons du malheur, l'ad- « versité est un bon maître ; » tel fut le sens des adieux de l'illustre orateur. Tel était aussi à peu près le sens des paroles de tous les Français qui venaient à Prague. Il semblait que chacun sentit que la flatterie adressée au dernier espoir de la race de Louis XIV, dans l'exil, eût été un crime, et chacun appliquait cette parole que Bossuet avait prise pour texte du premier sermon qu'il prononça devant Anne d'Autriche pendant la minorité de Louis XIV : « *Depositum custodi*, gardez le dépôt. »

Les Français qui venaient à Prague étaient, comme on l'a dit, appelés tous à assister aux leçons de M. le duc de Bordeaux, et ils se plaisaient à raconter au retour ces détails qui, sans valeur pour les indifférents, touchent les cœurs dévoués qui aiment à suivre dans leur vie intérieure les objets de leurs affections. En entrant dans le cabinet d'études du jeune prince, ils avaient trouvé le vénérable évêque d'Hermopolis assis sur un canapé fort simple, et développant les leçons de

l'histoire. Tout respirait dans l'appartement la même simplicité et la même modestie. Tout près de l'endroit où se tenaient le précepteur et l'élève, un meuble en bois de platane, destiné à renfermer les cartes géographiques, puis quelques tableaux d'une assez bonne exécution : La *Madona della Vecchia,* une gravure d'Overbech, *laissez venir à moi les petits enfants.* A gauche une espèce de faisceau d'armes, un sabre envoyé par l'école Polytechnique, des pistolets offerts par quelques amis de France, un glaive antique, le sabre du dey d'Alger porté à Holy-Rood par M. le comte Charles de Bourmont, et, au-dessus du trophée, un drapeau blanc, celui que le jeune prince, alors enfant, portait dans ses exercices militaires. De l'autre côté, une commode en noyer surmontée d'une tablette à rayons, qui contenait les ouvrages de sciences, un bureau en acajou sur lequel on voyait les livres de piété. Entrait-on dans la chambre à coucher, un petit lit modeste, sans ornement, sans rideau, et comme plaqué contre la muraille; au-dessus un tableau représentant Jésus et Madeleine, un autre qui rappelait une scène de 1832 en Vendée, à laquelle se rattachait le souvenir du dévouement maternel de Madame la duchesse de Berry; à droite une toilette en bois d'aulne, et aussi simple par la forme que par la matière, était

placée sous une glace, la seule qu'il y eût dans l'appartement. Du côté opposé, deux cordons de sonnette en tapisserie, ouvrage et présent de Madame la Dauphine. Enfin, près du poêle qui chauffait l'appartement, deux cadres, l'un renfermant le portrait de M. le duc de Berry, l'autre celui de MADAME.

Dans les derniers temps que M. le duc de Bordeaux demeura à Goritz, il éprouva une douleur bien vive. Il avait auprès de lui un vieil officier auquel il était très-attaché; Colas était un ancien soldat de l'Empire qui avait gagné sa croix comme son premier grade, sur le champ de bataille. Après avoir si souvent échappé à la mort en parcourant l'Europe les armes à la main, il vint, — la destinée offre souvent de ces contrastes, — mourir exilé, avec les Bourbons de la branche aînée, aux lieux où il avait combattu dans les rangs des armées de la Révolution et de l'Empire. Pendant ces journées de souffrances qui sont comme le dernier combat de l'homme contre la douleur, le prince vint souvent s'asseoir au chevet du mourant; il voulut surtout assister à cette scène douloureuse mais sublime, où l'on voit la religion, cette mère qui, pendant le travail de la mort, nous enfante à la vie, recevoir dans ses bras celui pour lequel les hommes ne peuvent plus rien, et le bénir

encore une fois, avant d'envoyer le corps qui se dissout à la terre d'où il vient, et l'ame à Dieu. Un éclair de joie passa sur les traits du malade qui avait conservé toute sa présence d'esprit dans cet instant suprême. Il remercia le prêtre, puis le prince, et dit à voix basse « que ses derniers instants n'étaient pas sans consolation, puisqu'il recevait la visite de son roi en même temps que celle de son Dieu. » Henri était debout au chevet de son lit, auprès duquel il s'était agenouillé pendant la cérémonie; le petit-fils de saint Louis contempla quelques moments le vieux soldat d'Austerlitz, avec un regard rempli d'une bienveillance attristée par la pensée qu'il touchait à son heure dernière; puis, se retournant vers les témoins de cette scène : « Voyez, leur disait-il, Colas qui a fait toutes les guerres de la révolution, qui a assisté à tant de journées mémorables, et dont l'ame est toujours restée croyante et fidèle, Colas meurt avec la résignation d'un chrétien et le courage d'un brave. » Colas mourut en effet quelques instants après; exemple humble et touchant des vertus militaires unies aux vertus religieuses, comme au temps où Bayard mourant se signait devant la garde de son épée; une de ces fidélités que l'Empire légua à la monarchie, en échange sans doute de tant de fiers courages que



la monarchie avait prêtés à l'Empire, et qui lui demeurèrent fidèles jusqu'à ce qu'il les eût dégagés de leur serment, comme le loyal et intrépide marquis de Latour-Maubourg.

De toutes les années d'exil, celles qui coulèrent les moins amères pour les Bourbons de la branche aînée, furent peut-être celles qu'ils passèrent à Prague. Le climat convenait à la santé du roi Charles X, et il trouvait dans le Dauphin, son fils, une parfaite conformité d'humeur, et un empressement filial à lui complaire. La communauté de leurs malheurs et de leurs sentiments, et l'on peut dire l'identité de leurs souvenirs, car le roi Charles X, marié très-jeune, n'avait que dix-huit ans de plus que son fils, établissaient entre ces deux princes une affection mutuelle dont les liens se resserraient avec les années. M. le Dauphin était, de tous les fils, le plus obéissant et le plus respectueux; la volonté paternelle et royale avait pour lui quelque chose de sacré. Il avait tout sacrifié à cette considération, dans les derniers moments de la monarchie à Rambouillet; mais cependant il attachait un grand prix à rectifier les idées qu'on avait accréditées en France contre sa personne; et, quand l'occasion s'offrit à lui, ou du moins parut s'offrir de prouver à ses ennemis que les sentiments de la

piété filiale n'avaient pas altéré dans son cœur les autres vertus de sa race, il s'empressa de la saisir. Ce fut l'entrée du roi Charles V en Espagne qui lui fournit cette occasion. Le duc d'Angoulême ne se contenta point d'aider les efforts de don Carlos, en se dépouillant d'une partie de sa fortune, et de remplir ainsi, autant qu'il était en lui, une mission qu'on négligeait ailleurs, celle de maintenir la loi salique en Espagne, et d'assurer, par le maintien de la loi salique, l'exclusion donnée de fait à tous les intérêts anti-français, qui, au moyen d'un mariage, pouvaient, si la couronne tombait en quenouille, aspirer à s'emparer de l'influence dans la Péninsule. Le fils de Charles X voulut faire quelque chose de plus; il se souvint du temps, le plus heureux peut-être de sa vie si cruellement éprouvée, de celui où il entrait en Espagne à la tête de cent mille Français pour rétablir Ferdinand VII sur son trône, et il écrivit à don Carlos :

« Ce n'est plus le temps où j'ai pu arriver à la « tête d'une armée française, pour défendre « l'ordre social contre les factions qui oppri- « maient le vœu du peuple espagnol. Je demande « à Votre Majesté de servir dans son armée, « comme volontaire ; je serai seul, mais j'appor- « terai ma bonne volonté et la ferme intention « d'y combattre au nombre des soldats les plus

« dévoués de Votre Majesté, pour le maintien de « la loi de Philippe V. Descendant de Louis XIV « comme vous, je remplirai mon devoir, et je « m'efforcerai de donner l'exemple. »

Quelque temps après, le prince reçut à Vienne, par le comte d'Alcudia, la réponse de Charles V. Il était profondément reconnaissant de l'offre de son royal parent, mais une grave considération l'empêchait de l'accepter : il appréhendait que la présence de M. le duc d'Angoulême en Espagne, ne servît de prétexte à une intervention de la part du Cabinet du Palais-Royal, et qu'ainsi le généreux projet de M. le duc d'Angoulême ne devînt fatal à la cause carliste, au lieu de lui être utile. Ce refus attrista M. le Dauphin, qui voyait ainsi s'éloigner l'occasion de rendre un service à la politique permanente de la France, et de forcer en même temps dans leur dernier retranchement les opinions qui lui étaient hostiles dans notre pays. Il se résigna encore une fois, et acceptant cette nouvelle épreuve, il ne fit point connaître la lettre qu'il avait écrite au roi Charles V, et continua à l'aider secrètement de sa bourse, puisqu'il ne pouvait l'aider ostensiblement de son épée.

On était entré dans l'année 1836, et, quoique le roi Charles X aimât beaucoup le séjour de Prague où il était entouré d'un respect universel,

il songeait déjà depuis quelque temps à quitter cette résidence. Sans doute le château de Hradschin lui avait été offert avec une hospitalité remplie d'empressement et de bienveillance, mais cependant ce palais ne lui avait été proposé que temporairement, et il craignait d'abuser de l'hospitalité de l'empereur. La mort de François II et l'avènement de Ferdinand Ier augmentaient ses craintes; il appréhendait que le nouvel empereur ne fût gêné par sa présence, pendant le couronnement dont on faisait les préparatifs, et qu'il ne différât, pour ne pas le troubler au Hradschin, un voyage nécessaire. On chercha en vain dans les environs de Prague une résidence que la famille royale pût acheter ou louer, et quand on fut convaincu de l'impossibilité de rien trouver de convenable, Charles X s'arrêta à l'idée d'aller habiter Goritz. La réputation qu'ont en Allemagne la beauté de son site, la salubrité du climat, l'excellence de ses eaux, contribuèrent à déterminer le roi à choisir cette position intermédiaire qui tient en même temps à l'Allemagne et à l'Italie; la pensée que parmi ses serviteurs, quelques uns des plus âgés verraient leur santé s'améliorer dans une contrée dont le climat est plus chaud que celui de la Bohême, acheva de décider le roi. Mais il ne pouvait se défendre, en quittant Prague,



d'une profonde tristesse partagée par Madame la Dauphine. Après une vie si cruellement agitée, le frère et la fille de Louis XVI auraient voulu du moins trouver quelque stabilité dans leur exil.

Vers le mois de mai de l'année 1836, on loua au comte de Coronini le château de Graffenberg, situé à l'une des extrémités de la ville de Goritz, sur un terrain élevé qui la domine. Le roi devait l'habiter avec Henri de France; l'hôtel du comte Strasoldo devait recevoir Monsieur le Dauphin, Madame la Dauphine et MADEMOISELLE, quelques maisons avaient été disposées pour les personnes de la suite, car ce château et cet hôtel n'avaient que des proportions fort restreintes. Il fut arrêté qu'après un séjour de quelques semaines aux eaux de Tœplitz, on irait s'établir dans cette nouvelle résidence. Ce fut au moment où l'on faisait les préparatifs pour le couronnement de l'empereur, que le roi Charles X quitta Prague; ces pompes de la puissance s'accordaient mal avec le cours ordinaire de ses pensées et attristaient encore son exil, en lui rappelant ces royales cérémonies de Reims qui semblaient lui promettre un règne aussi long que sa vie.

Avant le départ du roi, l'archevêque, le comte de Mennsdorf, commandant militaire de la Bohême, le général prince de Windischgratz, et plu-

sieurs autres personnages considérables, vinrent lui exprimer les regrets profonds que leur inspirait la résolution qu'il avait prise, et lui témoigner l'affliction qu'en ressentait la population tout entière. Le roi fut touché de cette démarche; ne pouvant renoncer à la munificence des rois très-chrétiens, même au sein de la pénurie de l'exil, il avait fait présent à la cathédrale d'un magnifique ostensoir en vermeil, qu'il avait fait venir de France, et qui rappellera aux générations qui viendront après celle-ci, la présence du roi de France exilé, qui venait, chaque jour, prier pour son pays, dans cette église étrangère.

Le roi partit à huit heures du matin; les deux jeunes princes l'avaient précédé, et Madame la Dauphine, qui avait l'intention de se rendre aux eaux de Carlsbad, ne devait partir que le lendemain. Quand il fallut quitter les appartements qui ont vue sur la Moldau, le pont chargé de statues qui joint ses deux rives, Prague avec ses dômes, ses tours, ses flèches gothiques, et tous ces vieux monuments qui font ressortir, par un contraste plein de riches harmonies, la végétation vigoureuse de la hauteur crénelée du Laurenzberg, le roi s'arrêta un moment comme pour faire ses adieux à cette magnifique perspective, dans les profondeurs de laquelle ses regards s'é-

taient si souvent promenés. — « Voilà, dit-il, une des plus belles situations que j'aie jamais vues : ce spectacle était pour moi une véritable jouissance ; nous quittons ce château sans bien savoir où nous allons, à peu près comme les patriarches qui ignoraient où ils planteraient leurs tentes... Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! »

Madame la Dauphine avait voulu accompagner le roi jusqu'à sa voiture, pour qu'il se crût moins seul en quittant une ville qu'elle aimait. Quand on descendit les premières marches de l'escalier, on vit qu'un grand nombre de personnes de tous les rangs attendaient le roi. Les pauvres habitants de Prague, surtout, étaient venus pour adresser leurs derniers remerciements à leur bienfaiteur; car la charité, cette vertu à la fois chrétienne et royale, avait suivi les Bourbons de la branche aînée sur la terre étrangère, et ces bannis oubliaient d'essuyer leurs propres larmes pour essuyer celles qu'on versait autour d'eux. — « Nous prions le ciel de ramener Votre Majesté, » disaient ces bonnes gens. Ils disaient vrai ; car, dans les derniers temps, des neuvaines avaient été faites dans les églises pour demander à Dieu que Charles X ne quittât point la ville, et l'archevêque ne se lassait point de répéter : « Qui pourrait remplacer, pour ce peuple, l'exemple de toutes

les vertus donné ici par le roi et sa famille? Leur présence seule était faite pour attirer sur nous les bénédictions du ciel. »

Cette scène émut le roi, et lui rappela son départ d'Édimbourg. Pour éviter de tristes et d'inutiles émotions, il renonça à traverser Prague, et, descendant sur le champ de manœuvres, il passa la Moldau sur un pont militaire dont, quelques jours auparavant, le général Hauer avait expliqué le mécanisme à M. le duc de Bordeaux : c'était un système de chevalet à l'aide duquel on exerçait depuis quelque temps les troupes à passer les rivières. Quand le roi fut sur la rive opposée, il voulut contempler encore un moment le Hradschin qui s'étendait sous ses yeux, dominé par la cathédrale qui s'élève dans une de ses cours, et par ses hautes et nombreuses tourelles; il embrassa, d'un long et triste regard, la ville qui est comme assise sur les bords de la Moldau ; puis bientôt, cette perspective s'effaça dans le lointain, et il sembla au roi qu'il commençait un nouvel exil. — « Il y a juste trois ans et sept mois qu'à pareil jour j'arrivai à Prague! » dit-il avec un sentiment marqué de tristesse et de mélancolie. Retombant dans le silence, il demeura, pendant quelques instants, livré à ses tristes réflexions. Ce ne fut que plus loin qu'il reprit un peu de



gaieté, pour dire à M. de Montbel qui était seul dans la voiture où le roi était monté avec M. le Dauphin : « Savez-vous, Montbel, que vous cumulez à vous seul les charges de premier gentilhomme de la chambre, de capitaine des gardes, et de premier écuyer ? Je ne vous avais jamais jugé ambitieux à ce point. »

C'était une chose assez touchante que ce vieux roi de France tombé, raillant ainsi lui-même le petit état de son exil.

II

TŒPLITZ, BUDWEISS ET KIRCHBERG.

Le roi se rendait à Tœplitz où il devait prendre les eaux; dans ses voyages précédents, il avait remarqué le zèle et l'empressement du concierge de la maison qu'il habitait dans cette ville, et qui se nommait Henrich. Le roi en avait gardé un bon souvenir, et en approchant de la ville des eaux et des congrès, après avoir traversé l'Elbe et la place forte de Théresienstadt, il parlait avec intérêt du fidèle Henrich à M. le Dauphin, et se promettait de demander de ses nouvelles en arrivant; car la famille royale avait appris à Prague que sa santé était altérée. Ce fut la première question de Charles X en descendant de voiture : « Où donc est Henrich ? » demanda-t-il. — « Il est mort depuis hier matin, » répondit d'un air consterné le duc de Bordeaux, qui était venu pour em-

brasser son grand-père. Charles X et son fils furent affligés de cet évènement, et firent pour la veuve et les enfants du pauvre Henrich ce qu'ils auraient voulu faire pour lui-même. Cette nouvelle de mort frappa tristement le roi à son arrivée ; il y a quelquefois de ces avertissements qui, comme le doigt du prêtre qui grave la croix des tombeaux avec un peu de cendres sur nos fronts, murmurent à notre oreille : « Souviens-toi ! »

Plusieurs Français arrivés presqu'en même temps que le roi à Tœplitz, lui en rendaient le séjour agréable. On remarquait parmi eux le général Arthur de La Bourdonnaye, le comte d'Autichamp et le général Clouet. On parla de la France, des souvenirs du passé, de la campagne d'Espagne en 1823, de la conquête d'Alger si glorieuse et si rapide; ces conversations plaisaient au roi, et les eaux de Tœplitz produisaient un effet favorable sur sa santé, lorsqu'il fut tout-à-coup troublé par une nouvelle alarmante : Madame la Dauphine, qui s'était rendue à Carlsbad, y était tombée tout-à-coup sérieusement malade. Le Dauphin quitta Tœplitz pour courir auprès d'elle; Charles X, aussi inquiet qu'affligé, lui envoya M. Bougon. Le mal céda bientôt, mais la princesse dut aller continuer à Ischll sa convalescence commencée; elle emmena avec elle MADEMOISELLE.

Une visite de la grande-duchesse de Toscane donna quelques distractions au roi, et il accueillit avec empressement la demande que lui fit le nouveau roi de Saxe, de consentir à ce que M. le duc de Bordeaux se rendît à Dresde et au château de Pilnitz. Le jeune prince réussit fort bien à cette cour, ce qui fut très-agréable à son aïeul.

Cependant le fond de ses idées était triste, et la contrariété qu'il éprouvait d'être obligé de quitter Tœplitz sans savoir où il trouverait un asyle, contribuait à assombrir ses pensée. Il ne pouvait, en effet, prolonger son séjour dans cette ville, parce que le roi de Prusse qui allait arriver, devait occuper la maison où il était lui-même descendu; et, d'un autre côté, il n'eût pas été prudent de se rendre à Goritz, parce que le choléra, venu d'Italie, se répandant avec rapidité jusqu'aux extrémités de la Transylvanie, ravageait Laybach, que la famille de don Carlos avait été obligée de quitter, Trieste, Udine et toute la contrée qui s'étend entre Saltzbourg et Goritz. On n'eût pu sans imprudence parcourir cette ligne; le roi, en quittant Tœplitz, s'arrêta donc à Budweiss, dans une pauvre auberge où la place manquait pour tant de voyageurs. A peine y était-on installé, que M. le duc de Bordeaux tomba grièvement malade, avec tous les symptômes d'une fièvre nerveuse et cérébrale,

épidémie qui régnait à cette époque dans ces localités. Les alarmes et les angoisses de Charles X furent extrêmes, comme sa tendresse pour son petit-fils, et c'était un spectacle à déchirer le cœur, que de voir ce vieux roi très-chrétien, avec son fils, assis dans une petite chambre d'une pauvre auberge allemande, auprès du lit de douleur du jeune homme en qui reposaient ses dernières joies et ses dernières espérances, et demandant à Dieu s'il n'avait prolongé sa carrière au-delà des bornes de la vie de tous les rois ses prédécesseurs, que pour lui réserver la douleur immense d'ensevelir, avec cette belle et verte jeunesse, tout ce qui restait en France de la race de Louis XIV. Des estafettes allèrent porter l'inquiétante nouvelle à Ischll, où se trouvaient Madame la Dauphine et MADEMOISELLE; elles accoururent éperdues de douleur et de crainte. Quand elles arrivèrent, le danger avait disparu; les secours de l'art et la force de la nature, qui se soulagea elle-même par une abondante hémorrhagie, avaient sauvé le prince. Mais sa convalescence fut longue, et la crise avait été si violente, que, longtemps après, il demeura faible, et ne recouvra que plusieurs mois plus tard les fraîches couleurs de sa jeunesse, remplacées par une pâleur inaccoutumée.

C'est alors que le duc de Blacas, voyant la famille



royale tristement rassemblée dans cette pauvre auberge où tout manquait, où le vieux roi était obligé de renoncer à toutes ses habitudes, nécessité si pénible à son âge, et où le jeune prince malade était logé dans une chambre peu saine et où le manque d'air et de lumière arrêtait les progrès de sa convalescence, fit les plus grands efforts pour trouver une habitation plus convenable. Il apprit que le comte d'Orsay avait l'intention de vendre une terre à quelques postes de Budweiss. Au bout d'un petit nombre d'heures, le duc de Blacas en devenait propriétaire, au bout de quelques jours les Bourbons exilés entraient dans le château de Kirchberg, rapidement meublé.

Le château de Kirchberg, situé à une journée de Vienne, s'élève dans un site agréable, et les grandes terrasses de granit qui l'entourent, donnent quelque chose de monumental et d'imposant à son aspect. Le contraste de cette résidence avec l'auberge étroite et malsaine que la famille royale venait de quitter, relevait les agréments de cette nouvelle demeure, commode sans être très-vaste, et entourée de jardins et d'un parc qui offraient une promenade agréable, agrandie par les forêts voisines. Le roi, à Kirchberg, monta tous les jours à cheval avec M. le Dauphin, et ses excursions se prolongeaient pendant plusieurs heures. Charles X

jouissait surtout de l'heureuse influence que le séjour de Kirchberg exerçait sur la convalescence de son petit-fils, qui faisait chaque jour des progrès rapides. La force lui revenait, et la couleur de la santé reparaissait sur son visage; sa taille, qui avait pris beaucoup de développement, annonçait qu'il venait de faire une maladie de croissance. C'était un bonheur pour le roi que de faire remarquer la beauté de son petit-fils et la noblesse de sa physionomie. Le frère et la sœur jetaient, par la gaieté de leur âge, des teintes douces et riantes sur le fond sombre et triste de la vie du vieux roi; on eût dit voir deux de ces charmantes fleurs qui tapissent les ruines imposantes des vieux monuments, et mêlent leurs grâces fraîches, naturelles et nouvellement épanouies, à la majesté des souvenirs.

Quelques Français vinrent animer par leur présence les journées de Kirchberg. Le baron d'Haussez, ancien ministre de France, y arriva après un long voyage en Transylvanie; bientôt après vinrent M. Berryer et M. de Vaufreland, ancien secrétaire-général du ministère de la justice, accompagné de sa famille. Charles X se plut á s'entretenir longtemps avec le grand orateur. Les sujets de conversation ne manquaient pas: c'était l'époque où le nouveau Gouvernement, après avoir échappé aux crises des insurrections grâce au

concours de la garde nationale qui, craignant pour la sécurité des intérêts matériels, sauvait, en les défendant, le pouvoir établi, se trouva exposé à un danger plus terrible, par cela seul qu'il avait quelque chose d'individuel. La révolution de 1830 avait surexcité toutes les passions et mis en mouvement toutes les idées : au lieu d'ouvrir une carrière aux uns, un horizon aux autres, on entreprit d'inaugurer un sytème de compression au-dedans, de concession au-dehors, et d'enterrer sous ses pieds le foudre qu'on avait soi-même allumé. Il était impossible qu'il n'y eût pas souvent de dangereuses explosions. Elles eurent tantôt un caractère général, alors ce furent des insurrections ; tantôt un caractère individuel, alors ce furent des tentatives d'assassinat contre Louis-Philippe. Les courtisans et les ministres qui, avec une intention qui n'avait rien d'hostile au nouveau pouvoir, ne cessaient de répéter que le système suivi était le système personnel du prince, le désignaient, sans s'en douter, au pistolet de ces fanatiques qu'on trouve dans tous les temps et qui, dans leur sombre enthousiasme pour leurs idées, se transforment, comme le disait M. de Portalis, en juges souverains des autorités et des lois, et exécutent leurs propres arrêts au moyen de l'assassinat devenu un titre à l'admiration, selon les expressions employées à



cette époque par Louis-Philippe lui-même. Plus on répétait que tout le système reposait sur un homme, plus on rendait la position de cet homme dangereuse; car chaque meurtrier pouvait se croire maître de la situation, pourvu qu'il eût le coup d'œil juste et le bras sûr. Charles X, en parlant de ces tentatives meurtrières, déplora cette tendance fatale qui semblait entraîner l'époque vers le crime, et cette disposition à amnistier le meurtrier pourvu qu'il fût sans crainte et sans remords. « Malheur à ceux qui ameutent et déchaînent les mauvaises passions! disait le roi; ce sont des bêtes féroces qui dévorent le bras qui les a démuselées. »

On différait de jour en jour le départ pour Goritz. Le Gouvernement autrichien insistait pour qu'on ne se mît pas en route tant que le choléra régnerait à Laybach, Udine et Trieste, où il faisait d'affreux ravages; et on proposait même à Charles X de retourner à Prague, après la cérémonie du couronnement. Mais plus tard on apprit que le fléau avait cessé sur toute la ligne, au souffle du Bora, vent impétueux qui l'avait dissipé en renouvelant l'atmosphère; et comme les nouvelles les plus sûres le montraient s'avançant vers Kirchberg, il parut sage de quitter cette résidence menacée, pour aller s'établir dans un séjour dont la salubrité était incontestée. Une autre

considération contribua à déterminer le roi : la famille royale était commodément établie à Kirchberg, il est vrai, mais, par suite de la disposition des appartements, les gens de son service eussent été exposés aux rigueurs du froid dans un pays où la saison d'hiver est très-dure. Le départ fut résolu; il eut quelque chose de triste; Charles X ne pouvait cacher le profond sentiment de mélancolie contre lequel il luttait en vain. Les inquiétudes et les ennuis dont il avait été assiégé depuis son départ de Prague, et qui n'avaient cessé qu'à Kirchberg, la maladie de Madame la dauphine, celle du duc de Bordeaux, plusieurs nouvelles de morts qui lui étaient arrivées dans ces derniers temps, celle du vieux roi de Saxe surtout, qui était à peu près son contemporain, tous ces faits réunis avaient laissé je ne sais quel sombre voile sur ses pensées, quel vague pressentiment dans son cœur.

M. le dauphin et Madame la dauphine partirent les premiers; le roi quitta Kirchberg le 8 octobre 1836. Il fit quelque séjour à Lintz, et l'archiduc Michel s'empressa de l'y visiter. Ce qui toucha le cœur du roi Charles X plus que tous les honneurs que l'archiduc lui rendit ou lui fit rendre, ce fut l'empressement avec lequel il conduisit lui-même M. le duc de Bordeaux

dans toutes les parties du grand système de fortifications dont il est l'inventeur, en lui en montrant l'ensemble sur les cartes et en lui en faisant suivre l'application sur le terrain même. L'archiduc Michel se montra très-satisfait de l'instruction et de l'intelligence militaires de M. le duc de Bordeaux, et, quand le jeune prince s'éloigna, on entendit le frère de l'empereur dire aux officiers qui l'entouraient : « Je suis sûr que vous avez ressenti ce que j'ai éprouvé auprès de ce jeune prince ; il a en lui quelque chose d'extraordinaire : on dirait que la main de Dieu est sur sa tête. »

Ce fut pendant ce séjour à Lintz qu'on célébra l'anniversaire de la naissance du roi qui achevait sa soixante-dix-neuvième année. Il montra d'abord quelque gaieté, mais bientôt ses sombres pressentiments lui revinrent, et lorsque MADEMOISELLE lui exprima les vœux qu'elle formait pour lui, « Mon enfant, lui répondit-il, le ciel m'accorde de commencer avec vous cette quatre-vingtième année, il est probable qu'elle ne se terminera pas de même. » Une larme vint mouiller les yeux de la princesse attristée qui feignit de n'avoir pas compris le sens que son grand-père attachait à ses paroles; mais le roi, se dirigeant vers les Français qui étaient réunis dans le salon, « Oui, leur dit-il, peu de temps s'écoulera d'ici au jour où vous

suivrez les funérailles du pauvre vieillard. »

En quittant Lintz, le roi se dirigea vers Salzbourg avec l'intention d'y visiter la princesse de Beïra (1) et les fils de Charles V. Quand l'aîné de tous, le prince des Asturies (2), aperçut le vénérable chef de la maison de Bourbon, il se jeta dans ses bras avec une naïve expression d'amour et de respect. Le vieux roi le serra contre son cœur et le bénit ainsi que ses frères. Puis, il lui parla des grands efforts que faisait l'Espagne, en ce moment, pour déterminer le triomphe du principe monarchique. C'était l'époque où Zumalacarreguy, levant glorieusement sa bannière, marchait de champ de bataille en champ de bataille, en élargissant par ses victoires le royaume qu'il taillait à son roi sur la carte d'Espagne, du bout de sa puissante épée. La princesse de Beïra, dont Charles X admira la fermeté et le caractère noble et élevé, parla avec tristesse au roi des calomnies que les ennemis de la famille des Bourbons cherchaient à accréditer contre les jeunes Infants. « On les accuse d'être « dépourvus d'instruction, disait-elle. Votre Ma- « jesté peut interroger le prince des Asturies, qui

(1) Depuis reine d'Espagne par son mariage avec le roi Charles V.

(2) En faveur duquel le roi Charles V vient de renoncer à ses droits à la couronne.



« parle avec facilité le français et l'anglais, ses
« deux jeunes frères, qui possèdent la seconde
« de ces deux langues, et qui apprennent l'alle-
« mand. On leur reproche aussi de ne pas mon-
« ter à cheval. Il est vrai que nos ressources ne
« nous permettent ni d'avoir ni de louer des
« chevaux depuis que nous sommes ici. Je suis ré-
« duite, pour les endurcir à la fatigue, à leur faire
« gravir à pied les rochers et les montagnes. Mais
« tous, jusqu'au dernier, sont restés pendant qua-
« torze heures à cheval auprès du roi leur père. »

Les fils de Charles V firent bientôt connaissance avec Henri de France et Mademoiselle, et il y eut de douces effusions entre ces Bourbons exilés d'au-delà du Rhin et d'au-delà des Pyrénées. C'était un remarquable exemple de la vicissitude des choses humaines, que ce double naufrage qui rapprochait ainsi, comme dans un congrès de l'exil, deux branches de la race de Louis XIV, et il y avait là deux jeunes fronts, celui de M. le duc de Bordeaux et celui de M. le prince des Asturies, sur lesquels on eût voulu pouvoir lire l'avenir.

Deux jours se passèrent ainsi dans des épanchements mutuels; après quoi le roi, entrant dans les vallées de la Drave, prit la route de Goritz.

GORITZ.

MORT DU ROI CHARLES X.

1836

I

LES BOURBONS A GORITZ.

L'hiver de 1836 approchait à grands pas, et la famille royale se félicitait d'être réunie tout entière à Goritz. Jamais la santé du roi n'avait été meilleure; il faisait, chaque jour, de longues courses à pied, et il conservait toute sa vigueur malgré son âge avancé, qui avait non-seulement dépassé la vie commune des hommes, mais s'était prolongée au-delà des limites de la carrière de tous ses prédécesseurs. Il en fit lui-même la remarque aux personnes qui l'entouraient. — « Ma vie, leur dit-il, a été plus longue que celle de mes ancêtres, mais de cruels malheurs et trente années d'exil l'ont souvent rendue bien amère ! »

Deux évènements qui intervinrent à cette époque, furent vivement ressentis par le roi, quoique d'une

qu'il y puisait, malgré les fautes de sa vie. » Il se tourna ensuite vers les compagnons de son exil, et leur dit : « C'est une pensée salutaire que celle de la mort ; elle nous fait veiller sur les actions de notre vie, et elle est la consolation de tous nos maux. »

Le tour de ses idées avait aussi un caractère de tristesse. Mais l'approche de sa fête dissipa un peu ce sombre nuage. Le 3 novembre, c'est-à-dire la veille de la Saint-Charles, il eut à dîner le capitaine du cercle de Goritz, le comte de Gleisbach et la comtesse de Gleisbach. Pendant le dîner, un corps nombreux de musiciens vint exécuter, sous les fenêtres du Graffenberg, des morceaux d'harmonie ; Charles X, qui avait causé avec beaucoup de présence d'esprit et de grâce, se montra touché de cet hommage. L'arrivée du marquis de Clermont-Tonnerre, un de ses anciens ministres, pour lequel il avait beaucoup d'affection, lui fut très-agréable; il le fit inviter sur-le-champ à venir passer la soirée au Graffenberg, et s'entretint longtemps de la France avec lui, ainsi que M. le Dauphin. Les questions ne tarissaient pas, et Charles X et son fils ne se lassaient pas d'interroger M. de Clermont-Tonnerre sur les personnes et sur les choses. La conversation étant venue à tomber sur la position de Louis-Philippe, devenu comme



une espèce de cible vivante, en butte aux balles des assassins, M. de Clermont-Tonnerre déplora cette fâcheuse disposition des esprits à se familiariser avec les tentatives de meurtre, et à entourer les meurtriers d'une auréole, quand ils conservent jusqu'au bout la sauvage énergie du crime. — « Comment, s'écria alors madame la Dauphine, « ne pas frémir d'horreur à la pensée d'un hom-« me assassiné entre sa sœur et sa femme ? — Je « plains de tout mon cœur, dit le roi, ceux qui « sont actuellement en présence de haines aussi « atroces et d'un si redoutable avenir; mais croyez-« moi, Clermont, quand on peut rentrer dans « sa conscience, et qu'on n'y trouve que le senti-« ment du devoir et le désir du bien général, on « est toujours prêt à subir les arrêts de la Pro-« vidence. »

Le roi parla ensuite de M. de Chabrol, ce qui donna à M. de Clermont-Tonnerre l'occasion de raconter que, peu de temps avant sa fin, qui avait été celle d'un juste, il avait exprimé à sa famille « le regret de n'avoir pas vécu assez longtemps pour voir finir les malheurs de la France, et l'exil de la famille royale. » Le roi Charles X avait été, pendant toute cette soirée, d'une amabilité et d'une vivacité d'esprit remarquables; c'était le der-

nier éclat que jetait une lumière qui allait s'éteindre.

Le 4 novembre (1), jour de la Saint-Charles, le vieux roi éprouva un refroidissement pendant la messe. Il avoua, en sortant, que depuis trois jours, il avait un sentiment de malaise, et se trouva trop fatigué pour assister au déjeuner. Néanmoins, à onze heures, il reçut les hommages de tous les Français, et un peu plus tard la visite de l'archevêque de Goritz, et celle de plusieurs personnages considérables de la ville. Puis, il soutint, pendant plus d'une heure et demie, une conversation animée avec le marquis de Clermont-Tonnerre. Ces audiences finies, son malaise augmenta, sans donner cependant d'inquiétude; il ne parut pas au dîner; ses enfants portèrent tristement sa santé, sans qu'il fût là pour répondre par quelques unes de ces paroles aimables qui venaient naturellement se placer sur ses lèvres. Quand on se leva de table, il vint au salon où l'on se réunissait. Tout le monde fut douloureusement frappé du changement soudain qui s'était opéré dans toute sa personne; sa voix était sourde et caverneuse, son regard éteint, une expression de caducité s'était répandue sur

(1) Pour tous les détails de la maladie du roi, nous suivons le récit de M. le comte de Montbel, auquel nous faisons de nombreux emprunts.



tous ses traits, il avait vieilli de plusieurs années en quelques instants. — « Je me sens bien faible, dit-il, mais j'ai voulu vous voir encore et vous remercier des vœux que vous venez de former pour moi. » Bientôt après il se retira, en laissant dans l'esprit de tous ceux qui l'avaient vu de tristes pressentiments qu'ils n'osaient se communiquer.

A partir de ce moment, son état empira d'heure en heure; des vomissements se déclarèrent, puis des crampes; c'était le choléra. Le docteur Bougon, effrayé par la succession rapide des spasmes, réclama sur-le-champ les secours religieux; on expédia en même temps une estafette à Udine pour en ramener le docteur Marcolini, et l'on alla chercher le docteur Marini, de Goritz. M. le Dauphin et madame la Dauphine, avertis en toute hâte, étaient accourus auprès du roi; tous les Français, en apprenant ces tristes nouvelles, se rendirent au Graffenberg.

Les souffrances du malade étaient très-vives, les accidents se succédaient rapidement. Le cardinal de Latil s'approcha du lit du roi mourant, et lui proposa les secours de l'Église. Aussitôt Charles X les réclama avec émotion. — « J'ai bien souffert cette nuit, dit-il, mais je ne pensais pas que cette maladie dût tourner si court. » Pendant qu'on se disposait à lui donner l'extrême-onction, il continua à s'entretenir tranquillement avec le

cardinal. — « Recevez mes remerciements, dit-il, je vous dois la résignation de ma vie, et le calme dont je jouis en présence de la mort. » Puis, après un instant de silence, il reprit avec un accent plus marqué encore : « Je vous dois beaucoup ! » Quelle était la pensée du vieux roi à son lit de mort ? Songeait-il que le cardinal, seize ans plus tôt, avait assisté le duc de Berry mourant ? Ce souvenir se présenta à l'esprit de tous ceux qui étaient témoins de cette douloureuse scène ; le cardina Latil et le fidèle Bougon, qui s'étaient rencontrés au chevet du duc de Berry dans sa nuit dernière, se retrouvaient, dans la nuit du 4 novembre 1836, au chevet de Charles X.

Le roi, qui sentait que sa fin était proche, se montrait calme et résigné ; sa piété, qui l'avait soutenu dans tant et de si grandes infortunes, ne lui manquait point sur son lit de mort. Ce fut un instant solennel que celui où, étendu sur ce lit de douleur dont il ne devait plus se relever, le petit-fils de Louis XIV, qui surpassa la vie de son aïeul en longueur, et ses derniers malheurs en nombre et en durée, jeta un triste regard sur la famille royale réunie autour de lui. Là était le duc d'Angoulême, ce fils d'une obéissance qui allait jusqu'à l'abnégation ; la Dauphine, appelée par la Providence à se pencher sur tous les lits de



mort, pour consoler les agonies de sa race; Henri, qui pleurait à côté de son aïeul dont il avait été si tendrement aimé; et MADEMOISELLE, qui mêlait ses larmes et ses prières à celles de son frère. A l'entour, quelques anciens serviteurs, dont la fidélité, éprouvée par l'adversité, méritait d'assister aux derniers moments du monarque dont ils avaient honoré l'infortune après l'avoir vu assis dans la puissance. Une chambre de quelques pieds carrés contenait cette France de l'exil qui gémissait agenouillée autour de son roi.

Le monarque mourant répondit à toutes les prières pendant l'extrême-onction. Les médecins avaient déclaré que la nature de la maladie l'empêcherait de recevoir le viatique; il se soumit avec résignation à ce dernier sacrifice. On dressa à la hâte un autel près de son lit pour y célébrer la messe; le roi, qui avait demandé son livre, suivait les prières dans les instants de répit que lui laissaient les crampes. Jamais la religion n'avait paru plus imposante que dans cette scène de deuil. Dieu qui descendait à la voix de son ministre, cette ame royale qui allait partir, autour du lit de mort la douleur, mais une douleur chrétienne et résignée, le nom de France prononcé avec tristesse et regret, mais avec amour.

A la fin de la messe, l'évêque d'Hermopolis,

relevant à peine d'une longue maladie, et profondément attristé par la nouvelle récente de la mort de son frere, vint exhorter le roi mourant. Il lui rappela les adversités de sa vie comme une consolation et comme une espérance, et son éloquence pleine d'onction versa dans l'ame du malade le baume que le christianisme seul, ce grand consolateur, peut apporter à ceux qui vont mourir. Le roi répondait à tout avec tranquillité et présence d'esprit, et c'était un spectacle plein d'enseignement que celui de ces deux vieillards s'entretenant avec calme de l'éternité en face d'une tombe entr'ouverte (1). Le roi se recueillit un instant, il pria pour la France et la bénit, comme un père mourant a coutume de bénir un enfant bien-aimé; et, comme l'évêque l'exhortait à pardonner, dans cet instant suprême, à ceux qui lui avaient fait tant de mal : — « Je leur ai pardonné « depuis longtemps, répondit-il, je leur par« donne encore dans cet instant de grand cœur ; « que le Seigneur leur fasse miséricorde à eux et « à moi. »

Le frère et la sœur éplorés voulurent encore une fois serrer dans leurs bras leur grand-père mourant. Le médecin avait demandé qu'on les

(1) M. de Montbel.



éloignât, à cause des dangers de la maladie, qu'il jugeait contagieuse; mais Henri déclara avec beaucoup de fermeté qu'aucune considération ne l'empêcherait de suivre le mouvement de son cœur, et MADEMOISELLE fit la même réponse que son frère. Le roi les embrassa avec tendresse, et étendit sa main sur leurs têtes : — « Que Dieu vous protège, mes enfants, » leur dit-il d'une voix éteinte qui s'échappait avec effort d'une bouche sur laquelle le sceau de l'éternel silence allait être posé..... « marchez devant lui dans les voies de la justice...... ne m'oubliez pas...... Priez quelquefois pour moi! »

On vint en ce moment prévenir le Dauphin que le prince Philippe de Hesse-Hombourg, commandant supérieur militaire de la Styrie et des provinces illyriennes, était arrivé de Gratz; son intention avait été de se trouver à Goritz pour la Saint-Charles, mais il avait été arrêté par les neiges, et à peine arrivé dans la ville, où l'on ignorait encore que le roi touchait à son heure dernière, il demandait à être reçu par la famille royale. Le comte de Montbel alla, de la part du Dauphin, annoncer au prince de Hesse que le roi Charles X était sur son lit de mort. Le prince resta frappé comme d'un coup de foudre. — « Et

moi qui étais parti pour assister à sa fête, dit-il : quelle terrible destinée ! »

On approchait de la soirée du 5 novembre ; les crampes étaient moins fréquentes, il y avait une apparence d'amélioration dans l'état du malade. Les médecins annoncèrent qu'une réaction s'opérerait dans la nuit, mais ils ne cachèrent pas que l'âge avancé du roi leur laissait peu d'espoir. La présence d'esprit de Charles X se maintenait encore ; dans un instant de calme, il dit à M. de Blacas : « Est-ce vous qui le premier avez eu la pensée de me faire administrer les derniers sacrements ? » — Non, sire, c'est M. Bougon qui me l'a demandé. — « C'est bien, je suis bien aise que le docteur ait rempli avec conscience et courage ce devoir ; il y a vingt ans qu'il me l'avait promis. »

Vers sept heures et demie, la réaction annoncée commença. Le pouls reprit un peu de mouvement, les pieds se réchauffèrent, il y eut une lueur d'espoir ; le roi, qui ne pouvait plus parler, sourit plusieurs fois à son fils et à Madame la Dauphine ; mais la nature épuisée ne put soutenir la réaction, les forces vitales achevèrent de s'user dans cette lutte impuissante, et bientôt l'agonie commença.



L'évêque d'Hermopolis, assisté de MM. Jocquart et Trébuquet, récita les prières des agonisants; le roi ne pouvait plus articuler un seul mot, mais il était facile de juger, à l'inflexion des sons qui s'échappaient de sa bouche, qu'il s'unissait d'intention aux prières qu'on disait pour lui. Du reste, son état était calme, et le travail de la mort n'avait rien de violent et de pénible chez lui; on eût dit que sa vie s'éteignait progressivement dans un sommeil qui devenait d'instant en instant plus profond et plus lourd, et le passage de la vie à la mort resta même comme inaperçu.

On venait d'entrer dans la journée du 6 novembre, il était une heure du matin; M. Bougon annonça que le roi n'avait plus que quelques instants à vivre. Tout le monde tomba à genoux; M. le Dauphin avait la tête penchée vers son père. Demeurée seule debout aux pieds du roi, les mains jointes avec contraction, Madame la Dauphine semblait présider à cette scène de douleur. A une heure et demie, M. Bougon fit un signe au duc de Blacas, qui se pencha vers le Dauphin, et lui dit quelques mots à voix basse. Alors ce prince ferma avec respect les yeux de son père, et les sanglots de Madame la Dauphine, éclatant tout-à-coup au milieu du silence de mort qui régnait dans la salle, annoncèrent que tout était fini.

Ainsi mourait le dernier des frères de Louis XVI. Né à Versailles, mort à Goritz, on l'a dit éloquemment (1), il y a là toute une oraison funèbre. Son pèlerinage avait été long et triste. Quatre-vingts années avaient passé sur son front, des années lourdes de calamités et de désastres. Il avait porté la couronne un moment, il est vrai; mais elle était d'épines la couronne que portaient, à cette époque, les rois de France, et le sceptre sur lequel leur main s'appuyait, s'étant rougi à la flamme dévorante des passions et des haines, brûlait au lieu de soutenir. Puis étaient venus ces jours où la main de la Révolution, renversant du faîte des Tuileries le drapeau blanc, au moment où il était planté sur les remparts d'Alger par la main de la victoire, une multitude armée avait chassé le vieux roi du palais de ses ancêtres avec tous les siens, tous, excepté celui pourtant que le couteau de Louvel avait couché, avant l'âge, dans les funèbres caveaux de Saint-Denis! Après cette carrière si cruellement éprouvée, il venait mourir en exil. Au bout de quelques instants donnés à la douleur, Madame la Dauphine s'écria : « Tant que le roi a « existé, mon neveu a rempli un devoir sacré « en demeurant auprès de lui; actuellement mon

(1) Le vicomte Joseph Walsh.



« devoir est d'empêcher qu'il coure un danger « inutile; je veux l'emmener sur-le-champ. » Et la princesse le conduisit immédiatement à l'hôtel de Strasoldo, qu'elle habitait à l'autre extrémité de la ville.

II

FUNÉRAILLES DU ROI CHARLES X.

Les jours suivants vinrent les cérémonies qui suivent la mort, la rédaction de l'acte de décès par M. de Blacas, l'embaumement du corps, l'exposition dans une chapelle ardente, les funérailles. La population de tout le pays accourut pour jeter de l'eau bénite sur ces tristes restes, et l'on entendait dans cette foule des voix qui disaient : « Nous le regrettons comme s'il eût été « notre souverain ; il était si bon et si charitable ! « Nous le voyions si souvent se promener seul « au milieu de nous ! Chaque jour il venait se « placer, sans distinction, dans nos rangs, pour « prier avec recueillement et humilité. Ce nous « est un grand chagrin de l'avoir conservé si peu « de temps, ce roi si bon, si respectable !... Nous

« chercherons à remplacer, par nos regrets à ses « funérailles, le peuple qu'on a privé de sa pré- « sence. »

Tel était le sens des paroles qu'on proférait à voix basse autour du cercueil ; et parmi ces étrangers qui venaient saluer la froide dépouille du roi de France, il se rencontrait un Français, vieux soldat que les vicissitudes des guerres de la révolution avaient amené à s'établir dans les environs de Goritz ; il était venu pour saluer le roi de France, le jour de sa fête, et il arrivait pour assister à ses funérailles.

Ces funérailles furent célébrées dans la matinée du 11 novembre avec une lugubre solennité. Le fils et le petit-fils de Charles X, qui devaient conduire le deuil, s'étaient rendus dès neuf heures et demie du matin au Graffenberg ; les troupes de la garnison, la garde bourgeoise, toutes les personnes de distinction du pays, les militaires, les magistrats, la noblesse et la bourgeoisie en deuil, conduites par le capitaine du cercle, entouraient de tous côtés le château. Le prince-archevêque de Goritz, en habits pontificaux, assisté de son chapitre, de tout son clergé et des ordres religieux, fit la levée du corps, et l'on sortit du Graffenberg.

Des pauvres portant des flambeaux, dignes hérauts d'armes du monarque aumônier, les reli-

gieux, le clergé, l'archevêque, précédaient le char funèbre attelé de six chevaux drapés, et surmonté d'une couronne. Les deux princes suivaient à pied, couverts de longs manteaux de deuil; auprès d'eux, le duc de Blacas portant le collier des ordres; le comte de Bouillé, aide-de camp du roi, et remplissant les fonctions de gouverneur du duc de Bordeaux; le comte Ogherty, écuyer-commandant; des deux côtés du char, des valets de pied, portant des torches écussonnées aux armes de France; venaient ensuite tous les Français, parmi lesquels on remarquait le comte de Montbel, le marquis de Clermont-Tonnerre et son fils, arrivés pour assister à une fête! Le capitaine du cercle, conduisant la population en deuil, marchait après la colonie française de l'exil; les troupes faisaient la haie et fermaient la marche du convoi.

C'est dans cet ordre que le convoi traversa la ville pour se rendre à la cathédrale; les boutiques étaient fermées, plusieurs maisons étaient drapées de noir; une foule nombreuse remplissait l'église; cachées dans une tribune, Madame la Dauphine et MADEMOISELLE assistaient à la cérémonie.

Au milieu de tous ces honneurs rendus aux restes du feu roi Charles X, une pensée attristait

le cœur des princes ses enfants et des Français compagnons de ses adversités : c'est que tous ces honneurs lui étaient rendus par une population étrangère, et que, par un douloureux effet de l'éloignement de l'exil, pas une larme n'était versée en France pendant qu'on conduisait le roi de France à sa dernière demeure (1).

Après les absoutes, le cortège se remit en marche dans le même ordre, traversa une partie de la ville, et, après avoir gravi lentement une montée difficile, il arriva jusqu'au couvent des Franciscains, situé sur la hauteur qui domine Goritz et la belle vallée de l'Izonzo : c'est dans le caveau de ce couvent que le cercueil du roi très-chrétien devait être déposé. En ce moment, un de ses vieux serviteurs, le duc de Blacas, se rappela que, peu de jours auparavant, le roi Charles X, frappé du beau point de vue qu'offrait ce couvent placé sur la hauteur, lui avait dit : « Je veux aller aux Franciscains, vous m'y accompagnerez incessamment. » Parole à double entente, dont la mort, funèbre commentateur, s'était chargée de fixer le sens.

Les dernières prières furent prononcées par l'archevêque; l'entrée du caveau se trouva si

(1) M. de Montbel, que nous avons pris pour guide dans toute cette partie, exprime ce sentiment d'une manière touchante.

étroite, qu'il fallut changer le corps de cercueil pour le descendre dans ces lieux bas et souterrains. La fille de Louis XVI et la fille du duc de Berry étaient là; elles avaient voulu suivre le frère du roi martyr et le père du prince assassiné jusqu'au bout, et elles ne quittèrent ce qui restait de lui que lorsqu'il eut disparu dans les profondeurs du sépulcre. Le lendemain, le duc de Blacas, le comte de Montbel, le comte de Bouillé et quelques autres serviteurs du roi Charles X, durent revenir au couvent pour assister à la transposition de ses froides dépouilles du cercueil provisoire dans le cercueil définitif. Ils entrèrent par les jardins dans le caveau; le provincial et tous ses religieux étaient dans l'église, à l'entrée du souterrain funèbre qu'on avait ouvert en levant la dalle pesante, écussonnée des armes de la noble et antique maison de Thurm. On remarqua que, par une étrange coïncidence, ces armes portaient deux sceptres fleurdelisés, semblables au sceptre du roi de France.

On procéda à la translation. « Dans les ténè-« bres du sépulcre, qu'une lampe éclairait à « peine, dit M. de Montbel, nous contemplâmes « encore une fois cette grande figure blanche, « complètement enveloppée de bandelettes funè-« bres, et le visage voilé d'un suaire. » Le cer-



cueil de plomb dans lequel on avait couché le vieux roi fut scellé, puis placé dans un second cercueil; le cœur, enfermé dans une enveloppe de plomb, fut renfermé dans une boîte de vermeil qu'on assujettit avec des vis sur le cercueil; après quoi on plaça l'inscription à l'entrée du caveau : « Ci-gît « très-haut, très-puissant et très-excellent prince, « Charles, X[e] du nom, par la grâce de Dieu roi « de France et de Navarre, mort à Goritz le 6 « novembre 1836, âgé de 79 ans et 28 jours. »

Ainsi se terminaient les funérailles du roi Charles X, avec une pompe royale, mais avec une pompe à laquelle manquaient les vieilles cérémonies de la monarchie française. On n'avait point entendu les hérauts d'armes proférer par trois fois, sur le bord de sa tombe entr'ouverte, le cri funèbre : *Le roi est mort! le roi est mort! le roi est mort!* On n'avait pas vu la bannière de France s'incliner vers cette tombe, puis, après un moment de silence, se relever au cri de *vive le roi!* qui annonçait jadis que si les rois mouraient, la royauté ne pouvait mourir. Il ne lui était point donné d'aller dormir son dernier sommeil dans la terre qu'il avait tant aimée; toutes les routes du royaume de Henri IV et de Louis XIV étaient fermées devant les pas de leur petit-fils, même celle du sépulcre, et le funèbre laissez-passer de

la mort ne suffisait pas pour ouvrir à ce Bourbon la patrie de ses aïeux. Pourtant, les trônes funèbres qui s'élèvent dans les caveaux de Saint-Denis, n'ont rien qui puisse tenter les compétiteurs; pourtant, la triste et noire Restauration du sépulcre ne devrait faire ombrage à personne; pourtant, si l'on raconte que Cromwell, qui avait pris la couronne de Charles Ier, ouvrit son cercueil pour le regarder dormir, on raconte aussi que celui qui lui avait arraché son manteau royal, lui laissa son linceul, et n'envia pas à ses restes six pieds de terre dans le sol natal.

Quand on eut accompli toutes les cérémonies du protocole de la mort, les serviteurs du roi Charles X sortirent du caveau, et retrouvèrent à l'entrée le provincial, qui les conduisit sur la plate-forme qui domine toute la contrée. Alors, leur indiquant au loin une place vide dans Goritz : « C'est là, leur dit-il, que s'élevait notre ancienne « demeure; elle a été détruite par les Français; « un de leurs chefs nous envoya plus tard « dans notre demeure actuelle, qui avait appar- « tenu à des Carmélites. C'est au maréchal Mar- « mont que nous devons le couvent et l'église où « vous venez de déposer le roi Charles X. »

Ainsi, par un étrange enchaînement de circonstances, un Français, maréchal de l'Empire,



le duc de Raguse, avait donné aux Franciscains de Goritz le tombeau où le roi de France devait être enseveli, à la suite d'une révolution politique qui avait amené le naufrage de la monarchie, dans lequel ce même duc de Raguse avait été entraîné avec le roi Charles X ?

De tous côtés des marques d'intérêt et de douloureuse sympathie arrivèrent à la famille royale. L'empereur, l'impératrice régnante, l'impératrice mère, l'archiduchesse Sophie, écrivirent pour exprimer la part qu'ils prenaient au deuil des Bourbons exilés. Le prince de Metternich adressa au duc de Blacas une lettre, dans laquelle il lui disait que « Sa Majesté Impériale voulait que « les obsèques de Charles X fussent célébrées à « Vienne, et que le deuil fût porté par la cour, « comme si le roi de France était mort aux Tui- « leries. » Il ajoutait que le désir de l'empereur était que, « jusqu'à des temps plus heureux, les « restes du vénérable monarque fussent placés « dans les tombes impériales, auprès de ceux de « l'empereur François, afin que ces deux justes, « dont les ames étaient sans doute réunies dans le « sein de Dieu, reposassent ensemble sur la « terre. »

Les regrets qui touchèrent le plus vivement les Bourbons exilés, ce furent ceux qui éclatèrent

parmi les royalistes de France. Il y eut en effet un sentiment de tristesse général quand on reçut en France la nouvelle de la mort du vieux roi. On se rappela ce comte d'Artois si brillant et si aimable, ce prince de tant de grâce encore à son retour en 1814, ce vieux roi-gentilhomme qui donnait si noblement, et qui avait, dans ses paroles, un charme insinuant dont Casimir Périer et Benjamin Constant lui-même avaient été frappés; on se souvint de la conquête d'Alger, qui avait été le testament de son règne, et on le plaignit d'être mort sur la terre étrangère. Ces marques de tristesse, les messes célébrées à Paris et dans les provinces, les prières, le deuil pris spontanément, les salons fermés pour tout l'hiver à la nouvelle du triste évènement du 6 novembre, voilà, parmi toutes les consolations qui vinrent aux Bourbons exilés, celles qu'ils goûtèrent le plus.

Au milieu de ces pieuses manifestations, il y eut un contraste qui frappa les yeux : la famille d'Orléans, qui était allée à l'Opéra le jour où l'on avait appris à Paris l'arrestation de la duchesse de Berry, ne prit point le deuil à la nouvelle de la mort du roi Charles X.

Il y eut des personnes qui firent remarquer, à cette occasion, que si, par suite des évènements de

1830, la parenté politique avait été rompue entre les deux branches de la maison de Bourbon, la parenté naturelle aurait pu conserver ses droits et ses devoirs, devoirs expliqués par le souvenir des bienfaits dont le feu roi Charles X avait comblé la branche cadette. Quand le duc d'Orléans, échappé par la fuite à l'échafaud révolutionnaire qui avait dévoré son père, songea à se réconcilier avec la branche aînée, qui donc avait été son introducteur auprès du roi Louis XVIII et son protecteur contre les ressentiments royalistes de l'émigration, sinon le roi Charles X, alors comte d'Artois? Quand il se présenta en Sicile, en 1808, et qu'il parut à la cour du roi Ferdinand, qui lui donna en mariage sa fille Marie-Amélie, ne s'y était-il pas présenté avec l'appui de la branche aînée, et à l'abri de la réconciliation dont le roi Charles X avait été l'auteur? Ainsi, on pouvait dire que le duc d'Orléans et Marie-Amélie devaient au feu roi Charles X leur mariage, et que leurs enfants lui devaient leur mère. La Restauration une fois accomplie, n'est-ce pas grâce à la puissante intervention du roi Charles X, alors MONSIEUR, que la famille d'Orléans rentra dans les domaines d'Orléans, qui avaient naturellement fait retour à l'État, puisque l'État avait payé

les dettes immenses de Philippe-Égalité, qui avait fait une cession de ses biens antérieurement à cette confiscation? Le duc d'Orléans rentra, dès le règne de Louis XVIII, en tant qu'Altesse Royale, et supplia le roi de consentir à ce que l'ordonnance qui le remettait en jouissance des biens de sa famille fût convertie en loi. N'avait-il pas vu ses prières vivement appuyées par le roi Charles X, alors Monsieur, qui, s'il ne put les faire agréer par Louis XVIII, les exauça lui-même quand il fut monté sur le trône? Personne ne pourrait avoir oublié l'article qui convertissait en loi l'ordonnance de restitution des biens d'Orléans, introduit dans la liste civile par ordre formel du roi, afin qu'une chambre plus royaliste qu'orléaniste ne pût rejeter la disposition relative à son Altesse Sérénissime; ce que M. de La Bourdonnaie appelait spirituellement faire la contrebande dans les carrosses du roi. Quand vint la loi d'indemnité, M. de Villèle avait été d'avis de ne pas y comprendre la famille d'Orléans; qui donc obligea le ministre de renoncer sur ce point à son opinion? La volonté formellement exprimée du feu roi Charles X. Enfin, lorsqu'il fut question de l'immense succession du duc de Bourbon, ce fut encore le roi Charles X qui, consulté par le dernier Condé, lui fit savoir



qu'il verrait avec plaisir un des jeunes princes de la famille d'Orléans adopté par lui et choisi pour héritier de la fortune des Condé.

On concluait de tous ces souvenirs que la famille d'Orléans aurait pu, sans être accusée d'affectation, porter le deuil d'un bienfaiteur aussi obstiné, et l'on s'étonnait que, sous le règne d'un de ses membres, il fût défendu de dire des messes en noir dans les églises de Paris, pour le vieux monarque à qui elle devait tant. Il semblait qu'il y avait dans la mémoire de tant de bienfaits une cause suffisante d'assombrir un moment les vêtements que l'on portait, et de jeter un crêpe sur ses joies; les plus hostiles blâmaient la famille d'Orléans de ne l'avoir pas voulu, quelques uns la plaignaient de ne l'avoir pas osé.

LA

BRANCHE AINÉE APRÈS LA MORT DE CHARLES X.

GORITZ. — KIRCHBERG. — GRATZ.
BRUNSÉE.—VOYAGES D'ÉTUDES DE HENRI DE FRANCE.

I

GORITZ ET KIRCHBERG.

Dans la nuit du 13 février 1820, M. le duc d'An goulême avait fait une promesse à son frère mourant : c'était d'être le père et le protecteur de la fille qu'il laissait orpheline et de l'enfant qui, enfermé encore dans le sein de sa mère, ne devait jamais connaître les caresses paternelles. Voici comment il entendit les devoirs nouveaux que lui imposait, après la mort du roi Charles X, cet engagement sacré. Il réunit quelques serviteurs qui partageaient son exil, et leur exposa ainsi la situation où l'avait placé la mort du roi son père. — « Si j'étais « seul, leur dit-il, je considérerais mon rôle en « ce monde comme terminé, et, libre de toute sol-

« licitude pour les intérêts qui passent, je me « préparerais, dans la solitude, à l'éternité qui « va bientôt commencer pour moi. Mais je dois « mon affection et mes soins à celle que Dieu « m'a donnée, dans sa miséricorde, comme la « compensation de tous mes malheurs, et aux « enfants que mon infortuné frère me recom-« manda sur son lit de mort. Mon devoir essen-« tiel est de protéger la jeunesse du prince sur « qui reposent désormais tout l'avenir de ma « famille et toutes nos espérances. Étranger par « son âge à toutes les luttes, à toutes les convul-« sions, à tous les antagonismes qui, depuis « cinquante ans, n'ont cessé d'agiter la France, « jusqu'ici sa jeunesse l'a mis à l'abri de toutes « les préventions. Chef de ma famille, je pour-« rai lui servir d'égide contre toutes les exigences, « contre tous les mécontentements. Que tout « blâme retombe sur moi, ma carrière est finie, « l'avenir est ouvert à sa jeunesse ; il doit rester « pur de tout reproche. Si la Providence jette « sur nous un œil de miséricorde, que ses béné-« dictions soient pour mon neveu. Alors j'aurai « accompli mon devoir et ma destinée ; je ne re-« verrai pas la France, je finirai mes jours près « de la tombe de mon père. Ce n'est pas de ce

« jour, ce n'est pas des derniers évènements de « 1830 que date ma pensée de placer l'avenir de « ma famille sur la tête de Henri. J'avais déjà « réfléchi aux préventions qui s'élevaient contre « moi : je les croyais injustes, mais je pensais « qu'elles m'empêcheraient de remplir utilement « mes devoirs. Dès lors, il me semblait préférable, « dans l'intérêt de la France, que la couronne « passât sur la tête de celui que son âge mettait « évidemment à l'abri de toute imputation, de « toute partialité ; ma conduite m'était tracée « par cette conviction. Aussi ne dus-je pas hési- « ter à donner mon assentiment et ma signature « à l'acte par lequel le roi mon père avait dé- « claré que la couronne passait sur le jeune front « d'Henri. »

Ainsi se continuait cette royauté de l'exil dont il a été parlé dans cette histoire, sans prétentions aucunes aux prospérités que la Providence pouvait envoyer à la maison de Bourbon, et ne voulant pour sa part que les adversités et le droit de prolonger l'inviolabilité et l'irresponsabilité morales qui entouraient l'enfance et la jeunesse du duc de Bordeaux sur la terre étrangère. Le comte de Marnes, c'était le nom que le fils de Charles X avait pris dans l'exil, écrivit des lettres dans ce

sens aux cours étrangères qui les accueillirent avec déférence, et, dès ce moment, sa principale occupation fut de faire conduire à son perfectionnement l'éducation de M. le duc de Bordeaux, qui avait fait de rapides progrès sous la direction de l'évêque d'Hermopolis, et d'appeler successivement auprès de lui les hommes qui pouvaient le mettre en rapport avec son temps et avec son pays.

La mort de Charles X ne changea rien du reste aux habitudes de la famille royale, qui ne voulut pas chercher une nouvelle résidence. Le comte de Marnes avait deux motifs de demeurer à Goritz: c'était là que reposaient les restes de son père; et le respect dont le feu roi avait été environné dans cette ville, les regrets que les habitants avaient fait éclater à sa mort, avaient fait de Goritz une espèce de patrie pour la piété filiale du plus tendre et du plus dévoué des fils. Des relations s'établirent bientôt entre la famille royale et plusieurs familles distinguées du pays. Le prince archevêque de Goritz, le comte de Gleichsbach, chef de l'administration, les magistrats, les chefs militaires, plusieurs officiers supérieurs en retraite, étaient souvent reçus par les Bourbons exilés : dans ces réunions on s'entretenait ordinairement en français, quelquefois en allemand et en italien; une

fois par semaine le comte de Marnes recevait les habitants de Goritz. Il aimait, comme son père le feu roi, à converser avec les Français qui venaient visiter l'exil des Bourbons sur la terre étrangère, et les appelait à s'asseoir à sa table. Alors la conversation venait souvent à tomber sur l'armée ; il avait conservé le souvenir toujours présent des officiers avec lesquels il s'était trouvé en relation pendant la Restauration, et il parlait avec une estime affectueuse de ceux dont il avait été plus à portée d'apprécier le talent et le caractère.

C'est ainsi qu'il raconta quelquefois sa visite dans les places fortes de l'Est avec le lieutenant-général du génie Rogniat, l'érudition militaire de ce savant officier, son expérience des choses de la guerre, et la droiture de son caractère. Les comités de la guerre, auxquels le comte de Marnes avait assisté avec beaucoup d'exactitude, fournissaient des souvenirs à sa conversation. — « Le « général Haxo, » disait-il un jour aux Français qui l'entouraient, « m'intéressait au plus haut « point. Dans la discussion il était entraînant. « A des études approfondies il joignait un esprit « actif, une grande lucidité de raisonnement, « une véritable éloquence. Peu soucieux des for« mes quand il était animé, il s'appuyait sur la

« table chargée de cartes ; c'était sa tribune : là
« il dissertait avec une supériorité dont le charme
« subjuguait et entraînait les esprits. »

Un motif analogue lui fit prendre une grande part à l'avancement du lieutenant-général Valée. Lorsqu'après l'expédition de Constantine, les journaux annoncèrent qu'il était nommé maréchal de France, le comte de Marnes s'écria :
« Combien je suis heureux qu'il arrive un bon-
« heur au général Valée ! C'est un officier si
« distingué. Il a rendu de si grands services à
« l'artillerie française ! J'étais convaincu de la
« rectitude de ses idées ; aussi je l'ai soutenu de
« tout mon pouvoir pour l'aider à surmonter les
« obstacles qu'on mettait aux améliorations qu'il
« voulait réaliser. » C'est ainsi qu'à Goritz les princes suivaient du regard les événements qui se passaient en France.

Le comte de Marnes aimait surtout à se rappeler les officiers qui avaient fait avec lui la campagne de 1823, cette époque qui avait jeté quelques beaux jours dans une vie si exercée par l'adversité. Le major-général comte Guilleminot et le lieutenant-général Dode de la Brunerie, avaient une grande part à ses souvenirs et à ses louanges.
« Jamais, disait-il, ils ne trouvaient de difficultés



« aux ordres qui leur étaient donnés; ils les « exécutaient avec une intelligence et une préci- « sion qui ne se démentirent point pendant toute « la campagne. »

C'étaient là les seules distractions du comte de Marnes. Il menait une vie aussi pieuse et aussi soumise à la règle qu'un religieux dans un monastère. Sa chambre était une cellule d'anachorète; un lit sans rideaux, quelques chaises, une table de bois simple sur laquelle étaient déposés quelques livres, voilà quel était tout son ameublement. Mais, en pratiquant ainsi pour lui-même l'amour de la simplicité et de la pauvreté chrétienne, le prince usait avec une libéralité royale de la fortune qui lui restait, et qu'il administrait avec beaucoup d'ordre et d'économie, afin de pouvoir suffire à ses charités qui étaient immenses en raison de la médiocrité de ses ressources. Ajoutez à cela que les pauvres n'avaient pas seuls droit au superflu que le comte de Marnes savait se faire en réduisant son nécessaire; il en faisait un autre usage, digne du chef de la maison de Bourbon. Tant que Charles V put tenir le drapeau levé en Espagne, le comte de Marnes lui envoya des sommes considérables pour l'aider dans une entreprise qu'il considérait comme espagnole et

française, à cause de l'intérêt qu'a la France à ce que la loi salique ferme le trône d'Espagne aux princes étrangers qui pourraient y faire monter avec eux un intérêt contraire aux intérêts français. Lorsque le roi Charles V eut été contraint de rentrer en France avec sa fidèle armée, et que Cabrera, Elio, Zariatégui, Villaréal eurent vu avec douleur les champs de bataille se dérober sous leurs pieds, le comte de Marnes, comprenant l'honorable susceptibilité qui empêchait don Carlos de consentir à rien recevoir d'un gouvernement qui le détenait prisonnier contre tous les principes du droit des gens et contre les promesses les plus formelles, lui fit passer plusieurs fois des sommes assez importantes. Dans ce siècle d'égoïsme et d'indifférence, ce fut un assez beau spectacle que ce prince exilé venant ainsi en aide à un prince captif; et ce Bourbon de France qui, du fond de la petite ville de Goritz où l'avait conduit une loi de bannissement, pratiquait les devoirs de l'hospitalité envers ce Bourbon d'Espagne qui n'avait trouvé qu'une prison au pays de ses aïeux, offrait un souvenir qui ne pouvait pas être omis dans l'histoire de ces quinze ans d'exil.

L'emploi de la journée était, comme on l'a dit, réglé d'une manière presqu'invariable à Goritz.

A cinq heures et demie du matin, dans toutes les saisons, M. le comte et Madame la comtesse de Marnes étaient levés; c'était l'heure à laquelle ils assistaient à la messe dans la cathédrale. Soutenant sur cette terre étrangère la réputation des rois très-chrétiens leurs aïeux, ils édifiaient toute la population par leur piété profonde, et souvent on les voyait se mêler aux pauvres et aux petits, afin de recevoir le Dieu qui est descendu sur la terre pour réhabiliter la pauvreté et l'humilité. Au retour, le prince s'occupait de correspondances et de lectures politiques. Les repas, les promenades journalières avec Marie-Thérèse, dont l'activité réclame un exercice habituel, la lecture à haute voix qu'il lui faisait des livres les plus intéressants, surtout des livres d'histoire, remplissaient le reste de ces journées. Quand venaient les premiers jours de juin, on se rendait à Kirchberg, que le comte de Marnes avait racheté au duc de Blacas. Le séjour de ce château, situé en basse Autriche dans le voisinage des frontières de la Bohême et de la Moravie, était agréable au fils du roi Charles X. D'abord, c'était la dernière résidence de son père; et il trouvait une véritable jouissance à habiter des lieux qui retraçaient à son esprit et à son cœur de si chers souvenirs. Ces

appartements qu'il avait habités avec lui, ces grands sapins sous lesquels ils avaient fait leurs dernières promenades, cette église où ils avaient prié ensemble, tout lui plaisait dans cette demeure située d'ailleurs dans une contrée granitique dont l'élévation tempérait la chaleur des étés si brûlants à Goritz.



II

LA DUCHESSE DE BERRY EN STYRIE.

Tandis que le fils de Charles X et la fille de Louis XVI s'attachaient ainsi à Goritz et à Kirchberg, la duchesse de Berry continuait à résider en Styrie. Elle habitait pendant l'hiver Gratz, et pendant l'été Brunsée où elle s'était établie à sa sortie de France après la prise d'armes de 1832. Souvent elle allait visiter ses enfants qui venaient la visiter à leur tour avec Marie-Thérèse.

Gratz est, on le sait, la capitale de la Styrie. Lorsqu'on gravit la montagne escarpée du Schlossberg, on plane de ses hauteurs sur la ville adossée à ses flancs, et sur les campagnes voisines agréablement variées par des cultures diverses et

qui offrent au regard des prairies, des bois et des eaux sinueuses, tableau pittoresque, encadré à l'horizon par des pics élevés qui se relient aux Alpes du Tyrol (1). A un peu moins d'une lieue de la ville, s'élancent du milieu d'un sombre bois de sapins, comme l'espérance du sein des tribulations humaines, les deux clochetons d'une église, où l'on se rend en pèlerinage de toutes les parties de la pieuse Styrie; c'est Mariastrost (Notre-Dame de Consolation), jadis dessinée par le duc d'Enghien avec ses deux croix jumelles, et dont il se souvint peut-être lorsque, dans les fossés de Vincennes, sa dernière pensée s'éleva vers Dieu. Le Schlossberg servait autrefois de piédestal à une citadelle que sa position naturelle et les travaux de l'art avaient rendue très-forte; il n'en reste qu'une tour et quelques fondations; la vieille enceinte qui complétait le système de défense de la ville, disparaît également chaque jour pour faire place à de verdoyants boulevarts; ce furent les Français qui, devenus maîtres de Gratz dans les guerres de 1809, firent sauter la citadelle en laissant subsister l'unique tour, espèce d'observatoire qui sert aujourd'hui à découvrir dans la campagne et dans

(1) *Souvenirs de Gratz*, par M. Muret.



la ville, les incendies nocturnes, signalés aussitôt par les formidables accents d'un porte-voix, et par un nombre convenu de coups de canon. Gratz offrait à la duchesse de Berry des souvenirs de famille; le duc de Berry l'avait habité pendant quatre ans, et les restes de la comtesse d'Artois, sa mère, reposaient dans la cathédrale de cette ville; le prince de Condé et le duc d'Enghien y avaient aussi demeuré, comme on l'a dit; et dans le voisinage de la capitale de la Styrie, on va encore visiter une maison de campagne dont le parc a été dessiné par ce jeune et malheureux prince, sur le modèle des jardins de Versailles; pieuse récréation d'un proscrit, qui cherchait à évoquer sur la terre étrangère, les images de la patrie absente.

L'hôtel de la duchesse de Berry à Gratz, situé entre la Muhr et l'escarpement du Schlossberg, a presque l'étendue d'un palais. La châtelaine de Rosny y apporta ce goût et ce sentiment des arts qu'elle n'a point perdu en exil. Les murailles se couvraient des belles pages de peinture de Gérard, Vernet, Scheffer, d'Allaux, de Robert, Bouton, Bellangé, Adam Turpin, Crissé, Suebach, Duval Lecamus, Robert Lefebvre, Jacotot, Schnetz, Redouté, auxquels se mêlèrent, parmi les ar-

tistes de l'ancienne école, Rigaud, Vanglos et quelques autres maîtres. C'étaient les mêmes tableaux qui décoraient les galeries de Rosny et celles du pavillon Mersan, de sorte qu'en circulant entre cette double haie d'œuvres remarquables dus à des artistes français, on aurait pu se croire en France. Parmi ces tableaux on remarquait de beaux portraits de Henri et de Louise de France. Pendant l'été, la duchesse de Berry établit sa résidence à Brunsée, terre assez considérable située à peu de distance de Gratz, et qu'elle acheta bientôt : avec son bon goût français, elle sut lui donner les agréments et les charmes de Rosny, en égayant la massive splendeur qu'exigent les habitudes de la noblesse germanique (1). Madame se plut à y dessiner des jardins et à y créer des eaux qui rappelaient Saint-Cloud et Versailles.

Dans son exil, la mère de Henri de Bourbon ne se contenta point de s'entourer de souvenirs de France, elle s'entoura de Français, presque tous Vendéens ou Bretons. Le comte de Chazelles, ancien préfet du Morbihan, M. Édouard de Monti-Rezé, un des combattants du Chêne, condamné à la réclusion, puis à la peine capitale pour la part

(1) M. Crétineau-Joly, *Voyage en Allemagne.*



qu'il avait eue à la prise d'armes de 1832; M. Bouchemann, ancien officier de marine; voilà les personnes qui, avec la comtesse de Quesnay, composèrent l'entourage de MADAME. Elle prit pour aumônier un brave et loyal recteur d'une paroisse de Vendée, l'abbé Laissis, qui, au combat de Vitré en 1832, ramassa un Vendéen blessé, et, le chargeant sur ses épaules, commença à ouïr sa confession, tout en l'arrachant à une mort presque certaine; puis, vivement poursuivi par les soldats, et au moment d'être arrêté, fit volte-face, déposa son pénitent sur le chemin, saisit un fusil, marcha droit à ceux qui le poursuivaient, les mit en fuite, et revint reprendre la confession du blessé, qu'il chargea de nouveau sur ses épaules.

La maison de la duchesse de Berry, quoique noblement tenue, fut réglée avec beaucoup d'ordre, et MADAME y donna l'exemple de cette élégance sans prodigalité qui orne tout ce qu'elle touche. Le chef de la prise d'armes de 1832 avait trop à donner pour consentir à rien perdre. Elle considérait comme des dettes tous les secours qu'elle envoyait à Guernesey, aux Vendéens obligés de se soustraire par la fuite aux arrêts qui menaçaient leurs têtes, comme aux Vendéens condamnés aux bagnes ou à la réclusion pour crimes politiques,

sans parler de ce qu'elle faisait à Paris, à Dieppe, à Rosny pour d'autre souffrances. En même temps elle voulait remplir les devoirs de charité chrétienne imposés à la châtelaine de Brunsée envers les pauvres qui entouraient son domaine. Plus d'une fois, en voyant les enfants de l'école fondée par elle à Brunsée, porter leurs mains à leur front pour la saluer, à sa sortie de la chapelle du château, MADAME, avec un sourire mélancolique, dit à ceux qui l'entouraient : « J'avais à mon école de Rosny de ces petites mines-là (1). » Henri de France, lorsque dans ses fréquents voyages il venait à Goritz ou à Brunsée, ne manquait jamais d'admirer le cachet de bon goût et le parfum d'élégance que sa mère donnait à tout ce qui l'entourait, et les Français qui venaient saluer la duchesse de Berry en exil, revenaient dire en France qu'ils avaient retrouvé, au fond de l'Allemagne, les grâces toutes françaises qu'ils avaient autrefois admirées au pavillon Marsan et à Rosny, de même qu'ils avaient trouvé dans le cœur de la princesse les mêmes sentiments pour la France.

(1) *Nouvelles de l'exil*, par le vicomte Édouard Walsh.



III

VOYAGES D'ÉTUDES DU COMTE DE CHAMBORD.

En menant une vie calme et profondément retirée, le comte de Marnes comprit que l'existence de son neveu avait d'autres nécessités que la sienne. Dès que son éducation proprement dite fut terminée, il songea, on l'a vu, à compléter l'œuvre du sage et savant évêque d'Hermopolis, par des voyages qui pouvaient seuls initier le jeune prince à la connaissance des choses pratiques, et le mettre en rapport avec les hommes distingués de tous les pays. C'est alors que, d'après le conseil de M. de Frayssinous, il appela successivement de France plusieurs hommes qui avaient laissé de glorieux ou d'honorables souvenirs dans l'armée,

la marine, l'administration et la magistrature, pour accompagner le comte de Chambord dans ses pérégrinations européennes.

Nous nous contenterons ici de rappeler sommairement ceux de ces voyages qui ne furent que des voyages d'études (1), en nous réservant de parler avec plus de développement des voyages de Londres et de Rome, auxquels se rattachèrent des manifestations dans notre pays, et dont le cabinet du Palais-Royal eut la maladresse de faire des voyages politiques.

Le 29 septembre 1838, le comte de Chambord entrait dans sa dix-neuvième année; son éducation proprement dite étant terminée, il se sépara de M. Frayssinous, dont la santé ébranlée ne soutenait plus qu'avec peine le climat de l'Allemagne, et qui écrivait tristement à ses amis : « Il faut dételer le coursier avant le dernier moment. » La veille du départ du saint évêque, le comte de Chambord voulut une dernière fois s'entretenir

(1) L'auteur ayant appris que M. le comte de Locmaria se préparait à publier un livre sous ce titre : *Voyages de Henri de France*, n'a pas voulu empiéter sur un sujet que M. le comte de Locmaria est en position de traiter d'une manière beaucoup plus intéressante et beaucoup plus complète que personne, puisqu'il a assisté à la plupart de ces voyages.



avec lui, et, après l'avoir remercié du zèle qu'il avait mis à son éducation et du dévouement avec lequel il avait quitté sa patrie et entrepris un long voyage, malgré les infirmités d'un âge avancé, pour venir passer plusieurs années auprès de lui : « Votre tâche auprès de moi est maintenant rem-« plie, lui dit-il; vous allez rentrer en France, « où vous réclameront les soins dus à une santé « qui m'est précieuse et que vous avez compromise « pour moi. Je ne puis cependant me faire à « l'idée d'être tout-à-fait séparé de vous. Vous « avez amené ici un ecclésiastique que vous aimez « d'une affection particulière, et que vous ap-« pelez votre ange; puisque vous partez, pro-« mettez-moi de me le renvoyer dans un mois : « de cette manière vous aurez toujours un cor-« respondant auprès de moi, un témoin de toutes « mes actions, qui vous dira que je n'oublie point « les leçons que vous m'avez données, et que je « n'étais pas indigne de votre sollicitude. Vous « le voyez, c'est encore un sacrifice que je vous « demande. »

En prononçant ces paroles, le jeune prince embrassait le vénérable vieillard, et lui remettait son portrait, au bas duquel il avait écrit : *A Mon-*

seigneur l'évêque d'Hermopolis, comme gage de ma tendre affection et de ma filiale reconnaissance.

Il y a des ames pour qui ces mots simples et touchants valent mieux que les plus belles récompenses. L'évêque d'Hermopolis était au nombre de ces ames. Il partit pour la France, touché jusqu'au cœur, et dit au comte de Chambord en lui faisant ses adieux : « Monseigneur, je ne sais pas si un jour Dieu vous appellera à régner, je sais seulement que j'ai tâché de vous donner des principes qui vous seront utiles dans l'une et l'autre fortune (1). »

Il est d'un grand intérêt de rechercher l'opinion que l'évêque d'Hermopolis emportait de son élève, et c'est dans les conversations de ce prélat, relatées dans un ouvrage d'une haute importance (2) et dans sa correspondance même, que nous venons chercher des documents à ce sujet. Il dit à la première personne qui le visita à son arrivée en France : « Je savais bien que Dieu me donnerait « d'accomplir ma mission jusqu'au bout. Le « duc de Bordeaux sera égal à toutes les cir- « constances, quelles qu'elles puissent être. Dieu

(1) *Vie de M. Frayssinous*, par le baron Henrion.

(2) *Idem.*



« peut maintenant disposer de moi. » Ce fut là le sens des paroles de M. Frayssinous, toutes les fois qu'on l'interrogea. Il répondait aux uns :

« Il ne m'a jamais donné un grave sujet de mécontentement. » Aux autres : « Il a une intelligence à la hauteur de toutes les prospérités, une ame au niveau de toutes les épreuves. »

L'éducation de M. le duc de Bordeaux étant terminée, on appela auprès de lui le duc de Lévis, qui se rendit avec un noble empressement à cet appel ; le comte de Locmaria fut aussi mandé à Goritz ; en outre, on résolut de placer successivement auprès du prince, dans ses voyages, les hommes qui se trouveraient dans les meilleures conditions pour l'initier à la connaissance des contrées qu'il devait parcourir.

A la fin de l'année 1838, le comte de Chambord fit un voyage dans la Lombardie, et visita successivement Venise, Breschia, Vérone, Milan, accompagné du duc de Lévis et du comte de Locmaria.

Dans ce voyage, comme dans toutes les pérégrinations qui suivirent, il se fit une loi de visiter les hommes distingués de chaque pays et les lieux consacrés par quelque grand souvenir. C'est ainsi qu'à Milan il voulut voir Manzoni, l'illustre auteur des *Deux Fiancés*. L'écrivain malade n'ayant

pu se rendre à l'invitation du comte de Chambord, celui-ci vint à l'improviste le surprendre chez lui. « Je n'ai pas voulu quitter Milan, lui « dit-il, sans voir un homme aussi honorable par « son talent et par l'usage qu'il en fait. » L'ame du poète comprit celle du prince malheureux, et depuis ce temps, Manzoni ne parla qu'avec émotion de cette journée. Le comte de Chambord voulut aussi recevoir à sa table un des plus honorables négociants de Milan, l'imprimeur Antonelli, qui, en peu d'années, par la seule force de son intelligence et de son activité, unies au caractère le plus honorable, avait échangé la modeste échoppe de bouquiniste contre un magnifique établissement d'imprimerie fondé par lui.

L'année suivante (1839), le comte de Chambord partit au commencement du mois de mai, avec le duc de Lévis, le général Latour-Foissac, qui commandait un régiment sous l'Empire, et le comte de Locmaria, pour visiter la Hongrie. Le 9 mai, il était à Carlstadt; longeant ensuite les confins de l'Esclavonie militaire, il assista aux manœuvres des régiments-frontières cantonnés sur la Save, l'Uma et la Kulpa. Il s'arrêta à Péter-Waraden, ville historique près des murs de laquelle le prince Eugène remporta, le 16 août

1716, une victoire décisive sur le grand-vizir Sari-Ahmet. Le général autrichien qui conduisait le jeune prince sur le champ-de-bataille, lui citait les noms des principaux acteurs de ce grand drame militaire : « Vous oubliez un de nos compatriotes, le comte de Bonnivet, » interrompit Henri de France. Le comte de Bonnivet, en effet, voyant l'infanterie allemande culbutée par les janissaires, s'élança avec une bravoure toute française au-devant des vainqueurs, à la tête de deux cents hommes, et soutint intrépidement leur choc; puis, quand sa petite troupe ne compta plus que vingt-cinq soldats, il s'ouvrit avec eux un chemin à travers les rangs ennemis.

Le comte de Chambord, suivant l'itinéraire qu'il s'était d'avance tracé, traversa Semlin, place assez importante à cause de son commerce avec les Turcs, et arriva à Belgrade, ville célèbre par les nombreux sièges qu'elle a soutenus. Ce fut Joussouf Pacha, le vainqueur de Missolonghi, qui lui fit les honneurs de la citadelle. Par un singulier concours de circonstances, et par suite de cette longue succession de guerres qui, dans les premières années de ce siècle, amenèrent les Français dans presque toutes les contrées du monde, ce fut un soldat du 6ᵉ hussards, longtemps prisonnier des

Russes, et alors au service de Joussouf Pacha, qui apporta des rafraîchissements au prince. La Transylvanie, la Valachie furent successivement parcourues : lieux historiques, établissements intéressants, rien ne fut oublié dans cette excursion rapide.

Si le prince voulait tout voir, il y avait aussi un grand empressement des populations autour de lui ; le nom de la grande famille, uni pendant tant de siècles au nom de France, a conservé son prestige en Europe ; et, à cette prédisposition bienveillante, vint bientôt se joindre un sentiment personnel pour le comte de Chambord. Dans un banquet qu'on lui donna en Transylvanie, lors de sa visite aux mines situées dans le voisinage d'Abur-Bonca et d'Hermanstadt, le chef de la députation qui était allée au-devant du prince, porta, au milieu des acclamations, le toast suivant en latin : « *Au bonheur, à la gloire de l'illustre représentant de cette antique race qui a donné tant de rois à la France et un saint à l'Église.* » Il est beau de recevoir ainsi le malheur et l'exil.

Après avoir visité tous les lieux intéressants de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Servie, de la Transylvanie et de la Hongrie, le comte de Chambord se rendit à Vienne, où il fut accueilli avec

un affectueux empressement par la famille impériale. Il visita dans sa solitude l'archiduc Charles, ce noble adversaire qui écrivait à Napoléon la belle lettre qui commençait par ces mots : « Votre Majesté m'a appris son arrivée à coups de canon. » Cet illustre capitaine ne put voir sans attendrissement le jeune prince, et s'entretint longtemps avec lui des guerres de l'Empire.

Le comte de Chambord devait trouver bientôt une occasion d'étudier une des pages les plus brillantes de cette grande épopée militaire. Le champ de Wagram n'était pas éloigné de son itinéraire ; il ne put résister au désir d'aller le visiter. Il partit, accompagné de trois hommes qui avaient assisté à cette bataille, le maréchal de Raguse, qui commandait un corps d'armée, le général Latour-Foissac, qui était alors à la tête d'un régiment, et le comte de Locmaria, qui était chef de bataillon dans la garde impériale. La scène héroïque du 5 et du 6 juillet 1809 se ranima un moment, par les récits des trois hommes de guerre, devant les regards du jeune prince. Il vit l'échiquier des batailles, comme parlait Napoléon, se dresser sous ses yeux, avec toutes les pièces à leur place. Là s'étendait la droite ennemie, de Sadlan à Gérasdoff, en s'appuyant

sur le Danube; à Wagram même était placé le centre; la gauche s'étendait du village de Wagram au village de Mark-Grafen-Neusiedel. Les mouvements de Masséna, Macdonald, Davoust, Marmont, Oudinot, revivaient sous ses regards. Trente ans s'étaient écoulés depuis cette bataille, lorsqu'un petit-fils de Louis XIV, escorté de trois Français qui avaient assisté à cette grande journée, vint rechercher sur ces champs fameux la trace à demi effacée d'une victoire française. Le comte de Chambord visita aussi le champ de bataille d'Essling et l'île de Lobau, toujours accompagné du maréchal de Raguse, du général Latour-Foissac et de M. de Locmaria. Il se rendit raison de ces luttes militaires avec l'assistance d'un chef d'état-major allemand, chargé par le gouvernement du soin d'étudier tous les champs de bataille de la monarchie autrichienne, et qui faisait passer devant les regards du prince des plans circonstanciés et successifs, qui reproduisaient, heure par heure, les modifications survenues dans la situation des deux armées, et les diverses phases de la lutte. Pour que rien ne manquât à l'illusion du prince, le maréchal duc de Raguse lui donna à déjeuner précisément avec le service qu'il avait employé dans cette campagne.



Dans l'automne de la même année 1839, le comte de Chambord, qui ne s'était arrêté qu'un moment à son retour à Kirchberg, repartit pour faire un nouveau voyage. Cette fois, il emmenait avec lui, outre le duc de Lévis et le comte de Locmaria, le général d'Hautpoul, dont le nom est attaché à la bataille d'Austerlitz, le brave général Vincent, une des fortunes militaires les plus honorables de l'Empire, et le duc de Valmy, dont le nom rappelle la première victoire remportée sur l'Europe au début de la révolution française. Il assista avec eux aux manœuvres du camp d'automne établi dans les plaines de l'Adige, sous les ordres du feld-maréchal comte de Rodeski. Ce fut là qu'il rencontra le duc de Cambridge, qui conçut pour lui une tendre amitié. « Je voulais aller à Paris, » lui dit ce prince en le quittant, « je n'irai plus maintenant que lorsque je serai sûr de vous y trouver. »

Après les manœuvres du camp de Vérone, le voyage à Rome prit place; comme il eut une tout autre importance que celle d'un voyage d'études, il doit être raconté séparément et avec plus de détails dans cette histoire.

Pendant l'automne de 1840, le comte de Chambord fit un voyage d'études stratégiques, dont

l'objet était de visiter les places fortes de la Bohême jusqu'à Olmutz; ensuite il parcourut toute la Bavière. Il était accompagné du général d'Hautpoul, qui avait fait avec distinction toutes les guerres de l'Empire dans cette contrée, et qui l'aida à étudier les batailles auxquelles il avait assisté : Austerlitz, où il commandait la batterie infernale; Lutzen, Bautzen, où la France soutint une lutte sanglante contre l'Europe coalisée. C'était une assez heureuse pensée que de consacrer cette année 1840, pendant laquelle la France éprouva une humiliation à laquelle elle n'est pas accoutumée (1), à visiter les champs de bataille, témoins des nobles actions de la génération de l'Empire, plaines arrosées du sang héroïque de nos pères, lieux illustrés par nos victoires, qui composent une France dix fois plus vaste que celle qui porte ce nom, une France que les lois de proscription politique ne peuvent fermer aux bannis.

Le petit-fils de Henri IV avait surtout accepté avec joie l'idée d'un patriotique pèlerinage aux champs mémorables d'Austerlitz, où une armée française triompha de deux empires réunis. On s'avance pas à pas dans ces lieux immortels où la postérité la plus

(1) Le traité du 15 juillet.



reculée viendra étudier l'histoire merveilleuse du grand capitaine. Là, pas un accident de terrain qui ne rappelle un combat, pas un monticule qui n'ati été le théâtre d'un trophée, pas un pouce de terre qui ne soit sacré; car chaque pouce de terre de ce champ a été abreuvé de la sanglante rosée de la gloire; car il y a des soldats d'Aboukir et de Marengo qui dorment sous le sol d'Austerlitz, entourés de deux armées vaincues. Voici les hauteurs de Schlapanitz et de Kobenitz, où se tint la réserve de la garde impériale pendant la bataille, sous le commandement du brave Oudinot. Là, entre Zirzokovitz et Krutz, s'étendait la cavalerie. Violà les hauteurs de Pratzen, dont s'empara le maréchal Soult avec tant de gloire. Ici, le colonel Gérard fut blessé; plus loin, Valhubert reçut le coup mortel. Ce monticule, c'est *le Santon,* la clef des opérations de l'armée française, le santon du haut duquel devait descendre la glorieuse solution du grand problème d'Austerlitz. Écoutez les noms de ces bourgs et de ces fermes, car, à chaque regard que vous jetez sur la plaine, vous voyez se dérouler une des pages du chef-d'œuvre de Napoléon.

Ainsi, de longues années après cette mémorable bataille, le dernier rejeton de l'antique mai-

son royale de France venait, par une des vicissitudes des choses humaines, dresser les tentes de l'exil sur le plus beau champ de victoire de l'Empire; le dernier des Bourbons venait regarder en face le trophée de l'unique empereur, et montrer à l'Europe surprise, et à la France consolée, le sublime spectacle de notre gloire antique et de notre gloire moderne, inclinant l'une vers l'autre leur drapeau.

Après ces intéressantes études, le comte de Chambord visita la Bavière. Il rencontra à Munich le prince de Leuchtemberg, qui se montra plein d'empressement et de courtoisie auprès du prince voyageur, qui lui-même éprouva un véritable penchant pour le fils du prince Eugène, auquel il parla de son glorieux père en homme qui avait étudié ses campagnes avec fruit. Il visita tous les établissements qui ont mérité à Munich le nom d'Athènes du Nord, vit plusieurs fois le célèbre Cornélius dans son atelier, et se mit en rapport avec tous les hommes éminents que renferme cette ville, savants, poètes, peintres et sculpteurs.

Et quittant la Bavière pour retourner à Goritz, il visita la Suisse jusqu'à la chute de Schaffouse, et longea le lac de Constance.

La fin de l'année 1840 et les premiers mois de



l'année 1841, furent consacrés à des études maritimes. Le prince alla s'établir à Venise avec M. de Villaret-Joyeuse, dont le père s'était distingué pendant les derniers jours de la monarchie et sous l'Empire (1). Durant trois mois il se rendit assidûment tous les jours à l'arsenal, pour apprendre la théorie et la pratique de la manœuvre. M. Villaret de Joyeuse disait à cette époque : « Je viens « d'écrire en France une chose qui fera plaisir, c'est « que le duc de Bordeaux s'occupe de marine avec « autant d'ardeur que d'autres jeunes gens de son « âge mettraient à s'occuper de chiens et de che- « vaux. » Afin de compléter ses études, le comte de Chambord fit un voyage sur l'Adriatique avec M. Villaret de Joyeuse, et visita en détail les côtes de la Dalmatie. Sans doute il n'espérait point devenir, par ces études sommaires, un marin consommé, mais il appliquait en cela un principe

(1) Villaret de Joyeuse, né à Auch, en 1750, et mort à Venise, en 1812, se distingua dans la guerre de 1777 à 1783, surtout aux sièges de Pondichéry et de Gondelour. Pris par les Anglais, il ne recouvra sa liberté qu'à la paix de Versailles. Fait amiral à la Révolution, il perdit contre les Anglais, en 1794, la bataille de Brest; ce fut dans cet affaire que périt glorieusement *le Vengeur*. En 1801, il prit le commandement des forces navales destinées à l'expédition de Saint-Domingue. Nommé plus tard capitaine-général de la Martinique et de Sainte-Lucie, il s'y défendit avec vigueur contre les Anglais.

vrai et raisonnable qui dominait tout le plan de son éducation, c'est que s'il y a des choses qu'un prince doit savoir d'une manière approfondie, comme l'histoire, la politique, l'administration, l'art militaire, il ne doit, autant que possible, rester étranger à aucune branche des connaissances humaines.

Vers la fin de l'année 1842, le comte de Chambord, accompagné du général Latour-Foissac, parcourut la Saxe, après s'être rendu d'abord à Dresde pour visiter le roi et la famille royale dont il avait reçu une invitation pressante et cordiale à l'époque de son voyage en Bavière. Il y trouva un accueil bienveillant et empressé. La famille de Saxe n'avait point oublié que, dans les grandes transactions diplomatiques de 1815, Louis XVIII, regardant comme rendus aux Bourbons les services rendus à la France, et payant avec noblesse les dettes nationales contractées par Napoléon, avait sauvé la Saxe que les coalisés voulaient punir, en la divisant, d'avoir été fidèle jusqu'au dernier jour à la France impériale. Toute cette cour se montra pleine de bienveillance et de sympathie pour le comte de Chambord, et le petit-neveu de Louis XVIII, malheureux et exilé, éprouva que, dans les cœurs bien faits, la mémoire des services rendus est d'autant plus présente,



que celui qui les a rendus a besoin qu'on s'en souvienne. La reine de Saxe (1) l'accueillit avec une tendresse maternelle, et, durant tout son voyage, le prince fut entouré des prévenances les plus délicates et des attentions les plus amicales. En Saxe comme partout, il étudia les grandes batailles sur les lieux où elles avaient été livrées. C'est ainsi qu'il visita Leipsick et Dresde avec le général Latour-Foissac, qui avait assisté à ces deux importantes journées.

L'année 1843 fut consacrée au voyage de Prusse, auquel le prince avait renoncé en 1840 à cause des éventualités de guerre qu'avait fait naître le traité du 15 juillet : un sentiment élevé des convenances nationales ne lui permettait pas, on l'a dit, de se rendre dans les États d'une puissance qui, d'un jour à l'autre, pouvait se trouver en guerre avec la France. Dans son voyage en Prusse, le comte de Chambord fut accompagné du général Vincent, du comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur de France à Berlin, et qui avait fait la campagne d'Espagne en 1823 comme maréchal-de-camp. Le roi de Prusse, comme tous les souverains,

(1) La reine de Saxe est sœur jumelle de l'archiduchesse Sophie, qui sera probablement impératrice un jour.

années et qui s'était achevée sous la haute direction d'un des hommes les plus sages et les plus distingués de ce siècle, M. l'évêque d'Hermopolis.

Y a-t-il beaucoup de princes qui, dans leur jeunesse et leur enfance, aient eu l'occasion d'ouvrir leur esprit à des connaissances aussi générales, leurs cœurs à des impressions aussi profondes et aussi variées que celles qui se sont trouvées sur le chemin de cette enfance et de cette jeunesse transférées d'exil en exil? On connaît la destinée ordinaire des princes. Quand l'âge de visiter les contrées voisines du royaume où ils sont nés est venu, ils emportent avec eux une atmosphère de cour qui, semblable au nuage qui environne les dieux homériques, tient toutes les vérités *à distance*. Ils ne vont point de ville en ville, ils vont de palais en palais, et au lieu de voir les nations qui diffèrent les unes des autres, ils ne voient que les cours qui toutes se ressemblent, en accomplissant, comme des astres, leur révolution réglée par l'étiquette, autour d'un cercle de bals, de fêtes, de banquets et de compliments diplomatiques. Il n'en a pas été de même pour Henri de Bourbon. Entre lui et les nations chez lesquelles il a été conduit par les vicissitudes de son exil, l'étiquette des cours n'est point venue se placer; en échange des privi-

lèges de sa naissance que l'adversité lui a ôtés, il est un privilège qu'elle lui a donné, le privilège de l'exilé, qui voit ce qui serait demeuré caché au prince; tous les voiles se lèvent devant lui, toutes les vérités se révèlent; la flatterie dédaigne de mettre son bandeau de pourpre sur les yeux du malheur.



VOYAGE DE HENRI DE FRANCE A ROME.

1839—1840

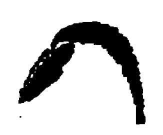
I

MOTIFS ET DIFFICULTÉS DU VOYAGE DE ROME.

Le voyage de M. le duc de Bordeaux en Italie avait, dans sa situation, une importance dont il faut indiquer la cause. Il devait à la fois servir à fixer sa position dans les États d'Autriche, à éprouver son caractère, et à mettre en évidence sa personne.

Il fallait qu'on sût d'une manière précise quelle était la nature de l'hospitalité que lui accordait le gouvernement autrichien, et si l'asyle qu'il avait accepté dans les États de l'empereur entraînait ce droit de surveillance qui pouvait aller jusqu'à gêner les mouvements du jeune prince. Cette tendance, on le sait, se rencontre chez les gouver-

nements les plus hospitaliers, et, pour peu qu'on veuille y réfléchir, il n'y a rien là qui puisse surprendre. Un gouvernement est naturellement porté à éviter tout ce qui peut lui causer des embarras, et, comme il voit et doit voir les questions au point de vue de ses convenances particulières, il accepte tous les sacrifices que les princes exilés semblent disposés à faire à sa politique. C'est à eux de se défendre par leur caractère et d'empêcher que les choses soient poussées trop loin à cet égard. La générosité des cabinets consiste à ne pas employer la force pour faire prévaloir des exigences qui prendraient un caractère odieux si elles étaient violemment imposées, et à s'arrêter devant une résistance morale à la fois modérée et ferme. C'est là une espèce de duel à armes courtoises, où il est beau pour les exilés de vaincre, et où il est beau aussi pour les gouvernements qui leur donnent asyle d'être vaincus, d'autant plus que leur politique est à peu près sauvée quand ils ont fait ce qu'il était possible de faire sans violer les lois de l'hospitalité, pour satisfaire les réclamations des cabinets voisins. Il y a des impossibilités morales comme des impossibilités politiques, et, comme nul ne saurait faire l'impossible, nul n'a le droit de l'exiger. On peut donc dire, jusqu'à un certain



point, que l'exil est ce que le font les exilés. Le premier effet du voyage de Rome devait être de fixer les rapports de Henri de France avec le cabinet autrichien, et d'indiquer dans quels termes l'hospitalité était donnée et acceptée, question importante en Allemagne et plus encore en France, où il était urgent qu'on sût qu'Henri de France ne se considérait pas comme le pupille de l'Autriche, et qu'il n'y avait pas en Allemagne un autre duc de Reichstadt.

Le second résultat n'était pas moins important, et il faut ajouter que la solution du problème que nous venons de poser, dépendait de la solution de ce nouveau problème : quel était le caractère du prince? autre inconnue qu'il fallait dégager, et sur l'intérêt de laquelle il est inutile d'insister. Le succès du voyage de Rome dépendait en effet du caractère du prince. Aurait-il assez de tenue et assez de fermeté pour soutenir cette première démarche jusqu'au bout, et pour ne céder qu'à la force si on voulait porter atteinte à la liberté qu'il devait avoir de diriger ses pas partout où il le voudrait? Telle était la question posée dans le voyage de Rome.

L'éducation du prince venait d'être achevée; l'adolescent faisait place en lui au jeune homme

qui commençait à paraître. Jusque-là aucun acte n'avait révélé aux autres, n'avait révélé à lui-même la nature de son caractere, le degré de force de sa volonté. C'était une première épreuve; épreuve grave, car les princes exilés qui, à la différence des autres princes, n'ont pas d'autres moyens de se faire respecter que leur valeur personnelle et l'estime qu'ils inspirent par leur caractère, ont plus besoin que le commun des princes de prouver, à leurs amis et à leurs adversaires, qu'ils sont des hommes de sang-froid, de résolution et de fermeté. On ne prétend pas dire ici que le prince courût quelque danger matériel, mais ce n'est pas seulement pour braver les dangers matériels qu'il faut du courage; disons mieux, de tous les courages, le plus facile, c'est ce courage impétueux qui va se jeter tête baissée dans le péril et souvent dans le piège. Mais le courage qui mesure froidement une difficulté et qui entreprend de la surmonter, qui, sans exagération comme sans mollesse, se fixe à lui-même le but qu'il veut atteindre et l'atteint, qui unit la modération et l'énergie, ce courage-là est le plus rare comme le plus difficile. Le tempérament n'y est pour rien, la chaleur du sang et l'exaltation des sens ne peuvent le donner, il faut le prendre dans les profondeurs de l'ame. Au



fond, M. le duc de Bordeaux engageait une lutte avec un gouvernement, et c'est quelque chose de si imposant qu'un gouvernement, et de si faible qu'un individu, que les plus prévenus conviendront qu'il y avait quelque fermeté dans le caractère de ce noble jeune homme qui, appuyé sur un seul ami (1), et n'ayant pour suite qu'un valet de chambre, entreprenait d'accomplir un voyage auquel le gouvernement autrichien n'avait pas acquiescé, et de prouver à tous que lorsqu'il avait le bon droit pour lui, il ne reculait pas facilement devant les difficultés.

Le voyage marcha heureusement et rapidement, et il faut expliquer ici le concours de circonstances qui le favorisèrent; sans cela on comprendrait peu que la vigilance proverbiale du gouvernement autrichien se soit trouvée en défaut.

Ce qui favorisa le voyage de M. le duc de Bordeaux, ce fut précisément la complication de difficultés qu'il rencontrait. Il avait eu à vaincre des répugnances dans le sein même de la famille royale, saintes et respectables répugnances qu'on s'explique facilement par l'amour inquiet et la

(1) M. le duc de Lévis.

tendre sollicitude des augustes parents de Henri de France pour le jeune prince. Il y a un sentiment profondément gravé au cœur de la fille de Louis XVI, et qui se retrouvait non moins profondément écrit au cœur du fils de Charles X; c'est celui qu'exprima d'une manière si heureuse et si touchante Bossuet, lorsque, montant pour la première fois en chaire, devant Anne d'Autriche et Louis XIV encore enfant, il prit pour texte de son discours ces belles paroles : *depositum custodi* (1). A chacun ses devoirs, à Marie-Thérèse et à Louis-Antoine la garde du dépôt que la Providence leur a confié. Leur part se composait des tendres sollicitudes, des précautions touchantes, des pieuses alarmes, des soins vigilants, des réserves prudentes qui tempèrent l'ardeur naturelle à la jeunesse; tandis que, dans la part de Henri de France, devaient se trouver l'initiative sans témérité mais aussi sans faiblesse, l'action éclairée par la raison, la fermeté unie à la modération, la volonté bien sentie de ne jamais laisser échapper une occasion d'exercer les facultés de son intelligence et de son caractère, de bien marquer sa position vis-à-vis de l'Europe, et de se faire connaître de la France.

(1) Gardez le dépôt.

On peut donc croire que l'on avait vu, sans trop de peine, à Goritz, des obstacles s'opposer au voyage de M. le duc de Bordeaux en Italie; et, lorsqu'avec cette parfaite mesure de tendresse infinie pour sa personne, et de condescendance intelligente pour toutes les démarches qui paraissaient offrir une grande vraisemblance d'utilité pour les intérêts de son avenir, on eut acquiescé à un voyage dont la première idée avait excité des inquiétudes, peut-être avait-on conservé quelque arrière-espérance que ce voyage, contrarié par le cabinet autrichien, ne s'accomplirait pas. Ce sentiment n'a pas besoin d'être expliqué, il se comprend à merveille, et il a quelque chose de si touchant et de si naturel, qu'il va droit au cœur. Cette grande et illustre famille des Bourbons qui a tant perdu dans ces dernières années, éprouve une anxiété légitime quand il s'agit de confier le dernier esquif qui porte sa fortune, à cette mer si souvent couverte de ses naufrages depuis un demi-siècle, et, tremblante pour une tête si chère, elle voudrait toujours rattacher au rivage le navire qui doit éloigner d'elle un si précieux passager.

Mais il sortit de cette sollicitude de la famille royale et de l'espèce d'éloignement que le cabinet autrichien lui connaissait pour le voyage du jeune

prince en Italie, un résultat imprévu. Le ministère autrichien, comptant sur les obstacles que M. le duc de Bordeaux devait rencontrer à l'intérieur, et connaissant le respect profond qu'il portait à ses augustes parents, ne prit pas de mesures contre l'éventualité d'un voyage accompli sans passeports, éventualité qui ne lui était pas même venue à l'esprit; et, de leur côté, les augustes parents de M. le duc de Bordeaux, sachant l'opposition de M. de Metternich au voyage, accordèrent leur consentement avec la pensée que peut-être leur neveu ne pourrait pas en profiter. Le voyage d'Italie s'accomplit entre ces deux confiances, et le prince passa pour ainsi dire entre ces deux sécurités.

L'important était d'aller vite et d'arriver à Rome. Une fois dans cette ville, le voyage de M. duc de Bordeaux devenait un fait accompli, et nous sommes dans un siècle où la puissance des faits accomplis est très-grande. On voyageait donc pour ainsi dire à vol d'oiseau, et sans s'arrêter pour voir les villes que l'on traversait: le prince passait pour le neveu de M. le duc de Lévis, qui avait pris un passeport sur lequel le nom de ce neveu était porté; un valet de chambre composait toute sa suite, et il n'y avait rien dans ce train modeste



qui pût trahir son incognito et révéler quel était le voyageur qui traversait ainsi l'Italie, se rendant à la ville éternelle. On fit une exception en faveur de la ville de Gênes, et on s'y arrêta un jour pour voir ce qu'elle offrait de plus intéressant. Dans cette ville, le prince se crut au moment d'être découvert par une de ces rencontres fortuites qui ne peuvent entrer dans le calcul des probabilités. Il venait de descendre dans un hôtel de la ville, quand on annonça que don Carlos y était arrivé la veille avec la reine d'Espagne. Or, comme Henri de France avait vu la reine d'Espagne à Salzbourg, il était connu de ses gens. Il devait donc, selon toute apparence, voir son incognito cesser, ce qui pouvait compromettre le sort de son voyage. Il n'était pas sans inquiétudes, et il cherchait un moyen d'échapper à ces difficultés, lorsqu'on vint lui apprendre qu'on avait commis une erreur, et que ce n'était pas don Carlos, mais l'enfant don Sébastien qui se trouvait dans le même hôtel que lui. Henri de France ne connaissait pas ce prince, il lui fut facile d'éviter d'être reconnu; il ne le vit point, et, s'embarquant le lendemain pour Livourne, il arriva sans autres incidents à Rome, le 23 octobre 1839.

II

HENRI DE FRANCE A ROME.

Ce fut un grand spectacle que celui qu'offrit l'héritier de la maison de Bourbon, venant frapper en pèlerin aux portes de la ville éternelle, et foulant d'un pied respectueux cette terre si riche en souvenirs, que la main du voyageur ne peut s'étendre sans toucher un chef-d'œuvre, ni son pied se poser sans réveiller une gloire. Une destinée qui commence en face de tant de destinées accomplies, une jeunesse qui rit dans sa fleur en face de tant de tombeaux, et, d'un autre côté, comme pour adoucir les traits trop vivement accusés de ce contraste, ce qui reste de la maison de Bourbon en face de ce qui reste de Rome, où trouver un cadre plus magnifique pour un plus



magnifique tableau, et quelle page d'histoire plus pleine et plus éloquente se déroula jamais sous le burin d'un Tacite, le pinceau d'un Michel-Ange, ou la parole d'un Bossuet?

Qui dira les pensées qui s'élevèrent dans ce jeune cœur, quand Rome, la naufragée des siècles, lui apparut à ui, le naufragé des révolutions, et lorsque l'héritier de la maison de Bourbon se pencha, triste et mélancolique, pour chercher une histoire dans ces ruines, que, bien des années auparavant, son père exilé et proscrit lui-même avait foulées? Ah! sans doute le néant des choses humaines lui apparut. Du sein de cette cendre des héros refroidie, de cette lave de gloire éteinte par les siècles, des voix puissantes s'élevèrent qui lui dirent l'instabilité des empires les plus solides, et la chute des puissances les mieux établies. Rome, du sein de ses ruines, regarda le petit-fils de Louis XIV errant et proscrit, et fut consolée; et le petit-fils de Louis XIV, le cœur rempli de cette misère immense et de cette décadence inouïe, oublia son sort pour contempler l'abaissement de cette reine du monde, couchée entre les sept collines, comme un prodigieux cadavre au fond d'un gigantesque tombeau.

C'était beaucoup d'être à Rome, mais ce n'était

pas tout encore ; il fallait y rester. Dès le jour de son arrivée, le duc de Lévis avait écrit au cardinal Lambruschini pour l'avertir de l'arrivée du prince; mais le cardinal, accablé sous le poids de tant d'affaires, et ne sachant ni qui lui écrivait cette lettre, ni quelle nouvelle elle lui annonçait, différa pendant plusieurs jours de l'ouvrir. On n'attendait pas M. le duc de Bordeaux à Rome ; le gouvernement pontifical croyait être même sûr qu'il n'y viendrait pas, et il avait donné cette assurance à M. de Latour-Maubourg, ambassadeur du Palais-Royal. Le bruit du voyage de Rome avait en effet transpiré, au moment où M. le duc de Bordeaux avait songé à le faire avec l'assentiment du cabinet autrichien, et ce bruit était devenu l'occasion d'une note présentée par cet ambassadeur au Gouvernement pontifical. Le cardinal Lambruschini, avant de répondre, en avait écrit à Vienne au nonce qui y représentait le saint-siège, afin qu'il sût de M. de Metternich ce qu'il fallait penser de ce bruit qui causait tant d'inquiétude au Gouvernement français. M. de Metternich ayant répondu que ce voyage ne se ferait pas, le cardinal Lambruschini avait dès lors positivement rassuré M. de Latour-Maubourg, qui, satisfait et enorgueilli du succès de sa négociation, s'était em-

pressé de communiquer sa sécurité à son Gouvernement dans une dépêche triomphale. La veille même du jour où Henri de France entrait à Rome (le hasard a de ces malices), le cardinal Lambruschini avait répété à M. de Latour-Maubourg : « M. le duc de Bordeaux ne viendra pas ; » et un courrier était parti de l'ambassade de France pour aller porter au Palais-Royal une dépêche où retentissait l'écho de cette bonne nouvelle : « Il ne viendra pas. » On le voit, ce n'étaient point de vaines paroles que celles que prononça M. Guizot, dans une séance parlementaire, lorsqu'il déclara que le dernier héritier de Louis XIV ne faisait point un pas en Europe, sans que la diplomatie du Gouvernement d'août vînt se mettre en travers pour lui ôter la dernière de toutes les libertés, celle du mouvement dans l'exil.

Cependant, malgré toutes ces assurances données et reçues, M. le duc de Bordeaux était à Rome. Quelques personnes le savaient avant le Gouvernement pontifical, et ce fut même ainsi que la nouvelle arriva au cardinal Lambruschini. Quelqu'un qui était allé visiter le prince, dit au ministre : « Eh bien ! voici le duc de Bordeaux arrivé à Rome avec le duc de Lévis. » Le cardinal Lambruschini crut que la personne qui lui

parlait ainsi avait été trompée par quelque ressemblance peu ordinaire, et répartit en souriant qu'elle pouvait être assurée que M. le duc de Bordeaux était en ce moment fort tranquille en Allemagne, auprès de ses augustes parents. — « Mais, reprit l'interlocuteur, je certifie à Votre Éminence que j'ai eu l'honneur hier soir, non-seulement de voir M. le duc de Bordeaux, mais de lui parler, de l'entendre et de lui faire ma cour. Elle doit donc être aussi sûre de son arrivée à Rome que si elle l'avait vu elle-même. »

La surprise du cardinal fut grande. Il fit mander le magistrat préposé à la police de Rome; on bouleversa les bureaux, et la lettre de M. le duc de Lévis se retrouva. Il faisait part au cardinal de l'arrivée de M. le duc de Bordeaux, en annonçant que, désirant compléter ses études en visitant les villes qui avaient tenu une grande place dans l'histoire, S. A. R. s'était sentie attirée par un attrait particulier vers Rome, dont les souvenirs parlaient au cœur et à l'esprit un langage si éloquent du haut d'une double antiquité et d'une double gloire; que du reste le prince désirait n'être considéré que comme un voyageur de plus à Rome, et qu'il ne demandait que ce que les lois romaines accordent à tous les voyageurs.



M. le duc de Lévis, qui vit le cardinal Lambruschini le lendemain, lui confirma de vive voix la teneur de sa lettre, et l'assura que le prince ne s'attendait à aucune réception officielle.

Ces communications jetèrent le Gouvernement romain dans une assez grande perplexité, et cette perplexité produisit, comme cela arrive toujours, une hésitation qui empêcha le Gouvernement papal d'agir. Pendant qu'il hésitait, M. le duc de Bordeaux, profitant de ses avantages, agit comme s'il regardait le consentement de la cour de Rome comme inévitable, et il fit louer un palais pour trois mois. C'était annoncer assez des projets d'établissement, et se mettre en garde contre les insinuations de départ qui pourraient lui venir de la chancellerie romaine.

Cependant l'ambassadeur du Palais-Royal, qui venait d'apprendre l'arrivée de M. le duc de Bordeaux, se crut joué et prit cette nouvelle avec un emportement qui est un mauvais conseiller en diplomatie. Plus sa dernière dépêche ressemblait à un chant de triomphe, plus la dépêche dans laquelle il fallait qu'il racontât à son Gouvernement sa déconvenue diplomatique, était difficile à écrire : il est pénible d'avoir à annoncer la

que de modération, une chose qu'on ne pouvait lui refuser sans violer les règles les plus élémentaires du droit des gens. L'ambassadeur du Palais-Royal, qui plaidait une mauvaise cause, car il n'avait aucun prétexte même spécieux à alléguer pour faire interdire à Henri de France le séjour d'une ville ouverte à tout le monde, et située à une distance si grande de la France, la rendit plus mauvaise encore en mettant dans ses procédés cette violence qui gâte jusqu'aux bonnes causes. Le Gouvernement de Juillet, qui ne jouit pas au-dehors de la réputation d'un cabinet exigeant, crut qu'on obtiendrait tout du pape par la terreur; il joignit donc des menaces aux remontrances, de sorte que ce qui n'était qu'une question d'hospitalité et de convenance pour le Gouvernement romain, devint une question d'honneur et de dignité. Non-seulement le pape refusa formellement d'obtempérer aux injonctions du Palais-Royal, et répondit à l'ambassadeur du Gouvernement de Juillet que « Rome est un lieu d'asyle « pour tous les illustres proscrits, et que la ville « qui avait reçu le duc d'Orléans persécuté, ne fer- « merait jamais ses portes au petit-fils de « Charles X, » mais, pour montrer combien il avait été blessé de la démarche qu'on venait de

faire auprès de lui et de la forme qu'on avait donnée à cette démarche, il déclara, de son propre mouvement et sans sollicitation aucune, qu'il recevrait M. le duc de Bordeaux avec les honneurs dus à son rang. Ainsi, le cabinet du Palais-Royal n'obtint rien de ce qu'il demandait, et Henri de France obtint ce qu'il ne demandait pas. Tel fut le résultat de la négociation suivie avec plus d'impétuosité que d'habileté par M. de Latour-Maubourg.

Ce fut le 23 novembre que M. le duc de Bordeaux fut reçu pour la première fois par le Saint-Père, avec toutes les personnes de sa suite qui étaient venues le rejoindre à Rome. Cette entrevue fut touchante. Le saint pontife, pliant sous le faix des années, ne cacha pas son profond attendrissement, lorsque ses mains, chargées de bénédictions, s'étendirent vers ce prince de tant de passé et de tant d'avenir, dont la vive et verte jeunesse formait un harmonieux contraste avec la vieillesse vénérable du vicaire de Jésus-Christ. Jamais peut-être le saint moine que les suffrages du sacré collège avaient élevé sur la chaire de saint Pierre, n'avait eu devant les yeux un spectacle aussi frappant de ce néant des choses humaines sur lequel il avait médité pendant sa longue vie, qu'en cette occasion, où un petit-fils de Louis XIV venait le re-

mercier de lui avoir permis d'abriter un moment sa destinée errante sous les portiques à demi-ruinés de la ville éternelle; et, quand vint l'heure de la prière, jamais il n'avait répété d'une voix plus convaincue ces paroles de l'Ecclésiaste qui jettent une dérision ineffable sur les grandeurs du monde : *Vanités des vanités, et tout n'est que vanité!* De son côté, M. le duc de Bordeaux, déjà touché des prévenances pleines de courtoisie que le Gouvernement pontifical avait eues pour lui depuis son arrivée (1), ne pouvait s'empêcher d'être profondément ému de la bonté paternelle que lui témoignait le vicaire de Jésus-Christ. Le jour de la Saint-Charles, Henri de France avait été conduit, par les ordres du pape, dans une tribune réservée, et l'on avait remarqué que, par un de ces hasards singuliers qui frappent toujours les esprits, on lisait cette sentence écrite au-dessus de la tribune dans laquelle le jeune prince se trou-

(1) Le jour de la Toussaint et le jour des Morts, le prince assista deux fois en tribune royale, à la chapelle Sixtine, aux offices de Saint-Pierre. Sa Sainteté avait désigné un de ses chambellans particuliers pour aller chercher à son palais et conduire à la chapelle Sixtine Henri de France. En outre, lorsque le prince visita la coupole de Saint-Pierre, on inscrivit, sur une plaque de marbre, la date de sa visite; cet usage, on le sait, n'est suivi que pour les princes de race royale.

vait : *In tempore iracundiæ factus est reconciliatio* (1).

Il a paru convenable de ne point interrompre, dans ce récit, la progression des faits, et de conduire le voyage de M. le duc de Bordeaux depuis son départ d'Allemagne jusqu'à sa réception par le pape, en présentant le tableau complet de ce qu'on pourrait appeler la partie militante de son entreprise. Arriver à Rome, c'était le premier point ; y rester, c'était le second, et l'on vient de voir de quelle manière ce double but se trouva atteint, et comment la diplomatie du Palais-Royal sortit vaincue de cette rencontre où elle avait espéré triompher facilement du noble exilé. Il reste maintenant à dire ce que le prince fit à Rome, et quel fut le résultat moral de ce voyage, qui ne pouvait pas avoir de résultat matériel.

Henri de France allait subir à Rome une grave épreuve. Son éducation venait de finir, et l'on sait que les adversaires de sa maison avaient répandu des bruits plus défavorables les uns que les autres sur cette éducation. Le cabinet du Palais-Royal a un si grand besoin que le duc de Bordeaux soit un homme médiocre, qu'il ne faut pas trop lui

(1) « Il devint le moyen de la réconciliation dans un temps de « colère. » Ce détail est emprunté à la correspondance de M. Frayssinous, relatée par le baron Henrion dans la vie de ce saint évêque.

en vouloir quand il cherche à accréditer cette idée. Il avait profité jusque-là de ce que le comte de Chambord n'avait jamais été vu sur un de ces grands théâtres où se font et se défont les réputations, pour répandre de sourdes noirceurs et de discrètes calomnies sur le prince exilé. A entendre ceux qui étaient chargés de colporter ces bruits, le duc de Bordeaux eût été un prince élévé dans l'ignorance, d'une timidité invincible, à qui l'on avait caché les notions les plus essentielles sur son époque et sur son pays; quoi de plus, un prince incapable; c'était l'expression dont on aimait à se servir, et elle revenait trop souvent pour qu'on n'ait pas le droit de la regarder comme une espèce de mot d'ordre. Peut-être un des motifs les plus réels de la colère que fit éclater le cabinet du Palais-Royal quand il apprit l'arrivée de Henri de France à Rome, fut-il la pensée que les assertions contradictoires des courtisans du Palais-Royal et des amis du duc de Bordeaux, allaient être soumises à une sorte de jury aussi imposant qu'impartial, dont il ne serait pas possible de décliner la compétence et d'attaquer l'arrêt. Rome, en effet, est au nombre de ces villes si rares qu'on pourrait appeler les villes intellectuelles. C'est un rendez-vous d'esprits d'élite que les grandeurs du catho-

VOYAGE DE HENRI DE FRANCE A ROME.

1839—1840

pait tous les esprits, et la destinée particulière du jeune prince sorti, comme un dernier espoir pour la race de Louis XIV, de l'ombre du tombeau paternel, et qui avait refleuri comme une fleur inespérée sur un lys dont la tige semblait tranchée sans retour par le couteau du 13 février, venait mêler je ne sais quel attrait doux et mélancolique à ces souvenirs de gloire et de puissance. On voulait le voir, l'entendre, le juger, et scruter, pour ainsi dire, l'œuvre de la Providence, qui semblait être intervenue, pour ainsi parler, visiblement, afin de rallumer le flambeau d'une grande race presque éteinte. Cette disposition des esprits provoqua un mouvement qui mit le comble à la déconvenue de l'ambassadeur du Palais-Royal. En un instant, ses salons furent abandonnés, et tout le monde se porta vers ceux de M. le duc de Bordeaux, qui venait de quitter l'hôtel de l'Europe, où il était descendu, pour aller habiter le palais Conti qu'il avait loué pour trois mois, au moment où la diplomatie du régime établi le 9 août faisait les plus grands efforts pour obtenir son départ. Cette tranquille confiance dans la fermeté du Gouvernement romain, et cette sécurité fondée sur le sentiment du bon droit, avaient généralement plu; l'on trouva qu'il y avait à la fois chez le noble jeune



homme du bon goût à s'occuper si peu du Gouvernement de 1830 qui s'occupait tant de lui, et de l'élévation à croire qu'il suffisait qu'un acte fût peu honorable pour être impossible à Rome. L'empressement qu'on avait de voir un prince si jeune et dont le bon sens et la fermeté déroutaient ainsi les intrigues de la diplomatie, augmenta. Anglais, Russes, Allemands, affluèrent dans les salons du palais Conti.

L'épreuve fut si favorable à Henri de Bourbon, qu'on peut dire que ce fut le voyage de Rome qui prépara le voyage de Londres. Parmi les seigneurs anglais qui devaient le recevoir avec tant d'empressement à l'époque de la visite qu'il fit plus tard à l'Angleterre, plusieurs, comme lord Harrowby, ancien ministre d'Angleterre; lord Sandon, son fils; lord Beverley et lord Shrewsbury, l'avaient connu à Rome; d'autres avaient entendu parler de lui par les personnes qui se trouvaient à cette époque en Italie. Ce fut à partir de ce moment que les préventions qu'on avait en Angleterre contre l'éducation et la personne de M. le duc de Bordeaux, disparurent entièrement. Ceux qui avaient conversé avec lui, et il avait admis tous ceux qui avaient demandé à lui être présentés, ne pouvaient plus penser qu'il eût reçu une éduca-

tion peu libérale, et l'on comprit dès lors l'attrait qu'il avait exercé sur le duc de Cambridge, qui lui disait en le quittant après les grandes manœuvres de Vérone : *Je voulais aller à Paris, mais maintenant je n'irai plus que lorsque je serai sûr de vous y trouver.* Henri de France produisit cet effet sur tous ceux qui approchaient de sa personne, et qui devinrent comme autant de témoins qui déposèrent en sa faveur. Non-seulement, dans les soirées du palais Conti, il conquérait les sympathies des nombreux visiteurs qui accouraient à ses réceptions, mais, dans les audiences particulières où il acceptait des conversations plus sérieuses et plus suivies qu'elles ne peuvent l'être dans les nombreuses réunions, il confirmait la bonne opinion qu'avaient donnée de lui, la bonne grâce de son maintien à la fois plein de majesté et de courtoisie, et le charme d'une parole intelligente et digne qui disait chaque chose en son lieu, et parlait à chacun le langage qui pouvait lui convenir.

On ne saurait dire que les occasions de le voir manquèrent ou qu'elles furent trop rares pour qu'on pût porter un jugement exact sur le caractère et sur l'intelligence du prince ; il menait à Rome la vie que mènent les voyageurs, c'est-à-dire qu'il vivait à peu près en public. Pendant la jour-



née, il parcourait dans tous les sens la ville éternelle, et visitait les monuments qui rappellent sa double antiquité païenne et chrétienne; ou bien encore il allait frapper à la porte de l'atelier des artistes les plus célèbres, et s'entretenir avec eux des arts dont ils sont l'honneur, et dont les rois ses ancêtres avaient été non-seulement les protecteurs les plus généreux, mais les plus bienveillants amis, souvenirs propres à toucher le cœur des artistes qui ressemblent tous un peu à Léonard de Vinci, plus reconnaissant envers François I[er] pour un pinceau ramassé par cette main royale, que pour toutes les libéralités dont le vainqueur de Marignan l'avait accablé. Il posa même devant quelques uns d'entre eux. Mademoiselle de Fauveau, Vendéenne par le cœur, Athénienne par le talent, commença à Rome le beau buste de Henri de France qu'elle termina à Florence. Le sculpteur Ténérani reproduisit aussi les traits du prince sur le marbre, et le peintre Podesti fit son portrait.

On put donc suivre le prince dans tous les lieux que visitent les voyageurs, cherchant la Rome des rois sur l'Aventin, la Rome républicaine sur le Capitole, la Rome impériale sur le Palatin, et la Rome chrétienne assise au Vatican comme sur un trône. On le voyait un jour au Colysée, ce cirque

colossal où le christianisme soutint ses grandes luttes contre les lions et les tigres du désert ; un autre jour, on l'apercevait méditant sous l'arc de Titus, ou s'arrêtant sur la place de Saint-Jean-de-Latran avec son magnifique obélisque et son église. sous un des portiques de laquelle Henri de France rencontrait la statue de son aïeul Henri IV ; puis, le lendemain, il apparaissait saluant le Panthéon, ce monument de dix-huit siècles que le christianisme nous a conservé en le marquant au front du signe de la croix ; ou bien on le contemplait priant, avec la piété d'un petit-fils de saint Louis, dans cette belle église de Saint-Louis des Français fondée par Catherine de Médicis, et où M. de Chateaubriand eut l'honneur de recevoir le pape Léon XII en qualité d'ambassadeur du roi très-chrétien. Dans toutes ces courses, il rencontrait un grand nombre de personnes, car la question du matin à Rome, pendant tout son séjour, était celle-ci : « Où verra-t-on Henri de France dans la journée ? » Henri de France allait partout, et dans les visites qu'il rendit aux ateliers des peintres célèbres, il ne s'enquit point de l'opinion de ceux chez qui il se rendait. C'est ainsi que, quelqu'un voulant le détourner d'aller voir l'atelier d'un peintre dont les opinions n'étaient pas royalistes,



il ne s'y rendit pas moins, en répondant que si ce peintre n'était pas encore de ses amis, il était homme de talent et Français, ce qui suffisait pour motiver sa visite. Le soir on se retrouvait dans les salons du palais Conti, à moins qu'on ne donnât à M. le duc de Bordeaux quelques fêtes; car le prince et la princesse Borghèse, les Barberini-Chighi, les Piombino, les Massino, les Doria, les Gaëtani, et toutes les grandes familles de Rome, se disputaient l'honneur de recevoir le prince. Plusieurs membres de la famille de Napoléon qui se trouvaient à Rome, éprouvèrent pour le noble exilé les sentiments qu'il inspirait à tous, et l'on assure qu'un des fils de Lucien aurait même désiré que M. le duc de Bordeaux acceptât sa maison de campagne. C'était un bel enseignement de la vicissitude des choses humaines, que cette rencontre des Bonaparte exilés, saluant, dans la ville des grandes ruines, le petit-fils de Louis XIV proscrit comme eux. Parmi les fêtes qui furent données au prince, on remarqua celle du prince Doria, celle de la comtesse d'Eglostein, qui parut coiffée de lys, et sa robe semée de bouquets de la même fleur; et le magnifique bal du duc de Torlonia, qui, sous les voûtes de son superbe palais, réunit toute la noblesse romaine et tous les étrangers de dis-



tinction présents à Rome, qui se pressèrent autour de Henri de France, et emportèrent de lui ces idées favorables qu'ils allèrent ensuite porter dans leur patrie ; car, dans quelque contrée de l'Europe que l'on voyage, on ne trouve qu'une opinion sur le petit-fils de Louis XIV, qui, ne pouvant faire bénir son nom dans sa patrie, le fait du moins honorer à l'étranger.

Nous n'avons parlé du voyage de Henri de France à Rome que sous le rapport de l'effet qu'il produisit sur les habitants de la ville et sur les nombreux étrangers pour qui Rome est comme une seconde patrie. Henri de France parut dans cette ville devant de plus chers visiteurs ; et c'est pour ne pas mêler deux sujets qui doivent rester distincts, que nous avons réservé ces détails afin de leur donner une place particulière dans ce récit. D'abord et avant tous, il y rencontra sa vaillante mère qui venait de passer plusieurs mois dans les États du roi de Naples. Ce fut une grande joie pour le fils que de pouvoir embrasser celle qui lui avait montré tant de dévouement, et ce fut une grande consolation pour Madame que de voir que ses yeux de mère ne l'avaient pas trompée, et que tous jugeaient son fils comme elle l'avait jugé.

En arrivant à Rome, M. le duc de Bordeaux avait fait écrire au comte de La Ferronnays, un des diplomates les plus remarquables de la Restauration, pour l'inviter à se rendre dans cette ville pendant son séjour, et M. de La Ferronnays s'était empressé d'obéir à cette invitation. En outre, le prince avait fait connaître en France le bonheur qu'il aurait à se voir entouré de Français, pendant le temps qu'il comptait passer dans la métropole de la chrétienté, et cet appel avait été entendu. Bientôt les Français affluèrent à Rome. Mademoiselle de Fauveau, cet artiste inspiré qui mêle aux grandeurs du talent celles du caractère, y vint de Florence; le vainqueur d'Alger, des environs de Rome qu'il habitait. Le prince Gaston de Montmorency, le vicomte d'Ambray, la duchesse de Gontaut, la duchesse de Rohan, M. de Genoude, monseigneur de Retz, madame de Maillé, le marquis et le comte de Pastoret, madame Gros, la veuve du peintre célèbre, le marquis et la marquise de Villette, le vicomte et la vicomtesse de Marcellus, le marquis de Vaulchier, M. Barrande, le comte et la comtesse de Miramont, le vicomte de Brézé, M. Jules de Salvador, le vicomte Edouard Walsh, M. de Bonnin, madame de Lannoy, madame de Boissieux, et un grand nombre d'autres

personnes vinrent de Paris malgré la distance. Le Gouvernement de Juillet essaya en vain d'arrêter cet élan par des persécutions de police (1). Marseille, qui est assise sur la mer qui regarde l'Italie, loin de se laisser intimider par ces démonstrations, envoya une députation à Rome. Dans cette députation, il y avait d'anciens officiers qui avaient brisé leur épée en juillet, comme MM. de Bermont et d'Averton, et des représentants des classes populaires, qui, avec leur vivacité provençale, avaient voulu aller présenter leurs hommages au petit-fils de Henri IV. Le prince reçut ces honnêtes royalistes avec une affabilité parfaite, et se montra plus reconnaissant de la visite qui lui était faite par des hommes appartenant aux classes populaires, que de toutes les autres visites qu'il avait reçues (2). Il mesurait l'étendue et le nombre des obstacles que ces ouvriers avaient dû vaincre pour venir jusqu'à lui, et son cœur, vivement ému, communiquant les impressions qu'il éprouvait, l'émotion devint générale; mademoiselle de Fauveau, qui assistait à la présentation, ne put s'empêcher de crier :

(1) Le vicomte Walsh, entre autres, dut subir à Marseille la visite de ses malles et de ses papiers.

(2) Le prince fit dîner à sa table M. Liautard, excellent royaliste marseillais, et menuisier de son état.

« Dieu ! la belle scène ! » La scène devint plus belle et plus touchante encore aux approches de la nouvelle année. Le nombre des Français s'accroissait de plus en plus, parce que le duc de Bordeaux, qui était arrivé à Rome le 23 octobre, avait donné à ses amis le temps d'accourir. Dans l'après-midi du 1er janvier 1840, il y avait plus de deux cents Français réunis dans les salons du palais Conti. Comme on n'avait pas ouvert les croisées, quelques femmes se trouvèrent indisposées par la chaleur ; le prince s'en aperçut, et dit à demi-voix : « *On se plaint de ne pouvoir respirer ; pour moi, je n'ai jamais respiré si à l'aise ; ce monde venant de France m'a apporté de l'air du pays, jamais mon cœur n'a mieux battu.* »

Si les étrangers n'avaient pu se défendre de ressentir un vif intérêt à la vue de M. le duc de Bordeaux, on comprend facilement quelle dut être l'émotion de ces Français qui avaient assisté à sa naissance annoncée par Chateaubriand, et chantée par Lamartine comme un miracle, par Victor Hugo comme une promesse d'avenir, alors que la monarchie, sortant des ombres de Saint-Denis, où elle était descendue avec le cercueil du dernier fils de France, sembla refleurir sur un berceau. Ils arrivaient inquiets, avides,

pour ainsi parler, d'interroger les desseins de Dieu, et de contempler le prince, pour savoir si la Providence n'avait point effacé, sur le front du jeune homme, les promesses qu'elle avait écrites dans le sourire de l'enfant. Le moment solennel où l'adolescence fait place à la jeunesse était venu, et tous étaient impatients de voir les résultats de cette éducation si diversement jugée, parce que la distance qui séparait la patrie de l'exil ne permettait pas qu'elle fût connue de tous. Parmi ces Français, assez nombreux pour juger le prince, puisqu'on en compta jusqu'à deux cents le 1er janvier 1840, dans les salons du Palais Conti, il y avait, comme on le pense bien, des esprits très-divers : Henri de France sut tenir à chacun le langage qui lui convenait, et tous éprouvèrent la même impression, depuis l'homme de haute raison jusqu'à l'homme d'action, d'énergie et d'entraînement. Quelques uns de ces voyageurs, soit pendant leur séjour à Rome, soit après leur retour en France, ont rendu compte de l'état de leur esprit et de leur cœur pendant qu'ils se trouvèrent avec le prince. Ces témoignages sont intéressants à citer.

Voici celui d'un des esprits les plus élevés et d'un des caractères les plus fermes de cette époque, M. de Genoude :

« Dans sa première entrevue avec M. de Mont-
« bel, avant la réception du prince, M. de Ge-
« noude lui demanda des détails sur l'éducation
« de Henri de France. Voici la réponse que
« M. de Montbel lui fit : Les fruits de l'éducation
« qu'il a reçue passent toutes mes espérances. Les
« adversaires du principe de la légitimité, car la per-
« sonnification de ce principe n'a pas d'ennemis,
« lui rendent cette justice, et les correspondances
« de Français attachés à la nouvelle cour, sont
« unanimes sur ce point, qu'une grande beauté
« morale s'unit en lui à une grande beauté phy-
« sique. Il y a de lui des traits d'une admirable
« candeur. En Hongrie, il arriva dans une con-
« trée presque sauvage, d'un aspect affreux,
« habitée par la plus pauvre population du monde.
« Il dit, en voyant ces lieux désolés : *On ne pour-*
« *rait demeurer ici si ce n'était une patrie.* La vie
« de Henri de France même en voyage, est une
« vie toute d'application et de travail. A Rome,
« il se lève à six heures. A sept heures, après
« avoir entendu la messe, il suit un cours de
« stratégie militaire, avec M. de Locmaria, en-
« suite un cours de philosophie et d'histoire de la
« religion, avec M. Trébuquet; puis un cours
« d'histoire moderne, de droit public et d'écono-

« mie avec moi. Ces études et d'autres travaux
« conduisent jusqu'à deux heures, moment où
« commence une autre étude, celle de Rome païen-
« ne et de Rome chrétienne, envisagée dans ses
« monuments anciens et modernes, ses grandes
« ruines, ses temples, ses musées et ses palais.

« Tous ces restes d'une gloire passée et ces
« témoignages des triomphes du christianisme,
« sont gravés dans sa mémoire d'une manière
« ineffaçable. Ce prince, dont la raison s'est déve-
« loppée avant l'âge, s'exprime sur les affaires et
« sur les hommes de la France avec une sagesse,
« une modération et une intelligence parfaites.
« Il a de ces mots qui vont à l'ame et parlent
« puissamment à l'esprit. Tels sont ceux-ci : Si
« j'étais roi, je voudrais être roi de France, et non
« d'un parti. Je ne demanderais pas aux hommes
« ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils peuvent faire.

« Le prince est convenu, disait M. de Montbel
« à M. de Genoude, que les temps d'Henri IV
« sont passés et ne peuvent revenir. A cette épo-
« que, le sentiment religieux était si profond, qu'il
« suffisait pour faire faire aux hommes le sacri-
« fice de leur vie sur le champ de bataille. Les
« hommes d'une autre religion, quoique Français,
« étaient ennemis. Les temps sont changés.

« Henri de Bourbon a le plus grand éloigne-
« ment pour la cour et les courtisans. Il a vu
« l'intérieur de cette maison impériale d'Autriche,
« si paternelle, si simple, si accessible, si popu-
« laire, et ce tableau a fait une forte impression
« sur son esprit. Il a lu attentivement l'histoire de
« son pays, et sa pénétration lui a fait voir les
« fautes des rois dans les trois derniers siècles,
« à côté de leur incontestable grandeur.

« François I[er] a fait le plus grand mal à la
« France en introduisant dans ses palais le luxe,
« la mollesse et l'oisiveté. Henri IV, malgré de
« grandes qualités, est tombé dans la même er-
« reur, et a légué à ses successeurs Louis XIV et
« Louis XV l'exemple de faiblesses qui ont eu
« pour la nation les plus funestes conséquences.

« Aux yeux du jeune prince, la cour d'un roi
« doit se composer des hommes qui servent la
« patrie dans les fonctions publiques. Il ne lui
« faut qu'un chambellan pour présenter les
« personnes qu'il ne connaît pas. Il ne com-
« prend pas qu'un roi sorte de son palais entouré
« de gardes, obligés de suivre, au péril de leur
« vie, un char lancé avec la vitesse du vent, et
« dont les peuples effrayés doivent se garantir
« comme du passage d'une trombe.

« Selon lui, c'est la centralisation qui ôte à la « royauté le pouvoir de faire du bien, selon l'ex- « pression de Louis XVI. Les libertés des com- « munes et des provinces, le concours de tous les « dévouements et de toutes les lumières, un roi « laissant partout sur son passage des marques « de sa sagesse et de son amour pour la France ; « voilà comment il comprend les droits de la « nation et les devoirs de la royauté.

« On peut dire que le prince est comme Bayard, « sans peur et sans reproche. Il se laisse aborder « par le premier venu sans aucune défiance. Il « va partout à découvert, n'ayant pour toute « défense que sa jeunesse, sa candeur, et la douce « majesté empreinte sur ses traits. Quelques « Français, dans un excès de zèle, ont voulu in- « spirer des craintes à M. de Montbel. On parlait « de la possibilité d'un danger. M. de Montbel « répondit à ces craintes et à ces insinuations : « — « Monseigneur le duc de Bordeaux n'aura pas « à reconquérir le trône sur le champ de bataille, « comme Henri IV, mais il ne doit pas plus que « lui craindre le danger. Nous ne voulons pas « ajouter aux ennuis de l'exil, de pareilles alar- « mes. Nous cherchons à le tenir toujours prêt « à paraître devant Dieu. Cela nous suffit, Dieu

« fera le reste. Henri de France ne conçoit pas
« l'oisiveté et cet abandon que les Italiens appel-
« lent *farniente*. Ses habitudes et ses idées sont
« celles d'un homme qui se sent appelé à de
« grandes destinées. Il dessinait avec beaucoup
« de pureté et de correction; il a renoncé au des-
« sin. Pourquoi ? Parce que, dit-il, cela fait
« perdre trop de temps.

« Dans une des soirées du palais Conti, un
« jeune homme demandait à un de ses amis ce
« qu'il avait fait le matin. Celui-ci lui répondit
« qu'il était resté toute la journée enveloppé
« dans sa robe de chambre, et qu'il avait fumé
« jusqu'à trois heures. Le prince n'était pas éloigné
« et entendit ce propos: — « Comment, s'écria-t-il,
« en s'adressant à ce jeune homme, voilà la vie que
« vous menez ! Mais c'est mal, cela ; pour moi,
« à sept heures du matin, je suis prêt pour tout
« ce que je dois faire. »

« Ce qui intéresse le plus les Français qui ap-
« prochent le jeune Henri, est la connaissance des
« principes, des idées et des sentiments qu'il a
« puisés dans son éducation. A cet égard, il est
« comme tout ce qui l'entoure, dans une situa-
« tion d'esprit telle qu'il n'est pas un Français
« ayant l'amour de son pays, de la droiture de

« [illegible] et de l'intelligence qui a [illegible] à
« ses jugements sur les choses et sur les hommes.
« Il ne faut pas croire que Henri de Bourbon
« reçoive une instruction bornée, une sorte d'en-
« seignement comme celui des colléges de l'Uni-
« versité, renfermé dans un cercle étroit de no-
« tions et d'idées exclusives. On n'a pas craint
« de lui faire lire l'histoire de la Restauration
« dans l'ouvrage de M. Capefigue, et sa péné-
« tration est telle, que, dans ce livre, il approuve
« ou blâme, note la vérité ou relève les erreurs
« avec une grande justesse. Cette méthode a cela
« de bon, qu'elle l'accoutume à ne pas accepter des
« jugements tout faits, mais à s'en former un d'a-
« près les lois du raisonnement et de la logique.
« Ceci explique ce que l'on a dit du duc de
« Bordeaux, qu'il a l'esprit juste et le cœur droit.
« Son coup-d'œil n'est pas moins juste que son
« esprit. A Lintz, l'archiduc Maximilien lui mon-
« trait d'immenses fortifications que l'on a éle-
« vées autour de cette place. S. A. I. ayant con-
« duit le jeune prince sur un point élevé lui dit :
« Vous voyez d'ici quinze forts. — « Il doit y en
« avoir dix-sept, » répondit Henri de France, qui
« avait évalué ce nombre d'après la disposition
« des lignes ; et en effet il ne s'était pas trompé.

« Tel est le résumé de l'entretien de M. le comte
« de Montbel avec M. de Genoude. Celui-ci connais-
« sait donc parfaitement le prince avant de l'avoir vu.

« Ajoutons un trait de caractère qui achève la
« peinture de ce que nous pourrions appeler la
« vie intime de Henri de France.

« Peu de jours avant le départ pour Naples, on
« s'entrenait chez le prince de cette résidence. Il
« était contrarié à la seule pensée de trouver là
« une cour, une étiquette et des honneurs. M. le
« comte de La Ferronnays lui disait : Ce pays,
« Monseigneur, ne ressemble à aucun autre ; tout y
« porte à la mollesse, à la vie extérieure. — « Ah !
« répondit le jeune prince, je n'aime pas cette
« vie extérieure. Que je vais regretter Rome avec
« ses émotions graves et austères ! Mais à Na-
« ples on trouve la mer, et j'aime tant la mer avec
« ses grandes vagues se brisant contre les rochers !
« L'on peut méditer. La mer, c'est l'infini. »

« Telle est cette jeune ame si bien préparée
« pour la bonne comme pour la mauvaise for-
« tune. Tel est Henri de Bourbon, dans l'inti-
« mité, avec ses amis, les confidents de ses plus
« secrètes pensées. Un homme d'un grand sens,
« après l'avoir étudié de près, a dit : — « C'est un
« jeune homme qu'on serait heureux d'aimer

« fondément accentuée. on sentait transpirer
« l'ame de Henri de France, qui comprenait toute
« l'étendue de la douleur que Charles V a éprou-
« vée à quitter son royaume, lorsque le sol de
« l'Espagne, suivant la belle expression de la
« reine, a manqué sous les pas du roi et de sa
« fidèle armée. »



III

EXCURSION A NAPLES ET RETOUR A ROME.

Le voyage de Henri de France à Rome se trouva pour ainsi dire coupé en deux par le voyage qu'il fit à Naples. Il quitta en effet Rome le 8 janvier 1840, coucha à Terracine, *assise sur les rochers qui blanchissent au loin* (1), le lendemain à Mola, célèbre par le souvenir de la mort de Cicéron, dont la tête tomba dans cette ville sous le glaive de Popilius, l'exécuteur des vengeances d'Antoine; le 10 il entrait à Naples où il occupa le palais de Chiatamone, disposé pour le recevoir par les ordres du roi son oncle. On avait ménagé au prince une réception brillante. Une escorte de

(1) Impositum saxis late candentibus Anxur.

cavalerie alla le recevoir hors des portes de la ville; il y eut illumination, sérenade, et le lendemain spectacle dans la salle de Saint-Charles. Dans la loge royale, toute resplendissante d'uniformes brodés d'or et couverts de décorations de diamants, un jeune homme, en simple frac bleu, attirait tous les regards par sa noble physionomie, que faisait ressortir encore la simplicité de son costume; c'était Henri de France.

Partout où il se trouvait, les Français accouraient. C'est ainsi que, dès qu'il fut à Naples, on y vit M. de La Ferronnays qui ne le quitta point pendant son voyage en Italie, le comte et la comtesse de Pastoret, les comtes d'Auteroche, de Ronsard, de Monteynard, de Grancy, le comte et la comtesse de Ferrary, les vicomtes de Brézé, de Tourneville, de Walsh, le baron de Tournelle, le vicomte et la vicomtesse de Bourbon-Busset, MM. de Genoude, Barrande et d'Averton, et un grand nombre d'autres Français, les uns venant de Rome, les autres de Marseille. A Naples, le duc de Bordeaux mena la vie qu'il avait menée partout. Il donna la plus petite partie de son temps aux exigences de la cour, la plus grande à l'empressement des Français qui étaient accourus pour le voir, et aux explorations qui devaient profiter à

ses connaissances. Le général Filangieri, ancien élève de notre école Polytechnique, lui servit de guide dans les visites qu'il fit aux casernes et aux arsenaux. Il assista aussi à une revue, et ressentit un moment de joie bien vive et de bien douce illusion, en passant devant un régiment d'infanterie : il avait reconnu la reproduction exacte de l'uniforme de la garde royale, et il avait pu se croire au milieu de ces braves grenadiers pour lesquels son enfance avait un si grand penchant. M. le duc de Bordeaux vit à Naples et dans les environs tout ce que voient les voyageurs, Pompeï, Herculanum, le Vésuve. Il fit cette dernière excursion, suivi d'une cavalcade formée d'un grand nombre de Français ; et comme, par respect et par discrétion, ses compagnons se tenaient à quelque distance derrière lui : « En avant ! messieurs, s'écria-t-il, je vous veux tous à mes côtés. » Le lendemain, on fit une promenade sur mer par une de ces belles journées napolitaines où la nature semble partout sourire à l'homme, dans le ciel, sur la terre et sur les eaux. L'esquif, dont les voiles étaient à demi enflées par une faible brise, voguait lentement vers Ischia et Procida, tandis que M. de Miramon chantait quelques couplets où respirait l'amour de la patrie absente, et la religion

de l'exil, chant triste et doux dont on redisait en chœur le refrain touchant. Puis, la conversation étant tombée sur les coups de vent qui surviennent quelquefois inopinément dans ces parages, quelqu'un vint à dire : « Si nous étions jetés sur les côtes d'Afrique, que ferions-nous? » A ces mots. Henri de France releva vivement la tête : « Ce que « nous ferions? reprit-il, nous prendrions chacun « un fusil, nous marcherions contre les Arabes. « et après les avoir bien frottés, nous reviendrions « nous embarquer après avoir demandé à nos « compatriotes s'ils sont contents de nous. »

Le 27 janvier 1840, le duc de Bordeaux était de retour à Rome. Comme pour achever de marquer la déconfiture diplomatique du cabinet du Palais-Royal, le pape envoya à la rencontre de l'exilé une escorte d'honneur. Voilà à quoi aboutissaient tant d'efforts maladroits et d'instances peu généreuses. Après deux fêtes, l'une donnée par le comte Amédée de Pastoret, l'autre par la princesse Doria, qui reçut Henri de France au bruit de l'air *Vive Henri IV*, le duc de Bordeaux quitta Rome le 4 février. Il avait été une seconde fois reçu par le pape, avec lequel il eut un long entretien, d'où il sortit en portant les traces d'une profonde émotion sur son visage. Le pieux vieillard qui, du haut de la chaire

de saint Pierre, règne spirituellement sur la chrétienté, et le jeune descendant des rois très-chrétiens, s'étaient mutuellement attendris en se trouvant encore une fois en face l'un de l'autre, et la sainte vieillesse du pontife de Jésus-Christ s'était sentie prendre d'un vif et paternel intérêt pour la jeunesse de ce royal exilé, dont la destinée était comme un secret, semblable à ces livres mystérieux dont parle l'Écriture, et que la main de l'ange a scellés de sept sceaux.

Une nombreuse cavalcade de Français accompagna, à une assez grande distance de Rome, le duc de Bordeaux qui était monté à cheval pour cheminer avec eux. Les adieux furent tristes. Henri de Bourbon serra la main de tous ces Français qui étaient venus de si loin pour le voir, et il leur remit une vue du palais Conti avec ces mots écrits de sa main : *Souvenir du voyage de Rome;* simple et touchante relique de l'exil. Le 9 février, Henri de Bourbon entrait à Florence. Cette patrie des arts le reçut avec enthousiasme; des gardes d'honneur étaient allés au-devant de lui, des personnes appartenant aux premières familles de la ville entouraient sa voiture, la population tout entière s'agitait sur ses pas avec une curiosité

mêlée d'intérêt. Il descendit à un hôtel garni dans lequel logeaient déjà une vingtaine de Français. Quand on lui apprit leur présence dans l'hôtel, il voulut les recevoir à l'instant même et en habit de voyage, quoique la soirée fût déjà avancée. Le lendemain, le grand-duc de Toscane s'empressa de mettre à la disposition du prince le palais Pitti; mais Henri de France refusa de l'accepter, en répondant au grand-duc : « Vous ne m'en voudrez pas si je reste ici, je suis au milieu de compatriotes. »

A Florence comme dans toutes les villes où le prince entrait, un assez grand nombre de Français étaient réunis. On remarquait parmi eux le général Joseph de Cadoudal, le général de Jussaud, le marquis de Montbriand, le marquis de Guebriand, les comtes de Lamberty, de Vogué, de Maccarthy, les vicomtes de Bagneux, Gouvernet de la Tour-du-Pin, MM. Prevost de Saint-Marc, de Segras, Drouillet de Ségalas, M. Crozet de Sairat, le colonel de Lachaud, le vicomte de Pierrefeu, le marquis et la marquise de la Laurentie, le colonel d'Albissy, MM. de Sagras, de Gaillard, la marquise d'Esmangard, le comte de Silan, M. Hippolyte de Fauveau, le baron Léopold de Conny.



Un de ces Français (1) écrivait à cette époque la lettre suivante à ses amis de France :

« Le grand-duc est venu le 12 février dans ses « équipages de chasse chercher le jeune prince, « qui, en le voyant descendre de voiture pour « monter dans ses appartements, en est sorti, et « est allé à sa rencontre. Henri de France s'est « placé à droite dans le premier carrosse, ayant à « sa gauche le prince Maximilien, le grand-duc « seul sur le devant. La voiture du grand-duc « était attelée de six chevaux, celles de suite de « quatre. Le même jour, grande et somptueuse « soirée chez le marquis et la marquise de Col- « bert-Maulévrier; là, j'ai vu tout ce que la Tos- « cane a de plus illustre et de plus distingué, tous « les Français venus de loin pour voir le fils du « martyr et de l'héroïne, et tous les nobles « étrangers que la renommée de Florence attire « chaque hiver. Dans cette nombreuse réunion, « que notre prince était beau à voir! et que nous « étions fiers de lui! Où donc, je vous le demande « encore, a-t-il pris cette majesté? Onze années « de sa vie se sont passées dans l'exil, et il est si « bien fils de Louis-le-Grand, qu'aucune splen-

(1) M. Crozet de Sairat.

« deur ne l'étonne, qu'aucun hommage ne le « surprend, et, avec cette conscience de soi-même, « il est plein de modestie.

« Le descendant du grand Colbert, pour fêter « le petit-fils de Louis XIV, avait réuni chez lui « tous les Français qui se trouvent à Florence, « sans distinction de rang, de fortune et d'opi- « nion. Savants, peintres, sculpteurs, poètes, lit- « térateurs, musiciens, remplissaient les salons. « La célèbre madame Jaquotot a eu l'honneur de « présenter au prince de précieuses copies des « plus beaux tableaux des grands maîtres italiens; « et, dans les paroles que lui a adressées Henri « de France, elle a trouvé mieux que des com- « pliments, car, dans ce qu'il lui a dit, il y avait « non-seulement de la courtoisie, mais une juste « appréciation du travail et de l'art. La soirée a « été terminée par de la musique ; au milieu des « morceaux chantés, un air du pays a fait battre « le cœur de Henri et de tous les Français, *Vive* « *Henri IV!* Ce vieux refrain de nos pères a été « redemandé, et un jeune Languedocien a im- « provisé des paroles qui allaient bien au prince « qui, dans son enfance, disait au baron de Da- « mas : Je veux être Henri IV second.

« Parmi les Français invités à cette fête, je



« n'oublierai pas de vous citer une des grandeurs « de la fidélité et du dévouement, un paysan ven- « déén, plus noble cent fois que les apostats de « cour, le fils du brave Bibard. Quand le prince « a entendu prononcer son nom, il est allé droit « à lui, lui a serré la main, et s'est informé avec « la plus vive sollicitude de la santé et de la po- « sition actuelle de son père.

« Un énorme bouquet avait été placé en face « du comte de Chambord ; il l'a remis à madame « de Colbert, en la priant d'en distribuer les fleurs « aux Vendéens. Ces fidèles royalistes aimeront « mieux porter cette fleur séchée, envoyée par « Henri, que toutes les décorations.

« Le 13, S. A. R. a donné une dernière séance « à mademoiselle de Fauveau, dont il a visité « l'atelier avec le double intérêt du Français et « de l'homme de goût : l'artiste au cœur si roya- « liste, l'amie de madame de La Rochejaquelein, « a fait un chef-d'œuvre ; le marbre et le bronze « vont nous révéler l'ame de Henri de Bour- « bon.

« Le 14, jour anniversaire de la mort de mon- « seigneur le duc de Berry, son fils a refusé de « dîner au palais Pitti. Le matin, il y avait eu une « messe des morts en commémoration de celui qui



« disait d'une voix expirante : *Grâce pour l'homme!*
« Nous y assistions en grand nombre.

« Voilà le précis simple, mais bien exact, du
« court séjour du prince à Florence ; pendant les
« trois dernières journées, la terrasse de l'Arno
« était devenue le rendez-vous de tous les prome-
« neurs ; c'était là que se voyaient les personnes
« de marque et de distinction, et l'on admirait de
« gracieuses femmes, d'élégantes toilettes. Le
« prince a reçu l'ambassadeur d'Autriche, celui
« de Naples et celui de Sardaigne. Chez le grand-
« duc, la place d'honneur lui était toujours ré-
« servée, et il était le premier à s'asseoir à table,
« et le premier à se lever. Le comte Orloff s'est
« empressé d'aller lui faire sa cour. La veille du
« jour où il a quitté Florence, sur les deux heures,
« le grand-duc et la grande-duchesse avec toute
« leur suite, sont venus chercher le prince dans
« leurs équipages de cérémonie. »

M. le duc de Bordeaux s'était concilié à Florence l'estime et la sympathie, non-seulement des royalistes français, mais des Florentins, et, parmi ces derniers, de ceux-là même qui, par leurs opinions politiques, semblaient plus à l'abri de toute prévention favorable à l'héritier de cette longue lignée de rois. Le vieux Bertholoni, l'un des plus

grands sculpteurs de l'Italie, et dont l'ame républicaine semblait avoir été jetée dans le moule des belles années de la république, reçut Henri de France dans son atelier, et quelques jours après il écrivait à une femme : « J'ai eu l'honneur de « recevoir la visite de Monseigneur le duc de « Bordeaux. Je regrette de n'être plus assez jeune « pour faire son buste de souvenir ; ce serait le « roi des princes. »

A quelques lieues de Florence, Henri de France se retrouva dans les États de l'Église. Les mêmes égards l'attendaient dans le Bolonais qu'à Rome. Une escorte d'honneur avait été envoyée à sa rencontre. A peine arrivé à Bologne, il reçut la visite du cardinal Macchi, légat-gouverneur de la province. Par une singulière et touchante coïncidence, c'était lui qui, vingt ans auparavant, se présentant aux Tuileries comme nonce du pape, adressait au roi Louis XVIII ces mémorables paroles en montrant un enfant nouveau-né étendu dans un berceau : « Voici le bienfait que la Providence la « plus favorable a daigné accorder à la tendresse « paternelle de Votre Majesté. Cet enfant de dou- « leur, de souvenirs et de regrets, est aussi l'enfant « de l'Europe. » Vingt ans presqu'écoulés depuis cette grande et solennelle scène, le vénérable pré-

lat arrivé à la vieillesse, et l'enfant du 29 septembre devenu homme, se rencontraient à Bologne avec un attendrissement mutuel. Le prince voyageur reçut les mêmes honneurs à Ferrare, et précipitant son voyage, car il avait hâte de revoir ses augustes parents, il arrivait peu de jours après à Goritz, quarante-huit heures avant le jour où il était attendu, et près de cinq mois écoulés depuis son départ.

Tel fut le voyage d'Italie, qui fut pour M. le duc de Bordeaux comme la prise de possession d'un rôle tout-à-fait nouveau dans l'histoire des princes que l'on désigne ordinairement sous le nom de prétendants. Ce rôle devait uniquement consister à se manifester. Le prince se présentait aux regards de la France et de l'Europe, et semblait dire : « Me voici tel que m'a fait la Providence. » Le Gouvernement de Juillet, qui ne comprenait rien à cette guerre morale, faisait surveiller les côtes et les ports de la Méditerranée, comme s'il redoutait un débarquement dont la nouvelle, toujours attendue, n'arrivait pas, et les feuilles du pouvoir annonçaient que le premier coup de fusil tiré, serait pour Henri de France; comme si les balles, ces agents matériels de destruction, arrivaient dans la sphère supérieure des sentiments

et des idées où Henri de France livrait et gagnait toutes ses batailles.

Cette préoccupation seule suffirait pour donner un caractère d'importance au voyage de Henri de Bourbon en Italie. Ainsi, cette confiance que le nouveau pouvoir prétendait avoir dans sa force, était affectée. Il avait répété que le nom de Henri de France était un de ces noms insignifiants qui, jetés aux mille échos du monde, ne les ébranlent pas. D'où venait donc alors que, dès la première fois que ce nom retentissait, les craintes des hommes du régime établi s'éveillaient, et leurs anxiétés paraissaient à tous les yeux? Où va-t-il? D'où vient-il? Que fait-il? Quel est son maintien? Quelle est sa conduite? le son de sa voix, l'air de son visage? Quel accueil reçoit-il des princes qui se trouvent sur sa route? Ils s'inquiètent de tous ces détails, ils épient, ils questionnent, ils surveillent, ils commentent, ils inventent. A toute heure, leur indifférence est aux aguets, leur sang-froid s'émeut, leur courage s'effraie, leur orgueil s'humilie en mettant l'oreille contre terre pour mieux entendre, à travers l'Europe, le bruit lointain de ses pas. Tantôt ils alitent cette santé florissante, ils fanent cette verte jeunesse, ils tuent ce vivace avenir; tantôt ils calomnient cette éducation cou-

ronnée d'un si beau succès ; ou bien ils cherchent à donner le change sur cette noble nature. Quoi de plus ? Le souvenir de l'absent est toujours présent à leurs pensées, et leurs craintes, comme des sentinelles vigilantes, s'échelonnent sur toutes les routes de l'exil.

Ces réflexions se présentèrent naturellement aux esprits, quand on fut témoin de la conduite du Gouvernement de Juillet dans cette circonstance ; et c'est ainsi que les démarches qu'il avait faites contre Henri de Bourbon tournèrent en sa faveur.

On avait dit, d'abord, que le petit-fils de Louis XIV ne viendrait pas, ensuite qu'il ne demeurerait pas à Rome ; on saurait bien l'en faire sortir. N'avait-on pas des ambassadeurs, des armées, une flotte considérable, un budget immense ? Que pouvait contre cela le dépossédé ? Le dépossédé put tout, car il ne demandait à Rome, comme partout ailleurs, que ce qu'il avait le droit d'attendre, les égards que la métropole de la chrétienté ne saurait refuser, sans ingratitude, au descendant des rois très-chrétiens, l'hospitalité qu'elle offre à tous les malheurs. On eut donc le dessous. C'était beaucoup que d'avoir une diplomatie, une armée, une flotte, un budget ; mais, dans cette occasion, ce qu'il s'agissait d'a-



voir pour soi, c'était le droit des gens et le sens commun. Ces armes, les seules que possédât Henri de Bourbon, lui suffirent pour triompher, parce que c'étaient les seules dont on pût se servir dans un semblable combat, et ce triomphe fut d'autant plus remarqué, qu'on n'avait rien négligé pour l'empêcher.

Il faut ajouter que ce voyage d'Italie s'était accompli avec des circonstances et dans des conditions éminemment propres à frapper les esprits et à remuer les cœurs. Certes, pour les regards qui aiment à chercher la poésie des choses humaines, la capitole de la chrétienté recevant le descendant des rois très-chrétiens à l'époque des fêtes de Noël, avait offert de ces sublimes spectacles et de ces magnifiques tableaux qui agrandissent l'ame et satisfont ce besoin d'idéal que nous portons tous en nous. Quoi de plus grand que cette image du fils de saint Louis agenouillé dans une des basiliques de la ville éternelle, l'anniversaire du jour où Charlemagne fut proclamé, par le souverain pontife, empereur d'Occident, et venant prier à son tour dans la grande ville où s'accomplit cette union de la chaire de saint Pierre et du trône de France qui devait dominer l'avenir ! Mais ce n'était pas là tout encore. Ces hymnes de joie et ces transports

de réjouissance qui retentissent dans les églises quand vient le jour de Noël, excitaient dans l'âme du prince, des sentiments tout particuliers et des émotions qui ne pouvaient appartenir qu'à lui. En effet, ces hymnes et ces réjouissances lui rappelaient les scènes qui avaient entouré sa naissance, et que sa mère s'était plue tant de fois à lui raconter. Tandis que Rome célébrait la naissance du Sauveur du monde, et que les peuples se réjouissaient de ce qu'un enfant leur était né, ces cris de joie et ces transports d'allégresse réveillaient dans sa pensée un souvenir solennel et doux. Depuis que le Christ a sauvé l'humanité sur le Mont-Golgotha, quand les peuples ont été livrés, comme en 1820, à des crises terribles et menacés de redoutables catastrophes, détachant quelques traits du type divin, ils les ont appliqués à des enfants providentiels, messies terrestres de leur nation et de leur époque, comme le fils de Marie fut le Messie divin de tous les siècles et de cette grande famille qu'on appelle l'humanité. Les chants sacrés de l'église ne pouvaient donc retentir sous la voûte majestueuse de Saint-Pierre de Rome, en célébrant la crèche, sans que les yeux de Henri de Bourbon se tournassent vers un autre berceau. Les paroles des anges annonçant aux pasteurs



la naissance d'Emmanuel, réveillaient, dans sa mémoire, le bruit des paroles de son aïeul annonçant à la France qu'un enfant lui était né; les cris de joie de l'église célébrant la naissance du Christ, lui rappelaient l'immense clameur par laquelle la France salua sa venue, lorsque, frêle et dernier rameau d'un arbre dont on croyait avoir tranché la racine, il sortit des ruines de sa maison. La mémoire de la patrie se mêlant aux soupirs de la prière dans l'ame de Henri de Bourbon, qui, dans le gémissement des prophètes attendant le Messie, entendait transpirer la plainte d'un grand peuple se lamentant auprès d'un cercueil; l'Italie, la France, la foi des princes très-chrétiens dans la crèche divine, l'espoir d'une nation malheureuse dans une naissance royale, Charlemagne et saint Louis, Rome et Paris, la noël divine et la noël terrestre; était-ce là d'assez grandes images, et, pour les esprits amoureux de poésie, n'y avait-il pas assez d'intérêt et de majesté dans ce lointain tableau?

Les esprits plus positifs jugèrent le voyage de Rome à un autre point de vue. Quoique l'éloignement de cette ville eût empêché que le nombre des voyageurs eût été aussi grand qu'il aurait pu l'être dans un lieu plus rapproché de la France,

cependant Henri de Bourbon avait paru devant une réunion d'hommes d'élite, appartenant aux diverses nations européennes, et avait produit sur eux l'impression la plus favorable. Leur témoignage était unanime. Grands seigneurs appartenant aux premières familles de l'Europe, membres de la pairie anglaise, artistes célèbres, écrivains illustres, tous avaient été frappés de ce qui y avait de remarquable dans le prince exilé, et dès lors, dans les cercles bien informés, on commença à se former de lui une opinion toute différente de celle que des animosités intéressées avaient cherché à accréditer. Sa personne, sa conversation, la manière dont il savait écouter, son instruction, sa mémoire vaste et sûre, son goût pour les choses élevées, l'émotion vraie dont il était pénétré quand il parlait de France, tout cet ensemble avait été remarqué par les esprits observateurs, comme des indices qui révélaient, dans un prince si jeune, une intelligence qui semblait destinée à ne rester au-dessous d'aucune situation, de même que la fermeté contenue dont il avait dû faire preuve pour accomplir son voyage, et pour demeurer à Rome malgré les manœuvres du Palais-Royal, annonçait un caractère fortement trempé et doué de deux qualités bien nécessaires dans sa

position, d'assez d'initiative pour ne pas reculer devant la difficulté, d'assez de force d'ame pour ne pas se précipiter aveuglément sur l'obstacle avec un de ces courages téméraires qui vont se briser contre l'angle des situations.

Chose plus importante encore : un assez grand nombre de Français avaient vu Henri de France à Rome, et ils revenaient avec des impressions favorables qu'ils devaient répandre autour d'eux. Sans doute, leur nombre n'était pas assez grand pour imposer une opinion, et l'on pouvait suspecter leur témoignage, sinon de flatterie, car l'exil trouve peu de courtisans, du moins de partialité enthousiaste. Mais cependant, parmi les Français qui s'étaient rendus en Italie pendant le séjour de M. le duc de Bordeaux, il y avait des esprits graves et réfléchis, fort éloignés de cet entraînement passionné du dévouement, dont l'heureux optimisme trouve chez les princes toutes les grandes qualités qu'il y cherche. Or, aucun de ces esprits ne démentait l'impression générale, et tous au contraire confirmaient le jugement favorable que leurs compagnons de voyage avaient porté du prince. Enfin, on répétait un mot qui, venant d'un adversaire politique, avait plus de portée, et par lequel nous fermerons le récit du voyage

de M. le duc de Bordeaux en Italie. Le comte de Flahaut, dont on connait les liens avec le Palais-Royal, avait dit, après avoir vu Henri de France à Rome : « Deux choses frappent en lui, un air de grandeur et de prédestination. »

HENRI DE FRANCE

DEPUIS LE VOYAGE DE ROME JUSQU'AU VOYAGE D'ANGLETERRE.

TRAITÉ DU 15 JUILLET.
CHUTE ET MALADIE DE HENRI DE FRANCE. — CHUTE
ET MORT DU DUC D'ORLÉANS.

1840 — 1842

HENRI DE FRANCE

DEPUIS LE VOYAGE DE ROME JUSQU'AU VOYAGE D'ANGLETERRE.

Peu de temps après le retour du comte de Chambord à Goritz, une situation nouvelle fit son avènement en Europe, et les images de guerre qui, depuis 1832, s'étaient de plus en plus effacées, reparurent tout-à-coup, à l'occasion du traité du 15 juillet 1840, signé entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, pour intervenir en Orient, sans et même malgré la France, laissée en dehors du concert européen. C'était la première fois que Henri de Bourbon, sorti de l'enfance (sa vingtième année était au moment de s'accomplir), se trouvait en face d'une situation grave,

qui lui permettait de manifester ses sentiments. Il n'hésita pas un instant, et il déclara qu'il renonçait au voyage qu'il devait faire pendant cette année 1840, en Prusse et en Angleterre ; il ne lui convenait point, ajoutait-il, de visiter ces deux nations au moment où elles allaient peut-être se trouver en guerre avec la France.

Toutes ses paroles et tous ses actes furent dans ce sens. Un royaliste de France, le duc de Clermont-Tonnerre, qui était venu le visiter à cette époque, lui ayant dit, en le quittant, qu'il espérait le voir bientôt revenir, le prince lui répondit : « Par la France, ou pas. » Ce fut dans le même temps qu'il dit à un jeune Français qui avait pris du service dans l'armée autrichienne : « Je « compte, Monsieur, que si la guerre éclate entre « la France et l'Autriche, vous ne manquerez pas « de donner votre démission. »

Aussi, pendant la discussion des fortifications, lorsque M. Persil à la Chambre des Pairs, et M. Thiers à la Chambre des Députés, alléguèrent, parmi les raisons qu'ils firent valoir pour justifier la loi qui devait entourer Paris de citadelles et l'enceindre d'un fossé, l'éventualité possible d'une restauration tentée par les armées étrangères rapportant Henri de Bourbon dans leurs



bras, le marquis de Brézé au Luxembourg, MM. de Larcy, de Valmy et de La Bourdonnaie au Palais-Bourbon, purent repousser cette prévision diffamatrice par les plus énergiques démentis. Ce fut alors que M. de Brézé, dans une séance demeurée célèbre, maintint, malgré les interruptions, sa vive et loyale protestation : « Ja« mais Henri de France ne reviendra ainsi; je « réponds de lui cœur pour cœur, corps pour « corps; » protestation à laquelle les royalistes s'associèrent par une souscription, et qui devint l'occasion d'un ouvrage (1) destiné à démontrer que les royalistes avaient, non-seulement en raison de leurs sentiments, mais en raison de leurs actes, le droit de repousser ce titre offensant d'hommes de l'étranger qu'on se plaisait à leur donner.

On a vu comment le comte de Chambord avait employé à visiter les champs de bataille illustrés par les armées françaises, la fin de l'année 1840 et le commencement de l'année 1841, qu'il avait destinées à un voyage en Prusse et en Angleterre, décidé qu'il était à laisser les apparences de guerre s'évanouir d'une manière complète, avant d'exécuter ce projet. Un accident terrible vint de nouveau suspendre son voyage.

(1) *L'Exposition royaliste.*

Le 28 juillet (1841), le prince était sorti de Kirchberg à cheval avec MM. de Locmaria et de Foresta, pour se rendre à Schrems. Il montait un jeune cheval vif et ardent; à une assez grande distance du château, dans un chemin creux et étroit, il rencontra, entre deux et trois heures, une de ces charrettes couvertes d'une bâche blanche, qui sont communes dans le pays. Le cheval inquiet commença à se défendre et à se refuser à son cavalier; quelqu'un de la suite du prince voulut passer devant pour rassurer le cheval, mais Henri fit signe qu'il allait le réduire, et il lui mit les éperons dans le ventre. Alors l'animal, hors de lui-même, se dressa droit sur ses pieds de derrière, et se renversa en arrière sur son cavalier, qui n'avait perdu ni la selle ni les étriers. C'est un genre de chute qui est presque toujours mortel.

Le prince était étendu en arrière, et le cheval pesait de tout son poids sur sa cuisse; il réussit à l'atteindre avec un de ses bras restés libres, et le frappa pour le faire relever : l'animla, après quelques violents efforts qui firent cruellement souffrir le prince dont le corps lui servait de point d'appui, se remit sur ses pieds. Henri de France dit alors : « Il faut aller chercher une voiture,



car je sens que j'ai la cuisse cassée. » Ayant en même temps jeté les yeux sur M. de Foresta qui, comme tous les témoins de cette scène, présentait sur ses traits l'expression d'une douloureuse anxiété, il lui recommanda de ne pas porter à Kirchberg ce front pâle et ce visage défait, qui effraieraient sa tante et sa sœur. On revint avec une voiture sur laquelle on le plaça, et la distance à laquelle on était du château, jointe à l'état du chemin, prolongea pendant quatre mortelles heures le trajet du lieu de l'accident jusqu'au château. « Les douleurs furent très-vives, mais toujours supportées avec un grand courage (1). »

(1) Rapport des docteurs Wattman, Bougon et Busr.

Voici le texte complet de ce rapport :

« Le 28 juillet 1841, entre deux et trois heures de l'après-midi,
« Monseigneur le duc de Bordeaux, allant du château de Kirch-
« berg à Schrems, est tombé avec son cheval qui s'est renversé sur
« lui, et, dans cette violente chute, il a eu le col du fémur gauche
« fracturé. La grande distance qui se trouve entre le lieu de l'ac-
« cident et le château, a nécessité, pour y transporter le prince,
« au moins quatre heures et demie, et, pendant ce long trajet,
« qu'il a voulu faire entièrement dans la voiture suspendue sur
« laquelle il était déjà placé quand M. le docteur Bougon l'a re-
« joint, les douleurs ont été souvent très-vives, mais toujours
« supportées, ainsi que celles ultérieurement inévitables, avec un
« grand courage.

« Arrivé au château, Monseigneur a été, sans la moindre se-
« cousse, monté à son appartement, et après l'y avoir déshabillé

A mi-chemin, la voiture rencontra le fidèle Bougon, qui accourait inquiet et triste comme

« avec les plus grandes précautions, on l'a placé doucement sur « un lit convenablement disposé. Alors M. Bougon a reconnu plus « exactement la fracture dont il avait déjà reconnu l'existence, et « de suite il en a opéré la réduction. Avant cette réduction qui « ne pouvait encore être que provisoire, le membre fracturé pré- « sentait un raccourcissement de trois pouces, et le pied et le ge- « nou n'étaient que très-peu portés en dehors. Ce membre ramené « en ce moment, par une extension méthodiquement graduée, à « sa longueur et à sa direction naturelles, n'a pu cependant, en « raison du gonflement énorme et très-douloureux de la hanche « et de la cuisse, y être immédiatement maintenu, et, quelque « temps après, par l'effet de la contraction musculaire énergique « dont on n'aurait pu alors se rendre maître que par des moyens « qui n'auraient pas été endurés, le raccourcissement a reparu, « mais pourtant il n'a plus été alors que d'un pouce seulement.

« Toutefois, les parties malades ont été mises dans une situation « telle que les douleurs causées par la réduction sont restées sup- « portables, et de suite trente sangsues ont été appliquées sur les « endroits les plus contus, et dont la sensibilité au toucher était « telle qu'on pouvait à peine y maintenir les sangsues au com- « mencement de leur application. La quantité de sang obtenue par « cette application, et dont l'écoulement a été favorisé par des « cataplasmes émolliens préparés avec la farine de graine de lin « et fréquemment répétés, peut être évaluée au moins à la quantité « de quatre saignées, et, dans la journée et dans la nuit suivante, « des compresses imbibées d'eau de Goulard à la température de « l'appartement, et incessamment renouvelées, ont complété le dé- « gorgement des parties malades.

« Cette grande évacuation sanguine et l'emploi heureux des « anti-spasmodiques exigés par l'irritation nerveuse générale, or- « dinaire en pareil cas, expliquent pourquoi ne se sont déclarées



dans la nuit du 13 février; il reconnut la fracture qui existait au col du fémur, et l'on se re-

« aucunes des affections viscérales fâcheuses, qui, si souvent, com-
« pliquent les chutes de cette nature, et ils rendent raison, en
« même temps, de l'absence complète de la fièvre qui est l'effet
« presque constant d'un aussi grave accident. Trente-huit heures
« après l'événement, M. Wattman, professeur à l'Université de
« Vienne, était réuni à M. Bougon, sur l'invitation que, sur l'au-
« torisation de la famille royale, ce dernier lui en avait faite, et,
« parfaitement d'accord sur le lieu et la nature de la fracture, les
« deux docteurs ont aussitôt résolu de soumettre le membre à
« l'extension continuelle, en donnant alors la préférence à l'appa-
« reil de M. le docteur Mossisonitz, d'ailleurs employé depuis
« plusieurs années avec succès dans le grand hôpital civil de
« Vienne. Cependant, sur l'avis émis par M. le docteur Wattman,
« et qu'il a motivé sur la sensibilité encore trop vive des parties
« lésées, la réduction a été pour le moment différée, et ce n'est
« que le lundi suivant, le 2 août au matin, que M. Bougon a cru
« devoir la pratiquer. Opérée avec les précautions convenables,
« elle a réussi complètement, et par elle, et depuis lors, le mem-
« bre a repris et conservé sa longueur, sa conformation et sa posi-
« tion naturelle, grâce toutefois à l'appareil ci-dessus indiqué, et
« pour l'emploi duquel M. Bougon a été utilement secondé par
« un élève de M. Wattman, M. le docteur Busr, qui se trouvait
« heureusement alors dans le voisinage de Kirchberg.

« M. Wattman est revenu plusieurs fois de Vienne à ce château,
« et aujourd'hui il a reconnu lui-même que le membre fracturé
« conserve entièrement la longueur et la configuration naturelles
« qui lui avaient été rendues par la réduction définitive, et que la
« réunion des extrémités osseuses fracturées a déjà acquis assez
« de solidité pour qu'aucun accident ne soit désormais à craindre.

« En conséquence, les soussignés peuvent dès aujourd'hui assurer
« que la guérison de la fracture sera complète, qu'il n'en restera

mit en marche ; six paysans soutenaient la voiture pour diminuer les cahots. C'est avec cette escorte que Henri de France arriva à Kirchberg. L'état de Marie-Thérèse était au-dessus de toutes les expressions ; Louis-Antoine partageait ses appréhensions comme sa tendresse. MADEMOISELLE était à côté de son frère, pâle, muette, effrayée. Quant à Henri de Bourbon, il rassurait tous les siens, et, malgré ses vives souffrances, il conservait son sang-froid et sa gaieté. Une seule pensée l'inquiétait : pourrait-il remonter à cheval ? Lorsque le docteur Bougon lui en eût donné l'assurance, il fut tranquille.

« aucune trace, et que le prince pourra faire usage du membre « comme s'il n'avait jamais été fracturé. En annonçant le succès « actuel de leur traitement, ils s'estiment heureux d'avoir pu contribuer, par leurs soins et leurs conseils, à cet heureux résultat, « et d'avoir ainsi justifié la confiance dont la famille royale les a « honorés ; mais ils croient devoir déclarer ici qu'ils ont été puissamment secondés par la courageuse patience avec laquelle le « prince a constamment supporté l'appareil douloureux dans lequel « il a été nécessaire de le placer, et sans l'emploi duquel il eût été « sans doute impossible d'obtenir une guérison aussi complète.

« Fait au château de Kirchberg, le 27 août 1841.

«*Signé :* Docteur BOUGON ; DE WATTMAN, conseiller de la régence, chirurgien de S. M. l'Empereur, directeur de l'institut des opérations, docteur et professeur de chirurgie à l'Université de Vienne Ludovic BUSH, opérateur. »

La duchesse de Berry venait de quitter Kirchberg depuis quatre ou cinq jours seulement, lorsque l'accident arriva; elle était à Vienne. Une estafette lui apporta cette triste nouvelle dans la soirée du 29 juillet, et, quoique Henri eût recommandé de calculer les expressions de manière à ne pas l'effrayer, elle partit dans la nuit même. La duchesse de Berry était douloureusement affectée, mais elle n'était pas inquiète; depuis le 29 septembre 1820, MADAME ne cessa d'avoir foi dans la mission de son fils, et rien ne put affaiblir chez elle cette conviction devenue une croyance. A son arrivée, elle trouva le fils de Charles X auprès de son neveu; il avait voulu passer la première nuit dans sa chambre. Lorsque MADAME entra, Henri se hâta de lui dire qu'il n'avait qu'une légère fracture à la jambe, et qu'il irait bientôt lui porter de ses nouvelles à Brunsée. Mais, quand elle se fut retirée, il dit à son valet de chambre : « Fermez la porte, je veux être seul un instant; je me suis contenu devant ma mère, mais je souffre beaucoup. » C'était un touchant spectacle que de voir autour de ce lit de souffrance la fille de Louis XVI, Marie-Caroline de Vendée, et la fille du duc de Berry, cette tante d'un cœur si maternel, cette mère qui exposa sa vie aux balles pour

et ces vives douleurs; car le traitement dut être longtemps suivi, et il y eut plusieurs accidents nerveux qui rendirent l'état du prince plus pénible. Le docteur Wattman, quoique étranger, partageait lui-même ces sentiments; il écrivait à cette époque à un royaliste français : « Soyez bien assuré que le vif intérêt que je porte à Monseigneur le duc de Bordeaux ne m'est pas seulement inspiré par le devoir de mon état, mais par le sentiment vrai et profond de vénération que j'ai conçu pour un prince qui a manifesté, dans cette occasion douloureuse, une patience, un courage et une force d'ame qui le rendent pour tous digne d'admiration. »

Lorsque la nouvelle de l'accident de Henri de Bourbon arriva en France, elle produisit deux impressions bien différentes, mais également instructives.

Les royalistes furent consternés. Cette chute terrible, dont la gravité était encore exagérée par plusieurs des lettres qui arrivaient d'Allemagne, ébranla dans quelques esprits cette confiance qu'ils avaient mise dans la protection providentielle qui leur paraissait entourer l'enfant du 29 septembre depuis son berceau. Ils songeaient involontairement à ces terribles ironies par lesquelles la Pro-



vidence semble quelquefois se jouer de la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, comme parle Bossuet, et se demandaient si tant d'apparences réunies n'étaient que des apparences vaines, destinées à aveugler ceux qui les avaient acceptées comme des présages certains.

Il vit encore dans nos cœurs, le souvenir de ces tristes journées où de sinistres rumeurs, circulant de proche en proche, racontaient mensongèrement les destinées de Henri de France interrompues comme celles de Germanicus, et l'œuvre de la Providence demeurant inachevée sous sa main, comme ces œuvres humaines à l'achèvement desquelles la main de l'ouvrier vient à manquer. Nous croyons voir encore ces fronts pâles et consternés, ces regards inquiets qui, pendant que les lèvres frémissantes échangeaient des paroles d'espoir, se cherchaient avec avidité, puis s'évitaient avec crainte; ces silences qui interrogeaient et redoutaient la réponse, ces respirations entrecoupées de terreurs, de prières et d'espoir, toutes ces émotions enfin dont les bureaux des journaux de Paris et des provinces, assiégés par les royalistes affamés de nouvelles, furent surtout le théâtre, et qui rappelaient les émotions auxquelles la grande ville fut en proie quand la nou-

velle de la fin tragique du plus populaire des Bourbons arriva à ses oreilles. Ces sentiments s'expliquent. Si, en perdant l'aïeul de Henri de France, nos pères regrettaient un passé illustre et un présent glorieux, la France royaliste, émue par les sinistres nouvelles qui lui arrivaient de Kirchberg, était semblable à une mère qui, dans son fils unique, au moment de lui être enlevé à la fleur de l'âge, pleure moins encore les courtes années qu'il laisse derrière lui, que les longues années qu'il lui restait à vivre, et que, dans les magnificences de sa tendresse maternelle, elle lui faisait si belles; elle eût regretté en lui un avenir beau comme l'inconnu, et infini comme l'espérance.

En même temps, il se manifestait dans les régions les plus voisines du nouveau pouvoir, des joies inhumaines et des espoirs homicides, dont la signification politique était facile à saisir, et qui rappelaient le sentiment qui animait les Christinos quand ils illuminèrent en apprenant que Cabrera avait été blessé. Les partisans du milieu jouèrent à la hausse sur une nouvelle de mort. Leurs journaux annoncèrent plusieurs fois que la fracture du prince était mortelle; ce furent eux qui, au moment de sa chute et pendant le cours



du traitement, accréditèrent, avec une tenacité étrange, les rumeurs sinistres qui jetèrent la consternation dans l'ame des royalistes. Dans leurs moments d'optimisme, c'est à peine s'ils consentaient à admettre que le prince survivrait à sa chute, mais sous la condition expresse que, pendant toute sa vie, il se traînerait sur des béquilles. Les choses allèrent au point qu'un journal de l'opposition du centre gauche (1) accusa les feuilles du pouvoir « d'avoir compromis, dans cette occasion, la renommée de la générosité française, et déshonoré notre caractère national par leur joie honteuse. »

Ils ne songeaient point qu'ils confessaient tacitement la force d'un principe, en témoignant tant de joie à l'idée de la disparition d'un prince qui ne pouvait avoir de force que par ce principe, puisque, trop jeune encore, il n'avait rien fait qui pût le rendre personnellement redoutable; et les hommes de sens en conclurent qu'on appréhendait que ce jeune prince arrivât au but, puisqu'on lui donnait des béquilles afin de retarder sa marche et d'estropier sa destinée.

Tel fut le résultat moral de cet évènement. De

(1) *Le Constitutionnel.*

même qu'on ne connaît bien la place qu'occupe un grand chêne de nos forêts, que lorsqu'on a mesuré, par la pensée, l'espace qui resterait désert et nu, s'il venait à être abattu par la cognée, de même on ne connaît la place qu'une destinée tient dans la situation, que lorsqu'on mesure le vide qu'elle laisserait après elle, si elle venait à être retranchée. Aussi sembla-t-il à chacun qu'il venait d'apprendre, pour la première fois, la place qu'Henri de Bourbon tenait dans la situation générale, et dans les craintes des adversaires des principes monarchiques comme dans le cœur de ses amis.

Deux ans après, la mauvaise fortune de la famille d'Orléans offrait à la branche aînée de la maison de Bourbon, l'occasion d'une magnanime revanche qu'elle ne laissa point échapper. Le fils et l'héritier présomptif de Louis-Philippe, précipité, le 13 juillet 1842, de sa voiture entraînée par des chevaux fougueux sur le chemin de la Révolte, se brisait la tête contre un pavé, et expirait, quelques heures après, au milieu des larmes de sa famille, étendu dans une arrière-boutique d'épicier, sur un grabat d'hôpital. Triste et lamentable destinée! Ce fils, ce mari, ce frère qu'on avait



quitté plein de vie, on le retrouvait mourant, sans parole, sans pensée, et l'adieu qu'on avait cru lui dire pour quelques heures, était un éternel adieu. Quels rêves brillants n'avait-on pas faits pour lui, et que le réveil était cruel! Voilà donc à quoi tiennent les choses de ce monde; ces honneurs qu'on a tant de peine à acquérir et qui coûtent tant d'insomnies; ces grandeurs auxquelles on arrive à travers des routes si laborieuses, et qui vous échappent si vite; cette puissance, que le souffle de la mort fond, dans nos mains, comme la neige que les enfants ramassent au coin de la borne des carrefours, et qui ne laisse bientôt, dans les doigts glacés qui la pressent, qu'un peu d'eau salie! Hier encore, on demandait pour lui la force de porter un sceptre, et maintenant le vœu le plus cher d'une mère serait qu'il eût assez de force pour presser sur ses lèvres défaillantes le crucifix que le prêtre en approche, en exhortant son ame à retourner au créateur des mains duquel elle est sortie.

Quand une estafette envoyée de Vienne apporta à Kirchberg la nouvelle de la mort du duc d'Orléans, voici ce qui se passa dans l'intérieur des princes exilés : le fils de Charles X s'attrista de voir appeler subitement devant Dieu un jeune

homme dans tout l'éclat de la jeunesse et dans toute la force de l'âge; sa première pensée, comme le rapporte M. de Montbel (1), fut de prendre le deuil. « D'après les maximes de l'Évan-« gile, disait-il, nous devons montrer que nous « pardonnons et que nous portons dans nos cœurs « un intérêt chrétien à ceux mêmes qui nous font « du mal. » Mais, après quelques moments de réflexion, il reprit bientôt avec un sentiment exquis de délicatesse et de charité : « Non, si nous pre-« nions le deuil, nous appellerions le blâme sur « cette famille, qui n'a pas eu un semblable « égard pour la mémoire de mon père, à qui « elle aurait dû tant de reconnaissance. Ils sont « assez à plaindre! Nous devons ménager leur « douleur. Nous prierons pour eux en silence. »

Le lendemain, un service de mort était célébré dans la chapelle du château de Kirchberg, pour le repos de l'ame de M. le duc d'Orléans, et trois exilés, le fils de Charles X, la fille de Louis XVI et la fille du duc de Berry, s'approchaient de la table sainte, afin de rendre plus efficace et plus puissante la prière qu'ils adressaient à Dieu pour

(1) *Le comte de Marnes, fils aîné du roi Charles X*, par M. de Montbel.



qu'il voulût bien recevoir en sa miséricorde le premier né du roi des Français (1).

Chose remarquable ! Henri de France, qui reçut

(1) Les royalistes de France se trouvèrent en communauté de sentiments avec les Bourbons exilés, dans cette douloureuse circonstance comme dans toutes les autres occasions. Voici comment l'organe le plus vif et le plus ardent de l'opinion royaliste, *la Mode*, s'exprimait le 15 juillet, surlendemain de la mort du duc d'Orléans : « Comme hommes, nous avons été émus de la catastrophe qui vient « de terminer la vie de M. le duc d'Orléans. On ne voit pas une jeu- « nesse dans toute sa force passer de vie à trépas, et l'on ne songe « pas aux scènes de douleur qui remplissent la maison où l'on « rapporte, couvert de sang et inanimé, celui qui en était sorti, peu « d'instants auparavant, plein de vie, sans payer son tribut à ces « saintes lois de l'humanité que Dieu a écrites dans tous les cœurs, « et dont il a fait le fond de notre nature. Qu'il nous soit permis « de le dire, plus que personne nous comprenons et nous devons « comprendre ce qu'il y a d'affreux dans de pareils évènements, « ce qu'il y a de déchirant dans les angoisses qu'ils font naître, « nous qui, l'an passé, presqu'à pareil jour, les avons éprouvées à « la nouvelle de l'accident dont une rumeur sinistre présentait le « résultat comme devant être fatal. Il y a pour nous une inviola- « bilité qui est pour nous au-dessus de toutes les inviolabilités, « celle d'un grand malheur et d'une grande douleur. Nous donnons « donc aujourd'hui l'exemple que, l'an passé, on eût pu nous don- « ner ; et si l'on n'a pas voulu que ce fût une dette que nous ac- « quittions, nous n'en suivrons pas moins le mouvement de notre « cœur. Hommes et Français, nous croirions manquer à ce que « nous devons à l'humanité et au sentiment profond que nous « avons de la générosité française, si nous ne respections pas deux « choses qui, malgré toutes les divisions, doivent rester saintes : la « mort et le deuil. »

cette triste nouvelle aux eaux de Tœplitz, se rencontra dans les mêmes sentiments avec sa famille, sans avoir pu se concerter avec elle. Dans une lettre écrite le 28 juillet 1842 et adressée au marquis de Pastoret, il lui disait en propres termes :
« A la nouvelle du triste évènement dont vous me
« parlez dans votre dernière lettre, ma première
« pensée a été de prier et de faire prier pour
« celui qui en a été la malheureuse victime. J'ai
« été plus favorablement traité l'année dernière,
« et j'en rends d'autant plus grâce à la Provi-
« dence, que j'espère qu'elle ne m'a conservé la
« vie que pour la rendre un jour utile à mon
« pays. Quel que soit le cours des évènements,
« ils me trouveront toujours prêt à me dévouer à
« la France et à me sacrifier pour elle. »

VOYAGE DE HENRI DE FRANCE

DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

1843 — 1844

I

VOYAGE DE HENRI DE FRANCE

DANS LA GRANDE-BRETAGNE (1).

Le comte de Chambord devait, dès l'année 1840, on l'a vu, faire un voyage en Prusse, et, à la suite de ce voyage, il avait le projet d'aller s'embarquer à Hull pour l'Angleterre. Le traité du 15 juillet 1840 et les éventualités de guerre qui en résultèrent, ne lui permirent point d'accomplir ce double voyage en 1840; il ne lui convenait pas de se rendre à Berlin au moment où une guerre continentale pouvait s'allumer entre la

(1) Nous renvoyons nos lecteurs, pour les détails de ce voyage, à l'excellente relation de notre ami, M. le vicomte Joseph Walsh.

Prusse et la France, et de descendre sur le littoral de la Grande-Bretagne, à une époque où lord Palmerston parlait de balayer nos armements et de nous faire passer par le trou d'une aiguille. Plus tard, c'est-à-dire en 1841, la chute de cheval qu'il fit, le 28 juillet, et les suites de cette chute, le retinrent en Allemagne. Ce ne fut donc que vers la fin de l'année 1843 qu'il put faire ce voyage, depuis plusieurs années déjà arrêté dans sa pensée. Deux mots en expliqueront le double but: il voulait voir l'Angleterre, et surtout voir des Français en Angleterre, et être vu par eux. La proximité des côtes des deux contrées devait permettre à un grand nombre de Français de venir à Londres; ainsi le voyage d'Angleterre avait, à un plus haut degré que le voyage de Rome, l'avantage de mettre le petit-fils de Henri IV à portée de connaître et d'être connu.

Nous avons toujours cherché, dans cette histoire, à présenter les faits et les hommes sous leur véritable jour; il y a une préoccupation puérile et un manque de dignité réel à vouloir aller contre l'évidence pour ménager des arguments à l'esprit de parti. Il ne faut donc pas dire que le voyage de Henri de France en Angleterre pût être un fait agréable pour l'ordre de choses éta-

bli depuis 1830. Il est clair que, puisque le comte de Chambord faisait ce voyage, il était dans ses intérêts, et que, puisqu'il était dans ses intérêts, il était opposé à ceux du Gouvernement de Juillet. Mais le jeune prince demeurait dans la mesure d'une hostilité légitime et légale; le tort qu'il faisait au Gouvernement établi en France, devait résulter du bien qu'il se ferait à lui-même en se faisant connaître sous des rapports avantageux, en se séparant ouvertement des idées qui avaient amené le conflit de 1830, en déclinant la responsabilité morale des fautes du passé, en ajoutant, dans le cœur de ses amis, une confiance entière et une haute estime pour son intelligence, aux sentiments qu'ils avaient pour sa race et à la foi qu'ils avaient dans leurs idées. Or, si c'est une prétention peu sensée que de vouloir empêcher un Gouvernement de voir avec peine et ennui ce qui peut lui nuire, c'est une prétention aussi peu sensée, de la part de ce Gouvernement, que de vouloir empêcher le représentant d'une famille royale exilée, de suivre, dans ses actions et dans ses paroles, la ligne de conduite la plus propre à dissiper les préventions qui existent contre lui, à entretenir et à accroître les sentiments d'affection et d'estime qu'on lui porte dans le

pays où il est né, et à donner l'idée la plus haute et la plus favorable de son intelligence et de son caractère. De bonne foi, la famille d'Orléans et le Gouvernement de 1830 n'avaient pas des droits assez bien établis au dévouement du petit-fils de Charles X, pour s'étonner qu'il n'immolât pas ses plus chers intérêts à la crainte de leur déplaire et de leur nuire.

Le comte de Chambord s'embarqua donc vers la fin de l'automne de 1843, pour se rendre en Angleterre. Six mois auparavant, il avait chargé le duc de Lévis d'écrire à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, afin de savoir quelles formalités il devait suivre pour se rendre dans la Grande-Bretagne. L'ambassadeur, sans même consulter son Gouvernement, répondit immédiatement qu'il suffirait de prendre un passeport autrichien visé à l'ambassade anglaise. Le dessein du comte de Chambord était d'abord d'aller visiter l'Irlande, pour les infortunes catholiques de laquelle il ressentait, en sa qualité de prince très-chrétien, une tendre sympathie; il avait en outre un vif désir de se rencontrer avec O'Connell, ce conducteur d'un peuple et ce libérateur pacifique, qui, en moins d'un demi-siècle, a plus fait pour l'Irlande par sa parole, que tant d'autres pendant des siècles

entiers n'ont pu faire par l'épée. La situation du pays, alors profondément troublé, l'empêcha de suivre sa première pensée ; mais il n'y renonça qu'à regret, et un sentiment de haute convenance put seul l'obliger à consentir à ce sacrifice : il lui importait qu'on ne pût pas dire qu'il était venu pour ajouter aux embarras d'une contrée qui lui donnait, pour quelques mois, l'hospitalité. Daniel O'Connell comprit à la fois les sympathies du prince très-chrétien pour la catholique Irlande, et les égards du prince voyageur pour l'Angleterre; et, dans un de ces meetings au sein desquels sa puissante voix distribue l'éloge et le blâme, il s'exprima dans les termes les plus bienveillants pour le prince représentant de la noble maison de France, et alla, avec sa vivacité nationale, jusqu'à lui offrir, par un mouvement oratoire, une brigade irlandaise pour reconquérir le trône de ses aïeux. Ainsi Henri de France, et ce n'était pas une médiocre gloire dans sa position de prince exilé, allait entrer dans la Grande-Bretagne appuyé sur Chateaubriand, et annoncé par O'Connell ; et c'était entre ces deux hautes figures et ces deux gloires populaires, qu'allait s'encadrer le jeune visage du représentant de la race la plus antique qui soit sous le soleil.

Le comte de Chambord, en effet, avant de quitter l'Allemagne, avait écrit à M. de Chateaubriand afin de lui donner rendez-vous à Londres, à l'hôtel de Belgrave-Square; cette invitation fut d'autant plus remarquée, que ce fut la seule invitation personnelle qui fût adressée en France : le prince s'était contenté de faire connaître, dans toutes les provinces, le bonheur qu'il aurait à voir le plus grand nombre de Français possible pendant son séjour en Angleterre, qui se prolongerait durant un ou deux mois. Quant au Gouvernement anglais, il s'était tenu, vis-à-vis de lui, dans les termes d'une réserve pleine de dignité et de prudence. Simple voyageur, avait-il dit, il venait uniquement pour voir l'Angleterre, et pour voir des Français en Angleterre. Il ne parla en aucune façon d'une réception à la cour, et, avec une parfaite courtoisie, il laissa à la reine Victoria la liberté entière de suivre à son gré son penchant hospitalier ou les exigences de sa politique, en prenant de prime-abord une position qui devait empêcher sa présence de devenir un embarras pour la jeune reine, ou un inconvénient pour le Gouvernement anglais.

Toutes ces dispositions étant prises, et le plan du voyage ayant été ainsi arrêté d'avance, de ma-



nière à prévenir tous les obstacles, le comte de Chambord vint débarquer en Écosse. La situation de l'Irlande ne lui permettant pas de descendre sur le littoral irlandais, il avait pensé que le rivage écossais était la porte naturelle par laquelle il devait entrer en Angleterre. Il n'y était point inconnu; c'était là que s'étaient écoulées les deux premières années de son exil, à l'ombre des voûtes majestueuses et abandonnées du vieux palais d'Holy-Rood; les Écossais avaient entouré dix ans plus tôt, des marques les plus touchantes de sympathie et de respect, les adversités des Bourbons, dont le souvenir était resté populaire à Édimbourg. Il était donc sûr de trouver un bon accueil parmi les habitants de l'Écosse, et de ménager ainsi à son voyage un heureux commencement; ce qui est important dans toutes les entreprises, surtout dans celles où l'on a besoin d'agir sur l'opinion, assez semblable à ces voiles qui font marcher les navires quand on sait les tendre dans la direction du vent, et qui les arrêtent lorsqu'on les dispose mal. L'accueil qui l'attendait en Écosse, pouvait déterminer l'accueil qu'il trouverait en Angleterre. En même temps, il donnait, à la nouvelle de son arrivée dans la Grande-Bretagne, le

temps de produire son effet de l'autre côté du détroit, et il devait arriver à Londres, précédé par le bruit des sympathies que soulevait son passage dans la vieille Calédonie.

S'il y eut au monde un curieux spectacle, ce fut celui qui se déroula de ce côté-ci du détroit, à l'occasion du voyage de Henri de France en Angleterre. On avait répété tous les jours, pendant treize ans, que la chute de l'ancienne monarchie était complète et irremédiable, et qu'il y aurait de la démence à douter de l'éternité du nouveau régime en faveur duquel la France avait fait connaître sa volonté définitive et universelle; or, comme d'un autre côté, les ministres de ce régime s'étaient montrés pleins d'accommodement pour l'Europe, on devait naturellement en induire, qu'un Gouvernement qui avait pour lui le vœu universel et définitif de la France, et la bienveillance intéressée des cabinets, était assis sur une base inébranlable, d'autant plus inébranlable que le petit-fils de Louis XIV avait hautement déclaré, en toute circonstance, que jamais il ne consentirait à faire violence au vœu général des Français, et à rentrer dans sa patrie en invoquant l'appui odieux de l'étranger. A prendre les partis au mot, il semblait

donc que le voyage de Henri de France dût être pour eux la chose la plus indifférente du monde. Comment s'imaginer que de fiers républicains consentiraient à s'occuper du voyage d'un jeune prince appartenant à une dynastie irrévocablement perdue? Pour être petit-fils de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV, serait-il par hasard quelque chose? Comment les hommes de la souveraineté parlementaire condescendraient-ils à accorder un regard à une race définitivement rejetée par eux, et qui n'avait, disaient-ils, aucune racine dans le pays? Comment les doctrinaires, défenseurs d'un pouvoir qui avait pour lui le vœu universel, fortifié par un budget de quinze cents millions et par quatorze bastilles, daigneraient-ils accorder un moment d'attention à un prince qui n'avait ni trésor, ni armée, et qui, de plus, était décidé à ne jamais faire violence au vœu des Français si évidemment déclaré en faveur du gouvernement doctrinaire?

Ce fut pourtant ce qui arriva. Ce qui aurait dû ne préoccuper personne, préoccupa tout le monde. A peine apprit-on l'arrivée de M. le comte de Chambord en Écosse, que le cabinet du Palais-Royal, pour faire diversion, envoya M. le duc de Nemours à Londres. En même temps, comme le

ministère l'avoua depuis à la tribune (1), il faisait faire des démarches actives auprès du cabinet de Saint-James, pour obtenir que l'Angleterre fût fermée à Henri de France, démarches auxquelles le cabinet anglais se défendit d'obtempérer, en alléguant les lois anglaises qui ne permettaient point de rendre le sol de la Grande-Bretagne inhospitalier aux voyageurs qui ne troublaient point la paix publique. Ce ne fut pas le seul indice de la préoccupation du pouvoir. On sait qu'en Angleterre les journaux ministériels sont ouverts aux cabinets qui sont en bonne relation avec le Gouvernement anglais; eh bien, avec un concert dont le motif ne pouvait être douteux, toutes les feuilles ministérielles de l'Angleterre (2) retentirent de manifestations éclatantes de sympathie et d'enthousiasme pour Louis-Philippe, sa famille et son gouvernement, et d'invectives contre les royalistes français venus sur le territoire britannique pour saluer le jeune exilé. Une de ces feuilles (3) alla même jusqu'à déclarer que « si la dynastie de Louis-Philippe était menacée, dix millions d'An-

(1) Discours de M. Guizot à la Chambre des Pairs, dans la discussion de l'adresse de la session de 1844.

(2) *The Times, the Standard, the Morning-Herald.*

(3) *The Standard.*

glais lui offriraient leurs bras pour la défendre; » et les rédacteurs des journaux dynastiques et ministériels de ce côté-ci du détroit, qui avaient senti une patriotique indignation leur monter au visage lorsque Daniel O'Connell offrait à Henri de Bourbon une brigade irlandaise avec laquelle, certes, il n'aurait pu conquérir la France, reproduisirent avec enthousiasme les paroles du *Standard* offrant à Louis-Philippe dix millions d'Anglais pour défendre sa dynastie, ce qui faisait au moins double emploi avec le vœu universel des trente-quatre millions de Français dont il est parlé dans la Charte de 1830.

L'effet produit par le voyage du comte de Chambord sur l'opposition dynastique, ne fut pas moins remarquable. Tout-à-coup les discussions de principes reparurent dans les journaux qui représentaient cette opinion, comme s'ils n'étaient pas bien sûrs d'avoir déraciné pour toujours le principe de la légitimité royale. En même temps, ils prêtèrent des projets absurdes au jeune prince. Son voyage, disaient les uns, se rattachait à la manifestation des évêques contre l'Université; il venait, disaient les autres, se concilier l'appui du gouvernement anglais pour s'imposer à la France. Deux allégations qui attestaient la perturbation profonde

que le voyage de Londres avait jetée dans l'esprit de la gauche dynastique ; car les évêques dont on parlait avaient tous été choisis par le nouveau régime, et, de tous les gouvernements, le gouvernement anglais était le plus sincèrement attaché à l'ordre de choses établi en France, à cause des avantages inappréciables qu'il avait tirés, depuis 1830, de son alliance étroite avec le cabinet du Palais-Royal ; enfin, à l'heure même où l'on faisait ces suppositions, la presse anglaise proposait à la dynastie d'Orléans les bras de dix millions d'Anglais pour la défendre.

Certains organes de la république proprement dite, qui, plus que les autres, auraient dû être rassurés par leur confiance dans leur principe, si différent du principe monarchique, ressentirent aussi l'influence du voyage de Henri de France en Angleterre. Ils ne se contentèrent pas de chercher à raviver les haines contre la race royale, qu'ils appelèrent la race maudite, maudite pour avoir enfanté Louis-le-Gros l'émancipateur des communes, saint Louis le roi justicier, Charles V et Charles VII qui empêchèrent la France de devenir anglaise, et « ce grand roi François Ier, sans lequel, voire sans l'ombre duquel, toute l'Europe eût plié sous les lois du maître de l'Espagne, » comme

disait Brantôme; maudite pour avoir produit Louis XII le père du peuple, Henri IV le bon roi, Louis XIV le grand roi, Louis XVI le restaurateur des libertés françaises! Les grands esprits de la république allèrent même, toujours par suite de leur confiance dans la puissance de leur principe et de leur dédain pour le principe monarchique, jusqu'à essayer de défigurer, dans l'esprit des peuples, le prince qui représentait des idées opposées. Ils raccourcirent sa taille, alourdirent sa démarche, l'accusèrent d'être plus gras qu'il ne convenait à l'austérité démocratique, et, tout en ne s'occupant pas de lui, se montrèrent préoccupés de tout ce qui se rattachait à sa personne.

Ainsi doctrinaires, opposants dynastiques, républicains, tous en étaient au même point. La présence de Henri de France en Angleterre devenait l'objet de leur attention et le sujet de leur polémique; il ne pouvait prononcer une parole sans qu'elle fût commentée, faire un pas sans qu'on le suivît du regard. Il semblait qu'on sentait la chaleur de sa présence, malgré la mer qui sépare les côtes de France de la côte où il avait posé le pied.

En même temps on nouait des intrigues de salons, et l'on faisait des démarches de toutes sortes

pour empêcher M. de Chateaubriand de quitter la France. On cherchait à l'alarmer pour sa popularité du côté des républicains ; du côté des gens du milieu, on parlait du mauvais accueil qu'il recevrait à Londres, et l'on faisait entrevoir les persécutions et les tracasseries qui, comme un résultat naturel, l'attendaient au retour. Tous les partis comprenaient l'importance de sa présence dans les salons de Belgrave-Square, et voulaient y mettre obstacle à tout prix. La vie de M. de Chateaubriand est comme un magnifique pont jeté sur deux rives, la liberté et la royauté, et dès qu'il se rendait à l'appel du comte de Chambord, la première comme la seconde de ces deux grandes lignes politiques était admise par le prince. M. de Chateaubriand résista à toutes les instances ; à ceux qui le pressaient trop de rester, il répondit que lorsqu'on avait reçu une lettre telle que celle qui lui avait été adressée, « Il fallait y aller vivant, et, mort, s'y « faire porter dans sa bière. » Il partit donc.

Les doctrinaires avaient annoncé qu'il demeurerait sourd à l'appel qui venait de Belgrave-Square, que le poids des souffrances et des années le retiendrait, et que son pas alourdi ne lui permettrait plus de reprendre les routes de l'exil ; ils répétaient : « Chateaubriand ne marche plus, » et

ils écrivaient de tous côtés au-dehors : « Tenez pour sûr que Chateaubriand n'ira pas à Londres, » car ils ne le regardaient qu'aux jambes, au lieu de le regarder à la tête et au cœur. Tout fut inutile ; vieux, malade, malgré la rigueur de la saison, les fatigues du voyage, M. de Chateaubriand trouva la route de l'hôtel de Belgrave-Square, du sein duquel l'exil lui tendait la main, moins longue et moins difficile que celle des Tuileries, où la prospérité et la puissance cherchaient en vain à l'attirer depuis treize ans, par toutes les amorces de l'ambition et de la fortune.

Alors la France, l'Angleterre, l'Europe entière, vivement intéressées par la nouveauté des scènes qui se déroulaient sous leurs yeux, assistèrent à un beau spectacle.

D'un côté, un jeune prince, le pur sang de saint Louis, Henri IV et Louis XIV, prédit à la France par un martyr qui se mourait dans une nuit fatale, reçu par les acclamations de tout un peuple fidèle, comme la consolation de sa famille et l'espérance de son pays, salué par la religion, chanté par les grands poètes, tenu sur les fonts par l'armée, sorti du sein d'une vaillante mère, élevé par la fille de Louis XVI, au milieu des enseignements féconds de l'adversité, traverse les mers pour se rendre

en Angleterre, lieu fixé pour un solennel rendez-vous. Il revoit, dans toute la fleur de sa vive et puissante jeunesse, cette Écosse qui abrita deux ans son enfance exilée, quand le naufrage de 1830 jeta sur cette côte lointaine les épaves de la monarchie, et l'Écosse se plait à saluer, dans le jeune homme, la brillante réalisation des promesses que donnait l'enfant. Visiteur pieux, il va frapper à la porte du vieux palais d'Holy-Rood, et saluer les ombres mélancoliques des Stuarts auxquels il ressemble si peu; puis, continuant sa course, suivi des vœux et des vivat du peuple écossais, qui fournit si souvent des gardes fidèles à nos rois, comme le fait remarquer Bossuet, et qui mêla, sur vingt champs de bataille, son sang au sang français, au temps de Charles V et de Charles VII, en combattant avec nous l'Angleterre (1); il visite les savants dans leurs académies, les grands seigneurs dans leurs châteaux, les industriels dans leurs fabriques et dans leurs mines, rectifiant par l'étude des faits, l'étude des livres, aimant à voir les hommes et à en être vu. Tous lui rendent ces hommages spontanés qu'un grand nom noblement porté, et une adversité qui sait garder sa dignité devant

(1) A la bataille de Crevant, à celle de Verneuil, sous Charles VII. Il y eut même, à cette époque, un connétable de France écossais.



les hommes et conserver sa confiance en Dieu, obtiennent de tout le monde. Le Gouvernement anglais seul, ce vieil ennemi de la France, ne lui rend aucun honneur; il garde toutes ses attentions et toutes ses caresses pour le ministère doctrinaire, et le descendant si français des rois de France peut s'honorer d'être ainsi reçu par le gouvernement qui fêtait Robert d'Artois livrant la France, et brûlait Jeanne-d'Arc qui la sauva. Mais la noblesse anglaise, émue par la présence du premier gentilhomme de l'Europe, comme l'appelait un des plus illustres lords de la Chambre haute, en reprochant à sir Robert Peel, le langage inhospitalier de ses journaux, ouvre de tous côtés ses châteaux, et offre à l'envi des fêtes à l'illustre voyageur, pour soutenir le vieux renom de la courtoisie britannique; et les peuples, qui n'entrent point dans les calculs de la politique, saluent en lui le triple prestige de la majesté, de la jeunesse et du malheur. Malgré les fêtes qu'on lui donne et les sympathies qu'il rencontre, il semble pressé d'arriver. Tandis qu'en France son voyage est l'objet de l'attention universelle, que tous les partis ont les yeux sur lui, tandis que les politiques échangent leurs réflexions, que la situation ranimée sort de la torpeur où elle était comme ense-



velie, et que, parmi les défenseurs du nouveau régime, les uns reculent jusqu'au principe anarchique de la république, les autres jusqu'aux maximes les plus odieuses du despotisme, pour trouver un terrain contre ce pacifique voyageur qui les trouble sans les menacer, il avance toujours et marche avec impatience vers Londres, comme s'il devait y trouver quelque chose de grand et y jouir d'une satisfaction longtemps attendue.

C'est qu'en effet, tandis que le descendant des rois très-chrétiens marche vers la métropole de l'Angleterre, un autre voyageur, parti d'un point opposé de l'horizon, s'avançait vers la même ville. Celui-ci n'a point de rois parmi ses aïeux, mais le front de ce compatriote de Duguesclin et de Richemont, est couronné de gloire; sa main ne tient pas une épée, mais elle tient cette plume que la Restauration put jeter dans la balance contre la grande épée de Napoléon. La royauté, la religion et la liberté, ces trois immortelles sœurs qui représentent tout sur la terre de France, étendent sur sa tête leurs palmes fraternelles. Du haut de l'échafaud où Malesherbes monta après le roi martyr, comme du fond des fossés de Vincennes où expira, dans une nuit lugubre, le jeune duc d'Enghien, que la gloire de Rocroi rendit suspect

à la gloire d'Austerlitz, des voix héroïques et saintes le saluent. Le christianisme, ce soleil du monde, qu'un nuage sanglant cacha à la France pendant les mauvaises années de la révolution, a laissé tomber sur le front de son défenseur, en reparaissant dans notre ciel, un rayon dont l'immortel éclat ne s'est point terni depuis tant d'années. Du camp du parti de la liberté, comme du camp du parti de l'autorité, trop longtemps désunis, les mêmes hommages s'élèvent vers l'homme qui a le rare privilège de concilier, dans une admiration commune pour son génie, les opinions contraires. Enfin, « le poète des batailles, captif de l'Océan et la terreur du monde » (1), a rendu justice à ses sentiments de nationalité du haut de son rocher de Saint-Hélène, en disant : « Si Chateaubriand, qui venait de rendre à Gand d'éminents services, avait eu la direction des affaires, la France serait sortie puissante et redoutée de ces deux grandes crises nationales (2). »

Tel était l'homme qui s'acheminait vers Londres en même temps que Henri de France. Après avoir traversé tous les honneurs et les avoir tous abandonnés pour conserver intactes sa vertu po-

(1) Paroles de M. de Châteaubriand dans le *Congrès de Vérone*.
(2) *Mémorial de Saint-Hélène*.

litique et sa gloire, escorté par les souvenirs d'une vie consacrée aux grands intérêts de son pays, il allait, non pas comme on essayait de le faire croire, fermer par un voyage sentimental sa éclatante carrière, mais rendre témoignage aux principes auxquels sa vie avait été tout entière dévouée, et montrer, d'un côté à la France, le royaliste et le chrétien qu'elle avait connu, de l'autre côté, au petit fils de Louis XIV, l'homme de la patrie et de la liberté que le descendant des rois qui ont affranchi de la féodalité et défendu la France, appelait à lui aussi bien que l'homme de la religion et de la monarchie.

On avait tout fait pour empêcher cette entrevue, tout pour arrêter M. de Chateaubriand en France: il avait mis sous ses pieds les objections et les obstacles; tout pour retarder l'arrivée du comte de Chambord, à qui le gouvernement anglais, à la prière du cabinet du Palais-Royal, avait fait officieusement observer que la coïncidence de sa présence à Londres avec celle du duc de Nemours, pourrait produire un mauvais effet : le comte de Chambord avait répondu que, quant à lui, il n'avait aucune raison d'appréhender cette coïncidence, mais que si le Gouvernement anglais pouvait en être gêné, il ralentirait un peu son voyage, de manière



à arriver à Londres quelques jours plus tard, mais quelques jours seulement. L'entrevue eut donc lieu à la fin du mois de novembre 1843. Le descendant des rois très-chrétiens et l'auteur du *Génie du Christianisme,* le fils du duc de Berry et le déplorateur éloquent de la mort du duc de Berry, le rejeton de Hugues-le-Grand et de Robert-le-Fort, qui avait trouvé dans son cœur cette devise si nouvelle pour un exilé et un proscrit : « Pour mon pays et par mon pays, ou jamais, » et celui qui a écrit les plus magnifiques pages sur la légitimité royale et contre l'intervention odieuse de l'étranger, se trouvèrent en présence. Quelle entrevue ! quel tableau ! Ici une jeunesse qui a à peine tourné le premier feuillet de sa destinée ; là les trésors d'une expérience qui a touché à toutes les choses et à tous les hommes du siècle, et entre ces deux voyageurs, un lien commun, la France ; un amour commun, l'amour de la France ; un objet commun d'anxiété, l'avenir de la France.

On ne put bientôt plus douter, en effet, que le petit-fils de Henri IV se fût sur tous les points entendu avec M. de Chateaubriand, et une manifestation publique vint révéler à tous ce qui s'était passé dans ces entretiens pleins d'intérêt qui suivirent l'arrivée des deux voyageurs à Londres. Le

29 novembre, les nombreux Français qui étaient allés saluer le comte Chambord la veille, se rendirent le matin chez M. de Chateaubriand, qui, devenu l'hôte du prince, habitait le rez-de-chaussée de l'hôtel de Belgrave-Square. A latête de cette brillante députation, dans laquelle on comptait les plus grands noms de la monarchie, marchait le duc de Fitz-James, qui prit la parole en ces termes :

« Après avoir salué Henri de France, il nous « restait un devoir à remplir, c'était de venir sa« luer en vous la royauté de l'intelligence. Vous « avez conseillé, hélas! vous avez averti les rois « aux jours de la prospérité, vous venez aujour« d'hui soutenir et défendre le petit-fils de « Louis XIV. Vous donnez un grand spectacle au « monde. La France, qui, malgré tout, est tou« jours la noble France, vous suit et vous admire ; « elle vous a laissé partir entouré de ses sympa« thies, parce qu'elle comprenait que vous aviez « une grande mission à remplir. Nous plaçons « en vous notre espoir. Vous parlerez du passé, « pour qu'on évite les écueils, et votre génie mon« trera de loin l'avenir. Recevez les hommages de « ces Français restés fidèles à la patrie, et moi, « le fils de votre ancien ami, permettez-moi de

« regarder comme le plus grand honneur d'avoir « été choisi par ces messieurs, pour être leur in- « terprète auprès de vous. »

M. de Chateaubriand, vivement ému, n'avait encore pu répondre, lorsque, la porte s'ouvrant tout-à-coup, on vit entrer Henri de France. S'avançant vers M. de Chateaubriand et appuyé sur lui, il se tourna vers les Français frappés de cette soudaine apparition, et leur dit :

« J'ai appris que vous étiez réunis dans les ap- « partements de M. de Chateaubriand, et j'ai « voulu vous rendre votre visite. Je suis si heu- « reux de me trouver au milieu des Français ! « J'aime la France, parce que la France est ma « patrie, et si jamais mes pensées se sont dirigées « vers le trône de mes ancêtres, ce n'a été que dans « l'espoir qu'il me serait possible de servir mon « pays, avec ces principes et ces sentiments si « glorieusement proclamés par M. de Chateau- « briand, et qui s'honorent de tant et de si nobles « défenseurs dans notre terre natale. »

De longues acclamations s'élevèrent. Les témoins de cette scène sentaient qu'il se passait en cet instant quelque chose de solennel. Henri de France venait en effet de faire quelque chose de plus qu'un discours, il venait de faire un acte. Il

venait, autant qu'il était en lui, d'annuler les ordonnances de Juillet et de rompre avec l'esprit qui les avait dictées. Quelques jours auparavant, apercevant M. de Chateaubriand debout dans les salons de Belgrave-Square, il était allé droit à lui, et le forçant à s'asseoir : « Asseyez-vous, lui avait-« il dit, M. de Chateaubriand, afin que je puisse « m'appuyer sur vous. » Les paroles prononcées par lui devant les Français réunis chez M. de Chateaubriand, étaient l'expression du même sentiment, mais du même sentiment arrivé à l'état d'idée. Trois générations royales étaient sorties de France en 1830, enveloppées dans la même catastrophe, les deux premières parce qu'elles s'étaient trouvées engagées contre le principe de la représentation nationale, la troisième parce qu'on supposait qu'elle suivrait nécessairement les mêmes voies. Arrivé à l'âge d'homme, le comte de Chambord venait s'inscrire en faux contre cette supposition, que son enfance n'avait pu repousser. On avait agi à son égard comme s'il était fatalement voué aux idées de l'ancien régime, et comme s'il devait partager les principes et les sentiments des demeurants d'un autre âge ; le premier homme qu'il appelait à lui, c'était M. de Chateaubriand ; les sentiments et les principes



dont il faisait profession, c'étaient ceux du politique qui n'avait jamais séparé, dans son culte, la liberté de la royauté.

Sans doute on pouvait encore alléguer les lois portées, en 1830 et depuis 1830, contre l'enfance du jeune exilé; l'effet politique subsistait, mais il avait, au moins moralement, détruit la cause qui avait enfanté cet effet. On ne pouvait plus dire qu'il était l'ennemi de la liberté, le représentant du droit divin, un prince travaillé du désir de porter la couronne à tout prix. Toutes les idées que M. de Chateaubriand apportait dans sa tête et dans son cœur, il venait de les trouver dans la tête et dans le cœur du petit-fils de saint Louis, dont la pensée toute française avait jailli, belle et pure comme la pensée de Louis XVI, qui semblait reparaître, après cinquante années de révolutions, en partant d'un cœur aussi dévoué au peuple français.

L'effet de ces paroles fut grand, en France comme en Angleterre, parmi les adversaires de la monarchie comme parmi ses partisans. Il augmenta encore lorsque, huit jours après, M. de Chateaubriand ayant pris congé du prince pour retourner en France avec la conscience d'avoir rempli sa mission, on vit paraître les deux lettres

suivantes, qui constataient et exprimaient le résultat politique du voyage du comte de Chambord en Angleterre.

« Londres, le 4 décembre 1843.

« M. le vicomte de Chateaubriand, au moment « où je vais avoir le chagrin de me séparer de « vous, je veux encore vous parler de toute ma « reconnaissance pour la visite que vous êtes venu « me faire sur la terre étrangère, et vous dire « tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous voir et à « vous entretenir des grands intérêts de l'avenir. « En me trouvant avec vous en parfaite commu- « nion d'opinion et de sentiments, je suis heureux « de voir que la ligne de conduite que j'ai adoptée « dans l'exil, et la position que j'ai prise, sont de « tous points conformes aux conseils que j'ai vou- « lu demander à votre longue expérience et à « vos lumières. Je marcherai donc avec encore « plus de confiance et de fermeté dans la voie que « je me suis tracée.

« Plus heureux que moi, vous allez revoir « notre chère patrie. Dites à la France tout ce « qu'il y a dans mon cœur d'amour pour elle. « J'aime à prendre pour mon interprète cette « voix si chère à la France, et qui a si glorieuse-

« ment défendu, dans tous les temps, les principes
« monarchiques et les libertés nationales.

« Je vous renouvelle, Monsieur le vicomte,
« l'assurance de ma sincère amitié.

« HENRI. »

M. de Chateaubriand répondait le lendemain par la lettre qui suit :

« Londres, le 5 décembre 1843.

« Monseigneur,

« Les marques de votre estime me consoleraient
« de toutes les disgrâces ; mais exprimées comme
« elles le sont, c'est plus que de la bienveillance
« pour moi, c'est un autre monde qu'elles décou-
« vrent, c'est un autre univers qui apparaît à la
« France.

« Je salue avec des larmes de joie l'avenir que
« vous annoncez. Vous innocent de tout, à qui
« on ne peut reprocher que d'être descendu de la
« race de saint Louis, seriez-vous donc le seul
« malheureux parmi la jeunesse qui tourne les yeux
« vers vous?

« Vous me dites que, plus heureux que vous,
« je vais revoir la France : *Plus heureux que vous!*
« c'est le seul reproche que vous puissiez adres-

« ser à votre patrie. Non, prince, je ne puis être « heureux tant que le bonheur vous manque. « J'ai peu de temps à vivre, et c'est ma consola- « tion. J'ose vous demander après moi un sou- « venir pour votre vieux serviteur.

« Je suis avec le plus profond respect, Mon- « seigneur, de Votre Altesse Royale, le très- « humble et très-obéissant serviteur.

« CHATEAUBRIAND. »

Les sentiments du prince acquéraient un degré de netteté de plus ; les libertés nationales étaient mises par lui à côté des principes monarchiques. Ainsi, dans son esprit, les libertés nationales n'avaient pas une position secondaire, subordonnée ; elles n'étaient point l'effet d'un octroi royal, par conséquent elles n'étaient point sujettes au retrait ; elles appartenaient essentiellement à la nation, puis qu'il les appelait nationales. Ce mot résolvait le problème qui, posé en 1814, avait dévoré la monarchie en 1830. En même temps, la lettre de M. de Chateaubriand indiquait et son opinion sur le prince, et la portée des graves paroles au bas desquelles était tracé son nom. Selon M. de Chateaubriand, « elles découvraient un autre monde, et un autre univers apparais-

sait à la France ; » et l'illustre écrivain, le défenseur de la liberté et de la monarchie, « saluait avec des larmes de joie l'avenir que la conduite du petit-fils de Henri IV annonçait. »

Ce qu'on pourrait appeler la partie politique du voyage de Henri de France, venait ainsi s'encadrer entre l'appel fait à M. de Chateaubriand par le comte de Chambord, et les deux lettres qui fermaient d'une manière si remarquable la situation ouverte par cet appel. Tout ce que pouvait moralement faire Henri de France, était fait. Que pouvait de plus en effet, dans une époque où la guerre civile était impossible, un prince fermement résolu à ne jamais devenir le protégé de l'étranger? Se manifester devant le pays, montrer qu'il avait l'intelligence de son époque, que les droits de la nation ne rencontraient pas en lui un adversaire, qu'il aimait ce qu'elle aimait, que ses sentiments et ses idées sympathisaient avec les sentiments et les idées de la France, et que, lorsqu'il cherchait l'homme en qui il pouvait se personnifier, le nom qui lui arrivait naturellement à la pensée était un nom glorieux entre tous, entre tous populaire. Hors de là, il n'y avait rien, et tout cela était accompli. Il ne dépendait point du duc de Bordeaux de monter sur le trône; la seule

chose qui dépendît de lui, c'était de prouver que ce ne seraient pas du moins des obstacles inhérents à sa personne qui l'empêcheraient d'y monter. Comme le lui avait si bien dit M. Frayssinous, il appartenait à Dieu seul de décider s'il porterait la couronne, mais il pouvait montrer, même en exil, qu'il eût été digne, le cas échéant, de la porter.

Tel était le sens de ce qui s'était passé à Londres, dans les scènes que nous venons de retracer, et tout autre intérêt pâlissait à côté de ce grand intérêt.

Tandis que la conduite et les paroles du prince réjouissaient ses amis et faisaient taire toutes les dissidences qui s'étaient élevées dans le camp royaliste, réuni sur le terrain des libertés nationales et des principes monarchiques, elles jetaient dans une irritation profonde les serviteurs du nouveau régime, et tous ceux qui croyaient avoir un intérêt à son maintien. Le fond de toutes ces colères, c'est qu'on ne pouvait pardonner au prince d'avoir détruit, par la netteté de sa déclaration, les préventions accréditées contre sa personne, et d'avoir pris une position morale excellente devant l'opinion publique. On chercha des biais pour attaquer cette position qui, de front, était inexpugna-

ble; on voulut tirer parti de ce que le duc de Fitz-James, peu soucieux des circonlocutions, avait désigné le comte de Chambord sous le nom qu'il porterait maintenant aux Tuileries, si, dans les premiers jours d'août 1830, M. le duc d'Orléans avait cru devoir remplir la mission que lui avait donnée Charles X, de faire proclamer son petit-fils roi de France, sous le nom de Henri V. On affecta de voir là toute une conspiration ourdie contre l'ordre de choses établi, bien qu'on évitât d'appeler le duc de Fitz-James en cour d'assises, malgré une lettre fièrement provocatrice, dans laquelle l'héritier des Stuarts était venu toucher dédaigneusement de sa lance l'écusson défleurdelisé du juste-milieu, en maintenant avec hauteur les paroles dont il avait cru devoir se servir. On agit diplomatiquement à Londres, et, après avoir un moment songé à agir judiciairement à Paris, on se réserva d'agir au moins dans les voies parlementaires. A Londres, on demanda que le comte de Chambord fût sommé de quitter l'Angleterre, et l'on obtint seulement que le cabinet de Saint-James fît insinuer au jeune voyageur qu'après les scènes qui avaient eu lieu à Belgrave-Square, il devenait impossible que la reine le reçût; ce à quoi il fit répondre, avec la réserve remplie de dignité

dont il ne s'était pas un moment écarté. « qu'il « n'ayant dû manifester aucun désir à ce sujet, il « n'avait aucune observation à faire. » Du reste il fallut que le noble lord, chargé de cette communication purement officieuse, convint que le jeune prince avait été parfaitement dans son droit en agissant comme il avait agi ; que les lois anglaises l'autorisaient à recevoir, dans l'intérieur de son hôtel, autant de Français qu'il pourrait en contenir, à écouter les discours qui lui seraient adressés, et à y faire telle réponse qu'il jugerait convenable, sans que la publicité qu'il plairait aux journaux de donner à ce qui se passait dans ces réunions, pût lui être reprochée. La loi anglaise, en effet, est ainsi faite : tout ce qui se passe dans le domicile est de la vie privée ; la publicité ne commence que dans la rue. En France, on déchaîna toute la presse ministérielle contre Henri de France et les Français qui étaient allés le visiter à Belgrave-Square. Ni les injures, ni les paroles d'intimidation ne leur furent épargnées ; et le juste-milieu les menaça publiquement de démuseler et de lancer contre eux le dogue révolutionnaire, qui, refusant de servir de compère à cette politique, déclara qu'il commencerait par dévorer la main du juste-milieu.



Tout cela était vain, les choses demeuraient ce qu'elles étaient. Il y avait un fait qui surnageait sur tous ces détails, c'est que le petit-fils de Louis XIV, libre d'appeler qui il voudrait à Londres, y avait appelé M. de Chateaubriand, et que M. de Chateaubriand s'était rendu à son appel; c'est qu'après de longs et de nombreux entretiens, ils s'étaient complètement entendus; c'est qu'ils se quittaient, le prince en prononçant les mots « de principes monarchiques et de libertés nationales, » M. de Chateaubriand en déclarant que « un autre univers apparaissait à la France, » et que « il saluait avec des larmes de joie l'avenir que le prince annonçait. »

II

LES FRANÇAIS A LONDRES.

Il a fallu, avant tout, exposer et apprécier la portée politique du voyage du comte de Chambord à Londres, et c'est surtout dans ses rapports avec M. de Chateaubriand que la portée politique de ce voyage est appréciable. Certes, cet homme illustre n'était pas le seul à Londres qui aimât la France et qui fût dévoué en même temps à la liberté et à la monarchie ; mais c'était lui qui exprimait, de la manière la plus complète, cette alliance de sentiments, c'était la plus haute notabilité d'opinion, c'était le nom qui retentissait le plus loin en France, et l'homme qui inspirait le plus de confiance à tous les partis. Il était dès lors naturel que l'effet le plus général du voyage de

Henri de France vînt s'exprimer dans ses rapports avec M. de Chateaubriand, qui était le plus puissant intermédiaire que l'exil pût choisir auprès des esprits en France.

Mais ce n'est pas là l'unique point de vue du voyage de Londres. Au bout de treize ans de révolution, la seule nouvelle de l'arrivée du petit-fils de Louis XIV en Angleterre, arrachait deux mille Français à leurs foyers. Du fond des provinces les plus lointaines, les royalistes se mettaient en route ; les voitures publiques, les hôtelleries, étaient remplies de ces pèlerins qui, malgré la saison d'hiver, passaient la mer pour aller frapper, les uns après les autres, à la porte de l'hôtel de Belgrave-Square. Parmi eux, on comptait cinq députés (1), deux pairs de France (2), les plus grands noms de la monarchie, des Montmorency, des Rohan, des Fitz-James, des Des Cars, des La Rochefoucauld, des de Lorge, des hommes de toutes les professions, militaires, écrivains, commerçants, ouvriers. Au nombre de ces pèlerins, il y en avait qui, riches d'honneur et de dévouement, mais pauvres de pécune, avaient, comme jadis

(1) MM. Berryer, de La Rochejaquelein, de Larcy, de Valmy et Blin de Bourdon.

(2) M. le duc de Richelieu était un de ces pairs.

les pèlerins de la Terre-Sainte, engagé leur petite métairie, en se réduisant pour plusieurs années à la gêne, afin de venir saluer, sur la terre étrangère le dernier rejeton du sang de Louis XIV. La Bretagne avait envoyé tout un clan; le Midi, malgré son éloignement, avait aussi sa députation. Voilà donc où en était, malgré les efforts tentés par le nouveau régime, ce fameux ralliement des royalistes dont on avait tant parlé! C'était à ce résultat qu'avaient abouti treize ans de manèges, d'avances et de séductions! Une seule parole du comte de Chambord peuplait les salons de Belgrave-Square de deux mille visiteurs, tandis que toutes les amorces de la plus fine politique employées par l'ordre de choses établi, n'avaient pu qu'à grand peine détacher quelques unités du parti royaliste, pour les décider à aller visiter les nouvelles Tuileries.

Sous un autre rapport encore, cette affluence de Français était un fait considérable. Dans ses précédents voyages, Henri de France paraissant sur un point éloigné de notre territoire, ne s'était trouvé qu'en présence d'un petit nombre de Français. En outre, peu de personnes pouvaient redire des paroles précises et sérieuses du prince, relativement aux grandes questions qui divisaient

les esprits dans notre pays. De nobles sentiments exprimés d'une manière concise et énergique, une volonté arrêtée de ne rien devoir au concours fatal de l'étranger, voilà à quoi se bornait tout ce que l'on savait. Ainsi, l'âge encore si tendre du prince, la distance considérable qui séparait la France des lieux où il s'était montré, le petit nombre de personnes qui avaient pu aller le visiter dans cet éloignement, avaient contribué à laisser planer le vague et l'incertitude sur ses idées. Dans le voyage de Londres, ce vague et cette incertitude devaient disparaître. Ce n'était plus un adolescent comme à Rome, c'était un homme; au lieu d'un petit nombre de visiteurs dont la satisfaction pouvait être attribuée au dévouement, c'étaient plus de deux mille Français de tous les âges, de tous les caractères, de toutes les conditions sociales, qui affluaient à Londres du fond de toutes les provinces. La vieillesse, l'âge mur et la jeunesse, la richesse oisive et le travail, le peuple, les classes moyennes comme la noblesse, se trouvaient représentés auprès du prince par des caractères divers et des esprits de toute nature. La ressource d'un silence diplomatique n'était pas permise; car tous ces visiteurs venaient pour parler, et il fallait répondre : de la

part d'un prince arrivé à l'âge d'homme, le silence aurait été regardé comme de l'impuissance. Ainsi, cette fois, le nuage mystérieux qui, pour la plupart de ses amis et pour presque tous les adversaires du principe qu'il représentait, couvrait encore le descendant de tant de rois élevé dans l'éloignement de l'exil, devait être percé, et l'on saurait si, sous ce nuage, il y avait un homme.

Telles étaient, malgré les souvenirs du voyage de Rome, les préoccupations d'un grand nombre de ceux qui s'acheminaient vers Londres; et lorsque, dans les régions du pouvoir, on parlait de voyage sentimental, d'équipée politique et d'étourderie chevaleresque, on jugeait bien étourdiment une démarche sérieuse. La plupart de ceux qui arrivaient à Londres, venaient avec recueillement, avec un espoir mêlé d'appréhension, approfondir un grand mystère et lever les sceaux qui tenaient encore fermée une destinée à laquelle ils prenaient un si grand intérêt. Ils venaient préoccupés de ce qu'ils avaient à dire à leur arrivée, plus préoccupés encore de ce qu'ils auraient à dire au retour. Qu'allaient-ils voir? qu'allaient-ils entendre? Sans doute, dans toutes les alternatives, les doctrines resteraient intactes, les principes demeureraient fermes dans les intelligences; mais quelle douleur si cette grande

race des Bourbons qui rayonne dans l'histoire de toute la splendeur qui entoure les noms de Henri IV et de Louis XIV, ne se montrait plus à eux qu'en jetant une lueur pâle et incertaine, comme le reflet de la lampe qui veille au chevet d'un mourant! Avec quel serrement de cœur ne reviendraient-ils pas, s'il fallait s'avouer que cette race de gloire, qui a lui dans nos annales pendant tant de siècles, était déjà moralement et intellectuellement éteinte dans son dernier descendant!

On comprend quel effet produisirent, sur des esprits ainsi disposés, les paroles de Henri de Bourbon chez M. de Chateaubriand, et plus tard la lettre qu'il écrivit à cet homme illustre. Il y eut là quelque chose de pareil à l'émotion inexprimable qu'excita dans l'ame des royalistes de Paris, au milieu dela nuit du 29 septembre 1820, le treizième coup de canon qui annonça qu'un fils était né à la race de Louis XIV. Chacun sentit comme un bandeau qui lui tombait des yeux, et comme un fardeau qui cessait de peser sur son esprit et sur son cœur. Le voyage de Belgrave-Square était une naissance politique.

Chose remarquable! c'était bien plus encore pour apporter des vérités que des hommages, que la plupart de ces voyageurs étaient venus. Dans les

hôtels de Londres peuplés à cette époque de Français, on s'entretenait surtout de ce qu'il y aurait d'utile à dire au jeune prince, et, chaque fois qu'un nouveau visiteur était reçu par lui en audience particulière, il arrivait la main pleine de vérités sur la situation de la France, sur l'état des partis, sur les nécessités de l'époque, sur la puissance de l'esprit d'égalité, quand il était justifié par l'égalité des services rendus au pays, sur les garanties que réclamaient les libertés, et il revenait heureux d'avoir trouvé la pensée du comte de Chambord en harmonie complète avec toutes les pensées sages, utiles, et vraiment nationales. Bientôt chacun put dire ce que M. Chateaubriand avait dit le premier: « Que le jeune prince dépassait son attente et « remplissait ses souhaits, qu'il ne pouvait rien « lui dire sur la liberté, sur la nationalité, sur les « droits de chacun et sur les droits de tous, sans « être prévenu par lui; qu'il comprenait tout ce qui « était grand, qu'il voulait tout ce qui était juste. »

Voilà ce que M. de Chateaubriand répondait aux nouveaux arrivants, qui l'interrogeaient sur le prince; et, pendant que l'auteur du *Génie du Christianisme* s'exprimait ainsi, il arrivait souvent que la porte s'ouvrait, et qu'un jeune homme entrant sans être annoncé, comme un fils entre



dans la chambre de son père, venait demander à son hôte comment il avait passé la nuit, et s'il voulait lui donner une partie de sa journée pour parcourir Londres avec lui. Alors M. de Chateaubriand sortait, soutenu par Henri de France, et l'on voyait s'éloigner le carrosse qui ne renfermait que deux personnes, le descendant des rois très-chrétiens et l'auteur du *Génie du Christianisme*, qui, sous prétexte de visiter Londres, s'isolaient dans le carrosse qui les emportait, pour parler, seul à seul, de la France et de l'avenir.

Tous, du reste, étaient admis à entretenir le prince sans témoins, et c'était surtout dans ces entretiens particuliers qu'on pouvait mieux l'apprécier. Le dialogue est un duel; parole contre parole, intelligence contre intelligence; pas d'intermédiaire qui se mette en travers d'une question. Là, il faut se livrer et payer de sa personne. C'est ce que fit le comte de Chambord; dans ces conversations qui roulaient toutes sur les affaires de France, et où les grands mots du siècle, les mots de liberté et d'égalité des hommes devant la loi et des services devant les récompenses, dans toutes les carrières, arrivaient sous toutes les formes aux oreilles du petit-fils de Henri IV, où la véritable situation du pays se déroulait sous ses yeux, sans

qu'aucune des difficultés fût déguisée, où les hommes de la droite venaient à leur tour commenter cette noble parole : *Tout pour la France et par la France*, le prince était attentif, sérieux, recueilli. Il n'interrompait jamais, à moins qu'on n'élevât une difficulté qu'il fallût résoudre, et alors il donnait cette solution en quelques mots clairs, bien choisis et décisifs. Puis, quand on avait tout dit, il prenait la parole à son tour, pour adhérer à tout ce qu'il y avait de généreux, de national, de vraiment libéral dans ce qu'on lui avait dit. Il disait aux uns : « Si la Providence me faisait asseoir sur « le trône de mes pères, je ne voudrais être ni le « roi d'une classe, ni le roi d'un parti, je vou« drais être le roi de tous. » Il disait aux autres : « Les libertés nationales dans la monarchie fran« çaise, sont aussi sacrées que les droits de la « royauté. » Il répondait à ceux qui lui exprimaient leur dévouement : « Le seul moyen de me « prouver votre affection, c'est de servir la France. » Il disait souvent : « Avez-vous vu ici, autour de « moi, des courtisans, une cour? Je n'ai que des « serviteurs fidèles qui ont tous mes sentiments. « S'il en était autrement, ils ne resteraient pas au« près de moi vingt-quatre heures. » Il exhortait tous ceux qu'il voyait à l'union et à l'action pour

la défense des intérêts généraux, et il disait que les premiers à ses yeux seraient ceux qui rendraient les plus grands services à leur pays. Lui parlait-on d'un Français, étranger aux opinions de la droite, qui désirait le voir? Il disait aussitôt : « Puisqu'il est Français, amenez-le; je veux « entendre tous les Français, je veux connaître la « pensée de tous; la vérité est à ce prix. » Venait-on à lui dire qu'un pauvre Français, se trouvant réduit à une condition trop humble pour désirer lui être présenté, avait voulu du moins qu'on lui offrît l'expression de son respect : « Qu'importe l'habit? reprenait-il. Je veux le « voir; je ne veux pas qu'il soit dit qu'un seul « Français ait désiré me voir sans que son vœu « ait été exaucé. » Tandis qu'il remplissait de confiance le pauvre Français affamé de le voir, il frappait de respect le grand seigneur anglais venu pour lui faire la cour; c'était pour les étrangers, pour les Anglais, comme aimaient à le raconter ceux qui avaient été témoins de ces entrevues, qu'il gardait ce regard si fier, cette pose remplie de majesté qui semblaient agrandir les salons de Belgrave-Square, et qui faisaient dire que le petit-fils de Louis XIV transportait, partout où il était,

Versailles et les Tuileries. On avait vu les plus grands personnages de l'Angleterre ne pouvant se défendre, en approchant de lui, d'un trouble involontaire. C'est ainsi que Henri de France, méritant l'éloge que Bossuet a donné au grand Condé, maintenait la prééminence de la maison de France sur la terre étrangère, et forçait les fronts les plus hauts à se courber devant la majesté de son exil.

Ceux qui s'asseyaient à sa table, revenaient en parlant de la familiarité aimable qui tempérait sa dignité naturelle. Il avait toutes les bonnes grâces d'un hôte; il causait naturellement sur toutes les matières, et sa conversation, tour-à-tour sérieuse et enjouée, mettait tout le monde à l'aise. Les uns l'avaient entendu raconter gaillardement sa chute, prendre sur lui les torts de son cheval, et parler avec une tristesse franche et cordiale du malheureux accident qui termina la vie de son cousin le duc d'Orléans. Les autres l'avaient vu sourire au récit de la terreur profonde que son voyage causait au juste-milieu, en faisant observer, avec une douce et mélancolique ironie, que ce n'était pas lui qui avait choisi cette destinée errante, et cette vie de courses et de voyages, mais qu'on la lui avait faite. On avait vu son front se rembrunir,

au récit des tortures des républicains du Mont-Saint-Michel; et c'est dans cette occasion qu'il fit observer qu'il n'y avait pas de loi humaine qui condamnât et qui pût condamner des hommes à l'idiotisme et à la folie.

Il y eut une occasion où le prince parut en public, et où tout le monde demeura frappé de cet air imposant et plein de majesté, dont il se dépouillait ordinairement, quand il se trouvait en présence des Français. C'était un dimanche, et l'on craignait que, parmi les nombreux voyageurs qui étaient à Londres, les plus jeunes, et par conséquent les plus ardents, ne se laissassent entraîner à faire quelque démonstration pendant l'office divin, auquel le prince devait assister dans la petite chapelle de King's-street. Il avait expressément défendu qu'aucune manifestation de ce genre fût faite dans la maison de Dieu, où il n'y a plus de grandeur humaine, car toutes les têtes sont de niveau devant la majesté divine, et Dieu est si fort au-dessus de la créature, qu'en sa présence nous sommes tous égaux et tous également petits. Il entre le front armé d'une sévérité inaccoutumée; sa figure grave et recueillie impose le respect; c'es le descendant des rois très-chrétiens qui donne à tous l'exemple du recueillement qu'on doit gar

der dans la maison de la prière. Point de cortège, point de cérémonial; trois personnes seulement avec lui; mais, parmi ces trois personnes, il y en a une qui s'appelle Chateaubriand. Qu'on évoque autour de ce spectacle les souvenirs du passé, les malheurs illustres qui remplirent autrefois cet humble oratoire, après l'avoir bâti avec les deniers prélevés sur les misères de l'exil; qu'on se représente Chateaubriand, l'éloquent historien de la mort du duc de Berry, élevant vers Dieu son cœur et ses prières pour le fils de la victime du 13 février, agenouillé auprès de lui, et donnant au nouvel univers qu'il a vu poindre dans ses entretiens avec le descendant des rois très-chrétiens, la bénédiction du génie, et l'on comprendra l'intérêt de cette scène et l'émotion de ceux qui en furent témoins.

Londres offrait un assez curieux coup d'œil pendant tout le temps que dura ce voyage. On était dans la saison morte, où c'est une espèce de délit contre les grandes manières, que de se trouver dans la ville, et où l'on fait fermer les volets des fenêtres qui donnent sur la rue, pour être officiellement absent, alors même qu'on n'est point parti. Les Français qui affluaient de toutes parts s'étaient donc emparés de la ville, que la reine Vic-

toria semblait, avec une parfaite courtoisie, leur avoir cédée pour la circonstance, en transportant sa cour nomade de château en château, dînant chez sir Robert Peel, soupant chez le duc de Wellington, faisant retenir ses logements chez le duc de Northumberland. Il n'y avait qu'un palais à Londres, l'hôtel de Belgrave-Square; Saint-James avait émigré. Grâce à cette absence des grandeurs officielles, les Français avaient le droit de traiter Londres en auberge, et c'est ainsi qu'ils le traitaient. Aussi bien toutes les auberges de Londres appartenaient à quelques provinces françaises. Ici la Normandie, là la Picardie, plus loin le Boulonnais, à côté la Provence, puis l'Anjou, puis l'Orléanais, puis le Nord, puis le Languedoc, puis la Vendée, puis la Bretagne. On se visitait d'hôtel en hôtel, et il n'est guère de voyageur qui ne se souvienne d'avoir dîné en pleine Bretagne à l'hôtel de la Sablonière. Il y avait là près de soixante-dix convives à table, et la Bretagne, qui aime avoir ses coudées franches, avait fait abattre deux ou trois cloisons qui gênaient le développement de son banquet : que le prince eût prolongé son séjour à Londres, la muraille éprouvait le sort de la cloison, et la table bretonne allait finir sur le trottoir dans la rue.

Il n'y a pas deux ans accomplis que ces scènes se passaient; nous étions là deux mille Français qui remplissions l'hôtel de Belgrave-Square d'un bon air de France qu'aimait à respirer ce prince, qui nous dit avec un sentiment si profond : « Messieurs, je vous remercie d'être venus me rendre, « pendant de trop courts moments, une patrie. » Il oubliait, nous oubliions l'Angleterre. Des Français, rien que des Français; on ne parlait que de France; la France était là : Vendéens, Bretons, Angevins, Normands, Provençaux, Boulonnais, Artésiens, Toulousains, Gascons, ceux-ci du Nord, ceux-là du Midi, plusieurs venus du centre, tous Français de la tête au cœur, chez un prince qui était le plus français de nous tous. C'était à faire illusion! A chaque instant, la porte s'ouvrait pour laisser passer un visiteur nouveau : Chateaubriand le premier, Berryer, La Rochejaquelein, Fitz-James, Montmorency, Larcy, Beauffremont, Valmy, des Cars, Couny, La Rochefoucauld ; la liste serait trop longue. Deux mille Français, nobles, bourgeois, hommes du peuple, militaires, écrivains, commerçants, magistrats, maires et conseillers municipaux, ouvriers; quel est celui de ses aïeux qui eût une si belle cour? Qui parle d'Angleterre? L'Angleterre, elle n'est plus là, elle n'y

a jamais été; tout est Français ici, nous sommes en France. Qui parle de la révolution de Juillet? Il n'y a pas eu d'ordonnances, pas de révolution de Juillet. Henri de France a paisiblement hérité du trône de ses aïeux, et S. A. R. M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, et le plus dévoué des sujets de Henri de France, va entrer sans doute avant la fin de la soirée, pour venir faire sa cour à son auguste neveu. Encore une fois, c'était à faire illusion! Mais hélas! que cette illusion durait peu! Pour la plupart huit jours, pour les plus heureux un mois; puis revenait le mot fatal : Adieu! Adieu ces heures si douces où l'on parlait avec lui du tant doux pays de France! Adieu ces rapides instants pendant lesquels on lui entendait redire tout ce qu'il avait d'amour, tout ce qu'il rêvait de gloire pour la patrie de ses aïeux! Adieu ces entretiens qui remplissaient le cœur de joie, parce qu'ils révélaient à ceux qui l'aimaient, tous les trésors que Dieu a mis dans son cœur et dans son intelligence, ce Dieu qui pare de couleurs si magnifiques le lis des champs, et qui n'a pas oublié, aux jours de sa miséricorde, cet autre lis, leur frère, né par un jour d'orage sur les marches du trône. Hélas! c'est de Henri de France qu'on peut dire avec un sentiment de douloureuse mélancolie, de Henri

de France qu'on ne voit qu'en passant, et qu'il faut quitter presque au moment où l'on arrive auprès de lui. Cette parole d'une profonde et amère tristesse qui semble un écho des livres saints, retentissant dans l'âme de l'auteur du Génie du christianisme, arrivé à la fin de sa journée : « La vie se compose d'adieux ! »

Le mot fatal vint successivement pour tous. Le mirage de la patrie, qui avait jeté de si belles lueurs dans la vie de l'exilé, s'évanouit au bout de peu de temps. Le dernier Français s'éloigna en murmurant à voix basse le mot qui confie à la protection d'en haut ceux que l'on quitte ici-bas. Henri de France partit à son tour ; l'hôtel de Belgrave-Square redevint anglais, tandis qu'il redevenait exilé, et la France disparut.

Ce fut le 13 janvier 1844 que le comte de Chambord quitta l'Angleterre à l'improviste, en rompant les engagements nombreux qu'il avait pris avec plusieurs grandes familles anglaises qui désiraient le recevoir sous leur toit hospitalier. Une lettre venant de Goritz lui avait appris que la santé de son oncle, altérée depuis longtemps, donnait les plus graves inquiétudes. Le jeune prince, alarmé par ces fâcheuses nouvelles, précipita son voyage comme il avait brusqué son départ, et, le



4 janvier, il arrivait, après quatre mois d'ab-
ence, à Goritz, où il était impatiemment at-
endu.

III

CONSÉQUENCES POLITIQUES

DU VOYAGE DE LONDRES.

Le voyage de Londres avait causé de trop graves préoccupations à l'établissement de Juillet, et fait naître une trop vive irritation dans ses conseils, pour ne pas laisser après lui un long retentissement dans la politique. On parlait de se venger, et il ne s'agissait plus que de savoir à quels moyens on recourrait pour donner satisfaction aux colères impérieuses et aux ardentes rancunes qui se remuaient dans les sphères officielles.

On avait songé d'abord à faire un procès, à



cause de la manifestation qui avait eu lieu à Belgrave-Square, le jour où le duc de Fitz-James avait adressé un discours à M. de Chateaubriand. Mais on avait bientôt renoncé à cette pensée; le nombre des personnes qu'il aurait fallu comprendre dans l'acte d'accusation, la haute position qu'elles occupaient, l'éclat d'une pareille affaire en France et en Europe, avaient effrayé les auteurs mêmes de ce projet, et c'est en vain que le duc de Fitz-James, par une lettre pleine de fierté et de dédain, avait essayé de leur rendre la retraite impossible; on était donc revenu à des moyens moins tranchés et moins décisifs. Des procès contre les journaux de la droite et une espèce de razzia contre toute la presse monarchique, des destitutions prononcées contre les magistrats municipaux, au nombre de douze, qui s'étaient rendus à Londres, des poursuites disciplinaires dirigées contre un juge qui avait fait le même voyage, et enfin un paragraphe dans l'adresse contenant un blâme expressif de la conduite des membres des deux chambres qui avaient paru dans les salons de l'hôtel de Belgrave-Square, tel fut l'ensemble des mesures qu'on arrêta, après mûre délibération, dans le conseil.

Le résultat des trois premières ne fut pas de nature à donner de grandes satisfactions au mi-

nistère. Le jury apporta un verdict d'acquittement pour les journaux; la Cour de cassation, dont on espérait obtenir un acte de rigoureuse sévérité, se borna à émettre l'expression d'un blâme mitigé, et, contre tous les usages ordinaires, il fallut que le pouvoir publiât le réquisitoire de M. Dupin pour suppléer, par le caractère acerbe de la censure de l'ami personnel du château, aux tempéraments du blâme exprimé par les magistrats. Enfin les maires destitués s'expliquèrent avec une franchise et une dignité qui mirent de leur côté la supériorité morale, et laissèrent à la mesure prise contre eux, le caractère d'un acte de violence et de colère, dépourvu d'habileté comme de justice. Restait la manifestation parlementaire, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus considérable dans les mesures arrêtées contre les royalistes qui avaient fait le voyage de Londres. Le ministère espérait en effet obtenir, dans les deux chambres, la condamnation formelle, sévère, prononcée sinon à l'unanimité, du moins à une très-grande majorité, de la conduite des députés et des pairs qui avaient paru dans les salons de Belgrave-Square, en rapprochant cette conduite de leur serment; et il comptait faire rejaillir ce blâme sur tous ceux qui avaient fait

le même voyage. La commission d'adresse, presque toute ministérielle, servit cette intention en insérant dans le paragraphe consacré au blâme du voyage des royalistes à Londres, le mot le plus violent et le plus offensant que peut fournir la langue de la justice criminelle, un mot qui semblait ramassé sur la place des supplices, celui de *flétrissure*.

La discussion qui allait s'ouvrir était de la plus haute gravité, car elle devait porter sur les bases mêmes de l'ordre de choses actuel, sur son principe, sur la nature du Gouvernement, sur la valeur et sur l'étendue du serment qu'on lui prêtait, sur les droits de ceux qui avaient prêté ce serment; en un mot, toutes les grandes questions de souveraineté allaient être soulevées, et on allait connaître la véritable situation des royalistes dans les deux chambres. Quant à eux, il était clair qu'ils revendiqueraient le terrain de la souveraineté nationale, et demanderaient si tous les pouvoirs établis n'étaient pas dominés par le principe de cette souveraineté, et si tous les serments n'étaient pas subordonnés à cette loi dominante et fondamentale. S'il en était ainsi, ils ne devaient pas avoir de peine à expliquer le voyage de Londres. Ceux d'entre eux qui avaient prêté le serment devenu

la condition de l'exercice des droits politiques, avaient promis au pouvoir obéissance et fidélité. Que signifiaient ces deux mots sous le principe de la souveraineté nationale? Ce ne pouvait être une obéissance aveugle aux volontés arbitraires de l'homme, un dévouement sans condition à la personne du prince, comme le promettaient les membres de l'ordre du Saint-Esprit, quand ils s'engageaient contre quiconque pouvait vivre et mourir, serment que beaucoup ont prêté de nos jours, mais que tous n'ont pas tenu. C'était une obéissance raisonnée aux volontés légitimes, régulières du prince, et ces volontés légitimes et régulières, c'étaient les lois du pays. C'était un concours empressé dans tout ce qu'il tenterait dans le sens du serment qu'il avait prêté lui-même de tout faire pour la gloire et le bonheur de la France. Évidemment les deux serments, celui du prince et celui des citoyens, étaient correlatifs et subordonnés l'un à l'autre. On avait juré fidélité et obéissance à celui qui avait juré de tout faire pour la gloire et le bonheur de la France.

Les royalistes pouvaient jurer devant Dieu et devant les hommes qu'ils n'avaient rien fait à Londres contre ce serment. Si, en effet, ils avaient entrepris quelque chose contre les lois du pays,

d'où venait que ces lois restaient impuissantes, et qu'on ne les conduisait pas devant les juges? Qu'on leur citât une seule occasion dans laquelle on leur eût demandé un acte de dévouement aux intérêts publics sans l'obtenir, et ils se déclaraient convaincus. Fallait-il leur sang pour effacer les injures du pays au-dehors? Ils étaient prêts à le donner, c'était le pouvoir qui n'en avait pas voulu. Fallait-il leurs suffrages pour réaliser la souveraineté nationale en élargissant le monopole électoral jusqu'à ce qu'il contînt la France, consultée (1) tout entière à l'aide du vote à plusieurs degrés? Leurs suffrages étaient prêts, c'était le pouvoir qui n'en avait pas voulu. Fallait-il le sacrifice de leur fortune pour replacer la France au rang qui lui appartient en Europe? Leurs fortunes étaient prêtes, c'était le pouvoir qui n'en avait pas voulu. Fallait-il leur concours pour améliorer le sort des classes populaires en protégeant le travail et en lui rendant sa dignité, pour développer les progrès de l'agriculture en lui fournissant à bas prix les capitaux, pour favoriser le commerce et l'industrie en leur ouvrant des débouchés? Leur concours était prêt, c'était le pouvoir qui

(1) Paroles du marquis de La Rochejaquelein.





n'en avait pas voulu. Fallait-il leur appui pour purifier la sphère électorale et parlementaire de cette lèpre de la corruption dont elle est souillée, pour obtempérer aux réclamations et rétablir l'exercice d'un des droits les plus sacrés des pères de famille, en accomplissant la promesse de la Charte relative à la liberté d'enseignement? Leur adhésion était prête, c'était le pouvoir qui n'en avait pas voulu.

Si on pouvait leur reprocher d'avoir manqué au pouvoir dans une seule de ces occasions, on avait raison de les accuser d'avoir failli à la fois à l'obéissance et à la fidélité, car ils avaient promis d'obéir au Gouvernement dans tout ce qu'il leur commanderait de conforme au principe de la souveraineté nationale et d'utile à la France, et leur serment consistait à aider le Gouvernement à tenir celui qu'il avait fait au pays. Mais si tout leur crime consistait à s'être rendus à Londres pendant le séjour de Henri de France, cette accusation cessait d'être motivée.

Qui étaient-ils allés visiter à Londres en effet? Était-ce un prince résolu à faire violence au vœu national et à s'imposer au pays? Non, ce prince avait déclaré qu'il n'appartenait à personne de faire violence au vœu national et de s'imposer au

pays. Était-ce un prince qui, dévoré de la soif de régner à tout prix, avait quêté, pour se frayer une route, l'appui odieux de l'étranger? Non; ce prince avait déclaré qu'il aimerait mieux mourir dans l'exil, que de provoquer l'invasion de la terre où il était né. Dans les paroles qu'ils lui avaient adressées, dans celles qui étaient sorties de sa bouche, il n'avait été question ni d'insurrection, ni de conspiration, ni de manœuvres secrètes, ni de recours aux cabinets européens. Libertés nationales, services à rendre à la France, amour de la patrie, respect pour les droits du pays, dévouement à sa gloire; voilà quel avait été le sujet de tous les entretiens et le résultat de cette manifestation que la France voulait, disait-on, flétrir.

Ceux qui parlaient ainsi calomniaient la France, qui, comme le disait le duc de Fitz-James à Londres, est toujours la noble France. Dans le pays des esprits élevés et des grands cœurs, jamais le culte de l'adversité et la justice rendue à l'exil, ne seraient flétris; jamais l'esprit de parti ne pourrait s'imposer à l'équité nationale jusqu'à rendre la France indifférente à cette nouvelle : que le dernier rejeton de la race de ce Louis XIV, qui avait donné un nom à son siècle et élevé son royaume à l'apogée de la gloire, faisait respecter au-dehors,

par ses qualités brillantes, ce grand nom de Bourbon qu'on ne lui avait pas permis de faire bénir au-dedans par ses bienfaits. La France ne pouvait cesser d'estimer les royalistes parce qu'ils étaient allés montrer à Londres qu'ils conservaient leurs affections, en usant de leurs droits en France et en remplissant leurs devoirs partout. Elle savait que les royalistes avaient tout cédé aux courtisans du nouveau régime : les places, les titres, les pensions, les fonctions administratives, les ambassades, les ministères et toutes les positions payées avec ce budget grossi par les sacrifices d'un parti de propriétaires. Les royalistes n'avaient gardé que leur honneur, mais il n'appartenait à personne de le leur ôter. Loin d'avoir nui à la France, ils l'avaient servie. Ils étaient allés, en effet, à Londres pour protester contre trois choses : le droit divin, le privilége, et le recours à l'appui odieux de l'étranger, et ils rapportaient, de Londres, la preuve écrite que le descendant des rois très-chrétiens condamnait et réprouvait ces trois choses. Ne tenant pas les affaires, ils ne pouvaient exercer une action immédiate sur les destinées de la France; mais ce qu'ils avaient pu faire, ils l'avaient fait, ils avaient détruit un fantôme qui rembrunissait l'avenir des destinées nationales, et ôté à la France une crainte qui para-



lysait ses mouvements, car ils avaient prouvé que le droit divin et le privilège étaient morts, et que l'esprit de l'ancien régime était scellé dans les tombes du passé.

Qu'on ne vînt donc pas dire que la conscience publique et l'intérêt national s'élevaient contre les royalistes, quand il n'y avait en jeu qu'un intérêt dynastique et l'esprit de parti. Naguère encore l'esprit de parti avait traité les Vendéens de brigands, et la conscience publique, rendue plus tard à la liberté, s'inclinait devant les géants des guerres de la Vendée, et plaçait Cathelineau, La Rochejaquelein, Lescure et Charette, au nombre des grands hommes qui honorent la France. Jadis, dans un pays voisin, l'esprit de parti avait condamné Montrose à mourir de la mort des traîtres sur un gibet infamant, et ordonné que son corps, coupé par morceaux, fût distribué entre les principales villes d'Écosse; mais le jour de la vérité et de la justice arrivant, la conscience publique réhabilita dans Montrose un grand homme, et le gibet infamant par lequel on avait cru déshonorer ce royaliste illustre, s'honora d'avoir porté un martyr. Après cela, que les amis du ministère proposassent encore, si le cœur leur en disait, de flétrir les royalistes, mais au nom du ministère et

non pas de la France, et qu'ils sussent bien que les royalistes ne se souciaient pas plus de leurs flétrissures que des empreintes crayeuses dont, au temps du carnaval, les enfants, armés de leurs lattes d'arlequin, maculent les habits des passants dans la rue.

Voilà quel était à peu près le terrain des royalistes, tel qu'on le voit se développer quand on étudie cette situation au point de vue de l'histoire. Toutes les parties n'en furent peut-être pas également bien éclairées, parce que la chaleur de la discussion et l'émotion de la lutte ôtent toujours quelque chose à la rectitude du coup d'œil. En outre, les députés de la droite n'avaient pas tous eu la perception assez claire d'une des nécessités de leur position ; ils n'avaient pas assez senti qu'entre eux et la Chambre, il n'y avait que deux juges, un juge moral, l'opinion, un juge politique, les collèges électoraux, et qu'ainsi il fallait monter à la tribune avec leur démission à la main, pour montrer à tous qu'ils n'acceptaient point le jugement de la Chambre. Ils entrèrent dans la discussion sans avoir de parti pris, ce qui est toujours une faute dans de pareilles occasions, parce qu'on risque d'être dominé par les circonstances au lieu de les dominer. Cependant les choses nécessaires

furent dites, sur la souveraineté nationale par M. de La Rochejaquelein, qui remua toute la Chambre par sa généreuse et éloquente indignation, et qui maintint d'une main ferme le drapeau; sur l'honneur royaliste par M. de Larcy, qui résuma avec bonheur la position des hommes de la droite, dans une devise qu'il avait lue sur les tombeaux de Wesminster : *Loyauté n'a honte ;* sur les sentiments nationaux du jeune prince par MM. de Vérac et Richelieu à la Chambre des Pairs, et par MM. de Valmy et ses collègues à la Chambre des Députés; sur la contradiction choquante qu'il y avait entre les paroles et les précédents d'un ministère qui parlait de flétrir les royalistes parce qu'ils étaient allés à Londres, et dont le chef réel, M. Guizot, était allé à Gand, par M. Berryer.

Il arriva alors à M. Guizot une chose qui devait arriver : en laissant tous les raisonnements de côté, il y avait évidemment un contraste choquant pour la conscience publique, à voir des hommes qui, pour la plupart, avaient promené leur fidélité banale de Gouvernement en Gouvernement, à tel point que le marquis de Boissy avait pu dire à la Chambre des Pairs qu'il était le seul dans la Chambre, et cela par le bénéfice de son âge, qui n'eût prêté que deux serments, il y

avait un contraste choquant à voir les hommes dont la fortune avait profité de l'indifférence à leurs opinions politiques, s'arroger le droit de flétrir les royalistes qui avaient préféré leurs affections à leurs intérêts, et qui avaient tout quitté pour ne point abandonner leurs croyances. Ce sentiment se manifesta à la Chambre avec une violence imprévue. M. Guizot, qui était monté à la tribune pour lier les royalistes au pilori, y fut attaché pendant deux heures, et livré aux flétrissures de la gauche. L'image de Belgrave-Square avait disparu, celle de Waterloo était levée, et elle avait accablé de son poids le ministre dirigeant.

La flétrissure fut votée, mais à deux cent vingt voix seulement, quoique le ministère eût ajouté par *post-scriptum* un hommage à la souveraineté nationale dans l'adresse. Cent quarante-cinq voix, sans compter les voix des députés de la droite qui s'abstinrent, protestèrent contre la flétrissure, qui fut ainsi repoussée par plus de cent soixante-dix voix dans la Chambre, malgré les efforts inouïs qu'on avait faits au château, où M. de Salvandy avait été publiquement appréhendé par sa croix, et sévèrement admonesté pour ne pas avoir voté le paragraphe. En outre, les cinq députés flétris,



éclairés sur leur position par la discussion, donnèrent leur démission et allèrent se pourvoir devant les collèges électoraux de la Bretagne, de la Provence, de la Picardie, du haut et du bas Languedoc, qui renvoyèrent MM. de La Rochejaquelein, Berryer, Blin de Bourdon, de Valmy et de Larcy à la Chambre.

Ainsi se termina cet épisode parlementaire, qui, par suite des sentiments nationaux, de la modération, de la rectitude d'idées qu'avait montrés le duc de Bordeaux, tourna à la gloire des royalistes de France, contre lesquels il avait été soulevé. Ce qui rendait en effet la position des homme de la droite inattaquable, c'est ce qu'avait dit le prince sur les libertés nationales unies aux principes monarchiques, sur la réconciliation de toutes les opinions, et contre l'intervention étrangère. C'est à la suite de ce voyage que M. de Metternich ne put s'empêcher de s'exprimer ainsi : « La conduite personnelle de M. le comte de Chambord est parfaite dans toutes les circonstances; sa réserve, sa prudence, son aplomb, son esprit dans une position si délicate, obtiennent l'assentiment général; il a toujours parlé à propos et agi avec discernement; il n'a dit que ce qu'il voulait dire, et comme il fallait le dire. »

La dernière conséquence peut-être du voyage de Henri de France en Angleterre, fut le voyage que, l'année suivante, et dans le même mois (octobre 1844), Louis-Philippe voulut faire dans ce pays. Il est difficile de ne pas admettre que la pensée d'effacer l'impression produite par la présence du jeune prince, fut un des motifs qui dictèrent la résolution du roi des Français. Il y eut entre les deux voyages cette différence, que Henri de France était allé voir des Français en Angleterre, et que Louis-Philippe y alla chercher des Anglais. Le lord-maire de Londres joua, dans le voyage du chef du Gouvernement de Juillet, le grand rôle qui avait appartenu, dans le voyage du comte de Chambord, à M. de Chateaubriand. Les hurrahs britanniques des aldermen de Portsmouth et de Windsor, remplacèrent les vivats des deux mille Français réunis dans les salons de Belgrave-Square; on parla de la nécessité de la paix; on but à la perpétuité de l'alliance anglaise; M. Guizot, comme cela était juste, était à l'honneur après avoir été à la peine, et attirait tous les regards; il avait apporté avec lui ses plus gracieux sourires. En revanche, aucun des honneurs officiels qui avaient manqué complètement au jeune exilé, ne manqua au roi Louis-Philippe.

Sur le rivage, la musique des régiments anglais fit entendre à son approche la *Parisienne*, tandis que parmi les vaisseaux qui saluaient son arrivée de leurs bordées, les Anglais montraient avec orgueil *the Victory*, vieux coursier qui a perdu depuis longtemps son cavalier intrépide, navire émérite qui rappelle des souvenirs néfastes pour nous, glorieux pour l'Angleterre, et qui se résument dans ces deux noms : Nelson et Trafalgar.

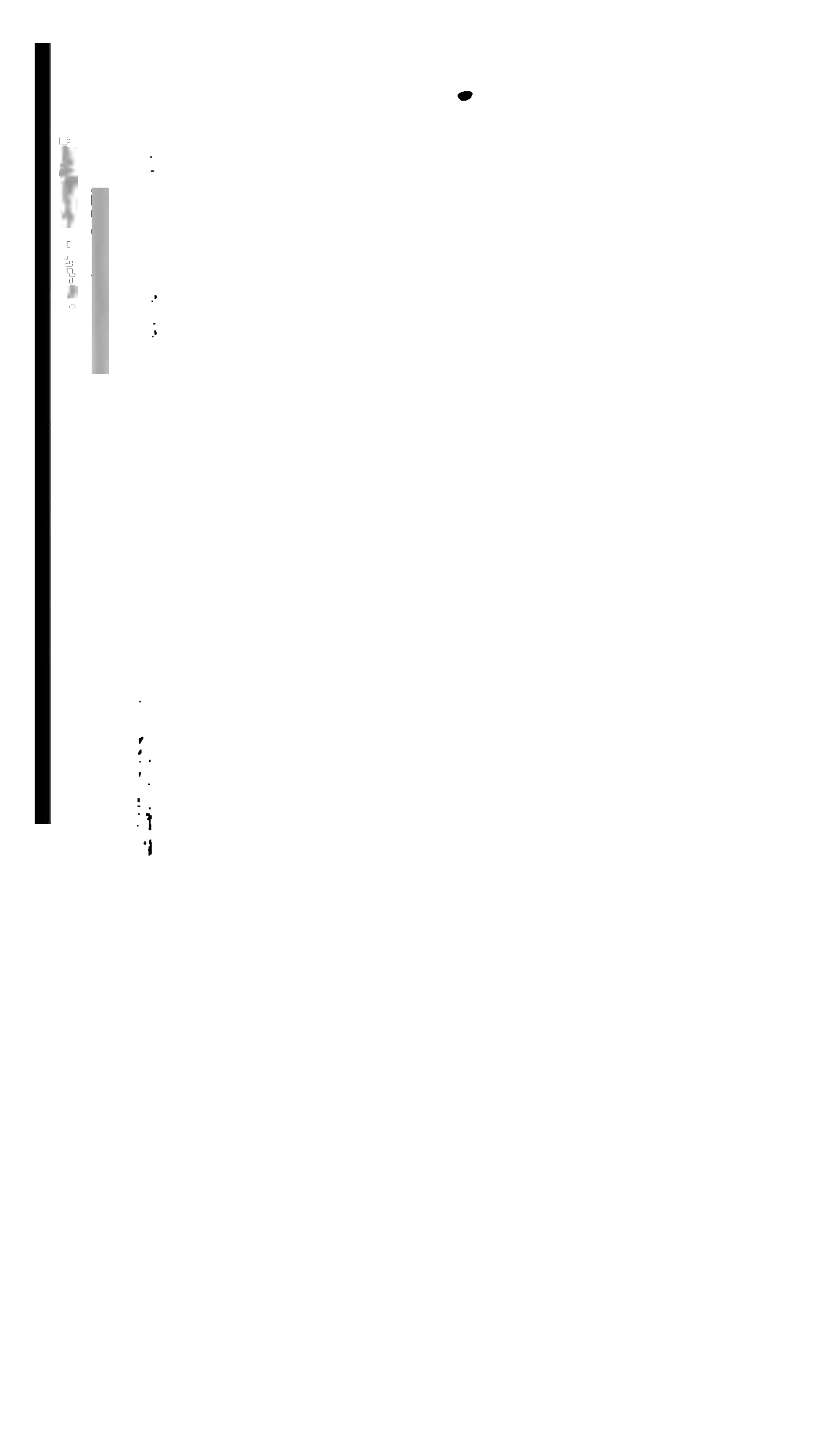
[illegible]
[illegible]

MORT DU FILS DE CHARLES X.

JANVIER — JUIN

1844





DERNIERS MOMENTS ET MORT

DU COMTE DE MARNES.

En arrivant de Londres, Henri de France trouva son oncle dans un état un peu moins alarmant. La joie est un baume pour toutes les douleurs, et l'on comprend la joie avec laquelle on revit à Goritz le jeune prince à qui son dernier voyage avait laissé comme une auréole sur le front. Quel bonheur pour cette famille, réunie autour d'un lit de souffrance, que de voir entrer la vie, la jeunesse et l'avenir sous les traits d'un neveu chéri à l'égal d'un fils, et d'un frère bien-aimé! Comme l'existence monotone de l'exil se ranima, comme la tristesse se trouva dissipée, comme cette chambre de malade qui était devenue le rendez-vous des Bourbons exilés, prit un air de bonheur et de fête, pendant que Louis-Antoine, Marie-Thérèse, Ma-



DEMOISELLE, étaient suspendus aux lèvres du jeune voyageur, dont les récits charmaient leur solitude, trompaient leur douleur, et ravivaient une existence presque éteinte qui se réchauffait, pour ainsi dire, aux rayons de ce soleil qui se levait dans toute sa splendeur! Il y a, dans le rayonnement de la jeunesse et de la santé, une influence mystérieuse mais réelle, que la vieillesse et la maladie ne méconnaissent pas. Pour le comte de Chambord, d'un autre côté, quel subit et complet changement! Passer des salons de Belgrave-Square, tout peuplés de nombreux visiteurs, de l'éclat de ces réceptions animées par la vivacité française, de cette vie agitée par tant de soins, en contact avec tant d'esprits et de caractères différents, au chevet d'un malade, hélas! presque d'un mourant, dans l'atmosphère tiède et chargée de tristesse et d'inquiétude que l'on respire auprès du lit où se meurt une personne bien chère! Le jeune prince fut à la hauteur de ce nouveau devoir; il entoura son oncle de tous les soins et de tous les empressements d'une tendresse filiale.

Son arrivée avait semblé rallumer le flambeau de cette existence éteinte; le comte de Marnes voulut reprendre ses habitudes de santé et assister

aux repas et aux réunions de famille, comme pour multiplier les occasions qu'il avait de voir le comte de Chambord. La famille royale, trompée par ces apparences, recommençait à concevoir des espérances qui n'étaient point partagées par celui qui en était l'objet. Le 13 février 1844, le comte de Marnes voulut assister encore une fois au service anniversaire de son frère le duc de Berry; il s'y rendit en grand deuil, à la tête de la petite colonie française de Goritz. Il avait la mort écrite sur le visage, et tous ceux qui le virent dans cette circonstance, se retirèrent tristement convaincus qu'il ne tarderait pas à rejoindre ce frère bien-aimé pour lequel il priait avec tant de ferveur. Placé entre Henri de France et MADEMOISELLE, on eût dit que Louis-Antoine venait prendre à témoin le duc de Berry qu'il avait fidèlement tenu la parole qu'il lui donnait, vingt-cinq ans plus tôt, dans une nuit fatale, de veiller sur ses enfants.

A partir de ce moment, l'état du prince déclina rapidement, et personne ne put plus douter que sa fin était proche. Quant à lui, convaincu depuis longtemps qu'il n'avait que peu de jours à vivre, il se préparait à ce dernier passage avec un stoïcisme chrétien. Il y a une science bien haute que,

depuis Louis XIV, les Bourbons n'ont jamais perdue : ils savent mourir. Dans un palais, au sein des pompes de la puissance ; sur l'échafaud, au bruit des tambours de Santerre ; dans les fossés de Vincennes, à la pâle lueur d'une lampe qui éclaire à demi les apprêts d'une exécution militaire ; sur le lit dressé à la hâte, dans une salle d'opéra, pour recevoir un prince assassiné ; dans un exil lointain, où ils ne sont entourés que de quelques serviteurs qui représentent la patrie absente : ils conservent cette science de la mort qui est particulière à leur race, et l'on peut toujours leur appliquer cette belle parole qui fut prononcée près du lit du duc de Berry mourant : « C'est un règne, qu'une pareille agonie. »

Le 21 février, après une nuit de souffrances inexprimables, le comte de Marnes se prépara à recevoir avec les cendres cet avertissement qui, pour un homme aussi convaincu des vérités religieuses, devenait plutôt encore une promesse qu'une menace. Le comte de Montbel entra chez lui à l'heure habituelle de sa lecture. « C'est au-« jourd'hui le mercredi des cendres, lui dit le « comte de Marnes, je me sens fort malade ; c'est « donc surtout le moment de me rappeler que je « suis poussière, et que je vais bientôt retourner



« dans la poussière. Je dois m'y préparer, en « élevant plus particulièrement mon ame à Dieu, « et en me prémunissant, pour ce dernier com- « bat, de la force que le chrétien puise dans les « derniers sacrements. J'ai déjà prévenu ma « femme, en lui demandant de ne concevoir au- « cun trouble. J'ai pour principe qu'il faut se « préparer d'avance. D'ailleurs, pour elle comme « pour moi, en toutes choses la volonté de Dieu. « On va arriver, j'ai fait prévenir le vicaire de « service, et lui demander de me donner le saint « viatique et l'extrême onction. Ne perdons pas « de temps, lisez-moi, comme préparation, le « discours de Bourdaloue sur la pensée de la « mort. »

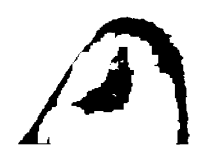
Par un sentiment d'humilité digne de son aïeul saint Louis, le prince, comme on l'a vu, ne voulait point qu'on avertît l'archevêque : « Le vicaire de la paroisse suffira, » avait-il dit. C'est ainsi qu'il établissait cette égalité des hommes devant la croix, que le Christ est venu nous annoncer du haut du Calvaire. Le comte de Montbel commença la lecture; près du lit, Marie-Thérèse travaillait silencieusement, et ses larmes tombaient goutte à goutte sur son métier, au demi-jour de l'étroite chambre assombrie par des barreaux de fer qui lui

donnaient l'aspect d'une prison. Et souvent aussi, en mêlant les impressions de ses anciennes et récentes douleurs, rappelait à la fille de Louis XVI les tristes journées du Temple. Le mourant, cherchant à affermir sa voix, animait cette âme à la douleur par les paroles de Bourdaloue, qui ne prévoyait pas, lorsque, avertisseur sévère, il montrait du haut de la chaire, la nécessité de mourir, aux princes dans leur gloire et aux rois sur leurs trônes, que ses paroles fortifieraient, pour ce dernier combat, un petit-fils de Louis XIV mourant exilé et proscrit loin du royaume de ses aïeux.

Les douloureuses vérités dont le sermon de Bourdaloue est rempli (1), avaient retenti aux oreilles du prince; les paroles consolantes arrivaient avec la paraphrase de ce passage de l'Écriture : « *Ecce venio cito, merces mea mecum est.* Me voici, j'arrive; ma récompense est avec moi. » lorsque la porte s'ouvrit tout-à-coup, et l'on annonça le saint viatique. Marie-Thérèse alla au-de-

(1) « Voilà les termes où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde. Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre et que bientôt vous retournerez en poudre.

(Bourdaloue, *Sermon sur la Mort.*)



vant de cette récompense promise au chrétien dans sa dernière lutte, et attendit, agenouillée, en dehors de la chambre du prince. Bientôt l'archevêque parut; averti par le vicaire, il n'avait pas voulu obéir à l'humble vœu du petit-fils de saint Louis, et il venait, à la tête de son clergé, lui apporter le Dieu qui aime ceux qui se rendent semblables aux pauvres et aux petits. Le chapitre métropolitain, le clergé et le séminaire suivaient processionnellement en portant des flambeaux. Quand on entra chez le prince, on le trouva prosterné à la porte de sa chambre; malgré sa faiblesse, il avait réussi à se traîner hors de son lit pour recevoir avec plus de respect le Rédempteur des hommes. L'émotion de tous fut grande à ce spectacle, bien des larmes coulaient; le prince seul semblait rempli d'une joie qui n'avait rien d'humain. L'évêque donna la communion au petit-fils de saint Louis prosterné à ses pieds, après quoi on le replaça dans son lit pour lui donner les onctions. Il répondait d'une voix ferme à toutes les prières.

La famille royale, suivie de tous les Français, accompagna le Saint-Sacrement jusqu'à la cathédrale, et reçut la bénédiction solennelle donnée par l'archevêque. Au retour, le comte de Marnes fit appeler M. de Montbel : « Je ne saurais vous

« exprimer, lui dit-il, la joie et la force que m'ont
« données les sacrements; je me sens ranimé.
« J'aurai encore longtemps à souffrir; mais que la
« volonté de Dieu soit faite! Si je suivais la
« mienne, je désirerais arriver promptement au
« terme. Quoi qu'il en soit, profitons de ce mieux;
« continuons de nous préparer à ce grand pas-
« sage, reprenons ce sermon sur la pensée de la
« mort. »

Quand la lecture fut terminée, le prince fit appeler Henri de France et MADEMOISELLE. L'entourant de leur tendresse, ils lui parlaient de leurs vœux pour le rétablissement de sa santé. — « Mes
« enfants, leur dit-il, mon heure est venue; je
« suis désormais inutile sur la terre. J'avais pro-
« mis à votre père mourant de le remplacer au-
« près de vous; j'ai fait tout ce qui était en mon
« pouvoir pour accomplir ma promesse. Vous
« savez combien je vous aime, combien j'ai dé-
« siré que vous fussiez bons et purs : Dieu m'a
« exaucé dans le plus ardent de mes vœux. Le
« bonheur dépend ici-bas de la Providence; il
« le distribue à qui il lui plaît, il vous protè-
« gera; déjà il vous a accordé l'intelligence, la
« raison et l'amour du bien. Désormais vous
« n'avez plus besoin de guide, mes devoirs sont

« accomplis, je désire que Dieu appelle mon ame « à lui dans sa miséricorde. Je crains quelquefois « de ne pas rester assez patient dans la souf- « france. Toutefois, si la volonté de Dieu est que « je souffre davantage, je m'y soumets de toute « ame. »

Le prince devait, en effet, souffrir encore longtemps. Pendant trois mois, on vit se développer cette cruelle maladie qui remontait à une époque éloignée, car, en 1823 déjà, lors de la campagne d'Espagne, le duc d'Angoulême éprouvait quelquefois une crise subite, qui le contraignait à s'arrêter et à se coucher contre terre jusqu'à ce qu'elle fût passée. Le mal du prince était une désorganisation squirrheuse des organes essentiels de la nutrition, comme le célèbre docteur Jacomini, professeur à l'Université de Padoue, appelé en consultation par M. Bougon, le reconnut avec lui. Cette maladie, développée par les chagrins, et qui, pendant plus de vingt ans, avait duré à l'état chronique, était devenue incurable; le régime débilitant qu'on avait adopté pour la combattre, avait tellement affaibli le malade, qu'il avait fallu recourir à une nourriture plus forte; mais alors les accidents avaient reparu, et la maladie, passant de l'état chronique à l'état aigu, conduisait le

prince, à travers des souffrances presqu'intolérables, vers une mort inévitable. Une ophthalmie érésypélateuse venant s'ajouter à tous ses maux, l'avait obligé, dans les derniers temps, à renoncer à la lecture qui était son seul plaisir, et sa vue était demeurée tellement affaiblie qu'il avait été obligé d'accepter l'offre que lui avaient faite les Français qui l'entouraient, de venir tour-à-tour lui lire les livres qu'il désignerait. Malgré ses souffrances qui devenaient plus vives à mesure que l'instant fatal approchait, le fils de Charles X n'avait rien changé à la régularité de sa vie et à l'ordre qui présidait à la distribution du temps dans ses journées. Les mêmes heures ramenaient, chaque jour, les mêmes occupations, les entretiens avec Marie-Thérèse, Henri de France et Mademoiselle, la méditation, la prière, la lecture des journaux politiques, de ses correspondances, de papiers d'affaires, de livres d'histoire et de morale religieuse. M. de Montbel lui lut ainsi, pendant sa maladie, tout le *Carême* de Bourdaloue; Marie-Thérèse, comme attachée à ce lit de douleur, assistait à toutes ces lectures.

Pendant ses derniers jours, le fils de Charles X reçut plusieurs nouvelles de mort. L'abbé de Retz, auditeur de rote, qui laissait à Rome les souve-



nirs d'une vie droite et honorable; le baron Capelle, administrateur intègre, qui mourut pauvre après avoir traversé les grandes affaires; les lieutenants-généraux Pélissier et d'Ambrugeac, pour qui il avait conservé un attachement sincère depuis la campagne d'Espagne; le loyal Arthur de La Bourdonnaye, disparurent successivement de la scène du monde, et leur mort fut vivement ressentie par le prince mourant. Ce fut vers la même époque qu'on apprit aussi à Goritz la fin du général Pajol et du colonel Briqueville. Louis-Antoine dit du premier : « Je ne sais quelle était la « cause de l'inimitié du général Pajol contre nous. « C'était un officier brave et distingué, nous « connaissions ses talents, et nous étions dis« posés à être pour lui ce que nous avions tou« jours été pour son beau-père, le maréchal Ou« dinot. » Quant au colonel Briqueville, dont le nom se rattachait à une loi de proscription portée contre la famille royale, le prince, après avoir fait l'éloge de sa bravoure brillante, se contenta de dire : « Il avait la tête très-vive, et il tenait à ses « anciens souvenirs. » Louis-Antoine s'enquérait aussi très-souvent de l'état du roi de Suède, atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau. — « Charles-Jean et moi, disait-il, allons bien-

« tôt diminuer le nombre si petit des grands-
« croix de Marie-Thérèse (1). »

Le prince, qui avait éprouvé une crise très-violente et très-douloureuse pendant la semaine sainte, eut un peu de repos depuis ce moment. Ce fut alors que se manifesta chez lui une de ces tristes et touchantes fantaisies qui viennent souvent à ceux qui vont mourir; il se plut à se reporter aux diverses époques de sa vie, et à la repasser, pour ainsi dire, tout entière du regard, et il voulut même s'entourer de l'image de tous les lieux qu'il avait habités. Mittau, où s'était célébré son mariage avec l'orpheline du Temple, union que l'exil avait vu se former et qui allait être dénouée dans l'exil, ne fut pas oublié, et l'on écrivit en Russie pour avoir une gravure de ce château. Deux chefs-d'œuvre du burin de Morghen, la Cène et la Transfiguration, s'élevaient au-dessus de ces souvenirs du temps et de l'espace, comme un magnifique *memento* de l'infini et de l'éternité.

Dans toutes les actions comme dans tous les

(1) La grand' croix de l'ordre de Marie-Thérèse est décernée par le chapitre des chevaliers de l'ordre, et n'est accordée que pour des actions d'éclat à ceux qui ont commandé en chef des armées, pris des villes ou gagné des batailles. Il n'y en avait que cinq à cette époque. Elle avait été donnée au duc d'Angoulême après la campagne de 1823.

désirs du prince, transpirait une pensée d'adieu. On était à la fin du mois de mai, il voulut contempler encore une fois la nature et respirer l'air pur et libre qui, depuis six mois, n'était pas arrivé à sa poitrine fatiguée. On disposa le fauteuil mécanique dont le comte de Chambord s'était servi pendant le traitement de sa fracture. Traîné avec précaution dans les allées du jardin, à travers des massifs de roses et de fleurs, le malade put encore voir le ciel transparent de l'Illyrie, et les Alpes entourant d'un cercle dominateur la belle vallée de l'Isonzo, toute parée des couleurs du printemps, et il salua les magnificences de la création, qui paraissent éternelles auprès de notre vie qui compte si peu de journées, et parmi ces journées un plus petit nombre encore que nous puissions nous rappeler avec bonheur.

Ce fut vers cette époque qu'un des hommes qu'il avait le plus aimés, le général marquis de Fontenilles, son ancien aide-de-camp, qui était accouru, ainsi que le général de Champagny, à la nouvelle des progrès de la maladie, quitta Goritz où il croyait laisser le comte de Marnes dans un état plus satisfaisant. Les adieux du prince, qui savait qu'il ne le reverrait plus, furent affec-

tueux sans faiblesse. Peu de jours après arriva le duc de Clermont-Tonnerre. Louis-Antoine fit, sans s'émouvoir, la remarque que cet ancien ministre de la guerre avait paru à Goritz la veille de la mort du roi Charles X, et il reçut ce fidèle serviteur avec une extrême bienveillance. Cette coïncidence singulière avait frappé plusieurs personnes, mais le petit-fils de saint Louis était trop profondément religieux pour tomber dans la superstition des présages.

On était au 31 mai ; dans la nuit, une crise violente éclata, et le docteur Bougon déclara que les forces épuisées du malade ne résisteraient pas à l'intensité du mal, et que la mort était imminente. Le 1er juin, dimanche de la Trinité, il voulut entendre le sermon de Bourdaloue sur ce grand mystère ; il y eut un moment où la voix du comte de Montbel devint tremblante d'émotion et de douleur ; ce fut celui où il redit ce beau passage où l'illustre prédicateur nous conduit à cette heure dernière, où le prêtre, soutenant notre ame dans ses suprêmes luttes, lui adresse, au nom de la Trinité qui nous a créés, qui nous a rachetés, qui nous a sanctifiés, les paroles de congé qu'elle attend : *Proficiscare*, *anima christiana ;* partez, ame chrétienne !... Il semblait que Bourdaloue

ui-même fût sorti du tombeau pour exhorter le prince qui allait y descendre.

Le prince sentait bien qu'il allait mourir. Il dit avec un triste et doux sourire au docteur Bougon qui s'efforçait de le soulager par des frictions camphrées : « Je crois, docteur, que vous voulez m'embaumer par anticipation. » Cependant, il fut le premier à songer que le lendemain, 3 juin, ramenait l'anniversaire de la mort de sa mère, la comtesse d'Artois, et il fit prévenir l'abbé Jocquart et l'abbé Trébuquet, pour qu'on célébrât devant lui la messe des morts; il voulait y communier, mais les accidents de sa maladie l'en empêchèrent. A neuf heures, il disait aux personnes qui l'entouraient : « Je crois que je suis bien mal; j'ai de la peine à lire une lettre que je viens de recevoir. Dans quelques instants, je tâcherai de parcourir les journaux; en attendant, lisez-les, et dites-moi des nouvelles de France. »

Ce fut une de ses dernières paroles. A dix heures du matin, il pria Marie-Thérèse et ceux qui étaient présents, de se retirer suivant l'usage, et il se fit apporter les journaux. La famille royale et la petite colonie française, demeurèrent dans le salon voisin. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que la porte s'ouvrit, et qu'un des valets

de chambre entra vivement, le visage couvert d'une mortelle pâleur. Marie-Thérèse comprit tout sans qu'il eût parlé, et, s'élançant les bras en avant, elle alla tomber à genoux auprès du lit qu'entourèrent bientôt les Français agenouillés. Elle demandait avec instance des prières; un des assistants prit un livre et commença à lire; mais MM. Jocquart et Trébuquet arrivèrent presqu'aussitôt, et récitèrent autour du lit les dernières oraisons, auxquelles Marie-Thérèse, Henri de France et MADEMOISELLE répondaient avec ferveur. Seul debout, le docteur Bougon prodiguait au malade des soins inutiles. Au moment où le prêtre prononçait le dernier mot *amen*, le fils de Charles X expira. Marie-Thérèse élevant ses mains avec une expression déchirante, sembla offrir ce dernier sacrifice au ciel; puis, s'inclinant sur le lit de mort, elle baisa avec une respectueuse tendresse les mains du juste dont le visage rayonnait de calme et de sérénité, comme le remarquèrent tous les témoins de cette fin chrétienne. Le comte de Chambord rendit le même hommage à celui qui, pendant sa vie, l'avait aimé d'un amour paternel, et MADEMOISELLE approchait à son tour, lorsque Marie-Thérèse, craignant pour elle une émotion trop forte, l'écarta de ce spectacle de douleur, en

lui adressant ces paroles consolantes : « Ce matin « il a été privé de recevoir Dieu dans son cœur; « Dieu l'en dédommage en le recevant actuelle« ment dans son sein. »

Nous ne redirons point les funérailles du fils de Charles X. Il y avait un précédent, car c'était la seconde fois depuis dix ans qu'un prince de la branche aînée de la maison de Bourbon mourait sur la terre étrangère. L'étiquette de ces funérailles exilées était ainsi fixée, elle fut suivie; le caveau funèbre était marqué, il reçut le cercueil du fils à côté de celui du père. Les regrets des Goritziens se manifestèrent à l'occasion de cette triste cérémonie. Toutes les corporations des arts et métiers, les congrégations religieuses, les huit cents élèves des écoles, les troupes de ligne, la garde bourgeoise, firent partie du cortège. Tous les habitants de la ville voulaient prendre part à ce deuil. « Il y a huit ans, disaient-ils, nous avons accompagné les funérailles du roi Charles X, pour témoigner notre respect pour la majesté royale, et notre sympathie pour une si illustre et si grande infortune. Pendant quelques jours seulement, nous avions entrevu les excellentes qualités de son ame. Quant au prince que Dieu vient d'appeler dans son sein, nous lui sommes per-

sonnellement attachés d'estime, de vénération et de reconnaissance. Chaque jour nous avons pour ainsi dire assisté à ses vertus; il s'est uni au milieu de nous à tout ce qui s'est fait de bon dans notre pays. Il a été pour tous un sujet constant d'édification, un véritable modèle de vertu, de piété et de bienfaisance. Nous le pleurons comme l'ami de tous les habitants de Goritz, comme le bienfaiteur et le père de nos pauvres et de tous les malheureux (1). »

(1) Voir le *Précis des derniers moments du comte de Marnes*, par M. de Montbel.

Les sentiments des Goritziens vinrent officiellement s'exprimer dans l'adresse suivante, qu'ils firent publier dans les journaux allemands, peu de temps après la mort du comte de Marnes :

« Si la ville de Goritz vient, après un long silence, faire con-
« naître au public les sentiments qui lui ont été inspirés par la
« mort de M. le comte de Marnes, et par le départ de la famille
« royale, on ne doit pas imputer ce retard à une négligence cou-
« pable; devant une perte aussi grande, le cœur avait besoin de se
« recueillir pour exprimer ce qu'il ressentait.

« Depuis l'arrivée du roi Charles X, les liens de la vénération et
« de la reconnaissance la plus intime nous ont attachés à son au-
« guste famille; les charités du roi très-chrétien ont répandu
« dans ce pays leurs bienfaits : l'hôpital, la maison des Orphelins,
« celle des Sourds-et-Muets, ont reçu, chaque année, des gages de
« leur munificence. La libéralité du comte de Marnes ne s'ar-
« rêtait pas encore là. D'abondantes aumônes allaient chercher les
« familles indigentes que la honte retient dans leurs maisons; et,
« d'un autre côté, le comte de Chambord ne négligeait aucune oc-

Pendant ces tristes cérémonies, tous les yeux se tournaient vers Henri de France, qui conduisait le deuil. Ainsi, des trois générations royales exilées en 1830, il restait seul, et il venait déposer, dans leur demeure dernière, les restes de son oncle bien-aimé, à côté de ceux de son aïeul. Sa contenance était triste et recueillie, mais il y

« casion de témoigner combien il attachait de prix aux arts et aux « sciences, en honorant tous les hommes qui s'y livrent.

« Nous devons renoncer à reproduire tous les traits de bonté du « comte de Marnes; mais ce que nous avons dit doit suffire pour « faire comprendre la profonde douleur où tomba la population à « la nouvelle que le comte de Marnes touchait à ses derniers mo-« ments. Une foule silencieuse accompagna le prince archevêque « lorsqu'il alla porter les sacrements à l'illustre malade; et lorsque « l'ame du juste se fut envolée dans un dernier soupir, on ne peut « dépeindre l'affliction générale, le concours des autorités, de la « noblesse, du peuple, à l'église où furent déposés les restes de « l'auguste prince.

« Dans les premiers jours du deuil, M le comte de Chambord fit « distribuer trois mille francs entre les pauvres de la ville; made-« moiselle de Rosny leur fit remettre la même somme, et on apprit « que le comte de Marnes avait disposé, en faveur de l'institution « des sœurs de charité, d'une somme de trente-trois mille francs, « qui dut leur être remise après l'ouverture du testament du « prince.

« Tant que Goritz existera, le nom du comte de Marnes et des « siens y sera béni: l'on s'efforcera de suivre ses traces dans sa « bonté pour l'humanité souffrante, et l'on y conservera le souve-« nir le plus respectueux pour sa mémoire.

« Les Goritziens. »

avait quelque chose de mâle et de majestueux dans sa douleur (1). Quand le moment des derniers adieux fut arrivé, Henri de France marchant à la tête de tous les Français, vint s'agenouiller sur les bords du caveau des Franciscains dont on avait levé la dalle, et ses prières tombèrent avec ses larmes sur le cercueil qui descendait dans les profondeurs qui, huit ans plus tôt, recevaient celui du roi Charles X. Puis, il se releva, l'œil triste mais assuré, le front couvert d'un nuage de deuil, mais d'un nuage à travers lequel rayonnait la confiance en Dieu et une mâle fermeté.

Quel spectacle que celui-là, et comment ne pas en comprendre toute la grandeur? Il y a dans notre pays une race de gloire qui, depuis Hugues-Capet, chemine majestueusement dans nos annales, en confondant ses destinées avec nos destinées. C'était elle qui, mettant la couronne sur l'autel de Bouvines, disait fièrement : « Au plus digne, » et la reprenait, aux acclamations de l'armée, le lendemain de la victoire ; elle encore qui, avec Philippe-Auguste, Louis-le-Jeune et saint Louis, levait l'étendard des croisades et conduisait la France, et, derrière la France, l'Europe, à

(1) M. de Montbel, *Derniers moments du comte de Marnes.*



la conquête du tombeau du Christ et à la défense de la civilisation ; elle qui s'écriait, après le désastre de Crécy, à la porte d'une ville : « Ouvrez, c'est la fortune de la France; » elle qui, avec Charles V appuyé sur Duguesclin, avec Charles VII appuyé sur Jeanne-d'Arc, *boutait*, à grands coups d'épée, l'Anglais hors de notre territoire ; elle qui écrivait, par la main de François I[er], sur un canon démonté, après la journée de Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur ; » elle qui disait avec Henri IV, au commencement d'une bataille : « Si les cornettes et les guidons vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; » elle, toujours elle, qui jetait, par la bouche de Louis XIV, dans le mouvement ascendant de sa fortune, cette fière parole à l'Angleterre orgueilleuse de sa marine : « Vous connaissez mes forces, mais vous ne connaissez pas mon cœur ; » et qui écrivait avec Louis XIV vieilli et malheureux, au dernier général de notre dernière armée : « Si vous perdez la bataille, j'irai, à la tête de cent mille Français, m'ensevelir avec vous sous les ruines de la monarchie ; » elle enfin qui traçait, par la main de Louis XVI, dans un testament non moins sublime, ces paroles non moins belles : « Je pardonne à tous ceux qui se sont faits mes ennemis, »

et à qui la religion, agenouillée au bas de l'échafaud du 21 janvier, répondait : « Montez au ciel ! »

Eh bien ! cette race de tant de renommée et de tant de grandeur, qu'on suit dans nos annales à la trace de son sang versé et de ses gloires, la race des gagneurs de batailles, des Pères du peuple, des Hardis, des Auguste, des Grands, des Saints et des Forts, cette race qui, selon les anciennes lois de notre constitution française aujourd'hui abolie, est toujours vivante dans l'aîné de chaque génération, elle n'avait plus qu'un jeune et illustre représentant, cette race antique, et elle rajeunissait avec lui. Tout ce glorieux passé de notre histoire, qui s'agenouillait avec Henri de France à l'entrée du caveau des Franciscains de Goritz, et qui se relevait avec lui, savez-vous son âge ? Vingt-trois ans. Voilà le grand spectacle qui frappait tous les esprits et remuait tous les cœurs. Quatorze siècles sur le front d'un jeune homme ; un passé victorieux, immense, et, pour le personnifier, un prince qui n'a pas de passé, dont tous les regards vont en avant, et pas un en arrière ; à qui le reproche ne peut pas dire : « Hier ! » et qui est dans l'âge de la vie où l'espoir vient nous dire à l'oreille : « Demain ! »

HENRI DE FRANCE A VINGT-CINQ ANS.

1845

HENRI DE FRANCE A VINGT-CINQ ANS.

Après la mort du fils de Charles X, Henri de France fit la notification suivante aux cabinets (1) :

« Devenu, par la mort de M. le comte de Mar-
« nes, chef de la maison de Bourbon, je regarde
« comme un devoir de protester contre le chan-
« gement qui a été introduit en France dans
« l'ordre légitime de succession à la couronne,
« et de déclarer que je ne renoncerai jamais aux
« droits que, d'après les anciennes lois françaises,
« je tiens de ma naissance.

« Ces droits sont liés à de grands devoirs,
« qu'avec la grâce de Dieu je saurai remplir ;
« toutefois, je ne veux les exercer que lorsque,

(1) Les journaux dynastiques ont publié cette notification, dont nous prenons le texte dans le *Constitutionnel*.

« dans ma conviction. La Providence m'appelle
« à être véritablement utile à la France.

« Jusqu'à cette époque, mon intention est de
« ne prendre, dans l'exil où je suis forcé de vivre,
« que le nom de comte de Chambord ; c'est celui
« que j'ai adopté en sortant de France. je desire
« le conserver dans mes relations avec les cours. »

Tous les cabinets répondirent à cette notification d'une manière bienveillante, à l'exception de l'Angleterre, dont le premier ministre écrivit que les liens étroits qui existaient entre le cabinet de Saint-James et le cabinet du Palais-Royal, ne permettaient pas au premier de rien faire qui fût nuisible ou désagréable au second.

Le comte de Chambord, après avoir marqué la position qu'il voulait prendre dans l'exil, quitta, ainsi que Marie-Thérèse et MADEMOISELLE, Goritz qui rappelait de trop pénibles souvenirs à la fille de Louis XVI, afin de venir habiter le château de Froshdorff, situé à quinze lieues à peu près de Vienne, à peu de distance des frontières de la Hongrie, et appartenant au jeune duc de Blacas. Le château de Froshdorff, que le chemin de fer de Vienne à Trieste, qui passe à deux lieues de cette résidence, rapproche de la capitale de l'Autriche, a été bâti au milieu du siècle dernier, et a pris

son nom du hameau auprès duquel il est placé (1). Par un de ces contrastes ironiques qu'on rencontre souvent dans les choses humaines, Froshdorff signifie, en allemand, le village du contentement. Le château s'élève à deux lieues de Newstadt, au sein d'une campagne planturense entourée des montagnes boisées qui règnent tout le long de la frontière de la Hongrie, et présentent aux regards des sites agrestes et pittoresques. L'architecture du château est d'une grande simplicité. La façade se compose d'un corps de bâtiment d'un seul étage, surmonté d'un attique, et auquel se lient deux pavillons du même style; un fronton, sans autre ornement qu'un écusson armoirié, couronne l'édifice. Cette façade, dans tout son développement, est percée de neuf croisées; l'entrée principale est une grande porte cochère, flanquée de deux portes latérales. Si ce bâtiment présente au-dehors un aspect froid et sévère, en revanche sa façade intérieure est plus ornée, et elle a vue sur un beau jardin où de verdoyantes allées d'arbres séculaires encadrent un vaste parterre, dont MADEMOISELLE aime à cultiver les fleurs. Au-delà du jardin, la nature a dessiné un paysage

(1) Nous empruntons ces détails aux lettres de M. Merle, pendant son voyage en Allemagne, à la fin de 1844.

d'un effet ravissant, qui sert de point de vue au château. Par une rencontre qui peint le flux et le reflux des choses humaines dans ce siècle, les Bourbons de la branche aînée ont trouvé à Froshdorff le souvenir d'une sœur de Napoléon, qui, pendant l'Empire, fut reine de Naples, de la veuve de Murat, qui, à l'époque de la Restauration, résida quelque temps dans ce château.

Demeuré chef de la maison de Bourbon, Henri de France n'a rien changé à sa vie. Tous les jours il donne plusieurs heures à des études sérieuses, et tous les livres intéressants qui paraissent, deviennent l'objet de ses lectures et de ses méditations. Les opinions des écrivains ne sont pas à ses yeux un préjugé contre leurs livres ; il cherche la vérité partout, et l'histoire de M. Louis Blanc sur *Dix ans de règne*, comme l'*Histoire de la Restauration* de M. Capefigue, sont au nombre des livres qu'il a lus avec le plus d'attention. Pour les ouvrages militaires, on peut dire qu'il les a tous lus, Mathieu Dumas, Gouvion Saint-Cyr, les Mémoires du général Lamarque sur la guerre d'Espagne, les brochures du général marquis Oudinot, celles du général Duvivier, et tout ce que les contemporains ont écrit sur la théorie ou sur la pratique de l'art militaire. Il sait, d'une manière à la fois

générale et précise, l'histoire du passé, car sa mémoire est excellente et sûre; et il suit, pour ainsi parler, jour par jour, l'histoire du présent sur le grand échiquier de la politique; il ne demeure ainsi étranger à rien de ce qui se passe dans le monde, ayant à la fois les yeux sur tous les points où il y a des parties engagées. Ses correspondances au-dehors et en France sont nombreuses : M. de Chateaubriand comme M. de Villèle, M. de Ravez comme M. de Corbière, M. Frayssinous et M. Hyde de Neuville, comme les généraux d'Hautpoul, Vincent, Latour-Foissac et un grand nombre d'autres hommes distingués, ont été ou sont en commerce de lettres avec lui. Il reçoit tous les journaux qui représentent les grandes nuances d'opinions en France; et au lieu de permettre, comme autrefois, qu'on lui désigne les articles qui méritent d'être lus, il les marque lui-même pour en faire l'objet d'un échange d'idées.

Buffon a dit : « Le style, c'est l'homme, » en voulant indiquer par là que les habitudes de l'ame se reflétaient dans la parole écrite, et que l'homme laissait l'empreinte de son esprit et de son cœur dans sa correspondance, comme celle de son visage dans un miroir. Il est donc curieux et instructi' de suivre, dans l'intimité de sa correspondance,

Henri de France que nous avons étudié partout. On a lu déjà la lettre qu'il écrivit à M. de Pastoret, à l'occasion de la mort du duc d'Orléans, et celle qu'il adressa aux députés flétris après leur réélection. Voici quelques unes de ses lettres à M. Frayssinous avant et après le voyage de Rome; elles ont l'avantage d'avoir un caractère plus intime et de former un ensemble de correspondance plus long et plus suivi.

Dans l'année même du départ du pieux et savant évêque, le 7 décembre 1838, il lui adressait les lignes suivantes, qui peuvent servir d'introduction à cette correspondance dont elles expliquent le motif :

« Je vous prie de me continuer vos bons avis, « de me guider encore, quoique de loin, dans le « chemin que je dois suivre, et qui, tout difficile « qu'il est, ne m'effraye pas, avec la grâce de « Dieu. Si vous voulez savoir ce que nous faisons « ici, notre vie est réglée, et nous travaillons à « l'administration, à l'histoire, au militaire. »

Il écrivait à son ancien précepteur à la date du 15 août 1840 :

« Je m'occupe de choses graves et utiles, et je « vous bénis tous les jours de m'avoir forcé au « travail dans mon enfance. Je classe et je mets

« par écrit tous les souvenirs de mes voyages et « particulièrement de celui de Rome, qui a été, « pour moi, un grand sujet de réflexions et d'é- « tudes. Par là, je crois y être encore, et je revois « ces monuments si grands, si magnifiques, ces « lieux célèbres dans l'antiquité païenne, et surtout « dans les premiers temps du christianisme, teints « du sang des martyrs et tout resplendissants au- « jourd'hui de la gloire du Christ; cette ville « vraiment éternelle, habitée par tant de grands « hommes et tant de grands saints. »

Quelques mois plus tard, en novembre 1840, Henri de France faisait, dans les États d'Autriche, un voyage qui lui donna l'occasion de visiter Prague, et reprenant sa correspondance, il écrivait à M. Frayssinous, à la date du 25 novembre 1840 :

« Mon voyage s'est parfaitement passé. Après « avoir visité la Moravie que je ne connaissais pas, « et étudié le champ de bataille d'Austerlitz, j'ai « été passer quelques jours à Prague. Là tout me « rappelait des souvenirs bien chers. J'ai revu « cette chambre d'étude, ce salon où nous avons « causé si souvent ensemble; la cathédrale, le « jardin impérial, les promenades où je vous

« rencontrais par les plus grands froids avec le
« bon abbé.

« En quittant Prague, j'ai été visiter Nurem-
« berg, dont les maisons, les rues, les églises,
« rappellent les villes allemandes du moyen âge,
« et je suis arrivé à Munich par Ratisbonne. Mu-
« nich est devenu comme une nouvelle Rome par
« les arts et par les sciences. J'ai admiré toutes
« les constructions que fait faire le roi de Bavière,
« palais, églises, édifices publics. Munich est la
« ville la plus catholique de l'Allemagne, et celle
« où l'on professe la meilleure philosophie.

« M. d'Hautpoul qui m'a accompagné dans ce
« voyage, et que j'ai quitté à Schaffouse, m'a été
« très-utile pour la partie militaire. Nous avons
« parlé beaucoup ensemble du temps qu'il est
« resté avec moi en 1834, et, par conséquent, de
« notre cher évêque, auquel je pense toujours
« avec une tendre vénération. »

Près d'un an s'était écoulé, et M. le duc de Bordeaux venait de faire cette chute terrible qui devait effrayer tous ses amis. Deux jours après, le 30 juillet 1840, il dictait la lettre suivante pour M. Frayssinous :

« Je ne veux pas que vous appreniez par les
« journaux l'épreuve que le ciel vient de m'en-

« voyer, et qu'il me fera la grâce de supporter « avec courage. Mercredi dernier, 28 juillet, « j'étais sorti pour faire une promenade à cheval, « comme vous savez que j'ai coutume de le faire « trois ou quatre fois par semaine; mon cheval ef- « frayé par une charrette, s'est cabré, et, se ren- « versant sur moi, m'a cassé la cuisse gauche. « La fracture a été réduite aujourd'hui par « M. Bougon et M. Wattmann, et l'on a mainte- « nant la certitude que ce grave accident n'aura « pas de suites fâcheuses. Dieu soit béni ! J'ai « beaucoup souffert, je souffre beaucoup encore; « mais notre Seigneur a souffert plus que moi. Cette « pensée me soutient et me ranime au plus fort « de ma douleur. C'est vous, mon cher évêque, « qui avez imprimé, au fond de mon cœur, ces « sentiments de foi où je puise la force dont j'ai « besoin dans cette triste circonstance; je vous « remercie de toute mon ame. Ne vous tourmen- « tez pas, je vous prie, ce n'est plus qu'une af- « faire de patience. Demandez-en à Dieu pour « moi une bonne provision, et tout ira bien. »

La lettre que nous allons citer et qui ferme cette correspondance, est pleine de tristesse. La mort avait rompu, du moins dans le temps, les liens qui unissaient le précepteur à son ancien

élève, et mis un terme à cet échange de sentiments et de pensées auquel Henri de France attachait tant de prix; ou plutôt le saint évêque était allé prier Dieu dans le ciel, pour celui qu'il lui recommandait, chaque jour, dans ses prières ici-bas. Quand Henri de France apprit la mort de son précepteur, voici la lettre qu'il adressa, à la date du 4 février 1842, au duc de Clermont-Tonnerre, le plus ancien et le plus cher des amis de l'évêque d'Hermopolis :

« Je ne puis vous dire combien la nouvelle de « la mort du saint évêque d'Hermopolis m'a « rempli de douleur. C'est à vous, l'un de ses « amis les plus chers, à qui il portait une si tendre « affection, que je viens exprimer tout mon cha- « grin. J'ai perdu en lui un père, un ami dévoué « et un guide fidèle. Son cœur, toujours jeune, « savait vraiment aimer, et avait inspiré au mien « une affection toute filiale. Dieu l'a rappelé à « lui, il faut se soumettre, mais c'est un grand « sujet de regrets pour moi de n'avoir pas pu lui « exprimer de vive voix ma reconnaissance, et « que ma position présente ne me permette pas, « comme je l'aurais voulu, de rendre publique- « ment à sa mémoire les honneurs qui lui sont « si bien dus. Je fais élever un monument dans

« l'église de Saint-Geniès, où ses vénérables restes
« ont été déposés, et j'espère que la Providence
« m'accordera un jour la grâce d'aller prier sur
« sa tombe. »

Après ces lettres, en voici une toute différente, mais qui offre cependant aussi son intérêt. Le maire de Condé-sur-Noireau (Calvados) avait écrit au comte de Chambord, pour mettre sous ses yeux le projet d'une souscription ouverte afin d'élever, dans cette ville, un monument à la mémoire de l'amiral Dumont-d'Urville, mort victime de l'accident du chemin de fer de Versailles, rive gauche, le 8 mai 1842. Cette invitation indirecte plaçait le prince dans une position difficile. M. Dumont-d'Urville avait eu le malheur, dans le trajet de Cherbourg à Londres, de ne point conserver, en face du roi Charles X, les égards dus au malheur. Le comte de Chambord avait donc un double écueil à éviter : il ne pouvait se montrer indifférent à une conduite qui avait vivement affligé le roi son aïeul, ni insensible à la mort si déplorable qui avait frappé, dans l'amiral Dumont-d'Urville, un des plus habiles marins de la France. Voici sa réponse à M. Alexandre Lamotte, maire de Condé-sur-Noireau; une somme de cinq cents francs y était jointe :

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur le
« maire, d'avoir rendu justice à mes sentiments et
« à mes sympathies pour les gloires nationales.
« Des lois injustes me forcent à vivre loin de mon
« pays; mais je n'en reste pas moins Français par
« le cœur. Il n'est que trop vrai qu'en 1830, dans
« une mission qu'il avait eu le malheur d'accep-
« ter, M. Dumont-d'Urville a manqué à ses de-
« voirs et aux égards dus au roi et à ma famille.

« Mais, après l'horrible catastrophe qui a mis
« fin à sa carrière, je veux oublier ses torts pour
« ne voir que les services rendus à la France par
« cet intrépide navigateur. D'ailleurs, vous le
« savez, ma famille a toujours donné l'exemple
« du pardon, et je suis sûr d'agir comme ferait le
« roi mon grand-père, s'il vivait encore.

« Cependant, Monsieur le maire, si vous devez
« mentionner ma souscription, je désire que vous
« fassiez connaître la lettre qui l'accompagne,
« afin que ceux de mes amis qui ont refusé de
« souscrire par des motifs que j'honore, sachent
« pourquoi et en quels termes je le fais aujour-
« d'hui. »

On pourrait ainsi suivre les émotions que font naître dans le cœur du jeune exilé, tous les évènements qui arrivent en France. Tantôt, c'est

le désastre de la Guadeloupe qui retentit dans son exil, et il écrit aussitôt pour envoyer sa souscription au comité de secours.

Tantôt, c'est une inondation qui désole les environs de Chambord; alors, ni la lettre ni l'offrande du banni ne se font attendre.

« M. de Pastoret, écrit-il de Kirchberg, à la « date du 15 juillet 1839, je viens d'apprendre « tous les désastres que les orages ont causés dans « plusieurs provinces du royaume, et particulièrement dans le département de Loir-et-Cher. « Un de mes plus grands regrets sur la terre « étrangère, est de n'avoir plus le pouvoir, le « plaisir de secourir en France toutes les infor« tunes. Je veux, du moins, contribuer à réparer « les malheurs qui ont frappé le département où « est situé Chambord, Chambord qui m'est si « cher, PUISQUE JE LE TIENS DE LA FRANCE. Je « vous prie d'envoyer tout de suite, de ma part, « trois mille francs à la commission formée à « Blois pour la distribution des secours dans le « département. »

Un an plus tard, il ne se montre pas moins touché des ravages causés par les inondations dans le Midi, et il écrit de Goritz, à la date du 22 novembre 1840 :

« M. le marquis de Pastoret, j'apprends les « malheurs affreux que les inondations ont cau- « sés dans la France, et je m'empresse de vous « dire d'envoyer, de ma part, six mille francs « pour être distribués dans les lieux qui ont le « plus souffert, particulièrement à Lyon et à Avi- « gnon. Quoique forcé de vivre loin de ma patrie, « je ne puis jamais rester étranger ni indifférent « aux maux qu'elle souffre. Tout mon regret, « dans cette circonstance, est de ne pouvoir don- « ner davantage; mais, en recevant le peu que je « puis offrir, on comprendra tout ce que j'aurais « tant aimé à faire. »

Puis, quelqu'un de ses amis éprouve un de ces deuils domestiques qui navrent le cœur; alors l'orphelin qui n'a jamais connu son père, écrit (10 juillet 1841) à M. Berryer, qui vient de perdre le sien, arrivé aux derniers confins de la vieillesse :

« Je viens d'apprendre, Monsieur, la perte que « vous avez faite de votre respectable père, et je « veux vous exprimer moi-même toute la part « que je prends à votre juste douleur.

« Je saisis cette occasion pour vous dire avec « combien d'attention et d'intérêt j'ai suivi ces « importantes discussions dans lesquelles vous

« avez pris si souvent et si utilement la parole. La
« Providence a voulu, et je lui en rends grâces,
« que la voix la plus éloquente de notre temps fût
« consacrée à la défense des principes qui ont
« assuré si longtemps le bonheur et la gloire de
« notre patrie.

« Continuez, Monsieur, à servir ainsi la France,
« en l'éclairant sur ses véritables intérêts, et croyez
« bien que vous acquerrez par là de nouveaux
« droits à mon estime et à mon affection, dont
« j'aime à vous renouveler la sincère assurance. »

Une femme pleine de cœur et d'intelligence, qui tenait, dans l'opinion royaliste, une place qui n'a pas été remplie, disparaît-elle tout-à-coup, moissonnée par une mort prématurée (1) ? Aussitôt le petit-fils de Henri IV, qui a hérité de son cœur pour ses amis, écrit au mari désolé :

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annon-
« cez la perte cruelle que vous venez de faire, et
« je m'empresse de vous exprimer toute la part
« que je prends à votre malheur.

« Je comprends d'autant mieux combien doit
« être grande l'affliction où vous êtes plongé, que
« j'ai pu apprécier les nobles qualités de madame

(1) Madame la vicomtesse Édouard Walsh.

« Walsh pendant le court séjour qu'elle a fait pr-
« nous à Kirchberg. Vous savez que les douleu-
« de mes amis sont les miennes ; vous ne pouve
« donc douter que je ne partage bien vivemen
« celles d'un homme qui, comme vous, n'a cessé
« de me donner des preuves de son dévouemen
« et de sa fidélité. Croyez à mon estime et à mon
« affection. »

Le jour même où il atteint sa majorité, le 29 septembre 1841, il écrit de Kirchberg au marquis de Pastoret qui lui a servi de tuteur :

« Monsieur le marquis de Pastoret, je ne veux
« pas laisser passer ce jour sans vous exprimer,
« moi-même, toute ma reconnaissance pour les
« services qui m'ont été rendus depuis tant d'an-
« nées par vous et votre vénérable père, dont la
« mémoire me sera toujours chère. Vos fonctions
« de tuteur finissent aujourd'hui ; mais je désire
« que vous continuiez, comme par le passé, à di-
« riger mes affaires en France : je ne puis les re-
« mettre en des mains plus pures, plus fidèles et
« plus dévouées. Cette marque d'entière con-
« fiance, cette demande que je vous fais de me
« rendre de nouveaux services, voilà, dans ce
« temps de malheurs, la seule faveur, la seule
« récompense que puisse vous offrir l'exil, mais



« elle est digne, je le sais, de vos nobles et géné-
« reux sentiments. Je désire donc que cette lettre,
« que je vous écris de la terre étrangère, reste
« dans votre famille comme une preuve de son
« inébranlable fidélité et de son dévouement à la
« mienne, et comme un témoignage de toute ma
« gratitude.

« Je désire que vous réunissiez autour de vous
« tous les membres du conseil de famille et du
« conseil judiciaire, pour leur exprimer, de ma
« part, ma sincère reconnaissance de tous les ser-
« vices qu'ils m'ont rendus, et mon désir qu'ils
« continuent de vous aider de leurs conseils et de
« leur concours dans l'administration de mes af-
« faires.

« Je vous renouvelle, M. le marquis de Pasto-
« ret, l'assurance de toute mon estime et de ma
« constante affection. »

Il serait facile de multiplier ces citations. Qu'un savant économiste comme M. de Bourgoing (1), écrive un livre sur les moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses, le prince le félicite (Goritz,

(1) M. de Bourgoing, président du comice agricole de l'arrondissement de Cosne (Nièvre), avait envoyé au prince son travail sur la situation des pauvres ouvriers des communes rurales de France.

26 juin 1844), et ajoute : « Tout ce qui traite de « l'amélioration du sort des classes indigentes et « de l'organisation du travail, question la plus « importante de notre époque, mérite toute mon « attention ; c'est le sujet constant de mes études « et de mes réflexions. »

Qu'un écrivain élève la voix pour protester contre la littérature immorale, et rappeler, au milieu de ce débordement de mauvaises pensées exprimées en mauvais style, les hautes traditions de la littérature et de la langue du grand siècle, le petit-fils de Louis XIV l'en félicite en ces termes :

Goritz, 15 avril 1845.

« Je viens de recevoir, Monsieur, votre livre. « Les extraits qu'en ont publié les journaux m'avaient inspiré le désir de connaître dans son « ensemble ce remarquable travail ; et je vous « remercie de me l'avoir envoyé. Vous avez con- « sacré votre beau talent à la défense des saines « doctrines, et vous remplissez dignement la no- « ble mission que votre zèle vous a imposée. « J'aime qu'un homme tel que vous rappelle à la « France tout ce qu'elle doit de véritable gloire « aux génies si élevés et si purs, dont les écrits

« ont tant contribué à illustrer le siècle de « Louis XIV.

« Recevez Monsieur, l'assurance de mon estime « et de mon affection. »

Nous avons lu également une lettre adressée à M. Béchard, au sujet de son beau travail sur la liberté de l'enseignement. Enfin, au particulier comme au général, rien de ce qui se passe en France ne demeure étranger au comte de Chambord, et son esprit comme son cœur sont au pays de ses aïeux.

L'œuvre que nous avions entreprise est accomplie. Autant qu'il était en nous, nous avons fait connaître les Bourbons de la branche aînée dans leur exil, et en particulier le prince qui, enfant encore, fut emporté dans le naufrage de Juillet. Dans sa naissance, dans sa vie, rien ne fut ordinaire, et ce n'est pas en vain qu'un poète, à la voix inspirée, l'a appelé l'enfant du miracle, le jour même de sa naissance. Il y a vingt-cinq ans tout-à-l'heure accomplis, qu'il naquit, au milieu de quels transports de joie! la France s'en souvient. La France répétait avec le vieux monarque qui, plein de joie, le montrait au peuple : « Un enfant nous est né! » Noble et précieux enfant, son berceau s'ouvrait auprès d'une tombe; il sortait, comme un jeune et verdoyant rameau, du vieux chêne de la monarchie que la

cognée avait abattu. Son père, ce père qu'il ne connut pas, était un martyr à qui Dieu donna pour règne une sublime agonie, et dont la dernière parole fut : « Grâce pour l'homme! » Sa mère, elle est française de la tête au cœur, et, quand les jours difficiles commencèrent, elle montra le courage d'un hardi capitaine, et regarda sans pâlir la mort en face. Sa seconde mère, celle qui l'a élevé en exil, c'est la femme de toutes les douleurs et de tous les pardons, la princesse la plus française dans les veines de laquelle le sang de saint Louis ait jamais coulé, la fille de Louis XVI, qui avait le droit d'espérer un trône en France, et qui mourrait contente si elle pouvait espérer d'y obtenir un tombeau. Sa sœur, c'est la sainte et pure élève de l'orpheline du Temple, qui lui a transmis les leçons et les vertus qu'elle avait reçues elle-même de la pieuse Élisabeth; beau lis qui a conservé son parfum de France sur la terre étrangère, et dont le souvenir rafraîchit la pensée comme une de ces brises embaumées qui ont passé sur un parterre en fleurs; la meilleure des filles, sa piété filiale a suffi pour remplir ce devoir envers deux mères; la meilleure des Françaises comme la meilleure des sœurs, elle n'a que deux sentiments dans le cœur, deux noms dans la bouche, son frère et

la France (1). Voilà comment Dieu a voulu l'entourer.

Parmi tant de biens qu'on a voulu lui enlever, il en est un qu'on n'a pu lui ravir, c'est la merveilleuse poésie de ses destinées. Sa naissance est un miracle que tout le monde admire. En lui le flambeau d'une grande race éteinte se rallume, la vie sort d'une tombe, et ses mains d'enfant écartent le voile de deuil qui couvrait la monarchie et la France. Pauvre colombe de l'arche, envoyée à la terre pour annoncer la fin des colères du ciel, c'est à peine s'il se pose un moment sur les verdoyants sommets de Versailles et de Saint-Cloud, et il ne lui est pas même donné de visiter les grands bois de Chambord, Chambord! « noble fleuron que les fidèles communes de France voulaient rattacher à la couronne des lys (2), » et qu'elles

(1) MADEMOISELLE a trouvé un moyen touchant de faire partager à son frère les bénédictions des personnes qu'elle secourt. Les dons du frère et de la sœur sont collectifs. Nous avons vu plusieurs lettres d'envois avec cette suscription : « L. A. R. M. le comte de Chambord et MADEMOISELLE ayant eu connaissance de votre situation, vous prient de recevoir cette marque de leur souvenir. »

(2) « L'histoire dira comment, épuisé par d'immenses bienfaits, le « roi, qui relève partout la cabane du pauvre, fut réduit à la noble impuissance de racheter le toit de ses ancêtres ; elle dira « aussi que vos enfants émus accoururent à vos pieds, qu'alors les « fidèles communes de votre royaume sollicitèrent le bonheur de



offraient au duc de Bordeaux avec un élan si passionné, sans prévoir qu'elles ne lui donnaient qu'un nom pour son exil. Adieu le bonheur! adieu la France! La tempête soulève encore une fois les vagues, le déluge recommence, il faut partir, et la nef royale emporte avec elle la blanche colombe. Ainsi cette enfance, qui semblait devoir s'écouler dans le prosaïsme des cours, rayonne de toute la poésie de l'exil. La flatterie, cette lâche et obscure suivante de toutes les prospérités, se préparait déjà à enivrer ses jeunes ans; mais le malheur arrive, et la vérité, sa fidèle compagne, s'asseoit, la main pleine d'enseignements, au foyer du banni.

Quelle enfance que la sienne, et quelle jeunesse! Au lieu des voix douces et caressantes des royales Tuileries qui l'auraient peut-être égaré, il entend gémir les ombres mélancoliques des Stuarts, qui donnent de grandes et de salutaires leçons, dans les galeries solitaires du vieux palais d'Holy-Rood. Cette vie qui, si les jours de prospérité avaient continué, se serait mollement écoulée dans la monotonie des mêmes impressions produites

« rattacher un fleuron à la couronne des lys, et celui de placer « elles-mêmes le duc de Bordeaux dans ce palais où tout respire « la gloire et l'honneur. » (*Adresse de la ville de Caen.*)

par le spectacle des mêmes lieux, elle erre de rivage en rivage, sans cesse éveillée par de nouveaux spectacles, des émotions nouvelles, de graves et de sublimes souvenirs.

Aujourd'hui à Édimbourg, où l'on apprend comment les vieilles dynasties tombent et disparaissent, le lendemain il frappe à la porte de Schœnbrunn, où il apprend comment les dynasties nouvelles que Dieu retranche, s'éteignent sur le lit de mort de celui qui semblait devoir les perpétuer. Vous le cherchez; il étudie la guerre et la gloire, et savez-vous quelle est la carte qui s'étend devant lui? C'est la plaine d'Iéna, c'est Marengo, c'est Wagram, c'est Austerlitz, cet immense piédestal d'une de nos victoires. Il disparaît un moment; où le retrouvez-vous? Dans la ville éternelle, où il entre, conduit par les deux immortels patrons de la France, Charlemagne et saint Louis, et où il agenouille les grandeurs de la race de Louis XIV en face des grandeurs du Capitole, sur les marches de l'autel du pêcheur de Génésareth. Mais quelle effrayante nouvelle! quelle chute terrible! nos cœurs en sont encore glacés. Un cheval épouvanté s'est cabré, renversé sur lui de toute sa hauteur! C'en est fait! il est blessé, fracassé, mourant, il est mort! Non, il ne mourra point, le Dieu

qui nous l'a donné nous le conserve. Étendu sur un lit de douleur, il supporte la souffrance en homme. Au milieu de l'effroi de sa famille, seul il n'est pas troublé, et, quand il peut se relever, c'est pour prier le dieu de saint Louis d'avoir pitié de l'ame de son cousin, M. le duc d'Orléans, qui, moins heureux que lui, n'a pas survécu à une chute moins terrible. Deux ans après, vous le voyez s'appuyant à Londres sur M. de Chateaubriand, dont il a les principes et les idées, et ouvrant, devant deux mille Français, son cœur qui rend un culte aux libertés nationales et aux principes monarchiques.

Le voilà le prince en qui la race de Louis XIV réside aujourd'hui tout entière, et qui a prié et médité successivement sur la tombe de son oncle et sur celle de son aïeul ! Le voilà tel que la Providence, l'adversité et une éducation forte l'ont fait, plein de l'ardeur de ses aïeux, mais plein aussi de cette bonté que Dieu, lorsqu'il forma le cœur de l'homme, y mit premièrement, selon les paroles de Bossuet, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. Le voilà! Né d'un martyr, mis au monde par une princesse héroïque, élevé par une sainte,

instruit par l'évêque le plus sage, le plus versé dans les connaissances humaines, et le plus éloquent de l'époque, entouré de Français, visité par des Français, comptant, dans une vie de vingt-trois ans, quinze de ces années d'exil qui comptent double dans la vie des princes, comme les années de guerre dans la vie des soldats, n'ayant jamais offensé personne; quelque chose de plus, n'ayant été offensé par personne; étranger, par le bénéfice de sa naissance, à toutes nos dissensions civiles, il peut dire, quand on parle de la première révolution : « Je n'étais pas né; » et lorsqu'on parle de la seconde : « Je n'étais qu'un enfant. » Heureux prince pour qui les passions, les haines, les intérêts contraires qui ont armé les Français les uns contre les autres, ne sont que de l'histoire!

O vous tous qui l'avez vu, dites à ce pays si Dieu n'a pas mis sur son front un de ces rayons qui viennent à la fois du cœur et de l'intelligence? Dites si Dieu présenta jamais l'amour du vrai et du bien sous une forme plus touchante à la terre? Dites si le mot de liberté messied à ses lèvres, et si sa bouche grimace quand elle le prononce? Dites si vous n'avez pas vu ses yeux étinceler quand vous lui avez parlé de gloire, et se mouiller de tristesse et d'amour quand vous lui avez parlé de

la France? Dites s'il est une idée juste qu'il n'ait pas accueillie, un sentiment généreux qu'il n'ait pas embrassé, une de nos misères qu'il ne plaigne, un service rendu à la France qu'il ne considère comme rendu à lui-même?

Ils ont tous répondu.

Chateaubriand lui a dit : « En vous écoutant j'ai vu poindre un nouvel univers. »

M. Frayssinous qui l'a élevé : « Si vous êtes roi, vous serez aimé, et regretté si vous ne l'êtes pas. »

Bertholoni, ce vieux et grand sculpteur de Florence : « Je regrette de n'être plus assez jeune pour faire de mémoire le buste du duc de Bordeaux; ce serait le roi des princes. »

Un des hommes les plus remarquables de ce pays : « C'est un jeune homme qu'on serait heureux d'aimer comme ami, s'il n'était pas fils de roi. »

Le duc de Cambridge : « Je voulais aller à Paris; mais aujourd'hui que je vous connais, je n'irai dans cette ville que lorsque je serai sûr de vous y trouver. »

Cet archiduc autrichien : « Pendant qu'il parlait, n'avez-vous pas cru voir la main de Dieu sur sa tête? »

M. de Metternich, après le voyage de Londres :

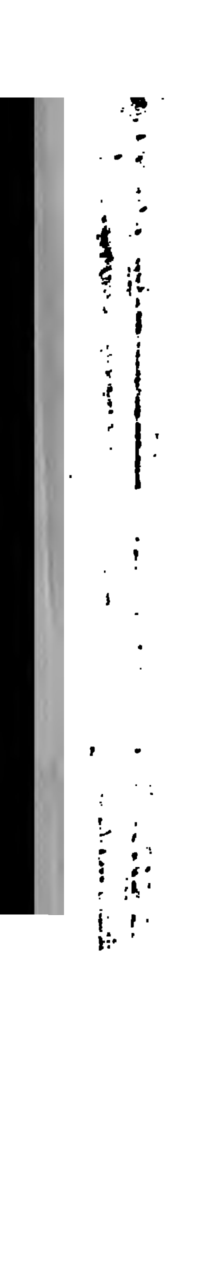


« M. le comte de Chambord n'a pas dit une parole qui ne dût être dite, pas fait un acte qui ne dût être fait »

Le marquis de Brézé : « Je réponds de lui cœur pour cœur, corps pour corps à la France. »

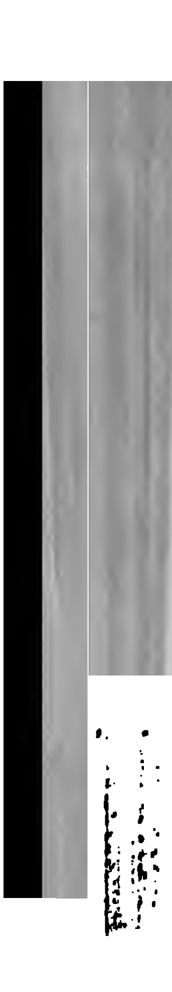
M. de Flahaut, un des dévoués du régime actuel à Rome : « Il a un sceau de grandeur et de prédestination sur le front. »

Il y a quelques jours encore, M. de Chateaubriand, en revenant de Venise : « Dieu semble l'avoir taillé pour la royauté, mais il est bien décidé à ne jamais devenir une difficulté de plus pour sa patrie : il a l'héroïsme de la patience. »



MÉDITATION

1845



TROIS DESTINÉES.

Il y a quinze ans, ils étaient trois ! Trois berceaux parurent presque en même temps, trois vies contemporaines, trois destinées qui s'entre-regardèrent un moment avec des yeux inquiets, trois noms qui semblèrent au moment de se heurter, trois fortunes qui parurent éclatantes entre toutes celles qu'éclaire le soleil !

Quinze ans se sont écoulés : que reste-t-il aujourd'hui ?

A Schœnbrunn, une tombe ;

Une tombe à Dreux ;

A Froshdorff, un exil.

Pourquoi ?

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de sonder les conseils de Dieu, et d'entrer dans cette nuée ardente du sein de laquelle il parla à Moïse sur

le Sinaï. Nous respectons la nuit formidable dont ses splendeurs sont entourées, et nous ne venons pas troubler le silence qui régna dans le ciel et sur la terre, lorsque l'archange, après avoir précipité dans les abîmes les esprits rebelles, s'écria d'une voix tonnante : Qui est semblable à Dieu ?

Pourquoi ces deux destinées sitôt fermées ?

Demandez à Dieu !

Pourquoi cette vie conservée ?

Demandez à Dieu !

Ne résolvons rien, ne décidons rien, faibles et petits que nous sommes, mais prions et méditons sur ces trois destinées.

I

LE DUC DE REICHSTADT.

Le premier, ce grand nom dit tout, était le fils de Napoléon. Quand il naquit, nous l'avons vu, le monde reposait tout entier dans la main de son formidable père; son berceau eut des rois pour courtisans, son enfance un sceptre pour hochet, et l'on offrit, entre autres jouets, à sa main débile, la royauté de la ville éternelle. Quelles destinées ne prédisait-on pas à sa jeunesse, et de quelle gloire et de quelle puissance ne la voyait-on pas déjà couronnée! Les victoires paternelles se penchaient vers son berceau en lui demandant s'il leur donnerait des sœurs, et Austerlitz le front neigeux, Arcole tout brûlé des feux d'Ita-

lie, les Pyramides, Marengo, Iéna, lui montraient les piliers de granit sur lesquels reposa l'empire de Charlemagne, relevés aux quatre coins de l'Europe, par la main d'un conquérant, et l'adoptaient comme le continuateur de l'œuvre napoléonienne, cet édifice de géant, bâti, comme la colonne triomphale, avec les matériaux que, de tous les points du globe, apporta la victoire. Qui n'eût cru alors que cette destinée était toute tracée, et que rien n'en pouvait déranger le cours? Qui n'eût accepté les promesses qu'on faisait à une existence qui commençait sous de si favorables auspices? Napoléon n'avait-il pas son étoile au ciel, et cette étoile ne resplendissait-elle pas à l'égal du soleil? N'avait-il pas tout vaincu, et la seule chose qu'on pût craindre, n'était-ce pas que ce prodigieux Philippe de Macédoine ne laissât rien à faire à un nouvel Alexandre?

Cependant, quelques années à peine s'étaient écoulées, et Dieu, tonnant au plus haut des cieux, avait arrêté le conquérant dans sa course, et retranché sa race. De toute cette fortune qui semblait devoir être éternelle, il ne restait rien; cet homme qui remplissait le monde n'était plus qu'un captif à qui l'Angleterre avait mesuré sa place d'une main avare sur une petite île de

l'Océan. Puissance, splendeur, tout s'était évanoui comme une vaine fumée, et l'enfant dans lequel César croyait revivre un jour, cet enfant courtisé par les rois, allaité par la gloire, et dont le berceau avait été entouré de tant d'hommages et salué par tant de respects, était allé, faible débris emporté dans le naufrage de la fortune paternelle, échouer sur une terre étrangère; et là, on avait décidé que le fils du superbe empereur des Français, de peur que la Victoire ne le reconnût, grandirait caché sous un nom allemand.

Ce fut ainsi qu'il vécut, qu'il languit, loin des regards de son père, loin du ciel de la France, comme une triste et pâle fleur de l'exil. Puis, les années de l'enfance s'écoulèrent, la jeunesse vint avec ses pensées ardentes et ses méditations enflammées, et le duc de Reichstadt, qui sentait bouillir dans ses veines le sang de Napoléon, s'assit, avec ses souvenirs, sans espoir, devant l'univers fermé. Comme ces plantes luxuriantes qui, ne pouvant produire de fruits, portent toute leur sève dans leurs rameaux et dans leur feuillage, le fils de Napoléon était devenu un géant. Son activité captive et son génie prisonnier ne pouvant se répandre au-dehors, c'était son corps qui grandissait, semblable à ces jeunes arbres

qui, resserrés de tous côtés sur la terre, se développent du côté du ciel. Mais bientôt cet élan factice s'arrêta ; le jeune homme, après avoir cherché dans l'avenir une place, se rassit, l'œil morne et le front pensif. Il avait compris que ; puisque Dieu n'avait pas tracé pour lui de rôle dans le monde, Dieu lui gardait un tombeau.

Quand l'arbre est coupé par la racine, le rameau ne garde pas longtemps la verdure dont il est paré. Le voyez-vous, le fils du grand capitaine? comme il s'étiole, comme il s'affaiblit, comme il s'éteint ! Le vulgaire a nommé le poison, car le vulgaire ne veut pas que les princes meurent comme les autres hommes ; oui, c'est le poison qui tue le fils de Napoléon, mais savez-vous quel est ce poison ? C'est une idée ; idée implacable attachée à son ame comme le vautour l'était au cœur de Prométhée ; idée sans cesse présente, qui tourmente ses journées et qui assiège ses nuits, en évoquant le souvenir de son origine et le sentiment de sa destinée! Quand il dort, les victoires paternelles qui entourèrent son berceau d'enfant, se dressent devant son lit de jeune homme en criant : « Fils de Napoléon, tu dors, et à ton âge ton père avait déjà conquis

l'Italie ! » Marengo se présente, en disant : « Debout, jeune homme, debout, voici une épée ! » Austerlitz, tenant un drapeau déployé, passe en courant devant lui et lui jette en passant cette parole : « En avant ! fils de Napoléon, le monde te regarde, et la France t'attend. » Iéna s'avance et lui montre du doigt, avec une cruelle ironie, l'uniforme autrichien qui cache le fils de l'empereur à tous les regards, et toutes ces victoires-sœurs se donnant la main, tournent autour de lui, en faisant retentir un bruit de casques et de cuirasses qui s'entre-choquent, le roulement du tambour, la voix lointaine du canon qui rugit dans les batailles, et un belliqueux cliquetis d'épées.

Alors l'ardent jeune homme s'éveille inondé de sueur, la poitrine palpitante, en demandant un cheval ! un cheval ! tout prêt, comme Glocester, à donner un royaume pour un cheval qui le conduirait, sur un champ de bataille, à un héroïque trépas. Mais Dieu en a disposé autrement ; Dieu a fermé tous les champs de bataille devant le fils du grand exterminateur, il a refusé au descendant du gagneur de batailles la consolation d'un trépas militaire. La race de Napoléon s'éteindra dans son héritier, et son héritier mourra obscu-

rément dans son lit, au fond d'un palais autrichien. Duc, nous vous plaignons, mais nous ne pouvons nous empêcher de le dire : « Dieu, qui vous frappe, s'est peut-être souvenu des victimes que votre redoutable père avait frappées, et de tant de fils pleurés par leurs mères en deuil ; Dieu, qui vous refuse le bonheur de mourir l'épée à la main sur un champ de bataille, s'est peut-être souvenu qu'il y eut un prince qui souhaita en vain ce bonheur dans les fossés de Vincennes; Dieu, qui éteint la race de Napoléon dans votre personne, s'est peut-être souvenu que, dans la personne de ce jeune héros, Napoléon avait éteint une race de victorieux.

Silence ! autour de ce lit de douleur où les mystérieux conseils de la Providence s'accomplissent !

Les victimes innocentes sur lesquelles Dieu poursuit les fautes paternelles, doivent nous être sacrées. Jeune homme que les partis ont si souvent nommé dans leurs rêves, et qui êtes si souvent apparu aux vétérans des légions de César, quand ils repassaient, dans leur cœur, leurs combats héroïques et leurs grandes luttes, votre dernier jour est venu, il faut mourir. Dieu, qui a retranché votre race, n'a pas voulu vous con-

damner au supplice d'une vie tranquille et inglorieuse, tourmenté par le souvenir de la vie de batailles et de triomphes de votre prodigieux père, et voici qu'il ouvre, pour vous recevoir, ses bras paternels. Ah ! que l'on console cet illustre mourant par les images de la destinée qu'il a si souvent appelée pendant les brûlantes méditations de ses journées et les rêves enflammés de ses nuits ! Faites resplendir à ses yeux l'épée paternelle, présent cher et funeste qu'il embrasse et qui le tue ! Pour réchauffer ses membres déjà glacés par le froid de la mort, jetez à poignées sur ce lit les étendards consacrés par la guerre, et que le fils de Napoléon meure du moins enveloppé dans le drapeau de Marengo et d'Austerlitz !

La mort du fils de Napoléon avait été arrêtée dans les conseils éternels, rien ne put y mettre obstacle. Sa vie gênait-elle la marche des desseins providentiels ? Nul ne le sait, mais ce que personne n'ignore, c'est que Dieu ne voulait pas éclairer le monde avec ce flambeau, puisque le vent du ciel l'éteignit.

II

LE DUC D'ORLÉANS.

Le second de ces princes, je vous l'ai dit, eut un jour de naissance moins éclatant et moins magnifique. La tourmente révolutionnaire avait fait à son père une destinée errante, et l'avait jeté sur une terre lointaine. Ce fut là que naquit le duc de Chartres, le jour de la Sainte-Rosalie. Mais une fois de retour en France, l'horizon de cette jeunesse s'éclaircit bientôt et se dora des plus beaux rayons d'espérance et d'avenir. Tout lui souriait, et dès lors, pour rendre son enfance populaire, le duc son père l'avait envoyé coudoyer les enfances bourgeoises dans nos lycées. Le jeune prince croissait donc, en marchant du même pas, sur une double route qui le conduisait

à la fortune ; le bienvenu à la cour de ses aînés, qui l'aimaient comme leur enfant, le favori des muses libérales qui emmiellaient, en sa faveur, le fiel dans lequel Paul-Louis, le terrible pamphlétaire, empoisonnait sa plume aiguë comme un dard, et qui ajoutaient une corde d'un son plus doux à cette lyre, aux notes stridentes et moqueuses, si redoutable dans les mains de Béranger.

Et puis, la révolution de 1830 éclata. Le duc de Chartres, effrayé, se rendit à Paris où s'agitait un redoutable drame. Quelles pensées se remuaient dans son esprit? Quels sentiments s'entre-choquaient dans son cœur? Au sein de cette formidable crise, que désirait-il, que craignait-il? Nul ne le sait. On apprit seulement qu'en accourant à Paris, il avait rencontré à Joigny madame la Dauphine, et qu'il s'était un moment agenouillé devant elle, comme le voyageur qui court où ses affaires l'appellent, se signe en passant devant le calvaire qui borde le chemin. Quelques jours après, son père tenait sur le trône la place où siégeait Charles X, comme descendant en droite ligne de Louis-le-Grand ; il tenait lui-même la place d'héritier présomptif, que les anciennes lois de la monarchie assignaient, quelques

jours auparavant, à son cousin le duc de Bordeaux.

Quel changement dans cette destinée ! Comme elle est brillante, et quel souhait pourrait-on former en sa faveur, que la fortune n'ait à l'avance exaucé ? Le duc de Chartres a disparu, le fils de Louis-Philippe s'appelle aujourd'hui le prince royal. A mesure que sa jeunesse gagne des années, l'importance de son rôle augmente, sa destinée grandit. Si jeune encore, et le voilà général d'armée. S'agit-il d'assiéger Anvers, il est là ; de conduire nos soldats sur nos champs de bataille, dans cette Afrique, dernière conquête du drapeau blanc ! c'est à lui qu'on réserve ce noble privilège. On expose sa vie à tous les rayons de gloire, comme on expose une plante qu'on veut faire croître, aux rayons du soleil. En même temps, la sollicitude paternelle prend soin de l'initier au secret des grandes affaires, et lui transmet les traditions de sa politique; elle se complaît en lui comme dans le continuateur de son œuvre. Que lui manque-t-il au monde pour qu'on proclame sa destinée brillante entre les brillantes, heureuse entre les heureuses ? Il doit régner un jour, et déjà il règne à demi ; la santé, la force, la jeunesse, tout lui a été donné. A peine

marié, il est père, et deux jeunes fils se présentent déjà pour continuer, dans un lointain avenir, la puissance en ligne directe dans sa dynastie.

Ce qui devait lui manquer? Dieu nous le cachait alors, et nous le savons maintenant. Toutes ces promesses de grandeur étaient trompeuses, toutes ces apparences de félicité devaient devenir autant d'illusions. Ce trône, sur lequel il avait toujours les yeux fixés, l'a empêché de voir le tombeau ouvert sous ses pas, et contre lequel ses pieds sont allés se heurter en marchant. Deux chevaux qui s'emportent sur la route la plus belle et la plus unie du monde, et voilà qu'en un tour de roue cette fortune si haute est renversée; cette vie si riche d'espérances et d'années, qui semblait devoir tenir une si large place dans ce siècle, n'a plus besoin que de six pieds de terre et d'un cercueil, et le lit de mort du chemin de la Révolte, dressé dans l'arrière-boutique d'un épicier, voit se terminer la carrière de l'héritier présomptif de la dynastie d'Orléans.

Que si l'on parlait ainsi d'accident fortuit et de hasard, ce ne serait pas avec nos paroles, sans autorité sur une matière religieuse, que nous répondrions. Mais Bossuet, le prince de l'éloquence chrétienne, habitué à instruire, au nom de celui qui règne dans les cieux, ceux qui règnent sur la

terre, et à enseigner les arbitres du monde, Bossuet se lèverait lui-même de son tombeau pour leur répéter, avec sa voix de prophète, les magnifiques paroles de son *Histoire Universelle* : « Ne « parlons plus de fortune ni de hasard, ou par- « lons-en comme d'un nom dont nous couvrons « notre ignorance. Ce qui est hasard dans un « conseil incertain, est un dessein concerté dans « un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil « éternel qui renferme toutes les causes et toutes « les conséquences. De cette sorte, tout concourt « à la même fin, et c'est faute d'entendre le tout « que nous trouvons du hasard et de l'irrégula- « rité dans les rencontres particulières. Par là « se vérifie ce que dit l'apôtre, que Dieu est heu- « reux, et le seul et puissant roi des rois, et le sei- « gneur des seigneurs. Heureux comme celui « dont le repos est inaltérable, qui voit tout chan- « ger lui-même et qui fait tous les changements « par un conseil immuable ; qui donne et qui ôte « la puissance, qui la transporte d'un homme à « un autre, d'une maison à une autre, d'un « peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont « tous que par emprunt, et qu'il est le seul en « qui elle réside naturellement. C'est pourquoi « ceux qui gouvernent se sentent tous assujettis « à une force majeure. Ils font plus ou moins

« qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais « manqué d'avoir des effets imprévus. »

C'est ainsi que Bossuet, dans sa langue inspirée, développe l'admirable concert et le merveilleux enchaînement des conseils de Dieu. Quant à nous, à qui il n'appartient pas d'atteindre cette hauteur, nous n'entreprendrons pas de pénétrer la cause et de discerner le but de ces évènements inattendus, et nous nous contenterons de signaler les résultats qui sont sous tous les yeux. Une grande destinée semblait ouverte, il y a quinze ans, à côté de celle du fils de Napoléon, elle est fermée; un flambeau était allumé dans la maison d'Orléans, il est éteint. Pourquoi cette vie si florissante a-t-elle été retranchée? Pourquoi le cercle de ses jours, qui semblait devoir être encore si étendu, s'est-il tout-à-coup fermé? D'où vient cette chute inexpliquée? Par quel conseil Dieu a-t-il permis ce malheur inexplicable? Pourquoi le duc d'Orléans est-il mort prématurément au sein des prospérités, comme le duc de Reichstadt dans les épreuves de l'exil? C'est ici que les conjectures des hommes doivent faire silence, et que les créatures doivent se courber, avec une religieuse terreur, devant la nuit qui entoure les mystérieux desseins de Dieu.

III

HENRI DE FRANCE.

Prince, si, à l'occasion de votre histoire, nous rappelons ces deux destinées dont la fin fut si lamentable, ce n'est point pour attrister, par nos joies, les douleurs des autres, ni pour triompher du deuil que nous voyons porter autour de nous. Non ! de pareils sentiments sont loin de nos cœurs. Si nous avons évoqué le souvenir de ces destinées, c'est pour rappeler tous les motifs de gratitude que nous avons envers la Providence ; fils de saint Louis, c'est pour vous rappeler tout ce que vous devez à cette Providence qui a tant fait pour vous.

Depuis le jour où elle vous a sauvé dans le sein de votre mère, frappée par l'effroyable catastrophe du 13 février comme par un coup de ton-



nerre, ce fut une suite de merveilleux bienfaits, et la main paternelle de Dieu n'a pas cessé d'être étendue sur votre tête. C'est lui qui permit que votre naissance, célébrée comme un miracle par le poète des *Méditations*, vînt continuer la race de Louis XIV, qui semblait être descendue tout entière dans la tombe de M. le duc de Berry. C'est lui, c'est ce grand Dieu qui, tandis que les passions émues grondaient autour de votre maison, vous mettait, par le bénéfice de votre âge, en dehors de toutes ces querelles. Quand vinrent les mauvais jours, quand l'édifice de la monarchie, longtemps ébranlé par des secousses souterraines, s'écroula tout entier, c'est encore lui qui, semblable à l'aigle prenant ses petits sur ses ailes, vous transporta sur une terre lointaine, de manière à ce que votre innocence n'encourût point la responsabilité de nos humiliations et de nos malheurs, et à ce que votre nom ne fût point prononcé dans les plaintes de la France.

Vous apparûtes toujours comme un rayon au milieu des ténèbres. Le vieux roi Charles X, dans sa douleur royale, se sentit consolé, pendant le chemin de Cherbourg, lorsque ses yeux se reportèrent sur vous; et c'est alors qu'il dit aux officiers qui pleuraient en lui remettant leurs drapeaux : « Vous me les remettez sans tache, comme

« vous les avez reçus. Je les accepte à regret ; mais « mon petit-fils vous les rendra un jour ! » Quelque chose de plus : les commissaires de la révolution, qui conduisaient le deuil de la royauté, jetèrent un regard méditatif sur votre tête blonde, et il y en eut un parmi eux qui dit au vieux roi, en plaçant ses doigts sur ses lèvres : « Sire, conser- « vez cet enfant ! »

Puis les leçons de l'exil sont venues ; leçons dures, mais leçons fécondes : et le vénérable évêque d'Hermopolis, après avoir achevé de vous former, a pu vous écrire : « Monseigneur, je vous « laisse en état de faire honneur aux prospérités « que Dieu vous enverra ; en état aussi de sup- « porter dignement le malheur de l'exil. » On avait dit que vous étiez un enfant débile et chétif ; la Providence a donné à votre jeunesse la force et la santé, cet outil de toutes les grandes choses, comme parle Mirabeau. On avait dit aussi que vous ne seriez point à la hauteur de votre siècle, que vous seriez un jeune homme timide et énervé par une éducation d'intérieur. Généraux, prêtres, magistrats, publicistes, hommes d'affaires, hommes d'idées, tous ceux qui sont allés vous visiter sont revenus en parlant le même langage, et en s'étonnant des conseils de la Providence, qui avait allumé un rayon si éclatant d'intelligence dans

votre ame, et qui avait mis le sentiment de toutes les grandes choses dans votre cœur.

Nous n'expliquons pas les conseils merveilleux de la Providence ; nous n'analysons point les causes ; nous ne déduisons pas les conséquences : nous méditons. Malgré tant de fables odieuses imaginées sur votre florissante jeunesse, qu'on représentait sans cesse comme prête à s'étioler dans sa fleur ; malgré toutes les infirmités que les calculs intérieurs de vos adversaires vous prêtent, vous grandissez en force, et la maladie sur laquelle on compte, comme sur un allié sinistre, n'approche point de votre chevet. Aucun péril ne vous atteint ; la main de Dieu est étendue comme un bouclier sur votre tête.

Toutes les chances étaient pour que la chute du chemin de Kirchberg fût mortelle, de même qu'elles étaient toutes pour que la chute du chemin de la Révolte ne fût qu'un léger accident : c'est la chute du chemin de Kirchberg qui n'est qu'un accident, et c'est la chute du chemin de la Révolte qui est mortelle.

Les desseins de la Providence ? Encore une fois, il ne nous appartient pas de les sonder. Sur trois destinées, pourquoi y en a-t-il deux de fermées ? parce qu'il a plu à Dieu. Pourquoi le fils de Napoléon s'est-il éteint à Schœnbrunn, et pourquoi la

